



LA NAISSANCE DU MONDE
ET LE RÉCIT DE LA CRÉATION
D'ADAM

TOME 1



Dr. Ali Mohammad al-Sallabi





Numéro de l'Édition	81
TK ISBN	978-625-8336-78-8
ISBN	978-625-8336-79-5
Le titre de livre	La Naissance du Monde et le Récit de la Création d'Adam
Auteur	Dr. Ali Mohammad al-Sallabi
Editeur	Recep Songül
Traducteur	Aya Horizons, FRANCE
Imprimerie	1ère édition, Istanbul, juin 2023
Editions	Asalet Eğitim Danışmanlık Yayın Hizmetleri İç ve Dış Ticaret Sertifika No: 40687 Balabanağa Mh. Büyük Reşit Paşa Cd. Yümni İş Hanı, 16B/16 Vezneciler, Fatih/İSTANBUL 0212 511 85 47 www.asaletyayinlari.com.tr asalet@asaletyayinlari.com.tr



© 2023 Editions Asalet

Ce livre est protégé par le droit de l'auteur, toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle du texte dans le présent ouvrage sans l'autorisation écrite de l'éditeur est strictement interdite.

Dr. Ali Mohammad al-Sallabi

**LA NAISSANCE DU MONDE
ET LE RÉCIT DE LA CRÉATION D'ADAM**

TOME 1





PRÉFACE

La louange appartient à Allah, que nous louons. Son pardon et Son secours nous implorons, ainsi que la protection contre les méfaits de nos âmes et ceux de nos actions. Celui qu'Allah place sur la bonne voie, personne ne le fourvoie ; et celui qu'Il ne guide pas est condamné à faire faux pas. J'atteste qu'aucune divinité, hormis Allah, Seul, ne mérite l'adoration exclusive et sans partage, et j'atteste que Mohammad ﷺ est Son serviteur, venu délivrer Son Message.

« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 102

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. » An-Nisâ' (Les Femmes) : 1

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture. (71) afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite. » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 70-71

Ô, Allah, nous t'adressons nos louanges comme il convient à la magnificence de Ta Face et à l'éminence de Ton autorité. Loué sois-Tu jusqu'à être comblé, et louanges à Toi lorsque Tu es satisfait et après l'avoir été.

J'entretiens encore et toujours en moi l'ambition, avant de quitter cette vie pour le monde intermédiaire (*al-barzakh*) qui précédera ma rencontre avec le Seigneur, de réaliser un jour une encyclopédie sur les Messagers les plus résolus (*Ūlû l'azmi mina Rusul*).

J'avais déjà mené une étude approfondie et exhaustive sur la biographie du Prophète et noble Messenger Noé, que la paix soit sur lui. J'avais ainsi exploré l'histoire des débuts de la seconde civilisation humaine, ses



différents stades d'évolution et les facteurs qui menèrent à l'extinction des premières cultures. C'est alors que par la volonté et le soutien d'Allah, et qu'entraîné ensuite par ma curiosité intellectuelle et ma soif de connaissance, j'entrepris l'étude de la période qui a précédé celle de Noé. Je voulais ainsi déterrer les racines de la première civilisation humaine et découvrir le récit de la création d'Adam, que la paix soit sur lui. Certes, le père des hommes ne compte pas parmi les cinq *Messagers les plus résolus*. Toutefois, ces derniers, à savoir, Noé, Ibrahim, Moïse, Jésus fils de Marie et Mohammad, paix sur eux tous, appartiennent à sa descendance.

J'exprime ici ma gratitude envers Allah ; Lui qui m'a inspiré la prédisposition à sonder ce champ foisonnant de la connaissance, sous l'ombre étendue des sourates et des versets coraniques. Je remercie le Seigneur de m'avoir accordé la détermination, la persévérance et l'assiduité dans la poursuite de mes recherches et de m'avoir ainsi permis, par Sa grâce et Sa faveur, de découvrir des réalités que j'ignorais jusqu'alors.

En effet, chaque jour au gré de mon étude, mon ignorance et mes lacunes se dévoilaient à moi. Mon amertume ne faisait que s'accroître au fur et à mesure que je prenais conscience que j'avais dilapidé de nombreuses années de ma vie dans la quête de sciences inutiles. Je compris que le temps le plus bénéfique reste celui que l'on consacre à l'apprentissage profitable des enseignements tirés du noble Coran et de la biographie des Prophètes et des Messagers, que la paix soit sur eux tous.

Le récit de la création d'Adam, paix sur lui, m'a procuré un grand bien-être et bénéfique. Il m'a également permis, à mon échelle, d'entrevoir de nouvelles perspectives d'approche des réalités coraniques, dans le cadre de l'interprétation contextuelle des versets. Cela ne m'a pas empêché toutefois d'avoir recours constamment, durant mes recherches, aux opinions des exégètes et des théologiens de renom. Je me suis également appuyé sur les références historiques qui ont contribué à enrichir de leur connaissance la bibliographie humaine et islamique.

Ma méthodologie a reposé sur les diverses exégèses des versets coraniques, accompagnées des avis des théologiens. J'ai évité, autant que possible, la mention des terminologies ambiguës ou compliquées. J'ai préféré ainsi adopter un langage et un style à la portée des jeunes gens de notre époque, par considération pour leur intellect. Mon objectif reste avant tout de raviver la force et l'énergie spirituelles enfouies en eux. Pour cela, j'ai eu recours aux preuves édifiantes et concluantes que contiennent les enseignements qu'Allah a prodigués dans Son Livre éminent.



Cet ouvrage, en deux tomes, représente donc, sur le plan de la connaissance, une tentative appliquée de regrouper et d'interpréter la Révélation coranique en rapport avec la naissance du monde et la création d'Adam. C'est à travers l'étude de la Parole d'Allah et des références des théologiens et penseurs musulmans spécialisés que j'ai réalisé cet essai.

Dans ce premier tome, Le début de l'ouvrage consiste en une introduction qui présente des préliminaires, qui laisse ensuite place à un premier chapitre, qui comporte lui-même trois parties. La première aborde le thème de la signification de la profession de foi islamique : *lâ ilâha illallah, Mo-hammad rasûlullah*. J'y expose également le mérite et les conditions de validité de ce credo islamique.

En seconde partie, les preuves de l'existence du Créateur, exalté et glorifié soit-Il, sont abordées. Parmi ces évidences, certaines sont d'ailleurs mentionnées dans le noble Coran, telles que : l'argument de la création ; celui du penchant naturel sain de l'homme (*al-fîtrah*) et de l'alliance conclue avec Allah (*al-'ahd*) ; les signes que contient l'univers et ceux de la conception de l'individu et de sa guidée ; ou encore l'ordre qui régit le monde et contribue à son maintien.

Le deuxième chapitre contient, quant à lui, deux parties. La première traite du début de la création et évoque l'omnipotence du Créateur. Je démontre alors que l'apparition de l'univers ne constitue en rien un phénomène énigmatique. En effet, Allah, Le Premier, Le Dernier, L'Être à la présence manifeste et à la fois subtile demeure le Maître de cette création, et Il représente un défi pour les athées. Cette partie propose également le remède prophétique qui permet de se défaire des suggestions du diable relatives à la création. J'y démontre également de façon détaillée la perfection des attributs divins et je dévoile la méthode par laquelle Allah s'est fait Lui-même connaître à Ses serviteurs dans Son Livre. Le verset du Trône, qui compte parmi les passages coraniques les plus importants, fait l'objet dans cette partie d'une mention particulière.

La dualité de la création sera traitée, par la suite, comme une autre preuve en faveur de l'unicité du Créateur. J'attirerai aussi l'attention sur d'autres manifestations de sagesse apparente dans ce monde.

Dans la seconde partie de ce chapitre j'apporte la réponse à une question centrale, qui est : quelle création a-t-elle vu le jour en premier ?

Je traite de la création par Allah du Trône, qui constitue la chose la plus



gigantesque. Mais aussi de l'eau ; des Tables Gardées ; de la formation du temps ; de la terre ; des montagnes, qui furent dressées après cette dernière. Je parle de leur servitude envers le Créateur et je décris la façon dont elles se prosternent et vénèrent humblement Allah, avant de dévoiler leur utilité et la manière dont elles disparaîtront.

C'est aussi dans cette deuxième partie que j'évoque la création des cieux. J'y explique que la terre et le ciel, dans leur conception initiale, étaient soudés. Puis ce dernier devint la voûte, qui recouvre la planète, et que ne soutient aucun pilier pour l'empêcher de s'abattre sur terre. Je mentionne la création du soleil et de la lune dont les cycles accompagnent ceux du ciel et de la terre ; de la lumière du soleil et de l'éclat de la lune. Je démontre qu'on a placé à disposition de l'homme ces deux astres qui constituent des moyens de se repérer dans la succession des jours, des mois et des années. J'aborde aussi la création de la nuit et du jour, celle des étoiles et de leur essence, ainsi que celle des constellations. J'explique pourquoi Allah a prêté serment en évoquant l'emplacement des étoiles. Je traite également des vents dans leur diversité et du bénéfice qu'ils procurent, mais encore des nuages, nimbus et cumulo-nimbus ; du tonnerre, des éclairs et de la foudre ; des arbres et des plantes, de leurs vertus, de leurs variétés, de leurs fruits, de leurs couleurs ; et enfin, je mentionnerai la création de l'ombre.

Le troisième chapitre concerne le récit que nous donne le noble Coran de la création d'Adam. Je l'ai divisé en plusieurs parties selon la narration coranique de l'histoire de notre père Adam, paix sur lui.

Dans la première partie, je propose une étude de l'exégèse de ce récit, tel qu'il est présenté dans la sourate Al-Baqarah (La Vache). J'ai accordé une attention particulière aux versets qui encadrent l'histoire d'Adam, car ils contiennent des subtilités utiles et édifiantes qui invitent à la réflexion. Ils permettent d'aboutir à des conclusions claires et à la mise en évidence de fondements dans le domaine de la croyance. Je me suis étendu, dans cette partie, sur la signification du nom divin Ar-Rabb [*Seigneur, Maître, Régisseur*]. J'y évoque aussi le rôle des anges et la question du statut de vicaire conféré à l'homme sur terre (*al-khalîfah*) ; ainsi que l'origine de l'homme et la sagesse qui se trouve dans sa création. Je répondrai également à la question : existait-il d'autres créatures sur terre avant l'arrivée des fils d'Adam ? Ces dernières devaient-elles rendre compte de leurs actes ?



J'ai en outre expliqué ce que signifient les louanges et les glorifications que les anges adressèrent au Seigneur :

« *Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : "Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa»". Ils dirent : "Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ?" - Il dit : "En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas !".* » Al-Baqarah (La Vache) : 30

Je n'ai pas oublié bien sûr de mentionner l'apprentissage dont a bénéficié Adam, à qui l'on enseigna le nom de chaque chose. J'ai ainsi apporté des éclaircissements au sujet du verset :

« *Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit : "Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques !" (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam).* » Al-Baqarah (La Vache) : 31

J'aborde également d'autres points importants, liés à cette narration, qui sont le rôle de la raison humaine comme moyen principal pour acquérir le savoir ; l'apparition du langage ; les aspects miraculeux que comporte le récit coranique ; la signification du nom Adam. Mais encore, la question de la liberté d'expression telle qu'elle pouvait exister à son époque, et le statut de cette dernière dans la vie de l'homme en général. Je partage ma réflexion dans cette partie sur la signification des noms divins Al-'Alîm [savant], et Al-Hakîm [sage], dans le contexte où ils apparaissent dans le verset 32, de la sourate Al-Baqarah :

« *Ils dirent : "Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage."* » Al-Baqarah (La Vache) : 32

Cette réflexion m'a conduit à certaines implications qui découlent de l'attribut de la science divine. Ces dernières se manifestent dans la création et dans Ses prescriptions. J'explique aussi les effets que génère sur la foi de l'homme la connaissance des deux noms divins : Al-'Alîm et Al-Hakîm.

Dans la septième partie du chapitre, j'évoque l'ordre qu'Allah a adressé aux anges de se prosterner devant Adam. Je précise la nature de cet acte, qui ne constitue pas un acte de dévotion à l'égard d'Adam. Il reflète plutôt un appel à l'obéissance face à une injonction d'Allah, qui a voulu, à travers cet hommage, honorer Adam et dévoiler son mérite et son rang auprès du Créateur. Je décris également les spécificités de cette prosternation accomplie par les Anges, et cherche à savoir si tous l'ont effectuée. Je



parle également du statut du père des hommes au sein de la création dans son ensemble, et des raisons qui ont poussé Iblis à refuser de se prosterner. Concernant ce dernier : est-il un djinn ou un ange ? Quelle sagesse se dissimule derrière l'existence du diable (Iblis) ?

J'en profite ensuite pour citer les dires des théologiens qui condamnent le péché d'orgueil dans lequel Iblis s'est vautré en précurseur. Cet être malfaisant est d'ailleurs le premier dont Allah nous a ordonné de nous désavouer.

J'évoque également le cas de notre mère Ève [en arabe, Hawâ'] et son rôle de partenaire pour Adam et sa contribution dans l'édification et l'éclosion de la première civilisation humaine. Le Paradis que le récit coranique mentionne fait également, dans cette partie, l'objet d'un exposé qui met en lumière la nature de l'existence qu'Adam et Ève y ont menée, avant leur expulsion. J'évoque alors l'interdiction qu'Allah faite au couple de s'approcher de l'arbre défendu, au risque de commettre une injustice. Je retrace l'avertissement qu'Allah adressa à Adam et Ève à l'encontre de leur ennemi Iblis. J'énumère à ce propos les différentes opinions des exégètes concernant le verset 36, de la sourate Al-Baqarah, et qui est le suivant :

« Peu de temps après, Satan les fit glisser de là et les fit sortir du lieu où ils étaient. Et Nous dîmes : Descendez (du Paradis); ennemis les uns des autres. Et pour vous il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps. » Al-Baqarah (La Vache) : 36

Je dévoile aussi ce que signifie l'expression 'suggestion du diable', ainsi que les manœuvres pernicieuses de ce dernier en vue de nuire à l'homme, aussi bien dans son esprit que son âme ou sa santé physique. J'explique les méthodes d'Iblis qui visent à entraîner l'homme dans la transgression et le péché. J'apporte enfin des éclaircissements sur certains passages coraniques que contient la sourate Al-Baqarah en rapport avec cette partie du récit, et qui le concluent, dont :

« Descendez d'ici ! Vous serez ennemis les uns des autres sur terre où vous pourrez séjourner et jouir quelque temps de la vie. » Al-Baqarah (La Vache) : 36

« Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux. » Al-Baqarah (La Vache) : 37

L'histoire d'Adam, paix sur lui, telle que la présente le noble Coran dans la sourate Al-Baqarah met en lumière des enseignements utiles, des



vertus et les lois de la création profitables aux hommes. Elle expose ainsi la sagesse à retenir de la désobéissance d'Adam et de son repentir et marque la différence entre l'attitude de ce dernier et celle de Satan. Elle confirme aussi que le *péché originel* n'existe pas.

J'évoque encore dans cette partie de l'ouvrage l'épisode de la descente d'Adam et Ève du Paradis, en compagnie d'Iblis, et les sagesse que cet évènement contient. Nous verrons alors que le père de l'homme et son épouse étaient prédisposés à assurer leur rôle de vicaire sur terre, où ils trouvèrent une demeure de prédilection.

Ma réflexion m'a mené ensuite à méditer sur la plus ancienne recommandation de toute l'histoire humaine et que l'on retrouve dans les versets 28 et 29 de la sourate qui concluent ce récit :

« Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il vous a don-né la vie, quand vous en étiez privés? Puis Il vous fera mourir; puis Il vous fera revivre et enfin c'est à Lui que vous retournerez. (29) C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre, puis Il a orienté Sa volonté vers le ciel et en fit sept cieux. Et Il est Omniscient. » Al-Baqarah (La Vache) : 28-29

Dans la seconde partie du chapitre III, j'ai abordé ce récit sous l'angle de la relation d'Adam avec son ennemi juré, Iblis, telle qu'elle apparaît dans la sourate Al-A'râf (Les Murailles). On retrouve dans les passages coraniques relatifs à la narration, la mention des points suivants :

- Le début du long périple, et la connexion de l'existence humaine à Allah ;
- La création de l'homme, selon les différentes étapes de sa conception, à savoir :

- étape 1 : la terre ;
- étape 2 : l'eau, le second composant ;
- étape 3 : la glaise ;
- étape 4 : la glaise visqueuse ;
- étape 5 : le limon noir ;
- étape 6 : la glaise desséchée.

C'est à l'issue de la succession de toutes ces étapes : terre transformée en glaise ; à son tour changée en mélange argileux et visqueux , auquel on a adjoint le limon noir pour enfin façonner le tout sous forme de glaise desséchée semblable à celle d'une poterie ; que la conception d'Adam aboutit alors à la formation d'un corps, alors dépourvu d'âme. C'est cette entité préliminaire qui devait par la suite recevoir le souffle de vie.



Ainsi Allah *insuffla de Son Esprit* dans ce corps pour l'animer, et Adam devint un être vivant. Le Seigneur inocula dans cette créature une âme, qui elle demeure un mystère, et que Seul le Créateur connaît. Cet esprit relève du monde de l'invisible et constitue la composante essentielle chez l'être humain qui lui confère alors sa valeur et sa dignité.

L'âme représente donc le véhicule de la vie, son secret. Tout comme nous croyons en des choses qui échappent à notre entendement, telles que l'électricité qui demeure à ce jour énigmatique, rien ne doit nous empêcher également d'admettre l'existence de l'âme ! L'énergie électrique, par exemple, constitue un élément incontournable de notre existence dont dépend le fonctionnement de la plupart de nos appareils. Les lacunes que sont celles de l'homme quant à la connaissance de l'essence de ce phénomène, ne nous interdisent pas pourtant d'en disposer et d'en profiter. Or, personne n'oserait exiger qu'on lui fasse la démonstration de l'existence de l'énergie électrique pour y croire !

La valeur réelle de l'homme se situe dans le souffle de vie qu'il a reçu et non dans la poignée de terre par laquelle il fut façonné. Cette dernière, au contraire, tire elle-même ses vertus de l'âme qu'on a déposée en elle, et qui célèbre l'unicité du Créateur et observe les prescriptions de cette remarquable religion. L'islam constitue, à ce titre, le cœur de ce souffle de vie, et c'est dès lors grâce à l'âme de l'âme que l'homme trouve sa dignité dans cette vie !

Je tente, toutefois, dans ce livre d'évoquer la question de la nature et de l'essence de l'âme, tout en reconnaissant l'impossibilité pour l'homme d'accéder à cette connaissance. Je relate également les premiers mots et actes d'Adam, paix sur lui. J'étends aussi la discussion à notre mère Ève, et à sa contribution, aussi bien matérielle que spirituelle, à l'édification de la première civilisation humaine, dont le fondement était l'unicité divine et la dévotion exclusive envers Allah, dans le respect de Ses prescriptions.

La connaissance de ce récit, et des différentes étapes de la création d'Adam et de sa descendance, révèle à chaque personne avisée et clairvoyante, qu'Allah est Le Créateur. Cette narration réfute les allégations selon lesquelles le hasard ou la nature auraient été à l'origine du monde et de l'apparition de toutes les créatures qu'il contient. L'histoire du père des hommes, paix sur lui, dément aussi le concept d'un organisme vivant primordial et élémentaire duquel se seraient développées toutes les espèces au fil du temps, pour aboutir à l'apparition de l'homme comme achève-



ment de ce processus. Cette thèse dite de *l'évolution* et de la *sélection naturelle*, dont l'auteur est Darwin, s'oppose aux réalités scientifiques que l'anthropologie a dévoilées et qui mettent en évidence des disparités physiologiques importantes entre les espèces. Cela, entre autres, atteste des failles fondamentales de cette théorie.

J'ai d'ailleurs à ce propos largement discuté cette thèse dans cet ouvrage où j'ai pu démontrer son inconsistance en m'appuyant sur des preuves scientifiques, rationnelles et logiques.

J'ai ainsi mis en évidence le fait que les découvertes des sciences modernes et notamment en biologie confirment le discours coranique, qui est la parole d'Allah :

« *Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière: c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange.* » Fuṣilat (Les Versets Détaillés) : 42

À l'issue de mes recherches soutenues au sujet de cette théorie, son caractère erroné et irrecevable s'est entièrement avéré. Les évidences coraniques et celle de la Tradition prophétique, ainsi que les preuves défendues par des dizaines de chercheurs et étayées dans des centaines d'ouvrages, d'études et de publications sur le sujet confirment la fausseté de la thèse darwinienne, que la science et la raison réfutent. Ainsi le travail de ces scientifiques a permis de saper les fondements de cette doctrine et d'ébranler ses fondations en la confrontant aux plus récentes découvertes scientifiques, notamment en génétique ou dans le domaine de la géologie. Des dizaines de preuves attestent désormais la fragilité du darwinisme.

Dans cet ouvrage je me suis également intéressé aux questions que soulève la narration coranique relative à l'histoire d'Adam. Les principales sont les suivantes :

- La prosternation des anges devant Adam ; le refus d'Iblis d'obéir à l'injonction divine ; le dialogue qui s'enclencha entre le diable et le Seigneur de la création ; les raisons qui expliquent cette désobéissance ;
- La persistance d'Iblis à œuvrer sans relâche pour tenter de dévoyer les hommes en les harcelant de toute part ;
- La disgrâce qu'Allah a prononcée à l'encontre d'Iblis et son expulsion du Paradis accompagnée de sa condamnation ;
- Le récit de la vie d'Adam dans l'Eden et son bannissement du séjour paradisiaque ;
- Les quatre exhortations qu'Allah adressa aux fils d'Adam dans le



noble Coran, à l'issue de la narration ; les déclarations et les mises en garde que contient à ce sujet la sourate Al-'A'râf (Les Murailles).

Dans Le Tome 2, J'aborde dans la partie 3 du chapitre III, l'histoire d'Adam, paix sur lui, à partir des passages coraniques que contient la sourate Al-Hijr. Dans cette partie, il est question de la création d'Adam à partir d'une matière argileuse desséchée et de limon noir. J'y mentionne aussi la conception des djinns, êtres créés d'un feu ardent, et la nature de l'élément originel duquel procède leur formation. J'explique également que ces créatures devront rendre compte de leurs actes.

Concernant l'expression coranique que contient la sourate Al-Hijr, « *de Mon Esprit* », je clarifie le fait que la préposition 'de' possède une valeur rhétorique et ne fait pas référence à la notion d'inclusion. Je commente le terme 'esprit' que le noble Coran mentionne à plusieurs reprises. De même, j'aborde dans cette partie les principales caractéristiques de la vie spirituelle chez l'homme qui consiste, entre autres, à mener une existence sous l'ombre rafraîchissante de la connaissance des noms et attributs d'excellence divins ; et à méditer sur les créations d'Allah disséminées dans ce monde.

Je commente et j'explique chacun des versets qui sont en lien avec le récit concernant Adam, paix sur lui.

J'évoque aussi la destination finale de ceux qui choisissent la voie droite d'Allah et qui est le Paradis, où ils trouveront le bonheur éternel. Dans cette partie de chapitre, je mentionne également le sort de ceux qui empruntent les sentiers d'Iblis en direction de la Géhenne, à laquelle certains passages coraniques attribuent sept portes, dont chacune accueillera la part d'humains qui lui est destinée.

C'est aussi dans cette partie du chapitre que je mets en évidence les stratagèmes d'Iblis, tels que les décrivent les versets coraniques dans la sourate Al-Hijr. Parmi ces ruses se trouvent celles de la séduction et la tromperie :

« *Il dit : ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous,* » Al-Hijr : 39

Ainsi la séduction et le fourvoiement constituent les deux piliers principaux sur lesquels repose la stratégie satanique. Quiconque poursuit les mêmes visées démoniaques qu'Iblis, doit savoir qu'en tentant de séduire et d'égarer son prochain, il s'enrôle dans la jungle satanique. J'ai dans ce livre exposé les manœuvres *iblistiennes* et je les ai ainsi démasquées.



Mais j'ai également décrit la voie du salut qu'Allah a mentionné à travers l'histoire d'Adam narrée dans le noble Coran. Le dévouement sincère envers Allah reste, à ce titre, le moyen essentiel qui permet de vaincre le diable et ses suppôts. Il constitue l'essence de toute morale et son point central. Cette sincérité dans la dévotion exclusive d'Allah détermine la rétribution de l'individu pour sa vertu, qu'elle soit éloge en ce monde, ou récompense dans l'autre monde.

Dans la partie 4, du chapitre III, c'est à travers les passages de la sourate Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) que je poursuis l'étude de la narration coranique concernant Adam. J'y apporte des éclaircissements sur certains versets de cette sourate, en prenant comme référence les exégètes des premiers temps de l'islam et ceux qui leur ont succédé. À la fin du récit, un passage a retenu mon attention :

« *Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux. Et ton Seigneur suffit pour les protéger !* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 65

Le nom divin Al-Wakîl [*Garant, Protecteur*], a suscité en moi une réflexion qui m'a conduit à envisager sa signification dans la perspective des événements de ce récit et à méditer ainsi sur son impact sur la vie de l'homme en ce monde et dans l'autre.

La partie 5, du chapitre III, traite de l'histoire d'Adam telle qu'elle est mentionnée dans la sourate Al-Kahf (La Caverne). J'explique dans cette partie certains versets de la sourate et dévoile leur signification, les prescriptions, les sagesses cachées et les enseignements utiles qu'ils renferment. Je m'attarde en particulier sur les versets 50-51 de cette sourate :

« *Dis : "Soyez pierre ou fer (51) ou toute autre créature que vous puissiez concevoir." Ils diront alors : "Qui donc nous fera revenir ?" Dis : "Celui qui vous a créés la première fois". Ils secoueront vers toi leurs têtes et diront : "Quand ce-la ?" Dis : "Il se peut que ce soit proche".* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 50-51

Dans la partie 6, du chapitre III, c'est avec la sourate Tâ-Hâ que mon étude de l'histoire d'Adam se poursuit. Après avoir rassemblé dans cette partie les nobles versets en rapport avec le père des hommes que contient cette sourate, je les commente, les explique en veillant à mettre à jour les leçons et remarques utiles qu'ils comportent.

La partie 7, toujours dans le même chapitre, aborde le récit tel qu'on peut le lire dans la sourate Sâd. Je procède au préalable à un examen des différents versets de cette sourate qui sont en relation avec le thème. Je les



clarifie ensuite et propose leur interprétation. Cela m'a conduit à engager une réflexion sur l'apparition de l'homme, ainsi que sur le débat qui s'est tenu dans l'Assemblée Céleste (*al-mala' al-a'lâ*) au sujet de la création d'Adam, paix sur lui. La connaissance de cet événement ne nous est parvenue que par le biais de la Révélation coranique qu'a reçu le Messager infaillible et véridique, notre Prophète Mohammad ﷺ.

Enfin, dans la partie 8 de ce chapitre, je détaille l'événement de la *descente* d'Adam et Ève ainsi que d'Iblis vers la Terre.

J'ai achevé la rédaction de cet ouvrage le jeudi 19 du mois de Shawwâl 1441 (11/07/2020), à 19 : 34, à Istanbul. Nous nous trouvions alors en période de confinement planétaire. On avait suspendu tous les voyages en raison de la pandémie de Corona qui affecta quatre millions de personnes dans le monde, et causa la mort de près de 250 000 personnes, au moment où ces lignes sont écrites.

Ô, Allah, éloigne ce fléau des hommes et ramène ces derniers vers Toi en toute droiture, ô Toi le plus Miséricordieux.

Je loue Allah pour Ses faveurs et Ses bienfaits. J'implore Son généreux agrément pour cet acte. Je lui demande de m'honorer et de m'accorder la compagnie des Prophètes, des dévoués sincères, des martyrs et des pieux, ainsi que mes frères qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Après avoir achevé ces lignes, je n'ai plus qu'à manifester face au Créateur mon humble repentir. Je reconnais la grâce et la générosité divines à mon égard, et ma propre faiblesse, et impuissance. Je trouve donc refuge en Lui dans toutes mes actions, dans cette vie et au moment de mourir.

Allah est mon Créateur, Celui qui m'a comblé de Ses faveurs le Seigneur Généreux, Le Dieu Sublime qui dispense Son soutien. S'Il m'en privait et m'abandonnait à mes propres capacités physiques et intellectuelles, ma raison chavirerait ; ma mémoire flancherait ; ma main s'alourdirait ; ma motivation fléchirait ; ma conscience se paralyserait, tandis que ma plume se dessécherait.

Ô, Allah, Toi qui transformes les cœurs, affermis le mien dans l'observance de l'islam et dans Ton obéissance.

Je Te demande de faire de cet ouvrage une marque de dévotion sincère envers Toi Seul, de le rendre utile à Tes serviteurs, de le bénir et de lui réserver un bon et bénéfique accueil.

J'ose espérer de ceux qui liront ces pages qu'ils n'oublieront pas d'in-



voquer Allah en faveur du pauvre indigent face au pardon d'Allah, que je suis.

Ces mots firent sourire Salomon qui dit :

« Fais, Seigneur, que je Te rende grâce des bienfaits dont Tu m'as comblé, ainsi que mes père et mère, et que j'accomplisse les œuvres qui Te sont agréables. Et veuille m'admettre, par un effet de Ta miséricorde, parmi Tes vertueux serviteurs! » An-Naml (Les Fourmis) : 19

Loué soit Allah, Seigneur de la création.

Ali Mohammad al-Sallabi



INTRODUCTION

On ne peut débiter le récit de la création d'Adam et des origines de la première civilisation humaine sans parler du Créateur, du Razzâq [*Pourvoyeur*], du Karîm [*Généreux*], Celui dont la volonté s'exécute, le Karîm, le Mannân [*Bienfaiteur*], le Wâsi « [*Dispensateur de largesses*] et le "Alîm [*Omnipotent*]. Celui qui étudie l'Histoire ne peut que remarquer, au fil de son cheminement, la grandeur de ce Créateur qui se manifeste dans la vie des individus ; dans la naissance et la chute des nations ; dans l'essor et le déclin des civilisations. On constate Sa puissance à travers la gloire et la déchéance des empires et dans le destin des hommes. On demeure émerveillé face à Ses surprenantes réalisations et en observant ce vaste monde et le déroulement de son Histoire.

Ce livre n'est que le résultat, ou plutôt un des fruits, de ce parcours. Ceux qui croient en Allah et observent la voie de Son noble Messager ﷺ sont les biens guidés et leur foi ne peut que s'accroître. Ils savent reconnaître leur Seigneur et savent qu'Il est le Tawwâb [qui *accueille le repentir*], le Raḥîm [qui *manifeste sa compassion*], le Détenteur de la faveur immense, le 'Azîz [*Puissant*], le Ḥakîm [*Sage*]. Il est Allah, Celui qui a éprouvé Ibrahim ; qui a répondu à l'appel de Jonas au cœur des ténèbres ; qui a exaucé Zacharie en lui accordant, à un âge avancé, son fils Jean le *berger* bien guidé, à l'âme douce et pieuse. C'est Lui Allah, qui mit un terme aux souffrances de Job ; qui enseigna à David l'usage du fer ; qui assujettit les vents à l'autorité de Salomon ; Allah qui, devant Moïse, sépara la mer ; et qui éleva à Lui, Jésus fils de Marie. Qui, sinon le Créateur, a porté secours à Hûd et fait périr son peuple ; ou qui a épargné à Sâlih l'emprise des injustes, qu'on retrouva morts gisants dans leurs demeures ? N'est-ce pas le Seigneur qui, pour Ibrahim, transforma les flammes du brasier en fraîcheur et sérénité ; ou qui remplaça l'immolation d'Ismaël par celle d'un énorme mouton ; ou qui de Jésus et de sa mère Marie fit un signe prodigieux pour les hommes ? C'est encore Allah qui noya Pharaon et ses armées et qui à travers la pré-



servation du corps de ce tyran exposa un de Ses signes aux générations qui suivirent; et qui engloutit Crésus avec son palais dans les antres de la Terre. C'est le Seigneur qui encore délivra Joseph de son puits pour l'établir grand intendant des trésors d'Égypte. Qui a secouru Noé face au peuple mécréant, et l'a épargné ainsi que sa famille de la terrible épreuve? N'est-ce pas Allah, exalté soit-Il, Celui qui fait rire ou pleurer, vivre ou mourir, réjouit ou attriste, élève ou rabaisse, honore ou humilie, donne ou reprend? C'est Lui le Seigneur qui a guidé Noé, mais qui a condamné son fils à la perdition; qui a choisi Ibrahim, mais écarté son père; qui a sauvé Lot, mais fait périr son épouse; qui a maudit Pharaon tandis qu'Il a guidé sa femme; qui a choisi Mohammad ﷺ, alors qu'Il réprouva son oncle. C'est encore Allah, le Créateur, qui fit compter parmi les défenseurs de la mission prophétique la descendance de Ses plus acharnés adversaires, tels que Khâlid b. Al-Walîd, 'Ikrimah b. Abû Jahl. Glorifié soit Allah, autant de fois que le nombre de Ses créatures, autant qu'il faut pour Le satisfaire, et à la mesure du poids de Son Trône et de l'étendue de Ses Paroles.

C'est Allah qui a réuni en ce monde la perfection et la beauté, dont Il fit une composante à part entière dans Sa création. Ainsi ce monde constitue le siège d'une combinaison de beauté intentionnelle et de perfection sans limites. Toutefois, la vision réelle du beau ne demeure possible que pour le cœur qui contemple les choses à travers l'éclat de la Lumière divine, et qui dès lors en perçoit tout l'éclat et la splendeur. Cette âme se souvient alors d'Allah à chaque fois que le regard ou les sens côtoient une chose qui l'enchantent ou une vision harmonieuse. C'est alors qu'un lien se forme et que l'homme décèle la connexion qui relie Son Créateur à la merveille créée; le Jamîl [Beau] à la splendeur déployée; le Muḥsin [Bienfaiteur] à la faveur dispensée. L'homme perçoit alors à travers ce qui enchante son regard, la beauté d'Allah, Sa magnificence et Sa perfection.

Le noble Coran nous invite d'ailleurs à l'éveil de l'âme par l'observation de ces manifestations et de ces signes de splendeur dans cette sublime création :

« Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une toute autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs ! » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 14

« qui a bien fait tout ce qu'Il a créé. Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile, » As-Sajdah (La Prostration) : 7



« *N'ont-ils donc pas observé le ciel au-dessus d'eux, comment Nous l'avons bâti et embelli; et comment il est sans fissures ?* » Qâf : 6

Considérons l'expression [du dernier verset cité], "*N'ont-ils donc pas observé*". Elle introduit un énoncé à la forme interrogative. Mais elle comporte en réalité un reproche envers ceux qui sont dotés de la vue, mais ne voient pas; d'un cœur, mais qui ne comprennent pas. Ils ne peuvent, dès lors, percevoir la beauté enchanteuse, les merveilles et les splendeurs captivantes qui les entourent et qui révèlent l'existence du Seigneur des hommes. Le noble Coran invite constamment, quant à lui, à la contemplation qui permet de tirer des leçons et qui éveille en nous cette sensation d'émerveillement face à la beauté de ce qui nous entoure :

« *N'ont-ils pas médité sur le royaume des cieux et de la terre, et toute chose qu'Allah a créée, et que leur terme est peut-être déjà proche ? En quelle parole croiront-ils après cela ?* » Al-'Arâf (Les Murailles) : 185

« *Regarde donc les effets de la miséricorde d'Allah comment Il redonne la vie à la terre après sa mort. C'est Lui qui fait revivre les morts et Il est Omnipotent.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 50

« *Dis: «Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent* ». » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 20

« *Que l'homme considère donc sa nourriture. (25) C'est Nous qui versons l'eau abondante (26) puis Nous fendons la terre par fissure (27) et y faisons pousser grains (28) vignobles et légumes (29) oliviers et palmiers (30) jardins touffus (31) fruits et herbages (32) pour votre jouissance vous et vos bestiaux.* » 'Abasa (Il s'est renfrogné) : 24-32

« *Dis : "Regardez ce qui est dans les cieux et sur la terre". Mais ni les preuves ni les avertisseurs (Prophètes) ne suffisent à des gens qui ne croient pas.* » Yûnus (Jonas) : 101

Où sont donc, après cela, les regards qui contemplant, les cœurs clairvoyants, les consciences éveillées, le penchant naturel sain de l'âme (*al-fitrah*), la profondeur des sentiments et l'acuité de la perception?! Ô, Allah, que de merveilles en ce monde! Que de beauté dans la création! La splendeur, l'ordre magnifique et l'agencement parfait ne peuvent que subjuguier celui qui observe et médite. Tout n'est que beauté en ce monde : les nuits et les jours; les matinées et les soirées; la terre et les cieux; la lune et le soleil; la chaleur et la fraîcheur; le ciel nuageux ou l'azur limpide; la verdure et



les étendues désertiques; les montagnes et les collines; les plaines et les vallées; les terres et les mers. Tout n'est que beauté et merveille, maîtrise et harmonie, ordre et mesure. L'agencement parfait se retrouve partout : du plus petit atome à la gigantesque constellation, de la plus élémentaire cellule à l'organisme vivant le plus complexe.

Contemplez donc la merveille que représente la création des hommes, dans leur diversité ethnique et linguistique; dans les différences de leur timbre vocal, etc.

Certes, Allah a parfait la création de toute chose, et en particulier celle de l'homme qui demeure la créature la plus merveilleuse :

« *Il a créé les cieux et la terre en toute vérité et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donnée. Et vers Lui est le devenir.* » At-Taghâbun (La grande perte) : 3

« *Ô homme ! Qu'est-ce qui t'a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble, (6). qui t'a créé, puis modelé et constitué harmonieusement ? (7) Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue.* » Al-Infîâr (Le Déchirement) : 6-8

« *Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.* » At-Tîn (Le Figuier) : 4

Observez donc le ciel et sa prestance, les étoiles et leur éclat, le soleil et sa splendeur, les planètes et leur beauté. Contemplez donc la lune et son rayonnement, l'espace et son immensité et méditez, en une nuit sombre, sur le firmament limpide balayé de ses astres et de ses étoiles.

Voyez comment Allah a aplani la Terre et en a fait sortir ses eaux et ses plantes. Puis comment Il a dressé sur elle les montagnes. Considérez aussi les mers et les fleuves; la nuit et le jour; la lumière, les ténèbres et les nuages. Ce n'est qu'harmonie qui se déploie autour de nous dans toute cette création : la rose et la fleur; le fruit mûr; le lait goûteux; le miel onctueux; le dattier; l'abeille; la fourmi; cet insecte minuscule équipé de pattes poilues qui lui permettent de se déplacer dans l'air et de survivre dans son milieu; le poisson; l'oiseau qui gazouille; le rossignol qui sifflote; le reptile et tout ce règne animal. Tout cela n'est que beauté intarissable qui réjouit le regard à l'infini :

« *Glorifiez Allah donc, soir et matin ! (17) À Lui toute louange dans les cieux et la terre, dans l'après-midi et au milieu de la journée. (18) Du mort, Il fait sortir le vivant, et du vivant, Il fait sortir le mort. Et Il redonne la vie à la terre après sa mort. Et c'est ainsi que l'on vous fera sortir (à la résurrection).* » Ar-Rûm (Les Romains) : 17-19

Allah est l'unique divinité, sans pair, sans rival, et sans égal dans Son essence, Ses attributs et Ses actes. Toutes les merveilles d'ordre et d'harmonie de ce monde attestent de l'existence d'un Créateur et Façonneur unique. S'il en existait plus d'un, l'agencement du monde serait alors bouleversé et les lois de la création seraient assujetties au chaos :

« S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autre qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire, donc à Allah, Seigneur du Trône; Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent ! » Al -'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 22

Mais le monothéisme ne consiste pas pour le serviteur à simplement reconnaître qu'Allah est le Créateur, Maître de tout ce qui existe. En effet, les adorateurs d'idoles admettaient ce fondement, sans s'être pour autant défaits de l'idolâtrie.

Le *tawhîd* implique plutôt l'amour et la soumission à Allah, en toute humilité, par l'observance, l'obéissance et la dévotion exclusive envers Lui. La volonté sincère de vouer toutes ses paroles et ses actes à Allah; de donner ou retenir Ses largesses; d'aimer ou détester uniquement pour Lui plaire, découle aussi de cette unicité. Le monothéisme pur suppose également qu'on reconnaisse que ce droit à la dévotion exclusive n'appartient qu'à Allah, l'Unique. Par conséquent, Il doit devenir l'objet de la crainte et de l'espoir du serviteur. La révérence est alors due au Créateur Seul ainsi que le sentiment de pieuse servitude. Le croyant ne possède, dès lors, d'autre ambition que celle d'obtenir Sa compassion, et en Lui Seul, il cherche refuge et soutien. De même, l'homme animé par la foi du *tawhîd*, ne peut accepter de se soumettre à autre jugement que celui d'Allah, Lui vis-à-vis Duquel toutes les créatures se trouvent dans la plus grande dépendance :

« Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange. » Fâtîr (Le Créateur) : 15

Les biens que reçoit l'homme; les richesses qu'on lui dispense; sa famille; le prestige dont il jouit; sa situation professionnelle avantageuse ou son statut social honorable; l'autorité bien établie dont il dispose; les servants qui l'entourent, les soldats qui forment sa garde; toutes ces personnes dévouées et soumises, voir les peuples entiers, tout cela ne change rien à la réalité de la condition d'indigence et de dépendance de l'individu vis-à-vis de son Créateur.



C'est le noble Coran qui constitue la véritable source de bonheur qu'Allah a octroyé aux hommes, et c'est Sa Parole qui réjouit les cœurs, illumine par sa lecture leur conscience. Dès lors, la vénération envers Allah dépend de l'assiduité dans la lecture de Son Livre, et la proximité avec le Créateur dépend de la proximité avec Sa Parole et de l'étude du noble Coran.

Ce dernier contient un discours prodigieux, inimitable, une récitation admirable. Il constitue le lien solide, la lumière éclatante, son langage est empreint de grandeur et il suscite l'émerveillement. Le noble Coran révèle avec force le monothéisme de la dévotion exclusive d'Allah, et confirme simultanément l'unicité de Sa Seigneurie :

« Allah a fait descendre le plus beau des récits, un Livre dont [certains versets] se ressemblent et se répètent. Les peaux de ceux qui redoutent leur Seigneur frissonnent (à l'entendre); puis leurs peaux et leurs cœurs s'apaisent au rappel d'Allah. Voilà le [Livre] guide d'Allah par lequel Il guide qui Il veut. Mais quiconque Allah égare n'a point de guide. » Az-Zumar (Les Groupes) : 23

L'existence d'Allah, chez les hommes, demeure une réalité admise qui reste fermement ancrée dans la nature humaine et implantée dans les esprits. Les âmes sont pétries de cette vérité, au point qu'elle n'a plus besoin d'être prouvée, démontrée ou confirmée.

Certains individus dénaturés à l'esprit tortueux ont trouvé cependant le moyen de polémiquer sur ce fait, qui pourtant demeure tangible dans leur for intérieur :

« Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude. Regarde donc ce qu'il est advenu des corrupteurs. » An-Naml (Les Fourmis) : 14

C'est pour cela que la Révélation coranique apporte des signes édifiants qui témoignent de la grandeur d'Allah et de Ses attributs de Créateur. Ce discours emplît de joie le cœur des croyants et réduit à néant les allégations des dévoyés :

« N'y a-t-il pas à leur origine un créateur ou bien sont-ils eux-mêmes à l'origine de leur création ? » At-Tûr : 35

Les Prophètes, les gardiens de la Révélation, les prédicateurs, les sources de la guidance et les défenseurs du *tawhîd*, ont fait face, à toutes époques, à un grand nombre de ces individus obstinés, toutes obédiences ou orientations confondues. Certains parmi ces derniers atteignirent un tel degré d'égarément qu'ils se proclamèrent *seigneur de la création*. Allah a alors assisté ses alliés.

Par les arguments et les preuves décisifs et percutants, ils réduisirent à néant les inventions de ces tyrans, ébranlèrent leur édifice et démasquèrent leur imposture, leur ignorance et la bassesse de leurs illusions.

Tel fut le cas d'Ibrahim, qui s'était engagé dans un dialogue avec Nemrod, tyran sanguinaire, qui s'était enorgueilli au point de prétendre être un *dieu*, et de renier le véritable Créateur :

« *N'as-tu pas su (l'histoire de) celui qui, parce qu'Allah l'avait fait roi, argumenta contre Ibrahim au sujet de son Seigneur ? Ibrahim ayant dit : "Mon Seigneur donne la vie et la mort", "Moi aussi", dit l'autre, "je donne la vie et la mort." "Alors" dit Ibrahim : "Puisqu'Allah fait venir le soleil du Levant, fais-le donc venir du Couchant." Le mécréant resta alors confondu. Allah ne guide pas les gens injustes.* » Al-Baqarah (La Vache) : 258

Ainsi lorsqu'Ibrahim avança son premier argument en faveur de l'existence d'Allah : « *Mon Seigneur donne la vie et la mort* », Nemrod lui répondit : « *Moi aussi je donne la vie et la mort.* » Puis, il ordonna qu'on lui présentât deux hommes qui avaient été condamnés à mort. Le tyran commanda alors l'exécution de l'un et épargna le second, ce qui prouvait, selon lui, qu'il détenait le droit de vie et de mort sur les hommes. Malgré cette démonstration défailante et absurde, Ibrahim poursuivit avec Nemrod la discussion, pour lui asséner le coup fatal et lui présenter l'argument décisif. Il répliqua alors par : « *Allah fait venir le soleil du Levant, fais-le donc venir du Couchant.* » En d'autres termes : Nemrod, tu vois bien selon la disposition que le Créateur a imposée et par Sa volonté indéfectible, Lui l'Unique divinité qui a créé toute chose, que le soleil se lève à l'est. Si tu es celui que tu prétends, et que tu possèdes réellement le pouvoir de vie et de mort, commande donc au soleil de se lever à l'ouest. Celui qui donne la vie et la reprend, accomplit tout ce qu'il veut, sans entrave et sans en être empêché, car c'est lui qui en fin de compte domine et assujettit toute chose. Accomplis donc ce prodige, toi qui prétends être un *dieu*, car ton incapacité à le réaliser réfutera alors ta prétention. Mais chacun sait ici que tu ne détiens pas ce pouvoir. C'est ainsi qu'Ibrahim réduit au silence le tyran : « *Le mécréant resta alors confondu. Allah ne guide pas les gens injustes.* »

Les principes fondamentaux de l'islam sont restés inchangés au fil du temps, et ce, depuis leur révélation au Prophète Mohammad ﷺ. Il en sera ainsi jusqu'au Jour du Jugement. Les sources de référence de cette religion restent le Livre d'Allah et la Tradition prophétique. Cependant, ce sont les



théologiens de la Oumma, ainsi que les érudits en sciences islamiques qui de génération en génération, se chargent de les interpréter et de les expliquer. Ils s’acquittent de cette tâche en tenant compte du contexte propre à chaque époque, de ses circonstances particulières et des incompréhensions et déviations morales auxquelles ils sont confrontés.

Les gens de notre époque se trouvent à ce titre dans un besoin pressant d’acquérir la connaissance des principes fondamentaux de l’islam, et en particulier ceux que renferme le récit de la création d’Adam, paix sur lui.

* * * *

CHAPITRE 1

PRÉLIMINAIRE SUR L'EXISTENCE DU CRÉATEUR ET DÉBUT DU RÉCIT SUR LA CRÉATION



PARTIE I

Signification de la profession de foi musulmane "Shahâdah", son mérite et ses conditions

La prononciation de la *shahâdah* constitue, pour l'individu, la porte d'entrée vers l'islam. Il débute par cette dernière son ascension sur l'échelle du monothéisme et gravit les étapes vers la servitude envers Allah. Il reconnaît par ce témoignage qu'Allah est son Maître et qu'il Lui doit la dévotion exclusive. Par cette parole, le musulman reconnaît aussi l'apostolat de Mohammad ﷺ.

La profession de foi implique de la part du serviteur d'accepter le droit d'Allah à l'adoration. Il doit alors consacrer son énergie, physique et intellectuelle, à la glorification, l'exaltation et la dévotion envers ce Dieu de grandeur. L'homme doit comprendre qu'il ne représente en ce monde qu'une manifestation de la faveur d'Allah, un échantillon de Sa création. Chaque atome de l'entité humaine reconnaît elle-même son Créateur, il le loue, le glorifie et l'exalte, indépendamment de la volonté de l'individu, qu'il en ait conscient ou pas, qu'il soit vivant ou mort, croyant ou impie. C'est ensuite à l'homme qu'il appartient d'adorer son Seigneur de son plein gré, en se conformant aux enseignements des nobles Messagers.

Le musulman témoigne aussi que Mohammad ﷺ est le dernier des Messagers d'Allah, et qu'il est Son serviteur, envoyé à toute la création, hommes et djinns. Cette attestation de foi constitue une déclaration verbale qui confirme la conviction que Mohammad ﷺ a été dépêché par miséricorde et guide pour l'ensemble de la création.

1. La signification de la profession de foi musulmane

La première partie de la *shahâdah* signifie qu'Allah Seul est digne d'être adoré, et qu'à Lui Seul doivent être consacrés les actes de dévotion religieuse, avec un dévouement sincère et exclusif :



« *Votre Dieu est un dieu unique. Il n'est de divinité digne d'être adorée que Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 163

« *Et lorsqu'Ibrahim dit à son père et à son peuple : 'Je désavoue totalement ce que vous adorez,* » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 26

« *Allah! Pas de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même «al-Qayyum».* » Âli-'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 2

Quant à la seconde partie du témoignage de foi : *Mohammadun-rasûlullah* (Mohammad est le Messenger d'Allah), elle consiste en l'affirmation, la conviction et la reconnaissance de la mission prophétique de Mohammad b. 'Abd Allah Al-Qurashî Al-Hâshimî ﷺ. L'apostolat du dernier Messenger s'adresse à l'ensemble de la création : djinns et humains, comme Allah l'a révélé dans ce qui suit :

« *Dis : Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messenger d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son messenger, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 158

« *Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers.* » Al-Furqân (Le Discernement) : 1

La première partie de la profession de foi de l'islam, *lâ ilâha illa-Llâh*, comporte deux segments : la négation et l'affirmation. La négation comprise dans *lâ ilâha*, constitue un désaveu et un rejet de tout ce qui est adoré et vénéré en dehors d'Allah, qui Seul mérite la dévotion sans partage. [Selon un principe des fondements du *fiqh*], « *l'indéfinition dans un énoncé négatif indique une généralité* ». Dès lors, la négation englobe tout ce qu'il est possible, dans ce contexte, de prendre comme objet de dévotion en dehors d'Allah.

Quant au second segment, *illa-Llâh*, il atteste que l'adoration n'est due qu'à Allah, Seul véritable Dieu qui mérite d'être adoré de plein droit. Dans la formule en arabe de la *shahâdah*, la notion de légitimité reste implicite, et ce sont les Textes qui l'expliquent. Ainsi, on pourrait restituer le sens entier de la formule par l'expression suivante : aucune divinité ne mérite d'être légitimement adorée en dehors d'Allah. Les attributs de la seigneurie (*ar-rubûbiyyah*) n'appartiennent qu'à Allah, et Il ne les partage avec per-



sonne. Le Seigneur crée, pourvoit aux besoins. Il fait vivre et mourir, Il décide de l'existence de chaque chose et détient le pouvoir de nuire ou d'être utile, etc. Par conséquent, et puisqu'aucune entité ne partage avec Lui ces prérogatives, le culte Lui est dû en toute exclusivité et sans partage :

« Il en est ainsi parce qu'Allah est la Vérité, et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le Faux, et qu'Allah, c'est Lui le Haut, le Grand. » Luqmân : 30

Concernant le nom « Allah » que contient la profession de foi, nous pouvons souligner les points suivants :

- Il compte parmi les Noms divins, pour certains, il représente le plus important ;

- C'est le nom qui reste le plus répété dans le noble Coran ;

- Il demeure le plus connu et le plus utilisé par les hommes, quelle que soit la langue parlée par ces derniers ;

- Ce nom désigne l'entité divine sublime chez laquelle sont présents tous les attributs de la seigneurie et de la divinité ;

- Il ne fait référence qu'à Lui-même et on ne peut l'attribuer ou l'associer à un autre, et personne dans la création n'a tenté de se l'attribuer ;

- « Allah » représente également le nom du Seigneur que les hommes et les djinns adorent et glorifient et dont ils célèbrent les louanges. De même tout ce qui se trouve dans les sept cieux et sur les sept terres, de jour comme de nuit, humains ou génies, habitants des terres ou des mers, exaltent le Créateur par ce Nom :

« Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 44 ;

- « Allah » est le nom qui se rapporte au Seigneur, que les cœurs vénèrent religieusement et vers Lequel les âmes penchent, dans une quête ardente à la recherche de l'apaisement et du rapprochement par l'évocation de Son nom. Les créatures ressentent le besoin de se tourner vers Lui à chaque instant. Elles recherchent son souvenir constamment au gré de chaque pensée, et elles l'invoquent pour toute affaire en public ou en privé, de grande ou moindre importance, présente ou future. En effet, Allah est Celui qui permet la réalisation, la concrétisation de toute chose, et c'est pourquoi les créatures Lui sont redevables et restent envers Lui dépen-



dantes pour tout ce qui les préoccupe. Ainsi aucun être créé n'échappe à ce sentiment d'être cerné par la grâce et les bienfaits dont le Créateur l'a comblé par Sa faveur, Sa bonté et Sa bienveillance abondantes. Rien de plus naturel alors que de voir l'homme se tourner vers Allah, le cœur empli d'amour et de révérence pour Lui.

- « *Allah* » représente également le nom d'une entité grandiose, aux attributs de munificence sublimes et glorieux, dont la nature échappe à la raison et à l'entendement de l'homme. L'imagination elle-même demeure désemparée face à cette grandeur et l'esprit reste déconcerté. Seul un certain aspect de la majesté divine reste accessible à la raison, grâce aux capacités dont Allah a doté cette dernière. Cette conscience de la puissance divine inspire alors à l'homme amour et crainte, ainsi qu'espoir, et l'invite à déployer tous ses efforts dans la dévotion.

- « *Allah* » est le Dieu que les croyants vénèrent par une dévotion sincère, à travers tous leurs actes d'adoration, leurs prières, leurs pèlerinages, leurs pratiques rituelles, vouant leur vie et leur mort à cette dévotion :

« Dis: En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. (163) À Lui nul associé ! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre. » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 162-163

Ainsi, l'esprit de la profession de foi, son secret réside dans la dévotion exclusive envers Allah, que Ses Noms soient sanctifiés et bénis et qu'il soit exalté, Lui l'Unique. L'amour, la révérence, la vénération, la crainte et l'espoir sont les marques de cette dévotion et elles se manifestent par la confiance en Allah et la constante repentance. Le désir de Sa Face et l'éloignement de Sa colère constituent également des caractéristiques du serviteur dévoué. Il ne peut, dès lors, aimer un autre comme il aime Allah et l'amour qu'il éprouve pour tout autre que Lui, découle de l'amour qu'il Lui porte avant tout, car l'attachement qu'il voue à un autre qu'Allah ne doit constituer qu'un moyen de se rapprocher de Lui. De même pour les sentiments de crainte et d'espoir qu'on ne peut éprouver qu'à Son égard, ainsi que la confiance qui les accompagne. Il est en de même de toutes les autres formes de dévotion que l'on doit Lui consacrer exclusivement. Citons par exemple, parmi ces dernières : la quête de Sa satisfaction ; le renoncement à ce qui Lui déplaît ; le serment ; le vœu pieu ; le repentir ; l'observance de Ses prescriptions ; l'abnégation ; le recours à Son assistan-



ce dans les difficultés ; la prosternation ; les sacrifices rituels, etc. Toutes ces dispositions d'âme et ces actes peuvent se résumer à une seule parole : l'adoration sous toutes ses formes n'est due qu'à Allah Seul. C'est de cette manière que l'on confirme par les actions le témoignage de foi : aucune divinité ne mérite d'être légitimement adorée en dehors d'Allah (*lâ ilâha illallah*).

Allah a décrété que celui qui s'acquitte réellement des implications de ce credo sera épargné du châtement infernal, et celui qui se conforme à son témoignage ne pourra connaître le Feu de l'Enfer :

« *qui rendent leur témoignage en toute sincérité.* » Al-Ma'ârij (Les Degrés d'Ascension) : 33

Cela concerne ceux qui s'acquittent des conséquences directes de leur témoignage, par leurs actes et leurs intentions, et qui restent conformes à cette déclaration de foi.

Une des autres implications de la *shahâdah* consiste à croire en ce qu'a transmis le Messager d'Allah ﷺ, et à respecter ses prescriptions et interdictions. Ainsi, le croyant se doit d'adorer Allah par l'observance de Sa Loi. Le musulman n'attribue pas au Prophète de l'islam de prérogatives divines. Il n'érige pas l'Envoyé d'Allah ﷺ au rang de divinité qui interviendrait dans les affaires de la création, tout comme il ne lui voue pas de culte. Le Messager d'Allah ﷺ n'est qu'un serviteur, non un Seigneur ; un Prophète auquel nous devons croire, mais il ne peut nuire ou être utile à lui-même ou à autrui, sans la permission d'Allah.

Ce témoignage de foi est aussi connu chez les musulmans sous le nom de *kalimat at-tawhîd* [la parole de l'unicité], ou *kalimat al-ikhâlâs* [la parole de la dévotion sincère], ou encore, *kalimat at-taqwâ* [la parole de piété]. Cette parole, lorsqu'elle se révéla, résonna comme un cri à la révolte contre les tyrans de la Terre et les despotes de la jâhiliyyah. L'appel venait alors d'être lancé pour une rébellion contre les idoles, les fausses divinités qu'elles eussent été des arbres, des pierres ou des hommes. La parole de l'unicité devint alors un cri de ralliement mondial pour libérer les hommes de l'asservissement d'autres hommes ou de la nature, ou de tout autre chose créée. *Lâ ilâha illa-Llâh* s'imposa dès lors comme la devise de la voie d'Allah, vers Lequel tous les visages devaient alors s'incliner, et au jugement Duquel les cœurs devaient se soumettre en rejetant toute autorité, hormis La Sienna.



2. Le mérite de la parole de l'unicité, *lâ ilâha illa-Llâh*.

Le Livre d'Allah et la Tradition prophétique contiennent de nombreuses références au mérite et aux vertus du témoignage de foi de l'islam. Les Textes mentionnent ses nombreuses caractéristiques et ses remarquables spécificités de façon exhaustive si bien qu'il reste très difficile de les recenser toutes ici.

Pour commencer, notons que c'est au nom de cette parole qu'ont été façonnés la Terre et les cieux et que la création entière vit le jour. C'est également pour elle qu'Allah a dépêché sur Terre Ses Prophètes, révélé Ses Livres et instauré Ses Lois. On a également érigé les balances du Jugement, préparé les registres des actions. À cause de cette parole, les créatures se sont divisées en plusieurs catégories dont : les croyants et les mécréants, les vertueux et les licencieux. Elle se trouve donc à l'origine de la création, mais aussi des commandements divins ; de la récompense et du châtement. C'est pour cette parole qu'existent les créatures, qui devront rendre des comptes et seront interrogées à son sujet. La *shahâdah* est la devise de l'islam, la clé du Paradis. Face à Allah, aucun homme n'échappera à l'interrogatoire. On lui posera alors deux questions : qu'as-tu adoré sur Terre ? Qu'as-tu répondu aux Messagers ? La réponse à la première interrogation consiste à s'acquitter des implications de la première partie du témoignage de foi *lâ ilâha illa-Llah*, par la conviction, la parole et les actes. Quant à la seconde réponse, elle sera la concrétisation du second témoignage *Mohammadun rasûlullah*, par la foi, les paroles et l'observance.

Le noble Coran indique le mérite de la parole du *tawhîd* en la désignant par certaines expressions élogieuses. La *shahâdah* y est par exemple désignée par *la bonne parole (al-kalimah at-tayyibah)* :

« Ne vois-tu pas comment Allah compare une bonne parole à un arbre béni, aux racines solidement implantées dans le sol et aux branches s'élevant vers le ciel, qui, par la grâce de son Seigneur, produit des fruits à tout instant. Allah propose ainsi des paraboles aux hommes afin de les amener à réfléchir. » Ibrâhîm (Ibrahim) : 25 ;

ou encore, *la corde la plus solide (al-'urwah al-wuthqâ)* :

« Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. » Al-Baqarah (La Vache) : 256.



Le mérite de la profession de foi apparaît également évident lorsqu'on se souvient que la totalité des Prophètes et Messagers d'Allah ont été envoyés, annonciateurs et avertisseurs, pour la transmettre à leur peuple :

« *Nous n'avons envoyé avant toi nul Messenger sans lui révéler qu'il n'est de divinité en droit d'être adorée qu'Allah qui, seul, doit être vénéré.* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 25

Le noble Coran renferme bien d'autres exemples de ce genre.

La Tradition prophétique, quant à elle, contient de très nombreuses références aux mérites et vertus de la *shahâdah*. Nous n'en mentionnerons que quelques unes ici, comme suit :

- Elle constitue la meilleure branche de la foi, comme l'indique ce hadith : « *La foi se compose de plus de soixante dix branches, ou plus de soixante, dont la meilleure reste la parole lâ ilâha illa-Llah. La moindre de ces branches consiste à ôter un obstacle du chemin.* »

- C'est pour la propagation de cette parole qu'Allah a instauré le jihad. Ainsi le Messenger d'Allah ﷺ a déclaré :

« *On m'a ordonné de livrer bataille contre les hommes afin qu'ils témoignent qu'il n'existe pas de véritable divinité hormis Allah, et que Mohammad est le Messenger d'Allah ; qu'ils accomplissent la salât et s'acquittent de la zakât. Ce n'est qu'à ces conditions, que leur sang et leurs biens seront épargnés de moi, et ce, dans les limites de l'islam. C'est à Allah qu'appartiendra ensuite de les juger dans l'autre monde.* »

- On apprend dans une tradition prophétique que grâce à cette parole de foi les registres des mauvaises actions pourront être effacés. Ainsi dans le hadith dit du *billet*, 'Abd Allah b. 'Amrû b. Al-'Âs, a relaté ceci : « *Le Jour du Jugement, Allah choisira un homme de ma Communauté qu'Il jugera publiquement. On déploya à l'encontre de ce dernier quatre-vingt dix-neuf rouleaux, dont chacun sera étendu à perte de vue. On lui demandera alors : que nies-tu de ce que contiennent ces registres ? Mes scribes qui ont enregistré tes actes t'ont-ils lésé ? Non, ô, Seigneur, répondra l'homme. Possèdes-tu un alibi à présenter ? lui demandera-t-on à nouveau. Non, ô, Seigneur, répliquera le coupable. On lui annoncera alors : pourtant tu détiens bien auprès de nous une bonne action, et en ce jour tu ne peux subir aucun préjudice. On présentera alors un billet sur lequel*

1. Muslim, kitâb al-'imân, n° 35.

2. Al-Bukhârî, kitâb al-'imân, n° 25.



sera inscrit je témoigne qu'il n'existe pas de véritable divinité, hormis Allah, et je témoigne que Mohammad est Son serviteur et Son Messenger. Apporte par ici ce papier afin qu'il soit pesé sur la balance de tes actions, lui ordonnera-t-on. Mais l'homme protestera : Mais Seigneur que pourrait bien peser ce simple billet face à ces rouleaux ? Fais ce qu'on te dis, car tu ne seras pas lésé, lui commandera Allah. On déposera alors tous les registres de ses méfaits sur un plateau de la balance, tandis que sur l'autre on placera le billet. C'est alors que de ce dernier fera pencher vers lui la balance et que les rouleaux seront dispersés. Rien n'a plus de poids que le Nom d'Allah'. »

3. La meilleure formule d'évocation et de rappel d'Allah : lâ ilâha illa-Llah.

Un des actes d'adoration parmi les plus nobles et méritoires qui rapproche d'Allah est celui de Son rappel et de Son évocation. Sa rétribution est la plus avantageuse, tandis que sa pratique est chose aisée, pour celui à qui Allah la facilite. Cela étant dit, il faut savoir que la meilleure formule de rappel, après la lecture du noble Coran, est : *lâ ilâha illa-Llah*, qui est la parole du *tawhîd*. Un dire du Messenger d'Allah ﷺ confirme cela, dans lequel ce dernier a affirmé : « *La meilleure formule de rappel est lâ ilâha illa-Llah* ». »

Chaque musulman a le devoir de connaître la signification de la parole de l'unicité, ainsi que ses conditions, et toutes les questions qui découlent de la *shahâdah*. C'est par ce témoignage que l'individu devient musulman, elle sépare donc l'islam de la mécréance. En outre, le noble Coran a enjoint le meilleur des hommes, le Messenger ﷺ, d'apprendre tout ce qui relève de cette formule et d'y croire fermement :

« *Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité à part Allah, et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. Allah connaît vos activités (sur terre) et votre lieu de repos (dans l'au-delà).* »
Mohammad : 19

Allah a dénoncé ceux qui se détournent par orgueil de la *shahâdah* et qui refusent ainsi de mettre en pratique ses implications :

« *Quand on leur disait : "Point de divinité à part Allah", ils se gonflaient*

1. Tirmidhî dans al-jâmi', n° 2639.

2. Tirmidhî dans al-jâmi', n° 3383, selon Tirmidhî, le hadith est *hasan sahih* gharîb.



d'orgueil, (36) et disaient : "Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ?" » As-Sâffât (Les Rangées) : 35-36

On retrouve également dans le noble Coran la mention des répercussions directes du témoignage de foi sur la croyance en les attributs d'Allah :

« Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même 'al-Qayyum'. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. A Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. Son Trône 'Kursiy' déborde les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand. » Al-Baqarah (La Vache) : 255

« C'est Lui le Vivant. Point de divinité à part Lui. Appelez-Le donc, en Lui vouant un culte exclusif. Louange à Allah, Seigneur de l'univers ! » Ghâfir (Pardonneur) : 65

La Révélation nous informe également qu'Ibrahim compte parmi ceux qui s'étaient acquittés fidèlement des conditions de ce témoignage de foi :

« Et lorsqu'Ibrahim dit à son père et à son peuple : "Je désavoue totalement ce que vous adorez, (27) à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera". (28) Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ? » Az-Zukhrûf (L'Ornement) : 26-28

4. Le rayonnement de la *shahâdah* dissipe les ténèbres du cœur.

Lâ ilâha illa-Llah possède un rayonnement dans le cœur de l'homme qui en fonction de son éclat en dissipe les brumes du péché. Elle génère une lumière, dont l'intensité diffère d'un individu à l'autre, et qu'Allah Seul peut déceler. Chez certains, cette lumière brille tel un soleil dans le cœur, et chez d'autres, tel un astre flamboyant. Elle ressemble encore à un immense brasier ardent chez les uns, ou un luminaire plus ou moins resplendissant chez les autres. C'est pour cela que le Jour du Jugement, un rayonnement apparaîtra devant ou à droite des croyants. Son éclat sera fonction de cette lumière que la *shahâdah* aura générée en eux, grâce à leur connaissance et leurs actions.

Cette lumière possède la capacité, en fonction de son intensité, de dissoudre le scepticisme et la concupiscence. L'homme pénétré de cette lumière à l'éclat intense peut alors parvenir à se mettre définitivement à



l'abri de toute allégation, de toute passion et de tout péché. Il devient alors le monothéiste sincère, qui voue à Allah un culte exclusif et sur lequel le doute, les penchants et la transgression n'exercent plus de prise. Son cœur devient alors un vaste espace protégé dans lequel les voleurs de *ḥasanât* sont pourchassés. Ces brigands ne peuvent alors lui subtiliser qu'en profitant d'un instant d'inattention passager, auquel personne n'échappe d'ailleurs. Mais lorsqu'il retrouve sa vigilance, et qu'il prend conscience qu'on vient de le spolier, il s'active pour récupérer ce dont le voleur l'a dépouillé. Il retrouvera ainsi son *bien*, et il en acquerra aussi peut-être un plus important. Ainsi se comporte ce croyant au cœur rayonnant de foi avec les brigands parmi les djinns et les hommes, à la différence de celui qui leur ouvre la porte du coffre et leur tourne ensuite le dos.

5. La concordance entre lâ ilâha illa-Llah et c'est Toi Seul que nous adorons.

Le témoignage de foi inclut la signification du verset 5 de la sourate Al-Fâtihah :

« *C'est Toi seul que nous adorons et de Toi seul [pour cela] nous implorons assistance.* » Al-Fâtihah (L'Ouverture) : 5

Ce verset comporte de nobles significations. Il révèle que la création et l'ordre divin renferment l'aisance et la facilité en ce monde et dans l'autre. Il indique le noble but, et le meilleur moyen de l'atteindre. Allah est donc l'objet légitime de toute adoration, et en dehors de Lui, personne ne peut procurer assistance dans le cheminement vers cet objectif suprême. Ce verset résume donc à lui seul deux composantes du *tawḥîd* : *ar-rubûbiyyah* (la seigneurie) et *al-'ulûhiyyah* (la dévotion exclusive d'Allah). Il contient la mention des Noms divins *ar-rabb* et *Allah*. Ce dernier renvoie à la dévotion (*al-'ulûhiyyah*), tandis que le premier renvoie à la seigneurie, le Seigneur étant Celui Duquel on implore ici l'assistance pour obtenir, par sa miséricorde, la guidée vers le droit chemin. Le début de la sourate mentionne les Noms divins : Allah, Ar-Rabb (Le Seigneur) et Ar-Rahmân et cela concorde avec la requête du serviteur, en quête de l'adoration d'Allah, de Son soutien et de Sa guidée. Seul Allah peut dispenser ces trois choses, et Seul Allah par Son soutien permet à l'individu de s'acquitter de l'adoration et d'obtenir la guidée.

6. Les conditions de validité de *lâ ilâha illa-Llah*.

Compte tenu du fait que beaucoup n'ignorent pas le sens de la profession de foi, qui signifie que Seul Allah est digne d'être adoré, et qu'un grand nombre comprend son importance, nous évoquerons ici les conditions de sa validité.

Qu'Allah fasse miséricorde à Wahb b. Munabih qu'on interrogea un jour en ces termes : « Mais la profession de foi n'est-elle pas la clé du Paradis ? Certes, répondit-il, avant d'ajouter, mais à l'instar de toute clé, elle possède des dents sans lesquelles elle ne peut ouvrir la porte¹. »

Ces *dents* constituent les conditions de validité de la *shahâdah*, et certains théologiens en ont dénombré sept. Bien entendu, il ne s'agit pas simplement de les énumérer et de les mémoriser. Beaucoup de simples croyants sont incapables de les mentionner, tandis que leur comportement et leur pratique religieuse les reflètent au quotidien. En revanche, on rencontre d'autres musulmans qui les récitent d'une traite tout en enfreignant ses conditions, et Allah accorde son agrément à qui Il veut.

Voici dans ce qui suit l'énumération concise de ces conditions, accompagnées de leurs preuves légales islamiques, tirées du Livre d'Allah et de la Sunnah.

a. *La connaissance de sa signification (du désaveu et de l'affirmation), en opposition à l'ignorance.*

« Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité à part Allah, et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. Allah connaît vos activités (sur terre) et votre lieu de repos (dans l'au-delà). » Mohammad : 19

« Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage ! » Âli-'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 18

Dans son recueil de Traditions authentiques, l'imam Muslim a répertorié cette parole du Messager d'Allah ﷺ : « Celui qui quitte ce monde en sachant qu'il n'existe pas de véritable divinité hormis Allah, entrera au Paradis². »

b. *La conviction qui exclut le moindre doute.*

Celui qui prononce la *shahâdah* doit le faire en toute conviction en ayant conscience de ses implications :

1. Al-Bukhârî dans son recueil authentique (1/417).

2. Muslim, n° 26.



« Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques. » Al-Hujurât (Les Appartements) : 15

L'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : *« Celui qui déclare, qu'Allah Seul est digne d'être adoré, et que je suis Son Messager, et qui rencontre Allah pleinement convaincu de cela, entrera au Paradis'. »*

c. *L'adhésion totale, par le cœur et la parole, aux principes qu'elle sous-tend.*

Allah a relaté dans Son Livre, à ce propos, le sort respectif qu'Il avait réservé à ceux qui firent bon accueil à la foi et à ceux qui la rejetèrent :

« Nous avons effectivement envoyé avant toi des Messagers vers leurs peuples et ils leur apportèrent les preuves. Nous Nous vengeâmes de ceux qui commirent les crimes [de la négation]; et c'était Notre devoir de secourir les croyants. » Ar-Rûm (Les Romains) : 47

« Ensuite, Nous délivrerons Nos Messagers et les croyants. C'est ainsi qu'il Nous incombe [en toute justice] de délivrer les croyants. » Yûnus :103

Le Prophète de l'islam ﷺ a proposé cette parabole : *« La guidance et la science qu'Allah m'a chargé de transmettre aux hommes sont comparables à une pluie abondante qui s'est abattue sur une contrée. Elle atteignit alors une terre saine, qui après en avoir reçu les nuées, produisit en abondance végétation et plantes. Cette pluie tomba ensuite sur un sol aride, qui retint l'eau pour le bénéfice des hommes qui se désaltérèrent, abreuvèrent leurs bétails et irriguèrent leurs plantations. Puis enfin, elle se déversa sur un sol totalement stérile qui n'en conserva rien et n'autorisa la pousse d'aucune herbe. Ainsi s'applique cette parabole à celui qui a acquis la compréhension de l'islam, qui a tiré profit de mes enseignements, appris et pratiqué, et à celui qui en revanche n'y a pas accordé la moindre attention et n'a pas accueilli favorablement la guidance qu'Allah m'a chargé de transmettre². »*

d. *L'observance des implications de la shahâdah, qui exclut l'abandon de la pratique.*

« Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, tout

1. Muslim, n° 31.

2. Al-Bukhârî, dans son recueil authentique, n° 2282.



en se conformant à la Loi révélée et suivant la religion d'Ibrahim, homme de droiture ? Et Allah avait pris Ibrahim pour ami privilégié. » An-Nissâ' (Les Femmes) : 125

e. La sincérité, qui exclut le simulacre.

La parole doit donc refléter ce que contient réellement le cœur :

« Alif-Lâm-Mîm. Les hommes pensent-ils que Nous les laisserons affirmer qu'ils croient sans éprouver leur foi ? Nous avons, en vérité, éprouvé leurs devanciers. Allah distinguera de cette manière ceux qui sont sincères des menteurs. » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 3

Le Messager d'Allah ﷺ nous a informé que : *« L'Enfer est interdit à quiconque déclare, en toute sincérité, que Seul Allah est digne d'adoré et que Mohammad est Son Envoyé'. »*

f. La pureté d'intention.

Qui consiste à débarrasser ses bonnes actions de toute forme de *shirk* qui entache l'intention :

« C'est à Allah qu'appartient la religion pure. Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent) : "Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah". En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat. » Az-Zumar (Les Groupes) : 3

« Nous t'avons fait descendre le Livre en toute vérité. Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif. » Az-Zumar (Les Groupes) : 2

« Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture. » Al-Bayyinah (La Preuve) : 5

Dans une Tradition prophétique, on a rapporté la parole du Prophète ﷺ suivante : *« Celui qui déclare qu'il n'existe pas de véritable divinité hormis Allah, animé d'une intention pure, bénéficiera en priorité de mon intercession². »*

L'Envoyé d'Allah ﷺ a également dit : *« Allah épargnera de l'Enfer celui qui déclare qu'il n'existe pas de véritable divinité hormis Allah, avec pour seule intention de rechercher Son agrément³. »*

1. Al-Bukhârî, dans son recueil authentique, kitâb al-'ilm, n° 128 ; Muslim, dans son Sahih, kitâb al-'imân, n° 32.

2. Al-Bukhârî, kitâb al-'ilm, dans son recueil authentique, n° 99.

3. Al-Bukhârî, kitâb aṣ-ṣalâh, dans son recueil authentique, n° 415 ; Muslim, kitâb al-masâjid, dans son recueil authentique, n° 33.



g. L'amour.

Aimer la parole du *tawhîd*, ses implications, ceux qui la mettent en pratique et la respectent constitue une condition de sa validité. Par conséquent, le désaveu et la détestation de tout ce qui s'y oppose découlent également de cette condition :

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. Quand les injustes verront le châtement, ils sauront que la force tout entière est à Allah et qu'Allah est dur en châtement !... » Al-Baqarah (La Vache) : 165

Le Messager d'Allah ﷺ nous explique ce pilier de la *shahâdah* comme suit :

« Trois choses procurent à l'individu la douceur de la foi : un amour pour Allah et Son Prophète qui surpasse celui de tout autre chose ; le fait de n'aimer son prochain que pour Allah ; une répulsion vis-à-vis de la mécréance après qu'Allah en ait extirpé l'individu qui fait détester à ce dernier d'y retourner comme il répugne à être précipité dans les flammes¹. »

Dans un autre hadith, le Mustafa ﷺ a déclaré : *« Le véritable croyant est celui dont l'amour pour moi surpasse celui de ses enfants, de ses parents et de toutes les personnes sur terre². »*

L'amour d'Allah n'atteint son aboutissement que lorsque l'homme aime ce qu'Allah aime, et déteste ce qui déplaît au Seigneur. Or, la connaissance de tout cela reste subordonnée à l'observance de la voie prophétique et à l'attachement à la personne du Messager d'Allah ﷺ. Par conséquent, l'amour d'Allah implique de facto d'aimer l'Envoyé ﷺ et d'observer son exemple.

Celui qui concrétise par la pratique ces conditions de la *shahâdah* et qui s'éloigne de ce qui s'y oppose récoltera alors le pardon pour ses fautes, avec l'aide d'Allah.

7. Le témoignage de foi et le principe de l'allégeance et du désaveu.

L'allégeance repose sur l'amour, tandis que le désaveu découle de l'aversion que l'on éprouve envers autrui. L'observance de ce principe générale chez l'individu des attitudes spirituelles et des comportements parti-

1. Al-Bukhârî, kitâb al-'imân, dans son recueil authentique, n° 16 ; Muslim, kitâb al-'imân, dans son recueil authentique, n° 43.

2. Al-Bukhârî, kitâb al-'imân, dans son recueil authentique, n° 15



culiers qui reflètent alors la concrétisation de ce fondement d'allégeance et d'adversité chez le croyant. Parmi ces comportements citons à titre d'exemple : la distanciation ou le rapprochement ; l'entraide ou le jihad ; l'émigration, etc.

Dès lors, ce principe d'*al-wala' wal barâ'*, constitue également une implication de la *shahâdah*, ainsi que le noble Coran nous le fait savoir :

« *Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour.* » Âli-'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 28

« *Vous qui croyez ! Ne prenez pas les juifs et les chrétiens pour alliés. Ils sont alliés les uns aux autres. Quiconque, parmi vous, déciderait de s'allier à eux deviendrait l'un des leurs. Allah, en vérité, ne saurait guider les impies.* » Al-Mâ'idah (La Table) : 51

Ce fondement est également confirmé par la Tradition prophétique qui renferme cette parole du Prophète ﷺ : « *Le lien le plus solide de la foi, consiste à aimer et à détester pour Allah.* »

Le Prophète Ibrahim, paix sur lui, nous a légué un exemple de ce qui illustre parfaitement le sens de l'allégeance envers le Seigneur et envers la foi et envers les croyants. Il a également montré ce qu'impliquent le désaveu et l'adversité envers les ennemis d'Allah, dont son propre père. Mais l'attitude d'Ibrahim envers son peuple n'est pas différente de celle des autres Messagers. Ainsi, il débuta sa mission par des sermons avenants durant lesquels il invitait à l'adoration d'Allah et à reconnaître Son unicité. Il expliquait également à son peuple la nécessité de renier le *taghût*, tout ce qui est vénéré en dehors d'Allah. Le noble Coran nous décrit tout cela :

« *Et mentionne dans le Livre, Ibrahim C'était un très véridique et un Prophète (42) Lorsqu'il dit à son père : "ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ? (43) Ô mon père, il m'est venu de la science ce que tu n'as pas reçu ; suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite. (44) Ô mon père, n'adore pas le Diable, car le Diable désobéit au Tout-Miséricordieux. (45) Ô mon père, je crains qu'un châtement venant du Tout-Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable". (46) Il dit : "ô Ibrahim, aurais-tu du dédain pour mes divinités ? Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps". (47) "Paix sur*



toi”, dit Ibrahim. “J’implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il a m’a toujours comblé de Ses bienfaits. (48) Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d’Allah, et j’invoquerai mon Seigneur. J’espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur”. (49) Puis, lorsqu’il se fut séparé d’eux et de ce qu’ils adoraient en dehors d’Allah, Nous lui fîmes don d’Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un Prophète. » Mariam : 41-49

Ainsi fut le point de départ de la mission prophétique de l’Intime du Raḥmân, qui s’adressa, au départ, avec sollicitude à ses proches. Cependant en l’absence d’accueil favorable de son message, il dû s’éloigner du mensonge et de ses sympathisants. Il espérait par cette attitude les inciter à renoncer à leur égarement et les mener à réfléchir à la nouveauté qu’il leur apportait. Ce comportement constituait aussi un moyen pour l’apôtre de se désolidariser de leur conduite déviante. Il afficha ainsi son désaveu car il se trouvait alors contraint de les côtoyer et ne possédait pas encore les moyens d’émigrer et de quitter son peuple.

La Révélation coranique poursuit le récit de la mission prophétique d’Ibrahim et nous explique que ce dernier déploya toute sorte d’arguments et de preuves pour tenter de convaincre son peuple :

« Et récitez-leur la nouvelle d’Ibrahim : (70) Quand il dit à son père et à son peuple: “Qu’adorez-vous ?” (71) Ils dirent : “Nous adorons des idoles et nous leurs restons attachés”. (72) Il dit : “Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez ? (73) ou vous profitent-elles ? ou vous nuisent-elles ?” (74) Ils dirent : “Non ! mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi”. (75) Il dit : “Que dites-vous de ce que vous adoriez...? (76) Vous et vos vieux ancêtres ? (77) Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l’univers, » Ash-Shu‘râ’ (Les Poètes) : 69-77

Puis lorsqu’Ibrahim constata que ses concitoyens ne détenaient aucune justification à leurs pratiques fétichistes, mais qu’ils se contentaient uniquement d’imiter aveuglément leurs ancêtres, il déclara son désaveu vis-à-vis de leurs fausses divinités :

« Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : “Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d’Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l’inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu’à ce que vous croyiez en Allah, seul”. Exception faite de la parole d’Ibrahim [adressée] à son père : “J’implorerai certes, le pardon [d’Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour



toi auprès d'Allah". "Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir." » Al-Mumtahānah (L'Épreuve) : 4

La foi d'Ibrahim, paix sur lui, représente ce que nos respectables théologiens musulmans ont décrit par l'expression suivante : « L'allégeance sans le désaveu n'existe pas, et une allégeance qui n'engendre pas d'adversité reste inacceptable ».

Voici pourquoi Allah a mentionné l'attitude du chef des monothéistes [Ibrahim] qui déclara face à son peuple :

« [...] sachez que je les désavoue, adorant uniquement le Seigneur de la Création, » *Ash-Shu'arā'* (Les Poètes) : 77

Ainsi l'Intime d'Allah ne pouvait prétendre à une allégeance totale et réelle envers son Créateur, sans afficher publiquement son désaveu et son hostilité envers les ennemis de son Seigneur. L'allégeance n'est en réalité due qu'à Allah Seul, et cette dernière ne peut être envisagée sans le désaveu de tout ce qu'on vénère en dehors du Seigneur :

« Et lorsqu'Ibrahim dit à son père et à son peuple : "Je désavoue totalement ce que vous adorez, 27. à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera". 28. Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ? » *Az-Zukhruf* (L'Ornement) : 26-28.

Ibrahim, par cette parole qu'il légua à sa descendance, confirma le principe de l'allégeance et du désaveu. Après lui, les Prophètes devaient hériter les uns des autres, de ce credo. Ce fondement procède dès lors de la profession de foi *lâ ilâha illa-Llah*, que le chef du monothéisme transmet en héritage à tous ses suiveurs jusqu'au Jour Dernier.

Mais cette attitude de désaveu provoqua la colère des tyrans qui décidèrent d'éliminer le Prophète. Cette réaction reste d'ailleurs habituelle de la part de ces derniers, qui en tout temps, ont cherché à faire taire les prédicateurs, dont le seul crime consiste à inviter à l'adoration exclusive d'Allah. On dressa alors pour Ibrahim un immense bûcher. Mais c'était sans compter sur la bienveillance et la protection qu'Allah avait réservées à son ami intime et sincère. Les flammes dans lesquelles on précipita Ibrahim, par ordre divin, procurèrent à ce dernier fraîcheur et sérénité :

« Ils dirent : « Qu'un bûcher soit dressé et qu'il soit jeté dans le brasier ! » Ils voulurent lui nuire, mais ce sont eux que Nous avons humiliés. » *As-Saffât* (Les Rangées) : 98



Vaincus face aux arguments et aux preuves décisives que déployait Ibrahim durant les débats et discussions, les idolâtres désarmés eurent recours à la force et à l'autorité pour tenter de défendre leur égarement et leur tyrannie. Mais Allah rendit leur ruse vaine. Il éleva Sa parole et Il fit prévaloir son Din et Son argument :

« *Ils dirent: “Brûlez-le Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles)”. (69) Nous dîmes : “ô feu, sois pour Ibrahim une fraîcheur salutaire”. (70) Ils voulaient ruser contre lui, mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants.* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 68-70

Le noble Coran viendra par la suite apporter comme recommandations divines au sceau des Prophètes Mohammad ﷺ de suivre les traces de la nation d'Ibrahim :

« *Puis Nous t'avons révélé de suivre la religion d'Ibrahim, monothéiste pur et sincère qui ne fut point du nombre des païens.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 123

« *Dis : Allah énonce la vérité. Suivez donc la voie d'Ibrahim, monothéiste pur et sincère qui ne fut point du nombre des païens.* » Âli-'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 95

« *Ils disent : “Soyez juifs ou chrétiens, vous suivrez le droit chemin.” Réponds-leur : “Nous professons, au contraire, la religion d'Ibrahim, monothéiste pur et sincère qui ne fut point du nombre des païens.”* » Al-Baqarah (La Vache) : 135

« *Les hommes les plus en droit de se réclamer d'Ibrahim sont ceux qui ont suivi fidèlement sa voie, ainsi que ce Prophète et ceux qui ont la foi. Allah est le Maître et Protecteur des croyants.* » Âli-'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 68

« *Qui professe meilleure religion que celui qui se soumet à Allah tout en faisant le bien et qui suit la voie d'Ibrahim, monothéiste pur et sincère qu'Allah a élu et entouré de Son amour ?* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 125

« *Luttez de toutes vos forces pour la cause d'Allah. C'est Lui qui vous a choisis, ne vous imposant aucune gêne dans l'exercice de votre religion, celle de votre ancêtre Ibrahim. C'est Lui qui, dans les Écritures précédentes, vous a désignés comme les « soumis », ainsi que dans ce Livre, afin que le Messager témoigne contre vous et que vous portiez vous-mêmes témoignage contre les nations. Accomplissez donc la prière, acquittez-vous de l'aumône et attachez-vous exclusivement à Allah en cherchant refuge auprès de Lui. Il est votre seul Maître. Quel bon Maître et quel puissant Protecteur !* » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 78



« *Qui donc peut se détourner de la voie d'Ibrahim sinon un être insensé, indifférent au salut de son âme ? Nous l'avons, en vérité, élu ici-bas et il sera, dans l'au-delà, parmi les vertueux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 130

Tous ces passages coraniques qui s'adressent à la Nation de Mohamad ﷺ et qui décrivent l'attitude d'Ibrahim ont pour vocation de servir de modèle pour les musulmans. Ces derniers peuvent alors tirer des leçons en matière de dévotion sincère et exclusive d'Allah et de confiance en Lui. Ces versets dévoilent l'exemple qu'Ibrahim a laissé en matière d'observance du principe de désaveu de la mécréance, et de l'adversité que l'on doit afficher envers le mensonge et ses partisans.

Les cas semblables, qui démontrent que ce fondement d'*al-walâ' wal barâ'* compte parmi les implications de *lâ ilâha illa-Llah*, restent très nombreux. L'histoire de Noé et son attitude envers son épouse, parmi d'autres, illustrent bien cela.

La *shahâdah* avait ainsi réuni Suhayb le Romain, Bilâl l'Éthiopien, Salmân le Perse et Abû Bakr l'Arabe qurayshite sous une même bannière. Le sectarisme tribal, ethnique ou nationaliste avait été aboli, par ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : « *Abandonnez l'esprit tribal, car ce n'est qu'une pensée nauséabonde*¹. » Il dit encore : « *N'est pas des nôtres, celui qui défend l'esprit de clan, ou celui qui s'engage dans les luttes tribales, ou encore celui qui meurt pour cette cause*². »

La biographie prophétique ainsi que celle de ses vertueux Compagnons demeurent les modèles les plus édifiants à ce propos et constituent des exemples de guidance et de réforme pour celui qui suit et accepte la voie droite.

8. Les répercussions de la parole du *tawhîd*.

La profession de foi de l'islam influence le quotidien du croyant. Nous citerons quelques-uns de ses effets dans ce qui suit :

- La *shahâdah* confère au croyant une certaine ouverture d'esprit que ne possède pas l'idolâtre ou celui qui rejette la foi islamique ;

- La croyance en *lâ ilâha illa-Llah* fait naître un sentiment d'estime de soi et de dignité que rien d'autre ne procure de façon comparable. En effet

1. Al-Bukhârî, kitâb tafsîr al-qur'ân, n° 4905 ; Muslim, kitâb al-barr wa aṣ-ṣilah wal -âdâb, n° 2584.

2. Abû Dâwûd dans As-Sunan, kitâb al-adab, n° 5121, révisé par Mohammad Muhyiddîn Abd Al-Ḥamîd, Al-Maktabah Al-'Aṣriyah, Beyrouth.



la foi en Allah, qui Seul peut profiter aux hommes ou leur nuire ; qui fait vivre ou mourir ; Le Sage, le Puissant, Le Détenteur de la Royauté absolue, extirpe du cœur la peur des créatures. Dès lors, l'individu ne courbe plus l'échine devant les hommes, il s'humilie et ne tend la main que devant son Créateur. La seule crainte qu'éprouve le croyant, il la ressent face à la Grandeur et à la Puissance d'Allah, contrairement à l'idolâtre, au mécréant ou à l'athée ;

- La parole du *tawhîd* conduit le croyant vers l'humilité sans avilissement ; et vers la dignité sans vanité ;

- La croyance en ce témoignage lui inspire aussi la certitude que la seule voie de salut consiste à réformer son âme par les bonnes actions. Le *mushrik* et l'impie quant à eux voient leur vie s'égrener dans la poursuite de vains espoirs. Ainsi, parmi ces derniers certains s'imaginent que le *fil* de Dieu est mort crucifié pour expier les fautes du monde. D'autres prétendent qu'ils sont les *enfants de Dieu* et ses préférés, et qu'ils ne seront donc pas châtiés pour leurs péchés. Une partie des mécréants recherchent, auprès d'Allah, l'intercession de personnes de rang ou vertueuses. D'autres personnes égarées adresseront à de fausses divinités vœux pieux et sacrifices rituels pensant ainsi s'être acheté un alibi pour leurs forfaitures à venir. L'athée, quant à lui, suppose qu'il dispose en ce monde d'une totale liberté, et qu'il s'est affranchi de la Loi divine. En réalité, il a érigé ses propres penchants et instincts comme divinités desquelles il est devenu un esclave obéissant ;

- Celui qui déclare l'unicité d'Allah ne connaît pas l'abattement, et le désespoir ne se fraye pas de chemin jusqu'à lui. Il sait que les trésors des cieux et de la terre demeurent entre Les Mains du Créateur. Cette certitude lui procure alors sérénité, et espoir, même s'il se retrouve en proie au rejet ou au mépris et confronté aux vicissitudes de la vie ;

- La profession de foi de l'islam inspire à l'individu grande résolution et courage, ainsi que persévérance et patience lorsqu'il s'engage dans des actions de grand mérite au service d'Allah. Il ressent alors la présence puissante du Roi des cieux et de la terre. Sa persévérance et son engagement, qui découlent de sa foi, deviennent alors aussi solides qu'une montagne imposante. La force et la résolution, dont les idolâtres et les impies peuvent faire preuve, ne possèdent rien de comparable ;

- *Lâ ilâha illa-Llah*, insuffle en l'homme le courage et emplit son cœur d'audace, car la lâcheté et la volonté défailante ont pour origine deux maux :



* l'amour des biens et de la famille ;

* la conviction que le destin de l'homme ne réside pas entre les Mains d'Allah, mais que le pouvoir de vie et de mort appartient aux créatures.

Or, la profession de foi libère l'homme des attaches mondaines. Le croyant comprend alors qu'Allah reste L'Unique Détenteur de sa propre personne et de ses biens. Il se sent alors disposé à sacrifier ce qu'il possède de plus précieux pour gagner la Satisfaction de Son Maître. Le *tawhîd* débarrasse aussi le cœur de l'homme de la croyance selon laquelle un autre qu'Allah détiendrait le droit de vie ou de mort sur les individus. Le croyant sait alors que personne ne peut ôter vie d'un quelconque être vivant, si l'heure de ce dernier n'a pas encore sonné. Voici pourquoi le plus courageux et le plus audacieux des hommes ne peut être que celui qui croit en Allah. Les régiments en rangs alignés, les épées dégainées et les pluies de projectiles et de bombes ne l'effraieront jamais ;

- La foi en *lâ ilâha illa-Llah* élève le statut de l'homme. Elle le rend digne et lui procure le contentement. Son cœur est alors préservé des souillures de la convoitise et de l'avidité, de la jalousie et de la bassesse, etc., et autres défauts détestables ;

- Le respect des prescriptions divines découle bien sûr de la profession de foi. Le croyant veille donc à l'observance de la Loi d'Allah. Le musulman croit en effet en l'omniscience du Créateur, plus proche de Ses serviteurs que ne l'est leur veine jugulaire. Il a donc conscience qu'il ne peut échapper au châtement d'Allah, quand bien même il pourrait se soustraire à celui de tous les hommes. Le respect des commandements d'Allah et des limites qu'Il a instaurées reste proportionnel à la conviction de l'individu vis-à-vis de ce credo, qui empêche l'homme de transgresser les interdits du Seigneur. Le croyant s'empressera plutôt vers l'accomplissement des actes louables que son Maître a ordonnés. Par conséquent, le serviteur qu'Allah a gratifié d'une grande foi en *lâ ilâha illa-Llah* est en réalité celui qui obéit et se conforme aux injonctions divines. Cela constitue d'ailleurs l'essence de l'islam [soumission], et c'est en cela que réside la force de cette religion. Tous les autres piliers de la foi islamique et les prescriptions reposent sur ce principe et trouvent leur force également en ce fondement, sans lequel l'islam n'existe plus.

* * * *



PARTIE 2

La démonstration de l'existence d'Allah

Le noble Coran ne débat pas directement de l'opinion de ceux qui renient l'existence du Créateur, car croire en ce dernier relève en réalité d'une nécessité que la raison ne peut remettre en cause. Cette question ne représente pas un problème théorique qui requiert l'exposé de preuves et d'évidences.

En effet, l'empreinte indique en soi l'existence de celui qui l'a laissée, et cela est tout naturellement admis par la raison. Ainsi on ne peut concevoir, par exemple, la présence d'un effet, aussi insignifiant soit-il, sans envisager une origine. Comment, dès lors, prétendre le contraire lorsqu'on observe cet univers gigantesque !? Voici pourquoi la Révélation coranique ne s'est pas étendue sur le sujet, même lorsque Pharaon nia l'existence du Seigneur de la création :

« *“Et qu'est-ce que le Seigneur de l'univers ?” dit Pharaon.* » Ash-Shu'arâ (Les Poètes) : 23

« *Et Pharaon dit : “ô notables, je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi. Haman, allume-moi du feu sur l'argile puis construis-moi une tour peut-être alors monterai-je jusqu'au Dieu de Moïse. Je pense plutôt qu'il est du nombre des menteurs”.* » Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 38

« *Et Pharaon dit : “ô Haman, bâtis-moi une tour, peut-être atteindrai-je les voies, 37. les voies des cieux, et apercevrai-je le Dieu de Moïse; mais je pense que celui-ci est menteur”. Ainsi la mauvaise action de Pharaon lui parut enjôlée; et il fut détourné du droit chemin; et le stratagème de Pharaon n'est voué qu'à la destruction.* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 36-37

Moïse n'accorda pas grande importance aux allégations athéistes de Pharaon, mais il se comporta avec le tyran comme si ce dernier croyait



effectivement en un Créateur. Ainsi le noble Coran nous informe que le Prophète Moïse, paix sur lui, lui dit :

« ... *“Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes ; et certes, ô Pharaon, je te crois perdu”*. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 102

La Révélation coranique attribua plutôt ce reniement de la part de Pharaon à son tempérament arrogant et obstiné :

« *Ensuite, Nous envoyâmes Moïse et son frère Aaron avec Nos prodiges et une preuve évidente, 46. vers Pharaon et ses notables mais ceux-ci s'enflèrent d'orgueil; ils étaient des gens hautains. 47. Ils dirent : “Croirons-nous en deux hommes comme nous dont les congénères sont nos esclaves”*. » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 45-47 ;

et le noble Coran réitère ce point dans cet autre passage qui suit :

« *Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude. Regarde donc ce qu'il est advenu des corrupteurs*. » An-Naml (Les Fourmis) : 14

Cela étant dit, rappelons que la société dans laquelle la Révélation coranique fit son apparition, était majoritairement idolâtrique, tandis que dans certains endroits résidaient des gens du Livre (juifs et chrétiens), qui parfois ne constituaient qu'une minorité. Nous savons, bien sûr, que ces derniers ne niaient pas l'existence du Créateur. Quant aux idolâtres, malgré le culte qu'ils vouaient à leurs stèles, ils n'avaient pas renié le Seigneur de la création. Le noble Coran confirme cela à leur sujet, à plusieurs endroits :

« *Si tu leur demandes : “Qui a créé les cieux et la terre ?”, ils diront, certes : “Allah !” Dis : “Louange à Allah !”. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas*. » Luqmân : 25

« *Quand une vague les recouvre comme des ombres, ils invoquent Allah, vouant leur Culte exclusivement à Lui ; et lorsqu'Il les sauve, en les ramenant vers la terre ferme, certains d'entre eux deviennent réticents; mais, seul le grand traître et le grand ingrat renient Nos signes*. » Luqmân : 32

On comprendra dès lors que la Révélation coranique se soit dispensée d'aborder ce sujet avec ces catégories de personnes. D'ailleurs, même à l'extérieur de ces milieux, l'athéisme demeurait inexistant. Ash-Shahrastânî a ainsi rapporté :



Concernant l'opinion qui soutient l'inexistence d'un Créateur, Omniscient, Puissant et Sage, je n'ai pas connaissance que quiconque aurait soutenu ce dire, et j'ignore même si quelqu'un a pu défendre une telle idée. On a certes rapporté l'avis de quelques marginaux parmi les membres de la secte dite *ad-dahriyyah*, mais même chez ces derniers on n'a pas relaté qu'ils reniaient l'existence du Créateur. La réalité est que l'instigateur de ce mouvement reconnaissait l'existence du Seigneur¹.

La question de l'existence du Créateur ne constitue donc pas un problème théorique qui s'appuie sur une argumentation. Cependant, bien que le noble Coran n'aborde pas ouvertement ce thème sous forme de discussion, Il contient un grand nombre de preuves qui démontrent l'existence d'Allah. Dans la plupart des cas toutefois, les arguments coraniques sont présentés dans la perspective de l'unicité, de la prophétie et de la croyance en la Résurrection. Dans ce qui suit, nous présentons quelques-unes des évidences que renferme le Livre d'Allah.

1. La preuve de la création

Pour résumer cet argument, nous pouvons dire que cette création avec tout ce qu'elle englobe témoigne par elle-même de l'existence du Créateur, Al-'Alî (*Très-haut*), Al-Qadîr (*Omnipotent*) :

« Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ? (36) Ou ont-ils créé les cieux et la terre? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction. » At-Tûr : 35-36

Allah s'adressant aux sceptiques leur fait la démonstration suivante : vous existez et ne pouvez nier cette réalité. Les cieux et la terre sont également présents. Or, la raison admet comme une évidence qu'à l'origine de tout existant se trouve nécessairement une cause. Même le gardien de chameaux reconnaît ce fait. Il déduira donc en voyant une crotte de son camélidé à un certain emplacement, qu'une de ces bêtes s'y trouvait ; ou en observant ses traces de pattes, que l'animal a marché à cet endroit. Ce même pâtre en contemplant le ciel orné de ses constellations, la terre où serpentent les vallées, et les mers surplombées de vagues, conclura que tout cela prouve l'existence d'un Créateur omniscient et bien informé. Les scientifiques et grands chercheurs reconnaissent cette même vérité élémentaire. L'un d'eux a dit une fois : « Le grand Dieu éternel, omniscient et omnipotent s'est révélé à moi à travers les merveilles de Sa création, qui

1. NdT : L'auteur n'a indiqué aucune référence pour cette citation.



m'ont déconcerté et désespéré. Quelle puissance, quelle sagesse, et quelle maîtrise dans ce que Sa Main façonne de petit ou de grand!?»

La démonstration coranique ci-dessus est connue dans le milieu scientifique sous le nom de loi de causalité. Cette dernière énonce que tout possible ne peut exister par lui-même. Une entité, par nature, ne détient pas en elle les moyens nécessaires à son apparition, et elle ne possède donc pas la capacité de créer. Par conséquent, elle ne peut procurer à d'autres ce dont elle est, elle-même, privée.

C'est par cet argument que les théologiens musulmans confrontaient, tout comme aujourd'hui encore, les dénégateurs. L'imam Abû Hanîfah, par exemple, s'adressant à un groupe d'hérétiques de son époque, qui reniaient l'existence d'Allah, leur demanda : Que diriez-vous de celui qui vous rapporterait qu'il a aperçu un navire chargé et aux cales emplies de marchandises cerné par les vagues déchaînées, en une mer secouée par les vents. Malgré cela le navire aurait poursuivi sa route sereinement, sans équipage, ni capitaine à bord. Pourriez-vous logiquement croire en un tel récit ?

– Certainement pas, répondit son audience. L'imam déclara alors :

– Pureté à Toi, ô, Allah ! Vous ne pouvez concevoir qu'un navire se déplace en mer sans capitaine ni équipage. Cependant vous êtes prêts à accepter l'idée que ce monde, avec toute sa diversité et son étendue, soit apparu sans Créateur et sans Protecteur ! Les membres de l'assistance se mirent à pleurer. Ils approuvèrent l'argument du sheikh et se repentir de leur mécréance¹.

Ce postulat auquel la raison adhère et se soumet est celui que confirme le noble Coran dans ce verset :

« *Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ?* » At-Tûr : 35

Cet argument contraint les gens dotés de raison à reconnaître qu'il existe un Créateur, une divinité. Ce passage coranique présente cette démonstration avec éloquence et de façon à interpeller le lecteur, si bien que l'écoute du verset ébranle l'esprit.

Le Livre d'Allah comporte une approche unique de la question de la création. Il incite à l'observation de l'immensité de l'univers et des nombreux signes que le Créateur y a parsemés. Les versets coraniques appellent à l'éveil de l'âme engourdie afin qu'elle médite sur la création des cieux et de la terre et sur ses merveilles. Le noble Coran reprend ce thème

1. ma'allah, Hasan Ayyûb, p. 68 ; al-'aqîdah fillah, Al-Ashqar, p. 70.



à maintes reprises par des expressions variées afin que le lecteur attentif à ces manifestations soit entraîné vers la foi en son Seigneur, exalté soit-Il. L'homme comprend alors que cet univers possède un Créateur qui l'a agencé, et qu'il doit à Allah une dévotion sans partage.

2. La preuve du penchant naturel sain (*al-fitrah*) et la reconnaissance solennelle (*al-'ahd*).

La croyance en un Créateur demeure en réalité un fait élémentaire établi et reconnu instinctivement chez l'homme. Si, par exemple, un individu avait évolué dans un environnement isolé et préservé de toute influence idéologique extérieure et néfaste, il croirait instinctivement en un Créateur à ce monde, chargé de le diriger et de le maintenir. Son penchant naturel sain lui inspirerait alors l'amour du Seigneur. On peut alors affirmer, partant de là, que ceux qui renient Allah, parmi les athées, abritent en eux un penchant naturel corrompu, et ont cédé aux suggestions et aux ruses des démons.

Le noble Coran, ainsi que la Tradition prophétique confirment pourtant l'existence de cette *fitrah*. Ainsi Allah a révélé :

« *Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 30

Le penchant naturel sain cité dans ce verset n'est autre que l'islam, religion que les cœurs sont naturellement disposés à accepter ainsi que le *tawhîd*¹. Le Messager d'Allah ﷺ avait quant à lui déclaré : *Chaque nouveau-né voit le jour doté d'un penchant naturel sain (al-fitrah). Ses parents feront alors de lui un juif, un chrétien ou un mazdéen. Considérez donc la bête qui enfante. Sa progéniture vient-elle au monde mutilée² ?*

Dans un hadith d'inspiration divine (*qudsî*), l'Envoyé d'Allah a rapporté du Seigneur ce dire : « *J'ai créé tous mes serviteurs soumis (*hunafâ'*), mais les démons les assaillent ensuite pour les détourner de l'islam³.* » Le terme [arabe] *hunafâ'* signifie que tous les enfants à leur naissance sont prédisposés à accepter l'islam.

1. al-mabâhith al-'aqadiyyah al-muta'alliqah bil-adhkâr, Al-Kilânî, 1/368.

2. Al-Bukhârî, n° 1385.

3. Muslim, kitâb al-jannah wa sifah na'imihâ, n° 2865.



L'importance de la préservation de la *fiṭrah*, qui permet donc de reconnaître le Créateur, apparaît à travers une parole du Messager d'Allah ﷺ que ce dernier répétait quotidiennement, le matin et en fin de journée. Il confirmait ainsi par ce rappel que son penchant demeurait sain et à l'abri des influences extérieures néfastes suggérées par les démons. Le Prophète ﷺ nous a enseigné cette formule de rappel. On la prononce en matinée ou le soir : « *Me voici, ce matin (ou en cette soirée) soumis conformément à la fiṭrah, adepte de la parole du tawḥīd, de la religion de mon Prophète Mohammad, et membre de la nation d'Ibrahim, qui ne comptait pas parmi les idolâtres'.* »

Par ces mots, le Messager d'Allah ﷺ confirme que le penchant naturel sain fait adhérer aux principes de l'unicité d'Allah, et il fait accepter l'islam comme religion. Quant à l'appartenance à la communauté Ibrahémique, elle signifie l'éloignement et le rejet de toutes pratiques et croyances déviantes qui s'opposent à la *fiṭrah*. Parmi ces dernières se trouvent le reniement du Créateur, ou tout credo qui attribue à Allah des pairs et des égaux dans Sa création ou dans la dévotion qui Lui est due exclusivement. Notons que celui qui voue un culte à Allah Seul, reconnaît de facto son attribut de Seigneur (Ar-Rabb). En effet, la reconnaissance du droit à l'adoration exclusive implique la reconnaissance de la Seigneurie d'Allah, conformément au penchant naturel sain.

Cette disposition naturelle à accepter la foi de l'islam reste, en outre, liée de manière significative à l'engagement solennel que les fils d'Adam prirent vis-à-vis d'Allah, glorifié soit-Il, avant leur création sous leur forme achevée :

« Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : "Ne suis-Je pas votre Seigneur ?" Ils répondirent : "Mais si, nous en témoignons..." Afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : "Vraiment, nous n'y avons pas fait attention", (173) ou que vous auriez dit (tout simplement) : "Nos ancêtres autrefois donnaient des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants, après eux. Vas-Tu nous détruire pour ce qu'ont fait les imposteurs ?" » Al-'A'râf (Les Murailles) : 172-173

Cet engagement solennel qu'Allah accepta des humains comporte la reconnaissance de Sa Seigneurie, en faveur de laquelle les hommes ont témoigné contre eux-mêmes. Certains ont respecté ce serment et se sont conformés à ses implications. Ils ont alors voué le culte exclusif dû à

1. Ahmad dans son musnad, n° 15 360.



Allah, cru aux Prophètes qu’Il a envoyés, et à leur Message. D’autres, en revanche, victimes des suggestions des suppôts du diable, ont laissé leur penchant naturel sain se corrompre et ont oublié leur engagement solennel et la reconnaissance de l’autorité divine. Ils ont alors sombré dans la mécréance et l’athéisme. Pourtant Allah n’a pas abandonné les créatures à leur sort, puisqu’Il a dépêché des Messagers, révélé des Livres, en guise de rappel qui confirme l’existence de ce serment.

Le musulman, grâce à tout cela, se souvient, quant à lui, de son engagement envers Allah, pris avant son apparition sur terre. En outre, une parole que le Messager ﷺ enseigna à ses Compagnons est aussi là pour le lui rappeler. Ainsi l’Envoyé d’Allah ﷺ nous a recommandé ce qui suit :

La meilleure invocation en faveur du pardon pour le serviteur est la suivante : ô, Allah, Toi en dehors de Qui il n’existe aucune autre divinité ; je suis le serviteur que Tu as créé ; et qui à son engagement envers Toi en vue de Ta promesse essaie autant que possible de se conformer ; je cherche refuge auprès de Toi contre le mal que j’ai perpétré ; je reconnais le bienfait dont Tu m’as honoré ; et face à Toi, je confesse mon péché ; absous-moi, car Toi Seul peux pardonner¹.

L’engagement dont il est question dans cette Tradition fait référence à la foi, et à la reconnaissance de l’unicité d’Allah. Le Hâfiz Ibn Hajar a cité Ibn Baṭâl au sujet de ce hadith :

[...] *et qui à son engagement envers Toi en vue de **Ta promesse**, il s’agit ici du pacte qu’Allah a reçu de Ses serviteurs, qu’Il avait tous rassemblés sous une forme minuscule pour les faire témoigner contre eux-mêmes en leur demandant : ne suis-Je pas votre Seigneur ?* Tous les hommes l’ont alors reconnu et se sont soumis. La promesse, quant à elle, fait référence à ce qu’Allah a promis, par la bouche de Son Messager, à ceux qui respectent l’engagement. Cette invocation est très importante, et celui qui la récite régulièrement et quotidiennement sera préservé, avec l’aide d’Allah, de toute déviance de sa *fiṭrah*. Il s’acquittera alors ainsi de l’engagement solennel qu’il a contracté avec Son Créateur.

3. Les preuves de la création [qu’Allah a mentionné dans le noble Coran].

« Nous leur montrerons Nos signes dans l’univers et en eux-mêmes, jusqu’à ce qu’il leur devienne évident que c’est cela (le Coran), la Vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit témoin de toute-chose ? » Fussilat (Les Signes Détaillés) : 53

1. Al-Bukhârî, kitâb ad-da‘awât, n° 6306.



Ainsi Allah promet d'exposer les signes de son Unicité et de Sa puissance à travers les différents phénomènes qui se manifestent dans Sa création : par delà les confins des cieux et de la terre ; à travers le soleil, la lune et les astres ; dans le déplacement des vents, dans le tonnerre, les éclairs et la foudre ; parmi le règne végétal, etc., et toutes les autres merveilles du monde.

Le noble Coran a d'ailleurs fait l'objet d'une étude de la part des chercheurs qui confirme son caractère miraculeux, et qui a permis de mettre en évidence les signes d'Allah dans le monde. Nous en citons quelques-uns dans ce qui suit.

- Le manque d'oxygène lorsqu'on s'élève en altitude :

« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égare, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas. » Al-An'âm (Les Troupeaux) : 125

Ce noble verset indique que l'homme qui *monte vers le ciel*, c'est-à-dire qui se déplace en altitude, éprouve de la gêne à respirer, et une sensation d'asphyxie. Or, la science moderne confirme ce phénomène et l'attribue à deux causes. La première est la diminution, en altitude, du taux d'oxygène dans l'air. La seconde est la réduction de la pression atmosphérique. Ces deux éléments expliquent la sensation d'asphyxie ressentie par l'homme.

- Le mouvement cyclique des étoiles et des planètes :

Les hommes pendant longtemps crurent que la terre constituait le centre immobile de l'univers, et que le soleil se déplaçait autour d'elle, ainsi que la lune et les étoiles filantes. L'impression d'inertie des astres qu'ils observaient dans le ciel leur fit penser que ces derniers n'étaient pas en mouvement. Puis, à l'époque de Galilée, apparut la thèse selon laquelle la terre tournait autour du soleil, qui devenait alors à son tour, selon les gens de l'époque, le centre de l'univers.

Le noble Coran quant à lui n'a jamais mentionné une seule de ces hypothèses qui cherchaient à établir que l'univers possédait un centre stable :

« Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour; et chacun vogue dans une orbite. » Yâ-Sîn : 40

Cette affirmation devance de loin les découvertes scientifiques de l'époque. Allah a également révélé dans Son Livre :



« Non !... Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). (76) Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez. » Al-Wāqī'ah (L'Événement) : 75-76

Les chercheurs ont découvert récemment que la position des étoiles et leur cycle n'ont rien d'arbitraire. Leur position et leur trajectoire garantissent que les nombreuses forces d'attraction présentes dans l'univers et les forces centrifuges, qui résultent des mouvements de rotation, ne conduisent pas au chaos. Les positions des étoiles répondent donc à la nécessité de maintenir l'équilibre entre ces nombreuses forces titanesques. Les astronomes ont également dévoilé que les distances dans notre Système solaire répondent à un schéma de calculs mathématiques bien précis. Comment un homme de l'époque antéislamique qui voyait alors les étoiles dispersées dans l'étendue céleste, aurait-il pu imaginer que leur position constitue un élément aussi déterminant dans l'univers ?

- Le mouvement de la plaque terrestre et des montagnes :

« Et tu verras les montagnes - tu les crois figées - alors qu'elles passent comme des nuages. Telle est l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection. Il est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ! » An-Naml (Les Fourmis) : 88

Les hommes ont aussi cru pendant longtemps que la terre et les montagnes restaient immobiles. On avait même inventé des dictons qui faisaient allusion à cette croyance populaire. Le noble Coran apporta toutefois une vision différente de ce qu'on avait généralement admis. Ainsi Allah a révélé un phénomène naturel concernant les montagnes, dont Il compare les déplacements à ceux des nuages. Ces derniers nous apparaissent immobiles alors qu'en réalité ils restent en mouvement sous l'effet du vent. De la même manière, les montagnes ne se déplacent pas d'elles-mêmes, mais elles se meuvent au gré des mouvements de la plaque terrestre. Sinon, comment pourrait-on envisager que ces dernières puissent se mettre en mouvement ? Ainsi est la création d'Allah, Celui qui nous montre Sa maîtrise parfaite de tous les éléments pour nous mener à la foi inébranlable en Lui.

- La barrière qui sépare les deux mers d'eau salée :

« Il a donné libre cours aux deux mers pour se rencontrer; (20) il y a entre elles une barrière qu'elles ne dépassent pas. (21) Lequel donc des bienfaits de votre Seigneur nierez-vous ? (22) De ces deux [mers]: sortent la perle et le corail. » Ar-Rahmân : 19-22



Ces nobles versets évoquent le confluent de deux mers, où à cet endroit précis se trouve une barrière naturelle qui sépare deux étendues d'eau de mer salée. Il ne s'agit pas ici de la barrière qui se trouve à l'embouchure d'un fleuve avant que la mer ne s'y jette et qui séparerait donc l'eau salée de l'eau douce. En effet, le verset 22 mentionne que *de ces eaux sont extraits les perles et le corail*. Or, le corail, qui représente un amas de polypes rouges, ne se développe que dans les mers salées. Ce passage coranique fait donc allusion à une barrière physique réelle qui sépare deux étendues d'eau salée, qui se rejoignent au niveau d'un détroit. Sans ce dernier, rien ne permettrait d'ailleurs de désigner deux mers, puisque rien ne les distinguerait, et l'on aurait donc affaire à une seule et même étendue maritime. Toujours est-il que le contenu de ces versets demeurerait très singulier et étonnant pour les gens durant tous ces siècles passés, et il échappait à leur compréhension. Ce n'est qu'en 1962 qu'on découvrit avec surprise cette réalité qui confirma cette Parole d'Allah.

- Le frémissement et le gonflement de la terre arrosée par la pluie :

La science moderne a confirmé depuis peu que la terre frémit littéralement lorsque la pluie s'abat sur elle. Les graines, les bulbes, les tubercules, les vésicules, les bactéries et autres microbes s'animent alors tous de concert pour la reproduction cellulaire. Sous l'imprégnation de l'eau dans le sol, les micro-organismes enclenchent un processus de réduction des nutriments complexes en éléments nutritionnels plus simples, multipliés et de taille plus importante. Les pores du sol se remplissent d'eau et provoquent des mouvements dans la terre. La structure du sol se modifie alors sous l'effet étonnant de l'ionisation. Les vers se mettent à l'œuvre et creusent à leur tour des galeries dans la terre. Ils ingurgitent de grosses quantités de cette dernière qui est alors agglutinée avant de la rejeter en éléments séparés. Tous ces processus conduisent à un gonflement du sol. On peut comparer ce phénomène, à moindre échelle, à la pâte qui prend du volume sous l'effet de fermentation par les bactéries. Dans le sol toutefois, les types de réactions sont très variés. Ces phénomènes que décrit la science moderne concordent avec ce que le Noble Coran nous révèle.

« ... De même tu vois la terre desséchée: dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 5



- *La demeure la plus fragile :*

« *Ceux qui ont pris les protecteurs en dehors d'Allah ressemblent à l'araignée qui s'est donnée maison. Or la maison la plus fragile est celle de l'araignée. Si seulement ils savaient !* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 41

- La Parole d'Allah, '*Si seulement ils savaient !*', suivie de : « *Telles sont les paraboles que nous proposons aux hommes, mais dont seuls ceux qui ont reçu la science peuvent saisir le sens.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 43, suggère que la fragilité de la toile d'araignée, que ce passage évoque, ne semble pas constituer un fait évident pour la plupart des gens. Cette parabole coranique s'applique à l'allégeance que se témoignent mutuellement les mécréants. Quelle découverte, les chercheurs ont donc bien pu réaliser à notre époque, au sujet de l'araignée? Ils ont mis en évidence le fait que les liens entre les membres de cette espèce sont très peu consolidés. Ainsi, on sait que la femelle n'hésite pas à tuer et à manger son partenaire mâle, après l'accouplement. Elle se nourrit aussi parfois de ses propres rejetons, qui se livrent eux-mêmes au cannibalisme. On peut donc qualifier les *foyers* des arachnides de fragiles et précaires, à l'image des alliances que contractent les impies entre eux.

4. La preuve de l'existence d'Allah, à travers les signes dans la création de l'homme.

« [...] *mais aussi en vous-mêmes. Ne voyez-vous donc pas ?* » Adh-Dhâriyât (Les Vents qui Éparpillent) : 21. Étant donné que l'homme reste pour lui-même l'être le plus familier, le Créateur, qui l'a façonné à partir d'une goutte d'un liquide, l'invite dans le noble Coran à méditer sur sa propre création. En réfléchissant sur lui-même, les signes de la Puissance divine apparaîtront clairement à l'individu, et l'éclat de la certitude l'éblouira. Les vagues tumultueuses du doute s'apaiseront alors, et les ténèbres de l'ignorance se dissiperont également. En effet, l'observation de sa constitution dévoile en lui les marques certaines d'un agencement divin et les preuves parlantes de l'unicité d'Allah. Tout cela atteste de l'existence du Créateur et indique le chemin vers Lui.

Quelques signes divins qui se manifestent dans la création de l'homme :

- *La sensibilité de la peau :* « *Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux*



auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtiment. Allah est certes Puissant et Sage ! » An-Nisâ' (Les Femmes) : 56

Cela constitue une réalité physiologique. La sensation de douleur se situe donc au niveau de la peau. C'est pourquoi le remplacement de la peau fera endurer aux mécréants le supplice qu'Allah leur a réservé. Le noble Coran confirme ici que la sensation de douleur se situe bien dans la peau. Les découvertes anatomiques modernes ont d'ailleurs mis en évidence le fait que ses différentes couches abritent les terminaisons nerveuses qui véhiculent tous types de sensations, provenant d'agents extérieurs : chaleur, froid, pression, toucher, etc. Ce passage du Coran révèle donc ce fait. Il explique qu'Allah remplacera la peau des mécréants dont le Feu aura brûlé les fibres nerveuses, afin que la sensation de douleur se renouvelle. Le noble Coran avait donc mentionné cette réalité biologique plus de 1400 ans avant les découvertes modernes en anatomie.

- Les empreintes digitales et l'identité : « L'homme croit-il que Nous ne pourrions rassembler ses os ? 4. Nous sommes au contraire en mesure d'uniformiser l'extrémité de ses doigts. » Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 3-4

Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que la science moderne découvrit le secret que renferment nos empreintes digitales. Ces dernières se composent de sillons apparents à l'extrémité de nos doigts et recouvrent les pores de la peau. Ces sillons ondulent et se ramifient de façon à dessiner une forme unique chez chaque être humain. On sait désormais qu'on ne peut retrouver la même empreinte chez deux personnes différentes, dans le monde entier. Cela est également le cas pour les jumeaux. Ainsi à partir du quatrième mois de sa conception, le fœtus acquiert une empreinte digitale unique qui restera sienne tout au long de sa vie. Certaines se ressemblent parfois beaucoup, mais elles ne sont pourtant jamais identiques. C'est la raison pour laquelle elles servent de preuve incontournable pour identifier les coupables dans les affaires criminelles, partout dans le monde. On peut donc penser qu'Allah a mentionné dans ce passage coranique l'extrémité des doigts pour suggérer deux choses :

- Attirer l'attention sur le secret des empreintes digitales, qui allait être dévoilé à l'époque des grandes découvertes scientifiques ;

- Citer cet exemple comme un indice de la Puissance d'Allah, qui ressuscitera l'homme dans la forme qu'il avait sur Terre.



Chacun de nous devrait méditer sur l'anatomie, et les organes du corps humain, tel que l'appareil digestif ou respiratoire, ou le système sanguin ; ou à réfléchir encore sur les émotions, les sentiments et la pensée.

- *La preuve de la guidée : « Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut, (2) qui a donné à Ses créatures la forme la plus accomplie, (3) et les a guidées vers ce qu'Il leur a prédestiné. »* Al-'A'lâ (Le Très-Haut) : 1-3

« Il répondit : "Notre Seigneur est Celui qui a assigné à chaque créature sa propre nature avant de la guider vers ce qu'Il lui a prédestiné." » Tâ-Hâ : 50

Ce que ces versets désignent [et que nous traduisons ici] par *guidance* représente tout ce qu'Allah octroie à Ses créatures de moyens physiques et intellectuels. Ces derniers leur permettent alors de tirer profit de la création pour combler leurs besoins : nourriture, boisson, accouplement, déplacements, et activités, etc.

Al-Hâdî (Celui qui guide) compte d'ailleurs parmi les Noms d'Allah. Cet attribut indique que le Créateur dévoile, indique aux hommes la voie de la foi, et de la reconnaissance de Sa divinité. Mais Il leur inspire aussi la connaissance des choses profanes à travers les règles et les lois naturelles de la création. Ainsi Allah oriente, par exemple, les oiseaux, les animaux, les insectes vers ce qui garantit leur survie et leur bien-être en ce monde, et les éloigne de ce qui menace leur existence. On retrouve ce Nom, Al-Hâdî, dans plusieurs versets coraniques, dont :

« C'est ainsi que Nous fîmes à chaque Prophète un ennemi parmi les criminels. Mais ton Seigneur suffit comme guide et comme soutien. » Al-Furqân (Le Discernement) : 31

« Et afin que ceux à qui le savoir a été donné sachent que (le Coran) est en effet, la Vérité venant de ton Seigneur, qu'ils y croient alors, et que leurs cœurs s'y soumettent en toute humilité. Allah guide certes vers le droit chemin ceux qui croient. » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 54

Cette guidance d'Allah consiste en premier lieu à pourvoir à chaque créature la connaissance élémentaire et nécessaire :

« Notre Seigneur, dit Moïse, est celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée. » » Tâ-Hâ : 50

Après cela, l'autre guidance représente celle qu'Allah a transmise par l'orientation et le discours qu'ont transmis aux hommes Ses Prophètes et qui est contenue dans Ses Livres :



« *Nous avons suscité parmi eux des chefs spirituels qui, conformément à Nos commandements, appelèrent leurs fidèles à Notre culte tant qu'ils firent preuve de constance et crurent fermement en Nos signes.* » As-Sajdah (La Prostration) : 24

Enfin, [on parlera de guidée cette fois-ci pour désigner] l'intervention directe d'Allah sur les cœurs et les esprits pour guider les hommes vers ce qui Lui plaît, à l'instar de ce que le noble Coran a relaté de Sa promesse dans les versets suivants :

« *Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, leur Seigneur les guidera à cause de leur foi. A leurs pieds les ruisseaux couleront dans les jardins des délices.* » Yûnus (Jonas) : 9

« *Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers, Allah est en vérité avec les bienfaisants.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 69

Allah a ainsi révélé le Livre. Celui qui s'en détourne se condamne dès lors à l'errance dans le désert de la vie. Celui qui cherche la bonne voie ailleurs, Allah l'égarera du droit chemin.

Les théologiens ont mis en évidence un grand nombre de ces guidances qu'Allah a adressé aux créatures. On a rédigé des ouvrages très utiles à ce sujet, en citant en exemple les fourmis, la huppe du Prophète Salomon, sur lui la paix, ou les abeilles, parmi tant d'autres. Ce thème reste très vaste, mais on pourrait le résumer à ce verset de la sourate Al-'An'âm :

« *Nulle bête marchent sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 38

Le noble Coran nous apprend aussi que ces communautés du règne animal vénèrent et glorifient également le Seigneur :

« *Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur.* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 44

« *N'as-tu pas vu qu'Allah est glorifié par tous ceux qui sont dans les cieux et la terre; ainsi que par les oiseaux déployant leurs ailes ? Chacun, certes, a appris sa façon de L'adorer et de Le glorifier. Allah sait parfaitement ce qu'ils font.* » An-Nûr (La Lumière) : 41



Méditons ensemble sur chacun des cas suivants...

- L'abeille : « [Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles : «Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font. (69) Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous». De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui réfléchissent. » An-Nahl (Les Abeilles) : 68-69

On peut déjà remarquer les efforts que cet insecte déploie dans la confection du miel, et la construction de demeures hexagonales, dont la forme reste la plus adaptée. Tout cela révèle l'empreinte divine dans la création et l'inspiration qu'ont reçue les abeilles. Ces dernières se conforment d'ailleurs parfaitement aux orientations du Créateur qui leur a ordonné d'ériger en premier lieu leur demeure. Ensuite, elles doivent aller se nourrir en se déplaçant selon l'itinéraire indiqué qu'Allah a rendu, pour elles, aisé. Après avoir butiné, les abeilles pourront alors retourner chez elles. Une des choses étonnantes concernant les abeilles est qu'elles sont dirigées par un contremaître, qu'on nomme le faux-bourdon. Toutes les activités des ouvrières (déplacements, récolte du pollen...) se réalisent sous la supervision de ce chef, auquel obéissent les abeilles qui suivent à la lettre ses instructions, tels des sujets avec leur roi. Cet insecte particulier se tient même à l'entrée de la ruche pour en contrôler l'entrée afin de s'assurer que les abeilles *regagnent le bercail*, une par une, sans provoquer de désordre et d'engorgement. On ne peut que s'étonner devant l'organisation qui règne chez les abeilles, face à leur cohésion, à leur discipline, à leur capacité à déléguer les tâches. On réalise alors qu'une telle maîtrise dans l'organisation ne relève pas des aptitudes propres à ces insectes. Nous sommes alors contraints de nous interroger sur l'origine de l'inspiration qui pousse ces petites créatures à une telle discipline. Qui a orienté et guidé les abeilles? Qui a conféré à cet insecte la capacité de transformer le pollen en miels purs, aux couleurs variées, à la douceur exquise et bénéfique?

« Notre Seigneur, dit Moïse, est celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée. » Tâ-Hâ : 50

- La huppe : Cet oiseau a également fait l'objet d'une mention particulière dans le noble Coran. Elle intervient lors du récit du Prophète Salomon, paix sur lui, qui remarquant son absence promet de la châtier. Mais l'oiseau s'empressa de répondre à l'appel du Prophète avant qu'il ne porte



sa menace à exécution. Elle lui adressa alors un discours qui l'incita à lui prêter attention : je te rapporte des nouvelles sûres que j'ai moi-même vérifiées, et qui sont dignes d'intérêt pour toi, ainsi qu'Allah nous le rapporte.

« *Mais elle n'était restée (absente) que peu de temps et dit : "J'ai appris ce que tu n'as point appris; et je te rapporte de Sabaa une nouvelle sûre :* » An-Naml (Les Fourmis) : 22

L'expression coranique *an-naba'* [annonce] fait référence à une information d'importance, censée attirer la curiosité des auditeurs. La huppe confirma l'intérêt de cette nouvelle en la qualifiant de digne de foi (*naba'un yaqîn*), sur laquelle ne plane aucun doute. C'est de cette manière que l'oiseau introduisit l'information qu'il apportait à Salomon, paix sur lui. La huppe capta ainsi toute l'attention du Prophète et suscita chez lui le désir d'en découvrir plus. Elle présenta ainsi habilement à l'auditoire son discours d'accroche. Puis elle dévoila, preuve à l'appui, la nouvelle sûre :

« *J'ai trouvé qu'une femme est leur reine, que de toute chose elle a été comblée et qu'elle a un trône magnifique.* » An-Naml (Les Fourmis) : 23

Ainsi le règne de cette reine atteignit un grand prestige, car elle avait hérité de toutes les faveurs possibles. La huppe mentionna en plus de cela l'aspect remarquable de son trône. Après cette description, l'oiseau aborda la raison qui justifierait que Salomon dirigeât ses armées vers ce royaume, afin de les inviter à l'adoration d'Allah :

« *Je l'ai trouvée, elle et son peuple, se prosternant devant le soleil au lieu d'Allah. Le Diable leur a embelli leurs actions, et les a détournés du droit chemin, et ils ne sont pas bien guidés.* » An-Naml (Les Fourmis) : 24

Les deux versets ci-dessus ne sont pas articulés par une conjonction de coordination, et le second est énoncé de manière indépendante. Cette méthode suggère que ce dernier comporte l'information principale et que le premier ne constitue qu'un préliminaire. Puis on apprend que la cause de leur égarement se trouve dans le culte qu'ils vouent au soleil. Ce peuple s'est alors éloigné du droit chemin et de l'adoration d'Allah, devant Lequel Seul, il convient de se prosterner :

« *Je l'ai trouvée, elle et son peuple, se prosternant devant le soleil au lieu d'Allah...* » An-Naml (Les Fourmis) : 24

Après cela, l'oiseau rappelle quelques prérogatives divines, comme



celle qui consiste en la connaissance des mystères de la création, de ce que la terre et les cieux renferment (la pluie, les plantes, les minerais, etc.)

Le fait que la huppe mentionne l'acte divin qui consiste à dévoiler ce que la terre dissimule en elle n'est pas anodin. En effet, selon l'auteur d'*Al-Kash-shâf* : « *Lui qui connaît les secrets des cieux et de la terre, indique que cette parole ne pouvait être que celle de la huppe, qui possède la faculté dont Allah, glorifié soit-Il, l'a dotée de déceler l'eau enfouie dans le sol. [...].* »

5. La preuve de l'ajustement minutieux de l'univers et l'absence de chaos.

L'ajustement minutieux de la création au niveau macrocosmique ou microcosmique et la cohésion parfaite entre ses divers éléments qui garantit l'absence de chaos constituent la plus grande preuve de l'existence d'un Façonneur Unique.

« S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autre qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire, donc à Allah, Seigneur du Trône; Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent ! » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 22

Ce verset signifie qu'en présence d'autres divinités, dans les cieux ou sur terre, qu'on adorerait en dehors d'Allah, véritable divinité, le désordre régnerait parmi les habitants de la planète. Le noble Coran mentionne encore :

« Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créés et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent. » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 91

Allah nous explique dans ce passage qu'Il n'a pas engendré, et qu'aucune autre divinité n'existe à Ses côtés ou n'a assisté avec Lui à la création du monde. Dans le cas contraire, ces *dieux* se seraient chacun emparés de leur part de la création pour se l'approprier sans partage. Chacune de ces prétendues divinités aurait aussi cherché à imposer sa propre autorité au détriment des autres, ce qui aurait alors conduit à la domination du plus fort. En effet, le plus puissant n'aurait jamais accepté que le faible exerce sur lui son pouvoir. En outre, le faible n'a d'ailleurs pas vocation à s'ériger en divinité. Voici un argument décisif et concis pour quiconque réfléchit et médite.



L'ordre finement ajusté de l'univers et l'absence de chaos constituent donc une preuve rationnelle de l'existence d'un Créateur Unique. Aucun esprit sage et intègre ne peut le réfuter, face au constat de l'agencement parfait qui règne dans les cieux et sur terre. Par conséquent, la reconnaissance de l'unicité d'Allah devrait tout naturellement mener à lui vouer la dévotion exclusive qu'Il mérite.

6. La preuve par la juste mesure dans la création de toute chose.

« Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre, qui ne S'est point attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en Sa royauté et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions. » Al-Furqân (Le Discernement) : 2

« Nous avons créé toute chose selon un décret préalable. » Al-Qamar (La Lune) : 49

« Allah sait ce que porte chaque femelle, et de combien la période de gestation dans la matrice est écourtée ou prolongée. Et toute chose a auprès de Lui sa mesure. » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 8

La juste mesure dans la création reste une réalité incontournable dans ce qu'Allah a conçu sur Terre et dans les cieux ; chez l'homme ; dans le règne végétal et animal. Le Créateur a disposé de manière parfaitement agencée toutes les parties de cette création, ce qui révèle Son omnipotence, Son omniscience, Sa parfaite sagesse et bienveillance.

7. La preuve par l'harmonie qui règne dans la création.

« Seriez-vous plus difficiles à créer que le ciel qu'Il a édifié, (28) dont Il a élevé la voûte et qu'Il a harmonieusement formé ? » An-Nâzi'ât (Ceux qui arrachent) : 27-28

« Voyant les montagnes, tu les croirais immobiles alors qu'elles se déplacent à l'image des nuages. Telle est l'œuvre d'Allah qui a tout créé à la perfection et qui est bien informé de vos actions. » An-Naml (Les Fourmis) : 88

« Celui qui a créé toute chose à la perfection et qui a créé le premier homme à partir d'argile, » As-Sajdah (La Prosternation) : 7

L'harmonie dans la création apparaît à travers la beauté, l'excellence dont elle est pourvue par le Créateur. Elle procure aux créatures qui peuplent ce monde un environnement adéquat et approprié pour s'y acquiescer de leur rôle et y atteindre l'aboutissement, selon ce qui leur est prescrit. Cette harmonie du monde garantit aussi la parfaite cohésion entre chaque élément.

On la remarque, par exemple, dans le corps humain et ses différentes parties, qu'Allah a parachevées :



« *Nous avons créé l'homme en le dotant de la forme la plus parfaite.* »
At-Tîn (Le Figuier) : 4

La posture verticale de l'homme lorsqu'il se déplace, l'harmonie et la beauté des différentes parties de son corps restent évidentes, comme Allah le mentionne dans ce verset :

« [...] *qui t'a créé, te donnant la forme la plus accomplie et de justes proportions, choisissant pour toi la forme qu'Il a voulue?* » Al-Infîâr (La Rupture) : 7-8

Cet équilibre demeure manifeste dans la conception de l'homme, aussi bien aux niveaux physique, intellectuel ou spirituel, et il se manifeste dans l'aspect harmonieux de sa constitution.

Toutes les autres parties qui composent le corps humain, tel que la charpente osseuse, le système musculaire, digestif ou respiratoire, etc. représentent chacune des merveilles. Aucune des technologies modernes qui suscitent notre étonnement et nous font oublier les prodiges de notre propre création ne leur sont comparables dans leur précision, leur grandeur. En réalité, le corps humain dans sa conception harmonieuse mérite une réflexion sérieuse. Son observation conduit la raison à admettre la puissance de Celui qui l'a créé, et à nous montrer reconnaissants envers Celui qui nous a tant honorés par cette création. Le Créateur aurait pu nous façonner dans une tout autre forme de Son choix.

Les preuves de l'existence d'Allah, dont celles que nous avons énumérées jusque-là (la création, la *fitrah*, les phénomènes naturels, le corps humain...) attestent de l'absence du hasard et de l'arbitraire dans l'apparition de cet univers. Nous pouvons en effet témoigner de sa cohésion, et affirmer de manière catégorique que l'ensemble de la création, les cieux et la terre et ce qui se trouve entre eux ; les mers et les fleuves ; les montagnes et les vallées ; les plantes et les animaux, tous ces éléments ne forment qu'un seul ensemble interconnecté qui se complète. La présence de tous ces millions ou mêmes milliards d'éléments qui forment ce monde exclut formellement l'idée d'une nature aveugle, de mutations aléatoires qui seraient à son origine. Si, par conséquent, nous sommes contraints de rejeter l'explication du hasard, la conclusion qui s'impose d'elle-même reste celle de l'existence d'un Créateur de l'univers. Le lecteur aura remarqué, dans ce qui a précédé, que nous avons débuté la discussion par la question de l'existence d'Allah et l'argumentation qui la soutient. Mais la plus grande évidence reste l'harmonie et la cohésion de cette création elle-même :



« *Que l'homme considère donc sa nourriture. (25) C'est Nous qui versons l'eau abondante, (26) puis Nous fendons la terre par fissure (27) et y faisons pousser grains, (28) vignobles et légumes, (29) oliviers et palmiers, (30) jardins touffus, (31) fruits et herbages, (32) pour votre jouissance vous et vos bestiaux.* » 'Abasa (Il s'est renfrogné) : 24-32

Cet autre verset, quant à lui, met en évidence la relation harmonieuse qui lie les cieux, la terre, et les plantes :

« *Ne vois-tu pas qu'Allah fait descendre du ciel une eau qu'Il fait pénétrer dans la terre pour la faire jaillir en sources et faire pousser une végétation aux couleurs variées qui finit par se dessécher et que l'on voit jaunir et s'effriter? Voilà assurément une leçon pour des hommes doués de raison.* » Az-Zumar (Les Groupes) : 21

Cette cohésion qui règne au sein des milliards de composants de l'univers, et qui constitue une preuve flagrante de l'existence d'Allah, révèle une finalité, au sens philosophique du terme. Elle n'est pas dépourvue de but, et c'est pour cette raison qu'elle atteste de l'existence divine. On a d'ailleurs désigné cette démonstration de *preuve existentielle*, car elle confirme que chaque existant possède une finalité existentielle. On a également qualifié cet argument de *preuve par le dessein*, dans le sens où chaque chose fut créée à dessein, et non de manière fortuite ou arbitraire, ou par *hasard*. Le noble Coran renferme la mention de ce principe dans plusieurs passages, dont :

« *N'ont-ils donc pas observé le ciel au-dessus d'eux, comment Nous l'avons bâti et embelli ; et comment il est sans fissures ? (7) Et la terre, Nous l'avons étendue et Nous y avons enfoncé fermement des montagnes et y avons fait pousser toutes sortes de magnifiques couples de [végétaux], (8) à titre d'appel à la clairvoyance et un rappel pour tout serviteur repentant. (9) Et Nous avons fait descendre du ciel une eau bénie, avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins et le grain qu'on moissonne, (10) ainsi que les hauts palmiers aux régimes superposés, (11) comme subsistance pour les serviteurs. Et par elle (l'eau) Nous avons redonné la vie à une contrée morte. Ainsi se fera la résurrection.* » Qâf : 6-11 ;

ou encore :

« *Allah a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il revivifie la terre après sa mort. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui entendent. (66) Il y a certes un enseignement pour vous dans les bestiaux: Nous vous abreuvons de ce qui est dans leurs ventres, - [un produit] extrait du [mélange] des excré-*



ments [intestinaux] et du sang - un lait pur, délicieux pour les buveurs. (67) Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent. (68) [Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles: «Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font. (69) Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous. De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui réfléchissent. » An-Nahl (Les Abeilles) : 65-69

Allah, exalté soit-Il, assure en permanence le maintien de cet ordre dans sa parfaite cohésion, à chaque instant qui s'écoule. Le chaos se répandrait dans l'univers si ce dernier était abandonné à lui-même, l'espace d'un clin d'œil :

« Allah retient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. Et s'ils s'affaissaient, nul autre après Lui ne pourra les retenir. Il est Indulgent et Pardonneur. » Fâṭir (Le Créateur) : 41.

On peut clarifier un peu plus ce credo en citant les versets suivants :

« N'ont-ils pas vu les oiseaux assujettis [au vol] dans l'atmosphère du ciel sans que rien ne les retienne en dehors d'Allah ? Il y a vraiment là des preuves pour des gens qui croient. » An-Nahl (Les Abeilles) : 79.

« N'ont-ils pas vu les oiseaux au-dessus d'eux, déployant et repliant leurs ailes tour à tour? Seul le Tout Miséricordieux les soutient. Car Il est sur toute chose, Clairvoyant. » Al-Mulk (La Royauté) : 19

Mâlik Al-Mulk [Le détenteur de la souveraineté] est un des Noms d'Allah, Il réserve l'autorité à celui qu'Il veut et la confie à qui Il le souhaite lorsqu'Il le veut, ou Il en prive qui Il veut à tout moment. La succession des nuits et des jours relève de Son pouvoir, et sur la vie et la mort des êtres Il exerce pleinement Sa volonté :

« Dis : ô Allah, Maître de l'autorité absolue. Tu donnes l'autorité à qui Tu veux, et Tu arraches l'autorité à qui Tu veux; et Tu donnes la puissance à qui Tu veux, et Tu humilies qui Tu veux. Le bien est en Ta main et Tu es Omnipotent. (27) Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit, et Tu fais sortir le vivant du mort, et Tu fais sortir le mort du vivant. Et Tu accordes attribution à qui Tu veux, sans compter. » Âli-'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 26-27.



Le lecteur [arabophone] remarquera que dans ce dernier passage coranique les verbes sont employés à l'inaccompli, qui est un mode qui renvoie soit au présent ou soit au futur.

Voici d'autres versets qui confirment cette croyance de l'intervention divine directe dans le maintien de la création :

« C'est Lui qui vous donne forme dans les matrices, comme Il veut. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage. » Âli-‘Imrân (La Famille de ‘Imrân) : 6.

« Parmi Ses signes, Il envoie les vents comme annonciateurs, pour vous faire goûter de Sa miséricorde et pour que le vaisseau vogue, par Son ordre, et que vous recherchiez de Sa grâce. Peut-être seriez-vous reconnaissants! » Ar-Rûm (Les Romains) : 46.

« Allah, c'est Lui qui envoie les vents qui soulèvent des nuages; puis Il les étend dans le ciel comme Il veut ; et Il les met en morceaux. Tu vois alors la pluie sortir de leurs profondeurs. Puis, lorsqu'Il atteint avec elle qui Il veut parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent, (49) même s'ils étaient auparavant, avant qu'on ne l'ait fait descendre sur eux, désespérés. (50) Regarde donc les effets de la miséricorde d'Allah comment Il redonne la vie à la terre après sa mort. C'est Lui qui fait revivre les morts et Il est Omnipotent. » Ar-Rûm (Les Romains) : 48-50.

La création d'Allah s'accompagne donc indéniablement de l'établissement des lois naturelles qui régissent l'ordre de l'univers. Mais également de l'intervention divine afin de maintenir ce dernier. Cela constitue une prérogative divine qui correspond au Nom d'Allah Al-Qayyûm, Celui qui permet à toute chose d'exister. L'attribut de création reste donc indissociable de celui du maintien et de la préservation de ce qui existe de façon ininterrompue et permanente. Quant à Al-Qayyûm, Il est Celui qui existe par Lui-même et dont l'existence n'est assujettie à aucune autre. En revanche, tout ce qui existe en dehors de Lui dépend pour sa survie et sa pérennité d'Allah, Al Qayyûm, qui détient nécessairement l'attribut de l'omnipotence.

La connaissance de cet attribut nous fait mieux saisir, dès lors, le sens profond de l'invocation des gens vertueux : « Ô, Allah, ne m'abandonne pas à mon propre sort, un seul instant, ou même moins que cela. » En effet, si Allah abandonnait l'homme à ses propres capacités, ce dernier disparaîtrait, car le Seigneur le préserve dans son corps, mais aussi dans son esprit. Sans cette protection, le serviteur deviendrait une proie facile pour ses penchants et les suggestions du diable.



Comme mentionné juste avant, la science parfaite accompagne nécessairement cet attribut :

« *Et si tu élèves la voix, Il connaît certes les secrets, mêmes les plus cachés.* »
Tâ-Hâ : 7

Le secret dans ce verset, n'a de secret pour personne, quant à ce qui est plus caché encore, il relève de la sphère de l'inconscient.

« *Il (Allah) connaît la trahison des yeux, tout comme ce que les poitrines cachent.* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 19.

« *Et c'est Lui qui a créé les cieux et la terre, en toute vérité. Et le jour où Il dit : « Sois ! » Cela est, Sa parole est la vérité. A Lui, [seul,] la royauté, le jour où l'on soufflera dans la Trompe. C'est Lui le Connaisseur de ce qui est voilé et de ce qui est manifeste. Et c'est Lui le Sage et le Parfaitement Connaisseur.* »
Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 73.

« *Allah sait ce que porte chaque femelle, et de combien la période de gestation dans la matrice est écourtée ou prolongée. Et toute chose a auprès de Lui sa mesure. (9) Le Connaisseur de ce qui est caché et de ce qui est apparent, Le Grand, Le Sublime. (10) Sont égaux pour lui, celui parmi vous qui tient secrète sa parole, et celui qui la divulgue, celui qui se cache la nuit comme celui qui se montre au grand jour.* » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 8-10.

La science d'Allah n'embrasse pas simplement le passé et le présent, mais aussi le futur :

« *Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé; et cela est certes facile à Allah,* »
Al-Hadîd (Le Fer) : 22.

Allah nous informe que Sa science englobe chaque chose, comme dans le verset 73, de la sourate Al-'An'âm ci-dessus. Sa connaissance embrasse donc l'invisible, qui se situe au-delà du monde sensible, et le visible, qui n'échappe pas aux sens. En détaillant ce que comporte Sa création, Il nous a démontré que rien, d'aussi important soit-il ou insignifiant, n'échappe à Sa science :

« *C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. (60) Et, la nuit, c'est Lui qui prend vos âmes, et Il sait ce que vous avez acquis*



pendant le jour. Puis Il vous ressuscite le jour afin que s'accomplisse le terme fixé. Ensuite, c'est vers Lui que sera votre retour, et Il vous informera de ce que vous faisiez.. » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 59-60.

« Il sait qui pénètre en terre et qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui y remonte. Et c'est Lui le Miséricordieux, le Pardonneur. (3) Ceux qui ne croient pas disent: « L'Heure ne nous viendra pas ». Dis : « Par mon Seigneur ! Très certainement, elle vous viendra. [Mon Seigneur] le Connaisseur de l'Inconnaisable. Rien ne Lui échappe fût-il du poids d'un atome dans les cieux, comme sur la terre. Et rien n'existe de plus petit ni de plus grand, qui ne soit inscrit dans un Livre explicite. » Sabâ' (Saba) : 2-3.

Dans ce verset, on remarquera le passage : [...] *atome, ni même quelque chose d'inférieur*. On peut alors aisément penser que cette chose inférieure à l'atome serait le proton et l'électron. [Dans le cas de cette interprétation], le noble Coran nous donnerait alors une indication de la composition de l'atome. Cela révélerait ainsi la maîtrise dans le savoir qui reste indissociable de la maîtrise dans l'agencement, au point de ne former pratiquement qu'un seul attribut.

8. La preuve de l'existence d'Allah à travers les manifestations de Sa bienveillance.

Le Créateur s'est penché sur le monde, et Sa bienveillance à son égard se manifeste dans chaque élément qui le compose. La notion de bienveillance ne doit pas nous faire oublier celle de dessein à travers l'harmonie qui règne dans la création. Mais elle propose une autre approche sur la discussion relative à la démonstration de l'existence divine. Cet autre aspect de la problématique met en jeu les attributs de la compassion et de la bonté, et c'est donc pour cela que nous nommerons cette preuve, celle de « la bienveillance divine ».

Le noble Coran comporte de nombreuses références qui attirent l'attention vers les manifestations de bonté divine dans la création, en particulier celle dont bénéficie l'homme. C'est pour le bien-être de ce dernier qu'Allah a prodigué en abondance Ses bienfaits, à commencer par ceux présents dans sa propre personne :

« Ne l'avons-Nous pas doté de deux yeux, mais aussi d'une langue et de deux lèvres ? Ne lui avons-Nous pas indiqué les deux voies ? » Al-Balad (La Cité) : 8-10.

« Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous



viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. » Ar-Rûm (Les Romains) : 21.

« Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 70

Allah évoque dans Sa Révélation plusieurs autres signes de Sa bienveillance à l'égard de l'homme, telle que la création de la nuit et du jour :

« Dis: «Que diriez-vous ? Si Allah vous assignait la nuit en permanence jusqu'au jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une lumière? N'entendez-vous donc pas ? » (72) Dis : « Que diriez-vous ? Si Allah vous assignait le jour en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une nuit durant laquelle vous reposeriez ? N'observez-vous donc pas ? » (73) C'est de par Sa miséricorde qu'Il vous a assigné la nuit et le jour: pour que vous vous reposiez et cherchiez de Sa grâce, et afin que vous soyez reconnaissants. » Al-Qasas (Le Récit) : 71-73.

Les marques de bonté divine envers l'homme comptent parmi les preuves les plus édifiantes de l'existence d'Allah :

« Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre? Et Il vous a comblés de Ses bienfaits apparents et cachés. Et parmi les gens, il y en a qui disputent à propos d'Allah, sans science, ni guidée, ni Livre éclairant. » Luqmân : 20

Nous citerons dans ce qui suit, au fil du *flot coranique*, les dires de plusieurs sages qui confirment que la bienveillance divine combinée au dessein de la création constituent la preuve décisive de l'existence d'Allah. La bonté du Seigneur qui se manifeste dans Sa création peut déjà être cernée par l'homme par les yeux avec lesquels il voit ; par les oreilles avec lesquelles il entend ; l'esprit avec lequel il réfléchit et par la langue avec laquelle il parle. Toutes les manifestations de bienveillance divine qui l'entoure témoignent devant l'homme de la grâce d'Allah et réfute l'idée du hasard. Le *dessein intelligent* et la finalité existentielle des choses qui sont évidents dans ce monde achèvent de réduire à néant l'argument de l'apparition accidentelle de l'univers. Mais voyons cela à travers un exemple qui illustre la complexité de la conception de notre monde.



Examinons un instrument rudimentaire tel qu'une bêche, qu'utilisent les agriculteurs ou jardiniers, ou encore la pioche, l'outil des ouvriers de chantier. L'individu qui apercevrait ces objets verrait un manche de bois lisse, de forme allongée, à l'extrémité duquel on a fixé solidement un morceau de métal. Il ne viendrait jamais à l'esprit de celui qui contemple l'ustensile, de ce dire que l'objet s'est formé au *gré du hasard*. Si donc une telle *hypothèse* n'est pas envisageable pour un instrument aussi rudimentaire, comment pourrait-on alors la concevoir pour un objet plus complexe, tel qu'une horloge, ou une radio ?

Imaginons maintenant, comme l'a proposé le défunt Dr Mohammad 'Abd Allah Draz, une demeure élégante aux piliers et à la décoration imposants qui se situerait sur une colline richement boisée. Supposons qu'un homme sur sa route aperçoit cette demeure qui semble isolée du reste du monde. Il se mettrait alors à spéculer sur son origine et émettrait l'hypothèse que des rochers avoisinants se seraient déplacés et empilés jusqu'à former ce palais magnifique avec ses pièces et ses espaces utiles. L'individu s'imaginerait aussi que les arbres aux alentours se seraient alors fendus en plusieurs planches pour s'assembler ensuite par elles-mêmes en portes, en meubles ou en sièges, etc. De même, tous les autres éléments de la demeure auraient pris leur place appropriée ; les fils, les laines et les peaux des animaux se seraient transformés d'eux-mêmes en étoffes tissées et brodées pour prendre l'aspect de tapisseries qui se seraient étalées dans les appartements, ou pour recouvrir les fauteuils. Puis enfin, des groupes de luminaires seraient entrés dans le palace pour orner ses plafonds, etc. Un tel récit ne pourrait bien sûr que vous faire penser, à juste titre, que son auteur décrit ici un songe, ou la pure fiction issue d'un esprit perturbé.

Pourrait-on par un récit semblable expliquer l'apparition d'un *palais* dont le *toit* est le ciel, la terre, son *plancher* ; les montagnes, ses *piliers*, les plantes, ses *décorations* ; la lune et les étoiles, *ses luminaires* ? Le *palais* de la création n'est-il pas plus imposant que cette simple demeure ? Pourquoi ne pas tourner plutôt son regard vers Al-Bâri' (*Le Créateur*), Al-Muṣawwir (*Le Façonneur*), Al-Qayyûm (Celui qui fait subsister), qui a créé, agencé, ajusté et guidé ?

La preuve de l'existence d'Allah qui provient des manifestations de Sa bienveillance reste aussi vieille que le monde. Les hommes y ont eu recours depuis qu'ils sont capables de percevoir autour d'eux l'abondance



des bienfaits en leur personne et autour d'eux, dont le Créateur les a comblés. Dans le noble Coran, on trouve ce verset qui dévoile cette réalité élémentaire pour quiconque médite un tant soit peu :

« Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat. » Ibrâhîm (Ibrahim) : 34.

« Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Et Il vous a comblés de Ses bienfaits apparents et cachés. Et parmi les gens, il y en a qui disputent à propos d'Allah, sans science, ni guidée, ni Livre éclairant. » Luqmân : 20

C'est par cet argument qu'un sage avait fait la démonstration de l'existence d'Allah face à un athée. Nous sommes alors à l'époque de l'ancienne civilisation grecque. Celui qui reniait l'existence de Dieu, se nommait Aristote Demos, à ne pas confondre avec l'autre Aristote, plus connu. Son adversaire n'était autre que Socrate, le *père de la philosophie*. La discussion entre les deux hommes se déroula ainsi :

Socrate lui demanda :

- Parmi les hommes, en connais-tu dont l'art a suscité ton enthousiasme ? - Certes, répondit Démos, avant de citer quelques noms de poètes et de peintres qu'il considérait être plus habiles que d'autres dans leur discipline. Lequel de ces deux artistes penses-tu être le plus doué ? Celui qui réalise une sculpture abstraite ou celui qui peint une entité vivante et animée ? - C'est celui qui reproduit un être vivant, répliqua son interlocuteur avant d'ajouter : à condition qu'on admette d'emblée qu'une œuvre puisse être le produit d'un accident dans lequel n'intervient pas la raison.

Socrate déclara alors :

- Si j'admets avec toi que des choses qui ne possèdent aucune finalité pourraient exister, mais aussi que d'autres répondraient à un dessein bien évident, que penses-tu de ces dernières ? En d'autres termes, comment fais-tu la distinction entre celles qui relèvent d'un acte pensé et celles qui sont le fruit du hasard ?

Démos avoua alors que :

- L'œuvre dont la finalité existentielle et l'utilité restent apparentes procéderait de la raison. Socrate lui fit alors remarquer :

- ne vois-tu pas que celui qui créa l'homme l'équipa dès sa naissance d'outils de perception, dont le bénéfice reste manifeste ? Il a ainsi pourvu l'individu d'yeux, d'oreilles, pour voir et entendre ce qui lui est utile dans



cette vie. En outre, qu'est-ce qui justifie la présence des odeurs sinon notre faculté à les sentir ; et comment apprécier le goût des choses, amères ou sucrées, sans la langue ? Démos objecta :

- Mais nos yeux ne sont-ils pas sujets à la maladie ?...

- Certes, rétorqua Socrate, mais ne vois-tu pas aussi comme la bienveillance divine a veillé au bien-être de ces organes, en plaça devant les paupières, telles des portes protectrices ; ainsi que des cils pour repousser les débris portés par le vent ? Puis Socrate ajouta encore :

- Que dis-tu enfin, de nos oreilles qui récoltent tous les sons sans jamais en déborder ? Médite également sur le règne animal. Vois comment on a ajusté leur dentition, avec les canines à l'avant pour déchirer les aliments et les molaires à l'arrière pour les broyer. Si tu réfléchis à l'agencement de toutes ces choses peux-tu vraiment encore douter sur la question de savoir si cela procède d'un hasard ou d'un acte pensé ? Aristote Démos conclut :

- Tous ces éléments, en effet, nous poussent à reconnaître qu'à leur origine se trouve un Créateur sage, dont la bienveillance envers sa création reste édifiante.

La méthodologie que nous avons empruntée jusqu'ici pour notre démonstration, est celle que le grand philosophe allemand Kant avait décrite en ces termes : « Ce sont là les preuves les plus claires et les plus tangibles sur l'existence de Dieu. »

Cette approche reste fondamentalement conforme à celle du noble Coran et à l'islam, qui propose toutefois une méthode quelque peu différente sur la question. La preuve par le *dessein intelligent*, par la *bienveillance divine* ou par *l'ajustement minutieux* dans l'univers, etc. comme nous les avons évoqués précédemment, ne constituent en réalité qu'un seul et même argument. On pourrait y percevoir une composante dominante que l'on qualifierait tout simplement de preuve de l'existence de la *patte à partir de sa trace*. Cette dernière demeure la plus évidente et la plus simple à comprendre. Ainsi si la trace de pas indique le passage d'un animal comme l'avait dit le Bédouin jadis, nous devons tout bonnement reconnaître que le ciel parsemé de constellations, que la Terre aux routes aplanies, constituent indéniablement l'œuvre d'Al-Hakîm (Sage), d'Al-Khabîr (Bien Informé).

9. Un des Noms d'Allah est Az-Zâhir (l'Apparent).

Conformément à la foi musulmane, Allah est Az-Zâhir, qui s'est clairement manifesté au monde et qui demeure plus apparent que tout autre chose. Pour les croyants, celui qui laisse son empreinte reste plus évident



que l’empreinte elle-même. Par conséquent, le Créateur est plus Apparent que la création. La présence de Celui qui a façonné l’univers est plus édifiante que l’univers lui-même. C’est donc pour cela que *Az-Zâhir* compte parmi les Noms d’Allah.

Tâjuddin b. ‘Atâ’ullah Al-Iskandrî, en déployant tout l’art de sa plume pour allier le fond à la forme, a décrit ce Nom divin par un ensemble d’expressions qui se rejoignent à quelques mots près. Ces changements dans les termes employés dans les expressions dévoilent alors au lecteur des subtilités dans la signification de cet attribut d’Allah. Il a écrit :

Comment concevoir qu’on puisse masquer Celui qui est à l’origine de l’apparition de toute chose ? Comment concevoir qu’on puisse masquer Celui qui était Apparent lorsque rien n’existait ? Comment concevoir qu’on puisse masquer Celui qui est plus manifeste que tout autre chose ? Comment concevoir qu’on puisse masquer Celui qui plus proche de toi que quiconque ? Comment concevoir qu’on puisse masquer Celui sans Lequel rien ne serait ?

Le même auteur a écrit dans ses *confidences*, à propos de la preuve par l’empreinte de pas laissée sur le sol : « Ô, Allah, comment peut-on rechercher dans ce qui dépend de Toi pour exister, une preuve qui prouve Ton existence ? »

L’expression *dans ce qui dépend de Toi pour exister*, désigne pour Al-Iskandrî tout l’univers, avec toutes ses manifestations, dans leur apparition, leur cohésion, leur ordre et les marques de bienveillance qu’elles renferment.

Dans la suite de ses *confidences*, Al-Iskandrî ajoute : Comment un autre que Toi pourrait-il posséder une présence, qui lui conférerait le pouvoir de Te révéler ? Quel besoin avons-nous de ce qui prouve Ta présence, alors que Tu ne t’es jamais absenté ? Pourquoi rechercher dans les manifestations de Ta création ce qui mène à Toi, alors que Tu demeures proche de nous ?

Ce genre de discours suscite peut-être la controverse. Mais, quelle que soit la teneur parfois discutable de ces propos, l’individu, qu’il possède une approche ésotérique (soufie) ou plus attachée aux Textes, parvient à la même conclusion qui est celle de l’existence d’Allah, Éternel, qui a toujours existé et qui créa à un moment donné ce monde à partir du néant.

Le nom divin *Az-Zâhir* suggère également que les preuves de l’existence d’Allah restent nombreuses et manifestes. On demanda un jour à



l'imam 'Alî : « Quand Allah est-il apparu ? Ce dernier répondit : [tu devrais plutôt te demander] quand n'a-t-Il jamais disparu ? »

Les théologiens ont affirmé : « Allah a créé chaque chose, et dans chacune Il a déposé l'empreinte de Sa puissance. Mais la présence d'Allah demeure toutefois plus manifeste que sa création, de tous les points de vue. »

Une des paroles les plus subtiles qu'on a rapporté à ce propos est la suivante : L'univers dans sa globalité, avec tout ce qu'il contient, ne représente qu'une émanation et un indicateur des noms et attributs divins. La création entière confirme à jamais l'existence d'Allah, par tout ce qu'elle renferme : les galaxies, les cieux, la terre, les plantes, les animaux, les oiseaux, les poissons, l'homme, la nourriture, la boisson, etc. Nous pouvons dès lors affirmer que la fonction principale de l'univers consiste à nous guider vers la connaissance du Créateur, à travers l'observation de la création. C'est ainsi que cette dernière remplit pleinement sa fonction auprès de celui qui accède à cette connaissance, même si ce dernier ne profite pas [matériellement] de ce monde. En revanche, l'univers manquera à sa vocation et à sa finalité envers celui qui n'en tire qu'un avantage [matériel] et n'accède pas à la connaissance d'Allah.

Citons également cet autre dire : « *Az-Zâhir* signifie Celui qui se manifeste à Ses créatures à travers Sa guidée et Ses signes. Ses noms et attributs restent exempts de toute altérité ou infirmité, Sa guidance demeure flagrante et Ses signes édifiants. » Certains érudits disaient encore :

Le moindre atome dans l'univers témoigne de l'unicité d'Allah, Celui qui mérite la dévotion. Toute vertu qui apparaît chez un homme ne représente que le reflet de l'éclat des attributs d'Al-Kabîr (le Grand), d'Al-Muta'âl (le Très-Haut). Elle témoigne que tout bien, toute perfection, toute bonne action n'existe qu'avec la permission d'Allah, par Sa guidée, Lui la Source de tout achèvement dans le monde, *Az-Zâhir*.

On rapporte encore : Allah est *Az-Zâhir* (l'Apparent), dont la présence s'impose à quiconque réfléchit, et elle n'échappe pas à la *vision* de l'esprit à travers la création où se manifeste Sa perfection. Tout dans l'univers témoigne à voix haute : *mon Créateur, Détenteur de la munificence et de la générosité est apparent.*

On attribue aussi à ce nom le sens de *ce qui domine toute chose par sa présence*. Allah est donc Celui qui est élevé au-dessus de Sa création, et rien ne se situe au-dessus de Lui. L'imam As-Sa'dî, qu'Allah lui fasse miséricorde, a écrit : *Az-Zâhir* fait référence à la grandeur des attributs d'Allah



à l'assujettissement de toute chose face à cette dernière, dans leur essence et leurs attributs. Ce nom indique aussi qu'Allah se situe au-dessus de Sa création.

Le nom *Az-Zâhir* est généralement associé à celui d'*Al-Bâtin* (Celui qui est caché). Un secret se cache dans l'association des noms divins tels que : *Al-'Awwal* (le Premier) et *Al-'Âkhir* (le Dernier) ; *Az-Zâhir* et *Al-Bâtin*. La connaissance de ces quatre noms constitue les quatre piliers du savoir. Tout serviteur devrait l'approfondir au maximum.

En effet, ces quatre noms suggèrent l'idée de confinement ou de circonscription. Dans le cas de ces noms, cette notion est de nature temporelle et spatiale à la fois. *Al-'Awwal* et *Al-'Âkhir* renvoient au confinement temporel. Allah se situe alors avant tout ce qui nous a devancés ; et Il existera toujours après ce qui disparaîtra en dernier. Par conséquent, Sa préexistence et Son éternité circonscrivent les premières et les dernières de Ses créatures.

Quant aux attributs auxquels renvoient les noms *Az-Zâhir* et *Al-Bâtin*, ils suggèrent l'idée de circonscription de l'existant le plus apparent, et de l'existant le plus caché.

À la première création, Allah a précédé, et à la dernière Il survivra. Il se situe au-delà de la création la plus manifeste et à proximité de tout ce qui existe de plus subtil ou caché. Ni les cieux entre eux ni les terres entre elles pour Lui ne se confondent ; et les choses apparentes ne sauraient masquer pour Lui celles qui sont cachées. En réalité, ce qui est dissimulé reste apparent pour le Créateur, et aucune différence n'existe également pour Lui entre les choses invisibles et les choses visibles ; éloignées ou proches ; secrètes ou divulguées.

Ces quatre noms divins représentent donc des piliers du *tawhîd*. Allah est le Premier, que rien ne peut devancer, le Dernier auquel rien ne peut survivre, l'Apparent qui cerne l'être le plus subtil, et le Caché au-delà Duquel rien n'est plus apparent. Il est depuis toujours et restera à jamais *Al-'Awwal*, *Al-'Âkhir*, *Az-Zâhir* et *Al-Bâtin*.

Ainsi étant donné qu'Allah devance toute création, et qu'Il est le Dernier vers Lequel tout être créé retourne, Il demeure, dès lors, par essence, la finalité de toute chose. La connaissance d'Allah devient, par conséquent, la science primordiale et essentielle ; le rappel d'Allah constitue la parole fondamentale et par excellence ; les bonnes œuvres en vue de Lui plaire représentent les actes majeurs et nécessaires. Le salut de l'homme dépend en fin de compte de la connaissance d'Allah et de la dévotion qu'on lui voue, qui en découle.

CHAPITRE 2

LES DÉBUTS DE LA CRÉATION



PARTIE I

Les débuts de la création et la puissance du Créateur

De tout temps, les hommes ont désiré savoir comment le monde a vu le jour, et ils se sont toujours interrogés sur *le quand* et *le comment*.

On a aussi souhaité pouvoir identifier avec précision la première créature qui a devancé toutes les autres, ainsi que la chronologie des événements de manière exacte. Cette question a préoccupé plusieurs des Compagnons, qui avaient interrogé le Prophète ﷺ à ce sujet. Les délégations qui se présentaient auprès du Messager ﷺ étaient aussi animées par la curiosité et le désir d'apprendre, et entreprenaient de longs voyages en vue d'acquérir la connaissance.

L'imam Al-Bukhârî, qu'Allah l'agrée, a ainsi répertorié dans son recueil authentique, le récit de ces voyageurs venus du Yémen à la rencontre de l'Envoyé d'Allah ﷺ pour l'interroger sur la création du monde, et quand et comment elle s'était déroulée.

C'est également Al-Bukhârî qui a recensé la Tradition, dans laquelle 'Umar b. Al-Khatâb, qu'Allah l'agrée, a rapporté : Le Messager d'Allah ﷺ nous adressa un sermon en une certaine occasion. Il nous relata alors les débuts de la création. Il poursuivit son récit jusqu'à décrire l'entrée des gens du Paradis dans le lieu de séjour qui leur est destiné et celle des gens de l'Enfer dans le lieu de séjour qui sera le leur. Certains s'en souviennent tandis que d'autres l'ont oublié.

Ce hadith de 'Umar, qu'Allah l'agrée, indique que le Prophète ﷺ a révélé à ses Compagnons les débuts de la création. Il relata dans l'ordre chronologique tous les événements jusqu'à la fin du monde. L'Envoyé ﷺ évoqua la Résurrection, le Jour du Jugement et acheva son récit avec l'entrée des croyants au Paradis et le châtement de l'Enfer réservé à ceux qui le méritent pour rétribution de leurs actes.

D'autres Compagnons, présents lors de ce sermon, ont rapporté que ce récit débuta après la prière du milieu de l'après-midi ('*asr*) et s'acheva au coucher du soleil. Une autre version indique que ce très long sermon fut



entrecoupé d'arrêts consacrés à la prière. Ainsi l'imam Muslim a répertorié, dans son *Sahîh*, cette Tradition qu'a rapportée Abû Zayd Al-'Anṣarî : « Le Messager d'Allah ﷺ dirigea pour nous la prière du matin. Il gravit ensuite les marches du minbar pour nous adresser un sermon qui dura jusqu'à la prière du milieu du jour (*az-zuhr*). Il descendit alors de sa chaire pour effectuer avec nous cette prière. Après cela, il monta sur le minbar pour poursuivre son sermon. À l'heure du *'aṣr*, il interrompit son récit une seconde fois. Il continua ainsi jusqu'au coucher du soleil. Durant toutes ces heures, il nous entretint de tous les événements à venir jusqu'à la fin des temps. Celui qui d'entre nous a tout mémorisé est le plus savant. »

Ces Traditions authentiques abordent un certain nombre de points. Dans ce qu'a recensé l'imam Al-Bukhârî, d'après 'Imrân b. Ḥaṣîṇ, qu'Allah l'agrée, le récit fait mention de la réponse que le Messager d'Allah ﷺ adressa à la délégation yéménite.

Le premier point soulevé par le Prophète ﷺ concerne la préexistence d'Allah, avant la création, alors que rien n'existait en dehors de Lui.

Le second point concerne Son *'arsh* [Trône] qui se situait au-dessus de l'eau.

Le troisième point, révèle qu'Allah, exalté soit-Il, a consigné toute chose dans le *dhikr* [Rappel], c'est-à-dire dans *al-lawḥ al-mahfûz* [les Tables Gardées].

Le quatrième point est celui de la création des cieux et de la terre.

Voici les premières paroles de l'Envoyé ﷺ : « *Allah existait et avec Lui rien n'était. Son 'arsh se trouvait alors sur l'eau. Il consigna toute chose dans le dhikr, et Il créa alors les cieux et la Terre.* »

On retrouve également dans le noble Coran, à plusieurs reprises, le récit des débuts de la création, comme dans ce verset :

« *Dis : Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent* ». »
Al-'Ankabût (L'Araignée) : 20

La méthode coranique, pour inviter à la foi et en exposer ses preuves, présente la création comme une page ouverte étalée devant les sens et l'esprit de l'homme qui peut alors y recueillir les signes d'Allah. On peut alors y voir les preuves de Son existence et de Son unicité, l'authenticité de Sa promesse et de Sa menace. L'univers propose ainsi son témoignage à travers ses manifestations, de façon permanente et interrompue devant



l'individu. Parfois pourtant, son impact s'amenuise chez les hommes qui les côtoient quotidiennement, et la routine atténue alors leur effet. Le noble Coran ramène alors le croyant vers la contemplation de ces splendeurs, et de ces signes édifiants, que le Seigneur révèle, et qui ravive dans le cœur le spectacle de ces manifestations de la création. C'est alors que la réflexion éveille l'attention du croyant vers les secrets et les effets de ces phénomènes pour les transformer en signes et en démonstrations pour l'œil et pour l'âme. Le discours coranique n'emprunte pas la voie du débat intellectuel purement formel et placide, qui propose d'aborder les questions de ce point de vue rationnel terne et sans vie. On a tenté d'introduire cette approche dans la pensée islamique, mais elle reste étrangère à l'islam. La méthode coranique représente plutôt la méthodologie idéale à suivre.

« *Dis : « Parcourez la terre...* » : ce parcours sur terre auquel invite le noble Coran a pour but de faire de nouvelles découvertes, inhabituelles pour le regard et l'esprit. Ces mots sont aussi une invitation à observer avec discernement. En effet, l'homme qui vit trop longtemps au même endroit ne prête plus attention et ne s'émerveille plus de ce qui l'entoure. Le voyage, en revanche, ravive ses sens et ses sentiments face à tout ce qu'il découvre et devant les paysages inconnus. Dans son lieu de résidence se trouvent peut-être des endroits plus agréables, mais à cause de l'habitude, ces derniers ne captivent plus ses regards et ne retiennent plus son intérêt. Le voyage sera peut-être une occasion pour lui de redécouvrir, grâce à un esprit alors ressourcé, la splendeur qui lui avait échappé, avant son départ. Les beautés et les merveilles de son lieu de résidence pourront alors se révéler à lui de nouveau, et il pourra alors entendre leur appel qui le laissait alors indifférent ou qu'il ne parvenait pas à saisir clairement. Glorifié soit Allah, Al-Khabîr [le Bien-Informé] des secrets de l'âme humaine.

«... *Et voyez comment Allah a débuté la Création la première fois.* »
Ce passage au passé, qui suit l'injonction divine de parcourir la terre pour découvrir comment la création a débuté, suscite à la lecture une sensation particulière. On imagine alors ces traces des temps passés qui révèlent l'apparition des premières civilisations, et le commencement de la création. On pense à ces fouilles qu'ont entreprises les chercheurs aujourd'hui afin de déceler le cours de la vie et son origine. Ces scientifiques qui se demandent encore comment elle apparut sur terre, et d'où vient le premier être vivant. Ce verset constitue une invitation de la part d'Allah à explorer l'origine de la vie afin que cette découverte puisse nous aider à comprendre



comment se déroulera la résurrection.

Ce verset nous inspire également une autre pensée. Les croyants auxquels il s'adresse initialement ne possédaient pas les compétences requises pour entreprendre de telles recherches, possibles que récemment. Ces premiers croyants ne pouvaient donc pas découvrir la réalité sur l'apparition de la vie, en supposant que tel était vraiment l'objectif demandé. Nous devons donc en déduire que le noble Coran attendait d'eux autre chose, qui répondait plus à leurs capacités. La connaissance qu'ils auraient acquise leur aurait alors permis de se représenter ce que sera la prochaine création. Dans ce contexte, le noble Coran les encourage plutôt ici à méditer sur la manière dont la vie apparaît chez les plantes, les animaux, les humains, partout autour d'eux. L'invitation à parcourir la terre, comme nous l'avons expliqué avant, a alors pour finalité d'éveiller les sens, de raviver la perception face à ces manifestations de la création qui se renouvellent. On appelle ainsi les hommes à méditer sur les signes de la puissance divine, origine de cette vie qui se révèle à chaque instant de jour comme de nuit.

Une autre hypothèse existe qui concorde avec la nature du discours coranique. Ce dernier présente en effet des orientations, appropriées à toutes les générations d'hommes, en fonction de leurs différents degrés d'évolution et de leurs circonstances particulières. Ainsi chaque population humaine trouve dans le noble Coran ce qui s'accorde à son contexte et à ses dispositions propres. Une partie reste cependant commune à toutes les époques afin de guider et de faire progresser l'existence humaine. Cette thèse permet ainsi de concilier les deux premières interprétations, et écarte leur confrontation, ce qui reste plus adéquat.

« *Allah détient certes le pouvoir sur toute chose.* » : C'est la puissance absolue d'Allah qui a permis l'apparition de la vie en ce monde la première fois, et qui la fera réapparaître. Cette puissance unique se situe au-delà des limites de la perception de l'homme. Les règles par lesquelles ce dernier croit pouvoir définir ce qui relève du possible en matière de puissance divine et qui sont établies à partir de sa vision restreinte, ne permettent pas de la cerner :

« *Le jour où Nous plierons le ciel comme on plie le rouleau des livres. Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons; c'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons !* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 104

« *C'est vers Lui que vous retournerez tous, c'est là, la promesse d'Allah en toute vérité ! C'est Lui qui fait la création une première fois puis la refait (en la ressuscitant) afin de rétribuer en toute équité ceux qui ont cru et fait de*



bonnes œuvres. Quant à ceux qui n'ont pas cru, ils auront un breuvage d'eau bouillante et un châtiment douloureux à cause de leur mécréance ! » Yûnus (Jonas) : 4

1. Les débuts de la création ne constitue pas une période obscure

Les débuts de la création ne constituent pas une époque mystérieuse et énigmatique, contrairement à la vision matérialiste, qui bien souvent se perd dans des études et des théories incohérentes. Les chercheurs, les physiciens et astronomes parmi eux, se montrent jusqu'à ce jour perplexes sur la question des débuts de la création. Cette confusion a d'ailleurs conduits plusieurs d'entre-eux à l'athéisme; qui est devenu l'approche générale et répandue chez les naturalistes. Comme l'a dit Ja'far Sheikh Idrîs dans son article paru en 2001 dans la revue Al-Bayane : « La posture idéologique de la majorité des chercheurs occidentaux repose malheureusement sur le matérialisme athée, dont le postulat de base suggère que la matière demeure la seule réalité, et que les seules vérités restent d'ordre physique. L'univers se suffirait alors à lui-même, et ne dépendrait alors d'aucune cause extérieure. »

Cela explique que leur explication sur les origines de l'homme s'éloigne de la version religieuse. Elle s'aligne plutôt sur la pensée sociale et éducative humaniste, en conformité avec la thèse matérialiste athée, qui rejette la religion, la foi et la Révélation divine. Cette approche rejette aussi l'interprétation de la nature humaine et de sa relation à la foi en Dieu, aux Prophètes, aux Livres, au Jour du Jugement et en la prédestination. Pour cette raison, comme nous l'avons signalé au début, le thème des débuts de la création demeure essentiel et reste lié à de nombreuses problématiques importantes qui affectent la foi du musulman au quotidien, de nos jours.

Allah est donc Al-'Awwalu [le Premier] et le point de départ de la discussion consiste donc à affirmer cette réalité, à savoir, qu'Allah, exalté soit-Il, est le Premier et l'Éternel (sans commencement). Il est le Premier, que rien ne devance ou ne précède :

« Il est le Premier et le Dernier, l'Apparent et l'Occulte, et Il a une parfaite connaissance de toute chose. » Al-Ḥadîd (Le Fer) : 3

D'après Abû Horayrah, qu'Allah l'agrée, dans une Tradition recensée par Muslim dans son recueil authentique, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Ô, Allah, Tu es Al-'Awwal, que rien n'a précédé, et Tu es Al-'Âkhir, Auquel rien



ne succédera [...]»

L'imam Ibn Taymiyyah, qu'Allah lui fasse miséricorde a expliqué au sujet des noms divins Al-'Awwal et Al-'Âkhir :

« Le but consiste à démontrer ici qu'Allah qui est Al-'Awwal, qui devance toute création, et Al-'Âkhir vers Lequel tout être créé retourne, demeure, dès lors, par essence, la finalité de toute chose. La connaissance d'Allah devient, par conséquent, la science primordiale et essentielle; le rappel d'Allah constitue la parole fondamentale et par excellence; les bonnes œuvres en vue de Lui plaire représentent les actes majeurs et requis. Le salut de l'homme dépend en fin de compte de la connaissance d'Allah et de la dévotion qu'on lui voue, qui elle-même, en découle. Il est Al-'Awwal qui n'a pas de commencement, et l'on ne peut s'interroger à ce propos sur le *quand* ou le *comment*. »

C'est pourquoi Ibn Jarîr Tabarî a écrit dans son exégèse : « Il est Al-'Awwal qui, sans limites, préexiste à toute chose. »

L'imam Sa'dî a écrit quant à lui : « Al-'Awwal indique que tout ce qui n'est pas Allah relève de la contingence, et n'existait donc pas avant d'apparaître. Partant de cette interprétation de ce nom, le serviteur doit alors considérer la grâce divine à son égard dans tous les bienfaits, matériels ou spirituels, qu'il reçoit, et se rappeler qu'Allah est à l'origine de la cause [de cette grâce], et de son effet. »

Dans le noble Coran, le nom divin Al-'Awwal est associé à Al-'Âkhir, une seule fois, dans le verset suivant :

« *Il est le Premier et le Dernier, l'Apparent et l'Occulte, et Il a une parfaite connaissance de toute chose.* » Al-Hadîd (Le Fer) : 3

On retrouve également cette combinaison dans la Tradition que la Mère des croyants 'Âîshah, qu'Allah l'agrée, a rapporté du Prophète ﷺ : « Ô, Allah, Tu es Al-'Awwal [le Premier] avant Lequel rien n'a jamais préexisté, et Tu es Al-'Âkhir [le Dernier], Auquel rien ne peut succéder ; Tu es Az-Zâhir [l'Apparent] au-dessus Duquel rien n'existe, et Tu es Al-Bâtin [le Caché], et rien n'est plus proche que Toi. »

Al-Khaṭābî a écrit : « Al-'Âkhir car Allah demeurera après la disparition de toute créature, et cela ne signifie pas, bien sûr, qu'Il a Lui-même une fin, tout comme Al-'Awwal ne signifie pas qu'Il a un commencement. »

Al-Bayhaqî, quant à lui, a commenté ce nom divin, Al-'Âkhir, en disant :

1. Muslim; n° 2713.

2. Extrait de qisâh al-khalq de Khar'ân, p. 15.



« Celui dont l'existence n'a pas de fin. » Tabarî a écrit : « Il sera le Dernier à exister à jamais après la disparition de toute création. »

La meilleure interprétation reste celle du plus grand connaisseur d'Allah parmi les hommes, notre Prophète Mohammad ﷺ de qui on a rapporté : « [...] *Al-'Âkhir [le Dernier], Auquel rien ne peut succéder* »¹.

Nous citerons l'imam Ibn Al-Qayyîm pour évoquer l'impact de la connaissance de ces deux noms sur la foi du croyant :

« Vénérer Allah par Son nom Al-'Awwal implique de la part du serviteur de ne pas se focaliser exclusivement sur les causes matérielles et leur accorder ainsi une importance démesurée. Le croyant doit plutôt tourner son attention vers la grâce et la miséricorde d'Allah, de Qui il peut toujours espérer le don initial. Allah reste en effet Celui dont la bienveillance se manifeste envers la créature sans sollicitation de la part de cette dernière. Par quel moyen le serviteur pourrait-il solliciter ce qui au départ relève du néant, alors qu'aucun moyen physique n'existe dans le néant absolu ?! Or, l'homme durant un laps de temps ne représentait rien qu'on pouvait mentionner. C'est donc Allah qui crée et qui pourvoit, et Ses dons devançant ainsi les causes, qui, elles-mêmes, émanent de Sa bonté et de Sa bienveillance. Celui qui saisit la véritable portée du nom Al-'Awwal atteint un degré de dévotion envers Allah bien particulier. De même, le nom Al-'Âkhir, implique également l'absence d'attachement et de confiance immodérés envers les causes, qui disparaîtront au terme fixé, au-delà duquel s'étend l'éternité d'Allah. L'attachement aux causes matérielles consiste donc à se lier à ce qui est condamné à disparaître. En revanche, s'en remettre à Al-'Âkhir signifie placer sa confiance en Al-Hayy [le Vivant], Celui qui ne meurt pas et ne disparaît pas. Celui en Lequel l'on doit fonder ses espoirs ne devrait être que l'Éternel qui ne meurt pas, et non ce qui est voué à l'extinction.

Médite donc sur la nature de la dévotion en ayant conscience de la signification de ces deux noms, qui impliquent une soumission totale à la volonté d'Allah, Seul, et le sentiment permanent d'indigence à Son égard. Prends en considération le fait que tout débute par Lui et que tout retourne à Lui, et que la manifestation de Sa grâce reste primordiale puisqu'elle a préexisté aux causes et aux sollicitations. Souviens-toi également que c'est vers Lui que ces dernières trouveront leur achèvement, car Il reste le com-

1. Tafsîr al-qur'ân, Ibn Kathîr, 8/31.



mencement et l'aboutissement de toute chose, Lui qui est le Seigneur de tout ce qui existe, Son Créateur, Son Façonneur, Sa finalité. Ainsi aucune créature ne peut prospérer, réussir ou atteindre l'achèvement si Allah ne constitue pas, pour elle, la seule finalité.

Les créatures n'ont pour origine qu'Allah, Al-'Awwal, et leur dévotion, leurs intentions, et leur amour doivent donc trouver leur aboutissement vers Al-'Âkhir. En dehors d'Allah, rien ne peut faire l'objet de la dévotion de la part de l'homme, car nul créateur n'a préexisté avant Lui. Par conséquent, si tu reconnais Son unicité dans l'acte de création, tu ne peux que lui consacrer la dévotion exclusive. De même, puisque ton existence et ton apparition en ce monde procèdent de Sa faveur initiale, considère alors Allah comme objet de ton amour, de tes intentions et de ta dévotion. Tu parviendras ainsi à concrétiser dans ton adoration la signification de ses noms divins Al-'Awwal et Al-'Âkhir. Tu prendras alors aussi exemple sur la dévotion des Prophètes et de leurs disciples, qui vouaient un culte pur au Seigneur de la création, à la divinité des Prophètes et des envoyés, qu'Il soit exalté et loué. »

Ibn Al-Qayyîm nous dévoile encore d'autres subtilités concernant l'association de ces deux noms divins, à partir de l'exégèse du verset 17, de la sourate Mohammad :

« Quant à ceux qui suivent le droit chemin, Allah raffermir leurs pas et remplit leur cœur de crainte. » Mohammad : 17

Cet imam a alors expliqué : « Allah les a tout d'abord orientés vers le droit chemin, qu'ils ont alors emprunté. Puis, en raison de leur choix, Il a affermi et consolidé leurs pas dans la voie droite. Ce verset révèle la subtilité qui se cache dans les deux noms divins Al-'Awwal et Al-'Âkhir. Allah met donc les choses à disposition et Il se charge également de leur distribution, car de Lui émane la cause aussi bien que le résultat. C'est d'ailleurs contre Lui-même et auprès de Lui-même que le serviteur recherche refuge, comme nous l'a enseigné le plus sage des hommes : – *je cherche refuge auprès de Toi, contre Toi*. »

Ibn Al-Qayyîm a écrit ailleurs : « C'est par Lui que débute toute chose et vers Lui qu'elle aboutit, car Il est Al-'Awwal et Al-'Âkhir : – [...] *tout retournera vers ton Seigneur* [An-Najm (L'Etoile) : 42]. » Il expliquait

1. Tarîq al-hijratayn wa bâb as-sa'âdatayn, Ibn Al-Qayyîm, p. 20-21.

2. Muslim, kitâb aṣ-ṣalât, n° 486.

également dans *madârij as-sâlikîn* : Tout trouve son aboutissement vers Allah : « [...] *et que tout aboutit, en vérité, vers ton Seigneur* », [An-Najm (L'Étoile) : 42], tandis qu'Allah Lui-même ne détient pas de finalité qu'elle soit existentielle ou dans la manifestation accrue de Sa bienveillance. Allah est Al-'Awwal qu'aucune création n'a devancé, et Il est Al-'Âkhir, Auquel rien ne succédera. Ses louanges et Ses dons n'ont pas de limites. La gratitude du serviteur ne fait qu'accroître la grâce d'Allah envers l'individu, et la rétribution du Seigneur augmente à la mesure des actes d'obéissance de l'adorateur. Plus ce dernier se rapproche de son Créateur et plus les signes de Sa puissance et de Sa grandeur se révèlent à l'homme, et ainsi de suite indéfiniment et sans limites. Voici pourquoi on nous a rapporté que les gens du Paradis se trouveront dans un bonheur croissant et ininterrompu, car leur joie proviendra de Celui dont la grâce et la bonté n'ont pas de limites, ainsi que les largesses et les attributs. Béni et glorifié soit Allah, Dhul Jalâl wal Ikrâm [le Détenteur de la magnificence de la bienveillance] :

« *Ce sont là, envers vous, Nos grâces parfaites et inépuisables.* » *Sûd* : 54

Dans un hadith divin [qudsî], le Messager d'Allah ﷺ a rapporté de Son Seigneur : « *Mes serviteurs, si du premier au dernier des hommes et des djinns, vous vous teniez rassemblés en un endroit, et qu'à chacun J'accorde ce qu'il demande, Mes possessions ne diminueraient pas plus que ne se réduit le contenu de l'océan lorsqu'on y introduit une aiguille.* »²

Le verset 2, de la sourate Al-Fâtihah, que répète le musulman plusieurs fois par jour, car elle constitue un pilier et une condition de validité de la prière, confirme cette notion :

« *Louange à Allah, Seigneur de la création* » Al-Fâtihah (L'Ouverture) : 2

Dans ce passage, Allah a résumé tout ce qui existe par la mention de deux entités : l'essence divine et la création. Nous avons donc d'un côté le Seigneur et en dehors de Lui tout ce qui est créé et Lui est assujetti et que le noble Coran désigne par *al-'âlamîn* [traduit ici par création]. Qatâdah a expliqué ainsi ce terme arabe : « *al-'âlamûn* est le pluriel de *âlam* qui désigne tout ce qui existe en dehors d'Allah ». L'imam Al-Qurtubî a confirmé cette opinion en ajoutant : « ce terme englobe en effet tout ce qui existe et qu'Allah a créé, comme cela est mentionné dans le Coran :

« *Et qu'est-ce que le Seigneur de l'univers ? Dit Pharaon. 24. Il (Moïse) dit :*

1. Muslim, kitâb al-birr wa aṣ-ṣilah, n° 2577.

2. Madârij as-sâlikîn, vol. 2, p. 268.



“Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux, si seulement vous pouviez en être convaincus !” » Ash-Shu‘arâ’ (Les Poètes) : 23-24

Tout ce qui existe ne peut être dès lors désigné que par l’une de ces appellations : Créateur ou création. La seule puissance est donc celle d’Allah, et la seule véritable divinité est Allah :

« S’il se trouvait au ciel ou sur terre d’autres divinités qu’Allah, tous deux seraient livrés au chaos. Gloire donc à Allah, Maître du Trône, que leurs blasphèmes ne sauraient atteindre ! » Al-‘Anbiyâ’ (Les Prophètes) : 22

De même tout ce qui existe, en dehors d’Allah, ne peut se soustraire à son assujettissement, Seigneur de la création, qui exerce Son autorité sur chaque chose :

« Tu ne vaqueras à aucune de tes occupations, tu ne réciteras aucun passage du Coran et vous n’accomplirez aucune œuvre sans que Nous n’en soyons témoin au moment même où vous l’entreprenez. Rien sur terre ou dans le ciel n’échappe à ton Seigneur, pas même l’équivalent d’un atome, ni même quelque chose d’inférieur. Il n’est rien qui ne soit consigné dans un livre parfaitement clair. » Yûnus (Jonas) : 61

L’imam Ibn Al-Qayyîm a expliqué l’expression arabe *rabb al-‘âlamîn* de la façon suivante :

« En qualité de Seigneur, Allah détient sur sa créature pleine autorité, et tout pouvoir de gestion, d’organisation et d’exécuter à son encontre Sa volonté à tout moment. Il, exalté soit-Il, est en charge permanente des affaires des créatures pour lesquelles Il crée et aux besoins desquelles Il subvient ; Il fait aussi vivre et mourir ; Il rabaisse et Il élève ; Il dispense Ses dons et les retient ; Il honore et Il humilie et Il exerce ainsi Son autorité dans Sa création selon Sa volonté. Celui qui renie cela, renie les attributs de la seigneurie et la divinité d’Allah et rejette Son autorité. »

Le même auteur évoque ailleurs ce que révèle encore de signification pour le serviteur, l’expression *rabb al-‘âlamîn*, par ces mots :

Son nom *rabb al-‘âlamîn* renvoie aussi à celui de Qayyûm, Celui qui subsiste par Lui-même, et Duquel dépend toute chose pour sa survie. Ainsi Allah assure la préservation de tout individu, bon ou mauvais. Il s’est établi au-dessus de Son ‘Arsh, et Il exerce Seul, et sans partage, Son autorité sur Sa création. Il commande Lui-même à la destinée de chaque chose et Il confie Ses décrets aux Anges qui les exécutent sur terre. À l’un Il dispense,



tandis que l'autre Il prive ; celui-ci Il l'élève et l'autre Il le rabaisse ; Il fait vivre et mourir ; Il accueille le repentir et Il écarte de Sa miséricorde ; Il retient, Il donne ; Il secourt ceux qui sont en détresse et exauce les persécutés :

« *Tous Ceux qui sont dans les cieus et la terre L'implorent. Chaque jour, Il accomplit une œuvre nouvelle.* » Ar-Rahmân (Le Miséricordieux par essence) : 29

Personne ne retient Sa grâce et personne ne peut la dispenser à Sa place ; Son jugement est indéfectible et Sa sentence demeure exécutoire et incontournable. Les anges et l'Esprit [Gabriel], effectuent leur ascension vers Lui, et les actes de Ses créatures Lui sont alors présentés en début et en fin de journée. Allah, exalté soit-Il, préside au destin de chaque chose, et détermine à chacun le moment de son accomplissement au terme décrété. Il reste à la charge de tout cela Seul, et garantit le maintien et la préservation de Sa création ».

Allah s'est Lui-même glorifié par le nom *rabb al-'âlamîn*, et comme expliqué plus haut *al-'âlam* fait référence à tout ce qui n'est pas Allah. Les Textes qui désignent le Créateur pas cette appellation sont du reste très nombreux. De la même manière, on retrouve dans le noble Coran l'expression *rabb kulli shay'*, le Seigneur de toute chose, à maintes reprises, comme dans :

« *Dis : « Pourrais-je désirer un autre Maître qu'Allah, Lui qui est le Seigneur de toute chose ? » Quiconque commet un méfait en subira seul les effets. Nul n'aura à supporter le forfait d'un autre. Puis vous retournerez à votre Seigneur qui vous éclairera au sujet de ce qui vous opposait.* » Al-'An 'âm (Les Troupeaux) : 164

Cet attribut signifie qu'Allah est le Seigneur de toute chose et que rien n'échappe à Son autorité dans les cieus ou sur terre et tout sans exception est totalement soumis à Son pouvoir et à Sa domination. Personne de ce qui existe ne peut prétendre à l'attribut de création, ou détenir le pouvoir de vie et de mort sur tout ce qui existe, ou le contrôle absolu de la destinée des choses :

« *Dis : "Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ?" Ils diront : "Allah". Dis alors : "Ne le craignez-vous donc pas ?" » Yûnus (Jonas) : 31*



a. Allah, glorifié soit-Il, met les athées au défi :

Allah a confondu les athées et les idolâtres par un argument rationnel et décisif. Il a mis au défi leur raison en réfutant l'athéisme et l'idolâtrie. Il leur exposa ainsi la preuve par la création :

« Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ? (36) Ou ont-ils créé les cieux et la terre? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction. (37) Possèdent-ils les trésors de ton Seigneur ? Ou sont-ils eux les maîtres souverains ? »
 At-Tûr (Le Mont Tûr) : 35-37

Mohammad b. Jubayr b. Muṭ'îm a rapporté de son père : J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ réciter la sourate At-Tûr durant la prière du *maghreb*. Mon cœur manqua de s'échapper de ma poitrine, alors qu'il psalmodia ces versets :

« Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ? Ou ont-ils créé les cieux et la terre ? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction. Possèdent-ils les trésors de ton Seigneur ? Ou sont-ils eux les maîtres souverains ? »

Ce passage coranique récuse l'athéisme en imposant à l'esprit la nécessité logique de l'existence du Créateur. On ne peut en effet concevoir que l'homme soit apparu sans l'intervention divine, qui est nécessairement à l'origine de toute création. La Parole d'Allah : *Ont-ils été créés sans Créateur, ou peut-être sont-ils eux-mêmes leurs propres créateurs ?* indique clairement que l'apparition de l'homme sur terre sans cause extérieure relève d'une incompatibilité avec la *fitrah*, et cette assertion ne mérite pas en soi d'être longuement débattue ou même brièvement. Quant à l'hypothèse qui attribuerait à l'individu la capacité de s'être lui-même créé, personne n'a jamais osé la soutenir.

Par conséquent, si le penchant naturel sain de l'homme ne peut accepter aucune des deux premières allégations, il ne lui reste plus qu'à se réconcilier avec la réalité que le noble Coran défend : Allah Seul a créé tous les hommes, et en dehors de Lui personne ne crée ou ne conçoit. Dès lors, on ne peut associer quiconque à l'attribut de la Seigneurie, qui n'appartient qu'à Lui, ni consacrer la dévotion à un autre que Lui. Cette affirmation logique s'avère pourtant très claire et élémentaire.

Allah confronte les dénégateurs également avec la création des cieux et de la terre, et leur demande si leur origine pourrait être aussi attribuée à l'homme. De toute évidence, et à l'instar des humains, l'univers ne s'est pas aussi *auto-créé* : *Ont-ils aussi créé les cieux et la terre ?*



Aucun esprit doté de raison, n'oserait soutenir que les cieux et la terre se sont créés d'eux-mêmes, et sans l'intervention d'un Créateur et personne n'a également prétendu les avoir conçus. Ces constats placent donc les athées devant une question pressante qui requiert une réponse pour expliquer l'existence de la création.

Les dénégateurs sont alors contraints d'admettre, face à cette interrogation, qu'Allah est le Créateur. Mais cette réalité ne s'était pas imposée à leur entendement au point de générer en eux la ferme conviction de laquelle découlent la transformation de leur âme et l'éclosion de la foi limpide chez eux. C'est ce que dévoile le noble Coran dans ce passage : *Certes non, mais ce ne sont que des gens dépourvus de réelle certitude.*

Le Livre les interroge alors à nouveau, sur une prérogative de moindre degré que celle de la création du monde et la conception de leur propre personne : *“Possédez-vous alors peut-être les trésors d'Allah”*, dont vous disposeriez à votre guise, faisant profiter les uns et privant les autres.

Si tel n'est pas le cas, et s'ils ne l'ont jamais revendiqué, qu'ils nous disent alors qui détient ces trésors ! À qui donc appartient l'autorité qui s'exerce sur le destin de chaque chose ? Le noble Coran nous confirme qu'Allah est Al-Qâbidh (Celui qui retient) et Al-Bâsīt (Celui qui dispense) et que Seul Il régit le monde.

Voici alors la seule interprétation possible à ce qui se déroule dans la création, où se manifeste l'intervention divine à travers les largesses dispensées ou retenues ; à travers la gestion et l'organisation.

Après avoir dénié à ces hommes la possession des trésors du monde et l'autorité d'en disposer, Allah les entraîne encore un rang plus bas, et Il leur demande :

« Ont-ils une échelle d'où ils écoutent ? Que celui des leurs qui reste à l'écoute apporte une preuve évidente ! » At-Tûr (Le Mont Tûr) : 38.

Mohammad ﷺ s'était présenté à eux comme un Prophète qui recevait une Révélation céleste. Le Coran qu'il leur récitait provenait du cercle de l'Assemblée Suprême (*al-mala' al-'âlâ*). Mais les impies criaient au mensonge n'accordèrent pas crédit à ses dires. Le noble Coran leur demande alors : franchissez donc la voûte céleste pour vous enquérir de la véracité des propos de Mohammad ! Apportez donc cette preuve indiscutable qui permettrait de discréditer le Prophète et de rendre, par la même occasion, vos allégations dignes de foi ! Ce défi comporte une allusion au noble



Coran qui lui, comporte réellement les preuves décisives qui leur dévoilent les signes, qu'ils rejettent dans leur arrogante obstination.

« Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers. (2) Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre, qui ne s'est point attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en Sa royauté et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions. (3) Mais ils ont adopté en dehors de Lui des divinités qui, étant elles-mêmes créées, ne créent rien, et qui ne possèdent la faculté de faire ni le mal ni le bien pour elles-mêmes, et qui ne sont maîtresses ni de la mort, ni de la vie, ni de la résurrection. » Al-Furqân (Le Discernement) : 1-3

« Telle est la création d'Allah. Montrez-Moi donc ce que ces divinités que vous adorez en dehors de Lui ont bien pu créer ? Mais les impies sont manifestement égarés. » Luqmân : 11

Allah dans Son noble Livre, présente le rappel sur le principe de la création comme un préliminaire à la foi en Lui, de laquelle découle la dévotion exclusive qui Lui est due Seul et sans partage. Cela apparaît dans plus d'un passage du Coran, comme dans ces exemples, parmi tant d'autres, de même nature :

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur - qui vous a créés vous et vos devanciers - afin de vous préserver de Son châtement. » Al-Baqarah (La Vache) : 21

« Qu'avez-vous donc à ne pas craindre Allah dans toute Sa gloire, alors qu'Il vous a créés étape après étape ? » Nûh (Noé) : 13-14

b. Le coup de grâce aux suggestions du diable sur la question de la création.

La réflexion sur la création en dehors des limites de la Révélation peut ouvrir une porte vers les suggestions du diable, qu'Allah le maudisse. Ce dernier ne néglige en effet aucune tentative de plonger le fils d'Adam dans la confusion. Le Messager d'Allah ﷺ nous a d'ailleurs mis en garde contre l'une d'entre elles. Cette dernière conduit l'individu au fil de ses spéculations sur la création à se demander : *qui a créé Allah ?*

On trouve ainsi dans ce qu'a répertorié l'imam Al-Bukhârî dans son recueil authentique, et qu'Anas a entendu du Prophète ﷺ : *« Certains ne cesseront de s'interroger jusqu'à dire : soit, Allah est le Créateur de toute chose, mais qui a créé Allah ? »* Ibn Hajar a mentionné la variante de cette Tradition qui se trouve dans le chapitre du Sahih intitulé, *bad' al-khalq*



[les débuts de la création], et qui comporte : « qui a créé ton Seigneur ? Le Messager d'Allah ﷺ ajouta : *que celui qui est en proie à ces suggestions cherche refuge auprès d'Allah contre Satan, et cesse de spéculer à ce sujet.* »

Dans ce qu'a recensé Muslim concernant ce hadith, on peut lire : « *Que celui qui se trouve perturbé par cette pensée dise : je crois en Allah.* » Le Messager d'Allah ﷺ ajouta : « *et qu'il évacue ensuite cette pensée de son esprit.* »

Abû Dâwûd et An-Nasâ'i quant à eux ont recueilli dans leur version, que l'Envoyé ﷺ recommanda la récitation de la sourate *al-ikhâlâs*, puis de crachoter sur la gauche en prononçant la formule d'*al-isti'âdhah*¹.

Voici enfin cette autre parole attribuée au Messager ﷺ dans ce contexte : « *Lorsque l'un de vous se trouve confronté à ces spéculations, qu'il dise : je crois en Allah et en Son Envoyé, car ces mots dissiperont ces pensées.* »

Ce genre de suggestions sataniques font partie des allégations qu'Iblis sème dans l'esprit des fils d'Adam, et auxquelles personne n'échappe. C'est pour cette raison que le Prophète de l'islam ﷺ a averti sa Communauté afin d'éviter au musulman d'en devenir la proie. Il a alors exposé le remède pour se libérer de ces spéculations qui ne sont que de vaines suggestions par lesquelles le diable tente de créer la confusion au sujet de la foi et d'entraîner dans l'égarement.

Notons à ce propos cette autre Tradition consignée chez Abû Dâwûd et qu'Abû Horayrah a rapportée de l'Envoyé ﷺ :

Des Compagnons se présentèrent au Prophète ﷺ et lui déclarèrent : ô, Messager d'Allah, des pensées traversent parfois nos esprits qui sont tellement funestes que nous n'oserions pas les évoquer en public pour tout l'or du monde. L'Envoyé ﷺ leur demanda alors : *vraiment ? Sachez alors que cela relève de la foi sans tache.*

Ibn Abû Shaybah a de son côté répertorié une Tradition similaire, attribuée alors à Ibn 'Abbâs, qui a relaté : Un homme rendit visite au Prophète ﷺ. Il lui annonça : ô, Messager, des choses traversent parfois mon esprit, si bien que je préférerais être réduit en cendre plutôt que de les divulguer. *Loué soit Allah*, lui répondit l'Envoyé ﷺ avant d'ajouter, *Celui qui a restreint la ruse du diable à la mauvaise suggestion.*

Concernant l'explication de l'expression, *la foi sans tache*, comme l'a expliqué Al-Khaṭābî : « [...] constitue précisément ce qui les retient de

1. NdT : formule de protection contre les suggestions du diable, 'a'ūdhu billahi min ash-shayṭān ar-rajīm, c. -à-d. auprès d'Allah je cherche refuge contre Satan le lapidé.



divulguer de telles pensées et d'adhérer aux suggestions diaboliques. Sans cette foi limpide, ils ne s'alarmeraient pas de la gravité de ces spéculations et ne les repousseraient pas. Ces suggestions funestes ne relèvent donc pas de la foi [comme on pourrait le croire], mais elles constituent une supercherie d'Iblis. »

Le compagnon Ibn 'Abbâs, qu'Allah l'agrée, nous propose le remède suivant pour se prémunir contre ce mal. Abû Zamîl a rapporté :

« J'ai interrogé Ibn 'Abbâs au sujet de certaines pensées qui traversent parfois mon esprit. Il me demanda alors : quelles pensées ? Je lui répondis : par Allah, je n'en dirai rien. Ibn 'Abbâs insista : dis moi juste s'il s'agit de doutes. Non, répliquai-je. Il déclara alors : dans ce cas, sache que personne n'est à l'abri de cela, puis il récita le verset : *“Si tu éprouves quelque doute au sujet de ce que Nous t'avons révélé, interroge ceux qui, avant toi, ont étudié les Écritures. Ceci est assurément la vérité émanant de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui en doutent”*¹. Puis il me conseilla : lorsque ces pensées te traversent l'esprit récite : *“Il est le Premier et le Dernier, l'Apparent et l'Occulte, et Il a une parfaite connaissance de toute chose”*².

L'imam Ibn Al-Qayyîm a commenté cette dernière parole d'Ibn 'Abbâs ainsi : Ibn 'Abbâs, en citant ce verset, voulait orienter son interlocuteur vers la solution qui coupe court à l'enchaînement incohérent des idées qui contredisent les postulats élémentaires de la raison.

En effet, la progression le long de la chaîne de la création doit nécessairement conduire à un *premier* sans antécédent ; tout comme elle prend fin avec *un dernier* auquel rien ne succède. De même, le verset mentionne aussi qu'Allah est *Az-Zâhir*, au-dessus Duquel rien ne se trouve, et Il est *Al-Bâtin*, qui renvoie à la proximité entre laquelle rien ne s'interpose. Si par conséquent, autre chose pouvait préexister à Allah, et influencer Son existence, cette chose serait alors le véritable *seigneur, créateur*. L'enchaînement devra donc, tout ou tard, s'interrompre par l'existence d'un Créateur qui n'a pas été créé et qui est suffisant, tandis que tout dépend de lui. Ce Seigneur se suffit donc à Lui-même et permet à toute la création de subsister. Il existe par Lui-même, tandis que tout existe par Lui. Il est éternel, sans commencement, tandis que tout ce qui est en dehors de Lui provient du néant. Son essence est inaltérable tandis que la pérennité de toute création dépend de Lui. Ce Créateur est donc *Al-'Awwal*, Auquel

1. Yûnus (Jonas) : 94.

2. Al-Hadîd (Le Fer) : 3.



rien n'a préexisté, Al-'Âkhir, Auquel rien ne succède, Az-Zâhir, au-dessus Duquel rien ne se trouve, Al-Bâtin, dont à la proximité rien ne s'interpose¹.

c. Allah reste le Créateur par excellence, et Sa création renferme les signes de la réalité de la Résurrection.

Un des signes qui confirment l'arrivée de l'Heure, se trouve dans l'attribut de Créateur que détient Allah, qui est indissociable de Son essence éternelle, à l'instar de Sa science. Cela signifie que le *processus de création divine* ne constitue pas une étape révolue avec la fin de ses différents stades progressifs. Ainsi tout ce qui survient en ce monde tel que l'agencement continu ; les transformations ; la gestion des affaires du monde ; la succession des jours et des nuits ; des saisons ; la vie et la mort ; les honneurs et les disgrâces ; les victoires et les défaites restent l'œuvre permanente d'Allah.

L'imam As-Sa'dî a écrit dans son exégèse du verset 20, de la sourate Al-'Ankabût :

« Dis: Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent. »

Voyez donc, ô , humains, comment les peuples et les nations apparaissent et évoluent progressivement, tout comme les plantes, les arbres qui croissent doucement au gré du temps. Observez les nuages, et les vents et autres éléments naturels qui se renouvellent constamment. Toute la création d'ailleurs, sans interruption, donne naissance et se régénère en permanence.

Dans le noble Coran, on constate également que le principe de création sert à confirmer le renouvellement de la création après sa disparition :

« C'est Lui qui est à l'origine de la Création qu'Il recommencera, ce qui est plus aisé encore. Il possède les attributs les plus parfaits dans les cieux et sur la terre. Il est le Tout-Puissant, l'infiniment Sage. » Ar-Rûm (Les Romains) : 27

En effet, Celui qui détient le pouvoir de créer une première fois à partir de rien est certainement capable de renouveler la création, sachant que le second processus reste plus aisé que le premier.

Ainsi Abû Horayrah a rapporté du Messager d'Allah ﷺ, dans un hadith divin : *Le fils d'Adam met Ma Parole en doute, et cela reste inconvenant de sa part. Il M'insulte et cela est déplacé de sa part. Il n'accorde pas crédit*

1. Ibid.



à Mes dires lorsqu'il prétend : Allah ne me fera pas revivre comme Il m'a créé la première fois. Or, redonner vie n'est pas plus difficile pour Moi que de concevoir à partir de rien. L'homme M'insulte lorsqu'il déclare : Allah a engendré un fils. Or, Je suis Al-'Aḥad (le Singulier), Aṣ-Ṣamad (le Maître Immuable vers Lequel tout se tourne), Celui qui n'enfante pas et qui n'a pas pu être enfanté, et qui n'a pas de semblable¹.

2. La reconnaissance de la perfection des attributs divins.

Le noble Coran décrit Allah par Ses attributs de perfection, qu'Il est le Seul à détenir :

« Dis : « Allah est Un, Celui dont tout dépend. Il n'engendre pas ni ne peut avoir été engendré. Rien ne peut être comparé à Lui. » » Al-Ikhlâṣ (Le Monothéisme Pur) : 1-4

Allah s'est donc attribué dans cette sourate les noms d'Al-'Aḥad, et d'Aṣ-Ṣamad (Celui dont tout dépend). Ces deux attributs reflètent la perfection du Seigneur. Aṣ-Ṣamad signifie Celui qui est suffisant tandis que personne ne peut se passer de Lui. Ce nom comporte en lui deux connotations : l'affirmation et l'exemption.

La première est l'affirmation de la dépendance vis-à-vis d'Allah, de tout ce qui existe. La création entière se tourne donc vers Lui, car Il possède tous les attributs de perfection. Il est omnipotent et Son décret reste indéfectible. Étant donné qu'Il a créé, c'est à Lui que reviennent la décision et la rétribution. Toute force en ce monde procède de Lui et se trouve sous Sa domination. Il la maintient selon Son gré ou la destitue lorsqu'Il le décide, car c'est vers Lui que tout se tourne.

Quant à la seconde connotation, il s'agit de l'exemption que suggère l'idée de suffisance que renferme le nom Aṣ-Ṣamad. Ainsi Allah est exempt de toute forme de dépendance vis-à-vis de la création. Il est Al-'Awwal, sans égal, qui n'engendre pas et ne peut avoir été engendré. Il subsiste sans avoir à se nourrir tandis qu'Il subvient aux besoins des créatures dont Il assure la survie. Ses actes également ne reflètent aucune vulnérabilité, et Il n'a recours au soutien d'aucun partenaire ou allié. Ainsi les deux noms Al-'Aḥad et Aṣ-Ṣamad renvoient à la perfection de l'essence divine. Ces noms impliquent aussi l'exemption de la *paternité* concernant Allah, exalté soit-Il, car selon la définition de certains théologiens, Aṣ-Ṣamad signifie aussi

1. Rapporté par Al-Bukhârî, tiré de qīṣah al-khalq, Khar'ân, p. 22.



Celui qui est dépourvu d'entrailles. Le Créateur n'éprouve aucun besoin de se nourrir ou de boire, etc. :

« *Dis : Devais-je prendre pour allié autre qu'Allah, le Créateur des cieux et de la terre ? C'est Lui qui nourrit et personne ne Le nourrit. Dis : "On m'a commandé d'être le premier à me soumettre". Et ne sois jamais du nombre des associateurs.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 14

« *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. (57) Je ne cherche pas d'eux une subsistance; et Je ne veux pas qu'ils me nourrissent. (58) En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable.* » Adh-Dhâriyât (Les Vents qui Eparpillent) : 56-58

Ainsi Al-'Aḥad, qui n'a pas de pair ou d'égal, ne peut également avoir de compagne. L'engendrement nécessite deux choses :

« *Créateur des cieux et de la terre, comment pourrait-Il avoir un enfant, Lui qui n'a pas de compagne, qui a créé tout ce qui existe et qui a une parfaite connaissance de toute chose ?* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 101

« *Dis : « Allah est Un, (2) Celui dont tout dépend. (3) Il n'engendre pas ni ne peut avoir été engendré. (4) Rien ne peut être comparé à Lui. » »* Al-Ikhlâs (Le Monothéisme Pur) : 1-4

Ces versets indiquent clairement que l'idée d'un semblable concernant Allah est inconcevable. D'autres versets le stipulent clairement :

« *Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et formé les ténèbres et la lumière. Les mécréants donnent pourtant des égaux à leur Seigneur.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 1

Les mécréants donnent pourtant des égaux, et attribuent à Allah des semblables ou des pairs parmi les êtres de Sa création.

« *Il est le Seigneur des cieux et de la terre et de tout ce qui est entre eux. Adore-Le donc, et sois constant dans Son adoration. Lui connais-tu un homonyme ?* » Maryam (Marie) : 65

Qui porte son Nom : rien ne porte Son nom, Il ne possède ni rival ni semblable, ni pair auquel on pourrait Le comparer. Ainsi le noble Coran exclut alors toute ressemblance ou même comparaison possible avec Allah. On comprend dès lors la nécessité d'exempter l'essence divine de toute vulnérabilité ou faiblesse, comme on peut le lire dans la sourate Al-'Ikhlâs.

« *Gloire à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce*



qu'ils décrivent ! (181) Et paix sur les Messagers, (182) et louange à Allah, Seigneur de l'univers ! » As-Saffât (Les Rangées) : 180-182.

3. Allah s'est fait connaître aux hommes dans le verset d'Al-Kursî (Le Piédestal du Trône).

Le verset d'Al-Kursî est considéré comme le plus important du Livre d'Allah. Tout ce qu'il contient est en lien avec l'essence divine, et révèle la Seigneurie d'Allah, Sa divinité, Ses attributs de perfection, tels que l'omniscience et l'omnipotence. Ce passage coranique emplit l'âme du croyant d'un profond sentiment de révérence à l'égard d'Allah, face à Sa grandeur, Sa magnificence et Sa perfection. Il révèle l'unicité et la puissance du Créateur, qui à chaque instant veille sur la création, dont ne Lui échappe absolument rien :

« Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même "al-Qayyum". Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. À lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. Son Trône "Kursiy" déborde les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand. »
Al-Baqarah (La Vache) : 255

Nous allons expliquer en détail ce verset, dans lequel Allah, exalté soit-Il, se décrit Lui-même : *« Allah ! Point de divinité à part Lui »* :

Allah est le Créateur, qui Seul mérite l'adoration en toute légitimité. Toute divinité en dehors de Lui reste vaine et fausse. Ce verset proclame donc le fondement du *tawhîd* islamique. Allah ne possède ni partenaire, ni pair, ni ministre, ni conseiller. La dévotion entière Lui est donc due exclusivement. Il est le véritable *Ilâh* Auquel nous espérons consacrer tous les actes d'obéissance et d'adoration qu'Il mérite pour les attributs de perfection que sont les Siens, et pour les bienfaits dont Il gratifie les créatures. Ces dernières doivent donc légitimement se soumettre à Ses prescriptions et s'écarter de Ses interdits. Puisque toute autre divinité en dehors de Lui n'est que mensonge, la dévotion à leur égard est vaine. En effet, en dehors d'Allah tout est imparfait, vulnérable et dépendant, et ne mérite donc pas qu'on y consacre la dévotion.

Allah : Le nom d'Allah fait référence à Son essence, au Seigneur de la création, Celui que l'on doit adorer en toute légitimité, car Il détient tous les attributs de perfection, qu'on ne peut dénombrer et limiter. Allah est



également exempt de toute vulnérabilité, infirmité, ou défaillance. Enfin, le nom Allah ne s'applique qu'à Lui. Ce nom fait l'objet de la vénération de la part de l'ensemble de la création :

« Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange. » Fâṭer (Le Créateur) : 15

Toutes les créatures invoquent donc ce nom, et l'évoquent à voix haute ou en secret. Ce nom englobe tous les autres noms divins, explicites ou implicites, et les regroupe tous à l'infini. En effet, les noms d'Allah ne peuvent d'ailleurs être qu'à l'image de Celui auquel ils renvoient et dont les attributs de perfection demeurent sans limites. Par conséquent, Ses noms le sont également. Ce nom comporte des spécificités que mentionnent les ouvrages exhaustifs sur les attributs d'Allah.

La connaissance d'Allah demeure la plus noble des sciences ; la quête de Sa satisfaction constitue l'ambition suprême en ce monde ; la dévotion envers Lui reste l'acte le plus honorable et méritoire ; et la meilleure des paroles consiste à louer et glorifier Allah par Ses noms et Ses attributs.

« *Le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même "al-Qayyum"* » :

Allah s'est glorifié Lui-même par la mention de ces deux sublimes noms. Al-Ḥayy, est Celui qui ne meurt pas, l'éternel vivant, qui n'a pas connu le néant avant d'exister et qui ne connaîtra pas la mort. Tout ce qui vit en dehors de Lui a connu le néant, subira l'extinction et disparaîtra, tandis que Seul demeurera la Face d'Allah, exalté soit-Il. L'attribut de la vie demeure chez Allah parfait et découle de Son essence, également parfaite. Parmi ces autres qualités divines liées à celle de la vie, citons l'ouïe, la vue, la science, la puissance, etc. Cet attribut de la vie pour Allah est intrinsèque à Son essence et ne provient pas d'une source extérieure, comme cela est le cas pour les créatures qui la reçoivent du Créateur. Cet attribut divin diffère déjà en ce sens de celui des autres êtres vivants et il demeure unique et singulier. En outre, Allah détient la vie éternelle, sans commencement et sans fin.

Al-Qayyûm, est Celui qui détient la charge de maintenir Sa création et tout ce qu'elle contient. Allah assure la pérennité de l'existence des créatures et pourvoit à leurs besoins. Al-Qayyûm subsiste, quant à Lui, par Lui-même, tandis que toute la création dépend de Lui pour sa subsistance. De ce nom découlent tous les actes qu'Allah s'est attribués : la volonté incontournable ;



l'établissement sur le 'Arsh; la descente; la parole; la création; la faculté de pourvoir aux besoins des créatures; le pouvoir de vie et de mort, etc. Tous ces actes qu'accomplit le Seigneur des mondes découlent de ce nom Al-Qayyûm. Ainsi, ce dernier implique tous les attributs liés aux actes divins, tout comme Al-Hayy regroupe en lui tous les autres noms et attributs divins. On comprendra, dès lors, que les plus importants noms d'Allah, ceux par lesquels Allah exauce les prières du serviteur, ne sont autres que : Al-Hayy, Al-Qayyûm. L'invocation du Seigneur doit se réaliser par ce qui Lui plaît le plus à savoir Ses noms et Ses attributs, dont ces deux-là restent les plus complets sur le plan de la signification. Dès lors, rien d'étonnant à ce que ces noms détiennent un statut particulier pour les invocations, dont on espère l'exaucement dans les situations difficiles. Le Messager d'Allah ﷺ lui-même les utilisait lors de ses suppliques insistantes.

« Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. »

Cet énoncé révèle la nature parfaite des noms divins Al-Hayy (le Vivant), Al-Qayyûm (Celui qui subsiste par Lui-même). En effet, le sommeil et l'assoupissement ne peuvent atteindre Allah, car ces faiblesses demeurent le propre des créatures. Le sommeil et l'assoupissement, qui constitue son préliminaire, n'ont aucune emprise sur Allah dont l'attribut de la vie est parfait et le maintien de la création s'exerce de façon permanente et ininterrompue. La science parfaite d'Allah implique également qu'Il ne soit jamais sujet à la somnolence. Ainsi ce verset nous démontre qu'Allah n'est assujetti à aucune défaillance ou faiblesse et ne sombre jamais dans la lassitude ou la fatigue. L'exemption de ces faiblesses confirme donc la perfection de l'attribut divin de la vie et Son éternité. Le sommeil et l'assoupissement constituent, en effet, des défaillances qui altèrent la vie et la capacité à subvenir aux besoins d'autrui.

« À Lui appartient ce qui se trouve dans les cieux et sur terre »

Après avoir déclaré qu'Il assurait, sans interruption et Seul, la pérennité de Sa création et qu'Il ne partageait cette autorité avec personne, Allah a ajouté : *À Lui Seul appartient ce qui se trouve dans les cieux et sur terre.* Tout ce que renferment les cieux et la terre constitue la propriété d'Allah, dont Il dispose Seul conformément à Sa sagesse, Sa puissance et Sa bienveillance. Toutes les créatures, et Son entier Royaume se trouvent sous Son autorité et Sa domination.



« *Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ?* »

Aucune créature, fût-ce un ange rapproché ou un Prophète dépêché, ne peut s'arroger le droit d'intercéder auprès d'Allah, sans Son autorisation. La médiation demeure donc sous Son unique contrôle conformément à Sa puissance, Sa magnificence et Sa grandeur. L'intercession, qui s'avère parfois plus ou moins légitime, n'appartient pas d'emblée aux créatures. Allah confère ce droit à certains, qu'Il honore en leur accordant l'autorisation d'intercéder en faveur de ceux que le Seigneur a Lui-même désignés.

« *Il connaît leur passé et leur futur.* »

Rien de ce qui concerne les affaires de la création n'échappe à la connaissance parfaite d'Allah. Sa science embrasse le passé, le présent et le futur ; les choses de ce monde et celles de l'au-delà. Elle englobe l'ensemble de tout ce qui existe sur terre et dans les cieux, et la totalité de tout ce qui se rapporte à toute Sa création. On décrit, en guise d'adage, la science divine par cette parole : *Il voit les traces de pas de la fourmi noire, qui traîne ses pattes au cœur de la nuit obscure, sur un rocher massif recouvert de poussière ; Il voit la course d'un grain de sable dans l'air, celle de l'oiseau dans le ciel et du poisson dans la mer.* Rien de ce qui se trouve dans les cieux ou sur terre n'échappe à Sa connaissance, qui embrasse les secrets et les mystères de Son Royaume et de Sa création.

« *Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut.* »

L'ampleur du savoir de l'humanité se maintient dans les limites qu'Allah a instaurées pour eux. C'est Lui qui a enseigné à l'homme ce qu'il ignorait. Le Seigneur, selon Son bon vouloir, leur a alors prodigué une part de science. Son décret reste indéfectible dans ce domaine et c'est à Allah qu'il appartient de juger les hommes. La science n'est accessible que par la volonté d'Allah et par le biais de Son enseignement. Ce n'est que par la décision et l'orientation du Créateur que les humains accèdent à la connaissance des choses occultes ; ou visibles telles que les lois de la création et la manière d'en tirer avantage.

Le noble Coran contient un grand nombre de versets qui évoquent l'étendue de la science divine. Cette dernière embrasse tout phénomène, singulier ou régulier, important ou insignifiant :

« *Tu ne vaqueras à aucune de tes occupations, tu ne réciteras aucun passage du Coran et vous n'accomplirez aucune œuvre sans que Nous n'en soyons té-*



moins au moment même où vous l'entreprenez. Rien sur terre ou dans le ciel n'échappe à ton Seigneur, pas même l'équivalent d'un grain de poussière, ni même quelque chose d'inférieur. Il n'est rien qui ne soit consigné dans un livre parfaitement clair. » Yûnus (Jonas) : 61

La science d'Allah englobe donc également les choses subtiles, quel que soit le moment où elles apparaissent, qu'elles soient apparentes ou cachées, qu'elles relèvent du monde sensible ou de l'invisible. Les serviteurs, quant à eux, ne possèdent aucune part dans la décision ou la connaissance, aussi infime soit-elle, sinon celle qu'Allah leur octroie.

« Son Trône «Kursiy» déborde les cieux et la terre, »

Al-Kursî (le piédestal du 'Arsh [Trône]), révèle aussi bien l'étendue du savoir d'Allah que celle de Son autorité. Ce passage rejoint donc le précédent relatif à la science divine, en ce sens. On pourrait donc affirmer qu'Al-Kursî, par son étendue, reflète la grande puissance d'Allah et celle de Sa volonté exécutoire, en plus de celle de Sa science. 'Abd Allah b. 'Abbâs avait relevé cette connotation en assimilant Al-Kursî non seulement au pouvoir, mais aussi la connaissance. Ainsi la description de cette création, Al-Kursî, suggère à l'esprit, avec force et profondeur, cette réalité de l'immense autorité divine, à laquelle renvoie en général la vision d'un piédestal de trône.

Si Al-Kursî s'étend sur les cieux et la terre, l'autorité divine s'étend également sur ces derniers comme peut aisément le concevoir l'esprit, bien que l'image du passage reste bien plus expressive. Cette portion du verset confirme donc la grandeur d'Allah, l'étendue de Sa science et de Sa puissance. Mais elle révèle également l'immensité de Sa création, qui elle-même atteste de la puissance et de la grandeur divines, à travers l'étendue gigantesque de Son Royaume.

« dont la garde ne Lui coûte aucune peine. »

Celui qui a conçu le monde avec ce qu'il renferme de créatures variées n'éprouve aucune difficulté à en assurer la pérennité et à veiller à son maintien. De la même manière, la gestion des affaires de la création selon Ses décrets ne présente pour Allah aucune gêne. Glorifié soit Celui qui par Son ordre a élevé la voûte céleste ; qui a inspiré à la terre sa rotation ; qui a dressé les montagnes ; a fait couler les rivières ; a déplacé les vents ; qui a fait éclore la graine et fait croître le fruit ! Pureté à Celui qui détient dans Sa Main tout ce qui existe et préside à sa destinée, si bien que les cieux se



soumettent, et que ni la terre ni les nuages ne parviennent à se soustraire à Sa volonté !

« *Et Il est le Très Haut, le Très Grand.* »

Allah se situe au-dessus de Sa création, et rien n'occupe une station plus élevée que la Sienne. Mais le Seigneur détient aussi la grandeur de la magnificence et de la gloire, par laquelle Il occupe le rang suprême. Il est aussi Al-'Alyy dans le sens où Sa Majesté s'impose à travers ses attributs parfaits. Allah est Al-'Alyy qui domine les créatures et qui les assujettit par Son autorité, qu'Il exerce sur la création, et que cette dernière subit. On nous a rapporté que le Messager d'Allah ﷺ prononçait cette invocation : *exalté soit mon Seigneur, Al -'Alyy [le Très-Haut], Al-Wahhâb [le Donateur].* Il répétait aussi trois fois en prosternation durant la prière : *exalté soit mon Seigneur, Al -'A'lâ [le Plus-Haut].*

Al-'Azîm : est Celui qui détient la grandeur par excellence. Cette dernière reste une caractéristique aussi bien de Son essence que de Ses attributs. Son essence élevée ne peut être comparée à ce qui existe. Allah demeure le Créateur, Al-Qâhir [le Souverain], Al-Qâdir [le Puissant], qui mérite légitimement la dévotion exclusive. Tout ce qui se trouve dans Sa création Le glorifie et célèbre Ses louanges. Si les voiles des distractions ont recouvert la raison de la plupart des gens et empêchent alors ces derniers de reconnaître, ici-bas, la puissance et la grandeur d'Allah, ils la verront certainement, dans l'autre monde.

Ces deux derniers attributs, Al-'Alyy et Al -'Azîm, résument tous ceux cités précédemment.

On comprend désormais pourquoi ce verset constitue le plus important dans le Livre d'Allah, comme le mentionnent plusieurs Traditions authentiques. Il expose le fondement de l'unicité sous tous ses aspects. On retrouve ainsi l'unicité dans la dévotion due exclusivement au Seigneur : *Allah, le Seul dieu qui mérite de plein droit l'entière dévotion.* Ce passage coranique expose aussi le monothéisme de la création, dont Allah est l'Unique Créateur, et où Sa seule volonté s'impose, à travers par exemple, les expressions : *Al-Hayy et Al-Qayyûm ; À Lui Seul appartient ce qui se trouve dans les cieux et sur terre.*

Ce verset évoque aussi l'unicité de l'Essence et des attributs divins, qu'on ne peut comparer à rien de Sa création : *car Il est Al-'Alyy, Al-'Azîm.* On retrouve cet aspect dans la sourate As-Shûrah, au verset suivant :



« ... Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant. »
Ash-Shûrâ (La Consultation) : 11

Exalté soit Allah, Seigneur de la création, à Qui nous demandons le soutien et la guidée.

4. Allah n'éprouve aucune dépendance vis-à-vis de la création.

Un des aspects les plus remarquables relatifs à l'histoire de la création se trouve dans le fait qu'Allah, exalté soit-Il, n'a pas donné naissance au monde pour assouvir un besoin de compagnie. Le Seigneur n'a également pas voulu combler par elle une lacune ou accroître Sa force. Le Créateur n'éprouve aucune dépendance vis-à-vis de Ses créatures, tandis que ces dernières demeurent, par nature et en permanence, dans une situation d'indigence à Son égard.

Un des excellents noms divins est Al-Ghanî [le Suffisant]. On le retrouve dans le noble Coran dix-huit fois. Il est parfois mentionné seul, comme dans :

« *Ils disent : "Allah S'est donné un enfant." Gloire et Pureté à Lui ! Il est le Riche par excellence...* » Yûnus (Jonas) : 68

Dans d'autres endroits du Livre, on le rencontre le plus souvent accompagné du nom Al-Ḥamîd :

« *Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange.* » Fâṭer (le Créateur) : 15

« *... et quiconque se détourne, Allah Se suffit alors à Lui-même et Il est Digne de louange.* » Al-Ḥadîd (Le Fer) : 24

Dans les autres cas, Al-Ghanî est combiné à Al-Karîm, Al-Ḥalîm :

« *... Quiconque est reconnaissant, c'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et quiconque est ingrat, alors mon Seigneur Se suffit à Lui-même et est Généreux* » » An-Naml (Les Fourmis) : 40

« *Une parole agréable et un pardon valent mieux qu'une aumône suivie d'un tort. Allah n'a besoin de rien, et Il est indulgent.* » Al-Baqarah (La Vache) : 263

Al-Khatâbî a défini Al-Ghanî ainsi : Celui qui se dispense totalement de Sa création, de son soutien et son assistance dans la gestion des affaires du monde. Il n'éprouve aucune dépendance vis-à-vis de cette dernière, tandis qu'elle se trouve dans l'indigence totale à Son égard. Ainsi dans le noble Coran, Allah s'est décrit par ces Paroles :



« ... Allah est le Suffisant à Soi-même alors que vous êtes les besogneux... »
Mohammad : 38

L'imam As-Sa'dî avait écrit, quant à lui, en commentaire du verset 15, de la sourate Fâter : Par Essence, Allah détient l'autosuffisance absolue, de tous les points de vue envisageables, car cela répond aux exigences de la perfection de Son être et de Ses attributs. La vulnérabilité ne peut donc, en aucune manière, se frayer un chemin vers Lui. Allah ne peut donc éprouver la moindre dépendance, et Son autosuffisance découle de son Essence. Puisqu'Allah détient la faculté de créer dans Son omnipotence, qu'Il pourvoit aux besoins des créatures en toute bienveillance, Il se trouve alors nécessairement à l'abri de toute dépendance vis-à-vis de Ses créatures. Il est donc Al-Ghanî qui possède les trésors des cieus et de la terre ; les richesses de ce monde et celles de l'au-delà. Allah est aussi Celui qui comble, de façon générale, les besoins de Ses serviteurs, et Celui qui comble l'élite de sa création, dont Il enrichit l'âme de connaissances spirituelles et de réalités sur la foi. La suffisance d'Allah demeure donc absolue, et elle l'exempt ainsi de toute dépendance vis-à-vis de quiconque, tandis que chacun se trouve dans l'indigence la plus totale à Son égard.

5. La création s'est déroulée en différentes étapes séparées chronologiquement.

Le récit de la création comporte différents repères. Parmi ces derniers se trouve le fait qu'Allah n'a pas créé le monde en une seule étape, mais Il a échelonné cette conception sur plusieurs périodes.

Chaque création a donc fait l'objet d'une formation en plusieurs étapes et en divers stades d'évolution, afin qu'Allah révèle ainsi Sa puissance, et mette en évidence les preuves de Son intervention dans le processus créatif :

« Dis : *“Renierez-vous [l'existence] de celui qui a créé la terre en deux jours, et Lui donnerez-vous des égaux ?”* Tel est le Seigneur de l'univers, (10) C'est Lui qui fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie, et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t'interrogent. (11) Il s'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre : *“Venez tous deux, bon gré, mal gré”*. Tous deux dirent : *“Nous venons obéissants”*. » Fuṣilat (Les Versets Détaillés) : 9-11.

Certes, Allah détient le pouvoir de créer toutes ces choses en un laps de temps plus court ; ou même en un clin d'œil. Mais la conception particu-



lière qu'Il a réservée à la création répond à Sa sagesse. Celui qui médite sur cette dernière découvrira alors sa grande portée. De la même manière, la formation de l'homme s'est déroulée en étapes : goutte de sperme, adhérence, morceau de chair *mâché*, suivis d'autres stades de croissance dans les matrices. Après la naissance, l'évolution se poursuit selon un modèle de développement obéissant à des phases successives. C'est à travers cette progression qu'apparaissent les signes de la puissance divine dans la création et la conception. De nombreuses sagesse se révèlent également à travers ce cheminement, et elles sont liées à l'existence de l'homme, sa formation et ses expériences, qu'il ne pourrait connaître sans ce parcours.

6. La dualité dans la création : preuve de l'unicité du Créateur.

Allah a conçu chaque type d'entité de la création par paire :

« *Nous avons créé toute chose par couple. Peut-être réfléchirez-vous alors ?* » Adh-Dhâriyât (Les Vents qui Dispersent) : 49. On retrouve cette dualité dans l'ensemble de la création : le ciel/la terre ; la nuit/le jour ; le soleil/la lune ; la terre/la mer ; la lumière/les ténèbres ; la foi/la mécréance ; la vie/la mort ; le malheur/le bonheur ; le paradis/l'enfer.. Cela s'applique également au règne animal et végétal. Allah invite ici les hommes à une réflexion qui devrait les conduire à reconnaître à travers cette dualité dans ce qu'Il a créé, un signe de Son unicité.

L'imam Qurtubî a commenté ce verset par ces mots : « [...] et peut-être, comprendrez-vous que le Créateur des choses par couple est Unique ? Ainsi cette dualité (mouvement/inertie ; lumière/ténèbres ; posture assise/debout ; début/fin, etc.) ne peut s'appliquer aux attributs d'Allah, car Il est Witir (Impair), et rien ne Lui est comparable¹. Allah a révélé dans la sourate Yâ-Sîn :

« *Louange à Celui qui a créé tous les couples de ce que la terre fait pousser, d'eux-mêmes, et de ce qu'ils ne savent pas !* » Yâ-Sîn : 36.

Dans ce passage, le Seigneur propose l'exemple du couple chez les plantes et chez les humains. Ce qui reste à la portée de nos connaissances. Mais Allah ajoute ensuite que cette dualité dans la création constitue un principe général, dont certains exemples restent inconnus des hommes. On peut alors envisager que cet axiome s'applique également aux choses inanimées. Ainsi, les connaissances modernes ont mis à jour une réalité scientifique désormais admise. L'atome, le plus petit élément connu, se

1. al-jâmi ' li aḥkam al-qur'an, Al-Qurtubi, 17/53.



compose d'une paire de deux éléments différents : les protons chargés positivement, et les électrons chargés négativement. Ces éléments peuvent alors se combiner, comme on le constate pour d'autres entités observées en astronomie, par exemple.

7. Les manifestations de la sagesse divine dans la création.

Allah, exalté soit-Il, a établi le lien entre le *processus de création* et la sagesse et la raison d'être qui justifie cette dernière. Ainsi le Seigneur nous informe qu'Il n'a pas créé le monde sans but, sans finalité et par distraction. Le Créateur nous fait savoir que derrière la création du monde dans son ensemble se trouve une sagesse. Les subtilités que renferme notre propre conception révèlent d'immenses sagesse dont nous pouvons nous rendre compte. Cela est également le cas pour tout ce qui nous entoure sur cette planète : animaux ; insectes ; arbres ; plantes ; océans ; fleuves ; montagnes et vallées ; vents ; pluies, etc. Un grand nombre de sagesse existe à travers les différents phénomènes de la nature qui sont fortement interconnectés et qui interagissent de manière harmonieuse et surprenante. Tout cela ne peut avoir pour finalité que de nous inviter à reconnaître la divinité d'Allah en vue de nous acquitter de notre obligation de dévotion exclusive envers Lui :

« Ce n'est pas par divertissement que Nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux. (39) Nous ne les avons créés qu'en toute vérité. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. » Ad-Dukhân (La Fumée) : 38-39.

Ce verset rappelle l'omnipotence divine et Sa sagesse parfaite. Allah nous explique qu'Il n'a pas donné naissance au monde par distraction ou amusement ni sans but avéré. Le Seigneur confirme au contraire que Son acte de création relève de la vérité, dont la création renferme les marques et les signes. Cette vérité est qu'Allah a ordonné à Ses créatures de Lui vouer un culte exclusif et sans partage, de se conformer à Ses prescriptions et de s'écarter de Ses interdits, car les hommes seront alors rétribués ou châtiés.

La sagesse est un pôle central sur lequel s'étendent les Textes du noble Coran et de la Tradition prophétique, dans le cadre du récit sur la création. Comme nous l'avons expliqué plus haut, créer relève des prérogatives d'Allah. De ces dernières découlent les actes d'Allah dans Sa création, qui à l'instar de Ses attributs sont exempts de ce qui est arbitraire ou futile. Dès lors, celui qui reconnaît que ce monde entier ainsi que les actes des créatures qui le peuplent sont l'œuvre d'Allah, comme nous l'explique-



rons plus loin, et qui croit fermement en cela, verra s'ouvrir à lui de larges perspectives relatives aux grands secrets de ce monde. Il verra alors sous un œil différent les événements qui s'y déroulent, c'est sous un autre jour qu'il appréhendera ses différentes réalités : le progrès et l'immobilisme ; le bonheur et le malheur ; l'aisance et la difficulté ; la gloire et la disgrâce ; le bien et le mal ; la guerre et la paix ; la vie et la mort ; la victoire et la défaite.

Par exemple, Allah nous a relaté dans Son Livre une des plus tragiques et douloureuses histoires. Cette dernière est celle de la calomnie, dont fut fait l'objet la chaste et vertueuse Mère des croyants 'Âïshah, qu'Allah l'agrée. Ainsi le noble Coran rapporte l'incident ainsi :

« Ceux qui sont venus avec la calomnies sont un groupe d'entre vous. Ne pensez pas que c'est un mal pour vous, mais plutôt, c'est un bien pour vous. »

An-Nûr (La Lumière) : 11. L'exégète Ibn Kathîr a commenté ainsi ce verset : *'mais plutôt, c'est un bien pour vous.'*, c'est-à-dire en ce monde et dans l'autre. La parole de vérité sera ainsi dévoilée en ce monde, et leur statut dans l'au-delà sera promu. Allah vous honorera par cette épreuve et manifestera sa bienveillance à l'égard de la Mère des croyants, 'Âïshah, qu'Allah l'agrée. En effet, elle sera innocentée plus tard par Allah Lui-même dans Son Livre, *'inaccessible au faux, d'où qu'il vienne, étant une révélation du Seigneur infiniment Sage et digne de toutes les louanges'*. D'ailleurs, sur son lit de mort, elle reçut la visite d'Ibn 'Abbâs qui la réconforta par ces mots : réjouis-toi, car tu as été l'épouse du Messager d'Allah ﷺ, et il t'aimait beaucoup, toi qui fus la seule vierge qu'il épousa. Réjouis-toi, car Allah t'a innocenté du haut des sept cieux².

Cet événement, en apparence dramatique, s'avéra par la suite bénéfique pour la famille d'Abû Bakr et pour les musulmans des générations suivantes en général. Pour As-Siddîq et ses proches, le témoignage d'Allah en leur faveur constitua un énorme soulagement après les épreuves endurées. Allah a alors pris la défense de 'Âïshah, Il a lavé son honneur, comme jamais n'auraient pu le faire les Compagnons. Ce témoignage coranique en faveur de la Mère des croyants n'est pas limité à son époque, mais il demeure perpétuel, jusqu'à ce qu'Allah hérite de la terre et de ce qu'elle contient.

L'imam Ibn Al-Qayyîm compte parmi ceux qui ont évoqué la question de la sagesse divine avec brio. Il dévoile certaines de ses caractéristiques,

1. Fuṣilat (Les Versets Détaillés) : 42.

2. Tafsîr al-qur'ân al -'azîm, Ibn Kathîr, 3/282.



ses évidences et son impact sur la foi du croyant. Ibn Al-Qayyîm, qui l'a définie comme un fondement de la foi, a réfuté, de manière argumentée et exhaustive, les allégations de ceux qui nient l'existence de la sagesse divine. Ce théologien a écrit : « La raison et le penchant naturel sain attestent également de ce que confirment le noble Coran et la Tradition prophétique. Ainsi, Allah est Al-Hakîm [Sage], et jamais Il n'agit de manière arbitraire, sans but et sans intérêt ou sagesse qui justifient Ses actes. Au contraire, toutes les actions du Seigneur découlent d'une sagesse édifiante pour laquelle elles sont accomplies. De la même façon, les actes du Créateur sont réalisés par le biais de causes dont Allah se sert pour réaliser ces actions. Les Textes du Coran et de la Sunnah qui confirment ce principe sont si nombreux que nous ne pouvons tous les énumérer ici. Nous allons toutefois mentionner certains exemples de types de sagesse divine. »

Ibn Al-Qayyîm cite alors près de vingt-deux exemples qui attestent de la sagesse divine dans la création, mais aussi dans les prescriptions d'Allah. Il conclut alors par la nécessité de croire en ce fondement. Il expose le danger que représente pour la foi et la dévotion le reniement de ce credo ou l'ignorance à son égard. Il a alors écrit :

« Comment un individu au penchant naturel sain peut-il s'imaginer le contraire, alors que ce monde témoigne de la sagesse et de la bienveillance divines ? Ce que contient la création de ces sagesse et justifications est si manifeste que l'esprit ne parviendrait pas à les dénombrer. L'exemple de l'homme à lui seul suffit. La vie entière de ce dernier ne lui permettrait pas, en effet, de recenser toutes les sagesse que renferment son esprit, et son corps, les bénéfiques qu'il en tire. Il ne pourrait cerner toutes ces sagesse en détail ni ce qui s'en trouve dans toute la création. [...] Comment croire que le Seigneur de la création, le plus Sage, châtiara une multitude de Ses serviteurs par le supplice éternel, sans justification ou raison ? Comment imaginer que cela ne relève que d'un choix qui ne repose pas sur une sagesse de Sa part. Penser cela du Créateur ne révèle rien d'autre sinon que l'esprit se trouve dans de mauvaises dispositions à l'égard d'Allah ! »

Cet imam explique plus loin que renier ce principe de la sagesse divine représente un moyen de détourner les gens de la foi :

« Cette opinion [c-à-dire, l'absence de sagesse] concernant les prescriptions divines, représente un des plus grands dangers. Les gens doués de raison ne peuvent nier l'existence de ces sagesse et des bénéfiques et

1. qisâh al-khalq, Al-Khar'ân, p. 43.



justifications que renferme la Loi d'Allah. Celui qui défend cette idée de l'incompatibilité de la Sharî'ah avec la sagesse, et qui ne parvient pas à s'en défaire, finira alors par abandonner la pratique des prescriptions. Il finira par se forger une opinion négative de la Loi et prétendra qu'elle n'est pas conciliable avec la raison humaine¹. »

Notons que les manifestations de la sagesse divine ne se limitent pas à des phénomènes physiques : le corps humain, le ciel, la terre, les planètes, les plantes, les animaux, etc. Elles apparaissent aussi dans tous les événements qui se déroulent dans ce monde ou à travers également les actes des hommes. Ainsi, la sagesse divine se dissimule dans la vie, la mort ; la santé et la maladie ; dans la domination de l'ennemi, les méfaits que subissent les gens de vertu ; dans le secours qu'Allah accorde aux croyants et dans la défaite qu'Il inflige aux mécréants et aux dévoyés, etc. Tous ces événements renferment en eux une sagesse ainsi que les actions perpétrées par les humains. Rien de tout ce qui survient n'échappe à la volonté d'Allah, et par conséquent, chaque occurrence comporte en elle, sagesse, justifications, finalités et enseignements pour celui qui réfléchit et médite :

« Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé; et cela est certes facile à Allah, (23) afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a échappé, ni n'exultiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole. » Al-Hadîd (Le Fer) : 22-23.

Ce verset nous enseigne que les épreuves auxquelles l'individu est confronté sont inéluctables, et que son destin ne lui échappera pas. En comprenant cela, ce dernier se met ainsi à l'abri de la déception et du remords face à ce qu'il ne pouvait éviter. De la même manière, il ne se montre pas arrogant et vaniteux face à son prochain, lorsqu'un bien l'atteint, car il sait que ce bienfait n'est pas son œuvre, mais procède d'un décret d'Allah. Ce passage coranique condamne ici l'attitude de ceux qui s'empressent de gloriole et de fierté mal placées. 'Ikrimah disait : "Tout le monde connaît la joie et la peine, mais veillez à transformer votre joie en gratitude et votre peine en patience." »

Cela dit, le sujet de la sagesse divine demeure très vaste et inépuisable.

Pureté à Allah, exalté et sanctifié soit-Il, Lui le Très-Haut à l'autorité immense et au Royaume glorieux.

* * * * *

1. Ibid.



PARTIE 2

Quelle création vit le jour en premier ?

Seuls les Textes (le noble Coran et la Tradition prophétique) sont en mesure de nous fournir la réponse à cette question, ainsi que les interprétations que les théologiens en ont faites.

En effet, la Révélation demeure dans ce domaine l'unique source infaillible de laquelle nous pouvons tirer la compréhension juste. En dehors de cela, tout le reste n'est que spéculations et hypothèses. D'ailleurs bien souvent leurs auteurs reviennent sur leurs propres opinions après qu'Allah leur ait fait découvert des réalités qui contredisent leurs idées de départ.

L'imam Ibn Kathîr, qu'Allah lui fasse miséricorde, a écrit dans l'introduction de son ouvrage d'histoire *al-bidâyah wa an-nihâyah* :

« Un des plus éminents bienfaits d'Allah et une de Ses plus grandes marques de bienveillance envers les fils d'Adam, après leur avoir accordé la subsistance, les moyens de l'acquérir, et le langage, consiste à avoir dépêché auprès d'eux des Messagers, et révélé les Livres. Allah leur a donc enseigné les choses licites et illicites, Il leur a révélé les récits des peuples et Ses prescriptions, ainsi que les détails sur la création, la résurrection, le Jugement, etc. L'homme comblé est celui qui répond à ces enseignements par la sincère conviction, par la pratique des prescriptions, et l'abandon des interdictions. »

La vérité est que la Révélation constitue la véritable source infaillible pour connaître les débuts de la création :

« *Ne connaît-Il pas ceux qu'Il a créés, Lui qui connaît les réalités les plus subtiles et les mieux cachées?* » Al-Mulk (La Royauté) : 14

Les opinions des théologiens ont toutefois divergé sur la question de la première création qui aurait vu le jour. Certains ont affirmé que l'eau était le premier élément créé, tandis que d'autres optèrent pour le 'Arsh ou



encore Al-Qalam [la plume]. Les différentes conclusions proviennent des interprétations diverses des Textes en rapport avec cette question.

L'exégète Ibn Kathir a écrit, quant à lui, dans son ouvrage d'histoire : L'ensemble des théologiens musulmans se sont accordés, et aucun musulman d'ailleurs ne doute également du fait qu'Allah a créé les cieux et la terre et ce qui se trouve entre les deux en six jours. C'est ce que le noble Coran mentionne. [...] Ils ont divergé toutefois sur la question de savoir si une autre création avait préexisté à ces derniers. Les adeptes du *kalam* ont soutenu que rien n'avait été créé avant les cieux et la terre. Pour les *kalamistes*, Allah a alors fait *sortir directement* l'univers du néant. Les autres érudits de l'islam considèrent quant à eux que d'autres créations avaient déjà vu le jour avant l'apparition des cieux et de la terre :

« *Et c'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours, - alors que Son Trône était sur l'eau...* » Hûd : 7

À propos de ce verset, Ibn Kathîr l'a commenté dans son exégèse ainsi : Mujâhid a expliqué ce passage '*son Trône était sur l'eau*' en affirmant que le Trône existait donc avant la création des cieux et de la terre. Cette opinion est également celle de Wahb b. Munabih, ainsi que de Dhamrah, Qatâdah, et Ibn Jarîr, parmi d'autres. En ce qui concerne Qatâdah, il avait déclaré : ce passage nous explique les débuts de la création et ce qui existait avant qu'apparaissent les cieux et la terre.

La question de l'identification de la première chose créée a fait l'objet d'une autre divergence. Parmi les trois alternatives dégagées se trouvent : Al-'Arsh, l'eau, Al-Qalam, Ibn Jarîr et Ibn Al-Jawzî ont opté, quant à eux, pour Al-Qalam. Ce dernier est l'instrument qui a servi à consigner le destin de toute chose. Ce dire s'appuie sur une Tradition rapportée par 'Ubâdah b. As-Sâmit et que les imams Aḥmad, Abû Dâwûd et Tirmidhî ont répertoriée. Dans cette dernière, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *La première chose qu'Allah créa est Al-Qalam. Puis Il lui commanda : écris ! Al-Qalam consigna alors tout ce devait se dérouler jusqu'au Jour du Jugement.* »

Ibn Kathîr a écrit : La majorité des théologiens, selon ce qu'a relaté Al-Ḥâfîz Abû Al-'Alâ' Al-Hamdânî, ont soutenu, en revanche, qu'Al-'Arsh constitue la première création, conformément à ce que Muslim a recensé dans son *sahih* et que 'Abd Allah b. 'Amrû b. Al-'Âṣ a rapporté du Prophète ﷺ : *Allah a consigné le destin de toute chose, cinquante mille*



ans avant de créer les cieux et la terre. À cette époque son ‘Arsh se trouvait au-dessus de l’eau. Les érudits qui soutiennent cette opinion on alors expliqué que la consignation du destin de toute chose s’est faite avec Al-Qalam. Or, ce hadith indique que cela a eu lieu après l’existence du ‘Arsh, ce qui démontre que ce dernier existait avant. Dans ce cas, la Tradition prophétique qui laisse entendre que Al-Qalam constitue la première chose créée doit être réinterprétée. On doit alors comprendre qu’Al-Qalam est certes la première création, mais en dehors du ‘Arsh et de l’eau.

Ibn Ja’rîr a écrit dans *al-fath* à ce propos : Concernant ce qu’ont rapporté Ahmad et Tirmidhi, et que ce dernier a qualifié d’authentique, et qui est attribué au Prophète ﷺ, d’après ‘Ubadâh b. Sâmid : *La première chose qu’Allah créa est Al-Qalam*. Puis Il lui commanda : *écris ! Al-Qalam consigna alors tout ce qui devait se dérouler jusqu’au Jour du Jugement* ; cela signifie que Al-Qalam, en dehors de l’eau et du ‘Arsh, constitue effectivement la première création [...]. Quant au hadith qui mentionne *la raison* en tant que première chose apparue en ce monde, aucune de ses voies de transmission n’est authentique.

Enfin, d’autres ont aussi argumenté pour démontrer que l’eau fut le premier élément créé, avant le ‘Arsh ou Al-Qalam. Leur référence se trouve dans ce qui est attribué à l’Envoyé ﷺ et rapporté par Abû Razîn A-‘Uqaylî : « *L’eau préexista au ‘Arsh* ». As-Suday dans son exégèse a également mentionné une Tradition dans ce sens, relayée par plusieurs voies de transmission, et qui stipule qu’Allah n’a rien créé avant l’eau.

Quoi qu’il en soit, l’opinion majoritaire chez les théologiens reste celle qui soutient que le ‘Arsh et l’eau sont les premières créations. C’est ce qu’a déduit Ibn Hajar comme interprétation du passage coranique : *alors que Son Trône était sur l’eau*. Ainsi la création du monde a débuté par celle du Trône et de l’eau, qui a eu lieu avant celle des cieux et de la terre. À cette époque l’eau se trouvait donc en dessous du ‘Arsh.

1. La création du ‘Arsh et du Al-Kursî.

Al-‘Arsh est la plus imposante des créations d’Allah et la plus élevée. Il constitue le *toit du monde* et c’est au-dessus de cet immense *trône* que le Créateur s’est établi. Rien de tout ce qui existe ne se rapproche de lui par ses dimensions et par sa grandeur. Pour montrer Son Éminence Allah, le désigne en l’attribuant à Sa propre Essence, par l’expression ‘Arsh Ar-Rahmân [le *trône* du Miséricordieux par Excellence]. C’est par ce



même procédé linguistique que le Créateur affilie à Son Être les créations de grande envergure :

« *Il est Celui qui est élevé aux degrés les plus hauts, Possesseur du Trône...* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 15.

« *doué d'une grande force, et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône...* » At-Takwîr (L'Extinction) : 20

Dans ce verset, Allah le qualifie de *karîm*, [noble, sublime] :

« *Que soit exalté Allah, le vrai Souverain! Pas de divinité en dehors de Lui, le Seigneur du Trône sublime !* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 116 ;

et dans cet autre, Il, exalté soit-Il le nomme 'azîm [édifiant, glorieux, immense] :

« *Allah! Point de divinité à part Lui, le Seigneur du Trône Immense.* » An-Naml (Les Fourmis) : 26

D'autres passages coraniques évoquent Al-'Arsh en ces termes :

« *Le Tout Miséricordieux S'est établi «Istawa» sur le Trône.* » Tâ-Hâ : 5.

« *C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il S'est établi sur le Trône;* » Al-Hadîd (Le Fer) : 4.

« *Et sur ses côtés [se tiendront] les Anges, tandis que huit, ce jour-là, porteront au-dessus d'eux le Trône de ton Seigneur.* » Al-Hâqqah (L'Heure Décisive) : 17.

« *Et tu verras les Anges faisant cercle autour du Trône, célébrant les louanges de leur Seigneur et Le glorifiant.* » Az-Zumar (Les Factions) : 75.

Al-'Arsh, d'un point de vue linguistique fait référence à plusieurs choses, comme l'a expliqué l'imam Qurtubî, qui a cité Az-Zûhrî et d'autres spécialistes de la langue arabe. Ainsi 'arsh signifie le trône du souverain, et l'on retrouve cette définition dans le noble Coran dans les versets suivants, par exemple :

« *Et il dit [encore]: «Rendez-lui son trône méconnaissable»* » An-Naml (Les Fourmis) : 41.

« *Il fit asseoir ses père et mère à ses côtés sur son trône...* » Yûsuf (Joseph) : 100.

En arabe, 'arsh fait aussi référence au toit d'une demeure, d'une bâtisse ; et il désigne enfin le dos du pied à l'extrémité duquel se trouvent les orteils (plur. 'urûsh).



Ce terme possède également d'autres connotations. Il renvoie par exemple à la notion de pouvoir et d'autorité, comme dans l'expression *le trône d'untel est chancelant*, pour dire que son autorité vacille.

Nous n'allons bien sûr pas spéculer sur la description détaillée et les dimensions d'Al-'Arsh, ce qui reste inapproprié. Nous devons dans ce domaine nous limiter aux énoncés authentiques de la Révélation, tirés du Livre d'Allah et de la Tradition prophétique. En effet, cette question relève des choses de l'invisible qui échappent définitivement à nos sens, à notre perception et à notre entendement. Nous n'avons donc pas d'autre recours sinon celui de nous en tenir aux Textes révélés.

Ibn 'Abbâs, qu'Allah l'agrée, a déclaré : « On a nommé Al-'Arsh par ce vocable en raison de son élévation. » Ibn Ishaq a expliqué au sujet du passage coranique : *alors que Son 'Arsh se trouvait au-dessus des eaux* :

Al-'Arsh est donc tel qu'Allah le décrit, à savoir qu'il n'existait qu'une étendue d'eau au-dessus de laquelle reposait Al-'Arsh, et Allah, exalté soit-Il, se trouvait alors au-delà de ce dernier, Lui le Maître de la magnificence et de la grandeur ; de la gloire et de l'autorité suprême ; le Roi Tout-Puissant ; le Sage et l'Omniscient, le Compatissant, le Bienveillant ; Celui dont la volonté demeure indéfectible. Il créa, de Sa Main, Al-'Arsh, qui compte parmi les quatre choses qu'Il façonna ainsi et qui selon Mujâhid, qui rapporte cela de 'Abd Allah b. 'Umar, sont : – [...] Al-'Arsh, Al-Qalam, Âdam et les Jardins d'Eden. Quant au reste de la création, c'est par la Parole d'Allah : – *kun* (sois !), qu'elle vit le jour, comme cela est mentionné dans ce qu'on recensé Ad-Darâmî, Al-Lalkâ'î, d'une Tradition authentique, selon les critères de Muslim.

On a également rapporté du Messager ﷺ cette autre hadith reconnu comme *ṣaḥîḥ* :

« *Lors de vos invocations demandez à Allah de vous accorder Al-Firdaws, car c'est le cœur culminant du Paradis, au-dessus duquel se trouve Al-'Arsh du Raḥmân, et tous les fleuves du Jannah y trouvent leur source.*² »

Cette Tradition prophétique atteste donc qu'Al-'Arsh détient une position élevée au-dessus de toute autre création, et qu'Allah se tient sur Al-'Arsh, comme cela convient à la Majesté et à la Grandeur de Son Essence. Nous nous tenons à l'écart de toute spéculation concernant cette croyance, ou de toute fabulation ou conjecture.

1. Al-Bukhârî, kitâb at-tawḥîd, n° 8423.

2. fatḥ al-bârî, Ibn Ḥajar, 13/415.



Nous croyons également que des piliers soutiennent Al-‘Arsh, comme l’a rapporté Abû Sa‘îd Al-Khudrî, qu’Allah l’agrée, du Prophète ﷺ, qui a dit : « *Le Jour du Jugement, l’effroi plongera les hommes dans l’évanouissement. Je serai alors un des premiers à reprendre conscience et je verrai alors Moïse qui de ses bras enlacera un des piliers d’Al-‘Ashr¹.* »

Al-Hâfiz Ibn Hajar a commenté l’expression coranique, *Seigneur du ‘Arsh immense*, et affirmé :

[...] que le fait qu’Al-‘Arsh ait un Seigneur, prouve qu’il n’est qu’une création. Al-Bukhârî avait expliqué concernant ce passage de cette Tradition, *et je verrai alors Moïse qui de ses bras enlacera un des piliers d’Al-‘Ashr* : – [...] que l’existence des piliers du ‘Arsh démontre que ce dernier est un édifice assemblé de divers éléments et différentes parties. Par conséquent, à l’instar de tout corps composé, il est le produit d’une création.

L’imam Al-Bayhaqî, dans son ouvrage *al-‘asmâ’ wa sifât*, a quant à lui écrit :

Les différentes interprétations convergent toutes vers l’idée qu’Al-‘Arsh est le Trône et qu’il consiste en un édifice physique qu’Allah a créé. Il, exalté soit-Il, a ensuite confié aux anges la charge de le porter et Il leur a ordonné d’accomplir autour le rite de la déambulation (*at-tawwâf*). Les anges effectuent donc ce rituel pour Allah dans les cieux, comme les humains sur terre qui accomplissent *at-tawwâf* autour de la Maison d’Allah [Al-Ka‘bah], vers laquelle ils se tournent pour prier².

Comme nous l’avons mentionné un peu avant, Allah a confié à plusieurs anges la charge de porter Al-‘Arsh, comme le confirme ce verset :

« *Ceux qui portent le Trône et ceux qui se tiennent autour, parmi les anges...* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 7.

Dans un autre passage qui décrit une scène du Jour du Jugement, on peut lire : « *Et sur ses côtés [se tiendront] les Anges, tandis que huit, ce jour-là, porteront au-dessus d’eux le Trône de ton Seigneur.* » Al - Hâqqah (L’Heure Décisive) : 17

Une Tradition recensée par Abû Dâwûd décrit la stature gigantesque des anges porteurs du Trône. Dans ce hadith, le Messager d’Allah ﷺ nous annonce :

« *On m’a autorisé à vous parler d’un des anges porteurs d’Al-‘Arsh. Apprenez alors que la distance qui sépare le lobe de son oreille et son épaule équivaut à celle d’un trajet qui durerait sept cents années.* »

1. Al-Bukhârî, recueil authentique, kitâb at-tawhîd, n° 7427.

2. fath al-bârî, Ibn Hajar, 13/416.



Abû Hâtim a rapporté cette parole prophétique avec la variante suivante : « [...] *équivalent au trajet parcouru par les battements d'ailes d'un oiseau pendant sept-cents ans* ». Al-Albânî a déclaré cette Tradition authentique.

Gloire à Allah ! Si telle est la distance entre le lobe de l'oreille et l'épaule de cet ange, quelles sont alors sa taille et son envergure ? On ne peut tout simplement pas les décrire ou se les représenter, et elles échappent à nos unités de mesure. Que dire alors de la grandeur du Trône ?! Et Allah est encore bien plus grand :

« *Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.* » Ash-Shûrah (La Consultation) : 11.

On a pu observer à notre époque, à partir de certains clichés pris dans l'espace, la taille surprenante des galaxies et des constellations. Ces visions devraient nous inspirer l'humilité face à la Grandeur d'Allah. La terre nous apparaît alors semblable à un grain de poussière qui virevolte dans l'infini, une création insignifiante en comparaison à l'étendue titanesque du Royaume d'Allah. Ainsi, on peut aisément concevoir que la taille d'Al-'Arsh relève uniquement de la connaissance de Celui qui l'a créé.

Quant à Al-Kursî, selon Ibn 'Abbâs, il désigne l'endroit où reposent les pieds : *Al-Kursî recouvre les cieux et la terre*. Dans un autre dire, Ibn 'Abbâs assimile Al-Kursî à la science, comme nous l'avons mentionné plus haut. Dans cette portion du verset, on nous indique que les sept cieux et terres, dans leur immensité, sont recouverts par le Piédestal du Trône.

Abû Dharr, qu'Allah l'agrée, a rapporté du Prophète ﷺ ce dire : « Ô, *Abû Dharr, les cieux ne représentent face à Al-Kursî qu'un simple anneau qu'on aurait lancé en plein désert. Quant à Al-'Arsh comparé à Al-Kursî, il représente cette étendue désertique dans laquelle se trouve cet anneau.* »

Dans une autre variante du hadith, on trouve l'expression : « [...] anneau de fer ». Adh-Dhahâk a cité ce commentaire d'Ibn 'Abbâs : « *Si l'on étalait les sept cieux et terres et qu'on en joignait les extrémités, leur taille en comparaison à celle d'Al-Kursî n'équivaldrait qu'à celle d'un anneau au beau milieu d'un désert.* »

Pureté à Allah ! Que représente un simple anneau de fer, d'un diamètre inférieur à trois pouces perdu en pleine immensité désertique !?

Cela nous permet d'avoir un ordre de grandeur comparatif entre la taille des cieux et de la terre et celle d'Al-Kursî ; ainsi qu'entre ce dernier et Al-



‘Arsh. Loué et glorifié soit le Créateur, qui ne livre aux hommes que ce qu’Il veut de Sa science ; exalté soit-Il, Lui l’immense dans Son Essence, le Sublime dans Ses attributs, le Magnifique par Sa création et Sa science.

a. Allah n’a pas besoin d’Al-‘Arsh :

Nous devons préciser ici que la création du Trône et sa désignation comme ‘Arsh du Raḥmân, ou le fait qu’il représente un symbole de royauté ne signifie en rien qu’Allah éprouve un besoin pour ce dernier. Allah se situe bien sûr au-dessus de toute nécessité, et toute la création sans exception dépend de Lui, Al-Ghanî [le Suffisant], Al-Ḥamîd [le Digne de louanges].

Ibn ‘Abd Al-‘Izz a écrit dans son commentaire d’*al-‘aqîdah at-taḥâwîyyah* : Quant à l’énoncé, *Allah n’éprouve aucune dépendance vis-à-vis du Trône ou de ce qui se trouve en deçà*, l’auteur [l’imam Ṭaḥâwî] cherche à expliquer qu’Allah n’éprouve aucune nécessité pour Al-‘Arsh. La Sagesse du Créateur a simplement commandé la création de ce Trône. Le fait qu’une chose se trouve au-dessus d’une autre n’implique pas que la seconde supporte ou contient la première ni que la première dépende de la seconde. Citons l’exemple du ciel qui se situe au-dessus de la terre sans pour autant dépendre de cette dernière.

Or, Allah détient un rang bien supérieur, qui exclut qu’il puisse ressentir la nécessité de se tenir au-dessus du Trône. Bien au contraire, Sa grandeur lui confère des prérogatives particulières dont celle justement de maintenir ce qui se trouve en dessous de Lui et qui dépend de Lui, tandis que le Créateur n’éprouve aucun besoin pour Al-‘Arsh. En effet, c’est le Seigneur qui embrasse de Son Essence le Trône, qui garantit son maintien par Sa Puissance, alors qu’Il ne lui est pas nécessaire. C’est Al-‘Arsh qui au contraire subsiste grâce à Allah.

Par analogie, nous pouvons dès lors affirmer également qu’Allah a créé les hommes pour l’adorer, sans éprouver le moindre besoin pour leur dévotion. Ses serviteurs sont à l’inverse ceux qui demeurent dépendants et indigents vis-à-vis de leur Créateur. Le culte qu’ils lui vouent alors n’est que le témoignage de cette faiblesse et dépendance de la créature vis-à-vis de son Seigneur. Ainsi, Al-‘Arsh, les cieux, la terre, les anges, les djinns, tous ne sont que les créatures d’Allah, exalté soit-Il.

b. Le Trône d’Allah a tremblé à la mort de Sa’d b. Mu’âdh. Al-‘Arsh refuge des âmes des martyrs :

Les serviteurs vertueux d’Allah aiment Al-‘Arsh, tout comme ce dernier les aime. Le Trône a ainsi tremblé de joie à la mort de Sa’d b. Mu’âdh



Al-'Awsî Al-'Anṣârî, car il était impatient d'accueillir l'âme de ce noble Compagnon, comme en atteste une Tradition authentique. Al-'Arsh constitue donc un refuge et un lieu de repos pour les âmes des serviteurs pieux d'Allah. À l'abri de son ombre, elles seront alors rassemblées auprès de leur Seigneur le Jour du Jugement. Les martyrs y trouvent asile lorsqu'après avoir parcouru les Jardins du Paradis, ils retournent sous son ombre. Ibn Mas'ûd a expliqué le verset 169, de la sourate Al-'Imrân (La Famille d'Imrân) :

« Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus . » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 169.

Ce Compagnon a déclaré : « Nous avons interrogé le Messenger d'Allah ﷺ à propos de ce verset. Il nous informa alors que : *les âmes des martyrs sont incarnées dans le corps de volatiles verts. Ces derniers possèdent des lanternes suspendues en dessous d'Al -'Arsh. Ces créatures sont autorisées à parcourir le Paradis à leur guise, puis elles retournent se poser sur ces perchoirs. Un jour, Allah leur demanda : que désirez-vous d'autre ? Que pourrions-nous souhaiter de plus alors que nous voyageons librement et à notre aise dans le Paradis ? Le Seigneur réitéra sa demande trois fois et Il obtint la même réponse. Finalement, face à l'insistance d'Allah, les oiseaux verts répondront : ô, Seigneur, nous voudrions que Tu fasses retourner nos âmes dans nos corps terrestres afin qu'à nouveau nous gagnions le martyr pour Ta Cause. Ce n'est qu'après cette réponse qu'on les laissera.* » »

c. Le Trône sera l'abri ombragé pour les serviteurs vertueux d'Allah :

Cela surviendra lorsque les femmes qui allaitent abandonneront leurs nourrissons ; que les liens d'amitié et de parenté se dissoudront ; que le soleil sera rapproché de la terre sans que rien ne t'interpose, empêchant l'apparition de la moindre ombre. Ce jour-là, comme nous l'apprend le *hadith des sept* qu'a rapporté Abû Horayrah, qui l'a entendu du Prophète ﷺ :

« Sept catégories de croyants se trouveront à l'ombre du Trône d'Allah, le Jour où aucune ombre n'apparaîtra. Parmi ces derniers se trouveront, le chef équitable ; le jeune qui a grandi dans l'adoration d'Allah ; celui qui est attaché à la mosquée ; deux hommes que l'amour pour Allah a rassemblés ou séparés ; l'homme qui résista par crainte d'Allah aux avances d'une belle femme de rang ; le donateur si discret que sa main

1. Rapporté Muslim, tiré de qīṣah al-khalq, p. 66.



gauche a ignoré ce qu'a donné la droite ; et enfin l'homme solitaire qui versa des larmes au rappel d'Allah. »

Dans une variante relatée par Sa'îd b. Mansûr, on lit : « *Allah placera sous l'ombre de Son Trône sept catégories d'individus [...].* » Dans *al-fath*, Ibn Hajar a qualifié cette Tradition de *hasan* (acceptable).

d. Al-'Arsh est l'endroit où se réuniront ceux qui s'aiment en Allah :

Ces gens seront abrités sous son ombre, comme l'indique le hadith rapporté par Abû Horayrah, attribué au Prophète ﷺ, et dans lequel ce dernier rapporte du Seigneur : « *Où sont ceux qui en Mon Nom s'aiment ? En ce jour, où aucune ombre n'apparaît sinon la Mienne, Je les placerai sous l'ombre de Mon Trône.* »

e. Le Trône : abri des gens indulgents :

C'est sous l'ombre d'Al-'Arsh que seront aussi réunis ceux qui pardonnent à leur prochain et cèdent leurs droits, par compassion, en cas de litige. Abû Qatâdah, qu'Allah l'agrée, a rapporté avoir entendu le Messager ﷺ dire : « *Celui qui abandonne son droit en faveur de son débiteur et se montre indulgent à son égard trouvera place sous l'ombre du Trône d'Allah, le Jour du Jugement.* »

f. Al-'Arsh porte l'inscription de la Miséricorde divine :

Allah s'est prescrit à Lui-même la compassion envers Ses serviteurs, et Il a inscrit cette règle sur Son Trône. Ainsi dans ce qu'a rapporté Abû Horayrah, qu'Allah l'agrée, l'Envoyé ﷺ a dit : « *Lorsqu'Allah acheva la création, Il inscrivit auprès de Lui, sur Son Trône la mention : Ma Compassion devance Ma Colère.* »

g. C'est sous Al-'Arsh que se prosternera le Messager ﷺ :

Le Jour du Jugement, les hommes se présenteront auprès du Prophète ﷺ en quête de son intercession auprès d'Allah. Une Tradition, relatée par Abû Horayrah, qu'on nomme *hadîth ash-shafâ'ah*, hadith de *l'intercession* comporte ce récit : « *On apporta au Messager ﷺ une cuisse de poulet, morceau de viande qu'il appréciait. Il mordit dedans, puis il déclara : Le Jour du Jugement, je serai à la tête des hommes [...]. Puis plus loin l'Envoyé ﷺ ajouta : je me rendrai alors sous le Trône d'Allah, où je me prosternerai devant le Seigneur, qui me dira : ô, Mohammad, lève la tête,*

1. Rapporté par Ahmad

2. Recueil authentique d'Al-Bukhârî, kitâb at-tawhîd, n° 7422.



ta demande et ton intercession seront acceptées. Je me redresserai alors pour implorer Allah en ces termes : ô, Seigneur, permets-moi d'intercéder pour les membres de ma Oumma ! »

h. Les anges porteurs du Trône aiment les vertueux :

Les anges qui portent le Trône, ainsi que tous les autres aiment les serviteurs d'Allah vertueux. Ils invoquent le pardon du Seigneur en leur faveur, par compassion envers eux et pour la dévotion partagée qu'eux et les hommes vouent à Allah. Les anges à l'instar des hommes sont les serviteurs du Créateur qui désirent se rapprocher de Lui par leurs bonnes œuvres :

« Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient: « Seigneur ! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtement de l'Enfer. (8) Seigneur ! Fais-les entrer aux jardins d'Éden que Tu leur as promis, ainsi qu'aux vertueux parmi leurs ancêtres, leurs épouses et leurs descendants, car c'est Toi le Puissant, le Sage. (9) Et préserve-les [du châtement] des mauvaises actions. Quiconque Tu préserve [du châtement] des mauvaises actions ce jour-là, Tu lui feras miséricorde». Et c'est là l'énorme succès. » Ghâfir (Le Pardonneur) : 7-9.

Les anges comptent parmi les forces du bien dans ce monde. Ils invoquent Allah en faveur des croyants, et Lui demandent d'accomplir Sa promesse envers eux. Les anges sont les alliés des croyants par la foi en Allah qui les unit. Ces dévoués serviteurs du Seigneur se consacrent à la célébration de Ses louanges, mais aussi à l'invocation pour les croyants en demandant au Créateur de leur accorder les meilleures choses.

Dans ce que le noble Coran mentionne, on voit avec quelle bienséance, les anges invoquent Allah :

« Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient: « Seigneur ! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtement de l'Enfer. »

Ils introduisent leur demande en faisant appel à la Clémence d'Allah

1. Al-Bukhârî & Muslim, entre autres, voir qiṣah al-khalq, Al-Khal'ân, p. 67.



qui s'étend sur toute chose, ainsi qu'à Sa science qui embrasse tout. On voit aussi dans ce passage comment une allusion est faite au pardon et au repentir, ainsi qu'aux attributs d'Allah. La mention de l'Enfer est aussi présente au début de la sourate Ghâfir, verset 3, accompagnée d'un autre attribut qui est : *Celui dont le châtement est terrible* :

« *Le Pardonneur des péchés, l'Accueillant au repentir, le Dur en punition, le Détenteur des faveurs. Point de divinité à part Lui et vers Lui est la destination.* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 3.

Puis l'invocation des anges qui avait débuté par la demande de pardon et la préservation du châtement, se poursuit par la requête de l'accomplissement de la promesse d'Allah en faveur des croyants, afin que ces derniers accèdent au Paradis :

« *Seigneur ! Fais-les entrer aux jardins d'Éden que Tu leur as promis, ainsi qu'aux vertueux parmi leurs ancêtres, leurs épouses et leurs descendants, car c'est Toi le Puissant, le Sage.* »

L'entrée au Paradis des vertueux représente en soi un immense bonheur auquel s'ajoute celui d'y être accompagné par les membres croyants de sa famille, pères et mères, épouses et enfants. Cela représente une joie supplémentaire à elle seule, car elle constitue la récompense de la foi, qui unissait les membres d'une même famille par un lien fort. Sans ce dernier les familles se disperseraient.

Ce passage s'achève par la mention d'autres attributs divins : « *car c'est Toi le Puissant, le Sage.* » Ici la force et la sagesse sont combinées car elles permettent d'exercer l'autorité sur les affaires des hommes.

« *Et préserve-les [du châtement] des mauvaises actions. Quiconque Tu préserve [du châtement] des mauvaises actions ce jour-là, Tu lui feras miséricorde.* Et c'est là l'énorme succès. » Ghâfir (Le Pardonneur) : 9.

L'invocation des anges ici de préserver les hommes de *tout mal* fait référence aux mauvaises actions, qui représentent la cause de la disgrâce des hommes et qui les entraînent vers la perte. Si Allah éloigne l'homme des méfaits, Il l'écarte ainsi de leurs conséquences néfastes. Le croyant se rapproche alors de la Miséricorde et du Pardon, et l'individu accomplit ainsi son premier pas vers le *bonheur suprême*. Prier pour que quelqu'un soit épargné du mal, constitue alors de la part des anges une des plus grandes marques de bienveillance envers l'homme.



On voit donc à travers ce passage coranique que les anges, dont les Porteurs du Trône et ceux qui les entourent sont liés aux croyants par le lien solide de la foi, renforcé par l'affection et l'estime mutuelles.

Nous avons vu comment Al-'Arsh avait tremblé à la mort de Sa'd b. Mu'adh Al-'Anṣārī, et comment le Trône constitue un refuge pour les âmes des martyrs, un asile ombragé pour les pieux, et le repaire de la Miséricorde pour les serviteurs indulgents. Le serviteur dévoué ressent alors en son cœur un lien particulier avec cette création gigantesque, auprès de laquelle Allah a placé de nombreux bénéfices. Notamment lorsque viendra le Jour où la femme qui allaite abandonnera son nourrisson et que toute femelle sur le point de mettre bas délaissera son rejeton.

2. La création de l'eau.

L'eau constitue le secret de la vie et son origine. Cet élément compte aussi parmi les premières créations. Certains théologiens la considèrent même comme la première, avant même Al-'Arsh. Pour démontrer cette thèse, ils s'appuient sur le verset suivant :

« C'est Lui qui, alors que Son Trône était sur l'eau, a créé les cieux et la terre en six jours ... » Hūd : 7

Ibn Jarīr, comme d'autres, a défendu cette opinion et a soutenu : « Non, Allah créa tout d'abord l'eau et ensuite le Trône. As-Suday a ainsi rapporté cela d'Abū Mâlik, d'Ibn 'Abbâs, d'Ibn Mas'ûd, et d'autres Compagnons du Prophète. On a alors transmis de leur part ce dire : « Allah se trouvait au-dessus de Son Trône, qui était au-dessus de l'eau, et Il ne créa rien avant l'eau. »

Dans le noble Coran on remarque que la création de l'eau est citée avec celle d'Al-'Arsh, comme mentionnée avant. Cela signifie que ces deux choses comptaient parmi les premières créations. Ibn Hajar en commentant le passage, '*alors que Son Trône était sur l'eau*', a affirmé que cela fait allusion au fait que les deux (l'eau et Al-'Arsh) comptaient parmi les deux choses par lesquelles ont débuté la création, avant l'apparition des cieux et de la terre. En dessous du Trône, il ne se trouvait donc rien d'autre que l'eau.

Mujâhid a affirmé, quant à lui : « [...] que la création débuta par celle du Trône, de l'eau et de l'air, et que la terre fut créée à partir de l'eau ». L'imam Qurtubî a commenté le passage suivant, '*c'est Lui qui, alors que Son Trône était sur l'eau, a créé les cieux et la terre en six jours*', en ces



termes : « Ce verset indique que la création d'Al-'Arsh et de l'eau est intervenue avant celle de la terre et des cieux. Rien n'indique toutefois, que l'eau sur laquelle reposait le Trône est de même nature que le liquide existant sur terre. Allah Seul détient la connaissance parfaite de Sa création. On interrogea Sa'îd b. Jubayr et Ibn 'Abbâs au sujet du verset , *'alors que Son Trône était sur l'eau'* :et sur quoi reposait l'eau à cette époque ? Ces derniers répondirent qu'une masse d'air la retenait'. »

a. L'eau : origine de la vie :

L'eau constitue donc une des premières et des plus essentielles créations. Allah l'a établie comme élément d'origine à l'apparition de la vie :

« Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas ? » Al-Anbiyâ' (Les Prophètes) : 30.

Abû Hâtîm Al-Bastî a rapporté, dans ce qui est répertorié dans *al-masnad* et le *sahîh*, d'après Abû Horayrah : « Je demandai un jour au Prophète ﷺ : ô, Envoyé, toi dont la vision m'apaise et m'emplit de joie, dis-mois, quelle est l'origine de toute chose? Il me répondit alors : *tout fut créé à partir de l'eau.* » Dans la sourate An-Nûr (La Lumière), Allah nous a révélé :

« Et Allah a créé d'eau tout animal. Il y en a qui marche sur le ventre, d'autres marchent sur deux pattes, et d'autres encore marchent sur quatre. Allah créé ce qu'Il veut et Allah est Omnipotent. » An-Nûr (La Lumière) : 45.

Le terme *mâ'* [eau, liquide] est mentionné dans le noble Coran cinquante-neuf fois, et si nous regroupons ses différents usages (au cas défini, indéfini, ou au possessif...), ce mot apparaît soixante-trois fois dans le Livre d'Allah. Une lecture des versets coraniques où l'eau est citée permet de dégager les thèmes suivants :

b. L'eau descend du ciel dans des proportions bien définies.

« Et Nous avons fait descendre l'eau du ciel avec mesure. Puis Nous l'avons maintenue dans la terre, cependant que Nous sommes bien Capable de la faire disparaître. » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 18.

- 'Avec mesure', signifie avec sagesse et juste mesure, sans surabondance qui provoque inondations et crues; sans pénurie qui mène à la sé-

1. al-jâmi' li-'ahkâm al-qur'an, Al-Qurtubî, 9/8.



cheresse. C'est aussi au moment approprié qu'Allah fait descendre l'eau sur terre, lorsque les hommes en ont le plus besoin.

- '*Puis Nous l'avons maintenue dans la terre*', c'est-à-dire que la terre l'abrite. Notons le parallèle qui peut-être fait entre ce passage et le verset 13 de la même sourate entre l'eau abritée par la terre, et le liquide séminal, *an-nutfah*, qu'abrite les matrices : *puis sa descendance d'un liquide insignifiant placé dans un réceptacle sûr*.

- '*cependant que Nous sommes bien Capable de la faire disparaître*'. L'eau s'est alors infiltrée, par érosion ou autre, vers les différentes couches terrestres, où les roches la retiennent et la conservent. Ainsi Celui qui par Sa puissance a permis ainsi son stockage, au profit des créatures, expose ici Son bienfait.

c. Est-ce vous ou bien Nous qui la faisons descendre des nuées ?

« *Avez-vous considéré l'eau que vous buvez ? (69) Est-ce vous ou bien Nous qui la faisons descendre des nuées ? (70) Si Nous le voulions, Nous la rendrions saumâtre. Si seulement vous vous montriez reconnaissants !* » Al-Wâqî'ah (L'Événement) : 68-70.

Cette eau qui constitue l'élément singulier qu'Allah a choisi pour faire apparaître la vie procure aussi à l'homme sa boisson. Mais c'est encore Celui qui créa cette substance et qui des nuages la fit descendre, qui la rendit douce et agréable à boire. Le Seigneur aurait pu lui donner une saveur saumâtre ou salée, impropre à la consommation et non porteuse de vie. Pourquoi ne faites-vous pas preuve de gratitude face au bienfaits qu'Allah vous a accordés ?

d. L'endroit et le moment de la tombée de la pluie comptent parmi les secrets de l'invisible :

D'après Sâlim b. 'Abd Allah, qui l'a entendu de son père : « Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré : *Les clés de l'invisible [mafâtiḥ al-ghayb] sont au nombre de cinq, et Seul Allah les détient, puis il récita :*

« *La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah ; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice ; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur.* » Luqmân : 34.

- *La connaissance de l'Heure (As-Sâ'ah) se trouve auprès Allah, exalté soit-Il, qui a maintenu secrète et insondable cette connaissance, qu'Il s'est réservée. Ainsi l'homme ne doit jamais relâcher sa vigilance dans la pers-*



pective de son arrivée imprévisible. On sait qu'elle surprendra lorsqu'elle surviendra, et à ce moment fatidique, il sera trop tard pour tenter de *faire des provisions* de bonnes actions.

- ... *Qui sait quand et où Il fera descendre la pluie.* C'est conformément à la Sagesse d'Allah que la pluie arrose les terres. Certes, les hommes apprennent, par l'expérience et l'observation, à anticiper parfois son arrivée. Malgré tout, ils ne sont pas en mesure de présider aux causes qui la font apparaître. Ce Texte coranique indique que Seul Allah détient ce pouvoir, Lui qui détient le contrôle des phénomènes qui régissent la création. Comme le précise ce passage, la descente de la pluie procède donc de Son autorité exclusive, qui découle elle-même de Son omnipotence, parfaite et sans failles.

- ... *Connaît ce que contiennent les matrices.* Comme pour le cas de la connaissance de l'Heure, la science divine parfaite permet seule ici de cerner, à chaque instant et à chaque stade de son évolution, ce que contiennent les matrices, aussi petit ou grand soit-il ; mâle ou femelle. Personne n'a accès à cette connaissance au moment précis de la fécondation et de la pénétration du spermatozoïde dans l'ovule. De même, les futurs caractéristiques du fœtus ne sont pas décelables à ce stade. Seule la science divine détient les clés de ce savoir.

- *Aucun être ne sait ce qu'il acquerra demain.* Ce que l'individu portera à son actif en bonnes ou mauvaises actions ; ou ce qu'il rencontrera sur son parcours de facilités ou de difficultés sur le plan de la santé et des œuvres pieuses reste inconnu pour lui. L'acquisition dans ce verset possède donc une portée plus large que le simple gain matériel. Cette expression englobe dès lors tout ce qui atteindra l'homme dans son futur, qui relève du domaine de l'inconnaissable et qui demeure recouvert par les voiles du mystère. L'esprit se tient alors devant ces barrages de l'invisible que sa vision ou son ouïe ne peuvent percer. L'homme se trouve face aux voiles épais du futur, dans une parfaite impuissance, qui lui rappelle les limites de ce qu'il sait, et sa faiblesse incontournable. C'est alors que les prétentions arrogantes de la connaissance s'effondrent devant le voile de l'invisible, qui déployé devant l'individu affiche : *vous n'avez reçu en matière de science que bien peu de chose.* Ce mur dissimule aux hommes bien plus de choses qu'ils n'en connaîtront jamais et quand bien même ils acquerraient toute le savoir terrestre, ils demeureraient dans une profonde perplexité face à ce barrage de l'inconnaissable, qui refuse de laisser voir de quoi sera fait



demain ; ou même l'instant qui suit. C'est face à cette réalité que l'homme devrait se courber humblement face à la Grandeur d'Allah.

Le contexte coranique présente ici ces remarquables et profondes réflexions dans leurs plus larges perspectives : temps et espace ; présent et futur ; l'invisible ou l'intime. Il interpelle l'imagination qui chevauche à travers le temps éloigné ; vers les nuées lointaines qui transportent la pluie ; vers ce que renferment les matrices dans leur réceptacle secret ; vers le futur des hommes, proche ou éloigné ; vers la mort et la disparition.

- *Mais Allah est Omnipotent et Allah est parfaitement informé*, et personne en dehors de Lui ne possède ces attributs.

e. La pluie est la source de toute l'eau présente sur terre :

« Ne vois-tu pas qu'Allah fait descendre du ciel une eau qu'Il fait pénétrer dans la terre pour la faire jaillir en sources et faire pousser une végétation aux couleurs variées, qui finit par se dessécher et que l'on voit jaunir et s'effriter ? Voilà assurément une leçon pour des hommes doués de raison. » Az-Zumar (Les Groupes) : 21.

f. Les moissons dépendent de la pluie :

« Et c'est Lui qui, du ciel, a fait descendre l'eau. Puis par elle, Nous fîmes germer toute plante, de quoi Nous fîmes sortir une verdure, d'où Nous produisîmes des grains, superposés les uns sur les autres ; et du palmier, de sa spathe, des régimes de dattes qui se tendent. Et aussi les jardins de raisins, l'olive et la grenade, semblables ou différents les uns des autres. Regardez leurs fruits au moment de leur production et de leur mûrissement. Voilà bien là des signes pour ceux qui ont la foi. » Al-An'âm (Les Troupeaux) : 99.

g. Le cycle régulier de l'eau :

« Il a fait descendre une eau du ciel à laquelle des vallées servent de lit, selon leur grandeur. Le flot débordé a charrié une écume flottante ; et semblable à celle-ci est [l'] écume provenant de ce qu'on porte à fusion, dans le feu pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles. Ainsi Allah représente en va, au rebut, tandis que [l'eau et les objets] utiles aux hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose des paraboles » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 17.

Allah a comparé la Révélation, confiée à Mohammad ﷺ qui fait revivre les cœurs et les âmes, à l'eau qui donne vie aux plantes. La voie droite est aussi assimilée aux nombreux bénéfices que tirent les hommes de la pluie



qui constitue pour eux une nécessité. Les cœurs qui suivent le droit chemin sont semblables, selon leur différent degré d'adhésion à la bonne guidance, aux vallées gorgées d'eau. La large vallée accueille dès lors de plus grandes quantités d'eau, à l'instar du cœur qui embrasse une connaissance plus étendue ; et à la différence de celui dont la science reste modeste.

Puis, Allah compare les cœurs chargés de passions et de doutes, lorsqu'ils sont confrontés à la vérité, au flot jaillissant qui charrie l'écume en surface et au métal que l'on porte à fusion pour le débarrasser de ses imperfections. L'écume et les débris du métal demeurent alors en surface jusqu'à ce qu'ils disparaissent enfin et laissent place à une eau pure ou à un joyau étincelant. Les penchants du cœur et les allégations des sceptiques agissent de la même façon sur l'âme de l'individu, qui par l'argument décisif et la ferme résolution parvient à les éloigner et ainsi à purifier son cœur. L'homme devient alors porteur des fruits qui profitent à autrui. Par lui se manifestent la science et la vérité, qu'il a placées au-dessus de tout, tandis que le mensonge se dissipe en son âme au contact de la vérité :

« *Dis : La vérité a éclaté, faisant disparaître le faux. Car le faux est voué à disparaître.* » Al -'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 81.

Dans le verset 17, de la sourate Ar-Ra'd, ci-dessus cité, la comparaison concerne la vérité et le mensonge. Ce dernier semble alors visible et manifeste, mais il est en réalité comparable aux déchets et aux débris qui seront rejetés, délaissés totalement. Quant à la vérité, elle demeure sereinement établie. On pourrait penser qu'à certains moments elle s'éclipse, disparaît ou meurt. Mais en réalité, la vérité demeure à jamais sur terre, à l'instar de l'eau qui fait revivre, et des minerais bruts dont tirent profit les créatures : *Allah propose ainsi la parabole du vrai et du faux.* C'est Lui qui détient le destin de toute revendication, de toute foi, de tout acte ou dire. Il est Allah Al-Wâhid (l'Unique), Al-Qahhâr (Le Dominateur), qui détient l'entière autorité sur ce monde et sur la vie ; l'Omnipotent, dont la Science embrasse l'apparent et le caché, la vérité et le mensonge, l'éphémère et l'éternel.

Cela étant dit, ce passage coranique comporte également un fait scientifique avéré qui démontre que l'apparition de la vie sur terre pour le cycle régulier de l'eau est une réalité. Ce cycle implique également que la même quantité d'eau a toujours existé sur la planète, à la goutte près. Ainsi l'évaporation de l'eau des plantes ou encore celle consommée par les êtres vivants retourne intégralement à la terre sous une forme ou une autre.



De même, les eaux qui proviennent de la fonte des neiges et des glaciers n'augmentent pas la quantité globale du liquide, car elles proviennent au départ elles-mêmes de la terre. Le noble Coran mentionne dans plusieurs passages ce cycle régulier de l'eau.

Allah dans Sa bienveillance a conçu cet élément dans une forme qui permet d'en disposer de manière optimale. L'eau commence par descendre du ciel sur le sol, qu'elle lave et purifie. Durant sa descente, elle permet aussi de débarrasser l'air de la fumée, des poussières et de la pollution. Par ces deux actions, la terre est ranimée et l'air revivifié. L'imam Ibn Al-Qayyîm avait écrit : « Médite donc à propos de la sagesse édifiante qui se trouve dans la pluie qui descend sur terre du ciel. Elle se déverse alors sur l'ensemble des vallées, des collines et montagnes, sur les basses et les hautes altitudes. Si Allah ne faisait tomber la pluie que sur les versants, l'eau n'atteindrait pas les sommets. Ces derniers ne pourraient alors être irrigués qu'en cas de crues importantes, ce qui provoquerait des dommages. Mais la Sagesse divine a autorisé que l'eau tombe du ciel. Elle est alors apportée par les nuages, qui irriguent les sols, avant que les vents ne les poussent à nouveau vers la mer. C'est là que les vents engrossent les nuées avec l'eau de mer, comme le mâle engrosse sa femelle¹. »

Une autre sagesse existe dans le phénomène de la répartition de l'eau sur terre. Une partie s'écoule dans les fleuves et les rivières qui sillonnent la planète. Une autre stagne sur son dos, celle des mers. Enfin, une part des eaux s'enfouit dans les sols pour constituer les nappes souterraines. La bienveillance d'Allah se révèle également dans le fait qu'il existe l'eau salée et saumâtre des mers, mais aussi l'eau douce que l'on trouve dans les fleuves. Cette dernière est d'ailleurs courante afin de rester pure, même si des cadavres d'animaux y sont plongés. Autre signe de la bienveillance du Seigneur : l'eau stockée dans les sols se trouve à portée et non loin de la surface, comme Allah l'a révélé dans Son Livre :

« Nous faisons descendre du ciel, dans une juste proportion, une eau que Nous maintenons sous terre, mais que Nous pourrions très bien faire disparaître. » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 18.

Al-Qurtubi a commenté ainsi ce verset : Il s'agit ici de l'eau stockée dans les sols. Ce passage comporte une mise en garde et une menace. Allah

1. miftâh dâr as-sa'âdah, Ibn Al-Qayyîm, p 223.



avertit qu'Il est capable de faire disparaître cette eau, ce qui exposerait les hommes à la mort et le bétail à la disparition en raison de la soif :

« Si l'eau que vous buvez se perdait dans les profondeurs du sol, qui pourrait de nouveau la faire jaillir à la surface de la Terre ? » Al-Mulk (La Royauté) : 30.¹

D'autres nombreux versets coraniques mentionnent l'importance de l'eau et ses immenses vertus. Elle compte parmi tous ces innombrables bienfaits dont nous jouissons au quotidien sans même avoir conscience de leur valeur. Allah a certes dit vrai, lorsqu'Il a révélé dans Son Livre :

« Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas ? » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 30.

Ainsi sans la volonté d'Allah, puis cette eau qu'Il a créé, sur terre nous ne verrions ni germination, ni plantation, ni vie apparaître.

3. La création d'Al-Qalam.

Al-Qalam [la plume] fait référence ici à l'instrument auquel Allah a ordonné, en début de création, d'écrire le destin de toute chose et tout ce qui apparaîtra de créatures ou surviendra d'événements, de vie et de mort jusqu'au Jour Dernier. Al-Qalam a accompli cette tâche *sous la dictée* de l'omniscience divine. Ainsi Allah créa par la science et c'est également par cette dernière qu'Il préside au destin de chaque chose. Rien, par conséquent, ne peut advenir dans Son Royaume, qui échapperait à Sa connaissance :

« Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur. » Al-Mulk (La Royauté) : 14.

Al-Qalam écrivit alors tout ce qui devait survenir jusqu'au Jour Dernier. Ibn 'Abbâs confirme cela par ce qu'il a entendu du Prophète ﷺ :

« Je me tenais, un jour, derrière le Messager ﷺ, et il me dit : jeune homme, je vais t'apprendre quelques paroles : préoccupe-toi [des prescriptions] d'Allah et Il te protégera ; préoccupe-toi [des prescriptions] d'Allah et tu Le trouveras devant toi ; si tu as une demande à formuler, adresse-la à Allah ; si tu es en quête d'assistance tourne-toi vers Allah. Sache que si tous les hommes unissaient leurs efforts pour t'apporter quelque utilité, ils ne réussiraient que si Allah te l'a destinée ; et s'ils unissaient leurs efforts

1. qisâh al-khalq, Al-Khal'ân, p. 76.



pour te nuire, ils ne le pourraient que si Allah l'a prescrit à ton encontre. Les plumes sont levées et l'encre des pages a séché'. »

Nous avons mentionné avant les différentes opinions des théologiens relatives à la première création. Parmi ces derniers plusieurs ont soutenu qu'Al-Qalam avait été créé en premier lieu. D'autres penchaient en faveur d'Al-'Arsh, et enfin la troisième opinion est celle en faveur de l'eau.

Certains théologiens ont toutefois confronté les thèses et conclu qu'Al-'Arsh constitue la première chose créée. C'est cet avis que nous avons privilégié ici. Les autres érudits qui soutinrent que la conception d'Al-Qalam devança celle des autres s'appuyèrent sur une Tradition attribuée au Prophète ﷺ dans laquelle ce dernier aurait dit : « *La première chose qu'Allah créa fut Al-Qalam, auquel Il ordonna : écris. La Plume consigna tout ce qui allait survenir jusqu'au Jour Dernier.* » Mais certains érudits, dont Ibn Kathîr, ont commenté ce Texte et expliqué qu'Al-Qalam est désigné comme le premier, si nous le considérons comme une création de ce monde, en dehors d'Al-'Arsh. La formulation en arabe de cette Tradition, peut également suggérer ce sens, *Allah ordonna à Al-Qalam au début de sa création : écris.*

Ces derniers, pour réfuter la préexistence d'Al-Qalam, ont également pris en référence le hadith recensé par Muslim dans son recueil authentique. 'Abd Allah b. 'Amrû b. Al-'Âṣ, a rapporté : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : *Allah a fait consigner la destinée de toutes les créatures cinquante mille ans avant leur apparition. Son Trône se trouvait alors sur l'eau.* »

L'imam Ibn Al-Qayyîm a écrit dans *shifâ' al-'alîl*, après avoir fait mention du hadith ci-dessus : « Il indique que la création d'Al-'Arsh a devancé celle d'Al-Qalam, conformément à l'opinion la plus juste. Cela s'appuie également sur ce qu'a consigné Abû Dâwûd dans ses *sunan*, d'après Abû Ḥafṣ Ash-Shâmî, qui a entendu 'Ubâdah b. Ṣâmit enseigner à son fils ce qui suit : ô, fils, tu ne connaîtras jamais la douceur de la foi, si tu n'acquies pas la certitude suivante : ce qui t'a atteint t'était destiné ; et ce qui ne t'est pas destiné ne t'atteindra jamais. J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : *dès les débuts de la création d'Al-Qalâm, Allah lui ordonna d'écrire. Il demanda alors : que dois-je écrire, Seigneur ? Écris tout ce qu'il adviendra jusqu'au Jour du Jugement.* Ô, mon fils, ajouta 'Ubâdah, j'ai ensuite entendu l'Envoyé ﷺ déclarer : *celui qui meurt sans croire en cela, n'appartient pas à ma communauté.* »

1. masnad aḥmad, n° 2670 ; sunan tirmidhî, n° 2516.

2. Muslim, kitâb al-qadr, n° 2653.



Al-Qalam et la consignation du destin de chaque chose.

La consignation de la destinée de toute chose s'est déroulée dès la création d'Al-Qalam. L'imam Ahmad a répertorié dans son *masnad* ce qui le confirme. Dans une Tradition de 'Ubâdah b. Al-Walîd, ce dernier a relaté ceci : « Je rendis visite à 'Ubâdah qui était malade. Je pressentais sa fin proche, et je lui demandai alors : père, fais-moi une recommandation essentielle. Le souffrant ordonna qu'on le fit asseoir, puis il déclara : mon fils, sache que tu ne n'accéderas à la douceur de la foi et à la connaissance véritable d'Allah qu'en ayant foi en la prédestination du bien comme du mal. Son fils lui demanda alors : mais père comment apprendre ce qu'est la prédestination du bien et du mal ? 'Ubâdah lui répondit : tu l'auras compris en sachant que ce qui ne t'est pas destiné ne t'atteindra pas, et que ce qui t'as atteint ne pouvait t'être épargné. Puis le père ajouta : ô, mon fils, sache que j'ai entendu le Messenger d'Allah ﷺ dire : dès qu'Al-Qalam fut créé, Allah lui ordonna d'écrire. À cet instant même il se mit à consigner tout ce qui devait advenir jusqu'au Jour du Jugement. Apprends enfin, mon fils, que si tu meurs sans cette croyance, ton séjour sera l'Enfer¹. »

4. La création de Al-Lawh Al-Mahfûz (La Table Gardée).

La Table Gardée compte également parmi les plus édifiantes créations d'Allah, durant cette période des débuts de l'apparition du monde. Son nom est mentionné avec celui d'Al-Qalam dans les Traditions qui rapportent l'événement de la consignation de la destinée de toute chose. Allah lui a attribué l'adjectif '*gardée*', en référence à son caractère inaltérable et au fait qu'elle demeure inaccessible aux diables. Cette Table demeure immuable, préservée dans son contenu, dont les sentences et les décrets restent inaliénables. Ibn Kathîr a écrit à ce sujet : « Al-Lawh Al-Mahfûz se trouve auprès de l'Assemblée suprême (Al-Mala' al-'A'lâ), où elle est préservée de toute modification ou altération². »

Selon ce qu'a rapporté Muqâtil, elle est située à droite d'Al-'Arsh³. Cette Table Gardée représente le Livre dans lequel Allah n'a rien omis de mentionner. Ainsi tout ce qui s'est déroulé ou surviendra est consigné auprès d'Allah. Le noble Coran contient de nombreuses références au statut d'Al-Lawh Al-Mahfûz :

« Nulle bête marchent sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit

1. qisâh al-khalq, Al-Khar'ân, p. 79.

2. al-bidâyah wa an-nihâyah, Ibn Kathîr, 4/496-497.

3. qisâh khalq al-qur'ân, Al-Khar'ân, p. 84.



comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés. » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 38.

C'est dans Al-Lawh Al-Mahfûz qu'Allah a enregistré tous les événements qui surviennent en ce monde :

« Et Nous avons certes écrit dans le Zabour, après l'avoir mentionné (dans le Livre céleste), que la terre sera héritée par Mes bons serviteurs. » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 105.

Dans ce verset, Allah nous informe que le décret mentionné ici avait été consigné dans les Livres des Lois et du Destin. Il doit donc nécessairement se réaliser. Ce passage indique également la présence d'une hiérarchie, chez ceux qui soutiennent que le terme 'écritures' renvoie aux Psaumes, qui place le Livre Mère (Adh-Dhir ou Al-Lawh Al-Mahfûz) au-dessus des autres.

Dans le noble Coran, lors du récit des prisonniers de la bataille de Badr, nous pouvons lire :

« N'eût-été une prescription préalable d'Allah, un énorme châtement vous aurait touché pour ce que vous avez pris. [de la rançon] » Al-'Anfâl (Le Butin) : 68.

Sans la présence du Livre qui fait mention d'un décret préalable d'Allah concernant la permission de disposer du butin de guerre, et l'exonération du châtement que le Seigneur décida d'accorder à la Oumma de Mohammad ﷺ, le supplice douloureux d'Allah vous aurait atteint. Ceci est l'explication de ce verset, qui atteste de l'existence du Livre de la Destinée. Allah a également révélé :

« Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre? Tout cela est dans un Livre, et cela pour Allah est bien facile. » Al-Hajj : 70.

Ce verset est encore plus explicite et fait clairement référence à la science divine qui devance toute chose. Il atteste aussi qu'Allah a consigné dans le Livre, le Destin du monde. Ce passage met donc en évidence les deux aspects : la science d'Allah et sa consignation dans le Livre.

Dans la sourate An-Naml (Les Fourmis) nous pouvons encore lire :

« Il n'y a rien de caché aux hommes dans le ciel et sur la terre qui ne soit clairement consigné dans un livre. » An-Naml (Les Fourmis) : 75.



Ainsi tout ce qui se trouve dans l'univers ou au-delà, parmi les mystères de la création, a fait l'objet d'une consignation dans le Livre, qui renferme tout ce qui est, a été et sera jusqu'au Jour Dernier. Tout événement majeur ou même insignifiant ne se déroule qu'en totale conformité avec le rapport qui en est fait dans la Table Gardée.

Concernant la science divine et sa consignation, le verset 61, de la sou-rate Yûnus (Jonas), nous apprend :

« Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Coran, vous n'accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l'entreprendrez. Il n'échappe à ton seigneur ni le poids d'un atome sur terre ou dans le ciel, ni un poids plus petit ou plus grand qui ne soit déjà inscrit dans un livre évident. » Yûnus (Jonas) : 61.

C'est-à-dire, rien ne peut se soustraire à Sa science, à Sa vue, à Son ouïe, à Sa vigilance, qu'il soit du poids d'un grain de poussière ou encore plus petit. Ce passage fait référence à l'omniscience d'Allah. Quant à, 'déjà inscrit dans un livre évident', cela renvoie à la consignation de toute chose. Dans le noble Coran cette association reste courante :

« C'est nous qui allons ressusciter les morts dont Nous avons consigné les œuvres et les traces laissées par eux sur terre. Tout a été minutieusement recensé dans un Livre d'une grande clarté. » Yâ-Sîn : 12.

Toute création est mentionnée dans le Livre écrit des Tables Gardées. L'expression coranique dans ce passage *imâm mubîn* (le guide apparent) fait référence ici au Livre :

« Et tout ce qu'ils ont fait est mentionné dans les registres, 53. et tout fait, petit et grand, est consigné. » Al-Qamar (La Lune) : 52-53.

Ce Registre renferme la consignation de tous les actes des hommes, et sa garde a été confiée aux anges. Toute action, quelle que soit son importance, se trouve enregistrée dans les pages de ce Registre, qui ne négligent la mention d'absolument rien.

« (Pharaon dit :) « . « Qu'en est-il donc des générations anciennes ? » dit Pharaon. 52. Moïse dit : « La connaissance de leur sort est auprès de mon Seigneur, dans un livre. Mon Seigneur [ne commet] ni erreur ni oubli. » » Tâ-Hâ : 51-52.



Lorsque Moïse transmet l'appel du Seigneur à Pharaon, ce dernier s'engagea dans des polémiques avec le Prophète, paix sur lui, et évoqua alors le sort des nations disparues, qui étaient impies. Le tyran demanda à Moïse de l'informer du sort de ces peuples, qui avaient voué un culte à un autre qu'Allah. Le *Kalîm Allah* (l'Interlocuteur d'Allah) lui répliqua que les actes des membres de ces communautés, qu'elles aient été mécréantes ou non, sont consignés auprès d'Allah, qui les rétribuera alors sur la base de ce que contient le Livre, la Table Gardée. « Mon Seigneur n'est sujet ni à l'oubli, ni à l'erreur. », conclut alors Moïse, pour faire comprendre à Pharaon que rien n'échappe à la connaissance d'Allah, qui n'oublie rien et dont la science embrasse toute chose, exalté toi et glorifié soit-Il. La connaissance des hommes, en revanche, souffre de deux failles majeures : elle est limitée ; elle est sujette à l'oubli.

« Et Allah vous a créés de terre, puis d'une goutte de sperme, Il vous a ensuite établis en couples. Nulle femelle ne porte ni ne met pas sans qu'Il le sache. Et aucune existence n'est prolongée ou abrégée sans que cela ne soit consigné dans un livre. Cela est vraiment facile pour Allah. » Fâṭer (Le Créateur) : 11.

c. La fonction de la Table Gardée :

Comme les versets et les Traditions susmentionnés l'indiquent, Al-Lawḥ al-Maḥfûz est l'endroit où est conservé le Destin de chaque chose. Ainsi, c'est sur la Table Gardée qu'Al-Qalam exécuta l'ordre d'Allah de consigner toute chose jusqu'au Jour Dernier. L'imam Qurtubi a écrit : « Dans Al-Lawḥ al-Maḥfûz se trouvent mentionnées les différentes créations, leur destin, le moment de leur mort, leur subsistance, leurs actes, leur jugement et leur destination finale dans l'au-delà. Tout cela est consigné dans le Livre. »

Dans son commentaire de l'épître de Taḥawî, Ibn Abû Al-'Izz a écrit : « La Table Gardée est l'endroit où est consigné le Destin de toute chose. »

Le noble Coran est conservé dans la Table Gardée, depuis toujours : Allah a fait consigner le noble Coran dans Al-Lawḥ al-Maḥfûz, depuis toujours, comme l'indiquent les versets suivants :

« Ceci est un Livre sublime, à n'en point douter, consigné sur une Table Gardée. » Al-Burûj (Les Constellations) : 21-22.

« Il est auprès de Nous, dans le Livre archétype, plein de majesté, de sagesse et de perfection. » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 4.



L'imam Qurtubi en commentaire de l'expression, *Il est auprès de Nous, dans le Livre archétype*, a écrit : « Il s'agit du noble Coran qui est consigné dans la Table Gardée. » Ibn Al-Qayyîm, quant à lui, a écrit dans *shifâ' al-'alîl* : « Allah a fait écrire le Coran dans la Table Gardée avant la création des cieux et de la terre, comme ce verset le confirme : *Ceci est un Livre sublime, à n'en point douter, consigné sur une Table Gardée.* »

Le consensus des Compagnons, ainsi que celui des théologiens de la Tradition attestent que toute création fût consignée dans le Livre Mère. C'est d'ailleurs ce que le noble Coran stipule et qui confirme dès lors qu'Allah a également enregistré Ses actes et Ses paroles dans la Table Gardée. Ainsi, la malédiction d'Abû Lahab était mentionnée dans la Table Gardée, avant même que ce dernier n'apparaisse dans ce monde.

Lors de l'exégèse du verset, « *(Nous avons fait descendre) un Coran que Nous avons fragmenté, pour que tu le lises lentement aux gens. Et Nous l'avons fait descendre graduellement.* » [Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 106], l'imam Ibn Kathîr a écrit :

La Révélation progressive fait référence à la séparation du Coran de la Table Gardée. De là Il descendit vers le premier ciel. C'est ensuite au fil des événements, qu'Il fut révélé au Prophète ﷺ, durant vingt-trois années. Ce dire est attribué à Ibn 'Abbâs¹.

La Table Gardée dans sa création et à travers la fonction qu'est la sienne révèle la puissance édifiante d'Allah, Sa grandeur sans égale et Sa magnificence incomparable. Elle dévoile la perfection d'Allah et l'étendue de Sa science qui embrasse toute chose, elle constitue la marque de Sa volonté indéfectible, que ne peut contrecarrer aucune autorité, aucun pouvoir. De même, elle est l'expression de la justice divine absolue qui n'est entachée d'aucune iniquité. Ainsi est Allah, exalté et sanctifié, dont les attributs se situent au-delà de l'intelligible, et désarment l'imagination, Lui qui n'a ni pair ni semblable :

« *Allah ! Il n'est de divinité digne d'être adorée que Lui, le Dieu Vivant et Éternel...* » Al-Baqarah (La Vache) : 255.

« *Tel est Allah, votre Seigneur. Il n'est de divinité digne d'être adorée que Lui. Adorez donc Allah qui est le Créateur de tout ce qui existe et qui veille à toute chose.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 102.

1. tafsîr al-qur'ân al-'azîm, Ibn Kathîr, 3/68.



Pureté à Allah, qui est bien au-dessus des conjectures des spéculateurs, des interprétations des mystificateurs, au-delà des inventions de la raison limitée ou des incertitudes des faibles d'esprits.

5. La création du temps.

« *Allah est le Créateur de tout ce qui existe. Il veille à toute chose.* » Az-Zumar (Les Groupes) : 62.

Le musulman à la foi sincère et qui comprend la signification du verset ci-dessus, sait avec certitude que tout ce qui existe en dehors d'Allah relève de Sa création, et n'existait pas avant d'être. Allah est donc le Créateur de toute chose, petite ou grande, visible ou invisible. Parmi Ses créations se trouvent donc également le temps et l'espace, la nuit et le jour, et les unités qui permettent de les évaluer.

Ibn Hajar a écrit dans *al-fath*, lors de son explication de la parole prophétique, *...et Allah consigna dans le Dhikr [le Rappel] toute chose* : « Cela prouve que le temps procède de la contingence (et ont été créés)¹. »

Le temps constitue une des surprenantes créations divines. Celui qui médite sur sa nature et y réfléchit se rend compte que c'est au sein de ses limites que nous évoluons et entreprenons toutes nos activités et vivons de jour comme de nuit. C'est grâce à lui que nous planifions nos actions et nos échéances, et c'est au sein de ses frontières que nous développons nos activités et nos projets.

L'imam Ibn Taymiyyah le définit comme : « L'unité de mesure du mouvement. », c'est-à-dire, du déplacement des astres. Allah a mentionné la création du temps dans le noble Coran à plusieurs reprises, comme dans ces versets :

« *Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Pourtant, les mécréants donnent des égaux à leur Seigneur.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 1.

« *Et c'est Lui qui a créé la nuit et le jour, le soleil et la lune, chacun voguant dans une orbite.* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 33.

« *C'est Lui qui fait alterner le jour et la nuit pour qui veut méditer et se montrer reconnaissant.* » Al-Furqân (Le Discernement) : 62.

« *La création des cieux et de la terre, l'alternance du jour et de la nuit, sont autant de signes pour des hommes doués de raison.* » Al-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 190.

1. *fath* al-bârî, *sharh* al-bukhârî, Ibn Hajar, 6/334.



Le temps est également cité dans une Tradition rapportée par ‘Abd Allah b. ‘Amrû b. Al-‘Âs, dans laquelle ce dernier dit : J’ai entendu le Messager d’Allah ﷺ dire : *Allah a fait consigné le destin de toutes les créatures cinquante mille ans avant de créer les cieux et la terre. Son Trône se trouvait alors sur l’eau.* Cela indique que le temps existait déjà à cette époque et qu’on pouvait déjà l’évaluer. Le noble Coran confirme cette réalité dans plusieurs passages :

« *Votre Seigneur, c’est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S’est établi «istawa» sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n’appartiennent qu’à lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l’Univers !* » Al-’A’râf (Les Murailles) : 54.

« *Dis : “Reniez-vous [l’existence] de celui qui a créé la terre en deux jours, et Lui donnerez-vous des égaux ? Tel est le Seigneur de l’univers, (10) C’est Lui qui a fermement fixé des montagnes au-dessus d’elle, l’a bénie, et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d’égale durée.” [Telle est la réponse] à ceux qui t’interrogent.* » Fuṣilat (Les Versets Détaillés) : 9-10.

Dans ces versets, Allah dévoile la période durant laquelle s’est étalé le processus de création des cieux et de la terre et de tout ce qui se trouve entre eux. Elle est fixée ici à six jours. Ibn Kathîr a commenté ce passage ainsi : « Allah nous informe qu’Il a créé le monde, les cieux et la terre et ceux qui les peuplent, en six jours. Cela est mentionné ailleurs dans plusieurs endroits du Coran. Ces six jours sont le dimanche, le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi. C’est durant ce dernier jour qu’on a réuni toute la création, et qu’Adam vit le jour. Quant au samedi, aucune création n’y apparut, car c’était le septième jour, qu’on appelle *as-sabt* (sabbat), et qui signifie la *suspension, l’arrêt*. »

La durée de ces jours ne correspond pas nécessairement à ceux qui défilent sur Terre. Elle correspond plutôt à celle des jours auprès d’Allah, dont Lui Seul connaît la nature réelle. Ibn Kathîr a mentionné au sujet du verset suivant :

« *...Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez.* » Al-Ḥajj : 47

qu’Ibn ‘Abbâs avait attribué cette durée de mille ans aux jours de la création par Allah, des cieux et de la terre. Quant au verset suivant :

1. Tafsîr al-qur’ân al-‘azîm, Ibn Kathîr, 4/92-93.



« *Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans.* ». Al-Ma'ârij (L'Ascension) : 4.

Ibn 'Abbâs le commenta en ces termes : « Aucun autre en dehors d'Allah ne serait en mesure de juger toutes les créatures en un jour d'une durée de cinquante mille ans. Allah quant à Lui achèvera cette tâche en la moitié d'un jour terrestre ! »

« *Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes.* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 47.

Voici une explication du sheikh Ibn Taymiyyah au sujet de cette relativité du temps : « Les Messagers nous ont informés de la création des astres et du temps, qui est un moyen de mesurer les mouvements de ces corps célestes. On sait également que ces derniers ont été créés de matière et à une époque qui précède la nôtre. Allah nous a fait savoir qu'Il a créé les cieux et la Terre en six jours. Cependant, que l'on suppose ou non qu'un jour correspondait, à cette époque, aux mouvements du soleil depuis son lever jusqu'à son coucher ; ou que ces jours, comme certains le soutiennent, avaient une durée de mille ans, il ne fait aucun doute que ces jours durant lesquels Allah créa les cieux et la Terre n'étaient pas semblables aux nôtres actuellement. D'ailleurs la mesure du temps n'était pas non plus assujettie aux mouvements de nos astres, mais correspondait plutôt à ceux de corps qui existaient avant la création de ce monde. Notons à ce propos qu'Allah nous a informés qu'Il créa les cieux et la Terre dans un laps de temps défini et à partir d'une matière déjà existante. Le Coran n'a jamais mentionné qu'une création avait vu le jour à partir d'absolument rien [c-à-dire sans élément intermédiaire]. Certes, Allah a dit : *“Et avant cela, Je t'ai créé alors que tu n'étais rien”*, mais Il nous a également expliqué que la création de l'homme débute par une goutte de sperme². »

On ne peut décrire entièrement la puissance d'Allah ni se la représenter, tout comme aucune entrave ou nul barrage ne peut s'y opposer. Le Seigneur peut réaliser, quand Il le veut, de nombreux phénomènes en un laps de temps réduit, inhabituel ou qui transcende les limites de notre monde sensible. Prenons l'exemple du Voyage et de l'Ascension Nocturnes du

1. Maryam (Marie) : 9.

2. Majmû' al-fatâwâ, Ibn Taymiyyah, 18/230-236, partiellement.



Prophète ﷺ qui nous révèle le pouvoir que détient Allah de bouleverser le continuum espace-temps, comme Il le souhaite.

Durant cet événement surnaturel, Allah fit voyager Son Messager ﷺ de La Mecque jusqu'à Jérusalem, où il dirigea la prière en compagnie d'autres Prophètes. C'est ensuite de cet endroit qu'on lui fit accomplir une ascension céleste durant laquelle à chaque ciel, il rencontra plusieurs Messagers, avec lesquels l'Envoyé d'Allah s'entretint. Il visita l'Enfer, puis le Paradis et poursuivit son périple dans les cieux jusqu'à atteindre un endroit d'où il pouvait entendre le frottement des plumes des anges. C'est aussi durant cette ascension qu'on lui prescrivit la prière. À l'issue de ce voyage, on ramena le Messager ﷺ sur terre, où il rejoint sa couche à La Mecque avant l'aube.

Ce récit n'a rien d'impossible, car Allah, le Créateur des actes des hommes et du temps détient le contrôle absolu de son cours, selon Son vouloir, et s'Il le souhaite à l'encontre des lois naturelles. Abû Bakr avait compris cela. C'est pourquoi lorsque les Quraysh, dans une tentative de discréditer l'Envoyé ﷺ, rapportèrent au Siddîq ce récit extraordinaire, ce dernier leur rétorqua : S'il a vraiment dit ce que vous me rapportez, alors c'est la vérité. Qu'est-ce qui vous étonne en cela ? Par Allah, il m'informe de ce qu'Allah lui révèle du dessus des cieux, de jour et de nuit, et je le crois. Or cela est bien plus étonnant encore que ce que vous me rapportez ici.

Abû Bakr se rendit ensuite chez le Prophète ﷺ et l'interrogea : ô, Envoyé, as-tu vraiment raconté aux Mecquois que tu avais accompli le voyage vers Jérusalem en une nuit ? Oui, répondit, le Messager d'Allah ﷺ. Ô, Envoyé, demanda Abû Bakr, peux-tu me décrire l'endroit car j'y suis déjà allé moi-même ? Le Prophète ﷺ dépeignit la ville à son Compagnon, qui déclara : tu dis vrai, et je témoigne que tu es véritablement le Messager d'Allah ﷺ. *Et toi, tu es Abû Bakr As-Siddîq [l'ami loyal et sincère]*, lui répliqua l'Envoyé ﷺ. C'est depuis ce jour qu'on le surnomma ainsi.

Après avoir évoqué la création du temps qui a précédé celle des cieux et de la terre, nous aborderons dans ce qui suit, la course du temps terrestre, lié au mouvement du soleil qui déterminent le défilement des jours et au déplacement de la lune pour l'écoulement des mois, puis des années :

« Que soit béni Celui qui a placé au ciel des constellations et y a placé un luminaire (le soleil) et aussi une lune éclairante! 62. Et c'est Lui qui a assigné



une alternance à la nuit et au jour pour quiconque veut y réfléchir ou montrer sa reconnaissance. » Al-Furqân (Le Discernement) : 61-62.

Ainsi le soleil et la lune alternent et permettent ainsi aux serviteurs d'adorer Allah la nuit et le jour, et afin que celui qui a manqué la dévotion de la journée, se rattrape la nuit et inversement :

« ... Il couvre le jour de l'obscurité de la nuit et celle-ci de la lumière du jour, l'un succédant à l'autre sans délai... » Al-'A'râf (Les Murailles) : 54.

Une journée consiste donc en une alternance du jour et de la nuit, assujettie elle-même au mouvement du soleil et de sa course autour de la terre, tandis que la lune détermine par son orbite la durée des mois :

« Le nombre de mois, auprès d'Allah, est de douze [mois], dans la prescription d'Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés: telle est la religion droite... » At-Tawbah (Le Repentir) : 36.

Ce verset indique donc que le décompte annuel des mois a été décrété par Allah et qu'il ne s'agit donc pas d'une convention établie par les hommes. Ce calendrier a été prescrit par le Seigneur, le jour où les cieux et la terre furent créés, et il ne relève pas d'une invention récente. Notons que les mois dont il est question ici sont les mois lunaires, non les mois solaires, bien que dans les deux cas le nombre soit de douze. L'année lunaire, quant à elle, comprend quatre mois sacrés qui sont *dhul qi'dah*, *dhul hijjah*, *muharram* et *rajab*, comme cela est mentionné dans les deux recueils authentiques de Tradition d'Al-Bukhârî et Muslim.

D'après Abû Bakrah, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah ﷺ lors de son sermon d'adieu avait déclaré : *« Le cycle du temps a effectué une révolution complète, et il en redémarre un nouveau, conforme au jour où Allah créa les cieux et la terre. L'année compte douze mois, dont quatre sont sacrés. Trois de ces mois se succèdent, dhul qi'dah, dhul hijjah, muharram. Rajab mudhar, quant à lui, est précédé de jumâdâ et suivi de sha'bân. »*

Ibn 'Abbâs a commenté cette Tradition ainsi : Le Prophète ﷺ annonce ici que le calendrier retrouvait sa situation originale, conforme à ce qu'Allah avait décrété aux premiers temps de la création. Les mois ne sont donc plus avancés ou ajournés, augmentés ou diminués [en jours], décalés ou ajournés [selon les coutumes païennes antéislamiques du *nasi'*]. Il confirme également le caractère sacré de La Mecque par ses paroles : *cette Terre a été décrétée sacrée par Allah, le Jour où Il créa les cieux et la Terre, elle conservera la sacralité qu'Allah lui a conférée jusqu'au Jour Dernier.* Il



ajouta ensuite : *Le cycle du temps a effectué une révolution complète, et il redémarre un nouveau cycle, conforme au jour où Allah créa les cieux et la terre*¹.

a. Les idolâtres avaient altéré le calendrier lunaire :

Les idolâtres depuis l'époque antéislamique modifiaient l'ordre des mois du calendrier lunaire. Le noble Coran fait référence à cette pratique sous le nom de *nasi'* qui signifie ajournement ou décalage. La raison de cette altération, ainsi que l'ont rapportée les exégètes, est que les Arabes, qui aimaient guerroyer et se livrer à des razzias fréquentes, ressentaient comme une contrainte les trois mois de la période sacrée qui leur interdisait la belligérance. Ils considéraient qu'une si longue période sans pillages représentait pour leur survie une menace. Ils décidèrent alors de déclarer *Ṣafar* comme mois sacré à la place de *Muharram*, et de procéder ainsi à un décalage de la sacralité du mois. Allah condamna dans le noble Coran cette aberration, connue sous le nom de *nasi'*, et la qualifia d'acte de mécréance endurcie. Cela conduisit en effet à fausser les règles naturelles de la création, ainsi que les Lois du Seigneur. On égarait ainsi les individus et on les incitait à bafouer la sacralité de ces mois qu'Allah avait instaurée. En outre, en raison de cette modification dans l'ordre des mois qui découlait de cet *ajustement*, le pèlerinage ou le jeûne ne se déroulaient plus à la période habituelle et consacrée :

«Le report d'un mois sacré à un autre est un surcroît de mécréance. Par là, les mécréants sont égarés: une année, ils le font profane, et une année, ils le font sacré, afin d'ajuster le nombre de mois qu'Allah a fait sacrés. Ainsi rendent-ils profane ce qu'Allah a fait sacré. Leurs méfaits leurs sont enjolivés. Et Allah ne guide pas les gens mécréants.» At-Tawbah : (Le Repentir) : 37.

b. La sagesse dans la création des mois :

La désignation et l'appellation des mois permettent, entre autres, d'identifier les périodes et les dates de dévotion religieuse particulières :

« Ils t'interrogent sur les nouvelles lunes - Dis: "Elles servent aux gens pour compter le temps, et aussi pour le Hajj [pèlerinage]... » Al-Baqarah (La Vache) : 189.

'Atâ' et Adh-Dhahâk, ainsi que d'autres, expliquent donc que les dates ont pour finalité, par exemple, d'indiquer le début du jeûne et sa rupture. Elles aident aussi à définir la fin des périodes de viduité pour les femmes, et les occasions religieuses.

1. Tafsîr al-qur'an al — 'azîm, Ibn Kathîr, 2/354.



Al-Qurtubî confirme également que les différentes phases lunaires permettent de résoudre les questions liées aux serments expiatoires ; aux transactions ; aux pratiques rituelles du pèlerinage et du jeûne ; aux naissances ; aux contrats de location, etc. Sans parler des autres bénéfiques que tirent les humains au quotidien de l'observation du calendrier :

« Nous avons fait de la nuit et du jour deux signes, et Nous avons effacé le signe de la nuit, tandis que Nous avons rendu visible le signe du jour, pour que vous recherchiez des grâces de votre Seigneur, et que vous sachiez le nombre des années et le calcul du temps. Et Nous avons expliqué toute chose d'une manière détaillée. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 12.

« C'est Lui qui a fait du soleil une clarté et de la lune une lumière, et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez le nombre des années et le calcul (du temps)... » Yûnus (Jonas) : 5.

Le décompte des phases lunaires reste bien plus approprié que celui des jours, dans tous les cas cités.

c. C'est la Révélation qui a désigné les jours de la semaine sous leur appellation :

Les noms de jours de la semaine nous sont parvenus uniquement par le biais de la Révélation et des Législations divines. Ces appellations sont donc décrétées par Allah, et n'ont donc pas fait l'objet d'un raisonnement humain. Aucun élément ne permet en tous les cas de le démontrer. Le sheikh Ibn Taymiyyah a écrit à ce propos :

Allah a révélé les Livres et dépêché Ses Messagers pour inviter les hommes à Lui vouer un culte exclusif et sans partage. Mais la dévotion implique au préalable la reconnaissance de ce qu'Il a créé, et dont chacun peut témoigner en observant les cieux et la terre et ce qui les peuple. Le Créateur nous a alors informés dans Son Livre, qui contient une guidance unique, qu'Il a façonné ce monde en six jours avant de s'établir sur Son Trône. Le Seigneur a décrété également que Ses serviteurs devraient se réunir durant la semaine en un jour, qu'ils célébreraient et consacraient à l'adoration d'Allah. Ce jour deviendrait ainsi une commémoration du jour durant lequel le Seigneur créa les cieux et la terre. Ce jour ne pouvait être connu que par le biais des Prophètes qui l'ont transmis à leur peuple dans leur langue respective, ainsi que les noms des autres jours de la semaine. Ces appellations proviennent donc nécessairement des Textes, et ils expriment une idée. La raison est en mesure de se représenter un jour, un mois



ou une année et par conséquent, elle parvient à se le représenter et à le désigner. En revanche, la raison ne peut a priori, concevoir la semaine par simple déduction, c'est donc la Révélation qui a transmis cette réalité aux hommes, par le biais des Prophètes, en dehors de quiconque d'autre. C'est alors que ces derniers ont informé les humains de la création de ce monde matériel en une période de six jours¹.

Les idolâtres qui se sont éloignés de la Révélation ne pouvaient accéder à la connaissance du nombre de ces jours [que compte la semaine] ni les différencier. On a rapporté d'ailleurs que les communistes de l'Union soviétique, par obstination dans leur athéisme, tentèrent de changer le nombre de jours dans la semaine, et l'avaient ramené à cinq aux débuts de la révolution bolchévique. Puis ils le rapportèrent à six, pour finalement revenir à des semaines de sept jours. Leur idéologie matérialiste et leur rejet systématique de tout ce qui se rapporte à la religion les avaient poussés à ces tentatives. Ils reconnaissaient, en effet, que le nombre de jours de la semaine avait une origine religieuse et donc un lien avec la question de l'origine de la vie. La détermination du nombre de jours de la semaine (sept, cinq ou six) constituait alors une preuve matérielle tangible en faveur de la Révélation².

6. La création de la Terre a précédé celle des cieux.

« *Dis : "Reniez-vous [l'existence] de celui qui a créé la terre en deux jours, et Lui donnerez-vous des égaux? Tel est le Seigneur de l'univers, (10) C'est Lui qui fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie, et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée."* [Telle est la réponse] à ceux qui t'interrogent. (11) Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre : "Venez tous deux, bon gré, mal gré". Tous deux dirent : "Nous venons obéissant". (12) Il décréta d'en faire sept cieux en deux jours et révéla à chaque ciel sa fonction. Et Nous avons décoré le ciel le plus proche de lampes [étoiles] et l'avons protégé. Tel est l'Ordre établi par le Puissant, l'Omniscient. » Fusilat (Les Versets Détaillés) : 9-12.

Ces versets dévoilent trois réalités de la création : la formation de la planète, avant les cieux, et la répartition de la subsistance qui s'y trouve en quatre jours ; l'origine de l'univers est gazeuse ; les étapes de formation de la terre et des cieux sont au nombre de six.

L'astronomie et les sciences naturelles cherchent encore de nos jours à tenter de résoudre l'énigme de l'origine et de la formation de l'univers.

1. Majmû' al-fatâwâ, Ibn Taymiyyah, 18/230-236.

2. Qisâh al-khalq, Al-Khar'ân, p. 100.



Le mystère de la composition de la matière originelle qui donna naissance aux constellations demeure entier, sans parler de leur genèse. La science moderne, par l'étude assidue des fragments de météoroïdes, d'autres débris interstellaires ou à partir des roches prélevées de la surface lunaire, est parvenue à la conclusion que tous les éléments qui composent l'univers ont une origine commune. Ce résultat constitue désormais une réalité scientifique. Cependant, les chercheurs ne sont pas parvenus jusqu'à ce jour à identifier la nature primordiale de ces matières avant qu'elles n'aboutissent à la formation des nébuleuses, des astres et des galaxies. Cette connaissance demeurera d'ailleurs inaccessible pour eux, et ne pourra que faire l'objet de conjectures et de spéculations :

« Je ne les ai pas fait assister et participer à la création des cieux et de la terre, ni même à leur propre création... » Al-Kahf (La Caverne) : 51.

Le noble Coran a quant à lui fait allusion à l'origine commune de tous les éléments qui composent l'univers dans ce passage :

« Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas ? (31) Et Nous avons placé des montagnes fermes dans la terre, afin qu'elle ne s'ébranle pas en les [entraînant]. Et Nous y avons placé des défilés servant de chemins afin qu'ils se guident. (32) Et Nous avons fait du ciel un toit protégé. et cependant ils se détournent de ses merveilles. » Al-'Anbiyyah (Les Prophètes) : 30-32.

Le Livre d'Allah détaille aussi les différentes étapes de la création et de la formation du monde :

« Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre: « Venez tous deux, bon gré, mal gré ». Tous deux dirent : « Nous venons obéissants ». » Fuṣilat (Les Versets Détaillées) : 11.

« Êtes-vous plus durs à créer ? ou le ciel, qu'Il a pourtant construit ? (28) Il a élevé bien haut sa voûte, puis l'a parfaitement ordonné; (29) Il a assombri sa nuit et fait luire son jour. (30) Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue: (31) Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage » An-Nāzi'ât (Les Preneurs d'Âmes) : 27-31.

Ce dernier passage coranique laisserait suggérer que les cieux furent créés avant la Terre. *'Et quant à la terre, après cela'*, semblerait le confirmer, en effet. En réalité, les théologiens ont fait remarquer qu'*étendre la terre*,



se distingue du processus de création. Tout ce que cette portion du verset indique est, qu'à ce stade de la formation de la planète, Allah a fait sortir l'eau du sol, ses plantes et y a dressé les montagnes.

L'exégète Ibn Kathir a, en effet, commenté ce passage ainsi : « L'aplanissement de la Terre s'est déroulé après la création des cieux, selon ce qu'indique le verset. Mais la création de la terre est bien intervenue avant celle des cieux, selon ce que confirment les Textes. C'est l'opinion que défendait Ibn 'Abbâs, dans ce qu'a rapporté de lui Al-Bukhârî dans son recueil authentique, au sujet de l'exégèse de ce verset. L'imam a écrit : Allah créa la Terre en deux jours, puis Il donna jour aux cieux, vers lesquels Il se tourna pour parfaire leur conception en deux jours supplémentaires. Le Créateur procéda ensuite à l'aplanissement du globe, duquel Il fit jaillir les eaux, les plantes, y dressa les montagnes et y fit apparaître les sables, les minerais, les hauteurs, etc. Cette dernière étape s'étala sur deux autres jours, et elle correspond à la Parole d'Allah : *'Et quant à la terre, après cela'* Le Seigneur a révélé également qu'Il *créa la Terre en deux jours*. Cela signifie qu'Il forma la Terre avec tout ce qu'elle contient, en quatre jours, auxquels s'ajoutent donc les deux jours de la création des cieux.

Les versets de la sourate Fusilat révèlent donc que la création de la Terre avec les bénédictions et la subsistance qu'elle renferme s'est déroulée en quatre jours, et ce, avant même la formation des cieux et leur agencement en sept parties distinctes. La science profane de notre époque ne détient pas les moyens de corroborer cette réalité, que seule la Révélation peut mettre à jour. Les connaissances des hommes dans ce domaine demeurent limitées. Ces derniers ne peuvent, malgré leurs moyens techniques, percer les voiles de l'invisible pour découvrir les mystères du passé et comprendre ainsi la formation des corps célestes du passé et du futur.

Le troisième fait que relate ce passage du noble Coran est celui des cycles de formation de notre planète, qui sont au nombre de six jours. Les exégètes des premiers temps ont proposé différentes interprétations quant à la durée que l'on peut attribuer aux jours de la création, que mentionnent les versets coraniques. Comme nous le savons, la durée d'une journée classique, rythmée chez le musulman par sa pratique religieuse, s'étale du lever du soleil à son coucher. Bien évidemment, cette durée ne pouvait exister qu'à partir de l'apparition de la Terre et du soleil et de leur mouvement respectif. Or ce dernier n'existait pas puisque ni la Terre ni le soleil n'avaient encore vu le jour.



Ce constat logique obligea certains exégètes à admettre l'idée que la durée des jours de la création ne correspond pas aux cycles actuels de l'univers. Ainsi d'après Mujâhid, chacun des jours de la création correspondrait à un millier d'années terrestres. Ce disciple d'Ibn 'Abbâs s'était appuyé sur le verset 47, de la sourate Al-Hajj, dans lequel Allah, exalté soit-Il, a dit :

« ...Or, un jour pour ton Seigneur équivaut à mille ans selon votre notion du temps. »

Dans cet autre verset, nous lisons :

« Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans. » Al-Ma'ârij (Les Voies d'Ascension) : 4

Les astronomes modernes ont émis de leur côté une théorie à laquelle ils ont attribué le nom de *relativité temporelle*. Selon cette dernière, chaque planète posséderait sa propre sphère temporelle, qui pourrait être évaluée en fonction de son parcours dans l'univers et son orbite. On comprendrait alors, selon cette perspective de la relativité temporelle, pourquoi le noble Coran mentionne à un endroit un jour d'une durée de mille ans, tandis qu'ailleurs Il lui confère une durée de cinquante mille années.

Les chercheurs ont alors identifié plusieurs cycles dans la formation des corps célestes. Le premier correspond à la réunion de la Terre et des cieux en une masse compacte. Le second stade est celui de la scission de cette dernière et la séparation de la Terre du ciel. C'est ensuite durant la troisième et la quatrième étape de formation du monde qu'Allah prépara la planète à accueillir la vie. Il y dressa les montagnes et Il la pourvut de la subsistance nécessaire, avant d'y faire apparaître les êtres vivants. Cependant, la durée de ces différents cycles reste sujette à débat parmi les théologiens, qui dans ce domaine n'ont pu qu'émettre des hypothèses, à défaut de pouvoir fournir des explications décisives.

a. Les sept terres :

Dans le noble Coran, Allah nous a révélé qu'Il créa sept terres et sept cieux :

« Allah qui a créé sept cieux et autant de terres. Entre eux [Son] commandement descend, afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose de [Son] savoir. » At-Talâq (La Répudiation) : 12.



On trouve encore la confirmation de ce fait dans une Tradition prophétique. Mûsâ b. 'Uqbah a entendu Sâlim rapporter de son père ce qui suit : « Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : *Celui qui usurpe le moindre lopin de terre, sera englouti jusqu'à la septième terre, le Jour du Jugement.* »

Ibn Taymiyyah a expliqué : « Allah a donc créé sept terres superposées. Les textes transmis, contenus dans les recueils authentiques le rapportent de la bouche du Prophète ﷺ. Voici l'une de ces Traditions : *celui qui s'empare injustement d'un empan de terre, se retrouvera le Jour du Jugement enserré par les sept terres.* Abû Bakr Al-'Anbârî a mentionné à ce sujet le consensus des théologiens, c'est-à-dire, des gens du Hadith et de la Sunnah. »

b. La durée de la création de la Terre :

Allah nous a dévoilé dans Son Livre que la création de la Terre s'était déroulée en deux jours. Puis Il façonna les montagnes et déposa sur la planète toute la subsistance nécessaire en deux autres jours. Par conséquent, la formation de la Terre s'acheva en quatre jours, ainsi qu'Allah le dit :

« *Dis : « Renierez-vous [l'existence] de celui qui a créé la terre en deux jours, et Lui donnerez-vous des égaux ? Têl est le Seigneur de l'univers, (10) C'est Lui qui fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie, et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t'interrogent.* » Fuşilat (Les Versets Détaillés) : 9-10.

Dans ce passage, les différentes étapes de la formation de la Terre et des cieux sont détaillées. On y lit aussi que la planète vit le jour avant les cieux, ce qui paraît naturel, car la Terre constitue le sol au-dessus duquel on dresse le toit (le ciel).

- “[...] *celui qui a créé la terre en deux jours*”, ces deux jours sont *al-'ahad* (le premier jour/dimanche) et *al-'ithnayn* (le deuxième/lundi), durant lesquels Allah dressa les montagnes imposantes sur la Terre, qu'Il bénit, et prépara à accueillir les semences et les plantations. Le Seigneur y répartit aussi la subsistance de Ses créatures et tout ce dont elles auraient besoin comme nourriture et champs, dans lesquels planter et moissonner. C'est durant les deux jours suivants, *ath-thulâthâ'* (le troisième/mardi) et *al-'arbi'â'* (le quatrième/mercredi) que cette dernière étape se déroula. Ainsi le nombre total de jours est de quatre : “*en quatre jours d'égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t'interrogent.*” Mujâhid et 'Ikrimah, concernant le passage, “*et lui assigna ses ressources alimentaires*”, ont expli-



qué qu'Allah a déposé dans chaque type de sol ce qui lui était le plus approprié, ainsi chaque région dispose de ses variétés respectives de plantes.

Ibn Kathîr a expliqué que parmi les bénédictions qu'Allah déposa sur Terre se trouvent les endroits qui sont dédiés à la végétation, les sources d'eau, etc. Puis, après avoir achevé la formation de la planète en surface et en profondeur, Allah *aplanit* la Terre et en fit jaillir ce qui à sa surface avait été préparé pour accueillir les eaux, les plantes et les fruits. C'est pour cette raison qu'on qualifie ainsi cette étape de l'aplanissement qui consista en la sortie des eaux et de la végétation, ainsi que des montagnes :

« *Êtes-vous plus durs à créer ? Ou le ciel, qu'Il a pourtant construit ? (28) Il a élevé bien haut sa voûte, puis l'a parfaitement ordonné; (29) Il a assombri sa nuit et fait luire son jour. (30) Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue: (31) Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage, (32) et quant aux montagnes, Il les a ancrées, (33) pour votre jouissance, vous et vos bestiaux. »* An-Nâzi'ât (Les Preneurs d'Âmes) : 27-33.

Ainsi par cette ultime étape, Allah a affermi la Terre, l'a rendue stable.

c. La rotondité de la Terre :

Le noble Coran suggère dans plusieurs passages que la Terre est de forme sphérique et qu'elle n'est donc pas délimitée par des bords qui en seraient les extrémités, selon la croyance ancienne. Ainsi, notre planète telle que décrite dans le Livre d'Allah a la forme d'un globe, d'une sphère. Cette configuration s'inscrit pleinement dans l'ordre naturel de l'univers et en conformité avec ses lois, qui lui garantissent la finesse dans ses mouvements. Si la planète ne possédait pas cette forme, l'ordre naturel y aurait été bouleversé et la vie n'y aurait pas été possible.

Le verset suivant confirme que la Terre est sphérique :

« *Le soleil ne saurait rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour. Chaque astre décrit une orbite bien déterminée. »* Yâ-Sîn : 40.

Ce passage réfute la compréhension des gens de l'époque qui consistait à envisager que le jour apparaît en premier avant d'être suivi par la nuit. Mais Allah réfute ici cette idée et dévoile que ni le jour ne devance la nuit et inversement. À contrario, les deux existent simultanément et en parallèle.

Comme on le sait les parties du globe sont exposées à la lumière du soleil de manière différente ce qui correspond chez certains à la clarté du jour et chez les autres le voile de la nuit. Mais à aucun moment la nuit ou le



jour ne se relaient entièrement sur Terre, mais les deux situations existent conjointement. Cela prouve dès lors que la planète est de forme sphérique :

« *Il a créé les cieux et la terre en toute vérité. Il enroule la nuit sur le jour et enroule le jour sur la nuit, et Il a assujetti le soleil et la lune à poursuivre chacun sa course pour un terme fixé. C'est bien Lui le Puissant, le Grand Pardonneur !* » Az-Zumar (Les Groupes) : 5.

Dans le verset ci-dessus, le verbe utilisé pour décrire l'alternance incessante des jours et des nuits est en arabe *kawwara*, dont le substantif est *at-takwîr*, qui signifie enrouler autour de, à la manière du turban qu'on entoure autour de la tête (*kâra ar-rajul al-'amâmah*). On retrouve d'ailleurs cette même signification dans la sourate At-Takwîr, verset 1 :

« *Lorsque le soleil s'éteindra après avoir été enroulé* » At-Takwîr (L'Obscurcissement) : 1.

Ce passage fait allusion à la Fin du monde, lorsque l'univers sera plié comme la page d'un livre.

Ibn Jarîr Tabarî en commentaire du verset 5, d'Az-Zumar a écrit : « Allah enroule la nuit autour du jour, le jour autour de la nuit. Il enveloppe l'un par l'autre et inversement, ainsi qu'Il le dit dans :

« *Il fait pénétrer la nuit dans le jour et fait pénétrer le jour dans la nuit...* » Al-Hadîd (Le Fer) : 6.

On retiendra donc ici que la signification du mot *at-takwîr*, renvoie à l'action d'enrouler quelque chose. La nuit qui s'enroule autour du jour enveloppe ce dernier dans un mouvement circulaire. On peut donc y voir la preuve de la forme sphérique de la Terre, semblable à celle d'un ballon. »

D'autres versets constituent des preuves de la rotondité de la planète et décrivent ce phénomène de la nuit qui s'introduit dans le jour et vice-versa :

« *Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit...* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 27

« *C'est ainsi qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour, et fait pénétrer le jour dans la nuit. Allah est, certes, Audient et Clairvoyant.* » Al-Hajj : 61.

« *Ne vois-tu pas qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour et le jour dans la nuit... ?* » Luqmân : 29

Le terme en arabe utilisé dans les versets *al-wulûj* qui fait référence à l'introduction, l'entrée dans, etc. Puisqu'on ne peut concevoir que le temps se confonde dans un autre temps. Nous devons en déduire que l'introduc-



tion de la nuit dans le jour et inversement se réalise sur le plan de l'espace. Ainsi la signification de l'expression coranique est qu'Allah fait entrer dans la nuit la moitié de la Terre qui est plongée dans l'obscurité progressivement, tandis que l'autre moitié est introduite à la lumière du jour. Cette description fait donc allusion à la forme sphérique de la planète et sa rotation sur son axe devant le soleil. Le style coranique n'est pas direct dans son énoncé descriptif du phénomène, mais il demeure d'une précision et d'une pertinence, désarmantes.

Un autre verset du noble Coran évoque de manière imagée la forme sphérique de notre planète, en utilisant le terme arabe *salakha*, (dépouiller) :

« Et une preuve pour eux est la nuit. Nous en écorchons le jour et ils sont alors dans les ténèbres. » Yâ-Sîn : 37.

Ici Allah compare la disparition de la clarté du jour qui est remplacée progressivement par la nuit à l'action de dépiauter un animal. Or, cela ne peut se réaliser que si la Terre effectue une rotation autour de son axe, devant le soleil.

Nous avons également abordé la finesse de l'éclat du jour lorsqu'il atteint la moitié de la planète, qui est exposée au soleil. Cette réalité n'a été également découverte qu'après les premiers voyages spatiaux durant la seconde moitié du vingtième siècle. On peut donc voir dans la parabole du jour, dont on *dépiaute* le globe, à l'image de la peau qu'on ôte d'une bête, un autre signe révélateur du prodige coranique. En effet, en plus de fournir une description imagée très précise, le verset suggère que l'obscurité reste la norme dominante dans l'univers. Le jour au contraire n'est qu'un phénomène contingent qui ne se manifeste que sur les couches fines de l'atmosphère du globe, lorsque ce dernier est exposé au soleil.

Citons encore comme évidence de la rotondité terrestre le déplacement des montagnes comparé à celui des nuages :

« Et tu verras les montagnes - tu les crois figées - alors qu'elles passent comme des nuages. Telle est l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection. Il est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ! » An-Naml (Les Fourmis) : 88.

Le déplacement des montagnes qu'on assimile ici à celui des nuages suggère la forme sphérique de la planète, son mouvement rotatif autour de son axe et son déplacement au fil de son cycle. En effet, les montagnes constituent un élément inséparable de la Terre, et la *pellicule* atmosphé-



rique qui entoure cette dernière dans laquelle se déplacent les nuages, est liée à la Terre par l'attraction. Les mouvements de la planète sont dès lors en coordination avec ceux de l'atmosphère et des nuages soumis à cette dernière. La nuit qui recouvre le jour, selon l'expression coranique, constitue un autre indice de la rotondité de la planète Terre :

« Votre Seigneur est Allah qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis s'est élevé sur le Trône. Il couvre le jour de l'obscurité de la nuit et celle-ci de la lumière du jour, l'un succédant à l'autre sans délai. Le soleil, la lune et les étoiles sont soumis à Ses lois. Il est le Maître de la Création sur laquelle Il règne souverainement. Béni soit Allah, Seigneur de l'univers. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 54.

« Et c'est Lui qui étendu la terre et y a placé montagnes et fleuves. Et de chaque espèce de fruits Il y établit deux éléments de couple. Il fait que la nuit couvre le jour. Voilà bien là des preuves pour des gens qui réfléchissent. » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 3.

- *“Il fait que la nuit couvre le jour”*, signifie qu'Allah enveloppe le jour par l'obscurité de la nuit qui progressivement le remplace, et inversement. Cette expression constitue une allusion à la rotation de la Terre autour de son axe, face au soleil, pendant vingt-quatre heures. La nuit et le jour se succèdent alors lentement révélant ainsi la puissance divine. Si la Terre n'était pas sphérique, elle ne pourrait certes pas accomplir une rotation autour de son axe devant le soleil, et le passage de la nuit au jour serait impossible.

d. La Terre parle, elle ressent la peur et elle pleure :

Le discours coranique relatif attribue à la planète des caractéristiques humaines dans plus d'un verset. Allah qui a créé toutes choses, a également assigné à ces dernières un pouvoir, une vie selon des modalités qu'Il a choisi. Ainsi, le Seigneur, exalté soit-Il, nous a révélé au sujet de la Terre et des cieux :

« Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre: « Venez tous deux, bon gré, mal gré ». Tous deux dirent: « Nous venons obéissants ». » Fuṣilat (Les Versets Détaillés) : 11.

Ḥasan Al-Baṣrī a commenté ce passage coranique par ces mots : « Si les cieux et la Terre n'avaient pas répondu à l'invitation d'Allah, Il leur aurait infligé un supplice douloureux. » On sait également que la Terre parlera et



dévoilera, le Jour du Jugement, les actions des hommes, bonnes ou mauvaises, accomplies sur sa surface :

« *Ce Jour-là, elle livrera l'ensemble de ses secrets.* » Az-Zalzalah (Le Tremblement) : 4.

Le Messenger d'Allah ﷺ interrogea ses Compagnons au sujet de ce verset :

- *Savez-vous ce que sont ses secrets?*

- Allah et Son Prophète sont les mieux informés, répliquèrent les Disciples. - *Elle témoignera, expliqua l'Envoyé ﷺ, contre chaque serviteur, contre chaque nation des actes qu'on a accomplis sur elle, et elle nommera les individus et désignera le jour de leurs actions!*

Allah, exalté soit-Il, a également attribué à la Terre des sentiments tels que celui de la peur ou de la compassion; ou encore celui de la réticence qu'elle a manifesté par crainte face à un commandement divin. La Terre, à l'instar d'autres créations d'Allah, éprouve donc des émotions. On peut lire dans le noble Coran que le Créateur proposa à la planète d'assumer la charge de la foi et de ses corollaires :

« *Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant.* » Al-'Ahzâb (Les Coalisés) : 72.

Le noble Coran assigne aussi à notre planète la mort et la vie lors de la manifestation de certaines catastrophes, telles que la sécheresse ou la famine. Il décrit aussi l'effet de la pluie, qui fait pousser les plantes du sol, les fait fleurir ou se couvrir d'une épaisse verdure.

L'autre caractéristique que le Livre d'Allah confère à la Terre est la capacité de pleurer :

« *Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent et il ne leur fut accordé aucun sursis.* » Ad-Dhukân (La Fumée) : 29.

Ce verset nous révèle que les cieux et la Terre pleurent la mort du croyant vertueux qui quitte ce monde, mais non celle du mécréant. Ces pleurs ne sont pas nécessairement accompagnés de sanglots et de gémissements, comme le sont ceux des djinns et des hommes. La nature de ces pleurs reste mystérieuse et singulière et Seul Allah, le Créateur, la connaît.

L'imam Ibn Taymiyyah a écrit : « La façon de pleurer [des cieux et de la

1. Recensé par Tirmîdhî, n° 2429.



Terre] diffère de l'un à l'autre. Le motif peut être la crainte révérencielle à l'égard d'Allah, ou la disparition d'un croyant¹. »

Pourquoi la Terre ne verserait-elle pas de larmes pour un serviteur d'Allah, qui sur elle, a consacré son temps à l'adoration ? Pourquoi les cieux ne fonderaient-ils pas en sanglots pour un croyant dont les glorifications et les louanges résonnaient dans le ciel comme des bourdonnements d'abeille ? Cette réaction des cieux et de la Terre à la mort du croyant révèle le lien étroit qui unit ces créations dans la dévotion partagée envers le Créateur. On peut alors imaginer le sentiment de symbiose harmonieuse qu'éprouve le musulman au sei de cette création, qu'Allah a mis à disposition de Ses adorateurs. On peut aussi plaindre l'hypocrite et le mécréant qu'on a privé de cette immense faveur ; ou encore les pécheurs. Tous ceux-là vivent dans la rupture avec la création, qui loue et vénère le Seigneur, tandis qu'ils sont des transgresseurs et des impies.

L'imam Ibn Al-Qayyîm avait écrit au sujet de la Terre : « En méditant sur la planète et sa création, tu comprendras qu'elle représente un des signes les plus éminents du Créateur. Allah l'a créé telle une couche, une plaine étendue, et Il l'a aplanie pour Ses serviteurs. Il y a placé leur subsistance et les moyens de se la procurer et sur cette terre Il a tracé routes et passages pour que les hommes puissent la parcourir en quête de la satisfaction de leurs besoins. Le Seigneur dressa aussi des montagnes imposantes, qui tels des piliers, empêchent la Terre de vaciller sous leurs pieds. Vois comment Allah a étendu ses espaces, élargi ses limites.

De la Terre, le Créateur a fait un lieu de séjour aussi bien pour les vivants qui se déplacent sur son dos que pour les morts dans laquelle on les enterre. Ainsi, la surface de la planète constitue la patrie des vivants, tandis que son antre représente le pays des morts. Allah a mentionné la Terre de nombreuses fois dans Son Coran, et a invité Ses serviteurs à méditer et à réfléchir sur sa création². »

« *Et la terre, Nous l'avons étendue. Et de quelle excellente façon Nous l'avons nivelée !* » Adh-Dhâriyât (Les Vents qui éparpillent) : 48.

« *C'est Allah qui vous a assigné la terre comme demeure stable et le ciel comme toit ...* » Ghâfer (Le Pardonneur) : 64.

« *C'est Lui qui, pour vous, a fait de la terre une couche et du ciel un toit...* » Al-Baqarah (La Vache) : 22.

1. Jâmi ' ar-rasâ'il, Ibn Taymiyyah,

2. Miftâh dâr as-sa'âdah, Ibn Al-Qayyîm, 1/199.



« *Ne voient-ils pas comment les chameaux ont été créés, comment la voûte céleste a été élevée, comment les montagnes ont été dressées, et comment la terre a été nivelée?* » Al-Ghâshiyah (Celle Qui Enveloppe) : 17-20.

« *Il est dans les cieux et sur la terre bien des signes pour les croyants.* » Al-Jâthiyah (L'agenouillée) : 3.

Le noble Coran contient beaucoup d'autres versets de la même teneur qui invitent à méditer sur la Terre et sa création. On peut encore se pencher sur la situation de la Terre desséchée, tarie sur laquelle Allah fait tomber la pluie. On peut ainsi la voir remuer, se gorger d'eau et gonfler. La verdure et la végétation apparaissent ensuite avec ses espèces multiples et ravissantes. Voici que la Terre livre à profusion ses merveilleuses réserves de substances variées, dans leurs proportions, leurs formes et leurs couleurs. Elle dispense aussi les bienfaits qu'elle contient, par ses fruits et ses remèdes, et en nourrissant les bêtes et les oiseaux. On peut méditer aussi sur le fait que les sols identiques et arrosés par la même eau donneront des espèces différentes et variées dans leur couleur, leur forme, leur odeur et leur saveur. Pourtant le pollen est le même et le pistil unique, comme Allah le dit dans le Coran :

« *Et sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers, en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant Nous rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent.* » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 4.

Ainsi est la création d'Allah qui à partir d'une seule semence mâle (pollen) injectée dans un ovule donne naissance à des espèces différentes et variées ! Point de divinité en dehors de Lui, qui crée chaque chose de manière parfaite. Si ce phénomène ne comptait pas parmi Ses plus édifiants signes, Allah n'y aurait jamais attiré l'attention de Ses serviteurs, et Il ne les inviterait pas à y réfléchir.

La Terre constitue le lieu de séjour de l'homme. Il y vit et y habite et c'est en elle qu'il trouve sa subsistance et les moyens de subvenir à ses besoins. Le fils d'Adam a trouvé sur cette planète une résidence provisoire où il passera sa vie terrestre. C'est de cette Terre qu'il fut créé, en son sein il retournera, pour en sortir à nouveau le Jour du Jugement et rendre ainsi des comptes.

Cette Terre est la première chose qu'Allah créa, avant les cieux, les astres, les arbres, les montagnes et les animaux. Puisqu'Adam a été lui-



même conçu à partir d'elle, la Terre existait avant l'homme. Allah en a fait un lieu de séjour passager, qu'Il a aménagé pour les humains ; Il l'a aplanie pour que ces derniers la parcourent et empruntent ses routes, en quête de ce qui leur est utile au quotidien et pour méditer sur la grandeur du Créateur.

Notre planète est la demeure qu'on a préparée pour notre arrivée avant même notre existence, et l'on y a déposé pour nous tout le nécessaire. Glorifié soit Allah le Créateur, Omnipotent. C'est Lui qui a créé tant de splendeur, agencée en toute perfection, Lui dont la science devance tout ce qui existe, et embrasse toute chose ; Lui qui à chaque phénomène a créé une cause, comme preuve de Sa puissance, de Sa sagesse et de la magnificence de Sa création. Tout ce qu'Il a façonné en ce monde témoigne de Son unicité, de la grandeur de Sa divinité, de Sa seigneurie et de Ses Noms et Attributs.

7. La création des montagnes.

Les montagnes comptent parmi les plus imposantes créations d'Allah, qui les a mentionnées dans le noble Coran à plus de quarante reprises. Leurs caractéristiques et leur fonction font l'objet d'un exposé dans le Livre d'Allah, qui invite à méditer sur la puissance d'Allah à travers leur majestueuse et grandiose création. Le Furqân [autre nom du noble Coran] nous révèle également la destinée des montagnes le Jour où une autre Terre et d'autres cieux se substitueront aux nôtres. Ce jour-là, elles seront alors dispersées en poussière ou semblables à des morceaux épars de laine cardée.

a. Les montagnes sont apparues après la création de la Terre :

Les versets coraniques indiquent que les montagnes ont fait leur apparition sur la Terre après la création de cette dernière :

« Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue, (31) Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage, (32) et quant aux montagnes, Il les a ancrées, » An-Nâzi'ât (Les Preneurs d'Âmes) : 30-32.

Nous avons déjà expliqué qu'Allah a étendu et aplané la Terre après la création de cette dernière et celle des cieux. C'est donc après cette étape que les montagnes ont fait leur apparition.

- *[...] et quant aux montagnes, Il les a ancrées.* Allah a ainsi dressé fermement les montagnes sur la Terre. Dans ce qu'a rapporté Anas b. Malik du Prophète ﷺ, nous pouvons lire : *« À la création de la Terre, cette dernière*



se mit à trembler. C'est alors qu'Allah y dressa les montagnes pour la stabiliser'. »

« Et Nous avons placé des montagnes fermes dans la terre, afin qu'elle ne s'ébranle pas en les [entraînant]... » Al -'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 31.

« Et n'y avons-Nous pas placé fermement de hautes montagnes ? Et ne vous avons-Nous pas abreuvés d'eau douce ? » Al-Mursalât (Les Anges Dépêchés) : 27.

À d'autres endroits, le noble Coran compare les montagnes à des pieux :

« [...] et des montagnes des pieux fichés en terre ? » An-Nabâ' (L'Annonce) : 7.

Dans le verset 19, de la sourate Al-Ghâshiyah, Allah invite à méditer sur la manière dont les montagnes furent érigées sur Terre :

« [...] comment les montagnes ont été dressées, » Al-Ghâshiyah (Celle qui Enveloppe) : 19.

b. Les montagnes dans le noble Coran :

Le thème des montagnes est abordé dans le Livre d'Allah sous divers aspects :

- Allah évoque les montagnes lors de l'obstination des mécréants qui avaient rejeté Son Appel :

« Et elle vogua en les emportant au milieu des vagues comme des montagnes... » Hûd : 42-43.

- Les montagnes et l'habileté du peuple de Sâlih dans la construction ; et leur refus d'accepter la guidance du Seigneur :

« Et ils taillaient des maisons dans les montagnes, vivant en sécurité. » Al-Hijr : 82-83.

c. La dévotion des montagnes envers Allah :

Les Textes révèlent que les montagnes se prosternent devant leur Créateur et qu'elles Le glorifient en toute humilité. Elles comptent également parmi les trois créations, auxquelles le Seigneur avait proposé d'endosser la responsabilité de la Révélation. Allah a donc assigné à ces dernières la raison, comme le confirment les Textes qui suivent.

- La prosternation des montagnes devant le Créateur :

« Ne vois-tu pas que se prosternent devant Allah toutes les créatures qui peuplent les cieux et la terre, de même que le soleil, la lune, les étoiles, les mon-

1. Répertoire par Ahmad dans son masnad, n° 12254.



tagnes, les arbres, les animaux et une grande partie des hommes, tandis que beaucoup d'autres sont voués au châtement? ... » Al-Hajj : 18.

Ce verset démontre que de façon générale, toutes les créations se prosternent devant Allah. Les modalités de cette dévotion restent toutefois inconnues et relèvent de la connaissance exclusive d'Allah. Ibn Kathîr a écrit, au sujet de la prosternation des montagnes : « Quant à la prosternation des arbres et des montagnes, elles se manifestent par le déplacement de leur ombre d'est en ouest. »

- Les louanges des montagnes :

« Nous la fîmes comprendre à Salomon. Et à chacun Nous donnâmes la faculté de juger et le savoir. Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux. Et c'est Nous qui sommes le Faiseur. » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 79.

« Nous avons certes accordé une grâce à David de notre part. Ô montagnes et oiseaux, répétez avec lui (les louanges d'Allah). Et pour lui, Nous avons amolli le fer. » Saba' (Saba) : 10.

« Nous soumîmes les montagnes à glorifier Allah, soir et matin, en sa compagnie, » Sâd : 18.

Les célébrations de louanges, auxquelles font référence ces versets, sont réelles et cela implique qu'Allah a assigné à ces créations des facultés sensorielles. Le fait qu'Allah mentionne ce phénomène comme un bienfait qu'Il a accordé au Prophète David pour le soutenir indique d'ailleurs son caractère prodigieux. Ainsi les montagnes célébraient les louanges du Seigneur en compagnie de ce Messenger, sur lui la paix, ou à son invitation. On remarquera l'emploi de l'expression coranique [traduite ici par], "*Nous avons certes accordé une grâce*" (Saba' : 10), qui suggère l'interpellation et la présence d'un destinataire capable d'entendre et de comprendre l'injonction.

En complément, nous citons les commentaires de plusieurs théologiens sur la question :

* Al-Qurtubî : « Allah a mentionné ici les prodiges et miracles qu'Il accorda à David, dont celui des montagnes qui se joignaient à lui dans la célébration de louanges. Muqâtil a affirmé : – [...] que les montagnes accompagnaient David lorsque ce dernier évoquait Allah. Le Prophète saisissait alors les louanges qu'émettaient ces dernières, qui selon Muqâtil,



consistaient en des paroles, selon l'opinion la plus fondée, que *prononçaient* les montagnes au lever et au coucher du soleil.

* Mohammad Al-'Amîn Ash-Shinqîî, qu'Allah lui fasse miséricorde : « La célébration de louanges par les oiseaux et les montagnes, telles qu'énoncées dans le passage, "*les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux*", sont bien réelles. Allah a donc pourvu ces créations de facultés sensorielles qui leur permettent de L'évoquer et de Le glorifier. Ces facultés demeurent pour nous mystérieuses, mais elles relèvent de la science d'Allah : "*Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur.*"¹ »

- La crainte révérencielle des montagnes :

« *Si Nous avons fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles Nous les Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent.* » Al-Hash (Le Rassemblement) : 21.

Ce verset contient un appel d'Allah à la piété à l'intention de Ses serviteurs afin que ces derniers s'éloignent de Ses interdits et se conforment à Ses injonctions. Cette invitation à la crainte révérencielle d'Allah est proposée ici à travers un procédé d'analogie à plus forte raison. Ainsi, si les montagnes, dans toute leur force, se mettaient à trembler humblement en recevant la Révélation, c'est l'homme, qu'Allah a honoré parmi la création, qui devrait manifester bien plus de dévotion face au Créateur.

Mohammad Al-'Amîn As-Shinqîî a commenté ainsi ce verset : « Ce verset dévoile que, bien qu'Allah n'a pas fait descendre le Coran sur une montagne, on aurait vu, dans le cas contraire, cette dernière *s'affaisser humblement et se fendre, par crainte d'Allah.* »

Ash-Shinqîî explique ailleurs que le noble Coran révèle que les montagnes ont eu une autre réaction moindre face à la proposition d'accepter *al-amânah* de la part d'Allah :

« *Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé ; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant.* » Al-'Ahzâb (Les Coalisés) : 72.

1. Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 44.



Ce Texte explique clairement que les montagnes se montrèrent réticentes à accepter le dépôt de la Révélation, par crainte des conséquences de la responsabilité d'avoir simplement à recevoir la Parole divine. Qu'en serait-il alors si on leur avait demandé de s'acquitter des prescriptions de la Loi ?

Le noble Coran a révélé un fait concernant les montagnes qu'aucun chercheur ne pouvait mettre à jour ou même concevoir. On apprend alors que les montagnes, grandioses et majestueuses, s'humilient en toute dévotion face à leur Créateur. Le noble Coran nous informe qu'elles sont même réduites en poussière lorsque le Seigneur se révèle à elles :

« *Et lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé, il dit : "ô mon Seigneur, montre Toi à moi pour que je Te voie !" Il dit : "Tu ne Me verras pas; mais regarde le Mont : s'il tient en sa place, alors tu Me verras."* Mais lorsque son Seigneur Se manifesta au Mont, Il le pulvérisa, et Moïse s'effondra foudroyé. Lorsqu'il se fut remis, il dit : "Gloire à toi ! A Toi je me repens; et je suis le premier des croyants". » Al-'A'râf (Les Murailles) : 143.

Ainsi lorsqu'Allah ôta le voile qui empêche les regards de l'atteindre, l'éclat de Sa lumière réduit en poussière la montagne. Mujâhid a commenté ce passage, "*mais regarde le mont. S'il demeure en place, tu Me verras*", ainsi : « Ô, Moïse, regarde donc cette montagne, plus grande et plus imposante que toi. Puis Allah se révéla à cette dernière, qui s'effondra sur sa base devant le regard du Prophète, qui s'évanouit devant cette scène. »

- La colère des montagnes :

« *Et ils ont dit "Le Tout Miséricordieux S'est attribué un enfant !" (89) Vous avancez certes là une chose abominable ! (90) Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent, (91) du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout Miséricordieux... »* Mariyam (Marie) : 88-91.

La colère de toute la création s'est donc fait ressentir et les cieux, la Terre et les montagnes s'y sont joints dans un immense tremblement de rage qu'avait suscité la parole, "*Le Tout Miséricordieux S'est attribué un enfant !*". La création s'est alors changée en une multitude de bouches qui poussèrent ce cri fulminant à l'encontre de ces idolâtres : "*vous proférez là, assurément, un odieux blasphème!*" Tout ce qui se trouve dans l'univers, même les objets les plus stables et imperturbables ont alors tremblé de



colère, à cause du blasphème contre le Créateur. Ces mots odieux ont provoqué l'essence du monde, sa nature profonde et ont fait trembler le socle sur lequel repose paisiblement la création :

« du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout Miséricordieux (92) alors qu'il ne convient nullement au Tout Miséricordieux d'avoir un enfant. » Mariyam (Marie) : 91-92.

C'est alors qu'au milieu de ce soulèvement, les Signes surgissent des confins de l'univers infini :

« Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, [sans exceptions], en serviteurs. (94) Il les a certes dénombrés et bien comptés. (95) Et au Jour de la Résurrection, chacun d'eux se rendra seul auprès de Lui. » Mariyam (Marie) : 93-95.

- Le prodige du discours coranique concernant les montagnes :

Le noble Coran décrit les montagnes de manière détaillée. Il emploie les expressions *awtâd*, les pieux fixés et *rawâsî*, les montagnes solidement dressées. On trouve aussi la mention de leurs différentes couleurs. Ces caractéristiques ne furent découvertes que récemment, dans le courant des quarante dernières années. Le Dr Zaghlûl Najjâr, dans le cadre de ses recherches sur les découvertes scientifiques récentes sur les montagnes, avait déclaré que l'homme n'a commencé à rassembler les connaissances sur ces dernières que très lentement. Cela a débuté, selon lui, au milieu du 19^e siècle, mais ce n'est que dans les années soixante du dernier siècle que les découvertes se sont accélérées au sujet des montagnes et de leur rôle. C'est en effet à cette époque que les principes de la tectonique des plaques ont fait leur émergence de façon définitive.

La Révélation d'Allah à Son dernier Prophète renferme en revanche des connaissances sur l'univers, et notamment les montagnes, qui n'existaient pas à l'époque du Messager d'Allah ﷺ et qui ne sont apparues que de nombreux siècles plus tard.

« et des montagnes des pieux fixés en terre » :

Le verset compare les montagnes à des pieux que l'on a fixés en terre. Le pieu ou le piquet est ce qu'on plante dans le sol et dont la partie apparente dépasse le sol, tandis que l'autre enfouie à l'intérieur reste la plus importante. Son rôle est d'assurer le maintien et la stabilité de l'élément



qui s'y rattache. Les géographes et géologues décrivent, quant à eux, les montagnes comme des masses rocheuses qui surplombent la terre. Le Dr Zaghlûl fait cependant remarquer que les définitions actuelles de ces ensembles rocheux se limitent à leur description externe. Mais elles ne font aucune allusion à leurs composants enfouis sous la surface de la couche terrestre. Or, on sait désormais, depuis peu, que la partie cachée des montagnes est plusieurs fois plus importante que la portion apparente. Ce n'est qu'au 19^e siècle que la théorie de Sir Georges Biddell Airy (1802-1892) suggéra le fait que la couche terrestre ne constitue pas la fondation qui permet de soutenir les montagnes. Il conclut alors que la plaque terrestre et les masses rocheuses qui reposent dessus ne représentent qu'une infime partie au-dessus d'un amas épais de roches superposées. Il en déduit par la suite que les montagnes doivent nécessairement posséder des *racines* enfouies à l'intérieur de la couche terrestre, afin d'assurer leur maintien et leur stabilité.

Ce sont les moyens techniques avancés de notre époque qui ont permis récemment de confirmer cette thèse, durant la seconde moitié du vingtième siècle. Ainsi, il est désormais établi que les montagnes ne sont pas de simples amas rocheux qui s'élèvent au-dessus de la surface du globe. Mais elles sont comparables à des pieux ou des piquets enfoncés dans le sol. C'est donc cette partie cachée qui garantit leur stabilité.

Cette réalité scientifique n'était pas connue des Arabes au moment de la Révélation ni de personne d'autre. On ne peut donc prétendre que Mohammad ﷺ l'ait empruntée aux savants de son époque. Cette vérité compte parmi celles que le noble Coran a promis de dévoiler aux hommes, au fil du temps, comme des signes afin que ces derniers sachent que ce Livre est la Vérité révélée par Allah.

La Révélation nous a donc fourni une description physique des montagnes tout en nous informant sur leur rôle :

« *Et des montagnes des pieux fichés en terre ?* » An-Nabâ' (L'Annonce) : 7.

« *... et Il a enfoncé des montagnes fermes dans la terre pour l'empêcher de basculer avec vous...* » Luqmân : 10.

« *Et Nous avons placé des montagnes fermes dans la terre, afin qu'elle ne s'ébranle pas en les [entraînant]...* » Al -'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 31.

Le pieu est donc l'instrument que l'on enfonce dans le sol. À l'instar de ce dernier, les montagnes comportent une partie enfouie qui reste plus



importante que la portion supérieure visible. Les montagnes permettent aussi de maintenir la croûte terrestre stable ; à l'image de l'ancre du navire qui retient ce dernier.

La plaque terrestre, maintenue ainsi par les montagnes, conserve son équilibre et sa stabilité afin que l'homme puisse y vivre, se livrer à ses activités, et construire ses édifices. Sans ce rôle de consolidation, la plaque terrestre serait fréquemment sujette aux séismes :

« *Et c'est Lui qui étendu la terre et y a placé montagnes (rawâsî) et fleuves. ...* »
Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 3.

Ce verset renferme à lui seul une foule d'informations scientifiques auxquelles n'ont eu accès les gens qu'après le développement de la connaissance sur l'univers et ses phénomènes. Ainsi, le terme *rawâsî* renvoie aux montagnes fermement fixées au sol. Dans la foulée, les vents porteurs d'effluves marins se déplacent et s'élèvent pour former des masses épaisses dans le ciel. De ces dernières se déverse l'eau de pluie, qui en abondance remplit les cours d'eau et les fleuves. La mention des fleuves dans ce verset juste après celle des montagnes ne constitue pas une simple énumération. En effet, les deux éléments naturels sont liés par la causalité.

Encore une fois, on remarque ici le lien de causalité qui relie les fleuves et les fruits. L'eau des fleuves arrose bien sûr les plantations, qui produisent des fruits. Mais au-delà de ce fait, se trouve dans ce verset une autre allusion à la science. Juste après la mention des fruits, ce passage évoque la nuit qui recouvre le jour. Or, ce n'est que récemment que l'on a découvert que l'obscurité de la nuit favorise la croissance des plantes. Cette dernière reste donc nécessaire pour le mûrissage des fruits. Si les plantes n'obtiennent pas suffisamment d'obscurité, leur croissance est compromise.

- La disparition des montagnes :

Les versets coraniques démontrent que les montagnes deviendront semblables à des monceaux de laine cardée, le Jour du Jugement. Elles se déplaceront et deviendront alors des poussières dispersées dans le rayonnement solaire.

On a rapporté qu'Allah a assigné aux montagnes des évolutions successives qui conduiront à leur disparition de la terre. La première est l'aplanissement, qui surviendra avant le tremblement. Puis, elles deviendront semblables à la laine cardée, lorsque le ciel prendra l'apparence du métal fondu :



« *Le jour où le ciel sera comme du métal en fusion (9) et les montagnes comme de la laine,* » Al-Ma'ârij (Les Voies d'Ascension) : 8-9.

Le troisième stade d'évolution des montagnes est celui de la dispersion, après avoir été semblable à la laine. Lors de la quatrième étape elles disparaîtront et ce qu'il restera d'elles en l'état sera alors éparpillé par le vent pour laisser apparaître la terre. Cette poussière sera alors, à la cinquième étape, soulevée par le vent dans les airs, et son aspect sera celui d'un amas traversé par le rayonnement solaire qui donnera l'impression à l'observateur lointain qu'il voit un corps inerte dans le ciel. Mais le vent déplacera cet amas qui se dispersera. Enfin, lors de la dernière étape, il n'en restera plus qu'un mirage à son emplacement que l'on percevra à peine.

Ibn Al-Qayyîm a écrit à propos du sort des montagnes : « Ce verset fait savoir que les montagnes sont vouées à la disparition en un Jour terrible où elles deviendront semblables à des flocons de la laine cardée. Elles ont conscience de l'arrivée de ce Jour dont l'idée les plonge dans l'effroi. On a rapporté que lors d'un voyage, Oum Dardâ' gravit un mont au sommet duquel elle déclara : les montagnes ont-elles entendu ce que leur Seigneur leur a promis ? On lui demanda : quoi donc ? Elle récita alors :

« *Et ils t'interrogent au sujet des montagnes. Dis : "Mon Seigneur les dispersera comme la poussière, (106) et les laissera comme une plaine dénudée (107) dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression."* » Tâ-Hâ : 105-107.»

Voici comment finiront les montagnes, ces roches imposantes qui pourtant face à la Grandeur d'Allah s'humilient et qui demain s'affaîsseront. Ainsi leur Créateur nous a informés que si Sa Parole descendait sur les montagnes, ces dernières trembleraient par crainte révérencielle envers Lui. On ne peut dès lors que s'étonner du morceau de chair, cœur plus endurci qu'une montagne ! À l'écoute des versets d'Allah psalmodiés et de Son Nom évoqué, il ne s'attendrit, ni ne s'humilie, ni ne se repent. On ne peut dans ce cas reprocher à Allah, ou remettre en cause Sa Sagesse pour avoir créé le Feu qui fera fondre cet ego, devenu insensible à Sa Parole, à Son rappel, à Ses mises en garde. Que celui dont l'âme ne s'émeut pas en ce monde au souvenir de son Seigneur ; celui qui ne s'emplit pas de repentance ; et que l'amour d'Allah, la crainte révérencielle et les larmes ne parviennent pas à adoucir le cœur se réjouit un peu seulement. Devant lui se trouve le grand supplice modérateur et lorsqu'il retournera vers Celui qui connaît l'invisible et l'apparent, il verra et comprendra.



Allah a décrit ce Jour :

« *Le jour où Nous ferons marcher les montagnes et où tu verras la terre nivelée (comme une plaine) et Nous les rassemblerons sans en omettre un seul.* » Al-Kahf (La Caverne) : 47.

Ce verset dépeint une scène où l'effroi et la terreur marqueront de leur sceau les pages de la nature et les cœurs. On verra alors les montagnes imposantes et majestueuses se mouvoir ! Dans quel état seront alors les âmes face à ce spectacle ?! La Terre nivelée et dépouillée sera totalement aplanie et dépourvue de relief, de monts et de vallées. Nue, à l'instar des âmes, qui ne pourront rien dissimuler, en ce jour :

« *Lorsque, ce Jour-là, vous comparâtes, rien ni personne ne pourra être dissimulé.* » Al-Haqqah (L'Heure de Vérité) : 18.

Voici que les montagnes immenses, anciennes forteresses imprenables, sont réduites en ce Jour en poussière, et aplanies alors qu'avant cela elles rivalisaient en hauteur avec les cieux. On les réduira en poudre comme la farine, et elles deviendront des grains de poussière balayés par le vent :

« *... et les montagnes entièrement pulvérisées, (6) réduites à l'état de poussière dispersée...* » Al-Wâqî'ah (L'Événement) : 5-6.

Ce Jour terrible n'épargnera rien, c'est le Jour de l'Événement ultime durant lequel on subsistera à notre Terre et ses cieux, une autre Terre et d'autres cieux. Qu'advientra-t-il de l'homme en ce Jour ?

« *... ce Jour-là, l'homme fuira son frère, (35) de même que sa mère et son père, (36) mais aussi sa compagne et ses enfants, (37) chacun étant suffisamment préoccupé par son sort.* » 'Abasa (Il s'est renfrogné) : 34-37.

« *Ô hommes! Craignez votre Seigneur. Les affres et le tremblement qui accompagneront l'Heure sont terrifiants.* » Al-Hajj : 2.

8. La création des cieux.

Le thème de la création, et notamment celle de la Terre et des cieux, est récurrent dans le noble Coran. Le récit coranique contient de nombreux détails, auxquels la connaissance humaine ne peut avoir accès sans la Révélation. La création de l'univers, sa matière initiale, sa chronologie demeure donc, pour l'homme, énigmatique, comme nous l'avons déjà expliqué :



« Dis : “Renierez-vous [l’existence] de celui qui a créé la terre en deux jours, et Lui donnerez-vous des égaux ? Tel est le Seigneur de l’univers, (10) C’est Lui qui fermement fixé des montagnes au-dessus d’elle, l’a bénie, et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d’égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t’interrogent. (11) Il S’est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu’à la terre : “Venez tous deux, bon gré, mal gré”. Tous deux dirent : “Nous venons obéissants”. » Fusilat (Les Verset Détaillés) : 9-11.

Le Livre d’Allah nous apprend également au sujet des débuts de la création qu’aucune créature n’a assisté à leur extraordinaire déroulement :

« Je ne les ai pas pris comme témoins de la création des cieux et de la terre, ni de la création de leurs propres personnes... » Al-Kahf (La Caverne) : 51.

S’adressant aux idolâtres qui en dehors de Lui ont pris des alliés, Allah leur rappelle que ces derniers ne sont que des créations semblables à l’homme, et qu’elles ne détiennent aucune autorité. D’ailleurs, elles n’étaient pas présentes aux côtés du Seigneur lors de la création des cieux et de la Terre. Dans ce passage coranique ci-dessus, Allah affirme Son rôle exclusif dans le processus de création, dans l’agencement de cette dernière et son organisation ; Seul sans pair et sans partenaire, sans délégué sans conseiller et sans rival¹.

Le Dr Zaghlûl Najjâr avait quant à lui écrit à ce propos, ce qui rejoint cette réalité : « Les questions de la création de l’univers, de l’apparition de la vie, et de la création de l’homme ne peuvent faire l’objet d’une compréhension ou d’une observation directe de la part des djinns, ni des hommes. Par conséquent, aucun chercheur dans les sciences expérimentales, ni même aucun humain ne peut sur ces problématiques dépasser le stade de la théorisation. Aucun savant digne de ce nom n’oserait prétendre : *voici comment l’univers a fait son apparition, et voici comme il disparaîtra ; ou encore comment il se formera à nouveau*. Ces connaissances ne relèvent pas de l’observation scientifique directe, voici pourquoi on ne peut qu’émettre des hypothèses dans ce domaine.

a. Les cieux et la Terre formaient alors une masse compacte :

« Ceux qui ont mécru, n’ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte ? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l’eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas ? » Al-’Anbiyâ’ (Les Prophètes) : 30.

1. Tafsîr al-qur’ân al -’azîm, Ibn Kathîr, 3/89.



De l'exégèse de ce verset nous retiendrons ce qui suit :

- «... *n'ont-ils pas vu ...* » ; ces derniers sont les dénégateurs qui renient le droit exclusif d'Allah à la dévotion et qui vouent un culte à d'autres *divinités*. Le Seigneur les interroge en des termes dont la teneur se résumerait à : ceux-là ne voient-ils pas qu'Allah a créé et gère Seul le monde, comment peuvent-ils donc adorer un autre que Lui ou lui attribuer des partenaires et des rivaux ? Ne voient-ils pas que : «...*les cieux et la terre formaient une masse compacte ? Ensuite Nous les avons séparés ?* » Ne savent-ils pas que les deux formaient un tout, homogène, soudé et compact ? C'est alors qu'Allah a scindé en deux éléments cette masse en formant d'un côté les cieux en sept couches distinctes et de l'autre les sept terres, et qu'Il les a séparés pas l'air. Puis du ciel le Seigneur fit descendre la pluie pour faire croître sur Terre la végétation ;

- « *Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante...* » Ces impies voient pourtant de leurs propres yeux comment chaque création fait son apparition progressivement, lentement. Tous ces phénomènes constituent pourtant des preuves de l'existence du Créateur, doté de volonté, Omnipotent.

- «... *les cieux et la terre formaient une masse compacte...* » Selon ce qu'on a rapporté, ce passage fait allusion au fait que les cieux formaient un ensemble qui a été ensuite séparé en sept divisions, et il en fut de même pour la Terre. Al-Hasan et Qatâdah, quant à eux, ont affirmé que les cieux et la Terre étaient tous deux regroupés, soudés en un seul élément qui a été ensuite scindé et séparé par l'air.

Les recherches modernes dans le domaine astronomique suggèrent que l'univers formait une masse compacte très dense et de haute température. Par suite d'une immense explosion, cette structure s'est alors dispersée en plusieurs éléments à travers le cosmos, dans un environnement à température extrême, qui s'est ensuite refroidi progressivement. Voici les conclusions auxquelles ont abouti les recherches actuelles des physiciens.

b. Le ciel représente le toit de la terre :

Allah a érigé les cieux comme un toit pour la Terre, et Il l'a assemblé pour assurer ce rôle. Les cieux sont également un repère pour la contemplation et la réflexion du croyant :

« *En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, (191)*



qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant): “Notre Seigneur ! Tu n’as pas créé cela en vain. Gloire à Toi ! Garde-nous du châtement du Feu.” » Âli-‘Imrân (La Famille d’Imrân) : 190-191.

c. Le ciel ne repose pas sur des piliers visibles :

« Allah est Celui qui a élevé [bien haut] les cieux sans piliers visibles. Il S’est établi [istawa] sur le Trône et a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé... » Ar-Ra’d (Le Tonnerre) : 2-3.

« Il a créé les cieux sans piliers que vous puissiez voir; et Il a enfoncé des montagnes fermes dans la terre pour l’empêcher de basculer avec vous; et Il y a propagé des animaux de toute espèce... » Luqman : 10-11

Deux exégèses ont été répertoriées en rapport avec la définition des ‘amad (piliers) dont il est question dans ces versets.

La première opinion soutient que le ciel repose sur des piliers, qui sont toutefois invisibles. Selon cet avis, Allah a élevé la voûte céleste avec des piliers, que l’homme ne peut voir.

L’autre affirmation des exégètes réfute l’idée de la présence de piliers qui soutiendraient le ciel, et dans cette perspective, la signification serait qu’Allah a élevé les cieux sans pilier.

Notons que les études des astronomes contemporains rejoignent plutôt la première interprétation. Selon ces derniers, les corps célestes dans l’univers occupent une place qui leur confère le rôle de *briques* dans un édifice consolidé, où leur disposition assure la présence d’une force centrifuge. Ces corps célestes sont également maintenus entre eux par une forte attraction, ce qui permet de maintenir ainsi un équilibre entre les mouvements centrifuges orbitaux ou semi-orbitaux des astres. Ces forces en présence assumeraient donc le rôle de *piliers* de maintien, et bien que ces *piliers* restent invisibles, cela ne signifie pas qu’ils n’existent pas. Nous pouvons les concevoir et nous les représenter au-delà de la perception des corps célestes. Peut-être que si l’homme possédait une faculté sensorielle supplémentaire, il pourrait ressentir leur présence, comme il perçoit les corps avec ses autres sens.

Le Dr Zaghlûl Najjar a écrit à ce sujet : Les recherches actuelles dans le domaine astronomique démontrent l’existence de forces invisibles dans l’édifice primordial de la matière; aussi bien au niveau de l’atome et de



ses composants que des grands corps célestes. Ces forces maintiennent entre les différentes parties de l'édifice de l'univers un équilibre, aussi longtemps qu'Allah n'aura pas décidé de le bouleverser, et de recréer un nouvel ordre cosmique. Les chercheurs auraient ainsi identifié quatre types de forces. Chacune est considérée comme une partie intégrante d'une force supérieure, qui parcourrait l'univers pour maintenir fermement en équilibre ses différents composants. Sans cette dernière, le cosmos se disloquerait. Ces forces sont les interactions atomiques fortes et faibles ; l'énergie électrique ; magnétique et électromagnétique ; et l'attraction. Ces quatre énergies et forces constituent dès lors les *piliers invisibles* qui soutiennent l'édifice des cieux et de la Terre. Les chercheurs les ont identifiées à travers les traces plus ou moins visibles qu'elles laissent dans l'univers. Les astronomes et physiciens considèrent que ces quatre énergies fondamentales doivent nécessairement se combiner en une force de type unique qui assure alors la cohésion du cosmos. Cela témoigne ainsi de l'unicité absolue du Créateur, au-dessus de Sa création.

d. Pourquoi le ciel ne nous tombe-t-il pas sur la tête ?

« *Ne vois-tu pas qu'Allah vous a soumis tout ce qui se trouve sur terre, de même que les vaisseaux qui, par Sa volonté, voguent en mer ? Il retient le ciel qui, s'Il le permettait, s'effondrerait sur terre. Allah est, envers les hommes, infiniment Bon et Très Miséricordieux.* » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 65.

- « *Ne vois-tu pas...* », fait référence ici à la perception aussi bien sensorielle que spirituelle, qui révèle les grands bienfaits qu'Allah a accordés aux hommes : “*vous a soumis tout ce qui se trouve sur terre*”. Ainsi Il vous a soumis les animaux, les plantes, et tout ce qui existe d'inanimé sur Terre. Tout ce que contient ce monde a été mis au profit de l'homme. Les bêtes servent de monture, transportent, et procurent nourritures et autres bénéfices. Les arbres, les plantes, les moissons ; les minerais du sol, tout cela a été placé sur Terre pour le plus grand bénéfice et bien-être des hommes.

- « *... de même que les vaisseaux...* », qu'Allah a mis à disposition des hommes et qui sont les navires qui “*par Sa volonté, voguent en mer*”. Ces derniers vous transportent alors ainsi que vos marchandises et vous font atteindre votre destination. De la mer également vous recueillez des perles qui vous servent de parures, et par compassion envers vous le Seigneur “*retient le ciel qui, s'Il le permettait, s'effondrerait sur terre*”. Allah vous met donc à l'abri de l'extinction :



« Allah veille à la pérennité des cieux et de la terre. Et s'ils devaient disparaître, nul autre que Lui ne saurait l'empêcher. Il est, en vérité, Longanime et Très Clément. » Fâṭer (Le Créateur) : 41.

- « Allah est, envers les hommes, infiniment Bon et Très Miséricordieux », et Sa bienveillance est plus grande que celle des parents envers leurs enfants, ou de l'homme envers lui-même.

Le Créateur a mis à disposition de l'homme tout ce que contient ce monde. Les lois qui le régissent sont adaptées à la nature et aux aptitudes humaines. Sans cela, l'individu ne pourrait pas survivre sur Terre et encore moins profiter de ses bienfaits. Allah a façonné ce monde et y a instauré cet ordre par Sa volonté, ainsi que ces lois naturelles qui garantissent que les étoiles et les astres demeurent suffisamment éloignés pour empêcher qu'elles ne se heurtent. Le Créateur, exalté soit-Il, prévient par cet ordre qu'Il a établi que le ciel s'effondre sur la Terre, sans Sa permission. Le Jour où cela surviendra, Il aura décidé, dans Sa sagesse, de modifier les actuelles lois naturelles de la création et de les remplacer par d'autres, qui répondront à une autre finalité. On constate qu'Allah a créé les cieux sous une apparence attrayante. Il les a parés d'étoiles et d'astres pour inciter à méditer, à la contemplation de la création.

Dans le noble Coran, le Seigneur évoque l'aspect merveilleux du ciel, son immensité, sa beauté et son aspect majestueux :

« Par le ciel si magnifiquement structuré ! » Adh-Dhâriyât (Les Vents qui éparpillent) : 7.

« ... Lève de nouveau les yeux vers les cieux, y vois-tu la moindre faille ? Lève les yeux autant que tu le veux, tes yeux se laisseront avant d'y déceler la moindre imperfection. » Al-Mulk (La Royauté) : 3-4.

- «... la moindre faille... », signifie qu'aucun défaut n'affecte la perfection de la création dans son ensemble.

- «... tes yeux se laisseront ... », avant de ne pouvoir déceler dans ce qu'Allah a créé une quelconque imperfection, car le Créateur a parfait Son œuvre et Il l'a embellie :

« Par le ciel et ses constellations ! » Al-Burûj (Les Constellations) : 1.

Les constellations sont les étoiles ou selon une autre opinion d'exégètes, elles désignent l'endroit d'où s'élancent les météorites qui pourchassent les oreilles indiscretes des djinns. Les deux interprétations ne s'opposent pas.



« Certes Nous avons placé dans le ciel des constellations et Nous l'avons embellie pour ceux qui regardent. 17. Et Nous l'avons protégé contre tout diable banni. » Al-Hijr : 16-17.

Le ciel demeure un spectacle magnifique orné par les étoiles fixes et les filantes, le soleil et la lune ; les constellations. Allah a aussi empêché les diables d'y élire domicile, comme le confirme la Parole : « Et Nous l'avons protégé contre tout diable banni. »

« Nous avons décoré le ciel le plus proche d'un décor : les étoiles, (7) et nous l'avons protégé contre tout diable rebelle. 8) Ils ne pourront être à l'écoute des dignitaires suprêmes [les Anges]; car ils seront harcelés de tout côté, » As-Sâffât (Les Rangés) : 6-8.

Gloire à Allah le Sublime Créateur, qui a façonné, qui a agencé, qui a planifié et qui a guidé.

Les merveilles des cieux ne peuvent être décrites et les sens ne peuvent les saisir dans leur totalité. Le ciel compte ainsi parmi les plus belles choses qu'Allah a créé, et il est lui-même peuplé de créatures, dont Allah Seul connaît l'existence. Les nobles anges, qu'Allah Seul connaît, se trouvent dans les cieux. C'est ce que confirme le récit de l'Ascension Nocturne. Al-Bukhârî l'a recensé dans son recueil authentique :

« ... on me présenta alors Al-Bayt Al-Ma'mûr [La Maison fréquentée par les Anges] et j'interrogeai alors Gabriel à son sujet. Ce dernier me dit : voici Al-Bayt Al-Ma'mûr. Soixante-dix mille anges y pénètrent chaque jour pour prier, et aucun d'eux n'y retourne, une fois qu'il en est sorti'. »

Glorifié soit Allah ! Depuis les premiers temps du monde, un tel nombre d'anges entrent en ce lieu, chaque jour ! Quelle création grandiose, quelle est l'immensité de ces cieux capable d'accueillir toute cette population angélique ! Dans un autre hadith, le Messager d'Allah ﷺ évoque le grondement légitime du ciel où le surpeuplement des anges en prosternation n'y a pas laissé un espace de quatre pouces libre. Si telle est la situation d'une seule créature, quelle est celle des autres qu'Allah Seul connaît ? Le récit de l'Ascension Nocturne, dans lequel le Prophète a décrit les créatures célestes, suffit à lui seul pour nous faire méditer sur le gigantisme de la création divine.

Une des autres splendeurs du ciel est sa couleur azur limpide magni-

1. Al-Bukhârî, kitâb bad' al-khalq, n° 3207.



fique. L'imam Ibn Al-Qayyîm avait écrit à ce propos : « Médite sur la couleur remarquable du ciel qui est la plus attirante et la plus apaisante pour le regard. On conseille même à celui qui souffre d'un mal de la vue de contempler longtemps les couleurs du ciel [...]. »

9. La création du soleil et de la lune

La création des deux plus importants astres, le soleil et la lune, a permis de compléter l'édification de l'univers et de garantir la survie et le développement des espèces qui peuplent notre planète. Ils permettent également la distinction entre le jour et la nuit ; la lumière et les ténèbres. Béni soit Allah le Créateur, le Façonneur, Celui qui crée à partir du néant et qui fait revivre.

Le récit de la création du soleil et de la lune n'apparaît dans le noble Coran qu'en association à celui de la formation des cieux et de la Terre. On en retrouve la mention à maintes reprises dans le Livre d'Allah :

« Ne voyez-vous pas comment Allah a créé sept cieux superposés, où Il a fait de la lune une clarté et du soleil un flambeau ? » Nûh (Noé) : 15-16.

« Allah est Celui qui a élevé [bien haut] les cieux sans piliers visibles. Il S'est établi [istawa] sur le Trône et a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé. Il règle l'Ordre [de tout] et expose en détail les signes afin que vous ayez la certitude de la rencontre de votre Seigneur. » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 2.

a. La création du soleil et de la lune est subséquente à celle des cieux et de la Terre :

« C'est Lui qui a créé le jour et la nuit, de même que le soleil et la lune, chacun décrivant une orbite bien déterminée. » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 33.

« et le soleil court vers un gîte qui lui est assigné ; telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient. (39) Et la lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie. (40) Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour ; et chacun vogue dans une orbite. » Yâ-Sîn : 38-40.

- « *Et la lune, Nous lui avons déterminé des phases* » : chaque nuit, la lune adopte une nouvelle lunaison, jusqu'à ressembler à la tige desséchée et courbée de la branche d'un palmier. Puis arrivée à ce stade, elle grandit progressivement et avec elle son éclat. Chacun des deux astres, le soleil et



la lune, possède son orbite définie à laquelle ils ne peuvent déroger. Ils sont assujettis à des phases et lorsque l'un apparaît l'autre s'éclipse : « *Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour* ». Ainsi la lune règne la nuit, tandis que l'autorité du soleil se dissipe à l'arrivée de la nuit. Chaque astre poursuit sa course à l'instar de toutes les étoiles, dans un mouvement incessant. Tous ces phénomènes témoignent de la Grandeur du Créateur, et en particulier de Sa puissance, de Sa sagesse, et de Sa science.

- « [...] *Et la lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie* ». Ce verset révèle une réalité scientifique et fait référence aux vingt-huit mansions de la lune dont les apparitions se succèdent dans le ciel. L'évolution des différentes phases lunaires correspond donc à la description de ses différents aspects (telle que la nouvelle lune, premier croissant, premier quart, gibbeuse croissante, pleine lune...). Ainsi se répétera ce cycle chaque mois du calendrier lunaire, jusqu'à ce qu'Allah hérite de la Terre et de ce qu'elle contient.

Le rôle du soleil, quant à lui, consiste à envelopper la lune en permanence, de son rayonnement. Ce dernier se réfléchit sur la surface sombre de notre satellite qui éclaire alors notre planète et l'illumine chaque jour de façon différente en fonction des lunaisons et de la configuration du ciel. En raison de l'inclinaison de la lune sur son axe, le soleil grâce à sa taille imposante, parvient à illuminer un peu plus de la moitié de la surface lunaire. On ne peut dès lors à peine percevoir qu'un sillon de la lune naissante.

Toutes ces manifestations liées au cycle lunaire sont une nouvelle démonstration de la puissance d'Allah. Mais elles possèdent également pour l'homme un intérêt essentiel pour le repérage dans le temps, l'identification des dates des événements religieux ou autres ; et pour les relations sociales, les transactions commerciales et les conditions et termes qui en découlent.

Relevons également un autre fait surprenant concernant la lune, et qui se rapporte à sa course. Le réglage extrêmement minutieux de la vitesse de notre satellite et sa trajectoire très précise, entre autres, empêchent une collision avec notre planète et leur destruction. Si la lune se soustrayait un seul instant aux forces d'attraction, Seul Allah sait ce qui adviendrait à notre planète. Dans le même temps, nous assistons à un rapport tout aussi minutieux entre les vitesses de rotation de la lune et de la Terre autour de leurs axes respectifs. L'augmentation de la vitesse de l'un entraîne une



diminution chez l'autre dans les mêmes proportions. On a constaté, par exemple, que la vitesse de rotation de la Terre diminue de quelques fractions de seconde tout les cent ans, tandis que celle de la lune augmente presque symétriquement dans le même laps de temps. Il en résulte un éloignement de cette dernière de notre planète de trois centimètres chaque année. Au fil de cette évolution, notre satellite finira par se libérer du champ d'attraction de la Terre pour rejoindre celui du soleil, qui l'absorbera alors. Notons que le noble Coran, à ce propos, confirme ce scénario et l'a déjà décrit :

« Lorsque les yeux seront exorbités, (8) que la lune aura perdu toute clarté, (9) et que le soleil et la lune seront rassemblés. » Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 7-9.

C'est donc ainsi que le noble Coran décrit les différentes lunaisons et leur cycle mensuel, qu'Allah a mentionnés dans la sourate Yâ-Sîn en ces termes :

« et le soleil court vers un gîte qui lui est assigné; telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient. (39) Et la lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie. 40. Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour; et chacun vogue dans une orbite. » Yâ-Sîn : 39.

Dans le verset ci-dessus la description coranique de la dernière phase lunaire (dernier quartier) est remarquable. Cette dernière est comparée à la tige desséchée de la branche de palmier qui jaunit et se courbe, exactement comme se courbe le dernier croissant de lune.

b. La lumière du soleil et la clarté de la lune :

« C'est Lui qui a fait du soleil une clarté et de la lune une lumière, et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez le nombre des années et le calcul (du temps). Allah n'a créé cela qu'en toute vérité. Il expose les signes pour les gens doués de savoir. » Yûnus (Jonas) : 5.

- *« C'est Lui qui a fait du soleil une clarté et de la lune une lumière, »* : Allah nous révèle ici un signe de Sa puissance et de Son pouvoir sur la création. Du rayonnement du soleil le Seigneur a suscité la lumière et à partir de la lune Il a produit un éclat. Dans ce verset, Allah met en évidence la nature différente des deux lumières. Au soleil, le Créateur a confié l'autorité en plein jour, et à la lune celle de la nuit. Cette dernière, comme nous



l'avons mentionné un peu plus haut, poursuit son cycle de lunaison (phase naissante jusqu'à la pleine lune, etc.) :

« *Et la lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie. (40) Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour; et chacun vogue dans une orbite.* » Yâ-Sîn : 39-40.

« *Fendeur de l'aube, Il a fait de la nuit une phase de repos; le soleil et la lune pour mesurer le temps. Voilà l'ordre conçu par le Puissant, l'Omniscient.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 96.

- « *et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez le nombre des années et le calcul (du temps).* » : le soleil permet ainsi de définir le temps en plein jour, tandis que la lune est l'indicateur des mois et des années. « *Allah n'a créé cela qu'en toute vérité* », pour garantir une finalité et non de façon arbitraire. Cela constitue de la part du Seigneur un argument décisif. On peut lire ailleurs : « *Nous n'avons pas créé le ciel et la terre et ce qui existe entre eux en vain. C'est ce que pensent ceux qui ont mécré...* » Sâd : 27

Les découvertes scientifiques récentes ont démontré que la lune est un corps céleste froid, qui ne dégage pas de chaleur. Elle absorbe le rayonnement du soleil et le réfléchit en direction de la terre. Le soleil quant à lui est la source de la lumière et possède donc son propre rayonnement et sa chaleur :

« *et [y] avons placé une lampe (le soleil) très ardente,* » An-Nabâ' (L'Annonce) : 13.

Le noble Coran avait donc déjà mentionné ce fait, que la science moderne a découvert récemment. Par conséquent, la Révélation coranique propose bien une distinction entre la lumière qui émane du corps chaud et rayonnant, source de ses propres lumière et chaleur, et celle qu'un corps céleste froid réfléchit, après avoir réceptionné le rayonnement du premier. Le noble Coran a fourni une description précise qui met en avant la différence entre la lumière solaire et l'éclat de la lune. Il désigne le soleil comme un flambeau qui éclaire, tandis qu'Il fait simplement référence à l'éclat lunaire (lire : Yûnus (Jonas) : 5).

« *N'avez-vous pas vu comment Allah a créé sept ciels superposés (16) et y a fait de la lune une lumière et du soleil une lampe ?* » Nûh (Noé) : 15-16.

« *Béni soit Celui qui, dans le ciel, a placé des constellations zodiacales, un flambeau et une lune qui, la nuit, vous éclaire !* » Al-Furqân (Le Discernement) : 61.



Dans le même ordre d'idées, notons que le noble Coran a opposé les ténèbres (*az-zulumât*) à la lumière (*an-nûr*), mais Il n'a pas confronté *az-zulumât* à *adh-dhiyâ'* [le flambeau, source de lumière]. On retrouve ce procédé dans plusieurs versets coraniques dont :

« *Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et formé les ténèbres [az-zulumât] et la lumière [nûr]. Les mécréants donnent pourtant des égaux à leur Seigneur.* » An-'An'âm (Les Troupeaux) : 1.

Quant au soleil, Allah le désigne comme un flambeau [*sirâj*] irradiant, rayonnant [*wahhâj*] :

« *et [y] avons placé une lampe (le soleil) très ardente,* » An-Nabâ' (L'Annonce) : 13.

On retrouve encore cette subtilité linguistique dans le noble Coran, lorsqu'Allah désigne Son Prophète ﷺ par les vocables *sirâj*, et qui fait donc référence au rayonnement qui émane de sa personne. Mais Allah y ajoute aussi le qualificatif de *munîr* [éclairant], pour signifier que le Messager ﷺ renvoie la guidance que Son Seigneur lui a révélée, glorifié soit-Il :

« *(Ô Prophète !) Nous t'avons envoyé [pour être] témoin, annonciateur, avertisseur. (46) appelant (les gens) à Allah, par Sa permission; et comme une lampe éclairante.* » Al-'Aḥzâb (Les Coalisés) : 45-46.

Le même procédé stylistique s'applique à la description du feu, désigné par le terme arabe *adh-dhiyâ'* [flambeau rayonnant] dont le rayonnement se répand pour éclairer les alentours :

« *Ils ressemblent à quelqu'un qui a allumé un feu ; puis quand le feu a illuminé tout à l'entour, Allah a fait disparaître leur lumière et les a abandonnés dans les ténèbres où ils ne voient plus rien.* » Al-Baqarah (La Vache) : 17.

L'éclair, un peu plus loin dans le noble Coran, est désigné de la même façon :

« *L'éclair presque leur emporte la vue: chaque fois qu'il leur donne de la lumière, ils avancent ; mais dès qu'il fait obscur, ils s'arrêtent. Si Allah le voulait Il leur enlèverait certes l'ouïe et la vue, car Allah a pouvoir sur toute chose.* » Al-Baqarah (La Vache) : 20.

Nûr as-samâwati wa al-'ardh [La Lumière des cieux et de la Terre] est l'un des attributs par lesquels Allah s'est fait connaître. Dans Son Livre, Il propose une parabole pour décrire la lumière divine, et Allah est au-dessus



de toute comparaison. Dans cette dernière, il est question d'une huile qui émet une lumière, rayonne et illumine donc ce qui l'entoure :

« Allah est la Lumière des cieux et de la terre. Sa lumière est semblable à une niche où se trouve une lampe. La lampe est dans un (récipient de) cristal et celui-ci ressemble à un astre de grand éclat ; son combustible vient d'un arbre béni: un olivier ni oriental ni occidental dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche. Lumière sur lumière. Allah guide vers Sa lumière qui Il veut. Allah propose aux hommes des paraboles et Allah est Omniscient. »
An-Nûr (La Lumière) : 35.

« Dis : “Que diriez-vous ? Si Allah vous assignait la nuit en permanence jusqu'au jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une lumière ? N'entendez-vous donc pas ?” » Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 71.

Ainsi cette précision dans la désignation subtile et distinctive entre le corps lumineux rayonnant et celui qui réfléchit la lumière, que le Noble Coran répète à plusieurs reprises, ne peut s'expliquer que par l'origine divine de cette Révélation, apparue plus de mille quatre cents ans avant notre ère. Avant les deux derniers siècles qui se sont écoulés, les scientifiques n'avaient pas encore dévoilé ce phénomène. D'ailleurs, beaucoup de personnes à notre époque ignorent encore totalement cette réalité.

c. Le soleil et la lune au service de l'homme :

« ... Il a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé ... » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 2.

Le soleil et la lune sont des objets célestes dont les mouvements et l'agencement servent au maintien et à la préservation de la vie sur Terre.

Dans quatre emplacements du noble Coran, on retrouve une allusion à la mise à disposition de ces astres et de leurs orbites pour le profit de la création, qui sont :

« ... Il a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé ... » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 2.

« Il fait que la nuit pénètre le jour et que le jour pénètre la nuit. Et Il a soumis le soleil à la lune. Chacun d'eux s'achemine vers un terme fixé. Tel est Allah, votre Seigneur, à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. » Fâṭer (Le Créateur) : 13.



« Il a créé les cieux et la terre en toute vérité. Il enroule la nuit sur le jour et enroule le jour sur la nuit, et Il a assujetti le soleil et la lune à poursuivre chacun sa course pour un terme fixé. C'est bien Lui le Puissant, le Grand Pardonneur ! »
Az-Zumar (Les Groupes) : 5.

« N'as-tu pas vu qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour, et qu'il fait pénétrer le jour dans la nuit, et qu'Il a assujetti le soleil et la lune chacun poursuivant sa course jusqu'à un terme fixé ? Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » Luqmân : 29.

Ce dernier verset fait allusion au fait que le soleil et la lune se dirigent vers un terme et une destination qui sont ceux de l'Heure. Ce parcours vers la Fin inéluctable, constitue en soi un des rôles pour lequel Allah les a créés. Les deux astres s'acheminent donc vers l'Heure, qui ne peut que surprendre par son arrivée, comme Allah nous l'a annoncé :

« Ils t'interrogent sur l'Heure : "Quand arrivera-t-elle ?" Dis : "Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la manifestera en son temps. Lourde elle sera dans les cieux et (sur) la terre et elle ne viendra à vous que soudainement." Ils t'interrogent comme si tu en étais averti. Dis : "Seul Allah en a connaissance." Mais beaucoup de gens ne savent pas. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 187.

Mais Allah, glorifié soit-Il, a cependant parsemé dans Sa création des indices physiques qui confirment, pour quiconque est doté de clairvoyance, que le soleil et la lune s'acheminent vers leur fin inéluctable. Par exemple, chaque seconde qui s'écoule représente une réduction de la durée de vie du soleil, sous forme d'une perte d'énergie équivalente à 4,6 millions de tonnes de sa masse globale. L'astre solaire subit donc une combustion progressive qui le conduira inévitablement à son extinction. Mais le Jour du Jugement n'apparaîtra pas nécessairement à l'issue de la combustion totale du soleil. L'arrivée de l'Heure demeure le Décret d'Allah qu'Il mettra à exécution par *kun fayakûn* [Il dira sois et cela sera]. La fin du monde n'interviendra que par surprise. Elle n'est pas assujettie au défilement des années, qu'Allah a érigé en témoin de l'approche inéluctable de l'autre monde. D'ailleurs, ce n'est pas en raison de l'écoulement du temps que l'Heure arrivera.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la vitesse de rotation de notre planète se réduirait tous les cent ans, de quelques fractions de seconde (1/1000° s). Cette perte de vélocité serait due aux courants marins, aux vents et au phénomène de marées hautes et basses. Ce ralentissement pro-



voque à l'opposé une accélération de la rotation de la lune. Ce changement de vitesse éloigne la lune de la Terre de trois centimètres chaque année. Les astronomes sont convaincus que notre satellite finira par se libérer du champ d'attraction terrestre pour rejoindre celui du soleil, par lequel il sera absorbé et donc détruit.

Nous avons déjà mentionné avant que le noble Coran renferme, depuis plus de mille quatre cents ans, ce scénario.

« Lorsque la vue sera éblouie, (8) et que la lune s'éclipsera, (9) et que le soleil et la lune seront réunis, » Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 7-9.

d. Le soleil et la lune constituent deux indicateurs pour le décompte des jours, des mois et des années :

« Nous avons fait de la nuit et du jour deux signes, et Nous avons effacé le signe de la nuit, tandis que Nous avons rendu visible le signe du jour, pour que vous recherchiez des grâces de votre Seigneur, et que vous sachiez le nombre des années et le calcul du temps. Et Nous avons expliqué toute chose d'une manière détaillée. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 12.

« C'est Lui qui a fait du soleil une clarté et de la lune une lumière, et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez le nombre des années et le calcul (du temps). Allah n'a créé cela qu'en toute vérité. Il expose les signes pour les gens doués de savoir. » Yûnus (Jonas) : 5.

Ces deux versets sont clairs sur la question et sur la signification.

« Le soleil et la lune [évoluent] selon un calcul [minutieux]. » Ar-Rahmân (Le Miséricordieux par Excellence) : 5.

Le passage ci-dessus suggère par l'emploi de l'expression “un calcul [minutieux]”, que ces astres constituent bien des outils qui permettent le décompte du temps. C'est ce qu'a expliqué Al-Qurtubî dans son exégèse : « Ces astres servent en effet à évaluer le temps, les échéances. Sans la présence de la nuit et du jour, nous ne serions plus en mesure de nous repérer dans le temps. Ce serait le cas, par exemple, si nous vivions là où il n'existerait que la nuit ou uniquement le jour.»

Or, Allah a créé ces astres pour des finalités essentielles dans la vie de l'homme, dont celle de repérage temporel. Le mouvement du soleil nous permet de situer le moment de la journée. On se servait avant de l'ombre, ou de l'emplacement du soleil dans le ciel. La lune permet de définir le



jour du mois, par l'observation de ses mansions (naissance, premier croissant, pleine lune, etc.). Elle indique aussi le moment de l'année selon sa position dans le ciel. Ibn Al-Qayyîm a écrit : « On remarque que l'apparition ou la disparition du soleil et de la lune, qui annoncent respectivement l'arrivée de la nuit ou du jour, sont indispensables à l'équilibre du monde. Comment les gens pourraient-ils vivre au quotidien, s'ils se trouvaient dans l'obscurité ? Comment pourraient-ils apprécier la vie sans lumière ? Méditez-donc sur la sagesse que renferme le coucher du soleil qui annonce pour les hommes le repos, auquel ils ne pourraient accéder sans accorder de répit à leur sens. Vois comment ce même soleil qui par ses déplacements entre son coucher et son lever détermine le temps, et qui par sa course délimite les saisons, avec tout ce que ces dernières comportent d'utilités et de sagesse. S'il n'existait qu'une seule saison, les bénéfiques que procurent les autres disparaîtraient. Ainsi une saison estivale unique priverait la terre des bienfaits de l'hiver et inversement. Il en serait de même si la seule saison existante était le printemps ou l'automne. On peut aussi méditer sur le soleil et la lune et leur lumière et éclat respectif ; sur leurs différentes stations successives qui déterminent l'écoulement des années et le repérage dans le temps, dont les hommes ne peuvent se dispenser pour leur bien-être. En effet, c'est la mesure du temps qui nous permet, par exemple, de fixer des échéances pour les remboursements, pour les locations ou tous autres types de transactions. Vois aussi la sagesse qu'Allah, le Puissant, le Sage, a placée dans la course du soleil. Considère que si ce dernier restait immobile en un point donné du ciel, ses rayons n'atteindraient pas la totalité de la terre. Une partie du globe serait alors maintenue dans l'obscurité permanente, privée des rayons du soleil. De même, la région de la planète irradiée par ce dernier serait condamnée à la lumière perpétuelle. Dans les deux situations, l'existence deviendrait précaire¹. »

« Ils t'interrogent sur les nouvelles lunes - Dis : "Elles servent aux gens pour compter le temps, et aussi pour le Hajj [pèlerinage]"... » Al-Baqarah (La Vache) : 189.

N'oublions cependant pas que ces deux astres essentiels que représentent le soleil et la lune, dont les vertus restent très bénéfiques pour l'homme, ne sont que des créatures soumises totalement à l'autorité du Seigneur. Leur condition, à l'instar de toute autre création, demeure donc

1. Miftâh dâr as-sa'âdah, Ibn Al-Qayyîm, 1/208-209.



celle d'entités assujetties aux volontés créatrice et légale d'Allah, qui a décrété pour elles un terme et une échéance.

« *Le soleil et la lune [évoluent] selon un calcul [minutieux]* » Ar-Rahmân (Le Tout-Miséricordieux) : 5.

L'imam Qurtubî avait expliqué que l'expression coranique *bi-ḥusbân*, [... *selon un calcul [minutieux]*] fait référence, selon lui, à l'échéance qu'on a fixée pour eux, tout comme on en a fixé une aux hommes. Cette dernière marquera donc leur disparition. La même signification se retrouve dans le verset suivant :

« *N'as-tu pas vu qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour, et qu'il fait pénétrer le jour dans la nuit, et qu'Il a assujetti le soleil et la lune chacun poursuivant sa course jusqu'à un terme fixé ? Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.* » Luqmân : 29.

10. La création de la nuit et du jour.

Dans la création de la nuit et du jour se trouvent des signes surprenants et ces deux entités constituent en soi des merveilles. C'est pourquoi le noble Coran les mentionne en plusieurs endroits, dont :

« *Parmi Ses merveilles, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez.* » Fuṣilat (Les Versets Détaillés) : 37.

« *Et c'est Lui qui a créé la nuit et le jour, le soleil et la lune, chacun voguant dans une orbite.* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 33.

« *C'est Lui qui vous a désigné la nuit pour que vous vous y reposiez, et le jour pour vous permettre de voir. Ce sont en vérité des signes pour les gens qui entendent !* » Yûnus (Jonas) : 67.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres, qui renferment des enseignements et des signes qui révèlent la seigneurie d'Allah et Sa sagesse.

De la nuit, le Seigneur fit un voile qui recouvre le monde et le met au repos, les animaux regagnent ainsi leurs repères et les oiseaux rejoignent leurs nids. Les hommes s'enveloppent de sa quiétude après une journée d'efforts et de travail. Puis, alors que les cœurs se sont apaisés et ont trou-



vé le répit, et qu'ils commencent à s'activer vers leur routine quotidienne, Allah, le pourfendeur de la clarté, leur apporte le jour. Les armées conquérantes du matin s'élancent alors sous Son ordre pour terrasser les ténèbres et en débarrasser le monde pour qu'il retrouve la vue. Les bêtes sortent alors de leur refuge en quête de leur pitance et les oiseaux quittent leur nid, dans un renouvellement splendide qui nous rappelle qu'Allah fera renaître le Jour du grand retour. Ce spectacle qui se déroule à répétition sous nos regards devient pour finir si familier qu'il n'éveille plus en nous la réflexion qu'il mérite. Nous finissons par ne plus y voir la preuve de la Résurrection, et du retour des morts à la vie. Nous oublions que cette scène quotidienne qui se joue devant nous révèle la puissance absolue d'Al-Qâdir, Sa sagesse parfaite, et Sa science à laquelle rien n'échappe. Mais en fin de compte, Allah guide à Lui ou éloigne de Lui qui Il veut. Cette réalité, d'ailleurs, compte parmi Ses enseignements édifiants, car elle montre que malgré l'évidence de Ses signes, Allah prive de la guidée ceux qui n'y réfléchissent pas et ne les voient pas. Ces derniers sont comparables à l'homme plongé dans l'eau jusqu'aux oreilles, qui réclame pourtant à boire parce qu'il est assoiffé, mais qui ne voit pas qu'il est entouré d'eau¹.

L'alternance du jour et de la nuit invite à méditer sur la succession des jours, le changement perpétuel de la condition humaine. Combien sont devenus riches, du jour au lendemain, tandis que d'autres se sont appauvris ? Combien, entre le lever du soleil et son coucher, ont connu la défaite après avoir vécu dans la gloire ?

Allah a également assigné à chacune de ces périodes de la journée un mérite particulier. Ainsi c'est durant la nuit que l'on accomplit *qiyâm al-layl*², et c'est durant le jour que l'on jeûne. Certaines nuits comportent aussi un mérite spécifique que l'on ne retrouve pas le jour.

La nuit possède un statut bien particulier en islam. Allah ordonna au Messager d'Allah ﷺ d'y accomplir *al-qiyâm* :

« Et de la nuit consacre une partie [avant l'aube] pour des Salat surérogatoires: afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 79.

« Lève-toi [pour prier], toute la nuit, excepté une petite partie ; » Al-Muzammil (Celui qu'on a recouvert) : 2.

1. Miftâh dâr as-sa'âdah, Ibn Al-Qayyîm, 1/203-204.

2. NdT : Prières surérogatoires et très méritoires de la nuit, accomplies en général durant le dernier tiers.



« *Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir; et ils font largesse de ce que Nous Leur attribuons.* » As-Sajdah (La Prostration) : 16.

« *La prière pendant la nuit est plus efficace et plus propice pour la récitation. (7) Tu as, dans la journée, à vaquer à de longues occupations.* » Al-Muzammil (Celui qu'on a recouvert) : 6-7.

La prière de la nuit constitue donc une pratique rituelle durant laquelle la langue et le cœur sont prédisposés au rappel d'Allah et durant laquelle la récitation du noble Coran reste la plus profitable : “*les heures de la nuit sont plus propices au recueillement*”. La dévotion durant les heures nocturnes facilite le recueillement et la réflexion sur la Parole d'Allah, à la différence de la prière en journée qui s'accomplit au milieu des préoccupations et du remous quotidiens.

Parmi les nuits, Allah a également accordé à certaines un rang singulier. C'est le cas de *laylah al-qadr* [la Nuit du Destin], dont le mérite équivaut à celui de mille mois de dévotion :

« *Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. (2) Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr ? (3) La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. (4) Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. (5) Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube.* » Al-Qadr (Le Destin) : 1-5.

C'est durant cette nuit au statut bien spécifique que sont distribués les décrets de la destinée de chacun :

« *Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui qui avertit, (4) durant laquelle est décidé tout ordre sage,* » Ad-Dukhân (La Fumée) : 3-4.

C'est-à-dire que le destin de chaque chose qui a été donc consigné dans la Table Gardée, est alors distribué aux anges scribes qui sont chargés de consigner à leur tour la destinée des choses pour l'année qui s'annonce. La subsistance des hommes et le moment de leur mort sont arrêtés, et deviennent alors irrévocables.

La nuit représente donc le moment privilégié pour le croyant qui recherche la proximité d'Allah par l'évocation et le souvenir. Mais elle constitue aussi le moment propice pour invoquer la protection d'Allah contre Son châtement, ainsi que l'avaient fait Ses Prophètes Lot et Moïse :



« Pars donc avec ta famille en fin de nuit et suis leurs arrières; et que nul d'entre vous ne se retourne. Et allez là où on vous le commande... » Al-Hijr : 65.

« Voyage de nuit avec Mes serviteurs; vous serez poursuivis. » Ad-Dukhân (La Fumée) : 23.

C'est aussi durant la nuit que se déroula la rencontre extraordinaire et le voyage sublime du meilleur des hommes, Mohammad ﷺ. Ce fabuleux périple lors duquel on déploya la terre devant le Messenger ﷺ et on lui fit gravir les cieux. Il contempla alors les signes splendides de Son Seigneur durant ce voyage et cette ascension nocturnes.

« Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur [Mohammad], de la Mosquée Al-Haram à la Mosquée Al-Aqsa dont Nous avons béni l'alentours, afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 1.

Là encore, à travers l'énumération des vertus de la nuit, nous constatons le lien étroit qui existe en la création, dont celle de la Terre, des cieux et de la nuit, et les serviteurs d'Allah, les croyants. La relation du serviteur avec la création qui l'entoure le ramène inmanquablement au souvenir de son Seigneur, Généreux.

11. La création des étoiles.

Les étoiles représentent un autre exemple édifiant d'une création splendide dont la beauté et l'éclat restent remarquables. Allah a fait serment par l'évocation de leur nom et de leur situation dans le ciel. Il a mentionné quelques-unes des sagesse liées à leur présence et qui consistent à embellir les cieux et à guider les voyageurs. Elles servent aussi à lapider les diables. Allah a également cité dans Son Livre leur soumission à Sa volonté :

« Par le ciel et par l'astre nocturne. (2) Et qui te dira ce qu'est l'astre nocturne ? (3) C'est l'étoile vivement brillante. » At-Târiq (L'Astre Nocturne) : 1-3.

« Non ! Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). (76) Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez. » Al-Wâq'ah (L'Événement) : 75-76.

La position des étoiles fait donc ici l'objet d'un serment grave de la part d'Allah, dont peu réalisent l'importance et la signification. Par ce serment, le Seigneur atteste de la noblesse de Son Livre qui ne renferme que des enseignements utiles. Il explique les principes de la foi, du culte, des



mœurs et des règles de vie en société, etc. On y découvre également la connaissance de l'invisible ; les récits des Messagers ; ceux des nations disparues avec les leçons à tirer de leur sort ; ainsi que les signes révélateurs de l'existence du Créateur, de Sa sagesse parfaite, de Son omniscience. Dans cette sourate Al-Wâqi'ah, le serment comporte la promesse qu'Allah veillera Lui-même, par Sa puissance, à la préservation de la dernière et unique Révélation. Ainsi le noble Coran ne subira jamais aucune altération ou modification. Allah décrit Son Livre comme les pages nobles que seuls les *purifiés* peuvent toucher. Ces derniers sont les croyants purs physiquement et spirituellement. Ils répondent ainsi aux conditions de la purification rituelle, mais leur cœur est aussi exempt d'idolâtrie, de mécréance, d'hypocrisie et des vices. C'est pourquoi ils sont aussi les purifiés spirituellement :

« Non ! Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). (76) Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez. (77) Et c'est certainement un Coran noble, (78) dans un Livre bien gardé (79) que seuls les purifiés touchent ; (80) C'est une révélation de la part du Seigneur de l'Univers. » Al-Wâqi'ah (L'Événement) : 75-80.

Ce noble Coran est donc l'ultime Révélation d'Allah, qui fut transmise au dernier des Messagers, et il demeurera le miracle éternel, jusqu'au Jour Dernier. Il fut révélé par la science d'Allah, notre Seigneur l'Unique, divinité des cieux et de la Terre et de ce qui les peuple.

Ce serment fait au nom de l'emplacement des étoiles retient notre attention, car il renferme une allusion à une découverte scientifique récente et étonnante.

Les distances qui séparent les étoiles de notre planète restent gigantesques. Par conséquent, l'homme ne peut normalement pas apercevoir ces astres. Mais ce qui se dévoile à nous dans le ciel est en réalité l'endroit où s'est trouvé à un moment donné cet objet céleste. Les emplacements de ces étoiles qui nous apparaissent dans l'obscurité de la nuit ne sont qu'aléatoires et non réels, car la représentation du déplacement des ondes lumineuses, comme celles de la matière, se décline en courbes. Or, l'œil humain ne détient que la capacité de percevoir les lignes droites de ces ondes. Par conséquent, celui qui observe ces astres depuis un endroit élevé verra un autre point lumineux situé sur la courbe de la lumière émise par l'étoile. Il n'apercevra dans ce cas qu'un emplacement imaginaire qui ne



reflète pas le point d'origine réel de la lumière. L'emplacement des étoiles qui nous apparaît n'est donc pas réel.

Des études ont mis à jour un autre aspect étonnant qui concerne ces corps célestes. Les astronomes sont ainsi parvenus, à l'issue de leurs recherches, à la conclusion que des étoiles très anciennes continuent, à ce jour, d'émettre un rayonnement qui retrace leur passage à différents endroits dans l'espace. C'est donc l'éclat de ces astres qui se révèle à nous dans le ciel, et cette apparition se répète chaque nuit, encore aujourd'hui.

Compte tenu de cette réalité, on comprend pourquoi le noble Coran mentionne un serment qui concerne l'emplacement des étoiles et non les astres eux-mêmes. Ceci démontre bien la condition particulière de cette création étonnante, que la science moderne assimile à de gigantesques *centrales nucléaires*, par lesquelles Allah a généré l'énergie et la matière de l'univers.

Notons pour conclure que les physiciens dans la partie visible de l'univers à ce jour, ont estimé le nombre d'étoiles à près de 70 milliards de billions.

a. L'essence des étoiles :

Ces dernières sont des corps célestes qui couvrent le ciel proche de la Terre. De forme arrondie, et de composition gazeuse, elles sont incandescentes et émettent un rayonnement propre. L'attraction de l'espace les maintient dans l'espace, malgré leur constitution gazeuse imposante. Leur température reste phénoménale, et elles émettent des ondes électromagnétiques sous forme de lumière visible ou invisible contenue dans chaque onde. L'étude de la nature des ondes qui nous parviennent de ces corps célestes a mis à jour certaines de leurs caractéristiques physiques et chimiques.

On a pu ainsi en apprendre plus sur leur rayonnement ; leur température ; leur taille ; leur densité ; leur composition chimique ainsi que l'activité thermonucléaire qu'elles abritent. On a pu également découvrir leur vitesse de déplacement ; la nature de leur rotation ; la vitesse de leur course orbitale et de rapprochement ou éloignement de la Terre.

b. Le soleil n'est qu'une étoile comme les autres :

Le soleil représente l'étoile autour de laquelle se déplace notre planète, ainsi que les autres qui appartiennent à notre système solaire. Il est lui-



même en mouvement ainsi que la Terre autour du centre de la galaxie, et cet ensemble cosmique gravite à son tour autour d'autres pôles supérieurs qu'Allah Seul connaît. Le soleil est donc l'étoile la plus proche de nous. On estime la distance qui nous sépare de lui à cent cinquante millions de kilomètres. Son rayon mesure environ sept cent mille kilomètres.

Le système solaire se déplace lui-même à une vitesse qu'on estime à dix-neuf kilomètres à la seconde, vers un point qui serait situé dans la constellation d'Hercule. Cette dernière se situe à proximité de Véga, à laquelle certains scientifiques donnent le nom de « sommet du soleil ». Peut-être s'agit-il de l'endroit que le noble Coran a désigné par *mustaqar ash-shams* [la station du soleil] ? Notre système solaire se déplace aussi autour du centre de la Voie lactée à une vitesse estimée à 220 kilomètres à la seconde. À cette allure impressionnante, le soleil accompagné des planètes n'achèverait ce cycle qu'après deux cent vingt-cinq millions de nos années terrestres. La planète de notre système, la plus proche du soleil se nomme Mercure, qui se situerait à cinquante-huit millions de kilomètres de l'astre. Mais les scientifiques ont aussi émis l'hypothèse de la présence de planètes au-delà de Pluton, sans que l'observation ait permis de le confirmer à ce jour.

Les dimensions et les distances qui séparent les étoiles entre elles, ainsi que notre planète de ces dernières, hors de notre système solaire, ne peuvent pas être évaluées avec une échelle de mesure classique. Pour cette raison, les chercheurs ont convenu de l'adoption d'une autre unité pour leurs estimations, qu'ils ont nommée l'année-lumière. Cette dernière correspond à la distance que parcourt la lumière, à sa vitesse habituelle soit 300 000 km/s, en une année terrestre. On considère donc qu'une année-lumière équivaut à environ $9,5 \times 10^{12}$ kilomètres.

c. Les galaxies, regroupement d'étoiles :

Les galaxies représentent des amas gigantesques composés d'étoiles, de gaz et de poussière cosmique d'une densité variable en fonction de l'endroit où elle se trouve. Ces amas comprennent des dizaines de billions, voire des billions de billions d'étoiles dans une seule galaxie. Les étoiles de ces ensembles cosmiques titanesques diffèrent en taille et en température interne et en rayonnement. Leurs caractéristiques physiques et chimiques ne sont pas également identiques, ainsi que leur cycle de vie (naines, géantes, supernovas, etc.).



Les formes de ces galaxies sont de type spiral ou sphérique avec des tailles différentes. Notre galaxie appartient à ce qu'on a nommé le «groupe local», qui est un ensemble de plusieurs galaxies. Parfois, ces dernières sont regroupées au sein d'un ensemble plus important qu'on désigne sous l'appellation «d'amas de galaxies». On a aussi rassemblé plusieurs amas dans des «amas géants de galaxies», qui renferment des dizaines de milliers de galaxies.

En plus des galaxies, qui composent certains des éléments les plus proches de nous, se trouvent les nébuleuses, qui sont des corps gazeux géants situés entre les étoiles. C'est au sein de ces amas de gaz que naissent ces dernières. Certaines d'entre elles sont qualifiées de nébuleuses par réflexion tandis que d'autres sont obscures.

* Explications relatives au serment par l'emplacement des étoiles :

Compte tenu des distances gigantesques qui séparent les étoiles de notre planète, nous ne sommes pas en mesure de les observer depuis la surface de la Terre. En revanche, tout ce qui nous voyons dans le ciel sont les traces de passage des étoiles, lors de leur déplacement à des vitesses phénoménales, ou lorsque ces dernières explosent, s'obscurcissent et disparaissent.

Le soleil, l'étoile la plus proche de nous, se situe à près de 150 millions de kilomètres. Sa lumière qui se déplace à 300 000 km/s parvient jusqu'à nous en huit minutes, environ, sachant que le soleil lui-même se déplace à une allure de dix-neuf kilomètres à la seconde vers Véga. Par conséquent, le soleil aura parcouru pas moins de dix-mille kilomètres entre le moment où sa lumière est émise et celui où elle nous parvient. Pourtant, la vision que nous avons de cette dernière correspond à ce qu'elle était au moment où elle a émané du soleil.

En outre, les étoiles se déplacent d'un instant à l'autre à des vitesses qui dépendent de leur rotation, mais aussi de l'échelle d'expansion de l'univers et de l'éloignement progressif des galaxies, dont la vitesse peut atteindre près des trois quarts de celle de la lumière. Ainsi on estime que le spectre lumineux de la galaxie la plus éloignée nous parviendrait en 80 000 années après son émission. La lumière de certaines autres étoiles lointaines mettrait des billions d'années à nous atteindre. Ces distances ahurissantes sont pourtant en constante augmentation au fil du temps, en raison de l'éloignement continu entre les galaxies, lui-même dû à l'expansion de l'univers.

La science affirme que l'éclat de certaines étoiles, aperçues la nuit dans



le ciel proviendrait de l'implosion de supernovas qui seraient éteintes depuis des millions d'années. Ce qui signifie que le dernier rayonnement qui précède son extinction ne nous serait pas encore parvenu, et tout spectre lumineux que nous apercevons ne serait que l'éclat d'un temps révolu depuis des millions d'années.

Les découvertes récentes confirment que la lumière, à l'instar de tout corps solide, se fléchit lorsqu'elle est soumise aux champs d'attraction de l'univers. Par conséquent, les ondes lumineuses se déplacent dans le ciel en décrivant des courbes, auxquelles l'expression coranique *al-ma'ârij*, fait référence. Le mouvement décrit dans le Noble Coran est celui de l'ascension, et l'on peut lui attribuer les caractéristiques d'un déplacement vers le haut par sinuosité, selon la signification de ce mot en arabe. C'est à partir de ce terme qu'on a nommé le voyage miraculeux du Prophète ﷺ dans les cieux, de *mi'râj*, dont le pluriel est *ma'ârij*.

Lors de l'émission de la lumière et durant son parcours, l'observateur terrien la repère à un emplacement sur la base de ses facultés visuelles. Or, comme nous l'avons déjà mentionné, cet emplacement est différent de celui de la source du rayonnement. Cela confirme donc que l'homme ne peut voir l'emplacement des étoiles, depuis la terre.

Les étoiles au sein des galaxies sont soumises aux lois de l'attraction, qui maintiennent ces corps célestes à leur emplacement. Nous croyons qu'Allah empêche les cieux de s'abattre sur Terre, comme Il nous l'a fait savoir dans le noble Coran :

« Allah retient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. Et s'ils s'affaissaient, nul autre après Lui ne pourra les retenir. Il est Indulgent et Pardonneur. » Fâter (Le Créateur) : 41.

« N'as-tu pas vu qu'Allah vous a soumis tout ce qui est sur la terre ainsi que le vaisseau qui vogue sur la mer par Son ordre ? Il retient le ciel de tomber sur la terre, sauf quand Il le permettra. Car Allah est Plein de bonté et de miséricorde envers les hommes. » Al-Hajj : 65.

Mais cela signifie qu'Allah détient le contrôle des lois de la création par lesquelles Il réalise Sa volonté, même si nous savons qu'Il la réalise parfois par Sa Parole : *kun* [soit].

Allah a Lui-même instauré ces règles et ces normes dans la nature que l'homme peut comprendre et utiliser à son profit et pour s'acquitter de sa tâche en ce monde, en tant que vicaire.



L'emplacement des étoiles, à ce titre, dépend de leur masse, et reste étroitement lié aux lois d'attraction qui les maintiennent, et empêchent ainsi le ciel de s'abattre sur Terre, selon la volonté d'Allah.

On saisit [sur la base de tous ces faits concernant les étoiles] la portée du serment coranique qui évoque ces corps célestes ; et l'allusion que la Parole d'Allah fait à propos de l'âge très avancé de l'univers, fait que l'on a découvert que durant le vingtième siècle.

Glorifié soit Allah, l'Omniscient, le Sage qui a révélé :

« Non ! Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). (76) Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez. (77) Et c'est certainement un Coran noble, (78) dans un Livre bien gardé (79) que seuls les purifiés touchent ; (80) C'est une révélation de la part du Seigneur de l'Univers. » Al-Wâqi'ah (L'Événement) : 75-80.

d. Le rôle des étoiles :

Allah a exposé dans Son Livre la sagesse et les bénéfices que renferme la création des étoiles, par la mention de trois d'entre eux. Dans un premier temps, ces corps célestes représentent un signe de la grandeur et de la puissance divines. Les étoiles permettent également de se repérer et d'identifier les directions (nord, sud, etc.). Enfin, elles constituent une parure pour le ciel :

« Et c'est Lui qui vous a assigné les étoiles, pour que, par elles, vous vous guidiez dans les ténèbres de la terre et de la mer. Certes, Nous exposons les preuves pour ceux qui savent ! » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 97.

« Nous avons, en vérité, paré le ciel le plus proche d'étoiles, » As-Sâffât (Les Rangés) : 6.

« Nous avons effectivement embelli le ciel le plus proche avec des lampes [des étoiles] dont Nous avons fait des projectiles pour lapider des diables et Nous leur avons préparé le châtiment de la Fournaise. » Al-Mulk (La Royauté) : 5.

Les étoiles représentent donc des signes divins dans la création, et comme tout ce qui existe, elles se prosternent devant le Créateur :

« N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ? Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtiment. Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer, car Allah fait ce qu'il veut. » Al-Hajj : 18.



En outre, Allah a placé ces astres au service des hommes et les a rendus utiles à ces derniers :

« *Et pour vous, Il a assujetti le soleil et la lune à une perpétuelle révolution. Et Il vous a assujetti la nuit et le jour.* » Ibrâhîm (Ibrahim) : 33.

« *Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi «istawa» sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers !* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 54.

« *Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Et Il vous a comblés de Ses bienfaits apparents et cachés. Et parmi les gens, il y en a qui disputent à propos d'Allah, sans science, ni guidée, ni Livre éclairant.* » Luqmân : 20.

12. La création des vents.

Le vent est une autre de ces créations éblouissantes. Nous ressentons sa présence, mais nous ne le voyons pas. Il emplit notre espace, mais sa présence reste subtile, imperceptible, et ne cause aucune gêne. Il demeure indispensable à la vie de tous les êtres, car il transporte l'air vital que nous respirons. Tous les êtres vivants peuvent endurer la privation d'eau ou de nourriture au moins durant quelques heures, voire des jours. Mais le manque d'air devient fatal au bout de quelques minutes ; glorifié soit Allah le Créateur Sublime.

L'atmosphère qui entoure notre planète est une composante de notre univers. Mais il faut aussi savoir que l'oxygène qu'il contient diminue avec l'altitude, comme le confirme la science moderne, qui dispose de l'aviation et des moyens de se déplacer en altitude. Une nouvelle discipline médicale, la médecine spatiale a démontré qu'au-delà de 25 000 pieds, l'homme s'expose à une mort instantanée, sans équipement adéquat pour le protéger de la dépressurisation et du manque d'oxygène.

Ses systèmes nerveux et respiratoires cessent alors de fonctionner, et l'individu succombe alors à l'asphyxie :

« *Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 125.



Comme nous l'avons déjà signalé, l'air que nous respirons reste vital pour l'homme, ainsi que pour tous les êtres vivants, dont les plantes. Même les animaux marins ne peuvent se passer d'air. Allah a alors conçu pour eux le dispositif des branchies qui leur permet de filtrer l'oxygène de l'eau, même dans les profondeurs ténébreuses des océans.

Les vents, quant à eux, représentent des mouvements de masses d'air qui parcourent la Terre et que personne ne peut contrôler à son profit ou priver autrui. Seul Allah détient le pouvoir de conduire les vents et de les diriger selon Sa volonté :

« Certes la création des cieux et de la terre, dans l'alternance de la nuit et du jour, dans le navire qui vogue en mer chargé de choses profitables aux gens, dans l'eau qu'Allah fait descendre du ciel, par laquelle Il rend la vie à la terre une fois morte et y répand des bêtes de toute espèce, dans la variation des vents, et dans les nuages soumis entre le ciel et la terre, en tout cela il y a des signes, pour un peuple qui raisonne. » Al-Baqarah (La Vache) : 164.

« De même dans l'alternance de la nuit et du jour, et dans ce qu'Allah fait descendre du ciel, comme subsistance [pluie] par laquelle Il redonne la vie à la terre une fois morte, et dans la distribution des vents, il y a des signes pour des gens qui raisonnent. » Al-Jâthiyah (L'Agenouillée) : 5.

Les vents sont une force de la nature, et comptent parmi les armées d'Allah : *« ... Mais seul ton Seigneur connaît véritablement Ses armées... »* Al-Mudaththir (Le Revêtu de son Manteau) : 31.

Le Créateur mobilise ainsi les vents et les dépêche sous une forme ou une autre, au terme qu'Il a fixé, et à l'encontre de qui Il veut pour les exterminer et pour détruire ; ou vers d'autres, Il les envoie pour leur apporter la vie et la bénédiction.

Certains exégètes ont fait remarquer qu'Allah mentionne dans le noble Coran le vent (au singulier) pour faire référence au châtiment :

« Nous avons envoyé contre eux un vent violent et glacial, en un jour néfaste et interminable ; » Al-Qamar (La Lune) : 19.

« Ô vous qui croyez ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, quand des troupes vous sont venues et que Nous avons envoyé contre elles un vent et des troupes que vous n'avez pas vues. Allah demeure Clairvoyant sur ce que vous faites. » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 9.



Allah a également comparé les actes des mécréants à la poussière que balaie le vent (*ar-rîh*) :

« *Les œuvres de ceux qui ont mécru en leur Seigneur sont comparables à de la cendre violemment frappée par le vent, dans un jour de tempête; ils ne tireront aucun profit de ce qu'ils ont acquis. C'est cela l'égarément profond.* » Ibrâhîm : 18.

« *Ce qu'ils dépensent dans la vie présente ressemble à un vent glacial qui s'abat sur un champ appartenant à des gens qui se sont lésés eux-mêmes, et le détruit. Car ce n'est pas Allah qui leur cause du mal, mais ils se font du mal à eux-mêmes.* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 117.

Les autres endroits dans la Révélation coranique où l'on retrouve les vents [au pluriel] font référence à des manifestations de compassion de la part d'Allah :

« *Et c'est Lui qui envoya les vents comme une annonce précédant Sa miséricorde. Nous fîmes descendre du ciel une eau pure et purifiante.* » Al-Furqân (Le Discernement) : 48.

« *Et Nous envoyons les vents féconds; et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver.* » Al-Hijr : 22.

« *Parmi Ses signes, Il envoie les vents comme annonciateurs, pour vous faire goûter de Sa miséricorde et pour que le vaisseau vogue, par Son ordre, et que vous recherchiez de Sa grâce. Peut-être seriez-vous reconnaissants !* » Ar-Rûm (Les Romains) : 46.

« *Allah, c'est Lui qui envoie les vents qui soulèvent des nuages; puis Il les étend dans le ciel comme Il veut; et Il les met en morceaux. Tu vois alors la pluie sortir de leurs profondeurs. Puis, lorsqu'Il atteint avec elle qui Il veut parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent,* » Ar-Rûm (Les Romains) : 48.

L'imam Qurtubî a commenté cette question en ces termes : « L'emploi du terme au singulier *le vent*, renvoie à la notion générale, sans connotation de quantité. On peut aussi l'utiliser au pluriel et dans ce cas, il ferait référence aux différentes directions que le vent peut emprunter. Les commentateurs qui considèrent que *les vents* dans le Coran indiquent une manifestation de clémence et que *le vent* est associé au châtement se sont appuyés sur la teneur dominante du Texte coranique : *les vents annonciateurs de Sa grâce; un vent destructeur*. Ainsi, dans le Coran le terme est au pluriel lorsqu'il annonce un bienfait, et au singulier pour décrire un châti-



ment. Il existe cependant une exception à cette règle qui se trouve dans la sourate Yûnus, verset 22 :

« *C'est Lui qui vous fait aller sur terre et sur mer, quand vous êtes en bateau. [Ces bateaux] les emportèrent, grâce à un bon vent. Ils s'en réjouirent jusqu'au moment où, assaillis par un vent impétueux, assaillis de tous côtés par les vagues, se jugeant enveloppés [par la mort], ils prièrent Allah, Lui vouant le culte [et disant] : "Certes, si Tu nous sauves de ceci, nous serons parmi les reconnaissants !"* » Yûnus (Jonas) : 22.

On a en outre rapporté du Messager d'Allah ﷺ cette invocation à prononcer, lorsque le vent se lève : « *Ô, Allah, envoie les vents, et ne dépêche pas contre nous le vent !* »

Le vent du châtement peut en effet être comparé à un corps brut, compact dans sa rigueur, tandis que les vents de la miséricorde transportent des fragments de douceur éparse. Dans la sourate Yûnus où se trouve le verset qui fait exception, le vent est envoyé contre les voiles d'un navire pour le faire avancer, cela requiert alors la force. En outre, le terme est associé à l'adjectif *favorable*, ce qui écarte définitivement la connotation de châtement ou de rigueur¹. »

On remarque ici l'analyse minutieuse de l'imam Qurtubî, de laquelle nous retiendrons donc que *le vent* [dans la terminologie coranique] porte en lui la destruction et la ruine. Il constitue alors une masse brute et compacte qui se déplace sans créer de remous afin de ne pas alerter. C'est alors qu'elle s'abat pour dévaster les fondations et les demeures, et provoquer la terreur, voire la disparition de tout un peuple. Quant aux vents, ils font référence à la douce caresse chargée de bénédictions, annonciatrice de sérénité, de pluie et de bien-être. Gloire à Allah qui a assigné au vent deux visages, celui de la compassion et celui de la rigueur.

D'autres aspects du vent mentionnés dans le noble Coran :

-Les vents de la victoire :

« *Ô vous qui croyez ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, quand des troupes vous sont venues et que Nous avons envoyé contre elles un vent et des troupes que vous n'avez pas vues. Allah demeure Clairvoyant sur ce que vous faites.* » *Al-'Ahzâb (Les Coalisés) : 9.*

1. Al-jâmi ' li ahkâm al-qur'ân, Qurtubi, 1/198.



-Le parcours des navires sur les océans :

Comme on le sait, les vents permettent aux navires de se déplacer sur l'eau : « *S'Il veut, Il calme le vent, et les voilà qui restent immobiles à sa surface. Ce sont certainement là des preuves pour tout [homme] endurent et reconnaissant.* » Ash-Shûrâ (La Consultation) : 33.

- Les vents annonciateurs de Sa grâce :

« *C'est Lui qui envoie les vents comme une annonce de Sa Miséricorde. Puis, lorsqu'ils transportent une nuée lourde, Nous la dirigeons vers un pays mort [de sécheresse], puis Nous en faisons descendre l'eau, ensuite Nous en faisons sortir toutes espèces de fruits. Ainsi ferons-Nous sortir les morts. Peut-être vous rappellerez-vous.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 57.

Ce verset indique que les vents sont sous les ordres d'Allah et personne en dehors de Lui ne les dirige, tout comme ces derniers ne se lèvent pas d'eux-mêmes. Ils sont annonciateurs de bénédictions pour les hommes, car ils apportent la pluie, qui ne se déverse qu'avec la permission divine. Sous les commandements d'Allah, l'eau se déverse pour faire revivre la terre morte qui fera alors *sortir* ses plantes et ses fruits. C'est dans la souplesse et l'aisance que ce cycle mettant en scène le vent et la terre se déroule pour que cette dernière offre ses fruits et prodigue ses dons sans effort de notre part. Le vent et la terre ne font qu'obéir à Allah et se soumettre à Son autorité indéfectible et incontournable :

« *Il Lui suffit, lorsqu'Il veut une chose, de dire : « Sois ! » et celle-ci s'accomplit.* » Yâ-Sîn : 82.

C'est de la même manière que surviendra la Résurrection, et qu'à partir des atomes dispersés, des corps décomposés, Allah fera revivre, sans peine, ce qu'Il a déjà créé à partir du néant.

Abû Razîn Al-'Aqîlî demanda un jour au Messager d'Allah ﷺ :

Ô, Prophète, comment Allah fera-t-Il revivre les morts ? Quel signe dans Sa création pourrait en témoigner ? L'Envoyé ﷺ lui répondit alors : *n'as-tu jamais traversé la vallée de ta région en période de sécheresse, puis tu la vois plus tard recouverte de verdure ?* Certes, confirma le Compagnon. *Voici le signe d'Allah dans Sa création,* répondit le Messager d'Allah ﷺ.

La comparaison entre cette scène de la revivification de la terre et la résurrection des morts est confirmée par une autre Tradition dans laquelle le



Prophète ﷺ a informé les musulmans qu'avant la Résurrection, Allah fera déverser sur Terre une pluie qui fera recomposer les corps, avant que les âmes n'y soient retournées, et qu'Allah ordonne alors aux anges : « *Mais arrêtez-les, car ils doivent tout d'abord être interrogés*¹. »

Les vents de la miséricorde sont annonciateurs de bonnes nouvelles pour les habitants de la Terre, parmi les autres bénéfiques qu'ils procurent aux hommes, dont :

« *Parmi Ses signes, Il envoie les vents comme annonciateurs, pour vous faire goûter de Sa miséricorde et pour que le vaisseau vogue, par Son ordre, et que vous recherchiez de Sa grâce. Peut-être seriez-vous reconnaissants !* » Ar-Rûm (Les Romains) : 46.

- « [...] *Il envoie les vents comme annonciateurs, pour vous faire goûter de Sa miséricorde* », car les vents préludent à l'arrivée de la pluie. Le vent qui se lève constitue dès lors pour les hommes, qui ont appris à lire dans les signes de la nature, une bonne nouvelle de laquelle ils se réjouissent et grâce à laquelle ils goûtent ainsi la miséricorde d'Allah, que leur procure comme sensations agréables cette joie.

- « [...] *et pour que le vaisseau vogue, par Son ordre* », par les vents qu'Allah envoie dans leur direction, ou encore en déversant les pluies dans les lits des rivières pour qu'ils se remplissent d'eau et permettent ainsi aux embarcations de naviguer. Ainsi selon l'ordre d'Allah chaque chose suit son cours et poursuit la vocation à laquelle le Créateur l'a destiné. Le navire navigue sur la surface de l'eau, au gré des courants ou au gré du vent, et tout alors se réalise selon les décrets d'Allah.

- Le vent, synonyme de châtiment :

« *Puis, voyant un nuage se dirigeant vers leurs vallées, ils dirent ; "Voici un nuage qui nous apporte de la pluie". Au contraire ! c'est cela même que vous cherchiez à hâter : C'est un vent qui contient un châtiment douloureux, (25) détruisant tout, par le commandement de son Seigneur. Puis, le lendemain on ne voyait plus que leurs demeures. Ainsi rétribuons-Nous les gens criminels.* » Al-Aḥqâf : 24-25.

« *De même pour les Aad, quand Nous envoyâmes contre eux le vent dévastateur 42. n'épargnant rien sur son passage sans le réduire en poussière.* » Adh-Dhâriyât (Les Vents qui Dispersent) : 41-42.

1. Aṣ-Ṣāffât (Les Rangés) : 24.



« *Nous avons envoyé contre eux un vent violent et glacial, en un jour néfaste et interminable; 20. il arrachait les gens comme des souches de palmiers déracinés.* » Al-Qamar (La Lune) : 19-20.

Les versions du récit de ce peuple de mécréants, relatent qu'une grande sécheresse avait frappé ces derniers. C'est alors qu'au milieu de leur détresse, un immense nuage se profila à l'horizon qui suscita chez eux une joie intense. Les habitants de la cité sortirent de leur demeure pour se réunir dans les vallées et accueillir ce qu'il croyait que cette nuée bénie allait leur apporter : « *Puis, voyant un nuage se dirigeant vers leurs vallées, ils dirent; « Voici un nuage qui nous apporte de la pluie* » Mais voici la réponse qu'on leur adressa : « *Au contraire ! c'est cela même que vous cherchiez à hâter : C'est un vent qui contient un châtiment douloureux* ». Allah dépêcha à leur rencontre un vent destructeur qui ne laissait rien sur son passage sans le réduire en poussière.

Le verset nous dépeint l'arrivée d'un vent, vivant, doté de facultés sensorielles, auquel on a ordonné de tout dévaster sur sa route : « *détruisant tout, par le commandement de son Seigneur.* » Les hommes doivent saisir cette réalité, à savoir, que l'univers est vivant et que chaque force qui l'habite est consciente et est attentive à l'appel de son Seigneur, et prête à y répondre. L'individu n'est qu'une des entités de ce monde qui possède sa force, à condition de croire fermement, d'être disposé à accueillir la connaissance. Il peut alors prendre conscience de la présence des forces de l'univers qui l'entourent, et interagir ainsi avec l'existence. Chaque chose possède un esprit et une vie, mais cela échappe à notre conscience car les apparences nous empêchent d'accéder à la réalité cachée des choses. L'univers autour de nous est chargé de mystères que recouvrent les voiles, qui apparaissent à notre connaissance intuitive, mais que nos yeux ne peuvent percevoir.

Le vent s'est donc acquitté de son devoir et il dévasta tout sur son passage, ne laissant en place que les demeures de ce peuple injuste.

- Le vent [*ar-rîh*] désigne aussi, en arabe, l'autorité et la nation :

« *Ô vous qui croyez ! Lorsque vous rencontrez une troupe (ennemie), soyez fermes, et invoquez beaucoup Allah afin de réussir. (46) Et obéissez à Allah et à Son messenger; et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants.* » Al-'Anfâl (le Butin) : 45-46.



- « [...] *sinon vous fléchirez et perdrez votre force.* » La traduction proposée ci-dessus correspond à l'expression coranique arabe *wa tadhhab rîḥukum*. Littéralement : *votre vent se dissipera*. Cela fait donc ici référence à la force du croyant, et Allah préfère ce dernier lorsqu'il est fort.

- Le vent en tant qu'agent fertilisant :

Ainsi le vent déplace les nuages qui déversent la pluie d'une région à une autre, tout comme il permet la pollinisation :

« *Allah, c'est Lui qui envoie les vents qui soulèvent des nuages; puis Il les étend dans le ciel comme Il veut ; et Il les met en morceaux. Tu vois alors la pluie sortir de leurs profondeurs. Puis, lorsqu'Il atteint avec elle qui Il veut parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent,* » Ar-Rûm (Les Romains) : 48.

« *Et Nous envoyons les vents fécondants ; et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver.* » Al-Hijr : 22.

Ce dernier verset dévoile également le phénomène de la *fécondation par le vent*, des nuages, qui se gonflent alors d'eau, comme les climatologues l'ont expliqué et détaillé.

Al-Qurtubî, quant à lui, a défini le rôle de *fécondateur* du vent en rappelant que ces derniers déplacent l'eau, la terre et les nuages, et toute bénédiction utile pour les hommes. Le vent est donc un agent fertilisant, car il charge les nuages [d'eau] avant de les déplacer.

L'imam Tabarî a fait remarquer que les linguistes arabes ont divergé sur la signification précise du terme *lawâqih* [fécondateurs], qui désigne les vents, dans le verset. Certains ont suggéré que le vent était l'*inséminateur* tandis que d'autres ont affirmé l'*inséminé*. Toujours est-il qu'après avoir mentionné les différentes opinions sur la question, Tabarî a ajouté : « L'avis qui me semble le plus juste est que les vents sont des *fécondateurs*, comme les décrit Allah dans Son Livre. Ils permettent au nuage de porter l'eau et contribuent à la pollinisation des plantes. Mais ils sont eux-mêmes porteurs d'eau qu'ils inoculent ensuite dans les nuages et déversent aussi sur la végétation, permettant ainsi de les fertiliser. C'est d'ailleurs ainsi qu'Ibn Mas'ûd avait commenté ce verset.

Nous pouvons déduire ce qui suit du verset commenté ci-dessus : Les vents constituent une bénédiction du Seigneur et sont envoyés comme agents *inséminateurs, fécondateurs [lawâqih]*, aussi bien pour les nuages



que pour la végétation, bien que le verset ne fasse mention que des nuées. Les commentateurs ont quant à eux considéré que l'usage du mot *lawâqih* suggère nécessairement la fertilisation des plantes et des arbres, par l'usage de cette expression bien particulière, que l'on retrouve notamment dans ce verset qui englobe les deux sens.

Remarquons également comment le noble Coran a mentionné *les vents féconds* et leur a attribué dans la foulée la faculté de faire *descendre du ciel une eau*. Cela implique que leur rôle de *fécondateurs* ou *fertilisateur* ne se limite pas à l'action sur les plantes et les arbres, mais bien également aux nuages comme l'indique le contexte clairement. Ce procédé linguistique exceptionnel indique que le rôle d'inséminateur du vent s'applique aussi aux nuages puisqu'un lien de coordination et de causalité [dans le Texte coranique en arabe] est établi entre les deux propositions : [...] *qui fait souffler les vents au moyen desquels Il forme les nuages*. Ce verset comporte donc un prodige à travers la description d'un phénomène naturel que les climatologues ont confirmé de nos jours par leurs observations.

Le Dr Zaghlûl An-Najjâr dans son étude des miracles scientifiques du noble Coran avait mentionné les différents types d'*accouplement* qui se produisent dans les nuages. Le premier est celui des masses nuageuses froides avec les chaudes qui les alourdit et provoque la pluie. Le second consiste en l'*union* de nuées chargées positivement et d'autres négativement qui génère alors un déplacement de charge électrique et des étincelles. Les éclairs et le tonnerre font alors leur apparition, ce dernier provenant du déplacement des charges. Enfin, le troisième type d'*accouplement*, le plus important des trois, est celui du vent qui permet de faire tomber la pluie. À ce stade, les noyaux de condensation se regroupent sous forme de vapeur, qui constitue alors des *cellules d'eau dormantes*. Cette vapeur représente le composant primordial de la pluie et ce sont les vents qui l'inoculent à l'intérieur des nuages. Cette vapeur se compose de sels marins, et de substances que le vent recueille en balayant la surface du sol, dont les oxydes et autres. C'est de ce modèle naturel qu'est d'ailleurs née l'idée de la pluie artificielle qui consiste donc à ensemercer les nuages avec différentes substances pour provoquer les précipitations. Ainsi les vents sont des agents essentiels à la formation des nuages et pour leur *insémination*, elle-même indispensable à la pluie. C'est la raison pour laquelle le noble Coran associe toujours les vents et la pluie :



« *C'est Lui qui envoie les vents comme une annonce de Sa Miséricorde. Puis, lorsqu'ils transportent une nuée lourde, Nous la dirigeons vers un pays mort [de sécheresse], puis Nous en faisons descendre l'eau, ensuite Nous en faisons sortir toutes espèces de fruits. Ainsi ferons-Nous sortir les morts. Peut-être vous rappellerez-vous.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 57.

Le théologien Ibn Al-Qayyîm avait mentionné des faits surprenants relatifs à l'air, son rôle et ses bienfaits. Il évoqua entre autres, le transport du son d'un point à un autre, qui permet donc d'entendre et de se comprendre. Il avait écrit, par exemple : « Réfléchis un moment sur l'air et les vertus qu'il renferme. Il contribue au maintien en vie de nos organismes par la fonction respiratoire interne, qu'il alimente par ce qu'il apporte de l'extérieur [oxygène]. L'air permet aussi aux sons de voyager et d'être transmis aux proches et aux éloignés. Il est alors semblable au coursier, au Messager qui informe. C'est grâce à l'air également que nous sentons les différentes odeurs, à proximité ou lointaines. Le vent nous les rapporte avec lui, comme les bruits, ou la fraîcheur ou la chaleur, avec tout ce que cela contient de bénédictions ou même de châtiment.

Médite aussi sur les avantages que les nuages tirent des vents. Ces derniers constituent pour les nuées des *moteurs*, qui les déplacent entre les cieux et la terre. Le vent est telle une monture pour les nuages qu'ils transportent sur son dos comme le chameau porteur d'eau. Puis il sert également d'*amasseur* qui rassemble les différentes parties éparses de nuées, en masse compacte, avant de les féconder comme le mâle *ensemence* sa femelle. Sans cette dernière action, les nuages seraient dépourvus d'eau. Enfin, les courants d'air dispersent le contenu de ces nuées chargées d'eau pour le répandre séparément et en petite quantité et non en une seule fois, pour ne pas dévaster les habitations et la végétation. Ainsi l'eau descend du ciel par gouttes et les vents vont alors fertiliser les arbres et les plantes, sans quoi ces derniers ne produiraient rien. Les navires aussi ne pourraient naviguer sur les surfaces de la mer, si le vent ne les poussait pas.

Parmi les autres bienfaits du vent, citons encore celui du rafraîchissement de l'eau, de l'embrasement du feu, du séchage, etc. De manière générale, nous pouvons donc affirmer que le vent reste indispensable aux plantes et aux animaux ; si Allah ne l'avait mis à disposition de Ses créatures, les plantes et les animaux périraient, l'air serait vicié. L'absence de vent emplirait l'atmosphère d'une lourdeur insupportable pour les hommes



à long terme. Elle provoquerait la maladie du bétail et rendrait l'air insalubre et les individus malades. Les récoltes aussi seraient corrompues, les moissons pourriraient et les épidémies se propageraient. Glorifié soit Allah qui dans le souffle du vent a placé de Son Esprit, de Sa compassion et de Sa bienveillance. Le Messager d'Allah ﷺ disait lui-même que : *“Les vents procèdent de l'Esprit d'Allah, ils apportent la bénédiction.”* »¹

13. La création des nuages, du tonnerre, des éclairs et des tempêtes.

Les nuages, le tonnerre, les éclairs et les tempêtes constituent des merveilles de la création, soumis aux lois d'Allah, à Sa puissance et à Sa volonté sage et savante.

a. Les nuages.

Allah a mentionné les nuages dans le noble Coran, et les a séparés en deux catégories.

-Les masses nuageuses étendues :

Le Livre d'Allah renferme une allusion à ce type de nuées, qui comme leur nom l'indique couvre l'ensemble du ciel et qu'on ne peut clairement délimiter. On peut les assimiler à un brouillard situé en hauteur. Elles appartiennent aux nuées de basse altitude, si bien que leurs fonds plane parfois juste au-dessus de la surface terrestre et sont confondus alors avec la brume. Parfois, cette dernière peut même s'élever et se combiner aux nuages pour former une seule masse, lorsque la température augmente ou sous l'action du vent. Ces nuages sont accompagnés de pluie fine ou crachin, et dans certaines circonstances de flocons de neige. Ils génèrent également des précipitations continues ou interrompues. Certaines de ces nuées sont de faible épaisseur et laissent apparaître le soleil, tandis que d'autres, plus épaisses, laissent échapper habituellement la pluie ou la neige ou un mélange des deux. Dans le noble Coran, on retrouve une référence à ce type de nuage dans le verset suivant :

« Allah, c'est Lui qui envoie les vents qui soulèvent des nuages ; puis Il les étend dans le ciel comme Il veut ; et Il les met en morceaux. Tu vois alors la pluie sortir de leurs profondeurs. Puis, lorsqu'Il atteint avec elle qui Il veut parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent, » Ar-Rûm (Les Romains) : 48.

- *« Allah, c'est Lui qui envoie les vents »*, en conformité avec les règles naturelles qui régissent la création et son ordre, et selon Sa sagesse. Puis

1. Miftâh dâr as-sa'âdah, Ibn Al-Qayyim, 1/216-217.



au moyen de cela Il forme les nuages, qui naissent de l'évaporation, qui se réalise à partir des masses d'eau présentes sur Terre. Allah forme ensuite de ces nuées *des amoncellements dans le ciel*, qu'Il étend, après les avoir rassemblés et regroupés en masses ou qui aussi se combinent. On peut alors voir les éclairs se propager dans le ciel d'une couche à l'autre de ces amas nuageux. C'est alors qu'on peut alors voir sortir de leur sein la pluie.

- Cette dernière, Allah la fait tomber sur ceux de Ses serviteurs qu'Il choisit, provoquant leur joie, que seuls ceux qui bénéficient directement de cette clémence divine peuvent réellement apprécier à sa juste valeur.

La beauté de cette description coranique demeure unique. Son style et ses expressions [en arabe], la profondeur de leur signification, la fluidité du langage utilisé confèrent au passage tout son sens, pour quiconque est doté de la faculté de réfléchir. Le prodige coranique demeure un défi en notre ère de diffusion surprenante des savoirs scientifiques, d'innovations, de progrès et de théories ; tout comme il l'était à l'époque des débuts de la Révélation et durant les périodes passées qui ont suivi où la connaissance demeurait en comparaison rudimentaire.

Le discours coranique affiche une harmonie parfaite avec les réalités de la création que l'homme découvre progressivement. Son style et son contenu ne nous font éprouver aucune difficulté à admettre qu'il provient d'Allah et qu'il constitue à jamais un défi.

-Les cumulus :

Ces masses nuageuses sont le résultat d'une accumulation conséquente de nuées qui s'agglutinent :

« N'as-tu pas vu qu'Allah pousse les nuages? Puis Il les réunit et Il en fait un amas, et tu vois la pluie sortir de son sein. Et Il fait descendre du ciel, de la grêle [provenant] des nuages [comparables] à des montagnes. Il atteint qui Il veut et dont Il préserve qui Il veut. Peu s'en faut que l'éclat de son éclair ne ravisse la vue. » An-Nûr (La Lumière) : 43.

Sur le plan météorologique, ce verset comporte des informations étonnantes sur les cumulus, dont il évoque la formation. Ce passage mentionne une première étape qui est celle de l'action progressive des vents, qui poussent les masses nuageuses. Après cela, ces dernières sont rassemblées et regroupées et la pluie est alors libérée à ce stade. Cette accumulation génère alors des blocs de glace au sein des cumulus, uniquement, et non dans



l'autre type de nuages que nous avons mentionné précédemment. C'est alors qu'apparaît, comme l'indique le verset, avec cette glace, l'éclair qui provient du froid. Ce verset révèle donc toutes ces réalités, qui comme nous le verrons plus loin, sont confirmées par la science moderne. Cette dernière a réalisé de grands progrès dans l'observation du climat, grâce aux appareils de surveillance du climat, des radars, et des satellites.

Dans ce verset de la sourate An-Nûr, Allah dépeint cette scène avec des détails qui nous incitent à réfléchir. Il éveille notre attention et nous délivre des enseignements utiles à travers la méditation sur la création du Seigneur.

La Main d'Allah pousse donc les nuages d'un endroit à un autre, puis Elle les rassemble et les regroupe en masses agglutinées les unes aux autres. Lorsque ces dernières sont chargées, elles libèrent alors l'eau qu'elles renferment en d'intenses précipitations, qui s'échappent de ces masses énormes semblables à des montagnes imposantes. Des morceaux de glace (la grêle) s'abattent alors sur terre. Le passager d'un avion peut réellement apprécier la justesse de cette description, lorsqu'au-dessus de ces nuées magnifiques il voit à quel point elles ressemblent à de gigantesques monts, avec leurs sommets, leurs pentes et leurs dépressions. La description coranique dépeint parfaitement cette réalité que les voyageurs aériens peuvent apprécier pleinement à notre époque. Ces montagnes de nuées sont sous l'autorité d'Allah et des Lois par lesquelles Il règne sur Sa création, et en conformité desquelles le Seigneur accorde ou prive qui Il veut de cette bénédiction que représente la pluie.

Pour achever le tableau, le verset évoque l'éclat de l'éclair qui manque alors d'emporter la vue.

Ce passage du noble Coran décrit de manière parfaite la formation de ces nuages, et les phénomènes qui accompagnent et découlent de leur apparition : le déplacement, le regroupement, l'agglutinement et le déclenchement des précipitations.

-Notons l'emploi de la conjonction de coordination *puis* [en arabe, *thumma*] qui suggère un certains laps de temps relativement long, qui sépare l'étape du déplacement par les vents et l'accumulation des masses. Cela révèle la précision dans l'énoncé. Dans la seconde partie du verset, la succession des étapes n'est plus pertinente, c'est pourquoi elle n'est pas introduite par une coordination : *Il fait descendre du ciel , de la grêle [provenant] de nuages [comparables] à des montagnes. Il fait descendre*, est une invitation à contempler le ciel, pour y voir des masses comparables aux



montagnes, et qui comme ces dernières transportent de l'eau sous forme de glace, mais qui sont en réalité des nuages.

- La glace ne peut se former que dans les nuages de type cumulus, en raison de l'amplitude thermique qui existe entre la base de la masse et son sommet. La glace peut alors se former dans cet amas à l'apparence de montagne.

- « *Il atteint qui Il veut et dont Il préserve qui Il veut...* » Allah fait donc descendre cette glace sous forme de grêle sur ceux qu'Il choisit. Les climatologues ont découvert que la glace se dirige vers la base du nuage, mais qu'inopinément des courants peuvent la faire remonter vers le milieu de la nuée et empêcher ainsi la grêle d'être libérée du nuage.

- « *Il atteint qui Il veut et dont Il préserve qui Il veut...* » Cette portion du verset nous indique qu'Allah détourne la grêle et les précipitations qui étaient destinées à une région, selon Sa volonté et Il ordonne alors que soit détournées celles qu'Il veut. Ainsi ce n'est pas l'ensemble de la grêle ou des précipitations que contient la masse nuageuse qui s'abat sur terre, mais une partie seulement. Les climatologues ont d'ailleurs mis au point une méthode de calcul qui permet de déterminer, en fonction du diamètre des grêlons ou de l'ampleur des précipitations et de la taille du cumulus, quelle part n'a pas été délivrée.

- « *Peu s'en faut que l'éclat de son éclair ne ravisse la vue.* » Ce passage fait référence à l'éclat de l'éclair, dont il faut savoir qu'en 1985, lors d'un congrès mondial, premier du genre, on démontra que la glace présente dans les cumulus est à l'origine de l'apparition des éclairs. Ainsi lors de la transformation de l'eau et son passage de l'état liquide à l'état solide, les charges électriques positives et négatives se modifient lors du contact des gouttes d'eau et des cristaux de glace, ce qui provoque le phénomène de condensation et l'apparition des éclairs.

«Et n'y avons-Nous pas placé fermement de hautes montagnes ? Et ne vous avons-Nous pas abreuvés d'eau douce ? » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 27.

Dans cet autre verset, Allah mentionne les nuages et la pluie en association avec les montagnes imposantes au-dessus desquelles s'amassent les nuées, qui libèrent l'eau douce. Ce passage est un rappel de l'omnipotence et de la sagesse divines. Les montagnes élevées constituent une source de pluie. Elles se dressent ainsi devant les vents chargés de vapeur d'eau et



obligent l'air humide à se diriger vers les sommets où il se refroidit et se condense. C'est alors que surviennent les précipitations abondantes :

« *et fait descendre des nuées une eau abondante (15) pour faire pousser par elle grains et plantes (16) et jardins luxuriants.* » An-Nabâ' (L'Annonce) : 14-16.

La science moderne a dévoilé qu'après la formation d'une masse nuageuse, un courant aérien traverse cette dernière en un mouvement circulaire comparable à celui de l'ouragan. Sous l'effet de ce courant, le nuage chargé de vapeur d'eau gagne en altitude et se refroidit entraînant la condensation. Lorsque le processus de mise sous pression atteint son point de maturité dans les couches supérieures de la masse nuageuse, la pluie se déverse alors. Ce cycle se répète pour délivrer des quantités de précipitations successives et non en une seule fois. Le déroulement de ce processus reste très courant dans les régions tropicales, où les mouvements d'air sont de grande ampleur et génèrent donc des déplacements importants de masses nuageuses. Il en découle de fortes précipitations et l'apparition d'une végétation forestière luxuriante, très dense.

b. Le tonnerre, l'éclair et la foudre.

« *C'est lui qui vous fait voir l'éclair (qui vous inspire) crainte et espoir; et Il crée les nuages lourds. (13) Le tonnerre Le glorifie par Sa louange, et aussi les Anges, sous l'effet de Sa crainte. Et Il lance les foudres dont Il atteint qui Il veut. Or ils disputent au sujet d'Allah alors qu'il est redoutable en Sa force.* » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 12-13.

- *C'est Lui qui vous fait voir l'éclair* : Allah nous informe ici de l'apparition des éclairs qu'Il commande. Ces derniers sont des éclats étincelants de lumière qui traversent les nuages.

- « [...] *suscitant en vous crainte et espoir* » : le voyageur est celui qui craint d'être foudroyé par l'éclair tandis que celui qui se trouve dans son foyer convoite les bénédictions qui l'accompagnent.

- « [...] *fait naître des nuages lourdement chargés de pluie* » : Allah fait apparaître de nouveaux nuages qui n'existaient pas, qui sont alourdis par l'eau qu'ils renferment et qui sont dès lors proches du sol.

- « *Le tonnerre, par les louanges, célèbre Sa gloire.* » : comme cela est mentionné ailleurs dans le Noble Coran :

Les sept ciels, la terre et tous ceux qui les peuplent célèbrent Sa gloire. Il n'est rien qui ne célèbre Sa gloire par les louanges, mais vous êtes



incapables de comprendre leur manière de Le glorifier. Il est Longanime et Très Clément.

« *Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur.* » Al -'Isrà' (Le Voyage Nocturne) : 44.

- « [...] *de même que les anges qui Le glorifient par crainte.* », de Sa colère.

- « *Il lance la foudre avec laquelle Il atteint qui Il veut;* », parmi ses créatures, conformément à Sa volonté.

- « *Ils persistent, malgré cela, à douter de l'unicité et de la toute-puissance d'Allah dont le châtiment est pourtant terrible.* », et en dehors Duquel aucune puissance ni force n'existe. Rien ne s'oppose à Sa volonté, et rien n'échappe à Son autorité. Celui qui contrôle la pluie et les nuages sources de subsistance pour les hommes; qui gère leurs affaires; qui assujettit les créatures imposantes qui inspirent la crainte; qui possède la puissance mérite Seul d'être adoré.

Ce verset révèle un phénomène naturel. L'apparition de l'éclair, du tonnerre et de la foudre accompagne celle des nuages alourdis de pluie, qui, lors des orages, sont telles d'imposantes masses. Ces dernières deviennent alors le refuge de deux types de charges électriques opposées, qui s'attire avec force, lorsqu'elles se rapprochent les unes des autres, pour finir par s'assembler.

La science indique que les éclairs constituent des étincelles immenses de courants électriques, de températures, de rayonnement et de vitesse intenses. Ils apparaissent lorsque l'électricité de l'air traverse des masses nuageuses orageuses. L'air s'y réchauffe alors brusquement pour atteindre une température très élevée. Puis on assiste soudainement à un refroidissement. Ce changement subit de température provoque de larges ondes de choc qui se déplacent entre les nuages et la Terre. Le bruit du tonnerre résulte de ce phénomène. Les découvertes modernes confirment donc que l'éclair, le tonnerre et la foudre ont pour origine l'interaction des charges positives et négatives des nuages.

Les dangers liés à la foudre et aux éclairs.

« *[On peut encore les comparer à ces gens qui,] au moment où les nuées éclatent en pluies, chargées de ténèbres, de tonnerre et éclairs, se mettent les*



doigts dans les oreilles, terrorisés par le fracas de la foudre et craignant la mort; et Allah encercle de tous côtés les infidèles. (20) L'éclair presque leur emporte la vue: chaque fois qu'il leur donne de la lumière, ils avancent; mais dès qu'il fait obscur, ils s'arrêtent. Si Allah le voulait Il leur enlèverait certes l'ouïe et la vue, car Allah a pouvoir sur toute chose. » Al-Baqarah (La Vache) : 19-20.

La scène que décrit ce passage coranique reste surprenante et énergique. Elle marque la confusion et révèle des sentiments d'égarément, de terreur, de crainte et de confusion, dans un style étincelant et retentissant. On y voit le déversement torrentiel d'une pluie *chargée de ténèbres, de tonnerre et d'éclairs*. L'éclat de ces derniers permet au marcheur de progresser dans sa lumière, tandis que leur disparition les condamne à l'immobilisme dans un état de confusion, d'errements et de crainte. Le retentissement de la foudre, annonciatrice de mort, les contraint à se boucher les oreilles. La description de cette scène dynamique dépeint la confusion, l'errance et l'angoisse que les hypocrites expérimentent au quotidien.

14. La création des arbres et de plantes.

Les arbres et les plantes constituent bien sûr des bienfaits et des bénédictions de la création d'Allah, qui les cite à plusieurs reprises dans Son Livre. Allah fait référence à l'ombre qu'ils procurent et à leur beauté, ainsi qu'aux fruits et aux bénéfiques indénombrables qu'ils fournissent aux hommes et aux animaux. Ils comptent parmi les merveilles de la création accomplie, achevée d'Allah, qui a conçu la Terre comme le lieu de séjour approprié pour l'homme et le règne animal, une planète de vie, qui garantit cette finalité. Allah a décrété que ce monde deviendrait le lieu de séjour provisoire des fils d'Adam et Ève. Il y a placé les plantes et les arbres, dont la création a accompagné celle de la Terre. Ainsi le Noble Coran associe les récits de la création des deux entités.

Cette réalité sur les étapes de la création de la Terre et de ce qu'elle contient selon un modèle d'agencement, un ordre minutieux et parfait confirme l'absence de tout caractère arbitraire, aléatoire dans l'apparition de ce monde. Glorifié soit Allah qui a créé, a façonné, a décrété, et a guidé, Lui le Sage, le Grand, dont la science embrasse toute chose et qui recense tout qui existe.

a. La création du monde végétal.

C'est durant la période d'*aplanissement de la Terre* qu'apparut le monde végétal, comme l'indiquent les versets déjà abordés plus haut :



« *Il a, après cela, étendu la terre, faisant jaillir ses eaux et ses pâturages.* » An-Nâzi‘ât (Les Preneurs d’Âmes) : 30-31.

Allah a ainsi étendu la Terre en y faisant jaillir ses plantations et ses eaux. L’imam Qurtubi explique qu’étendre la Terre signifie l’aplanir, et la labourer. On peut aussi ajouter comme signification celle de préparer les sols à accueillir la subsistance. Tous ces sens sont voisins. Allah a fait jaillir les eaux de la terre, par le biais des sources souterraines. Quant au terme arabe *mar‘â*, il désigne en arabe les pâturages, mais aussi, comme l’a souligné Al-Qurtubî, tout ce qui sort du sol de subsistance : herbes, arbres, graines, fruits, bois, paille, fibres, feu, sel, etc.

« *Dis : Reniez-vous [l’existence] de celui qui a créé la terre en deux jours, et Lui donnerez-vous des égaux? Tel est le Seigneur de l’univers, (10) c’est Lui qui fermement fixé des montagnes au-dessus d’elle, l’a bénie, et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d’égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t’interrogent.* » Fusilat (Les Versets Détaillés) : 9-10.

Ibn ‘Abbâs, qu’Allah l’agrée, avait commenté ce passage coranique ainsi : « Allah créa la Terre en deux jours, puis les cieux, qu’Il créa en deux autres jours. Il étendit alors la Terre et en fit jaillir les eaux et les pâturages. Il y dressa les montagnes, y forma les sables, les minerais, les collines et ce qui les sépare en deux jours. Voici comment Allah étendit la Terre. »

Les bénéfiques des plantes.

« *Quant à la terre, Il l’a étendue pour les êtres vivants* » Ar-Rahmân (Le Tout-Miséricordieux) : 10.

Comme Allah l’explique ici, la création du monde reste parfaitement adaptée aux besoins de l’homme qui doit le peupler, et répond donc entièrement à cette finalité.

Dans le verset, l’expression coranique qui désigne les créatures est *al-‘anâm*, qui selon les différentes opinions concerne les hommes, mais aussi les djinns et l’ensemble de tout *ce qui se déplace sur Terre*. Les versets suivants de cette sourate énumèrent ce qui constitue la subsistance des êtres vivants :

« *Où l’on trouve des arbres fruitiers, tels les dattiers aux régimes entourés de leurs spathes, (12) des céréales dans leurs balles et des plantes à l’odeur agréable.* » Ar-Rahmân : 11-12.



Dans la sourate An-Nahl, versets 10 et 11, Allah attire l'attention sur la diversité de Ses bienfaits qui apparaît dans les formes, les saveurs des fruits et des plantes :

« C'est Lui qui, du ciel, a fait descendre de l'eau qui vous sert de boisson et grâce à la quelle poussent des plantes dont vous nourrissez vos troupeaux. (11) D'elle, Il fait pousser pour vous, les cultures, les oliviers, les palmiers, les vignes et aussi toutes sortes de fruits. Voilà bien là une preuve pour des gens qui réfléchissent » An-Nahl (Les Abeilles) : 10-11.

Par la mention des merveilles et bienfaits de Sa création, Allah rappelle qu'Il en est le Seul à l'origine, comme Il le fut pour les cieus et la Terre, pour l'eau qui descend du ciel, pour les moissons et les fruits. Tout cela constitue des signes édifiants de l'omnipotence du Seigneur qui a conçu la vie, la mort, la Résurrection et le Jugement :

« Avez-vous considéré ce que vous semez? (64) Est-ce vous ou bien Nous qui le faisons germer? » Al-Wâq'ah (L'Événement de l'Heure) : 63-64.

Cette planète contient, par la grâce d'Allah et Sa bienveillance envers les hommes, toutes les bénédictions et les ressources nécessaires pour l'existence de l'homme en ce monde :

« Que l'homme considère donc sa nourriture, (25) c'est Nous qui versons l'eau abondante, (26) puis Nous fendons la terre par fissure (27) et y faisons pousser grains (28) vignobles et légumes (29) oliviers et palmiers (30) jardins touffus (31) fruits et herbages (32) pour votre jouissance vous et vos bestiaux. » 'Abasa (Il s'est Renfrogné) : 24-32.

Allah mentionne ici les céréales, les fruits, les graines, les jardins et tout ce qui constitue un bienfait pour l'homme et les animaux. Mais le noble Coran n'oublie pas également de faire allusion à la beauté de la nature, comme il a mentionné ses ressources :

« N'est-ce pas Lui qui a créé les cieus et la terre et qui vous a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins pleins de beauté. Vous n'étiez nullement capables de faire pousser leurs arbres. Y-a-t-il donc une divinité avec Allah? Non, mais ce sont des gens qui Lui donnent des égaux. » An-Naml (Les Fourmis) : 60.

b. La beauté et les bénéfiques des arbres.

Les arbres sont un des symboles de beauté en ce monde et un des éléments de parure de la Terre les plus agréables. Il en est de même des mon-



tagnes, des vallées, des jardins, des édifices, et des villes, etc. Le noble Coran n'hésite pas à mentionner les arbres dans d'excellentes paraboles.

- Le dattier :

« N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élançant dans le ciel ? (25) Il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur. Allah propose ses paraboles à l'intention des gens afin qu'ils s'exhortent. » Ibrâhîm (Ibrahim) : 24-25.

Une bonne parole fait référence à la profession de foi islamique. L'arbre béni est le dattier dont les racines sont solidement implantées dans le sol, comme l'est la foi dans le cœur du croyant. Les branches qui s'élèvent haut dans le ciel renvoient aux paroles sages, aux actes de vertu, au bon comportement et à la bienséance. Cet arbre procure des fruits à tout moment. Ces derniers sont les bonnes actions qui sont accueillies par Allah, et qui croissent sur l'arbre de la foi et offrent leurs bénédictions aux croyants ainsi qu'à tous les hommes. Ainsi Allah propose des paraboles aux hommes, afin que ces derniers se souviennent de Ses prescriptions et de Ses interdictions.

« [...] De même que des dattiers aux troncs élancés et aux régimes bien ordonnés, » Qâf : 10.

Les troncs élancés sont des dattiers au tronc qui s'élève très haut, et peuvent atteindre jusqu'à trente mètres de hauteur. Allah les décrits comme possédant des régimes bien ordonnés, ils se juxtaposent donc harmonieusement. La création de ces arbres en particulier révèle l'omnipotence divine, qui se reflète dans sa taille, et ses caractéristiques avantageuses, au point qu'Allah l'ait choisi en guise de parabole dans Son Livre. Le noble Coran le mentionne à vingt reprises, le plaçant ainsi en tête de liste des autres plantes ou fruits cités.

Parmi les caractéristiques étonnantes du dattier se trouvent sa grande stabilité et sa taille élevée. Cet arbre possède une très grande résistance aux vents, ainsi qu'aux grandes températures et à la sécheresse. Il jouit également d'une longévité impressionnante et il reste productif dans des conditions extrêmes. À cela s'ajoute le fait que cette espèce regroupe différentes variétés d'arbres, ainsi que de fruits, les dattes, qui possèdent des couleurs, des saveurs et des formes différentes. Notons enfin que l'homme peut tirer un bénéfice de chacune des parties qui composent cet arbre.



- L'olivier :

Une parabole coranique mentionne cet arbre. Dans cette dernière, Allah propose une allégorie de Sa Lumière qui se diffuse dans les cieux et sur Terre. Cela démontre l'importance que le discours coranique accorde à la beauté des arbres, qui ajoutent à ce monde un surplus de splendeur.

« Allah est la Lumière des cieux et de la terre. Sa lumière est semblable à une niche où se trouve une lampe. La lampe est dans un (récipient de) cristal et celui-ci ressemble à un astre de grand éclat; son combustible vient d'un arbre béni: un olivier ni oriental ni occidental dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche. Lumière sur lumière. Allah guide vers Sa lumière qui Il veut. Allah propose aux hommes des paraboles et Allah est Omniscient. »
An-Nûr (La Lumière) : 35.

- « *Lumière des cieux et de la terre* ». On a proposé comme interprétation à cette expression la suivante : Allah est Celui qui illumine de Sa Lumière le monde. Il dispense Sa guidance aux créatures des cieux et de la Terre, qui par elle trouvent le droit chemin. Dans ce contexte, la lumière dont il est question révèle un acte divin. Toutefois, la Lumière représente bel et bien un des attributs d'Allah. An-Nûr constitue donc un des Noms d'excellence du Créateur. On attribue donc *an-nûr* à Allah comme une caractéristique de Son Essence éternelle, ainsi que comme une spécificité de Ses actes.

- « *Sa lumière est à l'image de...* » La lumière ici fait référence à la foi qui provient du Seigneur, qui fait incliner le cœur du serviteur pour que ce dernier accueille favorablement l'islam. Allah lui accorde alors de Sa part une lumière avec laquelle l'homme débute sa vie de croyant. Plus loin, Allah compare la science utile tirée de la Révélation et qui imprègne le cœur, à une huile bénie. Dès lors, c'est la connaissance du Livre, de la Tradition prophétique et la pratique de l'islam qui garantissent l'illumination du cœur, sa préservation et son développement. Ainsi la science représente la matière première de l'existence.

L'éclat du feu nécessite pour sa pérennité d'être alimenté par un combustible, qui est comparable à la nourriture indispensable aux êtres vivants. De la même manière, la lumière de la foi se nourrit de savoir utile, d'actions louables dont s'acquitte l'individu avec persévérance et constance. Par conséquent, lorsque la matière qui alimente la foi s'épuise, cette dernière s'éteint, à l'image du feu privé de son combustible.



Cette parabole suggère le principe que la foi augmente et diminue. La science qui imprègne le cœur de la lumière de la Révélation et de la Tradition génère le raffermissement de la foi, tandis que cette dernière s'amoindrit en l'absence de savoir utile. L'assimilation de la science qui nourrit le cœur de la connaissance des réalités de la foi à l'huile qui sert de combustible à la lampe confirme cette idée de variation de la conviction religieuse. Ainsi, de l'alimentation en huile du luminaire dépend l'intensité et la qualité de ce dernier. Les croyants se distinguent donc par le rayonnement de leur foi en fonction de leur science. Celui dont la lumière est la plus parfaite est le Messager d'Allah ﷺ, qui détenait la connaissance et la conviction les plus accomplies.

De cette allégorie nous retiendrons aussi que la lumière qu'Allah dépose dans les cœurs de Ses serviteurs est réelle. En effet, cette lumière dont le sens reste connu, bien que d'essence mystérieuse, a été comparée à la lumière d'une chandelle.

La comparaison entre la *fiṭrah* (le penchant naturel sain) et la mèche de cette dernière paraît également évidente dans cette parabole. La mèche absorbe le combustible et s'en imprègne jusqu'à devenir incandescente et s'enflammer. On peut dès lors l'assimiler à la *fiṭrah* de l'homme non corrompu et dont le cœur obéit au penchant sain. Elle est ainsi encline à accepter le *tawḥīd* et l'islam. Si alors elle est abreuvée de la connaissance du Livre et de la Sunnah, elle se laissera illuminer et rayonnera de l'éclat de la foi :

« *Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 30.

La *fiṭrah* représente ainsi le *moule originel* selon lequel Allah a créé les hommes et qui comporte en lui l'aspiration profonde vers la connaissance du Créateur et celle de Lui vouer un culte exclusif. Les âmes sont ainsi enclines à accepter les prescriptions de l'islam qui répondent à ce souhait profond. Mais cette dernière est perfectible. La science du Livre et de la Sunnah constitue dès lors le moyen de sa réforme. Elle préserve le penchant de la corruption que lui infligent les artifices des démons parmi les djinns et les hommes, qui œuvrent sans relâche pour la pervertir.

On perçoit aussi à travers cette parabole que les lumières de la science



et de la foi conditionnent l'esprit et procurent à ce dernier un jugement sain, une vision équilibrée et une bonne capacité de déduction.

La voie de la vérité dans la quête des réponses religieuses et spirituelles consiste à avoir recours à la raison éclairée par la Révélation transmise par le Messager d'Allah ﷺ. C'est cette méthode qui permet d'identifier les connaissances sûres. Quant à la raison dépouillée de science, elle ne peut prétendre accéder par elle-même à la réalité des choses. C'est pourquoi cette allégorie présente également la lumière comme un rayonnement qui illumine le cœur, et les croyances, ainsi que les émotions, les désirs et les réactions. Elle agit ainsi tel un filtre qui purifie toutes les composantes de l'individualité pour n'en conserver que le bien, la sérénité et la vertu.

- « *Lumière après lumière* » : les lumières que sont celles du noble Coran, de la Tradition et des sagesses et des savoirs qu'on en tire, la lumière de la foi est ainsi alimentée, son éclat démultiplié.

-Plus loin dans la même sourate, Allah a dit : « *Quiconque est privé de lumière par Allah ne saurait trouver la lumière* ». Ce passage indique que les deux lumières, celle de la foi et celle de la connaissance de la Révélation, proviennent d'Allah. Celui qu'on guide vers la foi par le biais du savoir révélé reçoit alors d'Allah la pleine lumière. Quant à celui qui est privé de guidance, il est donc aussi privé de lumière. Il erre donc dans l'égarement et les ténèbres.

- « *la chandelle [...] est alimentée par une huile tirée d'un arbre béni, un olivier* ». L'huile d'olive constituait le combustible d'éclairage le plus pur. Mais ce n'est pas simplement pour cette raison que la parabole mentionne l'olivier. Cet arbre à l'ombre bénie est celui qui se trouve dans la vallée sacrée d'At-Tûr, qui est l'endroit le plus proche d'Arabie, où il était le plus répandu au moment de la Révélation. L'olivier compte aussi parmi ces arbres centenaires dont les bénéfices pour l'homme sont multiples : huile, bois, feuilles, fruits. L'allégorie ne propose l'olivier qu'en guise de simple exemple. Mais sa portée reste plus générale, tout comme l'arbre dont il est question dans la parabole n'a pas de situation géographique particulière, il n'est *ni d'Orient ni d'Occident*. Quant à son huile, elle est au-delà de la vision limitée que nous en avons, elle est d'une autre nature, bien plus extraordinaire, puisqu'elle éclaire sans même entrer en contact avec le feu. Sa lumière transparente rayonne donc sans avoir besoin de combustion.

On retrouve la mention de l'olivier dans le verset 20, de la sourate Al-Mu'minûn :

« *ainsi qu'un arbre (l'olivier) qui pousse au Mont Sinai, en produisant l'huile servant à oindre et où les mangeurs trempent leur pain.* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 20.



Ce verset évoque les bienfaits que l'on tire des arbres et notamment ici de l'olivier dont le fruit sert à la production de l'huile de laquelle on se nourrit ou s'enduit.

-Un arbre *qui donne une huile*, c'est-à-dire, dont les fruits donne une huile et qui est l'huile d'olive.

- « *où les mangeurs trempent leur pain.* », pour vous nourrir. L'expression coranique en arabe qui fait référence au *trempage du pain* est *as-sibgh* qui signifie la teinte, la pigmentation, ici celle du pain par l'huile. On pourrait y voir également une allusion au processus de l'extraction de composants chimiques, de l'eau et des sols, par les racines de l'olivier pour les transporter ensuite vers ses branches, ses feuilles et ses fruits. Il s'agit là en effet d'un prodige de la création que les complexes industriels chimiques modernes ne parviennent pas à réaliser. On comprendrait dès lors pourquoi le Noble Coran a cité l'olivier à six reprises et pourquoi Allah a fait serment en évoquant l'olivier.

L'huile d'olive est, à ce propos, considérée comme la plus bénéfique des huiles végétales. En effet, Allah l'a pourvue de nombreuses vertus : prévention contre l'hypertension ; régulation du taux général de cholestérol dans le sang à un taux normal de 13 % ; maintien du taux de cholestérol de basse densité (LDL) à un taux de 21 %, ce qui permet au taux de cholestérol sain (HDL) dans le sang d'augmenter. Or, sur le plan médical, il est établi que la diminution du taux HDL du cholestérol et l'augmentation du LDL contribuent à la réduction des risques d'infarctus du myocarde. Ainsi la consommation régulière d'huile d'olive préserve la santé du cœur et des artères, dont les maladies sont les plus répandues de nos jours. Des études approfondies ont même mis en évidence la présence dans l'huile de substances chimiques qui préviennent la formation de caillots sanguins. Cela explique que les médecins recommandent aux patients ayant subi des interventions chirurgicales pour déboucher leurs artères de consommer quotidiennement l'équivalent de 4 à 5 cuillerées d'huile d'olive. Notons également que cette dernière est utilisée dans la préparation de nombreux médicaments, ainsi que dans les pommades, les huiles pour cheveux ou encore le savon. Jadis, l'huile d'olive servait aussi à l'éclairage des maisons et des mosquées, en raison de la pureté de sa combustion.

- Les arbres du figuier et de l'olivier :

« *Par le figuier et l'olivier! (2) Par le mont Sinäï! (3) Par cette cité sûre! »*
At-Tîn (Le Fiquier) : 1-3.



Ces versets comportent un serment de la part du Seigneur dans lequel sont mentionnés le figuier et l'olivier, ainsi que le Mont At-Tûr dans le Sinaï et La Mecque. Les serments d'Allah ont pour finalité d'attirer l'attention sur l'importance de leur objet.

Le serment par le figuier par exemple, rappelle que le fruit de cet arbre se distingue par ses qualités nutritionnelles et ses vertus sanitaires. La figue contient en effet des enzymes de restriction et des composants chimiques essentiels. Certains de ces derniers agissent en prévention des cancers, protègent des virus, et éliminent les bactéries et les parasites, comme l'ont confirmé plusieurs études récentes. Quant à l'olivier, le serment qu'Allah a révélé ici fait allusion aux bienfaits de cet arbre, de ses fruits, et de l'huile qu'on en extrait, sans parler des nombreux autres avantages qu'il possède.

- L'arbre à courges ou citrouilles (le saule blanc) :

« *Nous le jetâmes sur la terre nue, indisposé qu'il était. (146) Et Nous fîmes pousser au-dessus de lui un plant de courge, »* As-Saffât (Les Rangés) : 145-146.

Ces deux versets suscitent en nous la réflexion sur l'emploi de l'expression coranique arbre à courges. C'est cette plante que le Seigneur a prodiguée à Jonas, sur lui la paix, après que le poisson l'avait rejeté sur le rivage. Ce Prophète était alors souffrant, affaibli. Dans le Noble Coran, l'expression utilisée est au cas indéfini *shajaratan¹ min yaqtîn* et suggère que l'arbre ici désigné était familier des Arabes. Son fruit est la courge dont plusieurs variétés existent (potiron, citrouille, musquée, etc.) L'expression coranique concerne donc la courge en général telle que nous la connaissons.

Ce passage éveille en nous une interrogation : quelles propriétés contiennent les courges qui seraient susceptibles d'aider le Prophète Jonas ? Rappelons que ce dernier avait été englouti par un mammifère marin avant d'être rejeté, souffrant et affaibli, sur le rivage.

Le Dr Kamal Fadhl Khalîfah, professeur adjoint en botanique, à l'Université de Khartoum (Soudan), a conduit des expériences sur les courges. Il a alors découvert que ces dernières renferment des composants nutritionnels essentiels pour le traitement et la prévention de maladies, dont les piqûres d'insectes, et divers ulcères et inflammations cutanées. Les subs-

¹ NdT : En arabe le dédoublement du signe vocalique final sur un nom, ici *an*, indique le cas indéfini.



tances chimiques contenues dans les courges aident également à soigner plusieurs maladies du système digestif ou urinaire, en plus de prévenir certains cancers, et qu'Allah nous en préserve tous. À cela s'ajoutent la haute valeur nutritionnelle des courges comestibles et les propriétés médicales importantes que renferment les courges non comestibles telles que la coloquinte officinale.

Nous comprenons alors l'allusion pertinente et remarquable que fait le Noble Coran à ce fruit : *mais il fut, par Notre ordre, rejeté sans force sur une terre vierge. Nous avons alors fait pousser au-dessus de lui un plant de courge.*

- La végétation des pâturages :

« C'est Lui qui, du ciel, a fait descendre de l'eau qui vous sert de boisson et grâce à la quelle poussent des plantes dont vous nourrissez vos troupeaux. » An-Nahl (Les Abeilles) : 10.

Allah a fait croître grâce à l'eau qu'Il fait descendre du ciel, une végétation pour vos troupeaux. Ce verset confirme donc que l'eau existait avant la Terre et que cette dernière existait avant les plantes et les animaux. L'homme est donc également apparu après la création de ces deux derniers. Par le décret divin, les plantes ont alors, et encore à ce jour, assuré les rôles vitaux de délivrer dans l'atmosphère l'oxygène et de réaliser la synthèse de composés chimiques indispensables à la formation des corps végétaux, animaux et humains. Par conséquent, nous pouvons dire que la survie alimentaire de l'homme et des animaux dépend principalement des plantes. Cette réalité n'était pas encore admise à l'époque de la Révélation, ni même des siècles après.

« D'elle, Il fait pousser pour vous, les cultures, les oliviers, les palmiers, les vignes et aussi toutes sortes de fruits. Voilà bien là une preuve pour des gens qui réfléchissent. » An-Nahl (Les Abeilles) : 11.

- *« Voilà bien là une preuve pour des gens qui réfléchissent. »* : et de réfléchir sur cette création et ses lois naturelles qui ont permis l'apparition de la vie. L'homme ne pourrait effectivement pas survivre sur cette planète sans cet ordre dans la création propice à la vie, conforme à la *fitrah* de l'individu et qui répond à ses besoins. Ceux qui méditent sont ceux qui saisissent la sagesse dans l'agencement des phénomènes naturels. Ils parviennent à faire le lien entre la pluie et l'apparition de la vie sur Terre, la



croissance des plantes, des moissons et des fruits. Leur réflexion les élève vers la compréhension des lois existentielles supérieures, qui leur confirment la présence du Créateur et révèlent son Unicité dans Son Essence, Sa volonté, Ses actes. Les insouciantes quant à eux parcourent sommairement ces signes du matin au soir, en toute saison, sans que cela éveille leur attention. Les prodiges de la création défilent sous leur regard sans que cela suscite en eux le désir de découvrir qui est l'Auteur de cet ordre singulier et exceptionnel.

- La diversité de la végétation et de ses couleurs :

La diversité des plantes, dans leurs espèces, leur couleur reste très grande. La présence de toutes ces variétés ajoute à la beauté de la végétation, qu'elle soit imposante ou de taille réduite ; fournie ou pauvre ; feuillue ou non ; grimpante ou rampante. C'est également au niveau des fruits qu'elle produit et de son feuillage que la végétation diffère :

« C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses; [de même que] l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent; et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs. » Al-'A'âm (Les Troupeaux) : 141.

Tous ces types de végétations sont l'œuvre d'Allah, Créateur de la vie et de la mort. L'homme a parfois aménagé ces dernières en jardins privés entourés de clôtures, tandis que d'autres sont demeurées à l'état sauvage et produisent leurs propres plantes par la permission d'Allah. Elles croissent et se développent sans l'intervention humaine et sans aménagements.

-Allah a conçu les oliviers et les grenadiers, si proches et si éloignés ainsi que toutes les variétés qui peuplent la Terre, et qui répondent aux besoins des humains en ce monde. Comment les hommes osent-ils donc défier les signes d'Allah et ces réalités en ayant recours au jugement d'un autre que le Seigneur dans la gestion de leurs cultures ; de leurs moissons ; dans l'élevage de leur bétail ou dans les questions financières, etc. alors que tout Lui appartient dans la création et tout relève de Son autorité dans tous les domaines de l'existence ?

- La végétation croit en Allah et se prosterne devant Lui :

Un fait surprenant et remarquable que confirment les versets coraniques, à propos de cette création bénéfique et splendide, est le fait qu'elle croit en



son Créateur, se soumet à Lui et Lui voue un culte. Tout le règne végétal se soumet, adore Allah et se prosterne devant Lui. Sa condition est donc la même que celle des autres créations : les cieux et la Terre ; les montagnes ; et les croyants ; et elle s'inscrit dans l'ordre harmonieux de ce qui existe et qui est assujetti à l'autorité du Seigneur :

« N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ? Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtement. Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer, car Allah fait ce qu'il veut. » Al-Hajj : 18.

Ce passage coranique invite à la réflexion. On y trouve l'énumération des créations d'Allah visibles ou invisibles pour l'homme : planètes et constellations que l'on connaît ou ignore ; montagnes et animaux, etc. de tout ce qui peuple ce monde avec les humains. Toutes ces créatures sont soumises et se prosternent devant le Seigneur, et vers Lui Seul se tournent, à l'unisson et dans la symbiose. Seul l'homme provoque la rupture de cette harmonie. Les fils d'Adam apparaissent donc comme une créature singulière au sein de l'ensemble de la création.

Puis le noble Coran rappelle ensuite que *« quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer... »*, car Seul Allah honore ou accorde la gloire, et celui qui voue un culte à un autre qu'Allah ne saurait connaître qu'humiliation.

- Des fruits aux couleurs diverses :

Les fruits représentent une composante importante de la beauté des jardins, si ce n'est la plus essentielle. Leurs couleurs et leurs formes procurent aux jardins un attrait remarquable. La variété des fruits existe aussi bien entre les différentes espèces, mais aussi au sein d'une même. Au fil des jours, chaque fruit acquiert de nouvelles couleurs et s'embellit ainsi jusqu'à atteindre maturité :

« N'as-tu pas vu que, du ciel, Allah fait descendre l'eau ? Puis nous en faisons sortir des fruits de couleurs différentes. Et dans les montagnes, il y a des sillons blancs et rouges, de couleurs différentes, et des roches excessivement noires. »
Fâtir (Le Créateur) : 27

Ce passage retient une fois de plus notre attention et nous rappelle l'origine de ce Livre. Il nous invite à promener nos regards dans le monde, à y scruter les couleurs, les formes et leurs effets à travers les fruits et les mon-



tagnes, les animaux et les troupeaux. Ces quelques mots captivent notre vision vers tout ce qui vit ou qui est inanimé en ce monde, et accaparent nos cœurs qui se tournent alors vers cette description divine d'une scène remarquable. Cette dernière débute par l'eau qui descend du ciel et fait jaillir du sol les fruits aux couleurs variées, que les plus grands peintres des grandes époques d'art n'ont pas réussi à reproduire. Aucun fruit ne possède une couleur qu'il partage avec un autre d'une espèce différente, ou même au sein de sa propre variété. L'examen minutieux révèle que l'aspect coloré diffère d'un fruit à un autre de la même espèce qui en apparence semble identique. On retrouve également dans le cas des montagnes des ressemblances frappantes avec les couleurs des fruits, et dans les différents types de leurs roches. On retrouve par exemple certaines pierres qui ressemblent aux fruits dans leur forme, voire leur taille.

-[...] *Les montagnes sont formées de stries de diverses couleurs : blanches, rouges ou d'un noir profond*, on peut relever ici que les stries sont de couleurs variées certes, mais qu'au sein d'une même couleur se trouvent plusieurs nuances, qui finissent par se rejoindre et se confondre dans le noir profond. Dans ce passage, la diversité des couleurs dans les fruits est placée en parallèle à celle des montagnes. Cette juxtaposition éveille dans l'esprit la vision d'une beauté brute que l'on imagine dans la roche et dans les fruits simultanément, alors que les entités s'opposent par leur nature et l'intérêt que leur octroient les hommes. Mais l'image de la beauté brute suffit à l'esprit qui y voit une composante commune qui mérite d'être contemplée.

Il en est de même de la couleur des hommes qui diffère d'une race ou d'une ethnie à l'autre et également entre les individus d'un même groupe ; ou encore entre les jumeaux d'une même couvée.

Le verset suivant de la même sourate évoque également les animaux et les bétails qui ont été aussi créés avec toute une variété de couleurs :

« *Il y a pareillement des couleurs différentes, parmi les hommes, les animaux et les bestiaux...* » Fâṭir (Le Créateur) : 28.

Allah a distingué ici les animaux, terme qui a une connotation plus large et les bestiaux (chameaux, vaches, moutons, chèvres) qui sont domestiques et plus proches de l'homme. Chaque espèce possédant ses couleurs et ses apparences qui révèlent eux aussi la beauté de la création, au même titre que les fruits et les roches noires.



Le livre du monde qui renferme ces magnifiques scènes de la création aux couleurs variées, le Noble Coran révèle ses pages, et Il nous rappelle que les gens qui détiennent le savoir et qui réfléchissent sont ceux qui Le craignent vraiment :

« ... Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. » Fâtir (Le Créateur) : 28.

Les théologiens et érudits de l'islam sont ceux qui par l'étude du Livre d'Allah accèdent à la réelle connaissance de leur Créateur. À travers les traces dans la création qui témoignent de Sa puissance, ils prennent alors conscience de la réalité de Sa grandeur par la contemplation des merveilles du monde. Leur cœur s'emplit alors d'une profonde vénération et d'une humilité qui les invitent à la dévotion sincère envers le Seigneur. Cette dernière ne se manifeste pas simplement en raison d'un sentiment d'émerveillement face à la création. Mais le dévouement envers Allah provient plutôt d'une connaissance approfondie et intuitive, qui fait percevoir à l'érudit l'intervention divine dans les couleurs et les formes inédites, dans la conception et l'harmonie de ce monde.

- « Allah est, certes, Puissant et Pardonneur... » Allah détient la puissance qui Lui permet de donner jour à des créations inédites, et Il possède l'autorité de juger et rétribuer. Mais Il est aussi le Clément et accorde Son pardon à ceux qui sont négligents dans leur vénération à Son égard, incapables de saisir les merveilles de Sa création.

James Jeans¹ et sa réaction devant ce verset

L'événement que nous reproduisons ici a été relaté par Inayatullah Al-Mashriqî : Ce qui suit se déroula durant l'année 1909, en une journée très pluvieuse. J'avais dû sortir de chez moi pour quelque affaire, lorsque j'aperçus le célèbre astrophysicien et professeur de Cambridge Sir James Jeans. Il se rendait à l'église et tenait à la main sa Bible, tandis que son parapluie se trouvait replié sous son aisselle. Je m'approchai alors de lui et je lui adressai mes salutations, qu'il ne me rendit pas. Je le saluai alors à nouveau, mais il me rétorqua : que me voulez-vous ? J'ai deux choses à vous dire, monsieur, si vous le permettez. La première : votre parapluie est plié sous votre bras alors que la pluie est forte. Sir James sourit, puis il ouvrit

1. James Hopwood Jeans (1877-1946) : Mathématicien britannique, a enseigné à Cambridge. Il a réalisé diverses études en mathématiques et physique, dont la plus célèbre l'a conduit à identifier l'amas de gaz et de poussière le plus petit pouvant générer une étoile.



son parapluie. – Quant à la seconde, poursuivais-je, la voici : qu'est-ce qui pousse un homme de renommée mondiale, telle que la vôtre, à se rendre à l'église ? Cette question interpella mon interlocuteur, il s'arrêta un moment avant de me dire : soyez mon invité à l'heure du thé cet après-midi.

J'arrivais plus tard devant sa demeure où son épouse m'accueillit à seize heure précise. Elle m'informa que son mari, le Sir James, m'attendait. J'entrai dans son bureau où je le trouvai assis devant une petite table sur laquelle on avait déposé théière et tasses à thé. Le professeur était absorbé par ses pensées, et lorsqu'il sentit ma présence il me demanda : rappelez-moi votre question ? Mais sans même attendre ma réponse, il me livra un cours magistral sur la formation des corps célestes et leur ordre surprenant. Un sentiment de révérence pieuse envers Allah secoua mon âme. Quant à Sir James, ses cheveux se dressèrent sur sa tête, les larmes jaillirent de ses yeux tandis que ses mains tremblaient de vénération.

Le professeur interrompit subitement son exposé pour me dire : vous voyez 'Inâyatullah, lorsque je m'agenouille devant le Seigneur et que je Le glorifie, chaque parcelle de mon être se joint à moi dans mes prières et je ressens alors une sérénité et un bonheur immenses. Ce dernier surpasse tous les autres d'un millier de fois ! Comprenez-vous maintenant, Inâyatullah, pourquoi je me rends à l'église ?

Le narrateur poursuivit ainsi :

L'exposé de Sir James m'avait bouleversé. Je lui avouai alors : monsieur, les détails scientifiques que vous avez partagé avec moi m'ont également ému et ont ravivé en moi le souvenir d'un verset de mon Livre Saint [le noble Coran]. Autorisez-moi à vous le faire entendre ? Le professeur acquiesça de la tête, et je récitai alors :

« N'as-tu pas vu que, du ciel, Allah fait descendre l'eau ? Puis nous en faisons sortir des fruits de couleurs différentes. Et dans les montagnes, il y a des sillons blancs et rouges, de couleurs différentes, et des roches excessivement noires.. (28) Il y a pareillement des couleurs différentes, parmi les hommes, les animaux et les bestiaux. Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. » Al-Fâtîr (Le Créateur) : 27-28.

Le professeur s'exclama : comment dites-vous ? *“ Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. ”* Puis il ajouta : surprenant, renversant ! Ce que je vous ai exposé est le fruit d'une étude qui dura cinquante années ! Qui en a informé Mohammad ? Ce verset est-il vraiment présent dans le Coran ? Si tel est le cas, alors je ferai un témoignage écrit pour confirmer que le Coran est un Livre révélé



par Dieu. Mohammad en tant qu'illettré, ne pouvait pas en effet découvrir ces faits par lui-même. C'est donc que Dieu lui a révélé ce secret. Quelle chose étonnante !

15. La création de l'ombre.

L'ombre compte également parmi les autres créations d'Allah qui suscitent l'étonnement et l'admiration. Le Créateur en a fait un signe qui témoigne de Sa grandeur, et Il l'a mentionné comme un bienfait qu'Il a accordé aux hommes dans le verset qui suit.

a. Le bienfait de l'ombre.

« Et de ce qu'Il a créé, Allah vous a procuré des ombres. Et Il vous a procuré des abris dans les montagnes... C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait, peut-être que vous vous soumettez. » An-Nahl (Les Abeilles) : 81.

Al-Qurtubî a classé sous le vocable *az-zilâl* [l'ombre], tout ce qui procure de l'ombre, tel que la maison, les arbres, tandis que l'expression à partir de ce qu'Il a créé, possède une connotation générale et englobe tout abri.

L'ombre constitue donc un bienfait pour l'homme qui se préserve grâce à elle de la chaleur et des rayons du soleil. Mais elle permet de se repérer dans le temps durant la journée. Ainsi la taille de l'ombre indique le déplacement du soleil et aide à identifier les heures de prière (*az-zuhr, al-'aṣr...*), les moments où cette dernière reste prohibée, ainsi que le temps de la *salat* facultative de *dhuḥâ*.

Le noble Coran évoque les mouvements de cette création discrète, et Allah décrit dans Son Livre comment Il la fait apparaître, s'étendre et se rétrécir dans un cycle remarquable et subtil. Allah rappelle aussi qu'Il aurait pu l'immobiliser.

b. Le prodige d'Allah dans la création de l'ombre.

« N'as-tu pas vu comment ton Seigneur étend l'ombre ? S'Il avait voulu, certes, Il l'aurait faite immobile. Puis Nous lui fîmes du soleil son indice, (46) puis Nous la saisissons [pour la ramener] vers Nous avec facilité. » Al-Furqân (Le Discernement) : 45-46.

Le noble Coran expose aussi les preuves qui attestent de l'existence d'Allah, et de Son pouvoir absolu sur la création dans toute sa diversité et sur ses forces antagonistes.

- *« N'as-tu pas vu comment ton Seigneur étend l'ombre ? »* Cela concerne la période entre le crépuscule et le lever du soleil.



- « [...] *S'Il avait voulu, certes, Il l'aurait faite immobile.* » L'ombre serait alors restée immobile en permanence. Puis comment, petit à petit, par le déplacement de ce même soleil, Il en réduit la portée. Sans le soleil, l'ombre ne pourrait pas faire son apparition, car on ne reconnaît une chose qu'à son contraire. L'astre solaire permet en douceur de faire apparaître et disparaître les ombres jusqu'à les réduire totalement sous les objets (arbres, maisons...).

Les expressions coraniques nous invitent à réfléchir et attirent notre attention sur ce cycle qui se répète sous nos yeux. L'observation de ce phénomène, au moment où l'ombre se réduit, nous inspire la sérénité, et éveille en nous une douce sensation devant ce spectacle de la création d'Al-Latîf [le Subtil], d'Al-Qadîr [l'Omnipotent]. Cette scène de l'étiement de l'ombre vers le coucher, qui lentement se déploie et s'étend jusqu'à son déroboement des regards à l'heure fixée, lorsque le soleil, au même instant, s'éclipse emportant cette dernière, reste surprenant.

C'est l'agencement de notre système solaire, et la formation de l'univers selon cette configuration qui sont à l'origine de ce cycle subtil et discret qu'est celui de l'ombre. Une modification infime d'un seul des paramètres entraînerait des changements dans le déroulement du cycle dont nous sommes témoins. Si, par exemple, la rotation de la Terre n'existait pas, l'ombre demeurerait immobile. De même, sa vitesse conditionne l'allure de déploiement et de contraction de l'ombre. C'est ce modèle actuel unique d'agencement de l'univers qui a permis l'exécution de ce phénomène sur Terre selon les caractéristiques que nous lui connaissons.

Le noble Coran attire notre attention sur cette manifestation naturelle quotidienne et banale, conformément à sa méthode qui veille à raviver dans nos esprits la conscience de cet univers qui nous entoure. Le discours coranique tente ainsi de faire revivre cette sensibilité, que le déroulement routinier des phénomènes naturels a étouffée en nous. L'esprit et le cœur peuvent alors renouer avec le monde extraordinaire qui nous entoure.

c. La prosternation de l'ombre.

« *N'ont-ils point vu que les ombres de toute chose qu'Allah a créée s'allongent à droite et à gauche, en se prosternant devant Allah, en toute humilité.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 48.

Allah nous convie par ces Paroles, à méditer sur le déplacement de cette subtile création qu'est l'ombre *qui se prosterne*. Ce mouvement que beau-



coup savent apprécier lorsqu'il s'agit de se protéger des ardeurs du soleil. Ce cycle de l'ombre comporte donc lui aussi une signification spirituelle. Elle se traduit par l'humble *prosternation de l'ombre* devant le Créateur en harmonie parfaite avec toutes les autres créations de l'univers, qui devant leur Seigneur s'inclinent en toute déférence.

« Et c'est à Allah que se prosternent, bon gré mal gré, tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, ainsi que leurs ombres, au début et à la fin de journée. »
Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 15.

Ce verset rappelle la Grandeur du Seigneur devant laquelle se soumet toute chose, l'ensemble de Sa création, parmi ce qui vit et ce qui est inanimé, hommes, djinns ou anges. Tout ce qui possède une ombre, qui se déploie à droite ou à gauche (du matin au soir) voit cette dernière se prosterner devant Allah. Mujâhid disait : « Lorsque le soleil disparaît, tout ce qui existe se prosterne devant le Créateur. »

- *Soumises à Ses lois matin et soir.* En toute humilité. Mujâhid a affirmé encore : « La prosternation de toute chose se traduit par la disparition de l'ombre. » Puis en évoquant les montagnes, ce disciple de Compagnon déclara la même chose. Abû Ghâlib Ash-Shîbânî a dit que les vagues de la mer représentent des prières.

Al-Qurtubî a expliqué que la prosternation de l'ombre intervient au lever et au coucher du soleil, car à ces deux moments l'ombre se déploie d'une direction vers l'autre, selon la volonté d'Allah :

« N'ont-ils point vu que les ombres de toute chose qu'Allah a créée s'allongent à droite et à gauche, en se prosternant devant Allah, en toute humilité. »
An-Nahl (Les Abeilles) : 48.

Mujâhid a commenté ce verset : « L'ombre du croyant se prosterne de son plein gré, et l'ombre du mécréant se prosterne indépendamment de sa volonté, tandis que l'impie en éprouve de l'aversion. »

Malheur au mécréant qui s'obstine dans son isolement exacerbant, tandis que toute la création autour de lui célèbre l'unicité d'Allah. Même son ombre, son reflet sur le sol qui le suit partout se prosterne devant le Créateur, alors que lui s'y refuse. Le phénomène de la prosternation des ombres mérite que toute personne avisée lui accorde l'importance qu'il mérite. La réflexion à ce sujet incite à déclarer sa soumission au Créateur et à se défaire de toute arrogance et à témoigner son humilité face à Allah. Il devrait



conduire à témoigner de sa propre indigence et dépendance vis-à-vis de Celui face Auquel l'ombre de toute chose s'incline.

À plusieurs reprises, nous rencontrons dans le noble Coran le rappel du bienfait que constitue l'ombre pour les serviteurs.

Citons l'exemple de Moïse, paix sur lui, qui après un pénible et long voyage jusqu'à Madayn, et après avoir abreuvé le troupeau de deux femmes, se retira à l'ombre d'un arbre. C'est à cet endroit qu'il remit son sort entre les Mains d'Allah et Lui adressa sa requête, avec bienséance :

« Il abreuva [les bêtes] pour elles, puis retourna à l'ombre et dit : "Seigneur, j'ai grand besoin du bien que tu feras descendre vers moi". » Al-Qasas (Le Récit) : 24.

On retrouve également la mention de l'ombre en tant que bienfait toujours lors du récit de Moïse et de son peuple. Mais l'ombre dont il est question ici est différente. C'est une nuée fraîche et bénie qu'Allah éleva au-dessus des Hébreux :

« Nous les répartîmes en douze tribus, (en douze) communautés. Et Nous révélâmes à Moïse, lorsque son peuple lui demanda de l'eau : "Frappe le rocher avec ton bâton." Et voilà qu'en jaillirent douze sources. Chaque tribu sut son abreuvoir. Nous les couvrîmes de l'ombre du nuage, et fîmes descendre sur eux la manne et les cailles : "Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées." Et ce n'est pas à Nous qu'ils ont fait du tort, mais c'est à eux même qu'ils en faisaient. » Al-A'râf (Les Murailles) : 160.

d. L'ombre dévastatrice.

De la même manière que l'ombre représenta pour les Hébreux un bienfait, une bénédiction, elle fut la source de disgrâce et de châtement pour d'autres. Ainsi selon Sa sagesse et Sa bienveillance édifiantes, Allah a décidé de créer des choses antagonistes en ce monde. Il a également façonné en une entité des aspirations ou des forces qui s'opposent. C'est ainsi que les serviteurs réalisent que le Seigneur est Omnipotent. L'ombre, à ce propos, constitue un soldat qui compte parmi les armées fidèles d'Allah, qui la dépêche comme une miséricorde pour certains ou un châtement pour d'autres. Et en dehors de Lui, personne ne peut dénombrer les soldats du Seigneur.

Le peuple de Shu'ayb, celui d'Al-Aykah, nom qui désigne un bosquet touffu à l'ombre étendue, a goûté la rigueur de cette dernière :

« Les gens d'Al-Aïka traitèrent de menteurs les Messagers. (177) Lorsque Chuaiïb leur dit: «Ne craignez-vous pas [Allah]». (178) Je suis pour vous un messenger digne de confiance. » Ash-Shu'arâ' (Les Poètes) : 176-178



« *Mais ils le traitèrent de menteur. Alors, le châtimeur du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtimeur d'un jour terrible.* » Ash-Shu'ara' (Les Poètes) : 189.

Ibn 'Abbâs a relaté ce qui suit : Une très forte chaleur envahit leur région. Allah dépêcha à leur rencontre une énorme nuée sous laquelle ils se précipitèrent pour s'abriter des ardeurs du soleil. Alors qu'ils se trouvaient sous son ombre, un cri terrible les foudroya tous. On rapporte également que la nuée s'enflamma et qu'ils furent réduits en cendre.

On a rapporté un récit voisin selon lequel les habitants d'Al-Aykah, trouvèrent sous ce nuage une chaleur encore plus intense qui causa leur mort. Ces damnés recherchèrent aussi abri dans les cavernes, mais l'intérieur des grottes était encore plus étouffant que l'extérieur. C'est alors qu'ils fuirent vers la plaine, où ils aperçurent cette immense nuée qui leur procura un peu de fraîcheur avant de déverser sur eux des flammes.

L'ombre représente donc sur Terre une marque de bienveillance de la part d'Allah envers Ses serviteurs, ainsi qu'un de Ses bienfaits. Mais elle peut se transformer, par la volonté d'Allah et Sa puissance, en châtimeur pour les pécheurs, les dénégateurs qui récusent l'unicité du Créateur et s'opposent à Ses Messagers.

e. L'ombre dans l'Au-delà.

Elle constitue une des plus importantes caractéristiques du Paradis :

« *dans une ombre étendue* » Al-Wâqi'ah (L'Événement) : 30.

« *Tel est le paradis qui a été promis aux pieux: sous lequel coulent les ruisseaux; ses fruits perpétuels, ainsi que son ombrage. Voilà la fin de ceux qui pratiquent la piété, tandis que la fin des mécréants sera le Feu.* » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 35.

L'ombre du Paradis ne disparaît pas et de se réduit pas :

« *Et quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres, bientôt Nous les ferons entrer aux Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux. Ils y demeureront éternellement. Il y aura là pour eux des épouses purifiées. Et Nous les ferons entrer sous un ombrage épais.* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 57.

Dans les deux recueils authentiques (Al-Bukhârî et Muslim), une Tradition relate que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Dans le Paradis se trouve un arbre sous l'ombre duquel le coursier habile sur le dos d'une monture rapide chevaucherait cent ans sans la traverser, puis il récita : sous d'épais ombrages.* »



« *Les pieux croyants, quant à eux, seront sous d'épais ombrages, au milieu de sources vives,* » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 41.

« *eux et leurs épouses, accoudés à l'ombre sur des lits somptueux.* » Yâ-Sîn : 56.

« *à l'ombre des arbres, tout proches, du Paradis dont les fruits seront à portée de main.* » Al-'Insân (L'Homme) : 14.

Le Jour de la Résurrection, lorsque les hommes seront rassemblés pour le Jugement, le soleil se rapprochera de la Terre. Toute autorité sera abolie en dehors de Celle d'Allah. La seule ombre qui apparaîtra sur la surface de cette planète sera celle du Trône du Seigneur, à l'abri de laquelle se tiendront les croyants auquel le décret d'Allah profitera en ce Jour et qui seront sous Sa protection. Les autres créatures connaîtront de durs tourments, noyés de sueur, comme le décrit un hadith authentique, rapporté par Abû Horeyrah, et dans lequel le Prophète ﷺ a dit : « *Sept catégories de personnes seront à l'abri sous l'ombre d'Allah, le Jour où aucune autre ombre n'existera.* »

Les condamnés à l'Enfer, qu'Allah nous préserve tous, seront éloignés de ce bienfait et leurs seules ombres seront faites de fumée et de flammes. Ils n'y goûteront aucune fraîcheur ou douceur :

« *Allez vous abriter sous la fumée de l'Enfer s'élevant en trois colonnes, ni capable de vous faire de l'ombre, ni de vous protéger des flammes.* » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 30-31.

L'ombre dont il est question ici est celle de la fumée de la Géhenne, qui s'apparente à une ombre alors qu'elle est en réalité une épaisse fumée ardente :

« *à l'ombre d'une épaisse fumée noire, ne procurant ni fraîcheur, ni bien-être* » Al-Wâqi'ah (L'Événement) : 43-44.

Ainsi cette création qui en temps normal représente une bénédiction se transformera pour les pécheurs en châtiment.

Voici pour les créations qui ont précédé celle d'Adam, et que j'ai souhaité évoquer avant celle du père des Hommes. Je n'ai traité succinctement que de certaines ici, mais le Dr Mohammad b. 'Abd Allah Al-Khar'ân a abordé le sujet avec plus de détails dans son ouvrage intitulé *qisâh al-khalq* [le récit de la création]. J'ai d'ailleurs largement profité de ce dernier tout en ayant eu recours à d'autres références spécifiques.

Je n'ai pas inclus dans l'exposé les anges, les djinns, les démons ou le Paradis, pour lesquels j'ai consacré des parties indépendantes dans le chapitre



sur la création d'Adam. Je n'ai décrit ici que quelques étapes de la création sur la base des Textes coraniques et de la Tradition, pour montrer que la naissance du monde ne constitue pas une question mystérieuse ou énigmatique.

J'ai ainsi expliqué qu'Allah est Al-'Awwal et que les preuves de son existence restent un défi pour les athées. Le Seigneur a créé toutes choses et les a façonnées à leur juste mesure, et Il possède ces attributs de la création, de l'omniscience et de l'omnipotence depuis toujours. Il est Al-Ghanî [le Sufisant] et Il détient tous les attributs et noms d'excellence et de perfection.

J'ai aussi mis en évidence le fait que l'information relative au déroulement de la création ne peut provenir que dans les Sources scripturaires (le noble Coran et la Sunnah). J'ai également cité les opinions des érudits et théologiens musulmans sur la chronologie des événements de la création selon l'ordre suivant :

- La création du 'Arsh (le Trône) et du Kursî (le Piédestal) ;
- puis Al-Qalam (la Plume), Al-Lawh Al-Mahfûz (la Table Gardée), le temps, la Terre, les montagnes, les cieus, le soleil, la lune, la nuit et le jour, les vents, les arbres et l'ombre. Cela avant d'aborder dans ce qui suit la création d'Adam.

Au fil de ma réflexion à partir des versets coraniques et des hadiths de la Tradition prophétique, ainsi que sur le monde, je conclus que toute la création loue le Seigneur, et que les habitants des cieus et de la Terre se prosternent devant Allah :

« Tout ce qui se trouve dans les cieus et sur la terre célèbre la gloire d'Allah, le Tout-Puissant, l'infiniment Sage. » Al-Hadîd (Le Fer) : 1.

« Ne vois-tu pas que tous les êtres peuplant les cieus et la terre célèbrent la gloire d'Allah, de même que les oiseaux déployant leurs ailes dans les airs? Chacun sait Le prier et Le glorifier à sa manière [934]. Allah connaît parfaitement leur façon d'agir. » An-Nûr (La Lumière) : 41.

« Les sept cieus, la terre et tous ceux qui les peuplent célèbrent Sa gloire. Il n'est rien qui ne célèbre Sa gloire par les louanges, mais vous êtes incapables de comprendre leur manière de Le glorifier. Il est Longanime et Très Clément. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 44.

« Ne sais-tu pas que, devant Allah, se prosternent toutes les créatures qui peuplent les cieus et la terre, de même que le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux et une grande partie des hommes, tandis que beaucoup d'autres sont voués au châtimeut? Quiconque est humilié par Allah ne saurait être honoré. Allah agit toujours comme Il le veut. » Al-Hajj : 18.

« Devant Allah se prosterne tout être vivant dans les cieus et sur la terre, de



même que les anges qui ne refusent jamais par orgueil de L'adorer, » An-Nahl (Les Abeilles) : 49.

Ce dernier verset indique que tout le règne animal et les anges se prosternent devant Allah, tandis que celui cité avant possède une teneur plus spécifique.

Gloire et pureté à notre Seigneur, que nous ne pouvons adorer comme il se doit.

* * * * *

CHAPITRE 3

ADAM DANS LE NOBLE CORAN

Le noble Coran relate le récit de la création de notre père Adam. La Révélation représente la première et la plus importante source historique qui a conservé pour nous les événements de cette période initiale. Cette dernière symbolise celle de l'apparition de la civilisation humaine. Elle débute avec la sortie d'Adam du Paradis et son arrivée sur Terre et le peuplement de cette dernière. Les sourates coraniques qui renferment le plus de détails sur la création et l'histoire d'Adam sont : Al-Baqarah (La Vache); Al-'A'râf (Les Murailles); Al-Hijr; Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne); Al-Kahf (La Caverne) et Tâ-Hâ.



PARTIE I

Le récit d'Adam dans sourate Al-Baqarah

- L'exégèse des versets relatifs à la création du premier homme -

« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: “Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa»”. Ils dirent : “Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ?” Il dit : ‘En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas!’”. (31) Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit: “Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques !” (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu’Adam). (32) Ils dirent : “Gloire à Toi! Nous n’avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c’est Toi l’Omniscient, le Sage”. (33) Il dit : “ô Adam, informe-les de ces noms;” Puis quand celui-ci les eut informés de ces noms, Allah dit : “Ne vous ai-Je pas dit que Je connais les mystères des cieux et de la terre, et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez ?” (34) Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l’exception d’Iblis qui refusa, s’enfla d’orgueil et fut parmi les infidèles. (35) Et Nous dîmes : “ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n’approchez pas de l’arbre que voici: sinon vous seriez du nombre des injustes”. (36) Peu de temps après, Satan les fit glisser de là et les fit sortir du lieu où ils étaient. Et Nous dîmes : “Descendez (du Paradis); ennemis les uns des autres. Et pour vous il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps. (37) Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car c’est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux. (38) Nous dîmes : “Descendez d’ici, vous tous! Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui [le] suivront n’auront rien à craindre et ne seront point affligés”. (39) Et ceux qui ne croient pas (à nos Messagers) et traitent de mensonge Nos révélations, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. » Al-Baqarah (La Vache) : 30-39.



Dans ces versets, nous apprenons qu'Allah avait informé les anges de l'assignation d'un vicaire sur Terre, qui y serait le représentant de Son autorité, lui ainsi que sa descendance, de génération en génération.

Puis Allah nous fait part de l'histoire d'Adam après avoir mentionné les origines de l'homme. Le Seigneur nous enseigne aussi que tout ce qu'Il créa sur la planète, Il le mit à disposition des humains, qui peuvent en tirer profit en toute légitimité.

Juste avant cela, le Noble Coran évoque la création des cieux :

« Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il vous a donné la vie en vous tirant du néant, qu'Il vous fera revivre après la mort, et que c'est à Lui enfin que vous serez ramenés ? (29) C'est Lui qui s'est ensuite tourné vers le Ciel qu'Il a conçus en sept cieux, Lui qui connaît toute chose parfaitement. » Al-Baqarah (La Vache) : 28-29.

- *« Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il vous a donné la vie en vous tirant du néant, qu'Il vous fera revivre après la mort, et que c'est à Lui enfin que vous serez ramenés ? »* La foi en un Créateur reste un fait indéniable que le penchant et la raison confirment. Par conséquent, on ne peut excuser la mécréance ou la justifier d'aucune manière. Dans ce verset, Allah évoque quatre réalités, dont trois appartiennent au monde sensible, tandis que la dernière relève de la réalisation prochaine de la promesse de vérité. Ces réalités sont les suivantes :

- Chaque homme, au début de sa création, reste privé de vie, et son corps ne renferme pas d'âme. La goutte de semence, l'adhérence et le morceau de chair *mâchée*, chacun à leur stade respectif reste sans vie : mort ;

- Allah a alors suscité en lui la vie, après cette étape moribonde ;

- Puis, au terme de son existence terrestre, le Seigneur lui fera goûter la mort ;

- La quatrième réalité est celle de la résurrection et du retour vers le Créateur.

Au nom de quoi, l'homme, qui est le témoin des trois premières étapes, se permet-il de douter de la quatrième ? Cette dernière constitue-t-elle autre chose qu'un stade parmi les autres dans ce processus de la création ? Celui qui a créé la vie chez le mort, et qui fait mourir le vivant, n'est-Il pas capable de faire revivre les morts ? Le déni de cette réalité ne représente qu'un pur reniement de l'existence d'Allah ? Ces phénomènes dont vous êtes témoins, ô, humains devraient vous interdire de remettre en cause la foi.



Ce verset expose un argument en faveur de la croyance en Allah, en Ses attributs et Ses actes, et en la Résurrection.

- « *C'est Lui qui, dans Sa science infinie, a créé pour vous tout ce qui se trouve sur terre avant de procéder à la création du Ciel dont Il a fait sept ciels parfaitement constitués.* » Ce passage décrit un autre bienfait dont Allah a gratifié l'homme et qui découle du premier. Ainsi le verset précédent aborde la conception d'un homme vivant qui acquiert avec le temps certaines aptitudes. Dans ce verset, il est plutôt question de la création de ce qui permet sa survie. "Pour vous", signifie alors : pour votre bénéfice. Ce passage confirme que les choses de ce monde demeurent naturellement autorisées aussi longtemps qu'aucun Texte ne modifie leur caractère licite. Cette règle s'applique également aux animaux et à tout ce dont on tire profit et qui ne contient aucune nuisance. L'emploi de *jamî'an* [tout] confirme explicitement ce fondement de *fiqh*.

- « [...] *C'est Lui qui s'est ensuite tourné vers le Ciel qu'Il a conçu en sept ciels.* » Le Seigneur s'est ensuite élevé au-dessus du Firmament qu'Il a composé par Sa puissance et dont Il a achevé et parfait la conception en sept ciels.

- « *Lui qui connaît toute chose parfaitement.* » La science d'Allah embrasse la création et Sa sagesse cerne ce qui relève de l'intérêt des hommes. Tout homme sage et avisé comprend que l'ordre parfait de l'univers ne peut s'expliquer que par l'existence d'un Être puissant et savant. Dès lors, il n'a aucune raison valable de remettre en cause le fait qu'Allah ait choisi de dépêcher des Prophètes parmi Ses serviteurs pour guider les hommes.

Après cela, le noble Coran aborde les grandes lignes du récit réel de la création de l'homme, des relations de ce dernier avec d'autres créatures d'Allah (anges, démons), ainsi que l'avenir d'Adam sur Terre, etc.

Voici l'exégèse des versets relatifs à la création du premier homme de la sourate Al-Baqarah :

1. « Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : “Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa»”. »

A. « Lorsque Ton Seigneur... »

Le récit débute par la mention d'un des Noms d'Allah qui est *Ar-Rabb* [le Seigneur]. Je propose ici au lecteur de nous étendre un peu sur ce Nom important dont la connaissance devrait impacter notre vie au quotidien et qui révèle des secrets sur le monde et l'histoire de l'homme dans l'univers.



Ar-Rabb, compte donc parmi les Noms d'Excellence d'Allah ['*asmâ'ullah al-ḥusnâ'*] par lesquels les serviteurs l'invoquent, le glorifient et le sanctifient. De manière générale et plus spécifiquement, ce Nom reste associé à l'attribut de la création : *rabb al -'âlamîn* [le Seigneur de la création] ; *rabb as-samâwât wal 'ardh* [le Seigneur des cieus et de la Terre] ; *rabb al-malâ'ikah* [le Seigneur des anges] ; *rabb al -'arsh* [le Seigneur du Trône], etc.

Ce nom est répété dans le noble Coran quatre-vingt-dix fois, dont dans les sourates suivantes : Al-Fâtiḥah (v.2) ; Al -'An'âm (v.164) ; Hûd (v. 66) ; Al-Mu'minûn (v. 97-98) ; Saba' (v. 15) ; Al-Wâḳi'ah (v. 96).

On retrouve aussi assez fréquemment ce Nom dans les invocations des Prophètes et des gens vertueux : *rabbanâ*.

a. La signification du mot ar-rabb

Ibn Al-'Athîr a écrit : « *ar-rabb* dans la langue arabe fait référence à celui qui détient l'autorité, celui qui dirige, administre ; qui veille au bien-être et au développement ; qui pourvoit aux besoins. On ne peut le citer seul que dans le cas où il s'appliquerait à Allah. »

Ar-Râghib : *ar-rabb* renvoie à l'origine à la notion d'éducation, qui consiste à veiller au développement progressif d'une chose jusqu'à sa conduite vers l'achèvement. On ne peut attribuer ce nom sous ses formes générales et indéfinies qu'à Allah, Celui qui veille au bien-être des créatures comme dans le verset : « *une terre généreuse et un Seigneur très clément!* » Il peut toutefois faire l'objet d'une adjonction au même titre que les autres noms : « *le Seigneur de la création.* » Al-Fâtiḥa (L'Ouverture) ; V. 2 ; « *Il est votre Seigneur et celui de vos ancêtres les plus éloignés.* » Ad-Dûkhân (La Fumée) ; V. 8

Ibn Kathîr : « *ar-rabb*, est le Détenteur du pouvoir, de l'autorité ; Celui qui gère. Sur le plan linguistique, il est synonyme de *as-sayyîd*, celui qui veille au bien-être des autres. On peut légitimement appliquer toutes ces significations à Allah. »

b. Ar-Rabb compte parmi les Noms par lesquels Allah s'est le plus glorifié Lui-même :

- Allah s'est attribué le Nom de *rabb al -'âlamîn*, le terme arabe *al -'âlamîn* [cas sujet] est le pluriel de '*âlam* qui désigne tout en dehors d'Allah [la création] : *loué soit Allah, Seigneur de la création.* Beaucoup de



Textes reprennent cette expression, ainsi que cette dernière : *rabb kulli shay'* [le Seigneur de toute chose],

« *Pourrais-je désirer un autre Maître qu'Allah, Lui qui est le Seigneur de toute chose ?* » Al -'An'âm (Les Troupeaux) : 164

- Allah s'est aussi glorifié par l'emploi de l'expression *rabb al -'arsh al -'azîm* :

« *Allah qui seul est digne d'être adoré et qui est le Maître du Trône glorieux* » An-Naml (Les Fourmis) : 26

« *Il n'est de divinité digne d'être adorée que Lui, Maître du Trône sublime.* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 116

- On trouve aussi dans le noble Coran *rabb samâwati wal' ardh wa mâ baynahumâ* :

« *Il est le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre eux.* » Maryam (Marie) : 65

- On glorifie aussi Allah par ce Nom associé ainsi : *rabbuna wa rabb' abâ'inâ al -'awwalîn* :

« *Il est votre Seigneur et celui de vos ancêtres les plus lointains.* » Ash-Shu'arâ' (Les Poètes) : 26;

rabb al-mashâriq wal maghârib :

« *Il est le Seigneur du levant et du couchant.* » Al-Muzammil (Celui qu'on a enveloppé) : 9, et dans :

« *Je jure par le Seigneur des levants et des couchants que Nous avons le pouvoir.* » Al-Ma'ârij (Les Voies d'Ascension) : 40.

c. Ar-Rabb, le Nom le plus cité dans les invocations :

As-Sa'dî a écrit : *ar-rabb* est Celui qui veille au bien-être de tous Ses serviteurs, par la gestion de leurs affaires et en les comblant de Ses bienfaits. Sa bienveillance se manifeste plus spécifiquement à l'égard de Ses élus parmi les croyants dont Il réforme les cœurs et les mœurs. Cela explique que ces derniers l'invoquent le plus par ce Nom Sublime, car ils espèrent de Lui une bienfaisance privilégiée. Le Livre d'Allah renferme d'ailleurs de manière explicite des exemples de la part des Prophètes, paix sur eux, ou des gens de vertu. Ainsi leurs invocations par ce Nom béni sont fréquentes, comme dans les versets suivants :



« *Ils dirent : Seigneur! Nous avons été injustes envers nous-mêmes. Si Tu nous refuses Ton pardon et nous privés de Ta miséricorde, nous serons à jamais perdus.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 23

« *Noé dit : Seigneur! Ils m'ont désobéi, préférant écouter des hommes dont les richesses et les enfants ne font qu'aggraver l'impiété,* » Nûh (Noé) : 21.

« *Noé implora son Seigneur : Mon fils fait partie de ma famille, Seigneur. Or, Tu ne manques jamais à Ta promesse et Tes arrêts sont toujours empreints de la plus grande justice et de la plus infinie sagesse.* » Hûd : 45.

On retrouve d'autres exemples dans les versets et passages coraniques suivants : Al-'A'râf (151 et 155); Yûsuf (33 et 101); Al-'Imrân (35, 38, 193-194), Sâd (35); Al-Furqân (65).

Le Messager d'Allah ﷺ utilisait lui-même beaucoup ce Nom dans ses invocations et ses oraisons. On a ainsi rapporté de lui ce dire : « *Vous indiquerai-je ce qu'est la meilleure invocation du pardon? C'est, ô, Allah, Toi mon Seigneur [...].* » Au moment de se mettre au lit, l'Envoyé ﷺ prononçait les paroles suivantes : « *Ô, Allah Seigneur des cieux et Seigneur de la Terre, Seigneur du Trône Immense, notre Seigneur et Celui de toute chose, Toi qui fends la graine et le noyau, Toi qui fit descendre la Torah et l'Évangile et le Coran [...].* » Le Prophète ﷺ débutait aussi ses prières nocturnes par l'invocation suivante : « *Ô, Seigneur de Gabriel et de Michaël et d'Israfil, Créateur des cieux et de la Terre [...].* » Enfin, on a recensé cette prière que l'Envoyé d'Allah a recommandé de formuler lors des épreuves : « *Point de divinité hormis Allah, point de divinité hormis Allah, le Seigneur du Trône immense, point de divinité hormis Allah, le Seigneur des cieux et de la Terre, le Seigneur du noble Trône.* » Les Textes de ce teigneur sont très nombreux. Ils démontrent que ce Nom fait référence à des significations particulières qui lui sont propres ou qui en découlent.

d. Ar-Rabb et al -'ilâh deux noms qui se rejoignent pour mieux se séparer :

En effet, l'association de ces deux Noms dans un même énoncé distingue chacun d'eux au niveau de la signification. Ainsi *ar-rabb*, dans un tel contexte, fait référence à son sens spécifique : le Détenteur de l'autorité, le Puissant, le Créateur, Celui qui fait vivre ou mourir, qui sont des prérogatives relatives à Sa Seigneurie. Quant à *al -'ilâh*, il renvoie dans ce cas à la divinité à laquelle les serviteurs vouent un culte exclusif.

En revanche, si ces Noms sont cités séparément, chacun d'eux, sur le plan sémantique, englobe son champ aussi bien que celui de l'autre :



« *Dis* : « *J'implore la protection du Seigneur des hommes, Maître des hommes, Dieu des hommes.* » An-Nâs (Les Hommes) : 1-3.

Le passage ci-dessus constitue un exemple d'association. “*Maître des hommes, Dieu des hommes*” : dans ce verset, *ar-rabb* fait référence aux attributs de la Seigneurie (le Détenteur de l'autorité, Créateur...); *al -'ilâh*, désigne la divinité qu'on adore et à laquelle on se soumet.

Ci-dessous un autre exemple coranique, mais de *séparation*, et donc de combinaison dans le sens :

« *Votre Dieu est un dieu unique. Il n'est de divinité digne d'être adorée que Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 163.

Dans ce passage *al -'ilâh* [Dieu], renferme le sens de divinité, mais également celui de Seigneur.

L'autre exemple de ce type de *séparation* se retrouve dans certaines invocations qui débutent par *rabbana*, *rabb*, dans lesquelles les deux connotations (seigneurie, divinité) sont possibles.

e. Parmi les effets de la connaissance de ce Nom, ar-rabb, sur la foi.

- La mention de ce Nom en début du récit de la création d'Adam, nous invite à méditer sur la signification de ce noble Nom, et les attributs qui en découlent. Le terme *ar-rabb* possède aussi une connotation existentielle pour l'homme, car il implique que les prérogatives de la Seigneurie se manifestent. Ainsi on ne peut concevoir de la part du Seigneur de la création qu'Il abandonne Ses serviteurs dans l'errance; qu'Il ne se fasse pas connaître à ces derniers; et qu'Il ne cherche pas à garantir leur bien-être en ce monde et dans l'autre.

Une telle vision abolit toute idée de Seigneurie et implique d'imputer à Allah ce qui ne convient pas :

« *Pensiez-vous que Nous vous avons créés en vain et que vous ne seriez jamais ramenés à Nous ?* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 115.

- La reconnaissance de la Seigneurie d'Allah implique de facto l'adhésion au *tawhîd al -'ulûhiyyah* et la dévotion exclusive d'Allah, qui est le Créateur de ce monde, Celui qui le régent, fait vivre et fait mourir, pourvoit aux besoins, mérite Seul l'adoration sans partage. Comment envisager en effet de vouer un culte à une créature faible, et d'ériger cette dernière en rivale d'Allah? Comment lui témoigner un dévouement fait d'amour et



de vénération, alors que ce faux dieu ne crée rien, n'exerce aucune autorité ne serait-ce que sur lui-même, et donc encore moins sur autrui?! C'est la raison pour laquelle Allah, dans le noble Coran, a réfuté l'attitude des idolâtres qui reconnaissaient Sa Seigneurie, tout en s'abstenant de l'adorer Seul. Ils Lui attribuèrent alors des pairs et des égaux. À de nombreuses reprises, et de différentes manières, le Saint Coran récuse cette approche totalement incohérente :

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur - qui vous a créés vous et vos devanciers - afin de vous préserver de Son châtement. C'est Lui qui, pour vous, a fait de la terre une couche et du ciel un toit, et qui fait descendre du ciel une eau par laquelle Il fait pousser toutes les variétés de fruits dont vous vous nourrissez. Gardez-vous donc d'associer de fausses divinités au culte d'Allah alors que vous savez. » Al-Baqarah (La Vache) : 21-22.

« Si tu leur demandais : "Qui a créé les cieux et la terre?", Ils diraient assurément : "Allah". Dis : "Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ; si Allah me voulait du mal, est-ce que [ces divinités] pourraient dissiper Son mal ? Ou s'Il me voulait une miséricorde, pourraient-elles retenir Sa miséricorde?" - Dis : "Allah me suffit : c'est en Lui que placent leur confiance ceux qui cherchent un appui." » Az-Zumar (Les Groupes) : 38.

- Le nom *Ar-Rabb* englobe ainsi la croyance en tous les attributs de la Seigneurie et en tous les noms et attributs divins d'excellence tels que ceux relatifs à la puissance, la création (Al-Bâri', Al-Muṣawwir), à la vie, à la science et aux autres attributs de l'Essence divine (Al-Hayy, Al-Qayyûm, Al-'Alîm, As-Samî', Al-Baṣîr, etc.) [...].

- L'attribut de la Seigneurie qui implique donc qu'Allah veille, au quotidien, au bien-être et au développement de Ses créatures et qu'Il a parfait leur création, inspire au serviteur un amour profond envers le Seigneur. Ce dernier se transpose aussi vers tout ce qu'Allah aime. De cet amour découle nécessairement chez le croyant un sentiment d'aversion à l'égard de tout ce qui déplaît à Allah. Le serviteur s'empresse alors de rechercher la satisfaction de son Maître, envers Lequel il manifeste vénération et gratitude comme il convient à Sa Majesté et Sa bienveillance.

- Le Seigneur (Ar-Rabb) est aussi Celui qui pourvoit aux besoins de Ses créatures et qui détient donc les trésors des cieux et de la terre ainsi que la royauté. À Lui appartiennent les louanges, Lui qui fait vivre et fait mourir et qui sur toute chose possède l'autorité absolue. La connaissance de cet



attribut inspire donc à l'âme du croyant une confiance solide en son Seigneur ; car Lui Seul procure ce qui est profitable ou éloigne ce qui est nocif, et qui Seul gère et dirige toute affaire concernant le serviteur. Le cœur du fidèle ne peut dès lors que s'attacher à Allah, fonder tous ses espoirs en Lui et ne craindre que Lui. L'individu qui comprend ce concept se détache de la dépendance aux faibles créatures. Il sait en effet que ces dernières ne peuvent ni nuire ni être utiles. Elles ne détiennent aucun pouvoir de vie, de mort ou de résurrection sur eux-mêmes, avant de pouvoir prétendre en détenir un sur les autres.

Ainsi le Seigneur Seul détient cette prérogative qui consiste à procurer à l'homme l'utile, à le préserver des préjudices et de nuisances, et à le délivrer de toute détresse ; tandis qu'Il pourvoit entièrement à leurs besoins. Cette prédisposition chez l'individu à accepter ces attributs divins l'incite à implorer humblement son Créateur lors des difficultés et à se détourner de toute autre créature. Plus la connaissance de ces attributs est ancrée chez le croyant, plus la force des prières et des invocations de ce dernier grandit, et avec cette dernière, la confiance en le soutien du Seigneur et en Sa puissance. On comprend alors pourquoi les Prophètes, et les serviteurs dévoués d'Allah L'invoquent en prononçant ce nom : « *rabbana* ».

f. Les autres noms d'Allah que les Textes associent à Ar-Rabb.

Plusieurs noms divins sont mentionnés dans les Textes en association avec celui d'Ar-Rabb : Ar-Rahmân [le Tout-Miséricordieux] ; Al-Ghafûr [le Pardonneur] ; Al-Ghaffâr [Celui dont le pardon est immense] ; Al-'Azîz [le Puissant].

« *Louange à Allah, Seigneur de la Création, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.* » Al-Fâtihah (L'Ouverture) : 2-3.

« *Seigneur des cieux, de la terre et de ce qui se trouve entre eux, le Tout Miséricordieux, auquel nul n'osera s'adresser.* » An-Naba' (L'Annonce) : 37.

« *Le Seigneur des cieux, de la terre et de ce qui se trouve entre eux, le Tout-Puissant, le Tout-Clément.* » Sâd : 66.

« *Que la paix soit avec vous !* » Tels sont les mots qui leur seront adressés par le Seigneur, Très Miséricordieux. » Yâ-Sîn : 58.

« *Il y avait assurément dans le pays de Saba, où s'étendaient deux champs, l'un sur la droite, l'autre sur la gauche, un signe pour ses habitants. "Nourrissez-vous de ce que votre Seigneur vous a dispensé en vous montrant reconnaissants. Votre terre est si généreuse et votre Seigneur si clément!"* » Saba' : 15.



On remarque que certains noms qui sont associés dans le noble Coran à celui d'Ar-Rabb, renvoient à la notion de pardon et de compassion. On peut dès lors en déduire que ces qualités constituent des composantes particulières de la Seigneurie. La bienveillance d'Allah envers les hommes s'est traduite entre autres, par les innombrables bienfaits qu'Il a prodigués et l'envoi de Messagers, avertisseurs et annonciateurs de bonne nouvelle. Ces marques de bonté divine sont générales et profitent à l'ensemble des créatures. Mais d'autres manifestations sont plus spécifiques et ne s'adressent qu'aux serviteurs d'Allah dévoués et proches. Ce dernier leur accorde alors un soutien de Sa part, une protection et une considération particulière. La bienveillance et la compassion d'Allah se reflètent donc bien dans Sa Seigneurie, et Allah sait mieux.

« *Le Seigneur des cieux, de la terre et de ce qui se trouve entre eux, le Tout-Puissant, le Tout-Clément.* » Ṣād : 66.

Dans ce verset, les noms Puissant et Tout-Clément sont associés à celui de Seigneur. La puissance est en effet un attribut qui reflète bien celui de la Seigneurie.

Nous pouvons aussi mettre en parallèle la Seigneurie et la Miséricorde avec l'établissement du Tout-Miséricordieux sur le Trône :

« *Le Tout Miséricordieux, qui s'est élevé sur le Trône en toute majesté.* » Tâ-Hâ : 5.

« *Louange à Allah, Seigneur de la Création, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.* » Al-Fâtihah (L'Ouverture) : 2-3.

Ainsi la Compassion d'Allah s'étend où s'étend Sa Seigneurie et elle embrasse ce qu'embrasse cette dernière, à savoir, toute chose. Rappelons, comme nous l'avons déjà évoqué, que la Seigneurie implique qu'Allah se situe au-dessus de Sa création.

B. « ... confia aux anges »

Du point de vue linguistique, le terme arabe qui fait référence aux anges est “malak” (pl. *malâ'ikah*). Son étymologie renvoie à *al -'alûkah*, qui signifie *message*. Abû 'Ubaydah a soutenu que l'origine du mot suggère le verbe *lâka*, synonyme de *arsala*, en français *envoyer, dépêcher*. D'autres ont affirmé que le terme serait un dérivé de *malik* (roi), celui qui détient l'autorité. On a encore supposé que “malak” pourrait être un diminutif de “mâlik”. Ce vocable ferait alors référence au rôle de gestion qu'Allah a



assigné aux anges et à l'autorité qu'Il leur a confiée, à l'instar de l'appellation de *roi* qu'on attribue à celui qui dirige les affaires des hommes. Toutefois, la signification la plus juste reste celle qui repose sur la première étymologie, à savoir, *al - 'alûkah*. On peut envisager que l'autre sens, lié à celui d'autorité, fasse référence à une de leurs caractéristiques.

En islam, les anges sont des créatures célestes, qui possèdent le don de prendre forme humaine ou autre, parmi les autres multiples aptitudes surnaturelles dont ils sont dotés par Allah. Ils ne se nourrissent pas, ni ne s'abreuvent, ni ne s'accouplent. Ils sont proches d'Allah, obéissants, et ne transgressent jamais Ses injonctions. Ils ne détiennent aucune prérogative relevant de la divinité ni aucun attribut de la Seigneurie. Les Textes et le consensus attestent qu'Allah a créé les anges pour L'adorer, à l'instar des djinns et des hommes, et comme ces derniers, ils sont doués de raison et de l'usage de la parole. Mais les anges, à la différence des djinns et des hommes, sont des créatures pures, proches d'Allah qui exécutent les prescriptions du Seigneur et Ses ordres dans la création. Parmi eux, certains ont l'honneur de transmettre la Parole d'Allah :

« Et ils dirent : “Le Tout Miséricordieux s’est donné un enfant”. Pureté à Lui ! Mais ce sont plutôt des serviteurs honorés. (27) Ils ne devancent pas Son Commandement et agissent selon Ses ordres. (28) Il sait ce qui est devant eux et ce qui derrière eux. Et Ils n’intercedent qu’en faveur de ceux qu’Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte. (29) Et quiconque d’entre eux dirait : “Je suis une divinité en dehors de Lui”. Nous le rétribuons de l’Enfer. C’est ainsi que Nous rétribuons les injustes. » Al - 'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 26-29.

Dans ce passage, nous apprenons que les anges sont de nobles créatures, qu'Allah a créé pour Lui vouer un culte. Le Seigneur les a honorés et leur a accordé un rang élevé et pourtant ils ne peuvent se soustraire à leur condition de serviteurs, et ils ne peuvent prétendre s'en défaire sous peine d'encourir le châtiment du Créateur.

a. La croyance aux anges

La croyance en l'existence de ces créatures célestes compte parmi les six piliers de la foi islamique, sans laquelle cette dernière n'est pas valide. Le noble Coran regorge d'ailleurs de Textes faisant référence directement aux anges qui décrivent leurs différentes catégories et statuts. La Parole d'Allah nous invite donc à croire en leur existence et nous met en



garde contre le reniement. De même, le Livre décrit leurs relations avec le Seigneur et avec les hommes, ainsi que leurs rangs et leurs rôles. Allah les mentionne avec Son propre Nom et place la foi en eux au même degré d'obligation que la foi en Lui. Le noble Coran déclare aussi que la croyance aux anges constitue un acte de vertu :

« La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, ... » Al-Baqarah (La Vache) : 177.

« Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses Messagers; ... » Al-Baqarah (La Vache) : 285

« Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage ! » Âli -'Imrân (La Famille d'Imrân) : 18

« ... Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement. » An-Nisâ' (Les Femmes) : 136.

« Que celui qui est l'ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses Messagers, de Gabriel et de Michaël, sache qu'Allah est l'ennemi des mécréants. » Al-Baqarah (La Vache) : 98.

« Le Messie ne trouvera jamais indigne d'être le serviteur d'Allah, pas plus que les anges rapprochés... » An-Nisâ' (Les Femmes) : 172.

« tandis que les anges se tiendront sur ses confins. Huit d'entre eux porteront, ce Jour-là, le Trône de ton Seigneur au-dessus d'eux. » Al-Hâqqah (L'Heure de Vérité) : 17.

« ... les anges s'introduiront auprès d'eux par toutes les portes (24) et les accueilleront par ces mots : « La paix soit avec vous ! Recevez ici le prix de votre constance. Heureux séjour que celui du Paradis ! » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 23-24.

Dans une Tradition prophétique, on a rapporté ces mots du Messager d'Allah ﷺ : *« [...] la foi consiste à croire en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses Messagers et au Jour du Jugement et en la prédestination du bien comme du mal »*¹.

Ce hadith énumère donc les piliers qui valident la foi et qui sont obligatoires. La croyance s'adapte ensuite en fonction de la connaissance détaillée que le croyant acquiert de ces piliers du crédo musulman.

1. Muslim, n° 8.



« *Lorsqu'une sourate est révélée, certains parmi les hypocrites s'interrogent par moquerie : "Qui de vous a été raffermi dans sa foi par cette sourate?" Ceux qui croient sont assurément raffermis dans leur foi à l'écoute de cette sourate qui les remplit de joie.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 124.

« *Nous n'avons assigné à la garde de l'Enfer que des anges dont Nous n'avons indiqué le nombre que pour éprouver les mécréants, convaincre ceux qui ont reçu les Écritures et raffermir la foi des croyants...* » Al-Mudaththir (Le Revêtu d'un Manteau) : 31

Sachant que la foi dépend de la connaissance, l'apprentissage des principes qui la rendent valide devient obligatoire pour tous les fidèles.

La croyance en l'existence des anges implique plusieurs choses :

- Croire en leur existence en tant que créatures d'Allah, qui doivent Lui vouer un culte. Ils sont aussi des Messagers du Seigneur qui transmettent aux hommes la Révélation ou toute autre Parole divine. Leur existence est réelle, et le fait qu'ils échappent à notre perception ne remet pas en cause leur réalité. Le Prophète ﷺ nous a informés qu'il en avait vu certains sous leur apparence originelle. D'autres Messagers, des gens pieux ou des Compagnons ont également vu ces créatures sous des traits d'humains ;

- Nous ne devons pas leur conférer un statut différent de celui qu'Allah leur a accordé. Ils restent des serviteurs, qui rendent compte de leurs actes, et leur pouvoir reste limité. Certes Allah les a honorés parmi Sa création, et Il les a placés à un rang de distinction auprès de Lui, selon une hiérarchie. Malgré tout, ces êtres célestes ne détiennent aucune autorité sur leur propre destin ou sur celui des autres créatures. Par conséquent, on ne doit en aucun cas leur consacrer des actes de dévotion ni leur assigner les attributs de la Seigneurie ;

- Nous attestons aussi de tout ce que les Textes (Coran et Tradition) relatent à leur sujet ;

- Nous croyons aux anges, qu'Allah a nommés dans le noble Coran, tels que Jibril (Gabriel) et Mikâ'îl (Michael). Quant aux autres qui ne sont pas désignés par un nom, nous attestons de leur existence de façon générale ;

Voici donc comment s'acquitter de ce pilier de la croyance aux anges que chaque musulman et musulmane doit apprendre et adopter, au moins de manière globale.

- La création des anges : L'Envoyé d'Allah ﷺ nous a informés, à ce propos, de ce qui suit : « *On a créé les anges à partir de la lumière, et les djinns à partir du feu, et Adam de ce qu'on vous a décrit.* »



Concernant le moment de leur création, Allah ne l'a pas explicitement révélé. Nous pouvons toutefois affirmer de manière certaine qu'ils existaient avant Adam. En effet, nous savons qu'Allah a averti les anges de la création du premier homme, qui deviendra son vicaire sur Terre.

b. L'impact de la croyance aux anges dans la vie de l'homme

- Cette croyance fait croître chez le musulman le sentiment de la Puissance d'Allah. En effet, les anges, comme cela apparaît des descriptions coraniques et prophétiques, sont des êtres imposants, à la force et à la vitesse impressionnantes. Or, toutes ces aptitudes ne sont rien en comparaison à la Puissance d'Allah, l'Unique, le Singulier, Créateur des cieux et de la Terre, face Auquel les anges ne sont que de simples soldats parmi d'autres, exécutant Ses ordres.

Ainsi, la connaissance de ces créatures imposantes et la réflexion sur leurs caractéristiques telles que décrites dans le noble Coran et la Sunnah authentique inspirent à l'âme un sentiment de vénération pour Allah. Le Créateur de tels êtres grandioses mérite indéniablement notre dévotion sans partage, et mérite qu'on l'évoque constamment et qu'on Lui obéisse assidûment.

« Les impies ne mesurent pas la vraie grandeur d'Allah qui, en vérité, est Fort et Tout-Puissant. (75) Allah choisit des Messagers parmi les anges et les hommes. Allah entend tout et voit tout. » Al-Hajj : 74-75.

« Les impies ne mesurent pas la vraie grandeur d'Allah. Pourtant, la terre tout entière tiendra dans Sa Main le Jour de la résurrection, tandis que les cieux seront pliés dans Sa Dextre. Gloire à Lui ! Il est bien au-dessus des fausses divinités qu'ils Lui associent. » Az-Zumar (Les Groupes) : 67.

En outre, leur intercession [celle des anges] ne saurait être acceptée sans Sa permission. Aussi, lorsque leur frayeur se sera dissipée, ils demanderont :

« "Qu'a dit votre Seigneur?" Il leur sera répondu : "Il a dit la vérité, Lui le Très Haut, le Très Grand!" » Saba : 23.

Ce verset réfute le *shirk* à partir de ses fondements. En effet, il expose la situation, sur le thème de l'intercession, des anges, qui comptent pourtant parmi les plus imposantes et puissantes créatures d'Allah. Ainsi, ces derniers, malgré leur statut auprès du Créateur, la vénération qu'ils Lui témoignent, ne sont pas autorisés à intercéder sans Sa permission. Comment



dans ce cas, admettre que d'autres possèdent ce privilège ? Comment donc accepter que l'on puisse invoquer en dehors d'Allah des défunts ou des idoles ? Ce passage coranique comporte une réfutation claire de l'attitude des idolâtres qui invoquent des créatures de statut et de mérite inférieurs à ceux des anges.

- La concrétisation de la foi passe par la croyance aux anges, qui en constitue un pilier. Mais l'adhésion aux autres fondements du credo est nécessaire. Rejeter un seul de ces fondements de la foi mène inévitablement à la mécréance vis-à-vis d'Allah et à l'abandon des autres piliers :

« ... *Quiconque renie Allah, Ses anges, Ses Livres, Ses Messagers et le Jour dernier, s'est gravement écarté de la vérité.* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 136.

- L'accroissement de la connaissance sur les mystères du monde et de la création renforce la foi du croyant qui découvre, par exemple, des secrets, qui l'invitent à méditer sur ce qu'Allah a révélé sur les anges et sur leur rôle. Le musulman y trouve un réconfort et la consolidation de sa foi. Il entrevoit l'intervention des anges dans tout ce qui l'entoure de la création : les nuages, les montagnes, jusqu'à la goutte de sperme dans les matrices ou le défunt dans sa tombe. Le Jour de la Résurrection, il verra ces anges bien-aimés et sa considération pour eux s'intensifiera.

- L'accès à un sentiment de sécurité et de sérénité : la sécurité en ce monde et la sérénité en cette vie et dans l'autre ne peuvent être garanties sans la croyance aux anges, que la paix soit sur eux. Une autre forme de bien-être découle de la foi en l'existence de ces êtres de lumière. En effet, le fait d'être convaincu qu'Allah a chargé ces créatures de protéger ses serviteurs de tous méfaits et des préjudices de leurs ennemis procure à l'âme un sentiment de réconfort et de sécurité. Le croyant sait alors que les calamités qui le touchent ne pouvaient l'épargner, et que ce qui ne l'atteint pas ne lui est pas destiné. Il a aussi acquis la certitude que grâce au rappel par les formules consacrées telles que le verset du Trône, et les sourates d'Al-Ikhlâs et des deux *Protectrices*, Allah dépêchera Ses anges pour le protéger des méfaits de ses ennemis. Ce fidèle est celui qui place sa confiance en son Créateur uniquement et s'éloigne de ce qui lui cause du tort, comme le recours aux devins ou aux sorciers, qui ne peuvent qu'accroître son malheur et ses angoisses :

« *Certains hommes imploraient la protection de certains djinns, ce qui ne fit qu'ajouter à leur rébellion.* » Al-Jinn (Les Djinns) : 6.



Quel que soit l'endroit où l'homme chemine sur Terre, sur mer, ou dans les cieux, de jour comme de nuit, les anges ne le quittent jamais. Que le musulman veille donc à évoquer Allah et à L'invoquer constamment afin que la sécurité et la sérénité l'accompagnent. C'est d'ailleurs pour affermir le cœur du Prophète ﷺ et celui de ses Compagnons qu'Allah dépêcha les anges auprès d'eux comme le révèle Noble Coran :

« Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt: «Je vais vous aider d'un millier d'Anges déferlant les uns à la suite des autres. (10) Allah ne fit cela que pour (vous) apporter une bonne nouvelle et pour qu'avec cela vos cœurs se tranquillisent. Il n'y a de victoire que de la part d'Allah. Allah est Puissant est Sage. (11) Et quand Il vous enveloppa de sommeil comme d'une sécurité de Sa part, et du ciel Il fit descendre de l'eau sur vous afin de vous en purifier, d'écarter de vous la souillure du Diable, de renforcer les cœurs et d'en raffermir les pas! [vos pas]. (12) Et ton Seigneur révéla aux Anges: «Je suis avec vous: affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cœurs et frappez-les sur tous les bouts des doigts.» Al-' Anfâl (Le Butin) : 9-12.

- La croyance aux anges confirme le statut central de l'homme dans ce monde. En effet, les anges sont des créatures bien plus imposantes et résolues que le fils d'Adam. Malgré cela, on leur a confié la tâche de veiller sur ces derniers, sur leurs affaires sur Terre et leur situation dans l'Au-delà. Cela devrait nous faire prendre conscience de notre propre valeur auprès d'Allah, qui nous a assigné le rôle de vicaire en ce monde. Nous devrions donc agir en conséquence, pour emprunter la voie droite et nous éloigner des déviations et de légèreté.

- Cette foi en l'existence de ces créatures célestes invite les hommes à prendre exemple sur elles, dans le domaine de l'observance et de la retenue face au péché. Le croyant qui garde présente à l'esprit l'assiduité dont font preuve les anges, qui glorifient leur Seigneur sans interruption, en totale obéissance, éprouve le désir de leur ressembler. Il souhaite ainsi les imiter et ce sentiment renforce sa volonté et l'incite à se perfectionner. L'imam Al-Ghazâlî avait d'ailleurs attiré l'attention sur ce point lorsqu'il traita des sagesses que renferment les pratiques rituelles. Concernant le jeûne, cet imam avait écrit : Une des finalités du jeûne consiste, par l'abstinence régulière face aux instincts, à imiter les anges qui n'éprouvent aucun des besoins charnels de l'homme. L'individu qui parvient à réprimer ses pul-



sions accède ainsi aux plus hauts degrés et rejoint la sphère angélique. Les anges sont des êtres proches d'Allah. Par conséquent, celui qui les prend en exemple et cherche à imiter leur comportement se rapproche également du Créateur, car *qui se ressemble s'assemble*. Al-Ghazâlî évoqua également à propos du Hajj, cette sagesse : Sache que par l'accomplissement des déambulations autour de la Ka'bah [*tawâf*], tu imites les anges qui en rangs serrés effectuent autour du Trône d'Allah des circumambulations.

La croyance aux anges incite également le serviteur à éprouver face à son Seigneur un sentiment de pudeur qui l'empêche de s'adonner au péché, en privé aussi bien qu'en public. L'idée que ces êtres de lumière sont présents auprès de l'homme et qu'ils consignent ses actes et se relaient près de lui dans ses heures de vigilance ou d'insouciance incite à la retenue face à la désobéissance.

Lorsque le croyant se souvient que l'ange de la mort se tient prêt à saisir son âme à chaque instant, il réalise alors la précarité de cette existence terrestre. Il comprend alors que cette dernière ne mérite pas qu'on s'en préoccupe plus que l'au-delà. Il vivra alors en ce monde dans le contentement de ce qui reste licite, qu'Allah, exalté soit-Il, a autorisé.

La foi aux anges constitue aussi un moteur dans l'action pour la recherche de la vie future. Le rappel de l'accueil formidable que les anges réservent aux croyants, ainsi que la pensée de la rigueur et du châtement qu'ils infligeront aux mécréants, ne peuvent qu'encourager le serviteur à œuvrer pour compter parmi ceux qu'Allah a gratifiés de Son paradis et de Sa satisfaction, et qu'Il, exalté soit-Il, a préservé du supplice infamant.

La croyance aux anges reste essentielle dans la vie de l'homme. On comprend dès lors pourquoi le récit sur la création d'Adam les met en scène dès le début. En outre, une bonne partie de la Révélation d'Allah fait référence à ces créatures, afin d'en ancrer la foi chez l'individu. Ce crédo fait naître dans le cœur des croyants des sentiments d'affection et crée un lien avec ces respectables serviteurs d'Allah, qui ne transgressent aucun de Ses ordres, et qui partagent avec nous la quête de la dévotion pure et exclusive envers notre Sublime Créateur.

Nous constatons pourtant qu'un grand nombre de musulmans n'accordent pas d'importance à la croyance aux anges, dans ses détails. Ils se contentent dans ce domaine de généralités. On rencontre à l'opposé ceux qui se préoccupent beaucoup des textes qui ont pour thème le monde des diables, des djinns, ou la sorcellerie, le mauvais et la jalousie, etc. En



comparaison, les ouvrages qui traitent des anges et des questions que nous avons mentionnées restent singuliers. Ainsi, à ma connaissance, rares sont les auteurs contemporains qui ont consacré des publications entières à ce sujet. De même les théologiens, prédicateurs, juristes ou même étudiants en sciences religieuses ; ou encore les penseurs et gens de culture, dans les médias ou autres n'abordent ce thème que rarement de façon approfondie. C'est oublier que ces créatures possèdent un lien étroit avec l'homme avant même la naissance de ce dernier, tout au long de son existence ; à sa mort ; dans le monde intermédiaire [*al-barzakh*] ; et dans la vie future. À chacun de ces stades de l'existence humaine, les anges sont présents et occupent un rôle. En outre, parmi les anges se trouvent les proches d'Allah, qui L'invoquent généreusement en faveur des croyants :

« Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorant le pardon pour ceux qui croient: "Seigneur! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtement de l'Enfer. (8) Seigneur ! Fais-les entrer aux jardins d'Eden que Tu leur as promis, ainsi qu'aux vertueux parmi leurs ancêtres, leurs épouses et leurs descendants, car c'est Toi le Puissant, le Sage. (9) Et préserve-les [du châtement] des mauvaises actions. Quiconque Tu préserves [du châtement] des mauvaises actions ce jour-là, Tu lui feras miséricorde". Et c'est là l'énorme succès. » Ghafîr (Le Pardonneur) : 7-9.

Nous devrions méditer et réfléchir profondément à cette émouvante invocation de la part des anges rapprochés en faveur des croyants. Cela devrait nous inciter à adopter un regard nouveau sur nos rapports avec ces créatures. Beaucoup parmi nous n'accordent qu'une considération mineure à cette question, ou l'ignorent tout bonnement. Mais cette attitude constitue une négligence qui provient des inspirations pernicieuses d'Iblis, qui, par ce moyen, incite les individus à se tourner plutôt vers les démons et les sorciers, et autres. L'homme se détourne ainsi du souvenir de ces créatures auxquelles Allah a confié la tâche de le protéger des êtres néfastes du monde de l'invisible :

« Il [l'homme] a par devant lui et derrière lui des Anges qui se relaient et qui veillent sur lui par ordre d'Allah. En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les [individus qui le composent] ne modifient pas ce que est en eux-mêmes. Et lorsqu'Allah veut [infliger] un mal à un peuple, nul ne peut le repousser: ils n'ont en dehors de lui aucun protecteur. » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 11.



« *Et Il est le Dominateur Suprême sur Ses serviteurs. Et Il envoie sur vous des gardiens. Et lorsque la mort atteint l'un de vous, Nos Messagers (les Anges) enlèvent son âme sans aucune négligence.* » Al -'An'âm (Les Troupeaux) : 61.

- « *Il est le Dominateur Suprême sur Ses serviteurs* », Allah Celui qui domine toute chose par Son autorité et Son pouvoir, et face à la grandeur, la magnificence Duquel s'incline tout ce qui existe. Il, exalté soit-Il, *envoie des gardiens*, qui sont les anges qui protègent physiquement les hommes :

« *Il n'est pas d'âme qui n'ait sur elle un gardien.* » At-Târiq (L'Astre Nocturne) : 4. "Gardien", signifie ici que les anges veillent sur l'homme.

C. « Je vais établir sur la terre un vicaire »

"Je vais établir sur la terre." L'expression qu'Allah a employée ici décrit une situation stable dans le futur. En arabe, la forme verbale utilisée renvoie à cette notion, et non à l'accomplissement d'un simple acte futur. En outre, la formule employée indique l'idée d'un décret imparable, car la volonté d'Allah demeure exécutoire et indéfectible. Dès lors, puisque le Seigneur a décidé, Sa Parole ne peut que confirmer l'exécution de Son décret.

La Terre dont il est question ici, est celle que nous connaissons et qu'Allah a façonnée pour qu'elle accueille la vie sous toutes ses formes.

"Je vais établir sur la terre un vicaire." Ce passage révèle [en filigrane] que le séjour initial et provisoire de ce vicaire sera le Paradis. L'homme n'aura pas vocation à y demeurer tout au long de la première étape de sa vie. Mais il sera créé pour devenir ce *représentant* sur Terre, où il s'acquittera de la charge de la peupler et d'y accomplir le bien.

Cette Parole d'Allah à l'adresse des anges n'est destinée qu'à les informer de ce qu'Il accomplira. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une demande d'autorisation, car rien dans Sa création ne détient de part dans Ses décisions :

« *Pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre -à moins que ton Seigneur décide autrement- car ton Seigneur fait absolument tout ce qu'Il veut.* » Hûd : 107.

« *Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte [de leurs actes].* » Al -'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 23.

Cette annonce n'a pas été faite également pour faire l'objet d'une concertation avec les anges. Comment Allah pourrait-Il éprouver un quelconque besoin de consulter Ses créatures, auxquelles échappe la sagesse



des décisions divines ? Allah demeure le Suffisant, Lui dont la science embrasse toute chose :

« Rien, vraiment, ne se cache d'Allah de ce qui existe sur la terre ou dans le ciel. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 5.

La science du Créateur cerne l'essence des choses passées et celle des choses présentes, Lui qui détient l'omniscience. On doit dès lors envisager cette déclaration comme une marque de considération de la part d'Allah envers les anges. Elle constituait également un avertissement pour ces derniers de l'arrivée de cette nouvelle créature, à savoir Adam, paix sur lui.

Bien sûr, cette sagesse énoncée ici, concernant cette annonce faite aux anges n'exclut pas l'existence des autres. Parmi ces dernières, citons, par exemple : le dévoilement par Allah aux anges de la sagesse que dissimule la création de cet être ; inciter les anges à s'interroger sur la finalité de la conception d'une créature qui répandra sur Terre la corruption ; la mise en évidence par Allah de certaines caractéristiques ignorées par les anges au sujet du premier homme.

L'imam Qurtubî a écrit : Les exégètes ont affirmé qu'Allah n'a pas fait cette annonce aux anges pour les consulter, mais plutôt pour faire apparaître leur réaction, leur dévotion, leurs louanges et leurs glorifications du Seigneur. Puis après cela, Il, exalté soit-Il, leur a rappelé leur rang :

« Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles. » Al-Baqarah (La Vache) : 34¹.

Ibn 'Âshûr, quant à lui, a mentionné concernant cette question : Les commentateurs ont déclaré que cette annonce d'Allah à l'intention des anges n'était destinée qu'à les informer du mérite de l'espèce humaine. Cette déclaration devait dissiper en eux ce qu'Allah connaissait de leurs a priori négatifs à l'égard de cette créature. Elle visait aussi à attirer l'attention de ces derniers sur les subtilités et la sagesse que dissimule la création d'Adam².

“Je vais installer un vicaire sur terre.” Cet extrait indique donc qu'Adam était destiné à séjourner sur Terre. Pourquoi alors avoir créé l'arbre ? Pourquoi avoir éprouvé Adam, et l'avoir fait descendre sur Terre ?

1. tafsîr al-qurtubî, 1/263.

2. tafsîr at-tahrîr wa at-tanwîr, Mohammad Tâhir b. 'Âshûr, Dâr Tunsîyyah li Nashr, Tunis, 1^o éd., 1984, p. 64.



On pourrait suggérer que cette expérience initiale dans le Paradis originel a constitué pour ce future vicaire une phase de préparation, afin de mettre en éveil les forces enfouies dans la nature de cet être. Adam y a été confronté à l'égarement, et à y goûté aussi la paix. Le père de l'humanité a aussi expérimenté le remords, a appris à reconnaître son ennemi pour pouvoir mieux apprécier le réconfort dans le refuge auprès d'Allah, exalté soit-Il¹.

a. La signification de la notion de vicariat [khalîfah] sur terre.

Le terme de *khalîfah* dans le noble Coran au sens large renvoie à l'aspect civilisationnel et au rôle que l'homme doit assumer sur Terre en la peuplant :

« ... *De la terre Il vous a créé, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter)...* » Hûd : 61

Mais lorsqu'Allah annonça : « *je vais établir sur la terre un vicaire* », les anges s'imaginèrent que ce mérite leur revenait légitimement, en raison de leur célébration constante des louanges et de la gloire d'Allah. Mais ce dernier leur fit savoir que ce rôle impliquait d'autres spécificités, dont celle de peupler le monde et donc d'y connaître le labeur et l'effort. Cette mission ne pouvait incomber qu'à une créature issue de la Terre, dont l'origine est l'argile et l'eau. C'est donc en assumant son rôle de *khalîfah*, qu'Adam s'acquittera de son devoir de dévotion envers Allah :

« *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.* » Adh-Dhâriyât (Ceux qui éparpillent) : 56.

Ainsi, la prière, l'évocation d'Allah ainsi que tout ce qui contribue au développement sur Terre, jusqu'au fait de la parcourir pour en explorer les mystères ; tout cela compte parmi les bonnes œuvres qui se soutiennent et se complètent.

C'est en se relayant les uns après les autres dans la dévotion que les humains s'acquittent de leur devoir et de la mission surprenante qu'on leur a confiée, et que les cieux, la Terre et les montagnes ont refusé d'endosser :

« *Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes d'assumer la grande responsabilité qu'ils ont déclinée par crainte de ne pouvoir l'assumer, contrairement à l'homme qui, par ignorance, l'a acceptée, se montrant injuste envers lui-même.* » Al-'Aḥzâb (Les Coalisés) : 72.

1. *fi zilâl al-qur'ân*, Sayyid Qutb, 1/31.



Cette prérogative qu'Allah a confiée à l'homme ne peut se réaliser sans le libre arbitre de ce dernier :

« *Et Nous l'avons guidé aux deux voies.* » Al-Balad (La Cité) : 10.

Al-khilâfah et le peuplement de la Terre impliquent que la recherche, le développement, le savoir et la créativité que l'on met à disposition du bien-être des hommes constituent en soi une mission divine essentielle, et non des actes accessoires.

Ainsi l'homme existe pour peupler et diriger ce monde et il n'est pas censé y devenir une créature angélique. Il doit développer ce monde et le construire selon l'ordre voulu par Allah. Les actes d'adoration dont le rappel et les oraisons aident l'homme dans sa mission. L'endurance face aux difficultés et aux exigences de cette prérogative et la relation avec Allah constituent pour l'individu l'espoir, l'amour, la tolérance, la réussite et le bonheur en ce monde et dans l'autre.

Le rôle de vicaire sur Terre n'est pas simplement politique, mais il englobe aussi la responsabilité face aux actes et la connaissance au sens large du terme, et Allah est présent, et rien ne Lui échappe. Comme nous l'a enseigné le Messager d'Allah ﷺ : « [...] ô, Allah Tu es le Compagnon du voyageur et Celui qui veille à nos familles en notre absence ». L'homme n'est pas le vicaire d'Allah, mais il a été désigné par son Seigneur à ce rang.

La majorité des théologiens ont soutenu que le rôle de *khalîfah* dans le verset mentionné plus haut concerne Adam et ses descendants, et que le *Mandataire* est Allah. Ainsi le vicariat n'incombe par simplement à Adam, mais à tout le genre humain, car le contexte du passage coranique concerne l'annonce de la création d'une nouvelle entité et non uniquement le cas particulier d'Adam.

Ce rôle de *khilâfah* requiert dès lors, l'exécution de la volonté d'Allah pour ce qui a trait à la vie de l'homme sur Terre et l'acquiescement du devoir de dévotion envers le Créateur. C'est dans ce sens que ce vicariat constitue un honneur pour celui qui en a la charge.

Par conséquent la finalité existentielle de l'homme, dans le cadre de la doctrine liée au *khilâfah*, réside dans sa capacité à peupler le monde en conformité aux prescriptions et interdictions divines. Tous les actes appartenant à la dimension matérielle ou spirituelle en ce monde doivent être alors orientés vers Allah. On doit s'enquérir de Sa volonté et rechercher Sa satisfaction, qui mène au succès. C'est dans ce sens que l'on peut alors envisager de transformer toutes les actions de l'homme sur Terre, sur tous



les plans (individuel, collectif, matériel, ou spirituel) en un élan vers la dévotion exclusive d'Allah.

b. L'origine de l'humanité.

“Je vais établir sur la terre un vicaire.” Ce passage coranique confirme qu'un seul couple se trouve à l'origine de l'homme, chez lequel Allah a placé la capacité de se reproduire pour peupler la Terre. Des milliards d'humains ont ainsi habité ce monde, y ont vécu et y sont morts, et des milliards de nos jours s'y sont, à leur tour, multipliés; en attendant que d'autres milliards y naissent à leur suite, et ce, jusqu'au Jour du Jugement.

Cette notion de succession fait également partie des significations que contient le terme arabe *khalîfah*. Chaque individu de cette *longue chaîne* se succède donc sur Terre, où Allah lui a assigné le rôle de vicaire. Chaque homme connaîtra cet honneur que le Créateur lui aura octroyé sur cette Terre, où il sera aussi mis à l'épreuve.

Toutefois, cette réalité de la création singulière de l'homme a été ensevelie par la civilisation moderne matérialiste sous les décombres de la thèse évolutionniste. Cette dernière n'est qu'une pensée propagée pour tenter d'affranchir l'homme de la foi, de la dévotion et de la servitude totales envers son Créateur. Iblis a fourvoyé ces derniers par le biais de certaines fouilles paléontologiques qui indiqueraient que la vie serait apparue sur Terre il y a quelque 3,8 milliards d'années, tandis que les premiers hommes n'y auraient fait leur apparition que quarante mille à cinquante mille années avant notre ère. On a alors supposé que la Terre s'est peuplée progressivement et par vagues successives de différentes formes de vie, dont le nombre était au départ restreint et de constitution élémentaire. Puis, selon cette thèse, ces êtres vivants se seraient multipliés et leur structure biologique se serait complexifiée au fil du temps. Toutefois, aucune fouille ou découverte fossile n'a permis à ce jour de démontrer cette théorie.

Cette découverte scientifique a fait l'objet d'une tentative désespérée de la part des modernistes matérialistes pour réfuter l'idée de l'existence du Créateur. Pour cela, ces derniers ont utilisé trois allégations :

- Celle de la prétendue apparition aléatoire des premières formes de vie; ce que la science a pourtant démenti;
- Celle de la supposée évolution aléatoire ou par accident des êtres vivants, alors que cette évolution a toujours tendu vers la perfection; or, le hasard ne peut produire de perfection;
- Celle de l'imaginaire évolution de l'homme à partir d'une succession



de formes antérieures de vie animale; or, personne parmi les adeptes de la thèse de l'évolution organique n'a jamais pu le prouver. En outre, les caractéristiques anatomiques et génétiques propres à l'homme diffèrent totalement de celles des créatures qui l'auraient précédé, et ce, à supposer qu'il existe entre eux et ce dernier un patrimoine commun. Mais même en admettant cette dernière hypothèse, elle ne ferait que confirmer l'unicité du Créateur. Cela dit, notons également l'intelligence singulière par laquelle se distingue l'homme; ses capacités intellectuelles; son aptitude exceptionnelle à éprouver des émotions; à les exprimer clairement; sa faculté à générer un discours logique et construit et à apprendre et acquérir les connaissances; sa maîtrise de différentes compétences et leur transmission, etc. Toutes ces aptitudes, dont Allah a doté l'individu, démontrent la fausseté des tentatives désespérées d'intégrer l'homme dans une chaîne de successions d'espèces animales dont il serait l'aboutissement.

Une des principales preuves qui réfute cette fausse idée de l'évolution est la découverte de la génétique qui met en évidence l'existence du patrimoine commun à tous les hommes et leur filiation qui remonte à un couple originel : un seul père et une seule mère. Ces deux parents sont ceux qu'Allah a décrits dans le noble Coran, lorsqu'Il s'est adressé à Son dernier Messager ﷺ :

« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : Je vais établir sur la terre un vicaire "Khalifa"... » Al-Baqarah (La Vache) : 30.

Ou encore dans les passages suivants :

« Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être avant de créer de celui-ci son épouse et, de ce couple, une multitude d'hommes et de femmes qu'Il a dispersés sur terre... » An-Nisâ' (Les Femmes) : 1.

« Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous reconnaissez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand- Connaisseur. » Al-Hujurât (Les Appartements) : 13.

Le noble Coran confirme également que tous les hommes, qui existent jusqu'au Jour Dernier, se trouvaient dans les reins d'Adam, paix sur lui, au début de sa création. Ainsi lorsque les anges se prosternèrent devant le père des hommes, c'est également devant toute sa descendance qu'ils le firent. Du premier au dernier, ils sont dès lors tous des vicaires :



« *Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges: "Prosternez-vous devant Adam." Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 11.

Le verset 30 de la sourate Al-Baqarah constitue donc une Révélation prodigieuse qui confirme la réalité historique au sujet de nos parents Adam et Ève, que la paix soit sur eux. Ces deux êtres dont la civilisation moderne a voulu nier l'existence pour attribuer à l'homme, sans preuve tangible, une ascendance animale supposée relier diverses espèces.

Le Livre d'Allah atteste donc qu'Adam est le père de tous les hommes, ainsi que le premier Prophète. Le Seigneur le créa d'argile et insuffla en lui de Son esprit. Il, exalté soit-Il, l'instruisit et ordonna aux anges de se prosterner devant lui, en signe de respect. Après cela, Allah donna accès à Adam et Ève au Paradis, avant de les faire descendre sur Terre, où ils ont été désignés avec leur descendance comme vicaires. Le noble Coran nous explique aussi qu'Allah avait étendu Sa grâce et Son bienfait sur Adam.

Notons que le terme *khalîfah* est au singulier dans le Texte coranique. Plusieurs exégètes ont expliqué qu'Adam est le seul vicaire. Mais sachant que tous ses enfants existaient dans *ses reins* au moment où le père des hommes fut créé, sa descendance entière jusqu'au Jour du Jugement possède ce titre de *khalîfah*. D'ailleurs, ce nom en arabe sous cette forme indique aussi bien le singulier que le pluriel, ou le masculin et le féminin.

La génétique soutient que l'individu, dont l'organisme peut compter jusqu'à 100 000 milliards de cellules, provient de deux cellules reproductives invisibles à l'œil nu. L'une est celle du père, et l'autre, celle de la mère. Chacun des parents est à son tour le fruit de la combinaison de deux cellules reproductives, et cet enchaînement se répète donc jusqu'à remonter aux deux premières cellules qui étaient celles de notre père Adam et de notre mère Ève, qu'Allah les agréa. Par conséquent, les humains qui depuis le début sont apparus, et ceux qui peuplent la Terre actuellement, ainsi que les futurs arrivants sont tous issus d'Adam et Ève et ils existaient au moment de la création du premier couple. L'emploi du terme *khalîfah* qui fait référence aussi bien au singulier qu'au pluriel est donc tout indiqué dans le Texte coranique évoqué plus haut.

Là encore, on remarquera que le noble Coran devance, de près de 1400 ans, la science moderne et notamment la génétique, qui reste une des plus récentes disciplines scientifiques. Ainsi le Livre d'Allah dévoile



de façon surprenante que tous les enfants d'Adam se trouvaient dans les reins de leur père, paix sur lui, et qu'ils y firent leur apparition au moment où Allah créa ce dernier. C'est pourquoi le noble Coran mentionne l'assignation du vicariat sur Terre par l'emploi du terme *khalîfah* qui concerne ici Adam et toute sa nombreuse descendance. Un autre verset coranique confirme cette réalité :

« *Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes: "Ne suis-Je pas votre Seigneur ?" Ils répondirent: "Mais si, nous en témoignons..." - afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection: "Vraiment, nous n'y avons pas fait attention",* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 172.

c. Le Califat n'est pas la tyrannie.

Al-khilâfah ne consiste pas à imposer son autorité sur les hommes. Quel intérêt peut-on trouver à poursuivre les erreurs des autres, à les dénoncer et à les étiqueter ? Ne doit-on pas plutôt s'acquitter de ses propres obligations en ôtant les épines qui parsèment leur route ? Quant à leur jugement, c'est à Allah qu'il appartient.

La préoccupation excessive du sort des gens ne nous procure en réalité aucune vertu supplémentaire ou n'accentue pas notre éveil. Elle ne développe pas en nous un sixième sens, qui nous permettrait de sentir et d'imaginer ce qui échappe à nos sens. Pourquoi dans ce cas, anticiper la moindre erreur commise, peut-être par inadvertance, et y voir déjà l'accomplissement d'une future calamité ? Supposons que je sois témoin de la faute de mon prochain, l'indulgence d'Allah à mon égard, pour mes propres fautes, lui revient à lui autant qu'à moi.

J'avais pensé que le concept d'*al-khilâfah* concernait tout particulièrement Adam ou les gens qui détiennent l'autorité générale. Puis je me suis souvenu de cette parole du Messenger d'Allah ﷺ : « *Chacun de vous est un berger et est responsable de son troupeau.* »

Je me suis alors demandé ce qui changerait en moi, dans ma vie de tous les jours ; dans ma relation à tout ce qui m'entoure ; si je prenais vraiment conscience de ma responsabilité envers les choses, petites ou grandes. Je suis interrogé sur la question de mon degré d'engagement vis-à-vis de mes obligations. M'en suis-je acquitté ou les ai-je négligées ? Cela me sauvera-t-il ou causera-t-il ma perte ?

J'ai alors compris qu'*al-khilâfah* englobe non seulement les affaires



politiques, économiques, ou la vie sociale sous tous ses aspects (art, littérature, etc.), mais aussi tous les autres domaines de l'existence individuelle. Ainsi quiconque défend les belles valeurs humaines, au quotidien, et cherche par cela à se rapprocher d'Allah, entrant en communion avec le monde qui l'entoure pour le réformer et repousser le mal, est un vicaire [*khalifah*] sur Terre.

d. La finalité et la sagesse dans la création de l'homme.

La finalité existentielle que renferme la création de l'homme se trouve dans ce que le noble Coran nous en dévoile. La sagesse préexiste toujours à l'apparition d'une chose. Avant qu'Adam ne soit *extirpé du néant*, Allah avait dévoilé la finalité existentielle qui justifie sa création, qui comme nous l'avons déjà expliqué se résume au verset :

« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : Je vais établir sur la terre un vicaire "Khalifa"... » Al-Baqarah (La Vache) : 30.

Ce passage ne contient cependant qu'une des trois réponses à la question de la sagesse et de la finalité de la création de l'homme, que mentionne le noble Coran. Les autres versets qui les exposent sont les suivants :

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » Adh-Dhariyât (Ceux qui éparpillent) : 56.

« Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah... » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 110.

L'Appel à l'adoration [dont il est question dans ce dernier verset] reste une des caractéristiques de mérite de cette Nation.

La mission de l'homme en ce monde ne se limite donc pas à assouvir ses instincts, ce qui réduirait sa condition à celle de l'animal. Mais la vocation du fils d'Adam consiste à assumer son rôle de Vicaire "*calife*" sur terre. Il doit y établir l'ordre et la Loi d'Allah, à commencer sur lui-même, en vouant un culte à Son Seigneur. Puis il invite les autres à l'imiter et à obéir et à respecter les injonctions de leur Créateur.

L'homme qui s'acquitte de sa responsabilité ressemble à un bon arbre aux fruits excellents qui poussent en toute saison avec la permission d'Allah. Mais l'individu qui manque à sa vocation existentielle légitime



s'apparente à l'arbre mauvais, qui ne produit aucun fruit et dont on se débarrasse en le déracinant. Il finira alors en combustible pour alimenter un Feu, parmi les pierres.

2. « Ils dirent : “Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang... »

Les anges savaient bien sûr qu'Allah avait créé le monde et ses habitants pour que le bien s'y répande et non la corruption, ainsi que l'obéissance et non la rébellion. Cela explique leur incompréhension à l'annonce de la création d'Adam, dont la nature révèle un penchant à semer le désordre. Or, les créatures célestes savent pertinemment qu'Allah déteste le mal et l'effusion de sang. C'est alors que pour découvrir la sagesse dans cet acte de création, les anges demandèrent à Allah : *“Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang ?”*

Nous savons que ces êtres de lumière ne s'autorisent pas à disputer les décisions du Maître, qu'ils ne peuvent se rebeller et qu'ils s'empressent d'exécuter Ses ordres. Dans ce contexte, on voit pourtant qu'ils ont interrogé le Seigneur. Leur réaction s'explique par le fait qu'ils détenaient à propos de cette nouvelle créature des a priori, qui les incitèrent à demander des réponses quant à la sagesse de la création de cet être. Les anges souhaitaient simplement connaître ce qui leur échappait encore.

Mais Allah leur répondit : *“En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas !”* Par ces Paroles, Allah dévoilait aux anges l'existence d'une finalité dans la création de cet être plus significative que le mal qu'elle engendrera.

La réaction des anges n'était pas une marque d'opposition de leur part face à un décret divin. Ce n'était également pas la jalousie ou l'envie qui motivèrent leur questionnement, contrairement à ce que certains ont prétendu. L'exégète Al-Baghawî avait précisé cela dans ses commentaires : « Les anges n'ont pas réagi ainsi par défi ou arrogance. Mais l'étonnement et la volonté de comprendre la sagesse engendrèrent cette interrogation¹. »

L'imam Ibn Kathîr a rejoint cette opinion en la détaillant ainsi : Ces paroles des anges ne renfermaient aucune objection envers la décision d'Allah, et la jalousie envers les hommes ne l'avait pas provoquée, comme l'ont imaginé certains exégètes. En effet, le Seigneur a décrit les anges comme incapables de disputer Sa Parole, et ils ne peuvent interroger Allah qu'avec Sa permission. Cette question en revanche, était motivée par le

1. *ma'âlim at-tanzîl*, Al-Husayn b. Mas'ûd Al-Baghawî, 1/79.

souhait de comprendre la sagesse qui se dissimulait derrière la création d'Adam. C'est comme si ces derniers avaient demandé : – Ô Allah, pourrais-Tu nous dire dans quel but Tu crées cet être, dont parmi ses descendants se trouveront des semeurs de trouble et des criminels¹ ?

L'interrogation des anges ne contenait donc aucune marque de désaccord, mais ces derniers désiraient simplement connaître la sagesse dans la désignation d'Adam à ce rôle de vicaire. C'est l'acquisition d'un surplus de connaissance et la consolidation de leur conviction qui les avaient incités à interroger Allah, car ces êtres de lumière sont déjà convaincus qu'Allah n'agit qu'avec sagesse. Ils savaient donc pertinemment que cette décision du Créateur était la bonne, bien qu'ignorants de ses subtilités. C'est pourquoi ils demandèrent des éclaircissements. Leur questionnement pourrait donc se résumer à cette demande : – Seigneur, informe-nous donc de la sagesse que renferme la création d'Adam, afin qu'augmente notre connaissance et notre foi.

C'est alors qu'Allah répondit à leur requête et leur exposa les raisons et les finalités de cette désignation d'Adam à ce statut de vicaire terrestre.

A. Comment les anges ont-ils su que le khalifah répandrait le désordre sur Terre et verserait le sang ?

Ces créatures célestes ne détiennent pas la connaissance de l'Invisible, à l'exception de la part qu'Allah leur a assignée. Cette information leur est donc parvenue nécessairement d'une certaine manière. En outre, on remarque dans ce passage qu'Allah n'a pas contredit leur affirmation. Notons également que la réalité confirme bien l'idée que les anges se faisaient des hommes. Ainsi on constate que ceux qui respectent les commandements du Seigneur sur Terre et vivent dans la droiture sont bien moins nombreux que les transgresseurs et semeurs de corruption.

Les avis des théologiens ont divergé sur cette question. Voici un résumé de leurs opinions :

- Allah aurait informé les anges de la réalité, et par conséquent la Parole "*Je vais installer un vicaire sur terre*" suggère implicitement ce dont la teneur serait : ce dernier accomplira ceci et cela ;

- Les anges auraient découvert cette information dans la Table Gardée qui renferme tout ce qui est et sera ;

- On a aussi soutenu que les anges avaient déduit cette connaissance par analogie avec le comportement des créatures qui avaient peuplé la Terre

1. tafsîr ibn kathîr, 1/216.



avant les hommes, à savoir les djinns. Ces derniers y avait répandu effectivement le désordre ;

- Enfin, d'autres exégètes affirmèrent que les anges savaient qu'en dehors d'eux toutes les autres créatures n'étaient pas infaillibles, comme ils l'étaient.

On peut déjà considérer certains de ces avis comme totalement irrecevables. Par exemple, l'hypothèse selon laquelle les anges ont eu accès à cette réalité par la consultation de la Table Gardée n'est pas possible. En effet, la connaissance qu'ils ont de son contenu se limite à ce qu'Allah leur accorde.

L'autre opinion discutable est celle de l'analogie qui aurait été faite avec les créatures qui avaient devancé Adam sur Terre. Ce raisonnement n'est pas valide dans la mesure où l'on ne peut procéder à une analogie avec une situation qui n'existe pas encore. Les anges ne pouvaient pas à ce stade connaître la situation de l'ancêtre des djinns, à savoir Iblis, qui n'avait pas encore été chassé de la Miséricorde d'Allah. En outre, rien ne les autorisait à assimiler Adam, le Prophète, à Iblis le maudit, ou la descendance humaine à celle des démons.

Le Dr «Umar Imân Abû Bakr a défendu de son côté l'opinion de Qurtubî que l'imam Ibn Kathîr avait rapporté en ces termes : Les anges avaient déduit ce fait de la nature humaine. Allah les avait en effet informés que l'homme serait façonné à partir d'un mélange d'argile. Ils comprirent aussi qu'en tant que vicaire (*khalîfah*), les hommes auraient aussi pour mission de trancher les différends et d'endiguer le péché et la sédition¹.

Les théologiens ont énuméré pour leur part les différents avis mentionnés plus haut sans pour autant les confronter aux Sources pour identifier le plus probant. En ce qui me concerne, je considère que le plus juste est celui que je viens de citer. Ma conclusion s'appuie sur un Texte au sujet d'Iblis, qu'Allah le maudisse, dans lequel on apprend que ce dernier, en observant l'apparence d'Adam, avait déduit que cette créature serait encline au péché. D'après Anas, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : *“Après avoir donné forme à Adam, Allah le laissa dans cet état un certain temps. Iblis déambulait autour de lui pour l'observer. Il comprit alors que cette créature, vide de l'intérieur, ne parviendrait pas à se maîtriser”*. Par conséquent, si malgré son ignorance, Iblis est parvenu à faire cette déduction à partir de la constitution physique d'Adam, les anges, qui ont la charge de veiller sur

1. tafsîr ibn kathîr, 1/216.



ce dernier et sa descendance de leur naissance à leur mort demeurent bien mieux informés que le diable.

C'est également l'opinion d'Ibn 'Âshûr qui a écrit : L'avis le plus juste est que les anges virent Adam, après qu'Allah insuffla l'âme en ce dernier. Ils comprirent alors à partir de sa constitution physique que cette créature possédait la capacité de contrer sa propre nature et de s'affirmer, ainsi que celle d'obéir ou de transgresser [...]. Une simple observation de cette étonnante créature, qui deviendra le vicaire sur Terre, de la part des anges permit à ces derniers de cerner ses caractéristiques surprenantes à partir de son apparence. Les anges possèdent en effet une perception remarquable que n'altèrent pas les obstacles de la matière¹.

La conclusion des anges sur la nature humaine provient donc de leur intuition. Peut-être, également, qu'Allah les avait informés de ce qu'il adviendrait sur Terre et des méfaits et des troubles que les hommes y répandraient. À la suite de cela, les anges demandèrent au Seigneur de leur faire connaître la sagesse dans la création de cette créature malfaisante.

Ce ne sont là que des hypothèses, quoi qu'il en soit, et il est aussi probable que la bonne explication nous échappe tout simplement. Toujours est-il que l'opinion que nous présentons ici ne constitue qu'un effort d'*ijtihad* et d'interprétation, et elle n'a rien de catégorique ou de formel. Dans ce domaine, nous ne possédons aucune référence qui permet de soutenir une certitude, même si l'avis que nous proposons semble le plus probant, mais Allah sait mieux.

Notons que les anges ne se trompaient pas sur l'idée qu'ils s'étaient forgés de l'homme puisqu'Allah ne les avait pas contredits à ce sujet. Il, exalté soit-Il, se contenta de leur rappeler Son omniscience : *Il dit* : « *Je sais des choses que vous ignorez.* », avant de leur exposer les sagesse de Sa décision.

B. La corruption et l'effusion de sang restent inévitables.

Le Père des hommes, Adam, paix sur lui, n'a pas répandu le désordre sur Terre ni versé le sang, car il comptait parmi les vertueux Messagers d'Allah. Les méfaits qui se répandraient sur la planète proviendront par la suite des agissements d'un grand nombre de ses descendants, dont les mécréants et les injustes.

Le désordre sur Terre et le meurtre restent, quoi qu'il en soit, inévi-

1. at-taḥrîr wa at-tanwîr, Ibn 'Âshûr, 1/211.



tables. Les hommes auxquels on a assigné le rôle de vicaires ne peuvent éviter les disputes et les mésententes. Les affrontements et les guerres en découlent alors nécessairement, car les intérêts entre les humains divergent et les penchants s'opposent, et chacun revendique le droit de les défendre. Dans un tel contexte, le désordre et la destruction ne peuvent qu'apparaître, par suite des conflits, qui mènent à leur tour aux effusions de sang et aux sacrifices sur les autels des intérêts et des passions. Mais cela constitue un mal nécessaire de même que les méfaits qui en découlent.

Toutefois, la présence des hommes sur Terre ne se limite pas à cela. Ces derniers œuvrent pour peupler la planète, dont ils se préoccupent, et dont ils exploitent les ressources. Le bénéfice qui résulte de cela atténue alors l'ampleur des méfaits partiels que le désordre et les effusions de sang engendrent. Son impact se réduit alors dans notre perception jusqu'à devenir un mal que l'on juge nécessaire et une composante incontournable du vicariat, qui reste la source d'un grand bien.

Par la volonté d'Allah, l'Omniscient et le Sage, l'homme a été pourvu pour assumer son rôle de vicaire, du désir de peupler ce monde et d'un appétit pour le conquérir et le découvrir. C'est de cette ambition que naît le dynamisme sur Terre, que les chemins se croisent, que les initiatives se rencontrent et que les hommes s'affrontent au profit de tous sur la planète.

« Ils les mirent en déroute, par la grâce d'Allah. Et David tua Goliath; et Allah lui donna la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'il voulut. Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue. Mais Allah est Détenteur de la Faveur pour les mondes. (Al-Baqarah (La Vache) : 251.

C. Les créatures qui peuplaient la Terre avant Adam ne rendaient pas compte de leurs actes.

Les versets coraniques indiquent qu'aucun être doué de raison n'a occupé la Terre avant Adam. Les créatures vivantes qui la peuplaient étaient alors les animaux. On avait préparé la planète pour qu'elle puisse accueillir l'homme le futur vicaire dont la charge consisterait à la peupler avec sa descendance. Par conséquent, le désordre et l'effusion de sang n'y prirent jamais place. Nous avons déjà abordé ce point plus haut.

On ne doit pas, à ce propos, accorder d'attention aux mythes sur la prétendue présence, sur Terre, d'autres créatures avant Adam qu'auraient été les djinns et les hinns. Selon cette légende, ces deux espèces se seraient livrées une bataille acharnée qui aurait semé la mort et la destruction sur la



planète. Puis Allah aurait ordonné à Iblis, qui se nommait alors ‘Azâzîl, de diriger une troupe d’anges pour mettre fin à ce conflit. Il aurait alors séparé les belligérants et contraint les djinns à se réfugier sur les montagnes et les îles, tandis qu’il aurait exterminé complètement les hinns.

Nous n’accorderons pas plus d’importance à ce genre de récit imaginaires, dont nous ne connaissons pas l’origine ni la source, dans laquelle ont puisé ceux qui les propagent. Nous affirmons juste que ces narrations demeurent irrecevables car aucun Texte du noble Coran ou de la Tradition ne les confirment.

D. Allah aime que Ses serviteurs l’interrogent.

Le Seigneur dans Sa grandeur et Sa magnificence accepte que Ses créatures l’interrogent sur la sagesse de Ses actes qui échappe à ses derniers et sur les mystères de Sa création, surtout lorsque la confusion s’empare des esprits. On peut habituellement faire part de sa perplexité par la parole. Mais aussi par l’attitude, en se tournant par exemple vers Allah, dans sa quête de science que l’on acquiert par les méthodes traditionnelles (la recherche, le raisonnement, voire l’inspiration divine, etc.).

On peut aussi penser que les anges possèdent leurs propres méthodes d’accès au savoir, étrangères aux humains, dont fait partie justement cette question qu’ils adressèrent à Allah. Par conséquent, nous pouvons faire remarquer que si les anges n’ont pas accès à certains mystères ou sagesse de la création, en tant qu’humains, notre connaissance demeure alors plus incertaine dans ces domaines. L’homme ne peut donc espérer cerner tous les secrets du monde et ses sagesse, car la part de science qu’on lui a octroyée demeure infime.

E. La nécessité de désigner un chef, un calife ou un dirigeant.

Ce verset 30, de la sourate Al-Baqarah, énonce un fondement de l’islam qui consiste en l’obligation de désigner un chef ou un calife dont on respecte l’autorité. Ce dernier est aussi le rassembleur et l’exécutant des prescriptions de justice, et le juge pour résoudre les différends. Ibn Kathîr a écrit à ce propos : L’imam Qurtubî, ainsi que d’autres, considère que ce verset confirme l’obligation de désigner un calife chargé de résoudre les différends et les litiges. Le rôle de ce dernier consiste également à secourir l’opprimé, à faire appliquer les sentences et à réprimer le crime et la débauche, etc. Toutes ces finalités ne se réalisent que par la présence d’un imam, ou calife. Par conséquent, ce qui permet l’accomplissement d’une obligation devient en soi obligatoire.



Al-Qurtubî, qui a été suivi en cela par Ibn Kathîr, a également déduit de ce verset ce qui suit : Nous savons que le *khilâfah* suppose aussi la succession des individus à cette fonction. Le califat constitue un pilier en islam, au point que les Compagnons avaient suspendu les préparatifs pour les funérailles du Messager d'Allah ﷺ dans l'attente de résoudre la désignation de son *successeur*.

La désignation avait alors été effectuée par concertation et c'est sous l'abri des Banû Sâ'idha que les personnes autorisées s'étaient rencontrées pour choisir le nouveau chef à la mort du Prophète ﷺ. Un cercle restreint prêta alors allégeance au calife qu'on présenta ensuite à la population le jour suivant. L'ensemble de la Ummah prononça ensuite son allégeance collectivement.

Cet événement comporte plusieurs enseignements, dont :

- La désignation d'un chef pour la Ummah procède d'une concertation;
- Le serment d'allégeance constitue un fondement dans le choix du chef, sans lequel ce dernier n'acquiert pas de légitimité;
- Seul le plus apte à gouverner, selon des critères religieux et de compétences, peut se voir confier cette charge.

Ainsi la concertation chez les Banû Sâ'idah reposait sur la sécurité qui régnait alors au sein de la communauté musulmane. L'élimination des adversaires, la propagande et la conspiration, le non-respect des engagements n'avaient pas leur place dans la société. Le cadre légal islamique constituait la référence lors de cette concertation, ainsi que la sagesse et la recherche de l'intérêt général pour le plus grand bénéfice du peuple et de l'humanité.

Cette rencontre des plus illustres Compagnons dans le bastion des Banû Sâ'idah confirme que l'organisation et l'orientation du pouvoir au sein de la Nation islamique doivent reposer sur la consultation libre, conformément au principe *shûrâ* islamique auquel fait référence le noble Coran. Ce principe a d'ailleurs fait l'objet d'un consensus des théologiens basé sur les Textes coraniques dans lesquels *ash-shûrâ* constitue une prescription. Le consensus confirme donc que le pouvoir en islam repose sur le principe de concertation, premier fondement sur l'organisation de l'autorité mis en application juste après la mort du Messager d'Allah ﷺ.

En outre, le choix du dirigeant musulman, après *ash-shûrâ*, doit être ensuite validé par l'allégeance volontaire, qui par représentation, assigne au chef l'autorité. Cette dernière doit s'exercer sous conditions et dans les limites garanties par le pacte d'allégeance volontaire (ces dernières corres-



pondent à la constitution moderne). Ce principe de l'allégeance représente le second fondement *constitutionnel* que confirme aussi l'*ijmâ'* au même titre que celui de la concertation.

Ces deux premiers principes sur lesquels s'accordèrent les membres du *congrès de Saqifâh* débouchèrent sur l'élection d'Abû Bakr comme premier Calife de la Nation islamique. Mais pour valider définitivement ce choix, on procéda à l'allégeance publique le jour suivant à la Mosquée de Médine. Ensuite, Abû Bakr déclara son acceptation des conditions de la *bay'ah*, dans son fameux sermon. Le Compagnon y éclaircit certains points relatifs au rôle du Calife que la Ummah a désigné. On retrouve dans ce prêche ce qui suit : « Cela étant dit, sachez qu'on m'a confié sur vous l'autorité, alors que je ne compte pas parmi les meilleurs. Si j'agis en bien, coopérez avec moi, dans le cas contraire, aidez-moi à m'amender. La sincérité [envers le dirigeant] fait partie de la loyauté, et le mensonge constitue la trahison. Au faible j'accorderai sur moi autorité jusqu'à ce qu'il obtienne son droit, avec l'aide d'Allah. En revanche, sur le fort j'exercerai la pleine autorité, jusqu'à ce qu'il s'acquitte de ses obligations, avec l'aide d'Allah. Sachez encore qu'Allah frappe d'humiliation le peuple qui abandonne le jihad, et Son châtiment s'étendra à toute la nation chez laquelle la débauche se répand. Obéissez-moi aussi longtemps que j'obéirai à Allah et à Son Messenger, mais si je leur désobéis, vous ne me devrez plus aucune obéissance. Levez-vous pour accomplir la prière, et qu'Allah vous fasse miséricorde. »

Cet excellent sermon représente une perle parmi celles des discours humains par son contenu et sa concision. Le Siddiq nous expose ici les principes de justice et de compassion qui doivent régenter les rapports entre le dirigeant et ses administrés. Ces paroles attestent que l'obligation d'obéissance envers le chef reste subordonnée à celle envers Allah et Son Messenger. Le discours souligne l'importance du jihad pour la Cause d'Allah afin que les valeurs humaines, qu'Allah a prescrites à Ses serviteurs, soient respectées sur Terre.

3. « [...] alors que, par nos louanges, nous célébrons Ta gloire et sanctifions Ton nom ? »

A. La célébration des louanges (*at-tasbîh*) :

Le verset 30, de la sourate Al-Baqarah fait référence au *tasbîh* que l'on retrouve à maintes reprises dans le Livre et la Sunnah, et dans des expressions et contextes variés.



Ce terme fait partie de la terminologie islamique plus qu'il n'appartient au langage. Pour cette raison, il a acquis en islam une large connotation et on l'utilise pour des références à des sens multiples.

a. Le sens originel de *tasbîh*.

On a rapporté du Messenger d'Allah ﷺ l'emploi de ce vocable dans plusieurs Traditions. De nombreuses transmissions attribuées aux Compagnons et à leurs disciples donnent des explications sur la signification de ce terme, ainsi que de nombreux dires de théologiens, toutes époques confondues.

Parmi les Traditions prophétiques qui contiennent ce terme :

-D'après Talḥah b. 'Ubaydullah : « Je demandai un jour au Prophète ﷺ de m'expliquer le sens de *subḥânallah*. Il répondit : – *c'est exempter Allah de toute imperfection.* »

-D'après Ibrâhîm b. Yazîd At-Tîmî, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Subḥânallah, c'est exempter Allah de toute imperfection et Le sanctifier.* »

-D'après Mûsâ b. Talḥah, on interrogea le Messenger d'Allah ﷺ au sujet de la signification du *tasbîh*. Il répondit alors : « *C'est exempter Allah de toute imperfection.* »

Ces Traditions regroupées atteignent le statut de référence probante, bien que la première ait été déclarée d'authenticité faible. Quant aux deux autres, malgré leur chaîne de transmission interrompue, ces dernières demeurent solides. En effet, le hadith qualifié de *mursal*¹ lorsqu'il est confirmé par d'autres de la même catégorie ou possédant une chaîne continue est considéré comme une référence solide.

Un récit rapporté par Hudhayfah b. Al-Yaman confirme la teneur des Traditions citées plus haut. Ce Compagnon a rapporté qu'une nuit, il avait accompagné le Messenger d'Allah ﷺ lors de ses prières nocturnes. L'Envoyé ﷺ récitait le Coran lentement et à chaque passage où il était fait mention du *tasbîh*, ce dernier disait : – *subḥânallah*². Dans une variante plus explicite du même récit, on peut lire : « à chaque passage où Allah était exalté, le Messenger ﷺ disait : - *subḥânallah* »³.

La seconde version du récit recoupe la première et indique donc que

1. NDT : Le hadith *mursal* fait référence à une Tradition prophétique dont le nom du rapporteur direct, c'est-à-dire du Compagnon, est absent de la chaîne de transmission.

2. Muslim, 1/526, n° 772.

3. *ṣaḥîḥ ibn mājāh*, Al-Albânî, n° 1119.



l'exaltation d'Allah (*at-tanzîh*) s'exprime bien par la formule *subhânallah*. De nombreuses autres transmissions confirment cela, dont celle attribuée à Ibn 'Abbâs, qui a déclaré : « *Subhânalla* est une formule de *tanzîh*. »

L'exaltation d'Allah (*at-tanzîh*) consiste donc à exempter l'Essence du Créateur de toute imperfection ou défaut, ainsi que tous Ses attributs de tout caractère blâmable. Cela consiste également à rejeter l'anthropomorphisme et tout ce qui assimilerait les actes divins à ceux des hommes et qui leur imputerait ainsi un caractère arbitraire et maléfique. Quant au *tasbîh*, il représente l'expression du *tanzîh* qui commence par la croyance et se révèle par la pratique religieuse et par la parole. Cette définition du *tanzîh* fait l'unanimité au sein de la Ummah et reste conforme au sens linguistique et à la terminologie islamique.

b. Le *tasbîh* des anges.

Plusieurs passages coraniques nous informent que les anges exaltent Allah en permanence, et sans interruption de leur part :

« *Ceux qui sont auprès de ton Seigneur [les anges] ne dédaignent pas de L'adorer. Ils Le glorifient et à Lui ils se prosternent.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 206.

- "*Ceux qui sont auprès de ton Seigneur*", sont les anges, et l'adverbe '*auprès*' indique ici leur proximité avec Allah et le rang privilégié dont ils jouissent parmi la création. Ce verset révèle également trois caractéristiques de ces anges : l'orgueil ne les détourne pas de l'adoration d'Allah ; ils exaltent le Seigneur et ils se prosternent devant Lui.

Ces trois spécificités reflètent l'adoration parfaite d'Allah, car elle fait intervenir le cœur, la parole et le corps. L'humilité est ainsi un acte de dévotion du cœur, qui génère alors celle par la parole et les actes.

L'exaltation des anges consiste donc pour ces derniers à célébrer Sa perfection et à l'exempter de tout ce qui ne convient pas à Sa Majesté et à Sa Grandeur. Le cœur est le siège de cette dévotion *intérieure*, à savoir la croyance en la perfection divine. Elle s'accompagne de la parole par la prononciation des différentes formules d'évocation, dont *subhânallah*. Enfin, les actes participent également par la *salât*, par exemple, ou la prosternation qui marque la soumission et l'humilité devant le Créateur.

- "*[...] et à Lui ils se prosternent.*". Dans ce passage, nous constatons que le complément devance le verbe pour insister sur le fait que les anges se prosternent exclusivement devant Allah.



« *À Lui seul appartiennent tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Ceux qui sont auprès de Lui [Les Anges] ne se considèrent point trop grands pour L'adorer et ne s'en lassent pas. (20) Ils exaltent Sa Gloire nuit et jour et ne s'interrompent point.* » Al -'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 19-20.

- “*Ceux qui sont auprès de ton Seigneur*”, à savoir les anges. Dans ce passage, on remarque une autre caractéristique que le noble Coran attribue à ces anges qui ne s'enorgueillissent pas : *et ne se lassent jamais de Le vénérer*. La fatigue et la lassitude ne les atteignent jamais et *ils célèbrent nuit et jour*. Ils ne se lassent pas, car leur amour les préserve de la lassitude et de la fatigue. Les anges aiment glorifier le Seigneur et ils exaltent donc Allah sans arrêt, de jour comme de nuit, sans éprouver la moindre fatigue ou la moindre gêne. En outre, le *tasbîh* ne les distrait pas pour autant des missions qu'Allah leur a confiées pour le maintien et la préservation de la création sur Son ordre.

« *Mais s'ils s'enflent d'orgueil... Ceux qui sont auprès de ton Seigneur [Les Anges] Le glorifient, nuit et jour, sans jamais se lasser !* » Fuṣṣillât (Les Versets Détaillés) : 38.

- “[...] *sans jamais se lasser*”. Ce verset confirme donc la teneur des deux précédents sur l'absence de lassitude des anges dans la célébration de la grandeur et de la perfection divines.

Tous ces versets dénotent la force dont sont dotés les anges et suggèrent le caractère achevé de leur essence. Ces êtres sont animés d'un profond désir de glorifier et de célébrer, sans cesse, les louanges de leur Seigneur. Ils n'éprouvent en cela aucune lassitude ni fatigue et rien ne les en distrait.

« *nous sommes certes, les rangés en rangs; (166) et c'est nous certes, qui célébrons la gloire [d'Allah].* » Aṣ-Ṣāffât (Les Rangés) : 165-166.

Ici, Allah les décrit élogieusement comme se tenant en rangs serrés dans les cieux où ils se livrent à la dévotion et célèbrent la grandeur du Seigneur. Dans le premier verset de la même sourate, c'est par eux qu'Allah prononce un serment : *par les anges parfaitement alignés !*

L'imam Tabarî a écrit dans son exégèse : *aṣ-ṣaffât* désigne les anges alignés devant leur Seigneur dans les cieux. Leur parole : [nous] *célébrons sans cesse la gloire d'Allah et Sa Sainteté*, comme l'a relaté Qatadah révèle le statut des anges et célèbre leur dévotion envers Allah¹.

1. tafsîr ṭabarî, 1/467.



L'imam Ibn Kathîr a écrit en commentaire des deux versets précédents : La parole est ici celle des anges qui ont déclaré : – nous sommes ceux qui se mettent en rang pour exalter le Seigneur, le glorifier et le sanctifier. Nous célébrons Sa perfection et affirmons notre servitude envers Lui, notre indigence et notre soumission totale¹.

« *Et tu verras les Anges faisant cercle autour du Trône, célébrant les louanges de leur Seigneur et Le glorifiant. Et il sera jugé entre eux en toute équité, et l'on dira: «Louange à Allah, Seigneur de l'univers.»* » Az-Zumar (Les Groupes) : 75.

Ce verset concerne les événements, qui succéderont au Jugement Dernier, lorsque les litiges seront résolus et que les créatures auront récolté le fruit de leurs actes. Les gens du Paradis et ceux de l'Enfer seront alors respectivement introduits dans leur lieu de séjour mérité.

- “*Et tu verras les Anges faisant cercle autour du Trône*”, c'est-à-dire en ce jour terrible. Ils se tiendront autour du Trône *célébrant par les louanges la gloire et la sainteté de leur Seigneur*. Les anges Le glorifieront, L'exalteront et Le sanctifieront. Ils exempteront le Créateur de toute imperfection et de tout ce qui ne convient pas à Sa Magnificence.

- “*Et il sera jugé entre eux en toute équité, et l'on dira : «Louange à Allah, Seigneur de l'univers.»*” Ce passage révèle que l'univers dans sa totalité, avec tout ce qu'il contiendra de créature en ce Jour louera le Seigneur, à la suite du Jugement qui se sera tenu en toute vérité. C'est la raison pour laquelle dans cet énoncé, la voix passive est employée et le sujet a été remplacée par *on*, indéfini et général. En ce jour et à ce moment précis, les alliés d'Allah et Ses ennemis, tous sans exception, ainsi que l'entière création proclameront à l'unisson les louanges du Créateur.

Al-Hasan Al-Baṣṛî a commenté ce passage par cette parole : « Même ceux qui entreront en Enfer emporteront dans leur cœur la louange du Seigneur, car ils sauront alors qu'ils ne peuvent opposer d'argument ou trouver une échappatoire. »

« *Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient : “Seigneur ! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtement de l'Enfer.”* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 7

1. tafsîr al-qur'ân al -‘azîm, Ibn Kathîr, 4/26.



Dans ce verset, Allah mentionne deux catégories d'anges qui célèbrent Ses louanges. Les uns sont les porteurs du Trône, et les autres accomplissent les circumambulations autour de ce dernier. Le Seigneur leur attribue à tous, les trois caractéristiques suivantes :

- "... célèbrent les louanges de leur Seigneur..." Allah leur rend hommage ici pour leur dévotion assidue et notamment pour les louanges. Ainsi les anges exaltent le Seigneur et rappellent que le serviteur doit à Allah une dévotion sans partage, la louange constituant en cela l'adoration par excellence ;

- "... croient en Lui..." Les anges reconnaissent ici que leur unique Seigneur est Allah, et de cela ils témoignent, sans s'enorgueillir face à la dévotion qu'ils doivent à leur Créateur ;

- "et implorent le pardon pour ceux qui croient" qui se trouvent sur Terre et qui croient pourtant en l'Invisible, et reconnaissent, à l'instar d'eux-mêmes, les anges, l'unicité d'Allah et se désavouent des fausses divinités.

Ce dernier attribut des anges constitue un des bienfaits que procure la foi. Ainsi Allah a assigné à Ses anges les plus proches, créatures sans péché, la tâche d'implorer le pardon du Seigneur en faveur des croyants parmi les hommes. Ils invoquent alors Allah en secret au profit du fidèle.

- "Seigneur ! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science." Cette partie, ainsi que les deux versets qui suivent ce passage, dévoile la teneur des invocations angéliques en faveur des croyants.

La mention particulière de ces deux catégories d'anges dans les versets cités plus haut indique leur statut privilégié. En effet, c'est à ces créatures qu'Allah a assigné la tâche de porter Son Trône et d'accomplir des circumambulations autour. On peut donc en déduire avec certitude que ces êtres de lumière possèdent un rang de distinction qui leur confère la plus grande proximité avec le Créateur.

« Et un jour Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : "Est-ce vous que ces gens-là adoraient ?"(41) Ils diront : "Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient." » Sabâ' : 40-41.

Ce passage décrit la dénonciation publique des idolâtres le Jour du Jugement, et lorsqu'Allah aura rassemblé Ses créatures. Il, exalté soit-Il, interrogera alors les anges, auxquels les mécréants vouaient un culte. Le Seigneur demandera alors : 'Est-ce vous que ces gens-là adoraient ?' En



d'autres termes : – est-ce vous qui ordonnâtes à ces hommes de vous adorer ? Les êtres célestes répondront alors en se désavouant de la dévotion des idolâtres envers eux, par ces mots : *“Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d’eux.”* Cette réplique débute comme on le voit par la formule du *tasbîh* pour réaffirmer ainsi qu’on ne peut attribuer à Allah de pair, de rival ou d’égal et que la dévotion sans partage Lui est due. Par ces paroles, les anges proclament leur statut de servitude envers le Créateur et leur indigence à Son égard et leur dépendance vis-à-vis de Sa protection. Les créatures de lumière se désavoueront totalement de ces mécréants.

Les anges n’ont bien sûr jamais suggéré à ces impies de leur vouer un culte. Loin d’eux une telle infamie ! Mais les démons parmi les djinns sont plutôt à l’origine de cet égarement. C’est pourquoi les anges ajouteront : *“ils adoraient en réalité les djinns en qui la plupart d’entre eux croyaient.”*

c. La nature du *tasbîh* des anges.

On pourrait penser de la description du *tasbîh* ininterrompu et assidu des anges, qu’il procède d’une inspiration ou d’une caractéristique innée semblable à la respiration. Il s’apparenterait dès lors à un réflexe qui se réalise de manière inconsciente. Mais cette vision reste éloignée de la réalité.

Allah a décrit la manière dont les anges L’exaltent :

« Le tonnerre Le glorifie par Sa louange, et aussi les Anges, sous l’effet de Sa crainte... » Ar-Ra’d (Le Tonnerre) : 13.

Ce passage indique que la crainte révérencielle inspire aux anges l’exaltation du Seigneur. La préposition ‘*par*’ suggère la cause, et la crainte fait référence à la vénération et à la révérence. [...]¹ Le verset révèle donc que le *tasbîh* des anges provient d’un sentiment de crainte vis-à-vis d’Allah.

« Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d’eux, et font ce qui leur est commandé. » An-Nahl (Les Abeilles) : 50.

« ... Et Ils n’intercèdent qu’en faveur de ceux qu’Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte. » Al-’Anbiyâ’ (Les Prophètes) : 28.

Selon Ibn ‘Abbâs : « Les anges craignent Allah, mais leur crainte n’est pas comparable à celle des fils d’Adam. Ils se tiennent devant le Seigneur, sans qu’aucun d’eux ne sache qui se tient à sa droite ou à sa gauche, et sans se laisser distraire de l’adoration d’Allah. »

1. NDT : je n’ai pas traduit ici une phrase de l’auteur qui comporte uniquement une précision linguistique relative à la grammaire arabe, qui requiert en outre un certain développement sans être très pour le lecteur francophone d’une grande pertinence.



« *Peu s'en faut que les cieux ne se fendent depuis leur faite quand les anges glorifient leur Seigneur, célèbrent Ses louanges et implorent le pardon pour ceux qui sont sur la terre. Allah est certes le Pardonneur, le Très Miséricordieux.* » Ash-Shûrâ (La Consultation) : 5.

Ce verset dépeint la crainte révérencielle qu'éprouvent les cieux ainsi que leurs habitants que sont les anges. Tous célèbrent la grandeur d'Allah et Ses louanges, et L'exaltent comme il convient à Sa Majesté. Ils reconnaissent Sa perfection et sont emplis de crainte et de révérence envers le Créateur dont ils célèbrent les louanges sans interruption.

- "*et implorent le pardon pour ceux qui sont sur la terre...*", c'est-à-dire pour les croyants parmi eux, comme le verset 7 de la sourate Ghâfir, précédemment cité, l'indique :

« *... croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient...* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 7.

- "*Allah est certes le Pardonneur, le Très Miséricordieux.*", pour conclure le verset Allah rappelle que l'absolution des fautes et des péchés Lui appartient à Lui Seul, ainsi que la délivrance de Sa Miséricorde. En arabe, le passage est introduit par deux particules : la première, dite, d'ouverture *'alâ* et la seconde d'insistance *'inna*. Cette combinaison renforce la connotation d'accentuation et la présence du pronom personnel *huwâ* [qui renvoie à Allah], ajoute celle de l'exclusivité (*al-hîsr*).

Les versets coraniques et les Traditions prophétiques que nous avons énumérés ici mettent en évidence la part des anges dans la glorification et l'exaltation du Seigneur. Ils se distinguent donc dans ce domaine de l'ensemble de la création.

On demanda un jour au Messager d'Allah ﷺ : « Quelle est la meilleure parole ? Il répondit alors : – *celle qu'Allah a choisie pour ses anges et Ses serviteurs, subhânallah wa bihamdih*¹. »

L'importance du *tasbîh* des anges apparaît donc évidente, sur la base de ce que nous venons de citer. Par conséquent, cette réalité doit nécessairement comporter pour le croyant des enseignements pratiques. On peut ainsi en déduire que les fidèles doivent essayer d'imiter les anges et pratiquer le *tasbîh* fréquemment, de jour et de nuit, autant que possible. En effet, Allah nous a informés dans les versets susmentionnés de la situation des anges, et les a décrits avec certaines caractéristiques, en guise de mo-

1. Muslim, n° 2731.

dèle à suivre pour les croyants et pour inciter ces derniers à les imiter. En outre, si ces êtres exempts de péché se trouvent dans un tel état de dévotion dans lequel ils exaltent et louent le Seigneur, quelle attitude devraient alors adopter les autres créatures ?

Certes, Allah a pourvu les anges de facultés et d'une essence particulièrement achevée auxquelles l'homme ne peut prétendre. Mais le croyant peut toutefois tenter de leur ressembler dans les limites de ses capacités, et Allah n'impose pas au-delà de ce qu'ils peuvent à Ses créatures, et Il accorde Son soutien à qui Il souhaite.

B. La louange à Allah.

Al-hamdu lillah correspond au fait de louer et de rendre hommage à Allah pour Ses attributs de perfection, comme l'indique les références et la raison. Certains théologiens ont d'ailleurs interprété *al-hamd* comme une expression qui englobe la totalité des attributs de perfection. Or, comme la perfection d'Allah ne peut être délimitée par aucune de Ses créatures, le Seigneur s'est donc adressé à Lui-même les louanges par : *al-hamdulillah*.

D'ailleurs parmi les invocations que les Compagnons ont rapportées du Messager d'Allah ﷺ se trouve cette dernière : « Ô, Allah, en Ta satisfaction je cherche refuge contre Ta colère, et en Ton pardon je cherche abri contre Ton châtement. Mes louanges à Toi ne seront jamais comparables à celles que Tu t'adresses à Toi-même¹. »

Allah Seul possède la véritable connaissance de Lui-même, et de Sa perfection, exalté soit-Il, et glorifié par Ses noms et Ses attributs d'excellence. Il méritait les louanges avant même que n'apparaissent Ses créatures et Il la méritera après leur disparition. Les louanges de Ses serviteurs ou le déni des mécréants de Ses bienfaits n'affectent en rien la réalité de Son Essence parfaite, de Sa Magnificence éternelle qui n'est pas assujettie à la contingence. Allah est donc le Créateur avant d'avoir créé, car cet attribut reste éternel chez Lui et Il est Celui qui pourvoit aux besoins avant d'avoir accordé subsistance, car cet attribut reste éternel.

Al-hamd, [expression arabe traduite généralement par louange] se trouve à la forme définie, ce qui suggère un emploi du terme dans son acception la plus large et qui implique que l'entière louange appartient à Allah. On retrouve d'ailleurs cette signification dans une invocation du Messager d'Allah ﷺ, comme suit :

1. Muslim, n° 486.



“Ô, Allah, à Toi appartient la louange entière, la création dans sa totalité et à Toi revient toute décision. Je Te demande de m’accorder tous les bienfaits, et de me préserver de tout mal¹.”

D’après Anas b. Malik, le Messager d’Allah ﷺ nous a également enseigné qu’Allah a aussi prescrit à Ses serviteurs croyants de le louer pour les bienfaits pour lesquels Il mérite de l’être : « Allah est satisfait du fidèle qui après s’être nourri ou désaltéré Le loue pour cela. »

L’imam Ibn Kathîr a expliqué que l’expression : *al-hamd lillah*, constitue une formule d’éloge par laquelle Allah célèbre Ses propres louanges et qu’Il a prescrite également à Ses serviteurs. Allah leur a ainsi ordonné de dire : – *al-hamd lillah*, qui consiste à adresser des louanges à Celui qui les mérite en raison des attributs qui Lui sont intrinsèques aussi bien que pour leurs effets qui se révèlent dans la création. Quant au *shukr* [le remerciement], il exprime la gratitude du serviteur envers Allah pour un bienfait, qui est donc une manifestation de l’attribut de la bienveillance divine².

Ash-Shinqîfî a écrit dans *adhwa’ al-bayân*, à propos de la Parole d’Allah *al-hamd lillah* : L’expression de louange qu’Allah mentionne ici n’est pas accompagnée d’un complément circonstanciel de lieu ou de temps. Tandis qu’Il a dit ailleurs : “à Lui appartient la louange entière dans les cieux et sur la terre”³. Dans la sourate Al-Qaṣaṣ, la louange est associée à un complément de temps qui est *la vie de ce monde et dans l’au-delà*. On trouve également dans As-Saba, verset 1 ce passage : “et qui, dans l’au-delà, sera seul digne d’être loué par Ses serviteurs”⁴.

Allah dans le noble Coran célèbre Ses propres louanges pour Sa création, au début et à la fin, et pour Ses décrets. Ses passages révèlent que l’entière louange Lui est due en tant que Seigneur de cette création; Seule divinité qui mérite la dévotion; pour Ses attributs dont celui de la vie et tous ceux qui L’exemptent de tout ce qui ne convient pas à Sa perfection, comme la descendance ou les pairs ou les alliés auprès desquels on recherche assistance. Ainsi la Révélation renferme les louanges qu’Allah s’est adressées à Lui-même pour Sa grandeur, dans ce monde et dans l’autre. La louange est due à Allah pour les diverses manifestations de Sa bienveillance et dans le noble Coran elle est mentionnée en lien avec certains aspects particuliers de

1. Al-Bayhaqî, dans *as-sunan*.

2. mukhtaṣar tafsîr ibn kathîr, 1/20.

3. Ar-Rûm (Les Romains) : 18.

4. *ahwa’ al-bayân*, Ash-Shinqîfî, 1/33.



la bonté divine pour que Ses serviteurs la reconnaissent et apprennent eux aussi à Le louer. C'est ainsi qu'Allah expose ce qui suscite chez les créatures l'amour envers Lui. Il, exalté soit-Il, enveloppe alors de sa compassion les croyants qui font preuve de gratitude, L'aiment et Le louent.

« *Louange à Allah, Seigneur de la Création, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Maître souverain du Jour de la rétribution.* » Al-Fâtiḥah (L'Ouverture) : 2-4.

« *Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et formé les ténèbres et la lumière. Les mécréants donnent pourtant des égaux à leur Seigneur.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 1.

« *Louange à Allah qui a fait descendre sur Son serviteur (Mohammad), le Livre, et n'y a point introduit de tortuosité (ambiguïté) !* » Al-Kahf (La Caverne) : 1-2.

« *Louange à Allah à qui appartient tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre. Et louange à Lui dans l'au-delà. Et c'est Lui le Sage, le Parfaitement Connaisseur.* » Saba' : 1.

« *Louange à Allah, Créateur des cieux et de la terre, qui a fait des Anges des Messagers dotés de deux, trois, ou quatre ailes. Il ajoute à la création ce qu'Il veut, car Allah est Omnipotent.* » Fâtir (Le Créateur) : 1.

« *C'est Lui le Vivant. Point de divinité à part Lui. Appelez-Le donc, en Lui vouant un culte exclusif. Louange à Allah, Seigneur de l'univers !* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 65.

« *Glorifiez Allah donc, soir et matin ! (18) Â Lui toute louange dans les cieux et la terre, dans l'après-midi et au milieu de la journée.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 17-18.

« *Et tu verras les Anges faisant cercle autour du Trône, célébrant les louanges de leur Seigneur et Le glorifiant. Et il sera jugé entre eux en toute équité, et l'on dira : "Louange à Allah, Seigneur de l'univers".* » Az-Zumar (Les Groupes) : 75.

Les gens du Paradis n'accéderont alors aux Jardins qu'après avoir proclamé les louanges d'Allah, tout comme les damnés ne seront précipités dans le Brasier qu'après avoir déclaré : « qu'Allah soit loué. »

« *Et Nous enlèverons toute la rancune de leurs poitrines, sous eux couleront les ruisseaux, et ils diront: «Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés. Les Messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité.» Et on leur proclamera : "Voilà le*



Paradis qui vous a été donné en héritage pour ce que vous faisiez”. » Al-’A’râf (Les Murailles) : 43.

« *Et le jour où Il les appellera, il dira : “Où sont ceux que vous prétendiez être Mes associés ?” (75) Cependant, Nous ferons sortir de chaque communauté un témoin, puis Nous dirons : “Apportez votre preuve décisive”. Ils sauront alors que la Vérité est à Allah; et que ce qu’ils avaient inventé les a abandonnés.* » Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 74-75.

Ces mécréants témoigneront contre eux-mêmes de leur impiété et de leur injustice, de leur déni des Signes d’Allah en ce monde et qu’ils étaient idolâtres. Ils reniaient Sa divinité et forgeaient à Son sujet des mensonges. Ils feront ainsi un aveu de reconnaissance de la justice divine qui s’accomplira à leur encontre en toute équité de Sa part. Ils entreront alors en Enfer et y seront châtiés pour leurs actes et pour avoir abandonné les actes dont ils devaient rendre compte, contrairement à ce que prétendent les adeptes de la secte *al-jabariyyah*. La raison humaine ne peut comprendre et cerner en détail ce que leur situation en ce Jour renferme de sagesse.

Tous les attributs, de façon générale, ou les noms ou tout éloge, et toute exaltation ou sanctification de la grandeur appartiennent à Allah Seul, de la manière la plus parfaite et éternellement. Tous Ses attributs, tout ce par quoi on Le décrit n’est que louanges, éloges et glorifications à Son égard. Mais les louanges qu’Il s’adresse à Lui-même se situent au-delà de toutes celles par lesquelles les créatures Lui rendent hommage. Le Seigneur est loué, en abondance, du début à la fin. Béni soit-Il comme il convient à Sa Noble Face à Sa gloire élevée et Sa grandeur.

Le second type de louanges est celui qu’Il mérite pour Ses bienfaits, dont Ses serviteurs témoignent de l’abondance, qu’ils soient vertueux ou criminels, croyants ou impies. Ces derniers constatent l’étendue de Ses dons et de Sa générosité, de Sa bienveillance, de Sa bonté envers Ses créatures. Allah exauce les prières de ceux qui sont dans la détresse, Il allège les éprouvés et secourt les désespérés ; Sa miséricorde embrasse toute la création et Il accorde Ses dons sans qu’on les Lui demande et sans aucun mérite de la part de l’homme. Ainsi la bonté du Seigneur procède de Sa faveur et de Sa grâce initiale et gratuite ; et Il épargne aux individus les fléaux et les calamités même lorsque les causes qui les génèrent sont réunies ; tout comme Il y met fin après leur survenance. Allah, exalté soit-Il, étend ainsi Sa bienveillance vers celui qu’Il souhaite et Il la fait parvenir à celui qui a perdu espoir de l’obtenir. Le Seigneur guide aussi ceux de



Ses serviteurs qu'Il a choisis vers la demeure de la paix et Il assure leur entière défense et protection tout en les éloignant des eaux troubles du péché. Pour cela, Allah leur fait aimer la foi et l'embellit dans leur cœur, et Il leur inspire la répulsion vis-à-vis de la mécréance, de la perversion et de la désobéissance. Ces serviteurs comptent alors parmi les gens de droiture, dans les cœurs desquels Allah a inscrit la foi et qu'Il soutient par une force qui émane de Lui. Voici ceux qu'Il a désignés comme étant les musulmans avant de les avoir créés et qu'Allah a mentionnés auprès de Lui, avant que ces derniers ne L'évoquent.

Le Seigneur les a comblés de Ses bienfaits avant que ces derniers ne l'implorant, et Il a témoigné Sa compassion envers eux en leur octroyant Sa grâce, alors qu'Il n'éprouve aucun besoin. Mais les serviteurs en retour cherchent à provoquer Sa colère par leurs péchés, alors qu'ils demeurent vis-à-vis de Lui dans une totale dépendance. Puis Allah, malgré tout cela, leur a érigé une demeure dans laquelle pour eux Il a préparé tout ce que l'âme peut souhaiter, tout ce dont le regard peut se délecter. Cet endroit, le Créateur l'a emplie de toutes les richesses et y a instauré le bien-être, les joies, les bonheurs que l'œil n'a jamais vus, que l'oreille n'a jamais entendus et que le cœur ne peut imaginer.

Le Seigneur dépêcha aussi les Messagers qui invitèrent les hommes à œuvrer pour entrer au Paradis, et Il facilita et aida à l'accomplissement des actes qui y conduisent. Ainsi Allah accepte d'eux, en cette courte vie, peu d'actes en comparaison à la récompense de l'éternité dans la Demeure des Délices. Il garantit aussi aux serviteurs de décupler la valeur d'une bonne action, tout en leur accordant le pardon si ces derniers font pénitence pour leurs fautes. Puis encore, Allah a promis d'effacer totalement leurs péchés par les bonnes actions accomplies. Par compassion et bonté envers les serviteurs, le Seigneur leur rappelle Ses bienfaits et Il s'est fait connaître à ces derniers par Ses noms et pour leur bien-être Il leur a adressé Ses commandements, et non par besoin pour leur dévotion. C'est dans leur intérêt qu'Allah leur a prescrit des interdictions et non pour les priver de Ses bienfaits, et c'est avec douceur et prévenance qu'Il s'est adressé à eux, leur exposant ainsi les meilleures recommandations. En plus de cela, Allah a mis à disposition des hommes de larges moyens d'apprendre à Le connaître et devant eux Il a ouvert les voies de la guidance et enseigné les chemins qui rapprochent de Sa satisfaction et éloignent de Sa colère. C'est par un discours plein de sollicitude qu'Allah s'est adressé aux hommes en les désignant sous les plus belles appellations.



C. Le lien entre le *tasbîh* et la louange [*tahmîd*].

Cette question mérite qu'on s'y arrête. On remarque déjà que le *tasbîh* et le *tahmîd* sont le plus souvent associés dans les Textes. On le retrouve par exemple dans les versets suivants :

- « [...] et célèbre par la louange, la gloire de ton Seigneur » : Tâ-Hâ (130);
- « Endure donc, car la promesse d'Allah est vérité, implore le pardon pour ton péché et célèbre la gloire et la louange de ton Seigneur, soir et matin. » Ghâfir (Le Pardonneur) (55);
- « Endure donc ce qu'ils disent: et célèbre la louange de ton Seigneur avant le lever du soleil et avant [son] coucher; » Qâf (39);
- « et supporte patiemment la décision de ton Seigneur. Car en vérité, tu es sous Nos yeux. Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves; » At-Tûr (48). On retrouve également cette combinaison dans le verset 98, de la sourate Al-Hijr « Glorifie donc Ton Seigneur par Sa louange et sois de ceux qui se prosternent; », et dans le verset 3, de la sourate An-Nasr « alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir. ». Enfin il se trouve sous une autre forme dans le verset 58, de la sourate Al-Furqân (Le Discernement) « Et place ta confiance en Le Vivant qui ne meurt jamais. Et par Sa louange, glorifie-Le. Il suffit comme Parfait Connaisseur des péchés de Ses serviteurs. ; » Dans sourate Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 44 « ... Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges... »; As-Sajdah (La Prostration) : 15 « Peu s'en faut que les cieus ne se fendent depuis leur faite quand les anges glorifient leur Seigneur, célèbrent Ses louanges et implorent le pardon pour ceux qui sont sur la terre. Allah est certes le Pardonneur, le Très Miséricordieux. » Ash-Shûrâ (La Concertation) : 5, etc.

La Tradition prophétique contient également un grand nombre de hadiths dans lesquels *at-tasbîh* et *at-tahmîd* sont associés. Parmi ces derniers, citons :

- D'après Abû Dharr, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La meilleure parole pour Allah est *subhânallah wa bihamdih*¹. »
- L'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : « La purification rituelle représente la moitié de la foi, *al-hamdulillah* emplit la balance des bonnes actions, et *subhânallah wa al-hamd lillah* comble l'espace entre les cieus et la Terre². »

1. Muslim, n° 2731.

2. Muslim, n° 223.

Ainsi les Textes coraniques et ceux de la Sunnah associent *at-tasbîh* et *at-tahmîd* à maintes reprises. Le Sheikh Ibn Taymiyyah avait d'ailleurs fait remarquer que les deux étaient fréquemment associés dans les Textes. Il avait écrit que : « *at-tasbîh* accompagne toujours *at-tahmîd*. » Cet érudit a d'ailleurs rédigé une excellente épître sur le sujet intitulée *qâ'idah ḥasanah fî al-bâqiyât as-sâlihât wa bayân iqtirân at-tahlîl bi at-takbîr wa at-tasbîh wa at-tahmîd*. Dans cette dernière, il explique que ces deux invocations renferment la notion d'exemption et d'affirmation. L'exemption concerne tous les défauts et les imperfections et l'affirmation consiste en celle de la louange, qui marque la vénération.

Il avait ainsi écrit : « *at-tasbîh* implique d'exempter Allah de toute imperfection et il marque donc la vénération ; quant à *at-tahmîd* il consiste à proclamer les louanges d'Allah et à l'exalter ».

Ibn Kathîr a écrit dans son exégèse des versets 180-182, de la sourate *As-Sâffât* « *Gloire à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent ! (181) Et paix sur les Messagers, (182) et louange à Allah, Seigneur de l'univers !* » : Étant donné que *at-tasbîh* implique d'exempter Allah de toute imperfection, selon le principe de la conformité, et qu'il implique la reconnaissance de la perfection divine ; et que *at-tahmîd* suggère également l'affirmation des attributs parfaits d'Allah, par conformité, qui implique aussi l'exemption, les deux invocations ont été associées dans de nombreux endroits du Coran¹.

Ainsi la combinaison entre l'exaltation et la louange représente la meilleure forme d'éloge dans l'acceptation la plus large et la plus parfaite. Le *tasbîh* signifie exempter Allah de tout ce qui ne Lui convient pas de défauts de faiblesses ou encore de partenaires, rivaux ou paires. À l'opposé, le *tahmîd* consiste à proclamer et à attribuer à Allah tous les attributs louables de perfection. En associant les deux, le serviteur loue le Seigneur et l'exalte en même temps.

D. La sanctification (*at-taqdîs*).

« *Vas-tu y installer des êtres qui y répandront le mal et y feront couler le sang alors que, par nos louanges, nous célébrons Ta gloire et sanctifions Ton nom ?* »
Al-Baqarah (La Vache) : 30.

Ce verset révèle que les anges mentionnèrent ensemble *at-taqdîs* et *at-tasbîh*. Ces deux termes sont des substantifs. *At-taqdîs* en arabe a pour

1. tafsîr ibn kathîr, 4/28.



signification d'origine *at-tatahhur*, à savoir, la purification, comme l'a souligné l'imam Ibn Al-Qayyîm, qui cita en exemple *Bayt Al-Maqdis* (Jérusalem), qui est l'endroit où l'on se rend pour se purifier de ses péchés. Celui qui se rend en pèlerinage et y prie quittera cet endroit totalement lavé de ses fautes, semblable à ce qu'il était le jour où sa mère l'enfanta. On surnomme aussi Jibril, *Rûh Al-Qudus*, car il est pur et exempt de tout péché. *At-taqdîs* signifie donc la purification. Se rapportant à Allah ce vocable signifie Le sanctifier et rejeter de Son Essence ce qui ne convient pas de défauts, de faiblesse que les mécréants Lui ont attribués.

Selon Ibn 'Âshûr : « *nous célébrons Ta gloire et sanctifions Ton nom?* », nous proclamons Ta grandeur et Ta perfection, en premier lieu par la parole. Ensuite, par la croyance que nous avons en Tes attributs parfaits qui conviennent à Ton Essence Suprême. L'emploi de ces deux termes ne constitue donc pas une redondance. La phrase verbale ici *nous célébrons Ta gloire*, a été préférée à une forme nominale pour suggérer l'idée de continuation dans l'action de *tasbîh* et de *taqdîs*, contrairement à cette créature [Adam]¹.

De la même manière que dans le noble Coran ces deux formes de Rappel d'Allah sont associées, dans la Sunnah on retrouve l'association entre les deux noms divins : *Subbûh* et *Quddûs*. D'après 'Âîshah, qu'Allah l'agrée, le Messenger d'Allah ﷺ prononçait durant les inclinations et les prosternations les invocations suivantes : ô *Subbûh*, ô *Quddûs*, Seigneur des anges et du *Rûh* (Gabriel)². »

Par conséquent, il apparaît clair au vu de ce que nous venons de mentionner que *at-taqdîs* et *at-tasbîh* sont similaires aussi bien au niveau de la forme que de la signification. Al-Halîmî a expliqué que *at-taqdîs* consiste à proclamer les louanges d'Allah et à L'exempter de toute faille. Quant au *tasbîh* il exclut les imperfections et implique les louanges. Ainsi chaque terme englobe l'autre selon un différent point de vue, dont l'un, consiste à mettre en avant l'exemption et l'autre l'affirmation.

Dans la sourate Al-Ikhlâs, on retrouve cette combinaison des deux sens :

« *Dis : "Il est Allah, Unique. (2) Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. (3) Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. (4) Et nul n'est égal à Lui".* » Al-Ikhlâs (Le Culte Pur) : 1-4.

Le *tasbîh* et le *taqdîs* lorsqu'ils sont associés consiste donc à proclamer

1. at-taḥrîr wa at-tanwîr, Ibn 'Âshûr, 1/406.

2. Muslim 1/53, n° 487.



l'unicité d'Allah et à rejeter toute forme d'idolâtrie et de fétichisme religieux. Par le *taqdîs* nous affirmons une chose qui implique le contraire, à savoir la négation et par le *tasbîh* nous rejetons une chose qui implique le contraire, à savoir l'affirmation. Ainsi le premier atteste des attributs divins et le second exempt Allah des attributs qui ne Lui conviennent pas, selon ce qui semble être la définition la plus juste et Allah sait mieux.

4. « Il dit : Je sais ce que vous ignorez. »

Allah informe les anges par cette Parole qu'Il détient une connaissance que ces derniers n'ont pas concernant cette nouvelle créature [Adam]. La réaction des anges n'était en effet basée que sur une intuition, tandis que la science d'Allah englobe les aspects apparents et les aspects cachés des choses. La création d'Adam se justifie donc par le fait que les bénéfiques et les bienfaits qui en découleront seront bien plus importants que les méfaits.

Il suffirait que les seules sagesse soient par exemple : de susciter au sein de cette humanité des élus parmi les Prophètes, les Messagers, les martyrs et les gens de vertu ; de faire apparaître les Signes d'Allah devant Ses créatures ; et que les actes de dévotion envers Allah se manifestent de la part de cette créature, tels que le jihad ; de révéler par l'épreuve ce que cachent les âmes des hommes de bien et de mal ; et que la distinction entre les alliés d'Allah et Ses ennemis se fasse ; de démasquer Iblis et dévoiler le mal qu'il cachait en lui, etc.

- "*Je sais ce que vous ignorez*", Allah informe les anges de qui leur a échappé. « Vous autres anges, votre raisonnement vous a mené à placer Adam au rang de créature sauvage, dépourvue de raison, tandis que Moi Je connais son mérite et celui de sa descendance. Je connais de ses traits distinctifs, de son rang honorable et de sa compassion ce que vous ignorez. »

Cette créature sera liée à Allah par la connaissance, l'amour, la crainte et l'espoir. Elle devra aussi peupler la Terre, l'explorer et la découvrir pour l'enrichir et l'embellir. Les hommes découvriront les autres secrets de la création à travers le soleil, la lune, les étoiles et les cieux et les sagesse qui président à leur existence.

Dans cette humanité au fil des longs siècles se succéderont les Prophètes, paix sur eux tous, les vertueux, les gens sincères et les martyrs. Sur cette Terre, on priera, on se recueillera dans les larmes en toute dévotion. Les gens seront éprouvés et feront alors preuve de patience. Les peines, les tristesses, l'espoir et la joie se relayeront, ainsi que les tentatives, les erreurs, le bien, le péché, le repentir, les liens, les séparations, les reproches, etc.



Les découvertes et la connaissance, l'exploration et l'invention au fil des siècles s'égrèneront avec leur lot de réussites, d'échecs, de problèmes à résoudre, de recherches pour servir, faciliter et développer les connaissances théoriques.

Le mouvement de l'histoire humaine devrait tous nous faire prendre conscience de ce qu'elle contient de magnifique, malgré l'ampleur dominante de ses aspects négatifs, des conflits, des conspirations et des divisions. Mais nous en sommes arrivés, nous les musulmans, à presque oublier la sagesse du Créateur de la vie qui créa parmi les hommes des vertueux et des criminels, des dévoyés et des gens de droiture, des croyants et des mécréants.

Cette réponse divine faite aux anges devrait nous faire ressentir les secrets que recèle la création et ne pas nous inspirer le désespoir ou le défaitisme. Nous ne devrions pas non plus trop nous attarder sur les difficultés de la vie et ses épreuves, cherchant à emprunter des raccourcis, à nous impatienter jusqu'à précipiter le départ. La vie renferme de splendides sagesse, car elle reste l'œuvre d'Allah Al-Hakîm, Al-Jamîl, At-Tayyib, A_s-Sabûr. Notre foi en Lui doit donc nous inciter à profiter de cette existence et à en apprécier la beauté et à contribuer à l'embellir par l'apport personnel d'une découverte, d'une science ou d'une œuvre, aussi modeste soit-elle. Le bien devrait être notre préoccupation, ainsi que la bonté envers notre prochain et l'indulgence.

À la manière des anges, nous devons aussi apprendre, face à ce qui nous échappe, à répondre : *“Ils répondirent : « Gloire à Toi ! Nous ne savons que ce que Tu nous as enseigné. C'est Toi, en vérité, l'Omniscient, l'infiniment Sage.”* Le récit de la création d'Adam doit aussi nous enseigner un secret. Ainsi ce dernier, bien que doté d'une certaine supériorité intellectuelle, l'origine de sa constitution physique demeure modeste et humble. Retenons alors que celui qui souffre d'une pudeur excessive ou de l'orgueil n'apprendra jamais.

“Je sais ce que vous ignorez”. Allah a rappelé ici aux anges que Sa science embrasse ce qui leur échappe concernant la création d'Adam. Cette expression met ainsi fin à la discussion et oppose aux anges l'argument décisif qui est que l'étendue de la science divine cerne ce qu'ils ignorent. Par conséquent, le choix d'Allah d'assigner à Adam le rôle de vicaire sur Terre repose sur la connaissance des aptitudes de l'homme à assumer cette mission. L'expression coranique est introduite par une particule d'insistance pour inciter les anges à revoir l'opinion peu avisée qu'ils s'étaient forgée.

5. « Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit : “Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques !” (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu’Adam). »

Ce verset relate un moment déterminant de l’histoire du monde qui réunit le Créateur des cieux et de la Terre ainsi que toute Sa création dans un dialogue ouvert au sein de l’Assemblée Suprême (*al-mala’ al -’a’lâ*), à savoir les anges, exécuteurs des décrets divins.

A. “Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses).”

Le Seigneur inspira à l’homme les noms des choses et la façon de les nommer et de les désigner ainsi que la faculté de former les appellations des choses. Ainsi si certaines de ces dernières n’ont pas de nom, Adam apprit à leur en donner un pour les désigner aux autres. Sans cela nous serions réduits à les pointer du doigt. Comment ferions-nous alors pour désigner la mer, la lune, le désert ou les morts ?

Voici pourquoi, nous, les humains, nommons chaque chose jusqu’aux rues, les maisons, les pièces, les chats, les arbres, et même ce qui n’a pas besoin de porter de nom. Nous le faisons, car cela nous épargne des efforts inutiles.

Certains exégètes soutiennent qu’Allah a enseigné à Adam le nom de chaque chose. Ibn Kathîr a écrit : « L’avis le plus juste est qu’Allah enseigna à Adam le nom de toute chose ainsi que ses caractéristiques, et son utilité, etc. Ceci est l’opinion d’Ibn ‘Abbâs qui ajouta : – jusqu’au nom du pet silencieux. Il voulait dire par là qu’Adam apprit le nom de toute chose, aussi insignifiante fût-elle. »

L’imam Al-Bukhârî dans son commentaire de ce verset a quant à lui mentionné le hadith de l’intercession. Il l’a cité à cet endroit, car dans cette Tradition le Messager d’Allah ﷺ a déclaré : « *Les gens iront à la rencontre d’Adam : – ô, toi qui est le père de l’humanité, toi qu’Allah a créé de Sa main et devant lequel Il ordonna à Ses anges de se prosterner, toi à qui Il enseigna le nom de toute chose [...].* » Ce hadith indique donc qu’Allah a bien enseigné à Adam le nom de chaque créature.

Puis le noble Coran ajoute : “*puis Il les présenta aux Anges*”, c’est-à-dire, les choses ainsi désignées.

Mon professeur Salmân Al-’Ûdah, quant à lui, considère qu’Adam acquit la connaissance des noms qui se trouvaient autour de lui seulement, dont les plus importants étaient : les noms d’Allah ; son propre nom ; et celui d’Ève, qu’en arabe on nomme Hawâ’, car elle fut créée d’un vivant



[Hawâ' étant dérivé de hayât, la vie]. Cette opinion est celle d'Ibn 'Abbâs et d'Ibn Mas'ûd.

Cet apprentissage n'a pas simplement consisté en une répétition de sons, mais aussi en un processus de connaissance ayant pour objectif de préparer Adam à assumer son futur rôle de *khilâfah* sur Terre.

La connaissance des noms implique celle de leur signification et du langage également qui met aussi en œuvre la faculté d'imaginer et de concevoir les choses et de les exprimer. Allah avait donc accordé à Adam cette capacité d'apprendre et attendait de ce dernier qu'il s'efforçât d'acquérir plus et qu'il chercha à accroître son savoir. Le père des hommes possédait donc des aptitudes que n'avaient pas les anges, qui reconnurent détenir de science uniquement ce qu'Allah leur avait transmis.

La compréhension qu'avait Adam des choses qui l'entouraient et qui étaient en lien avec sa future mission sur Terre était détaillée, tandis que celle des anges restait sommaire. Le père des hommes jouissait donc d'une distinction et d'un privilège que lui accorda le Seigneur. Il informa alors les anges des noms de toute chose.

Depuis ce jour, une vaste connaissance consiste à mémoriser les noms et à comprendre leur intitulé. Ceux qui connaissent les noms des choses et les informations qui les concernent sont les plus proches d'elles et les plus en mesure de les influencer. Ce qui forme essentiellement le langage est les noms et les relations qui les lient.

La première parole qu'Adam prononça fut alors : *louanges à Allah, Seigneur de la création.*

Cette phrase ne renferme que des noms. En arabe, nous savons que les mots appartiennent à trois catégories qui sont : celle du nom (*'ism*), du verbe (*fi'l*) et de la particule (*al-harf*). Cela signifie que le nom demeure l'élément de base à partir duquel le verbe et la particule sont dérivés. Le verbe désigne une action et les particules forment les liens entre ce dernier et le nom.

De l'histoire nous retenons également surtout les noms des personnages, des langues, des villes. Même les théories sont désignées par les noms de leurs auteurs : la théorie d'Einstein, de Pythagore, etc. C'est aussi le cas pour les édifices, les batailles, les nations, les jours, les années, les livres, les écoles, etc.

Certes, la connaissance la plus essentielle et la plus utile reste celle d'Allah. Le nom *Allah* est la clé de tout langage. C'est le nom dont la



simple évocation peut faire reverdir le désert; désaltérer l'assoiffé; enrichir le pauvre; changer le vaincu en vainqueur; la détresse en salut; le désespoir en douceur; et c'est le nom qui peut faire revivre après la mort.

Le seul moyen de connaître ce nom et de vivre dans sa proximité est d'accéder au savoir des noms d'Allah, qui restent cependant indénombrables et illimités, au point que même les anges rapprochés ou les Prophètes envoyés ne les connaissent pas tous. Ô Allah à Toi la louange, Toi dont nous ne parviendrons jamais à égaler l'éloge que Tu fais de Toi-même.

Les noms d'Allah, qui sont toutefois rapportés par le Noble Coran et la Tradition prophétique, sont au nombre de quatre-vingt-dix-neuf. « *Celui qui les mémorise et les apprend entrera au Paradis.* »

La Sunnah nous apprend que lorsque le Messager d'Allah ﷺ se prosternera le Jour du Jugement pour intercéder, il louera et glorifiera le Seigneur par des formules élogieuses et d'exaltation qu'il ne connaissait pas avant cet instant. On lui dira alors : « *Lève la tête, demande et l'on t'accordera, parle et l'on t'écouterà, fais ta demande d'intercession et tu l'obtiendras.* »

Dans une autre invocation rapportée du Prophète ﷺ, nous pouvons lire concernant les noms d'Allah : « *Je te demande par chaque nom que Tu t'es attribué, que Tu as révélé dans Ton Livre, ou enseigné à un de Tes Messagers, ou que Tu gardes secret auprès de Toi [...]¹.* »

- « *Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses)* ». Allah a donc enseigné la réalité de chaque désignation des choses et ce qui les concerne en termes d'utilités ou de nuisances. Adam se trouvait en effet dans le besoin de connaître les spécificités du monde qu'il était destiné à rejoindre. Il accéda à la connaissance de ce savoir et des lois naturelles qu'Allah établit dans la création. Il apprendra grâce à cela à tirer profit du monde et à se prémunir contre ses méfaits.

Mais avant cela, le Créateur veilla à déposer en Adam les clés de la compréhension, du discernement et une prédisposition naturelle à découvrir ces règles de la création. Il pourrait ainsi découvrir les spécificités des choses sur Terre et les distinguer les unes par rapport aux autres.

Dans cette portion du verset, l'acte d'enseigner est attribué à Allah. Dans le noble Coran, l'enseignement est associé directement au Seigneur, sans intermédiaire parmi les anges ou les Prophètes. Nous constatons alors qu'à chaque fois il renvoie aux dons qu'Allah a accordés à Adam. Ces derniers sont la prédisposition naturelle que détient l'homme à comprendre et à apprendre par l'intuition et l'acquisition du savoir.

1 *mosnad aḥmad*, n° 4318.



Cette disposition naturelle à l'apprentissage est aussi mentionnée comme une faculté propre à l'humanité dans son ensemble :

« *Qui a enseigné à l'homme ce qu'il ignorait.* » Al-'Alaq (L'Adhérence) : 5.
 « *Il a créé l'homme. (4) Il lui a appris à s'exprimer clairement.* » Ar-Rahmân (Le Tout-Miséricordieux) : 3-4.

Ce dernier verset signifie qu'Allah a déposé en l'homme la faculté du langage et celle d'exprimer, par exemple, ce qu'il ressent.

a. La raison reste l'instrument principal de l'apprentissage et l'acquisition de la science.

Une des caractéristiques premières de la nature de notre père Adam est son désir d'apprendre. Il avait poursuivi sa phase primordiale de formation dans le meilleur environnement, à savoir le Paradis. Cela lui permit de mener une vie paisible sur Terre, où il trouva également un autre lieu d'apprentissage, et non d'exil. Le Noble Coran décrit cette capacité à apprendre comme une marque distinctive du père des hommes, mais ne mentionne pas la raison comme telle, alors que cette dernière demeure l'outil principal d'apprentissage.

Adam possédait déjà à ce stade des aptitudes à la réflexion, à la méditation, à l'analyse, à la compréhension et au langage. Mais les Textes ne font pourtant pas mention de la raison (*al -'aql*) comme source du savoir. Le terme n'est cité que par ses dérivés ou les Textes citent alors des mots au sens voisin : *user de raison, réfléchir, comprendre, savoir, méditer*, etc.

Une confusion s'installe parfois autour du mot *al -'aql* qui désigne [en arabe] aussi bien l'outil que le résultat de son utilisation, dont les sciences, les connaissances, les réalités, les hypothèses, les héritages culturels, etc. Cependant, le secret de la supériorité intellectuelle de l'homme réside surtout dans ses capacités à réfléchir, et le savoir pratique qu'il en dégage. L'intelligence de l'homme ne se distingue pas par la capacité à élaborer de simples théories philosophiques.

Les anges se sont prosternés devant Adam pour ce savoir qu'il possédait et de la même manière les hommes *s'inclinent* les uns devant les autres en raison de la science qu'ils détiennent : « Le mérite de l'érudit et celui de l'ignorant sont comparables à l'éclat de la pleine lune et celui des autres astres. »

La nature d'Adam le pousse à rechercher la satisfaction de ses besoins. La connaissance comptait parmi les plus pressants, à l'image du nouveau-né qui cherche le sein de sa mère. Adam se trouvait alors à l'abri du



conformisme social et de la connaissance héritée, auxquels ses descendants devront faire face plus tard. Ces deux fléaux paralysent les actions des hommes et entravent leurs aptitudes et détournent parfois leur penchant naturel sain de sa trajectoire. Ils imposent des chaînes et des carcans au point que les hommes qui les subissent ne parviennent plus à distinguer le bien du mal.

Adam avait appris, quant à lui, les lettres par lesquelles on loue le Seigneur pour Ses bienfaits, dont la vie. Alors qu'il éternua un jour il dit : « Loué soit le Seigneur de la création. »

La connaissance intuitive d'Allah, le sentiment de Sa proximité et de Sa présence bienveillante et la conscience de Ses attributs constituent en réalité le savoir essentiel, et le premier pilier de l'identité humaine.

L'inspiration divine a rejoint ensuite la connaissance du langage et des noms, et Adam acquit alors la science. Il prouva sa capacité à apprendre et sa supériorité sur les innombrables anges.

On peut s'étonner de lire dans le noble Coran la réponse divine faite aux anges :

« Allah dit : "Ne vous ai-Je pas dit que Je connais les mystères des cieux et de la terre, et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez ?" » Al-Baqarah (La Vache) : 33.

C'est par sagesse qu'Allah a donc choisi Adam pour ce rôle de vicaire sur Terre, et c'est l'ignorance qui incita les anges à interroger le Créateur sur cette décision. Pourquoi s'étonner que l'ignorant interroge celui qui sait ?

Adam, quant à lui, a tiré les enseignements de la souffrance du remords, et de son expérience malheureuse. Il se repentit alors de sa faute et implora le pardon d'Allah. C'est ainsi qu'il transforma son échec en réussite et qu'il s'améliora. Il apprit avec son épouse l'art de couvrir leur nudité en utilisant les feuilles des arbres pour en confectionner des vêtements. Les besoins stimulent la créativité et la connaissance doit accompagner le renouvellement de ces derniers, même lorsque l'homme est responsable de leur apparition.

Adam et son épouse comprirent aussi la nature des relations qui les unissaient. Le lien d'amour primal limpide et ardent, que le penchant naturel sain et équilibré alimentait, leur procura alors la communion des corps et des âmes, l'harmonie des sentiments, et la plénitude pour que le couple se multiplie :



« *Notre Seigneur, dit Moïse, est celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée.* » Tâ-Hâ : 50.

Adam et Ève assistèrent alors à la première grossesse avec émerveillement et une joie envahissante, dans une impatience indescriptible de voir enfin les visages des premiers jumeaux. Peut-être Ève a-t-elle aussi enduré l'épreuve de la fausse couche, et le couple aurait alors appris que la grossesse passe par différentes étapes ? Ou peut-être leur premier nouveau-né n'était-il pas en bonne santé ? Ils connurent alors l'angoisse pour les futures naissances et comprirent que sur Terre l'ordre et les lois naturelles du Seigneur sont différents de ceux du Paradis, où la grossesse, l'enfantement et la croissance ne durent qu'un moment. Ils auraient alors invoqué Allah en toute humilité :

« *C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse, pour qu'il trouve de la tranquillité auprès d'elle; et lorsque celui-ci eut cohabité avec elle, elle conçut une légère grossesse, avec quoi elle se déplaçait (facilement). Puis lorsqu'elle se trouva alourdie, tous deux invoquèrent leur Seigneur : "Si Tu nous donnes un (enfant) sain, nous serons certainement du nombre des reconnaissants".* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 189.

L'enfant sain est ici celui qui naît en bonne santé, sans maladie ou handicap.

À ce propos, notons que le récit selon lequel Iblis aurait suggéré au couple de nommer leur premier enfant mâle 'Abd Al-Hârith, afin qu'il soit préservé de toute maladie, n'est pas fiable aussi bien par le contenu que par la chaîne de transmission. En effet, l'énoncé supposerait qu'Adam se serait ainsi rendu coupable d'une faute bien plus grave que celle d'avoir mangé le fruit de l'arbre. Cette dernière aurait mérité un bien plus conséquent repentir et une plus grande pénitence.

Le verset coranique qui suit concerne les parents qui se rendent coupables d'idolâtrie de manière générale et non Adam et Ève, en particulier :

« *Puis, lorsqu'Il leur eût donné un (enfant) sain, tous deux assignèrent à Allah des associés en ce qu'Il leur avait donné. Mais Allah est bien au-dessus des associés qu'on Lui assigne.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 190.

As-Sa'dî avait expliqué ce passage en disant que le verset 189 fait référence à Adam et Ève, tandis que le suivant concerne tous les parents de manière générale.

Qâbil (Caïn) apprit quant à lui, à ensevelir les corps en observant le corbeau, cet oiseau pernicieux, duquel Caïn s'était lui-même inspiré, tout



criminel qu'il était. On peut aussi en déduire qu'on ne doit pas limiter la source d'où l'on puise la science. Rappelons-nous que le Prophète Sulayman, paix sur lui, s'informa auprès d'une huppe et, qu'après vérification, il accorda crédit à ses dires.

La civilisation reste un héritage commun à toute l'humanité et les plus heureux sont ceux qui participent à son édification et profitent de ses apports bénéfiques tout en s'éloignant de ses tares.

Les individus au même titre que les nations doivent dès leur origine être engagés dans un processus permanent d'apprentissage et de transmission du savoir. La quête vers l'accroissement de la connaissance, qui constitue un acte de dévotion, doit se poursuivre jusqu'à la mort :

« *Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude.* » Al-Hijr : 99.

L'histoire nous apprend que le premier homme à avoir utilisé l'écriture et les livres est Adam. L'homme est donc prédisposé à l'apprentissage et à la transmission du savoir, selon son penchant sain. Cette caractéristique demeurera l'apanage de l'homme jusqu'au Jour du Jugement.

« *Et dis : "ô mon Seigneur, accroît mes connaissances !"* » Tâ-Hâ : 114.

« *... Mais il n'est d'érudit qui ne trouve plus savant que lui...* » Yûsuf (Joseph) : 76.

« *Nous allons leur montrer Nos signes par le monde et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'ils soient convaincus que le Coran est bien la vérité. Ne suffit-il pas d'ailleurs que ton Seigneur soit témoin de toute chose ?* » Fusilat (Les Versets Détaillés) : 53.

Allah invita ensuite les hommes à méditer sur la création et sur le monde. Les premiers versets qu'Allah a révélés du noble Coran sont ainsi les suivants :

« *Lis au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'un corps accroché. Lis ! Ton Seigneur est toute bonté, Lui qui, par le calame, a enseigné, apprenant à l'homme ce qu'il ignorait.* » Al-'Alaq (L'Adhérence) : 1-5.

Le Messager d'Allah ﷺ avait aussi instauré la quête du savoir comme une obligation individuelle pour chaque musulman : *la quête du savoir est obligatoire pour tout musulman*. La Tradition à ce sujet renferme de nombreux textes.

Mais la quête de la science doit aussi s'accompagner de l'examen afin d'installer entre les étudiants une émulation positive et pour la sélection



et la distinction du plus compétent. C'est ainsi que fonctionne le processus d'apprentissage depuis les débuts de l'humanité. Ainsi c'est quotidiennement, mensuellement, ou annuellement qu'on évalue les apprenants, conformément à la Tradition d'Allah et à Sa première Loi.

b. La naissance du langage.

« *Allah enseigne à Adam les noms de toutes choses...* » Al-Baqarah (La Vache) : 31.

Ce Texte coranique confirme que l'homme dès ses débuts acquit le savoir. Il était un serviteur doté de la faculté de langage, et capable de s'exprimer et de se faire comprendre. Pourtant la majorité des anthropologues prétendent que les premiers hommes ne possédaient pas la capacité de parler et que le langage des signes, par les mains, était leur unique moyen de communication. Ces mêmes chercheurs persistent à soutenir aussi que les premiers humains n'avaient adopté aucune croyance spécifique et qu'ils n'avaient même pas conscience de leur propre existence et de l'univers qui les entouraient. Ces *hommes* primitifs auraient alors appris le langage en écoutant les oiseaux ou autres animaux. Puis la crainte des phénomènes naturels et de leurs différentes manifestations leur aurait inspiré la foi en Dieu.

C'est en se fondant sur ces thèses que Michael Corballis, professeur à l'Université de Princeton, aux États-Unis, a rédigé un essai intitulé : « La naissance du langage : des signes à la parole ».

Dans cet écrit, on peut lire les mots de l'auteur suivants : « Je prétends que le langage durant cette période consistait principalement et au premier degré en celui des signes, bien que les sons eussent commencé à faire de plus en plus leur apparition. » Corballis ajoute : « L'apparition des sons a certainement contribué à l'apparition du langage et ils se sont joints aux gestes, aux expressions du visage et de la bouche et aux signes de la main. » Ce chercheur estime que les sons par la langue et les autres organes de la parole, qui sont invisibles, étaient et sont encore de nos jours, presque toujours accompagnés de gestes ou expressions du visage.

Cela dit, ces doutes sur la question mystérieuse de l'apparition du langage chez l'homme provient encore une fois de la pensée erronée évolutionniste que les récentes découvertes scientifiques ont totalement et définitivement réfutée. Ainsi la génétique, la biologie cellulaire et moléculaire récusent entièrement ces thèses.



Quoi qu'il en soit, toutes les hypothèses élaborées pour tenter d'expliquer l'apparition du langage se sont largement éloignées de la réalité de la création spécifique d'Adam, paix sur lui. Elles ignorent le fait qu'Allah a enseigné les noms des choses au père des hommes au moment de sa création. L'anatomie de l'homme en outre possède tous les organes indispensables à la parole. Toutes ces conjectures n'ont donc aucun fondement. On remarque également que toutes les langues du monde possèdent un socle commun et d'énormes ressemblances existent entre elles ; tout comme elles se partagent un grand nombre de mots, comme cela est visible lorsqu'on étudie les langues anciennes. Ceci demeure la réalité, même en admettant malgré tout que les langues auraient toutes évolué à l'image des êtres vivants sur la planète. Citons pour illustrer l'exemple de la langue syriaque et de l'hébreu, qui se partagent plus de la moitié de leur lexique, qui lui-même est dérivé de la langue arabe.

Ainsi une analyse approfondie et minutieuse des quelque cinq mille langues et dialectes qui existent au monde, permettrait d'identifier la langue originelle commune que parlaient Adam et Ève. Or, cette langue était l'arabe comme le confirment plusieurs versets coraniques et Traditions prophétiques. Les découvertes archéologiques modernes attestent également de ce fait.

Parmi les preuves coraniques qui soutiennent la conclusion sur le don du langage par Allah aux hommes, citons ce qui suit :

« *Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit : "Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques !" (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam).* » Al-Baqarah (La Vache) : 31.

« *Le Tout Miséricordieux. (2) Il a enseigné le Coran. (3) Il a créé l'homme. (4) Il lui a appris à s'exprimer clairement.* » Ar-Rahmân (Le Tout Miséricordieux) : 1-4.

« *Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, (2) qui a créé l'homme d'une adhérence. (3) Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, (4) qui a enseigné par la plume [le qalam], (5) a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.* » Al-'Alaq (L'Adhérence) : 1-5.

On a donc nécessairement, dès les débuts de sa création, doté l'homme des organes de la parole et de l'audition (langue, oreilles, larynx, etc.). Son système nerveux dans sa conception minutieuse devait aussi être adéquat pour l'exercice de cette faculté. Tout cela récuse donc de manière catégorique les allégations des matérialistes athées, selon lesquelles l'homme



était à ses débuts un être primitif, mécréant, ignorant et sourd. Il aurait ensuite, toujours selon ces derniers, appris à parler en imitant les sons émis par les animaux autour de lui. Puis par le biais de sa crainte des phénomènes naturels, il aurait acquis la connaissance de Dieu. On constate malheureusement, malgré les évidences, en cette ère moderne matérialiste, une augmentation inquiétante du nombre d'individus qui persistent à nier le Créateur et qui attribuent toute chose à la *nature*. Ces derniers demeurent pourtant incapables de définir avec précision ce qu'ils entendent par *nature*. Ce n'est en réalité qu'un concept imaginaire par lequel ils fuient la vérité de l'existence d'un Créateur à l'origine de la création.

Quant à nous les musulmans, nous savons que l'homme est apparu doté du savoir et de la parole et ayant conscience de sa condition de serviteur d'Allah. Dès les débuts, il pouvait raisonner et il possédait toutes les caractéristiques par lesquelles le Seigneur l'avait honoré. Il détenait toutes les aptitudes nécessaires et requises pour assumer son rôle et ses obligations sur Terre.

Le langage reste le moyen de prédilection pour acquérir la connaissance des noms des choses. Nous devons donc déduire qu'Allah a inspiré à Adam ces noms et qu'Il lui a aussi permis de les comprendre. Le père des hommes saisit alors la réalité de chaque chose telle qu'Allah les avait alors créées. Puis le premier humain fit sa descente sur Terre où ces choses évoluèrent ce qui poussa l'homme à adapter son langage. Il les définit alors par des appellations dérivées de celles qu'Allah avait enseignées.

C'est le Seigneur qui inspira cette connaissance particulière des noms des choses à Adam ainsi que la compréhension de leur nature réelle. La preuve se trouve dans le fait que lorsqu'on présenta ces choses aux anges, ils restèrent incapables de les nommer. Ces derniers ne détenaient donc aucun savoir en rapport à ces choses. Ce processus d'apprentissage provenait donc d'Allah qui par inspiration enseigna à Adam le nom de ces choses.

c. Un aperçu du prodige coranique relatif à la connaissance du mystère (*al-ghayb*).

Les informations que contient le noble Coran concernant l'enseignement des noms à Adam constituent un prodige coranique et relèvent de la connaissance du mystère, à laquelle personne ne peut prétendre accéder sans la Révélation. Les opinions des non-musulmans restent discutables sur le sujet de l'apparition du langage chez l'homme. Nous n'avons ici présenté qu'un seul exemple de ces conjectures en citant le livre de Mi-



chael Corballis. Mais bien d'autres ouvrages de ce type existent.

Notre père Adam et notre mère Ève possédaient une langue avec laquelle ils parlaient, ainsi qu'un pharynx et des cordes vocales ; des lèvres et des dents ; ainsi que des poumons. Tout cela constitue, entre autres, quelques-uns des organes indispensables à la parole. Mais c'est le cerveau et le système nerveux qui les mettent en mouvement et organisent la production du langage, qui se matérialise en sons clairs et en discours élaborés. Pourquoi Allah aurait-Il conçu un dispositif si parfait chez Adam et Ève pour les rendre ensuite muets, ignorants du langage, condamnés à communiquer par les signes pour se faire comprendre ?

On peut aussi, comme autre exemple frappant, citer le fait que la langue de l'homme comporte dix-sept muscles. Huit de ces muscles couvrent sa surface et fonctionnent par paires, en plus d'un muscle isolé. Ils sont couverts de cellules et de tissus spécifiques, dont des tissus adipeux et lymphatiques. À cela s'ajoutent les glandes salivaires qui permettent d'humidifier la langue en permanence et un revêtement mince constitué de muqueuse. Grâce à cette conception remarquable, l'homme peut utiliser sa langue et la déplacer dans toutes les directions avec une grande précision. Les muscles et les tissus de la langue sont reliés à la mâchoire inférieure qui est un os à deux têtes qui permet le positionnement et les déplacements de la langue sans contrainte.

Les lèvres, qui servent aussi à compléter l'apparence agréable du visage humain, participent également à la parole. Elles sont emplies de vaisseaux sanguins qui proviennent de leur muqueuse. Cela explique leur couleur. Une ceinture de muscles entoure les lèvres également, et ces derniers constituent un ensemble complexe qui contribue à la parole, mais aussi aux expressions du visage. Leur rôle pour la formation des mots reste essentiel. Ainsi au moment de l'émission des sons, l'air des poumons fait trembler les cordes vocales lors de l'expiration et la langue et les lèvres se mettent en mouvement pour les produire.

La puissance divine édifiante a donc aussi conçu le nez et la bouche chez l'homme comme des instruments qui permettent de produire des sons. Au moment où les mots s'échappent de la bouche, la langue se rapproche ou s'éloigne du palais d'un écart bien défini. Les lèvres, quant à elles, s'éloignent ou se rapprochent grâce aux muscles qui rapidement se mettent en mouvement pour que le son émerge. Sans la présence de ce dispositif parfaitement remarquable, l'homme ne pourrait prononcer une



seule parole. On comprend qu'Allah dans le Noble Coran rappelle ce bienfait envers l'homme :

« *Ne l'avons-Nous pas doté de deux yeux, mais aussi d'une langue et de deux lèvres ?* » Al-Balad (La Cité) : 8-9.

Quel homme sensé oserait imaginer qu'un dispositif d'une telle complexité aurait pu apparaître sans l'intervention de la puissance divine ?

Peut-on envisager qu'Allah décida de créer cette aptitude chez l'homme sans y joindre l'apprentissage d'un langage qui permet de désigner les choses ?

« *Allah enseigna à Adam les noms de toutes choses [...]* »

Le noble Coran nous fait donc part d'un autre de ses prodiges en nous informant d'une réalité cachée, qui démontre que ce Livre n'est pas une œuvre humaine, mais bel et bien la Parole d'Allah, le Créateur qui l'a révélé, avec Sa science, au Sceau des Messagers. Le Seigneur nous a également assuré, par un engagement de Sa part, de la préservation de cette Révélation dans cette même langue, l'arabe. Durant plus de quatorze siècles, pas la moindre altération n'a atteint la Parole d'Allah dont le Seigneur a garanti l'intégrité absolue aussi longtemps qu'Il le voudra, et afin que le Noble Coran demeure jusqu'au Jour Dernier l'argument décisif d'Allah contre toutes les créatures.

d. L'origine du nom Adam.

Les linguistes ont divergé sur l'origine du nom *Adam*, selon quatre avis différents :

- en arabe, *'adamah*, signifie la surface de la Terre de laquelle Adam fut créé ;

- ce nom serait tiré de la couleur de sa peau qui tendait vers le teint hâlé, en arabe on désigne l'homme basané par l'adjectif *'âdam* ;

- âdam, ferait aussi référence au fait qu'il a été créé d'éléments différents et de forces diverses ;

- enfin, certains ont attribué l'origine du nom au fait qu'on a embelli Adam par l'âme qu'on a insufflée en lui :

« *Lorsque Je lui aurai donné une forme accomplie et aurai insufflé en lui de Mon Esprit, vous vous prosternerez devant lui.* » Al-Hijr : 29.

Beaucoup de théologiens ont toutefois défendu le premier avis qui fait référence à l'origine terrienne d'Adam, comme les Textes l'ont révélé.



Le Dr 'Abd Al-Ḥalīm Maḥmūd qui a confronté les opinions à ce sujet a écrit : Le nom Adam fait habituellement référence chez la plupart des gens à l'origine physique d'Adam qui fut créé de la surface de la Terre (en arabe *'adīm al ardh*). On a également attribué l'origine du nom au teint hâlé d'Adam, car en arabe on dit d'un homme basané qu'il est *'âdam*. Une autre opinion intéressante soutient qu'on a nommé Adam ainsi parce que l'âme qu'en lui on insuffla le bonifia et lui donna du piquant :

« ... et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures. »
Al-'Isrâ (Le Voyage Nocturne) : 70.

En arabe, *al -'idâm*, consiste à relever un plat en y ajoutant des épices, par exemple.

Dans la Tradition, on trouve un récit dans lequel un homme demanda conseil au Messager ﷺ avant de se marier. Ce dernier lui dit alors : « *Tu devrais (avant de l'épouser) la regarder afin que cela mette du piquant dans votre relation.* », c'est-à-dire afin que cela consolide et affermisse vos liens.

L'origine du nom *Adam*, selon ce dernier avis, qui est celui que nous privilégions, est une invitation à parfaire sa nature autant que possible, par l'adoption de bonnes mœurs, par la sagesse, et tout ce qui relève l'âme.

Les théologiens des temps passés ne se sont pas étendus sur les explications de ce nom d'un point de vue islamique. On retrouve en revanche plusieurs définitions chez les contemporains :

- Adam est donc le premier homme qu'Allah a créé, et le père du genre humain. C'est de lui et de son épouse qu'Allah fit naître sa descendance qui peuple la Terre. Adam est le premier nom qu'Allah a mentionné parmi Ses élus au sein de la création :

« *Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Ibrahim et la famille d'Imran au-dessus de tout le monde.* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 33

- Adam est le premier homme qui fit son apparition sur Terre, il fut le père de l'humanité et tous les humains qui peuplent ce monde ont Adam pour ancêtre commun. Cela signifie qu'aucun individu d'espèce humaine n'a habité la Terre avant Adam.

E. La liberté d'expression chez Adam.

La première chose qu'Adam apprit d'Allah fut de parler et de s'exprimer. Adam qui avait alors acquis d'Allah la connaissance de tous les noms pouvait alors s'exprimer à sa guise et désigner toutes les choses. En revanche, de nos



jours on constate qu'*appeler un chat un chat* peut entraîner des conséquences fâcheuses ou attirer des désagréments.

Il existe un lien étroit entre la création de l'homme par Allah et la faculté de s'exprimer que le Seigneur a prodigué à ce dernier :

« *Le Tout Miséricordieux. (2) Il a enseigné le Coran. (3) Il a créé l'homme. (4) Il lui a appris à s'exprimer clairement.* » Ar-Rahmân (Le Tout Miséricordieux) : 1-4.

La première des choses qu'enseigna Allah à Adam ne fut pas la manière d'accomplir la prière, de subvenir à ses besoins ou encore de couvrir sa nudité. Mais ce que le Seigneur transmet comme savoir initial à Sa créature fut l'expression et les noms dont l'homme aurait besoin pour communiquer :

« *Ne l'avons-Nous pas doté de deux yeux, mais aussi d'une langue et de deux lèvres ?* » Al-Balad (La Cité) : 8-9.

Nous savons tous qu'une des fonctions primordiales de la langue et des lèvres reste le langage. Rappelons-nous comment Ibrahim, paix sur lui, dénonce l'inutilité des idoles en faisant référence à leur incapacité de parler :

« *(Alors) ils dirent : "Est-ce toi qui as fait cela à nos divinités, Ibrahim ?" (63) Il dit : "C'est la plus grande d'entre elles que voici, qui l'a fait. Demandez-leur donc, si elles peuvent parler".* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 62-63.

Ainsi celui qui est dépourvu de la faculté de parler ou qui ne s'exprime pas est semblable à une idole, et il n'est pas humain :

« *Sourds, muets, aveugles à la vérité, ils ne peuvent revenir de leur égarement.* » Al-Baqarah (La Vache) : 18.

L'aptitude à s'exprimer et à communiquer constitue la faculté la plus essentielle par laquelle Allah a distingué le genre humain. Elle fut présente chez l'homme dès les débuts de sa conception. Elle représente donc un élément de son identité et de son essence. Si cela prouve une chose, c'est bien l'importance considérable que revêt la communication dans la vie de l'homme sur le plan social. Le fait de communiquer, en concordance avec le penchant naturel sain de l'homme et son identité, implique à n'en pas douter, une authenticité qui reflète ce que renferme l'âme et l'esprit. L'homme est enclin tout naturellement à nommer les choses par leur nom réel, en d'autres termes, à exprimer sincèrement ses pensées. Ce



qui prouve que la franchise est un penchant naturel chez les humains et confirme qu'on perçoit son opposé comme une déviance, est le fait que tous apprécient l'honnêteté et la franchise dans les propos. Cette qualité que nous apprécions tous instinctivement est celle qui pousse l'individu à partager en toute sincérité et honnêteté ses opinions lorsque le contexte l'exige.

À l'opposé de cette attitude louable se trouve celle de la mauvaise foi ou de la duplicité.

Ibn 'Âshûr, à propos de la liberté au sens le plus large, dont celle de la parole, et qui compte parmi les caractéristiques naturelles chez « L'homme et nécessaires pour le progrès de l'humanité, avait écrit : La liberté est un penchant naturel de l'âme humaine. Elle permet le développement chez l'homme de ses capacités à réfléchir, à s'exprimer et à agir. C'est à partir d'elle que les facultés intellectuelles s'élancent vers les domaines de la créativité et de l'observation. On ne doit donc pas en priver l'homme, sauf pour lui épargner un méfait réel ou concrétiser pour lui un intérêt.

Compte tenu du fait que l'expression et la communication constituent des caractéristiques naturelles chez l'homme, elles représentent dès lors un droit naturel et non acquis. La liberté d'expression ne compte donc plus parmi les droits de l'homme, mais elle fait partie intégrante de sa nature. Par conséquent, on comprendra qu'il existe une différence fondamentale entre le fait de priver un homme d'un de ses droits et celui de le dépouiller d'un trait de sa nature, de son essence. Dans le second cas, l'homme est affecté directement au cœur de son humanité et non simplement lésé dans ses droits. »

Ibn 'Âshûr considérait, à ce propos, que la définition des limites de la liberté demeure une entreprise périlleuse et très sérieuse pour les *législateurs humains*. Les dirigeants ont le devoir de faire preuve de modération et de ne pas céder à la précipitation. En effet, le surplus de liberté qui cause des méfaits et nuit à l'intérêt public, au nom de la dénonciation des restrictions de libertés, est aussi à considérer comme une forme d'injustice.

Cet auteur avait également expliqué que : [...] Porter atteinte aux libertés est une forme d'injustice. *Allah enseigne à Adam les noms de toutes choses*, ainsi le Seigneur accorda à Adam la faculté d'exprimer ses sentiments et ses pensées. Les noms font référence à toutes les choses que ces derniers désignent, et *toutes choses*, renvoie à tout ce qui a été créé, qu'il soit vivant ou inanimé, pensées ou concepts ainsi que leur signification. Le verset indique donc qu'Allah a enseigné à Adam et qu'Il lui a prodigué la faculté de s'exprimer et de désigner les choses par leur nom.



f. La finalité pédagogique dans l'enseignement des noms à Adam.

Allah accorda un immense honneur à Adam en lui enseignant directement le nom de tout ce qui existait et leur utilité. La science d'Adam avait donc pour origine un don de la part d'Allah, sans que le premier homme ait eu à déployer des efforts pour l'acquérir. En revanche, l'acquisition de la science par ses enfants se fera par de grands efforts. C'est pourquoi ces derniers ont reçu d'Allah des dispositions naturelles à l'apprentissage et à l'acquisition de la connaissance qui leur permettent d'endosser leur rôle et leurs responsabilités de vicaire sur Terre. Ce don divin de la science permet aux hommes de connaître les noms, de les comprendre et de les utiliser pour exprimer la réalité des choses, pour en découvrir les mystères, en tirer profit et les développer.

Ainsi les noms constituaient les clés réelles qui donnaient accès à la connaissance. En outre, cet enseignement divin édifiant reposait sur la Sagesse d'Allah qui décréta la perfection de cette connaissance complète des noms, car elle provenait d'Allah Seul, Détenteur de la perfection. C'est aussi la volonté d'Allah qui s'est exprimée dans cet enseignement à Adam du nom de toutes choses.

La science transmise à Adam après sa conception avait pour vocation de le préparer à occuper son rôle de vicaire sur Terre, pour qu'il puisse assumer ce rôle en s'armant de savoir. La connaissance des noms constitue en effet le préliminaire pour découvrir le monde et l'enseignement de tous les noms signifiait pour l'homme l'accès à la compréhension de ce monde. Les noms représentent donc le fondement du savoir chez l'homme.

La valeur de cet enseignement apparaît à travers les mérites pédagogiques suivants :

- La première leçon qu'a reçue Adam de la part d'Allah est que la connaissance et l'apprentissage des noms procèdent d'un décret par initiative du Seigneur en faveur d'Adam : Allah enseigna à Adam les noms de toutes choses ; les descendants d'Adam devront, par la suite, acquérir cette science et se la transmettre de génération en génération par l'éducation et l'enseignement :

« Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence), afin que vous soyez reconnaissant. » An-Nahl (Les Abeilles) : 78.

Cette connaissance des noms qu'Allah a transmise confère à l'homme la compréhension juste du monde tel qu'il est. Cette science des noms



procure à l'individu la capacité de s'exprimer sur les éléments variés de la création et leurs réalités diverses ;

- En connaissant la désignation réelle des choses, nous sommes aussi en mesure d'en évaluer leurs aspects positifs ou négatifs et de comprendre les choses auxquelles elles font référence : personnes, concepts, significations, etc.

« Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c'est un bien immense qui lui est donné. Mais les doués d'intelligence seulement s'en souviennent. » Al-Baqarah (La Vache) : 269.

- L'enseignement des noms à Adam représenta un fondement solide et un véritable pilier pour la compréhension des sciences, l'acquisition du savoir, et pour le progrès et le développement. Cette connaissance des noms procura à l'homme une approche avisée qui érige la raison comme principe élémentaire et y assujettit les instincts. Chez les animaux, par exemple, qui n'ont pas accès à la science utile, c'est l'instinct qui détermine le comportement.

- Cette science constitue un don d'Allah qui reflète la perfection divine, et elle n'est qu'un échantillon de la science d'Allah. Le fruit de cette connaissance est la compréhension.

- L'apprentissage d'Adam contribue à la connaissance d'Allah par Ses noms et Ses attributs, il encourage la dévotion.

«... Puis Il les présenta aux Anges et dit : “Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques !” (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam). »

- “*Puis Il les présenta aux anges*”, c'est-à-dire les choses qu'Allah présenta aux Anges, qui en eurent une connaissance globale par inspiration, et non de façon détaillée, sans quoi les anges les auraient apprises. Allah leur a donc présenté ces choses avant de les interroger, et ce, pour mettre en évidence leur ignorance : “*Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques !*”. L'ordre ici n'est pas exécutoire. En effet, les anges ne détenaient pas cette connaissance, et Allah n'a pas exigé d'eux ce qui ne relève pas de leur capacité, conformément à Sa Loi : “*Allah n'impose à une âme que ce qu'elle peut supporter*”.

Ce défi que les anges ne pouvaient surmonter visait à mettre en évidence la Sagesse d'Allah dans la création d'Adam.



- “*si vous êtes véridiques !*”, les théologiens ont émis deux interprétations concernant ce passage :

* Si vos pensées, à savoir vous êtes les créatures les plus nobles parmi toutes celles que Je crée, sont conformes à la réalité, alors prouvez-le ;

* Si vous êtes véridiques dans votre allégation que les fils d’Adam ne sèmeront que corruption et effusion de sang sur Terre, et que vous méritez plus qu’eux ce rôle de vicaires.

La tournure coranique renferme, quoi qu’il en soit, les deux significations. On pourrait aussi concilier les deux interprétations et soutenir qu’une partie des anges avait une opinion et la seconde penchait pour la deuxième. La divergence des théologiens proviendrait alors de cette distinction, et Allah sait mieux.

6. « Ils dirent : “Gloire à Toi ! Nous n’avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c’est Toi l’Omniscient, le Sage”. »

Allah défia les anges, alors qu’Il savait leur incapacité à répondre, puisqu’Il ne leur avait pas enseigné ces noms. Mais Il voulait mettre en évidence la Sagesse de Son décret par le biais de la vertu de la science. Les êtres de lumière n’avaient alors pas d’autre choix que de reconnaître leur ignorance face à ces choses dont on leur demandait le nom.

- “*Gloire à Toi !*” Ils introduisirent leur réponse par la formule de glorification par révérence envers Celui dont personne ne peut cerner toutes les sagesse des actes. Ils célébrent ainsi la perfection d’Allah, exempt de tout défaut, de toute imperfection, et ils reconnaissent que leur science, restreinte, se limite à ce qu’Allah leur enseigne.

Ici, se trouve donc la preuve que la connaissance des anges procède du don divin, et non d’un savoir acquis. Ils ne détiennent de science que ce qu’Allah leur enseigne, et beaucoup de choses échappent à leur connaissance : “*Nous n’avons de savoir que ce que Tu nous as appris.*” Cette ignorance des anges et leur science restreinte, qui dépend des enseignements d’Allah confirment leur faiblesse et leur imperfection, à l’instar de toute création, dont telle est la nature.

C’est après avoir reconnu leur défaillance que les anges célébrèrent les louanges d’Allah comme Il le mérite. Ils le glorifièrent par Ses attributs de science et de sagesse : *c’est Toi, en vérité, l’Omniscient, l’infiniment Sage.* »

A. Al-'Alîm (L'Omniscient) :

Ce nom divin apparaît clairement dans le récit de la création d'Adam. La science qu'a reçue notre père ne représente qu'un reflet de la science divine, que le père des hommes savait être parfaite.

Tout homme devrait connaître la signification de cet attribut, et veiller autant que possible à s'informer sur les noms et les attributs du Créateur. Cela représente en réalité une question essentielle qui devrait faire l'objet d'une étude minutieuse.

Nous avons précédemment évoqué le nom d'Allah, Ar-Rabb, et sa relation étroite avec le récit de la création d'Adam. Tout au long de cette narration, j'ai tenté d'expliquer au cher lecteur chacun des noms divins rencontrés dans le Noble Coran.

En méditant sur cet autre nom du Seigneur, Al-'Alîm, nous découvrons que la science dans l'acception la plus large du terme et du point de vue de tous ses aspects n'appartient qu'à Allah.

La science du Créateur couvre l'éternité; elle embrasse toute chose, quelle que soit son importance ou son insignifiance; ni l'apparent ni le caché, ni le visible ni l'invisible ne lui échappent. La science d'Allah s'étend à ce que les hommes connaissent et ce qu'ils ignorent; à ce qui est nécessaire, impossible ou possible. Rien ne se soustrait à la connaissance d'Allah : sous Terre ou au-delà des cieux; ce que dissimulent et renferment les cœurs; les secrets enfouis aux confins du monde et des royaumes. Sa science cerne toute chose à tout instant et ni mystère ni oubli ne peuvent l'entraver :

« *Et craignez Allah. Alors Allah vous enseigne et Allah est Omniscient.* » Al-Baqarah (La Vache) : 282.

« *... en vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs.* » Al-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 119.

a. La signification du nom Al -'Alîm et la mise en parallèle avec la création.

« *Ils dirent : "Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage".* » Al-Baqarah (La Vache) : 32.

Ibn Jarîr Tabarî a commenté ce verset ainsi : Tu es, ô, Seigneur, l'Omniscient, qui sans apprendre détient la science de tout ce qui fut et qui est et sera, Celui qui connaît l'invisible qui échappe aux créatures.



As-Sa‘dî, quant à lui, a expliqué que ce nom signifie : Sa science englobe tous les phénomènes manifestes et subtils, secrets ou publics. Elle embrasse ce qui relève de la contingence nécessaire, de l’impossible et du probable; le monde céleste et le monde souterrain ne lui échappent pas; ainsi que le passé, le présent et le futur. Rien de tout ce qui existe ne peut se soustraire à Sa science.

Les Textes qui mentionnent et détaillent l’étendue de la science divine sont nombreux, dont :

« ... *Et personne ne sait ce qu’il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur.* » Luqmân : 34.

« *Ton Seigneur décidera certes entre eux par son jugement; et Il est le Tout Puissant, le Sage.* » An-Naml (Les Fourmis) : 78.

« ... *(Telle est l’) Injonction d’Allah! Et Allah est Omniscient et Indulgent.* » An-Nisâ’ (Les Femmes) : 12.

b. La science d’Allah à travers Sa création :

- La science divine embrasse toute chose dans les cieux et sur Terre : « ... *afin que vous sachiez qu’Allah est en vérité Omnipotent et qu’Allah a embrassé toute chose de [Son] savoir.* » At-Talâq (La Répudiation) : 12.

« ... *[Mon Seigneur] le Connaisseur de l’Inconnaissable. Rien ne Lui échappe fût-il du poids d’un atome dans les cieux, comme sur la terre. Et rien n’existe de plus petit ni de plus grand, qui ne soit inscrit dans un Livre explicite.* » Sabâ’ : 3.

- La science d’Allah s’étend à tout ce que les cieux et la Terre renferment ou rejettent :

« ... *Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites.* » Al-Hadîd (Le Fer) : 4.

- La science divine s’étend à tout et Seul Allah détient les clés de la connaissance de l’Invisible. Rien de ce qui survient d’important ou d’insignifiant, sur Terre et sur les mers, ne lui échappe :

« *C’est Lui qui détient les clefs de l’Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu’Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres*



de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. »
Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 59.

-La science des secrets des âmes, et des pensées :

« Dis : “Que vous cachiez ce qui est dans vos poitrines ou bien vous le divulguez, Allah le sait. Il connaît tout ce qui est dans les cieus et sur la terre. Et Allah est Omnipotent.” » Âli -'Imrân (La Famille d'Imrân) : 29.

« Le Connaisseur de ce qui est caché et de ce qui est apparent, Le Grand, Le Sublime. (10) Sont égaux pour lui, celui parmi vous qui tient secrète sa parole, et celui qui la divulgue, celui qui se cache la nuit comme celui qui se montre au grand jour. » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 9-10.

« Nous avons effectivement créé l'homme et Nous savons ce que son âme lui suggère et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire. » Qâf : 16.

- La science des actes et des paroles des hommes, en secret et en public, de jour comme de nuit, seuls ou en assemblée :

«... Il n'échappe à ton seigneur ni le poids d'un atome sur terre ou dans le ciel, ni un poids plus petit ou plus grand qui ne soit déjà inscrit dans un livre évident. » Yûnus (Jonas) : 61.

- Allah sait ce que renferment les matrices de toute femelle :

« Allah sait ce que porte chaque femelle, et de combien la période de gestation dans la matrice est écourtée ou prolongée. Et toute chose a auprès de Lui sa mesure. » Ar-Ra'd (Le Tonnerre) : 8.

« La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur. » Luqmân : 34.

- La science du Seigneur devance les événements. Tout ce qui survient est déjà consigné et Allah a décrété toute chose par une sagesse décisive :

« Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé; et cela est certes facile à Allah, »
Al-Hadîd (Le Fer) : 22.

- Allah cerne de sa science la situation de Ses serviteurs, qu'ils soient pieux ou pécheurs; riche ou pauvre, etc. ou de toute autre condition. Tout cela fut décrété par Allah avant que les créatures ne voient le jour. C'est en



parfaite connaissance du contexte de chaque créature et avec une sagesse irrécusable que le Seigneur décide de guider ou d'égarer :

« ... *Allah sait mieux où placer Son message...* » Al -'An'âm (Les Troupeaux) : 124.

- La science du Créateur s'étend aux discussions entre les hommes, quel que soit le nombre des interlocuteurs :

« *Allah a bien entendu la parole de celle qui discutait avec toi à propos de son époux et se plaignait à Allah. Et Allah entendait votre conversation, car Allah est Audient et Clairvoyant.* » Al-Mujâdalah (La Discussion) : 1.

« *Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient.* » Al-Mujâdalah (La Discussion) : 7.

- Allah a mentionné également sa science inégalée des Législations révélées antérieures, et sa connaissance parfaite de ce qui profite aux hommes :

« *Quand Nous remplaçons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre - ils disent : "Tu n'es qu'un menteur". Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 101.

« *Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit, et il annonce aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'ils auront une grande récompense,* » Al -'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 9.

« *Nulle bête marchent sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 38.

En constate également dans le noble Coran que bon nombre de versets contenant des verdicts et des sentences juridiques s'achèvent par la mention des noms divins : Allah, Al -'Alîm (l'Omniscient) et Al-Hakîm (le Sage). Cela nous rappelle que le Seigneur ne prescrit qu'avec science et sagesse :

« *Allah témoigne de l'authenticité du Livre qu'Il t'a révélé avec le message de vérité. Les anges aussi en témoignent, mais Allah est un témoin amplement suffisant.* » An-Nissâ' (Les Femmes) : 166.



-Le savoir restreint que détient l'homme dans le domaine profane ou religieux ne provient que des enseignements d'Allah par le biais de ses facultés intellectuelles qu'on lui a octroyées, et qui lui permettent d'apprendre. La condition de l'homme, quant à elle, demeure celle que décrit ce verset :

« Allah vous a fait sortir du ventre de vos mères, dépourvus de tout savoir. Il vous a dotés de l'ouïe, de la vue et de l'entendement. Peut-être Lui en serez-vous reconnaissants ! » An-Nahl (Les Abeilles) : 78.

-La science de l'Invisible n'appartient qu'à Allah :

« C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 59

« Dis : "Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah". Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités ! » An-Naml (Les Fourmis) : 65.

« ... Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur. » Luqmân : 34.

-La science parfaite d'Allah est telle qu'Il sait ce qui fut, ce qui est et sera, et ce qui n'a pas été, et comment il serait s'il avait existé. Ces caractéristiques répondent aux exigences de perfection de la science divine, qui embrasse tout ce qui relève du mystère et qui découle de ce qui est :

« Nous avons créé toute chose avec mesure, » Al-Qamar (La Lune) : 49.

Adam connaissait avec certitude et avec une foi profonde ce nom d'Allah et il enseigna à sa descendance à célébrer la grandeur du Seigneur à travers Ses noms, tout comme les Prophètes, les Messagers, et les gens de droiture propagèrent l'unicité d'Allah parmi les hommes.

On peut évoquer l'impact que la connaissance et la foi en ce nom, Al-'Alîm, exercent dans la vie du croyant, comme suit.

Adam et Ève, et les Prophètes et Messagers issus de leur descendance vécurent dans l'unicité en pleine conscience de la grandeur d'Allah, de Sa Magnificence et de Sa beauté. Ils passèrent leur existence dans la pieuse révérence et l'amour du Créateur, et la foi en l'omniscience divine. Cette



croyance engendra en Adam et sa descendance bénie après lui, la crainte d'Allah et elle les incita à la droiture et à l'observance de toutes les prescriptions divines. Les actes d'Adam et de ses enfants vertueux restaient donc conformes à la volonté d'Allah, à la suite de la descente sur Terre et durant les premiers temps de la civilisation humaine. Cette conscience, que le père des hommes possédait de l'étendue infinie de la science divine, qui embrasse tout dans les cieux et la Terre, le visible et le caché, lui inspira la vénération d'Allah, la modération et la sérénité face à Ses décrets. Adam accueillait alors avec patience les épreuves et les peines qui ne pouvaient advenir que par science et sagesse divines, et non de façon arbitraire. Son cœur s'emplissait alors d'espoir et d'un sentiment de proximité avec le Créateur et sa foi en l'omniscience divine éloignait de son âme le désespoir et l'abattement.

Mais la croyance en ce nom divin généra aussi chez Adam et Ève, paix sur eux deux, l'amour pour le savoir et le désir de l'acquérir pour ainsi développer leurs capacités et outils pour la connaissance. En effet, Allah, Al-'Alîm, aime les détenteurs de science et ceux qui se mettent en quête de cette dernière. Le Seigneur apprécie ceux qui transmettent le savoir et qui recherchent la connaissance des réalités de ce monde, consolidant ainsi leur lien avec le Créateur par la dévotion sur Terre.

N'oublions pas que nous avons pour devoir de renforcer notre foi et de concrétiser l'unicité d'Allah en nos cœurs et par l'observance de la Loi divine au quotidien. Dans cette perspective, la réflexion sur la création d'Adam et sur les premiers pas de l'humanité ouvre devant nous de larges horizons et agrmente la vie. En méditant sur les noms et les attributs d'Allah, au fil de ce récit; en veillant à conserver ce savoir et à le comprendre en toute dévotion, nous marchons alors dans le sillage de notre père Adam, des Prophètes, des Messagers et des gens de droiture parmi ses descendants.

B. Al-Hakîm (le Sage) :

« Ils dirent : “Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage”. » Al-Baqarah (La Vache) : 32.

Dans ce passage, nous lisons que ce sont les nobles anges qui avaient prononcé le nom divin Al-Hakîm.

De tout temps, les gens avisés et à la nature saine ont admis ce que le noble Coran et la Tradition prophétique nous ont révélé à savoir, qu'Allah,



exalté soit-Il, est Al-Hakîm (le Sage). L'arbitraire, l'inutile ou l'absurde ne guident donc jamais Ses actes, qui ne sont que la manifestation de Sa sagesse décisive. Cette dernière les dicte donc par le biais des moyens qu'Allah génère. Les Paroles du Seigneur et de Son Messager confirment cette réalité par des Textes indénombrables et impossibles à rassembler en totalité.

Al-Hakîm signifie que les actes d'Allah possèdent des finalités louables. Dès lors, cela implique également que le Seigneur n'accorde aux choses que la place qui leur revient et de la manière la plus bénéfique. Ceux qui n'acceptent pas ces implications renient donc ce nom divin.

Al-Hakîm est Celui qui détient la sagesse suprême qu'Il exerce dans Sa création et à travers Ses commandements. C'est cette dernière d'ailleurs qui dans la forme la plus parfaite a fait naître ce monde :

« Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ? » Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 50.

Ni dans Sa création ni dans Ses prescriptions, l'arbitraire ne trouve sa place. Son jugement concerne aussi bien ce monde que l'autre, et il s'exerce dans les trois sphères : pour résoudre les litiges entre les hommes, dans le domaine de la législation et dans les décrets de Sa création et la rétribution finale. Notons que l'on définit généralement la sagesse par le fait d'accorder à chaque chose la place qui lui est la plus appropriée et qui lui convient.

Al-Hakîm détient donc la sagesse et le jugement entre les hommes parfaits. Sa science demeure vaste ainsi que sa connaissance des principes qui gouvernent l'essence des choses et leurs implications. Al-Hakîm possède aussi la louange dans toute son étendue et l'omnipotence qu'accompagne une miséricorde immense. Seul Celui à qui appartiennent ces attributs est en mesure d'accorder à chaque chose dans la création la place qui lui revient et de décréter des jugements de manière avisée. On ne peut dès lors l'interroger sur Ses actes, ou remettre en cause Sa sagesse.

On rencontre ce nom divin dans le noble Coran à quatre-vingt-onze reprises. À chaque fois, il est associé à un des autres noms d'Allah, dont ceux cités ci-après :

-Al-Hakîm et Al-'Azîz (le Tout-Puissant) :

Cette combinaison est fréquente. Voici quelques exemples :



« *Tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre célèbre la gloire d'Allah, le Tout-Puissant, l'infiniment Sage.* » As-Saff (Le Rang) : 1.

« *Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement. Allah est certes Puissant et Sage !* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 56.

L'association de ces deux noms divins pourrait s'expliquer par le fait que l'omnipotence et la sagesse, qui dépend de l'omniscience, garantissent ensemble l'exécution des décrets d'Allah, aussi dans Sa Loi que Sa création, selon Sa volonté. Ces deux attributs représentent ainsi les sources de tout acte divin dans la création et dans la Législation.

- Al-'Alîm (l'Omniscient) et Al-Hakîm :

Cette combinaison reste également plutôt courante avec une différence parfois dans l'ordre d'apparition, comme dans :

«... *Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient.* » Al -' An'âm (Les Troupeaux) : 83.

Dans la plupart des occurrences, le nom Al-'Alîm devance celui d'Al-Hakîm, comme dans le verset 32, d'Al-Baqarah :

« *Ils dirent : "Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage".* »

On remarquera que dans les cas où Al-'Alîm précède Al-Hakîm, la mention de la science en première position reste plus pertinente que celle de la sagesse. Ainsi dans notre exemple ci-dessus, les anges reconnaissent, en toute soumission, leur ignorance face à l'Omniscience divine.

Notons au passage que le nom Al-'Alîm est mis en parallèle à la patience et à l'espoir du serviteur de voir apparaître enfin l'issue favorable à son malheur. Le lien que l'on pourrait établir est que la foi profonde du croyant et sa relation avec le Seigneur sont telle qu'elles l'empêchent de douter même lorsque la délivrance tarde. Le fidèle qui reste confiant en la sagesse divine, s'en remet à la science d'Allah, qui choisira toujours le moment le plus approprié pour combler les espoirs de Son serviteur :

« *Alors [Jacob] dit : "Vos âmes plutôt vous ont inspiré [d'entreprendre] quelque chose ! ... Oh ! belle patience. Il se peut qu'Allah me les ramènera tous les deux. Car c'est Lui l'Omniscient, le Sage".* » Yûsuf (Joseph) : 83.



On peut en dire autant lorsque la science divine est mise en rapport avec l'humilité et la reconnaissance du serviteur envers le Seigneur, car ces comportements procèdent de la foi en la science et en la sagesse d'Allah :

« Et il éleva ses parents sur le trône, et tous tombèrent devant lui, prosternés Et il dit : “ô mon père, voilà l'interprétation de mon rêve de jadis. Allah l'a bel et bien réalisé... Et Il m'a certainement fait du bien quand Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir de la campagne, [du désert], après que le Diable ait suscité la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur est plein de douceur pour ce qu'Il veut. Et c'est Lui L'Omniscient, le Sage.” » Yûsuf (Joseph) : 100.

Al-'Alîm devance également Al-Hakîm dans des versets où sont décrites des situations en rapport avec la législation et la reconnaissance du jugement d'Allah. On peut le comprendre, car la science constitue dans ce contexte le fondement de l'élaboration des verdicts et des prescriptions. La sagesse intervient ensuite pour adapter les sentences à un contexte particulier :

« Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments. Allah est votre Maître; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage. » At-Tahrîm (L'Interdiction) : 2.

La science divine devance donc ici la sagesse, car elle reste prioritaire dans l'élaboration des prescriptions. La sagesse quant à elle intervient ensuite pour ajuster et harmoniser ces dernières au contexte et aux impératifs humains. C'est d'ailleurs une des particularités de la Loi islamique, que ne possèdent pas les législations forgées par les humains.

La mention du nom Al-Hakîm ne devance celui d'Al-'Alîm que dans deux versets :

« Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 83

« Ils dirent : “Ainsi a dit ton Seigneur. C'est Lui vraiment le Sage, l'Omniscient”. » Adh-Dhâriyât (Ceux qui éparpillent) : 30.

Al-Hakîm apparaît ici dans un contexte d'unicité de la divinité d'Allah. L'autorité divine est citée en parallèle à l'obéissance et à la soumission des serviteurs. On peut alors penser que la mention d'Al-Hakîm en première position sert à rappeler que les implications de la reconnaissance de la divinité d'Allah découlent de l'attribut de la sagesse.



La connaissance du nom de toute chose qu'Allah délivra à Adam permit certainement à ce dernier d'accéder à la connaissance de son Seigneur et d'acquérir la foi en Lui grâce à la compréhension des noms divins. Le premier homme concrétisa alors la connaissance de ce nom Al-Hakîm dans son quotidien. Cette foi eut un impact dans son cœur et dans sa vision du monde. À sa lumière, il comprit les sagesses des prescriptions divines et des décrets du Seigneur dans Sa création. Il saisit dès lors ce qu'implique la connaissance des noms d'Allah de dévotion et de satisfaction face à la destinée, dans la vie de tous les jours. Les Prophètes parmi ses descendants suivirent après lui ses traces.

Al-Hakîm en plus d'être associé dans le noble Coran aux noms d'Al-'Azîz et d'Al-'Alîm, comme expliqué plus haut, est également combiné à d'autres noms. Parmi ces derniers se trouvent, Al-Khabîr; Al-'Alî; At-Tawwâb :

« Louange à Allah à qui appartient tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre. Et louange à Lui dans l'au-delà. Et c'est Lui le Sage, le Parfaitement Connaisseur. » Saba' : 1.

« Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui parle autrement que par révélation, ou de derrière un voile, ou qu'Il [lui] envoie un messager (Ange) qui révèle, par Sa permission, ce qu'Il [Allah] veut. Il est Sublime et Sage. » Ash-Shûrâ (La Concertation) : 51.

« Et, n'étaient la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde...! Allah est Grand, Accueillant au repentir et Sage ! » An-Nûr (La Lumière) : 10.

7. « Il dit : “ ô Adam, informe-les de ces noms ;” Puis quand celui-ci les eut informés de ces noms, Il (Allah) dit : “Ne vous ai-Je pas dit que Je connais les mystères des cieux et de la terre, et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez ?” »

A. « Il dit : “ ô Adam, informe-les de ces noms ;” »

Voici qu'Adam, qui hier encore n'était qu'un amas d'argile, se retrouve désormais professeur des anges, auxquels il enseigne les noms qu'ils ignorent. Allah s'adresse à lui sans médiateur, et lui assigne le rang de père de l'humanité. En plus de cela, le Seigneur le désigne également comme Prophète et Messager pour les habitants de la Terre.

Ibn 'Âshûr a commenté cet extrait ainsi : Allah interpelle son serviteur par une interjection : “ô Adam, informe-les de ces noms”, alors qu'il ne se trouve pas à une distance qui l'empêche d'entendre l'ordre divin. Cette

formule a pour vocation, en réalité, d'indiquer le rang privilégié d'Adam, et de faire entendre aux anges de l'Assemblée Suprême ce nom. Sa bonne réputation s'étendra alors parmi les créatures célestes et son mérite sera reconnu¹.

B. « *Puis quand celui-ci les eut informés de ces noms* »

Adam s'exécuta alors sur le champ et nomma les choses aux anges. Ce passage du noble Coran confirme que la Parole, qui consiste à émettre des sons, compte parmi les attributs d'Allah, puisqu'Adam a entendu l'ordre avant d'obtempérer. Le Seigneur détient donc la faculté de parler et de délivrer un discours que l'on peut entendre, à l'instar d'Adam qui s'empressa d'obéir à l'injonction divine.

Dès que les anges entendirent Adam leur indiquer le nom de ces choses, ils acquirent la certitude de la noblesse de rang de cette créature. Ils se soumirent à l'ordre d'Allah et obéirent, car ils savaient qu'Adam n'avait acquis cette science que par la volonté du Seigneur. Le père des hommes atteignit ce rang privilégié grâce au savoir.

Apprendre à désigner les choses revêt une importance capitale dans la vie de l'homme, comme chacun sait. La vie de l'individu en ce monde dépend d'ailleurs de cette science. Quelle communication, quelle entente serait possible sans l'existence des noms ? La vie deviendrait alors infernale. On comprend alors qu'Allah a enseigné à Adam ce savoir, car il restait le plus méritoire et le plus utile alors. Sans les enseignements que le Créateur prodigua à Adam, ce dernier aurait été tout aussi incapable que les anges de désigner ces choses.

C. « *Il (Allah) dit : “Ne vous ai-Je pas dit que Je connais les mystères des cieux et de la terre...”* »

Les mystères des cieux et de la terre sont de deux types : relatif et général. Le premier type concerne les choses de l'Invisible qu'on a dévoilé à certains ; le second constitue ce qui échappe à tous sans exception.

La science d'Allah englobe ce qui relève du monde visible et de l'invisible : “*Je connais les mystères des cieux et de la terre*”. Dans ce passage, les cieux sont sous la forme plurielle, tandis que la terre est au singulier, ce qui confère à la terre un sens plus large. En effet, dans d'autres passages, il est question de plusieurs terres :

« *Allah qui a créé sept cieux et autant de terres...* » At-Talâq (Le Divorce) : 12.

1. at-tahrîr wa at-tanwîr, Ibn 'Âshûr, 1/79.



D. « ... et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez ? »

“*Ce que vous cachez*”, c’est-à-dire en votre for intérieur. Ce passage indique que l’annonce par Allah de la création d’Adam généra deux types de réactions chez les anges : celle qu’ils divulgèrent et une autre qu’ils dissimulèrent.

La première réaction des anges se traduisit par leurs paroles : « [...] ils dirent : *y assigneras-Tu celui qui y sèmera la corruption et y répandra le sang, tandis que nous célébrons Ta gloire et Te sanctifions ?* ».

Quant à leur seconde attitude, elle fit l’objet de deux avis chez les théologiens :

- Les anges auraient en secret échangé entre eux ces paroles : « Aucune créature d’Allah ne sera plus savante et plus noble que nous. »

- “*Ce que vous cachez*”, ferait ici allusion à l’orgueil et à la rébellion qu’Iblis cachait en son for intérieur.

Ce passage du noble Coran nous dévoile aussi que les anges possèdent une volonté qu’ils expriment ou qu’ils dissimulent. Mais Allah détient quant à Lui le pouvoir de déceler ce que renferment les cœurs, y compris ceux des anges :

« *L’intercession auprès de Lui ne profite qu’à celui qui en faveur duquel Il la permet...* » Sabâ’ : 23.

La science d’Allah s’étend à ce que les créatures affichent ou maintiennent secret ; tout comme Allah sait à quelle créature assigner le rôle de vicaire sur Terre et lesquelles doivent peupler les cieux. On ne peut donc remettre en cause Son jugement et Sa décision, car Il connaît l’invisible et l’apparent.

Le récit de la création d’Adam, à ce stade, révèle trois caractéristiques au sujet de la science divine :

-Allah détient la science absolue ;

-La science des anges se limite à ce qu’Allah leur a enseigné ;

-Allah a transmis à Adam le savoir dont il aurait besoin pour s’acquitter de sa tâche de façon adéquate sur Terre.

Ce passage coranique met aussi en valeur le mérite de la science. On peut citer également cette Tradition qui le confirme, dans laquelle le Messager d’Allah ﷺ a dit : « *Les anges déploient leurs ailes en signe d’agrément devant celui qui se met en quête de science.* »

Cette attitude de la part des êtres de lumière traduit l’humilité dont ces



derniers témoignent en particulier à l'égard de celui qui recherche le savoir. Les anges reproduisent ainsi le comportement qu'Allah leur avait imposé face à Adam.

8. « Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles. » (Al-Baqarah : 34)

Ce passage coranique révèle un autre évènement parmi les plus essentiels du récit de la création d'Adam, et qui a trait au domaine du mystère. Cet épisode de la narration constitue un prodige du noble Coran qui nous informe ici d'une chose qui relève des mystères de ce monde.

D'autres passages du Livre d'Allah confirment cet évènement :

« Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : "Prosternez-vous devant Adam." Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 11.

« Et lorsque Nous avons dit aux Anges : "Prosternez-vous devant Adam", ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis, qui dit : "Me prosternerai-je devant quelqu'un que tu as créé d'argile ?" » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 61.

« Et lorsque Nous dîmes aux Anges : "Prosternez-vous devant Adam", ils se prosternèrent, excepté Iblis [Satan] qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur... » Al-Kahf (La Caverne) : 50.

« Et quand Nous dîmes aux Anges : "Prosternez-vous devant Adam", ils se prosternèrent, excepté Iblis qui refusa. » Tâ-Hâ : 116.

A. L'ordre de se prosterner devant Adam représente un évènement charnière dans le récit.

Dans le récit de la création d'Adam, on remarque à travers l'étude des versets que l'ordre de se prosterner qu'Allah adressa aux anges constitue un évènement essentiel de la narration. De même, le refus d'Iblis d'obéir y occupe une place centrale. Ainsi dans toutes les sourates qui abordent le récit de la création d'Adam, la rébellion de Satan y est systématiquement mentionnée. Tous les différents contextes, dans lesquels l'évènement est relaté, possèdent la même teneur, comme dans les chapitres cités (Al-Baqarah, Al-'A'râf, Al-'Isrâ', Al-Kahf, Tâ-Hâ, Sâd, Al-Hijr...). Dans la sourate Al-Hijr, on peut lire :



« *Alors, les Anges se prosternèrent tous ensemble, (31) excepté Iblis qui refusa d'être avec les prosternés.* » Al-Hijr : 30-31.

Dans le passage qui nous intéresse, pour le moment, de la sourate Al-Baqarah les évènements se sont succédé ainsi : Allah annonce aux anges la future création d'Adam qui deviendra Son vicaire sur Terre ; le Seigneur révèle son mérite par la science des noms qu'Il lui a enseigné, et que les anges ne détenaient pas ; les êtres célestes comprirent alors le statut de ce nouvel être ; l'idée fautive qu'ils s'étaient forgés d'Adam, semeur de désordre et de morts, a été réfutée ; le Créateur exposa le mérite du père des hommes et ordonna ensuite aux anges de se prosterner devant lui.

Notons qu'Allah, en nous informant qu'Il avait ordonné aux anges de se prosterner devant notre père Adam, nous révèle ici Son bienfait.

B. La signification de la prosternation des anges.

La prosternation des anges devant Adam ne constituait pas, bien sûr, un acte de dévotion envers lui, et cette question fait l'unanimité chez les théologiens. Cet acte visait à tester l'obéissance des anges, à honorer Adam et à mettre en évidence son mérite auprès d'Allah.

a. Que signifiait exactement cette prosternation :

As-sujûd, chez les Arabes représente un acte d'humilité et de soumission qui se traduit par une posture d'inclination. En islam, la prosternation consiste à poser son front au sol. Des divergences sont apparues sur la nature de ce *sujûd*. L'avis le plus probant reste celui de la prosternation telle que les musulmans la pratiquent. En effet, le terme fait référence par défaut à la signification que couvre la terminologie islamique, et aucun autre indice ne permet de lui attribuer un autre sens particulier. Mais cette prosternation ne constitue pas un acte de dévotion, mais plutôt une manière d'honorer une personne. On retrouve cette connotation dans le récit du Prophète Yûsuf (Joseph) :

« *Il fit asseoir ses père et mère à ses côtés sur son trône, puis tous se prosternèrent devant lui...* » Yûsuf (Joseph) : 100.

Les théologiens de l'islam sont unanimes sur le fait que les actes de dévotion ne sont dus qu'à Allah. Le *sujûd*, en tant que tel, ne peut être accompli pour un ange rapproché, ou un Prophète dépêché, mais pour Allah Seul.

Autre question : Adam se tenait-il debout face aux anges lorsque ces derniers se prosternèrent devant lui ?



Si tel avait été le cas, l'expression coranique aurait été dans ce cas : *prosternez-vous en direction d'Adam*. Or, la locution utilisée est *prosternez-vous pour Adam*, dans tous les passages qui traitent de l'événement.

Peut-être qu'Adam occupa alors la même position que celle de l'imam qui dirige la prière ? Les anges se seraient alors prosternés dans son dos.

Rien dans le contexte ne permet d'affirmer cela, et cette interprétation demeure discutable.

La prosternation était-elle plutôt une inclination ? Le verset suivant n'autorise pas à le penser, car l'expression arabe utilisée contient l'idée de s'abaisser au sol :

« *et dès que Je l'aurais harmonieusement formé et lui aurait insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors, prosternés devant lui.* » Al-Hijr : 29.

Peut-on donner une interprétation allégorique à la prosternation et suggérer qu'elle symboliserait le rôle des anges de veiller sur Adam et sa descendance de leur vivant et au moment de leur mort ?

Certes, la Révélation nous informe des différents rôles qu'assument les anges vis-à-vis des fils d'Adam, à commencer par l'âme qu'ils insufflent dans le fœtus ; en passant par la mort ; la compassion qu'ils témoigneront envers les croyants et les supplices qu'ils infligeront aux mécréants dans l'autre monde ; ainsi que la consignation des bonnes et des mauvaises actions...

Tout cela, entre autres, est bien établi dans la Tradition islamique. Cependant, rien n'indique que le *sujûd* constitue la représentation imagée de ces actions.

La prosternation des anges pour rendre hommage à Adam relève plutôt du mystère, et nous devons croire qu'on a ordonné à ces derniers d'accomplir *as-sujûd* pour Adam. Ils obtempérèrent à l'exception d'Iblis. Cet acte a été effectivement réalisé par les anges selon leur essence, qu'Allah connaît et que nous ignorons. Par conséquent, les modalités de cette prosternation restent pour nous inconnues, chaque créature possédant une manière spécifique d'effectuer *as-sujûd* :

« *et les étoiles et les arbres se prosternent.* » Ar-Rahmân (Le Tout Miséricordieux) : 6.

« *N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ?* » Al-Hajj : 18.



« *Et c'est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieux, et sur la terre; ainsi que les Anges qui ne s'enflent pas d'orgueil.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 49.

De la Tradition prophétique nous avons aussi appris que le soleil se prosterne sous Al-'Arsh (le Trône). Personne n'a jamais remis en cause ces croyances.

L'imam Qurtubî a écrit à ce propos : « La prosternation dont il est question n'est pas celle que nous connaissons et qui consiste à poser son front au sol. Toutefois, la connotation linguistique d'origine reste valable, à savoir que l'acte reflète la soumission et l'obéissance. Les anges se sont donc prosternés pour Adam en reconnaissant par cette action son mérite»¹.

On peut aussi soutenir que cette injonction divine ne se limitait pas à témoigner la soumission ou à rendre simplement hommage à Adam, mais également à sa descendance. Cet acte représenterait alors l'annonce d'une nouvelle ère durant laquelle Adam et ses enfants assumeront leur charge sur Terre.

Cela étant dit, rappelons que les informations qui relèvent des mystères de l'Invisible doivent être abordées de manière littérale et sans spéculations ou interprétations allégoriques, par respect pour les Textes. Nous devons aussi prendre en compte la propension de l'esprit humain à établir des généralités, à explorer et à imaginer, ce qui dans le domaine matériel conduit à la réussite. Mais pour ce qui relève des choses surnaturelles, c'est sur les Textes que doit s'appuyer la raison, qui demeure le secret de la supériorité et du mérite d'Adam.

On doit donc voir dans la prosternation un acte d'obéissance envers Celui qui l'a créé et lui a accordé son mérite. Elle représente un acte de dévotion ordonné par Allah, au même titre que la circumambulation autour de la Ka'bah, ou le baiser sur la pierre noire.

Le Dr 'Abd Al-Halîm Maḥmûd a écrit : « Ce récit nous le parcourons sans y accorder la réflexion et la considération qu'il mérite. Pourtant nous pourrions en dégager des leçons, qui contiennent des enseignements profonds, dont :

- Une injonction divine ordonna la prosternation. Un groupe a répondu à l'appel, et a acquis l'agrément divin, tandis que celui qui refusa fut chassé de la miséricorde d'Allah ;

1. tafsîr al-qurtubî, 1/293.



- Ce dernier fut damné pour son refus d'obéir à l'ordre divin, tout en ayant connaissance de l'origine du commandement ;

- Iblis a refusé de répondre à l'appel en raison de son orgueil et de son tempérament rebelle ;

- Sa dévotion ne lui a pas permis de se débarrasser de son arrogance. Par conséquent, ses actes d'adoration n'étaient pas valides, car la servitude envers le Créateur et l'orgueil ne peuvent cohabiter chez un être ;

- L'arrogance et la vanité d'Iblis se manifestèrent non seulement dans le refus de ce dernier d'obéir à l'injonction d'Allah, mais aussi dans sa tentative de justifier sa rébellion en invoquant la raison :

Le Seigneur dit : « *Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner comme Je te l'ai ordonné?* » « *Je suis supérieur à lui, Tu m'as créé de feu et lui d'argile* », répondit Satan.

Mais l'argument du diable n'avait pour fondements que son penchant et son orgueil, car l'ordre de se prosterner devant Adam n'était qu'un acte de dévotion et d'obéissance envers Allah.

- La signification profonde que recèle le récit de ce refus, et la manière dont il a été relaté, suggère l'obligation d'obtempérer à l'ordre divin sans délai. En effet, dans le Texte coranique, la locution arabe *idh* (lorsque, dès que), confirme cette idée d'instantanéité, en fonction bien sûr des contextes temporel et géographique.

- Pour conclure ce volet sur les différents enseignements à tirer de ce récit, j'ajouterai que l'ordre d'Allah adressé aux anges et aux djinns de se prosterner devant le premier homme indique clairement la prédisposition naturelle chez ce dernier à l'élévation spirituelle. Il peut ainsi progressivement surpasser les anges et les djinns sur ce plan. La divergence des théologiens sur la question de la supériorité entre les anges et les hommes perd alors toute sa pertinence.

La porte de la connaissance divine reste donc entièrement ouverte ainsi que l'accès à sa proximité. La prosternation de l'homme devant son Seigneur constitue d'ailleurs un de ces actes qui le rapproche d'Allah et lui fait bénéficier de Son agrément.

b. La foi ne consiste pas simplement en la connaissance, et *as-sujûd* constitue une voie vers le bonheur.

Chaque croyant doit garder présent à l'esprit un principe fondamental : la foi ne se limite pas à la simple connaissance théorique. Iblis, par



exemple, savait pertinemment qu'Allah existait, tout comme il a su plus tard que le Seigneur dépêcha sur Terre des Messagers, dont Nûh, Ibrâhîm et Moḥammad, paix sur eux tous. Il sait donc qu'il n'existe en dehors d'Allah aucune autre divinité et que Moḥammad ﷺ est Son Envoyé, tout comme il reconnaît aussi l'apostolat de 'Îsâ, de Mûsâ et de tous les Prophètes. En outre, sa connaissance dans ces domaines est fortement établie et dépasse de loin celle de beaucoup de croyants. Pourtant, il fut damné et écarté de la miséricorde d'Allah. Cela démontre bien que la foi ne se limite pas à la connaissance, et le refus de se prosterner abolit alors toute prétention de foi, comme le confirme la Parole d'Allah :

« Non !... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]. » An-Nisâ' (Les Femmes) : 65.

Sa'îd b. Jubayr avait habitude de dire : « Rien, en dehors des prosternations, ne me fera regretter cette vie. » Quant à 'Alî b. 'Abd Allah b. 'Abbâs, on le surnomma *as-sajjâd* en raison de ces prosternations fréquentes et répétées, comme l'indique le surnom, car il voulait ainsi se différencier de Satan.

As-sujûd accompli selon sa signification appropriée, qui fait donc référence à un acte de dévotion exclusive pour Allah qui implique le cœur et le corps, conformément à l'ordre divin, garantit à l'homme le Paradis.

L'imam Muslim a recensé dans son recueil authentique, d'après Abû Farâs Rabî 'b. Ka'b Al-'Aslamî, serviteur du Messager ﷺ, et Compagnon comptant parmi les Gens de la Suffâ : « J'avais pour habitude de passer mes nuits au service du Prophète ﷺ et je lui apportais l'eau pour ses ablutions et ses besoins. Un jour, il me dit : - *Demande-moi ce que tu veux.* - Je lui répondis : Je veux être en ta compagnie dans le Paradis. - *N'as-tu rien d'autre à demander ?* m'interrogea-t-il alors. - Rien en dehors de cela, renchérisse-je. Il m'enjoignit alors ceci : - *Multiplie donc les prosternations, cela t'aidera à obtenir ce que tu souhaites.*

La prosternation constitue dès lors une pratique spirituelle qui contribue à la réforme et à la purification de l'âme et par conséquent, un moyen d'accéder au Paradis. L'imam Muslim a également répertorié, toujours dans son *ṣaḥîḥ*, une autre Tradition, dans le même ordre d'idées. Abû 'Abd Raḥmân b. Thawbân, esclave affranchi par le Messager d'Allah ﷺ a relaté : « J'ai entendu l'Envoyé ﷺ dire : - *multiplie les prosternations, car*



tout sujûd accompli pour Allah te vaudra l'accès un à degré supérieur et à la rémission d'un péché. »

Bien sûr, l'acte dont il est question dans ces Traditions ne consiste pas simplement en l'exécution d'un mouvement physique. Mais le sens profond de la pieuse révérence envers le Créateur, et le sentiment de reconnaissance de Sa grandeur et de Sa compassion doivent accompagner cette posture. La prosternation de la part du serviteur doit confirmer son abandon et sa soumission totale à la bienveillance d'Allah à travers le respect du Message de l'islam, et notamment de ses prescriptions et de ses interdictions. La soumission en totale humilité face à la grandeur d'Allah, reste la signification réelle que doit recouvrir cet acte lorsqu'il est accompli comme une dévotion envers le Créateur. Il devient alors une passerelle vers le Paradis, voire plus que cela : la proximité avec le Seigneur.

« Non ! Ne lui obéis pas; mais prosterne-toi et rapproche-toi. » Al-'Alaq (L'Adhérence) : 19.

Rapproche-toi d'Allah au moyen de la prosternation. Une Parole du Messager ﷺ confirme ce sens : *« C'est lors de la prosternation que le serviteur se trouve le plus proche d'Allah. »*

Les anges ont ainsi livré ce témoignage de soumission par *as-sujûd*, tandis qu'Iblis s'en est dispensé en raison de son orgueil, qui l'entraîna alors dans la mécréance et dans l'obstination dans la désobéissance. Il trouva dans sa vanité de quoi justifier sa rébellion, alors que s'il s'était remis en cause et avait regretté avant d'implorer le pardon, Allah aurait accepté son repentir. Mais il s'acharna et le Seigneur l'écarta de Sa miséricorde, le chassa des Jardins de Sa Satisfaction et de Sa Bonté, et le priva de Ses bienfaits.

c. A-t-on ordonné à tous les anges de se prosterner ?

« Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés. » Sâd : 72.

Le Sheikh Mohammad Mutawalli Sha'rawî a proposé un commentaire pour le verset ci-dessus : *« Certains théologiens ont affirmé que as-sujûd dans ce verset renvoie à l'idée de la salutation et de déférence, mais qu'il ne s'agissait pas d'une prosternation réelle. Selon eux, cette dernière n'est pas envisageable, car elle compte parmi les actes consacrés à Allah Seul. Toutefois, nous ne pouvons attribuer à as-sujûd un autre sens que celui que l'on connaît. Voici pourquoi :*



- Les anges ne se sont pas prosternés pour Adam, mais par obéissance à l'injonction divine, qui leur imposait de rendre hommage à l'homme. On peut assimiler cela à la *qiblah* (direction vers laquelle on prie). Au départ, lorsqu'Allah ordonna de se tourner vers la Mosquée d'Al-Aqsâ pour la prière, les croyants ne se prosternaient pas pour cet endroit, mais priaient dans sa direction. Lorsque Al-Ka'bah devient la nouvelle *qiblah*, les musulmans l'adoptèrent, mais ils n'accomplissaient pas *as-sujûd* pour les Lieux saints de La Mecque. Ils ne faisaient qu'obéir en cela à une prescription divine. On peut donc en déduire que la prosternation constitue dans ce contexte une soumission à l'ordre du Créateur. La valeur des actes en outre dépend des intentions. Or, les anges n'avaient aucunement l'intention de vénérer Adam par cette prosternation, mais simplement d'obéir à un commandement d'Allah, car on ne rejette pas les ordres du Seigneur.

D'autres s'interrogent : pourquoi Allah ordonna-t-il aux anges de se prosterner pour Adam ?

La réponse est qu'Allah a mis tout l'univers à disposition d'Adam et de sa descendance. Le Créateur plaça les anges *mudabbirât* (exécuteurs des commandements), les *hafazah* (les scribes) qui consignent les actes des hommes, etc. Ainsi on peut voir dans cette prosternation une marque d'hommage et de reconnaissance. Les anges qui se prosternèrent comptaient parmi ceux qui avaient pour charge de servir l'homme sur Terre. Quant aux autres appartenant à la hiérarchie supérieure, les proches du Seigneur, ils n'accomplirent pas *as-sujûd*. La preuve se trouve dans le verset 75, de la sourate *Şâd* :

« *Il (Allah) lui dit : "ô Iblis, qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains ? T'enflés-tu d'orgueil ou te considères-tu parmi les hauts placés ?"* » *Şâd* : 75.

En d'autres termes : *penses-tu de plein droit appartenir à la catégorie des anges élevés, ceux que Mon ordre de se prosterner ne concernent pas ?* La prosternation était donc un acte ordonné par Allah, accompli comme tel¹.

L'érudit Salmân Al-'Ûdah, quant à lui, soutient plutôt que tous les anges sans la moindre exception se prosternèrent devant Adam, comme l'indique le noble Coran :

« *Alors tous les anges se prosternèrent.* » *Şâd* : 73.

La prosternation fût-elle donc ordonnée à tous les anges ? Concernait-elle seulement ceux qui devaient s'acquitter de missions particulières

1. *qişas al -'anbiyâ'*, Ash-Sha'râwî, 1/17.



en lien avec l'existence de l'homme sur Terre, telle que l'insufflation de l'âme, la protection, la mort ?

Le Texte coranique ci-dessus suggère apparemment que tous les anges sans exception se prosternèrent : ceux de la Terre, des cieux, les plus nobles parmi eux, tels que Jibril, Mika'îl ou' Isrâfîl. Mais la question donna lieu à différentes interprétations.

As-sujûd a donc constitué un acte volontaire et d'obéissance envers Celui qui l'ordonna, exalté soit-Il dans Son unicité. Dans toutes les Révélations précédentes, cet acte s'effectuait de la même manière. On posait son front au sol comme une marque importante d'humilité et de soumission envers Allah.

D'après Âbû Horayrah, qu'Allah l'agrée : Le Messager d'Allah a affirmé : – *lorsque le fils d'Adam récite la sourate As-Sajdah et que durant la lecture il accomplit la prosternation rituelle, Satan se détourne de lui et se met à pleurer en se lamentant : – Malheur à moi ! On a ordonné au fils d'Adam de se prosterner et il obéit, et gagne ainsi le Paradis ; et l'on me l'a ordonné et j'ai refusé, et je récolterai l'Enfer¹ !*

Al-Qurtubî a commenté cette Tradition et expliqué : [...] que les pleurs d'Iblîs mentionnés ici révèlent ses remords pour sa désobéissance. Pour autant, cela ne l'a pas incité au repentir. Le sentiment de jalousie qui le domine l'empêche d'envisager la pénitence, et il éprouve aussi une immense douleur à l'idée qu'un fils d'Adam puisse accéder au Paradis et être ainsi sauvé. Ce sont ces mêmes ressentiments qu'il éprouve à chaque fois qu'il entend les appels à la prière, ou durant le jour de 'Arafah.

Mais le retour au Paradis passe par la porte de la prosternation, comme nous l'avons expliqué avant. Ainsi le Jour de la Résurrection, on demandera aux hommes d'accomplir *as-sujûd*, et les croyants répondront à l'appel. Les autres tenteront de les imiter sans y parvenir, car leur dos refusera de se courber devant le Créateur, tandis que sur Terre, il s'inclinait sans hésitation devant de fausses divinités.

Pour revenir à la divergence des savants sur la question des anges qui se sont prosternés, à savoir, si l'ordre les concernait tous ou une partie seulement. Certains théologiens soutinrent qu'une partie des anges devaient accomplir *as-sujûd*. Les opinions de ces derniers divergèrent encore pour définir qui étaient ces anges auxquels on ordonna de se prosterner. Plusieurs avis furent émis : les anges du ciel ; ceux de la Terre, ou d'autres encore.

Ar-Râzî a déclaré, quant à lui : La majorité défend l'idée qu'on ordonna

1. Muslim, 1/87.



à tous les anges de se prosterner. Leur argument repose sur l'emploi du terme anges à la forme plurielle qui indique la généralisation. En outre, un Texte coranique confirme bien cet aspect général.

L'imam Ibn Kathîr, concernant ce passage a affirmé : « Le verset indique le caractère général. »

La portée générale du Texte est renforcée par quatre éléments :

- Le terme *al-malâ'ikah* (les anges) est employé avec l'article défini qui renvoie donc à la catégorie dans son ensemble ;

- *Sans exception*, confirme également le caractère général ;

- [dans le Texte coranique en arabe, l'expression employée est] *'aj-ma'ûn* qui est une autre expression qui confirme le caractère général dans sa forme la plus insistante, et qui signifie dans ce contexte qu'aucun ange n'a été dispensé de la prosternation ;

- Enfin, le noble Coran n'a fait mention d'aucun réfractaire à l'ordre sinon Iblis, qui fait donc seule exception à l'observance du commandement divin.

d. Du statut privilégié d'Adam, au sein de la création.

Aucun théologien ne remet en cause le fait qu'Adam détient un rang privilégié par rapport aux djinns et aux démons. En dehors de ces derniers, les seuls autres *concurrents* sont les anges. Une divergence apparut sur le mérite des Prophètes en comparaison à celui des anges. On a déduit, de la prosternation de ces derniers en hommage à Adam, que ce dernier détenait un rang supérieur. En effet, *as-sujûd* implique une posture d'humilité qu'on ne peut envisager qu'à l'égard d'un être de rang supérieur. À cet argument s'ajoutent d'autres références qui le confirment. Citons par exemple, le fait qu'Adam a reçu une science que ne possédaient pas les anges, et ce savoir lui octroie dès lors un mérite supplémentaire.

Dans la sourate Âli-'Imrân on peut lire aussi :

« *Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Ibrahim et la famille d'Imran au-dessus de tout le monde.* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 33.

« *au-dessus de tout le monde* », en arabe le terme employé est *al-'alamîn*, pluriel de *'âlam*, qui comme nous l'avons déjà expliqué fait référence à toute la création. Or, les anges appartiennent à cette dernière.

On a également assigné à ces derniers la tâche de veiller et de protéger les humains, qui sont donc les protégés des anges, et par conséquent, ils jouissent d'un rang de mérite supérieur, car le protégé reste plus noble que le protecteur. D'autres arguments confirment ce rang privilégié qui



appartient aux Prophètes, parmi ceux qu'on a relatés de la part de ceux qui soutiennent cet avis.

Le sheikh Ibn Taymiyyah, qu'Allah lui fasse miséricorde, après avoir développé longuement cette question, conclut par : Je n'ai pas connaissance qu'un seul Compagnon a émis un avis différent. Cette opinion est celle qui est admise de l'ensemble des Gens de la Sunnah, dont les élèves des quatre imams, entre autres, à savoir que les Prophètes et les serviteurs vertueux d'Allah détiennent un degré de mérite supérieur à celui des anges¹.

L'imam Ash-Shawkânî, qu'Allah lui fasse miséricorde, quant à lui a décrit cette controverse ainsi : « Cette question de la supériorité de mérite des anges sur les Prophètes, ou inversement, a préoccupé outre mesure beaucoup de théologiens, alors que son intérêt reste limité². »

L'avis le plus juste demeure quoi qu'il en soit que les Prophètes et les serviteurs pieux d'Allah jouissent d'un plus grand mérite que les anges, car la foi et la dévotion sont chez ces derniers intrinsèques. Elles ne dépendent pas de leur volonté ou de leur libre arbitre. Les anges se tournent vers le Seigneur sans effort et sans y avoir été formés ; sans interruption, sans paresse et sans lassitude.

Quant aux humains, Allah leur a imposé la dévotion comme une responsabilité, une charge. Les Prophètes parmi eux et les gens de vertu se conforment aux injonctions divines de leur plein gré et au prix d'une lutte et d'un effort. Ils doivent surmonter des obstacles, des entraves et des tentations et résister à leurs penchants. Ces serviteurs parviennent ainsi à s'éloigner des interdits, et par la grâce et le soutien d'Allah, à atteindre les hauts degrés de mérite. De la même manière que la condition du mécréant auprès du Seigneur se situe en deçà de celle de l'animal, en raison de son abandon de ses obligations ; l'homme pieux qui surpasse les faiblesses de sa nature et lutte contre ses penchants atteint un mérite supérieur à celui de l'ange, pour qui la dévotion ne requiert aucun effort.

9. « ... à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles. » Al-Baqarah : 34

A. Iblis, les djinns et les démons.

Nous devons à ce stade dévoiler la différence entre les trois catégories désignées ci-dessus, car beaucoup de personnes continuent de faire l'amalgame entre elles.

1. *majmû ' al-fatâwâ*, Ibn Taymiyyah, 1/372.

2. *fath al-qadîr*, Mohammad b. 'Alî Ash-Shawkânî, 4/334.



Les djinns, pour commencer, appartiennent à un monde parallèle à celui des humains. Allah les créa *d'un feu sans fumée (mârij min an-nâr)*. Ces créatures comptent en leur sein des croyants et d'autres dévoyés, mécréants.

Concernant Iblis, qu'Allah le maudisse, il compte parmi les djinns, comme le Noble Coran nous le révèle :

« *Et lorsque Nous dîmes aux Anges : "Prosternez-vous devant Adam", ils se prosternèrent, excepté Iblis [Satan] qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur...* » Al-Kahf (La Caverne) : 50.

Certains ont commis l'erreur de croire qu'Iblis appartenait à l'espèce des anges, sous prétexte qu'on lui ordonna également de se prosterner. Or, cette opinion s'oppose directement aux Textes coraniques explicites : Le diable, quant à lui, étant du nombre des djinns.

En outre, les anges, par leur nature, ne désobéissent pas à Allah, et cela exclut définitivement cette idée :

« *Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne.* » At-Tahrim (L'Interdiction) : 6.

Si Iblis était un ange, il aurait été créé de lumière ; or il fut conçu à partir du feu, à l'instar de tous les djinns, comme il l'a lui-même déclaré :

« *Il [Allah] dit : "Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé ?" Il répondit : "Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile".* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 12.

Le terme arabe *shaytân* (démon, être malfaisant, diable) est quant à lui un qualificatif. Il ne renvoie pas nécessairement à un individu, une entité ou une espèce. En arabe, il est dérivé de *shatana*, qui signifie s'écarter. Le vocable *shaytân* fait alors référence à tout mécréant, ennemi des croyants :

« *Le Diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour un ennemi. Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise.* » Fâtîr (Le Créateur) : 6.

Les diables (*shayâtîn*) sont donc tous les mécréants parmi les humains ou les djinns, car ces créatures se sont écartées, éloignées de la miséricorde divine, en adoptant la mécréance.

On peut donc, pour résumer, classer les diables en trois catégories :

La première : Iblis qui reste leur leader, pour avoir été le premier à dé-

sobéir et à se rebeller. Il occupe donc le rang d'imam et chef des *shayâtîn*. Il est aussi le père des diables parmi les rebelles du monde des djinns. En arabe, dans l'usage, Iblis désigne l'être qui porte ce nom qui lui reste propre et qu'on ne peut appliquer à un autre. Quant à *shaytân* (diable), on peut l'appliquer à tout pécheur endurci parmi les djinns et les hommes.

Le nom d'Iblîs appartenait déjà à son porteur avant que ce dernier ne refuse de se prosterner pour Adam. Il s'agit donc d'un nom propre d'origine non arabe, et par conséquent, il ne possède pas d'étymologie dans cette langue. Pourtant, certains ont prétendu qu'il aurait pour origine *al -'iblâs*, qui signifie le désespoir, en arabe *al-ya's*, qui lui-même est dérivé de plusieurs significations dont : le bannissement, la colère, la rébellion, le refus.

C'est à la suite de sa désobéissance qu'Iblis reçut une appellation conforme à sa nature rebelle, et Allah le nomma alors *shaytân*.

Comme déjà mentionné plus haut, *shaytân* est un adjectif dérivé du verbe *shatana* qui signifie s'éloigner, s'écarter. On nomma Iblis ainsi, car sa rébellion l'éloigna de la miséricorde et de la bienveillance divines, et fit de lui un candidat légitime pour le Brasier infernal de la géhenne. Iblis est donc son nom, et diable, décrit son état.

La seconde catégorie d'êtres malfaisants est celle des djinns mécréants qui ont séduit leurs suppôts parmi les humains :

« Et le jour où Il les rassemblera tous : "ô communauté des djinns, vous avez trop abusé des humains'. Et leurs alliés parmi les humains diront : "ô notre Seigneur, nous avons profité les uns des autres, et nous avons atteint le terme que Tu avais fixé pour nous.' Il leur dira : "l'Enfer est votre demeure, pour y rester éternellement, sauf si Allah en décide autrement." Vraiment ton Seigneur est Sage et Omniscient. » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 128.

La troisième espèce de diables est celle des humains mécréants, car chaque impie sur Terre est un *shaytân* quelle que soit la fausse religion qu'il a adoptée ou l'acte qui l'a fait sombrer dans la mécréance. Dès l'instant où il n'est pas soumis à Allah (muslim), il appartient alors à la race des diables mécréants. Le Noble Coran a d'ailleurs attribué ce qualificatif de *shayâtîn* aux mécréants hommes et djinns :

« Ainsi, à chaque Prophète avons-Nous assigné un ennemi: des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées... » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 112.



On ne doit donc pas qualifier les djinns croyants de *shaytân*, car ces derniers sont soumis à Allah, et ils compteront parmi les habitants du Paradis, avec les humains, dans l'autre monde.

Il faut retenir, en conclusion, qu'Iblîs appartient à l'espèce des djinns et qu'il est le leader des mécréants qu'ils soient hommes ou djinns. Le terme *shaytân* (diable, démon) désigne tout mécréant qu'il soit homme ou djinn. Parmi ces derniers il existe également des croyants qu'on ne peut donc qualifier de *shayâtîn*, ce terme s'appliquant aux mécréants parmi eux, à l'instar du monde des humains, dans lequel on trouve des croyants vertueux.

B. Iblîs est un djinn, non un ange.

«... ils se prosternèrent, excepté Iblis [Satan] qui était du nombre des djinns... »

L'imam Ibn Kathir dans son exégèse du noble Coran a commenté le verset ci-dessus ainsi : *«Satan, quant à lui, étant du nombre des djinns, ainsi le diable succomba à sa propre nature dont l'origine est le feu sans fumée, tandis que les anges sont des êtres de lumière. [...] Dans ce verset, Allah dévoile ainsi qu'Iblîs compte parmi les djinns et qu'on le créa de feu.»*

« Djinn est le nom d'une espèce de créatures, qu'Allah forma à partir du feu : Il a créé l'homme d'argile sonnante comme la poterie; (15) et Il a créé les djinns de la flamme d'un feu sans fumée; » Ar-Rahmân (Le Tout-Miséricordieux) : 14-15.

« Nous créâmes l'homme d'une argile crissante, extraite d'une boue malléable. (27) Et quant au djinn, Nous l'avions auparavant créé d'un feu d'une chaleur ardente. » Al-Hijr (26-27).

Le feu ardent (an-nâr as-samûm) fait référence à un brasier de grande intensité, tandis que mârij min an-nâr représente la dernière parcelle du brasier dont la température est la plus élevée. À cette dernière, on a alors combiné et mixé la fumée noire qui s'élève lors du premier stade de combustion d'un feu.

Dans la Tradition prophétique rapportée par 'Âishah, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah ﷺ a dit : *« On créa les anges de lumière, et les djinns d'un feu sans fumée et les hommes à partir de ce qu'on vous a décrit¹. »*

Les djinns en raison de leur origine possèdent donc un tempérament de

1. Muslim, n° 2996.



feu, mais discret. La part exubérante de leur nature proviendrait donc de la première portion du feu à l'origine de leur formation. Tandis que leur nature secrète serait le résultat de la part de fumée noire qu'on a mixée au feu intense. Or, la fumée épaisse dissimule ce qui se trouve derrière elle.

En parallèle à la création des djinns à partir du feu se trouve celle de l'homme, créature issue de la Terre. Ces deux espèces d'êtres vivants qui sont responsables de leurs actes forment la population terrestre.

Toutefois, les djinns occupent une dimension du monde qui leur est propre et ils se déplacent sur cette Terre comme nous. Ils peuvent nous voir, mais restent pour nous invisibles :

« Ô enfants d'Adam! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point, » Al-'A'râf (Les Murailles) : 27.

Le terme djinn est l'appellation qu'on attribua à ces créatures en raison de leur *dissimulation, discrétion*. Le mot arabe *janna* renvoie effectivement à cette idée et on l'applique, par exemple, aux ramifications épaisses des arbres qui dissimulent ce qu'elles renferment ou à la nuit, dont l'obscurité cache ce qu'elle enveloppe. On nomme aussi le fœtus *al-janîn*, car il est blotti discrètement dans le ventre de sa mère.

Les djinns sont tenus responsables de leurs actes, comme nous les humains. Allah leur a prescrit la foi, et la dévotion exclusive envers Lui. Parmi eux, certains ont obéi et ont suivi le droit chemin, mais d'autres se sont rebellés et ont mécru. Les soumis parmi eux seront accueillis au Paradis et goûteront ses délices, mais le séjour des djinns impies sera le Feu, où ils connaîtront le châtement :

« Il y a parmi nous les Musulmans, et il y en a les injustes [qui ont dévié]. Et ceux qui se sont convertis à l'Islam sont ceux qui ont cherché la droiture. (15) Et quant aux injustes, ils formeront le combustible de l'Enfer. » Al-Jinn (Les Djinns) : 14-15.

Dans les premiers versets de la même sourate, on apprend ainsi que certains djinns proclamèrent la foi après avoir entendu la récitation du Noble Coran du Prophète ﷺ :

« Dis : Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent : "Nous avons certes entendu une Lecture [le Coran] merveilleuse, (2) qui guide



vers la droiture. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur.» » Al-Jinn (Al-Djinn) 1-2.

Les deux catégories de djinns, musulmans et mécréants, sont comparables à celles des humains, parmi lesquels se trouvent aussi des croyants musulmans et des impies.

-Les versets sur le récit de la création d'Adam nous indiquent qu'Iblîs n'est pas un ange, bien qu'il se retrouva jadis en leur compagnie. Allah nous a bien informés qu'il appartenait à l'espèce des djinns, et les Textes qui le confirment sont nombreux :

« Et lorsque Nous dîmes aux Anges : “Prosternez-vous devant Adam”, ils se prosternèrent, excepté Iblîs [Satan] qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur... » Al-Kahf (La Caverne) : 50.

Ce verset met en évidence clairement le fait qu'Iblîs est un djinn, et non un ange, on ne peut donc lui attribuer une nature autre que celle qu'Allah lui a octroyée. Concernant ce verset, l'exégète Al-'Alûsî a écrit : *“Iblîs [Satan] qui était du nombre des djinns”*, ce passage renferme une connotation de reproche tout en comportant la raison qui explique le refus du maudit de se prosterner. En d'autres termes : *qu'a-t-il celui-là à ne pas se prosterner ?* On répondrait alors : – *il appartient à l'origine à l'espèce des djinns*. Ce verset indique donc qu'Iblîs n'était pas un ange.

As-Shinqîfî, qu'Allah lui fasse miséricorde, à propos de ce verset a fait le commentaire suivant : La raison de sa désobéissance semble clairement être son origine, à savoir qu'il était un djinn. Nous pouvons dire de ce verset, conformément à la règle des fondements de la jurisprudence sur la méthode d'analyse des Textes et celle de l'indication implicite (*al -'îma' wa at-tanbîh*), qui comporte une particule déductive *fa*, qu'il indique donc la justification de l'attitude d'Iblîs, qui est son essence originelle, à savoir de djinn. Cette dernière le sépare donc de l'espèce des anges qui obéissent tandis que lui se rebella¹.

Le noble Coran nous informe également que le diable possède une descendance :

« ... Allez- vous cependant le prendre, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi, alors qu'ils vous sont ennemis ? Quel mauvais échange pour les injustes ! » Al-Kahf (La Caverne) : 50

Satan et sa descendance se reproduisent donc, à l'instar des humains, et

1. *adhwa' al-bayân*, Ash-Shinqîfî, 4/119.



comme l'a souligné Al-Hasan Al-Baṣrī : « [...] ils mangent et boivent, tandis que les anges n'engendrent pas, ne se nourrissent pas et ne désaltèrent pas. Cela prouve encore qu'Iblīs est un djinn et non un ange ».

On apprend du noble Coran qu'Allah créa Iblīs de feu, mais nulle part nous ne pouvons lire que le feu est l'élément de base de la création des anges. La Tradition prophétique atteste, comme déjà mentionné, que les anges sont créés de lumière.

Le Texte coranique cite Iblīs lui-même, qui lors de son refus de se prosterner, dévoila sa propre nature et déclara qu'on l'a conçu à partir du feu, tandis qu'Adam n'est qu'un être issu de l'argile (lire verset 12 de sourate Al-'A'râf "Les Murailles").

Le diable désobéit donc sur la base de son raisonnement discutable qui l'a conduit à penser que le feu est une matière plus noble que la terre. Par conséquent, l'être issu du feu serait plus honorable que la créature de terre.

« et l'on exposera aux errants la Fournaise, (92) et on leur dira : "Où sont ceux que vous adoriez, (93) en dehors d'Allah ? Vous secourent-ils ? Ou se secourent-ils eux-mêmes ?" (94) Ils y seront donc jetés pêle-mêle, et les errants aussi, (95) ainsi que toutes les légions d'Iblis. » Ash-Shu'arâ' (Les Poètes) : 91-95.

Comme ces versets l'indiquent, Iblīs possède des armées, qui rejoindront toutes l'Enfer dans le sillage de leur chef Satan. Le noble Coran ne mentionne pas en revanche que les anges sont à la tête de contingents et de troupes. Ils forment eux-mêmes les armées d'Allah.

« Et un jour Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : "Est-ce vous que ces gens-là adoraient ?" » Sabâ' (Saba) : 40.

Le passage coranique ci-dessus expose clairement une autre différence qui sépare les anges des djinns. Iblīs n'est ainsi pas mentionné ici comme ayant fait, à l'instar des anges, l'objet d'un culte de la part des humains.

Satan n'a jamais accompli des missions de messenger de la part d'Allah auprès de Ses serviteurs, tandis que les anges occupaient aussi cette fonction :

« Allah choisit des Messagers parmi les anges et les hommes. Allah entend tout et voit tout. » Al-Hajj : 75.

Enfin, dernière remarque sur cette question, puisqu'il est établi qu'Iblīs ne fait pas partie de l'espèce angélique, le verset 34 de la sourate Al-Baqarah, comporte dès lors une formule d'exception de type particulier.



« *Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles.* »

“à l'exception d'Iblis”, est exclu de l'ensemble de départ auquel il n'appartient pas à l'origine. On désigne cet usage linguistique en arabe par *al-'istithnâ' al-munfaṣil* (l'exception isolée), qui consiste en une exception d'un élément qui n'est pas de la même catégorie que du groupe de départ dont il est isolé. Iblîs est ici l'exception parmi les anges, dont il ne fait pas partie.

C. La sagesse que renferme la création d'Iblîs.

L'examen du récit Révélé mettant en scène Iblîs ne permet pas de dire qu'Allah créa ce dernier pour qu'il égare les hommes. Le Seigneur lui fit voir le jour pour la même finalité que celle des humains : la dévotion envers Lui. Mais Iblîs choisit de se rebeller et de s'enorgueillir devant l'ordre de son Créateur de se prosterner. Satan préféra alors la voie de l'égarement et de la tromperie. Il emprunta le chemin de la corruption au détriment de sa nature originelle et choisit de désobéir au commandement divin et de s'enfler d'orgueil.

L'égarement de Satan renferme des sagesse importantes et si nombreuses qu'on ne peut les énumérer aisément en totalité. L'imam Ibn Al-Qayyîm en a cité quelques-unes, qui réfutent l'opinion arbitraire selon laquelle l'existence d'Iblîs ne représente qu'un mal absolu dénué de toute sagesse. Parmi les arguments de cet érudit, nous proposons ce qui suit :

1- La présence d'Iblis en ce monde permet aux Messagers et aux alliés d'Allah de parfaire les différents degrés de la dévotion, par la lutte qu'ils mènent contre l'ennemi du Seigneur et contre ses suppôts. Les serviteurs d'Allah s'engagent ainsi dans l'opposition à Satan et dans son exaspération et son irritation et celles de ses sbires. Les croyants en raison de la présence du diable ont également recours à la protection d'Allah et auprès de Lui ils cherchent refuge afin que le Seigneur les préserve des méfaits du malin et de ses ruses. Tout cela génère des effets bénéfiques en ce monde et dans l'au-delà qui ne pourraient se concrétiser sans l'existence d'Iblis. Or, comme chacun sait, ce qui dépend d'une chose ne peut exister sans cette dernière.

2- Le cas satanique renferme des enseignements utiles pour les transgresseurs et les êtres arrogants qui refusent de se soumettre à Allah et persistent dans le péché. Au même titre d'ailleurs, que la désobéissance



d'Adam devrait faire réfléchir les pécheurs qui songent au repentir et regrettent leurs actions. Ainsi Allah a éprouvé le père des djinns et le père des hommes face à la faute. Le premier est alors devenu le modèle pour les malfaiteurs notoires et endurcis, et le second représente l'exemple à suivre pour les pénitents.

3- Iblis par son exemple devint aussi la référence qui permet de séparer les créatures, durant l'examen divin, entre les malfaiteurs et les vertueux, tout comme les Prophètes représentent quant à eux la référence opposée dans cette distinction :

« Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon. Et Allah n'est point tel qu'il vous dévoile l'Inconnaissable. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 179.

Ainsi on a dépêché le diable parmi les hommes, bons et mauvais. Les premiers se sont rassemblés et les seconds ont formé également une faction. La sagesse édifiante avait décrété que les uns et les autres seraient regroupés dans la demeure de l'épreuve. Puis dans le séjour éternel, ils seront alors séparés et à chaque groupe on attribuera la demeure qu'il mérite. Ainsi se manifestent la sagesse indiscutable et la puissance indéfectible d'Allah.

4- Par la création d'Iblis, l'omnipotence d'Allah s'est également révélée, Lui qui créa Jibril, les anges, et les démons, nous dévoile ainsi les signes édifiants de Sa puissance, de Sa volonté et de Son pouvoir. Le Seigneur crée ainsi les antagonismes : le ciel et la terre ; la lumière et les ténèbres ; le Paradis et l'Enfer ; l'eau et le feu ; la chaleur et le froid ; le bon et le mauvais.

5- La création d'un des antagonismes renferme en soi la perfection de son contraire, car on ne peut réellement apprécier une chose sans avoir rencontré ou connu son opposé. Ainsi, c'est la laideur qui révèle la beauté, et c'est la pauvreté qui donne à la richesse sa vraie valeur.

6- Parmi les noms divins se trouvent : Al-Khâfiq (Celui qui rabaisse), Ar-Râfi (Celui qui élève), Al-Mu'izz (Celui accorde la gloire), Al-Mudhill (Celui qui déchoit), Al-Hakam (le Juge Suprême), Al-'Adl (la Justice) et Al-Muntaqim (Celui qui venge). Ces noms impliquent des corollaires à travers lesquels se manifeste leur signification, comme pour la bienveillance, la subsistance et la compassion que révèlent les noms d'Allah. Ces corollaires des noms et attributs divins doivent ainsi se réaliser nécessairement.



7- Allah détient la royauté absolue sur toute chose, ce qui implique donc de Sa part le contrôle et la gestion parfaits au sein de Son royaume. Il récompense et châtie, honore et humilie, rend justice et accorde Sa grâce, la gloire ou la défaite à qui Il choisit. Pour exercer pleinement les deux facettes de Son autorité, les deux champs de leur application doivent exister.

8- Le Seigneur a décrété également que le bien-être et le bonheur ne deviennent accessibles qu'après avoir franchi la passerelle de l'effort et des souffrances, parsemés d'embûches. Le bonheur et la joie ne peuvent être atteints que par la porte des peines, et par la patience et la lutte pour la Cause d'Allah. C'est pourquoi le Messager d'Allah ﷺ disait : « *Le Paradis est cerné d'épreuves et l'Enfer pavé de séductions*¹. » L'existence d'Iblîs, et l'influence qu'il exerce sur l'homme et sa maîtrise des stratégies de séductions et de fourvoiement permettent à l'individu de manifester sa volonté et sa résolution. Tous les sages admettent qu'on ne peut accéder aux objectifs louables et nobles sans effort et sans peines et que les achèvements heureux dépendent de la lutte assidue et de la persévérance. On considère d'ailleurs, chez les gens avisés, que les efforts et les souffrances endurées pour atteindre l'aboutissement comblent l'âme et lui procurent même un bien-être qu'elle ne rencontre pas ailleurs ; car elle comprend alors que c'est la voie du mérite et de l'achèvement.

9- Chercher refuge auprès d'Allah constitue un acte de dévotion que le Seigneur aime et qu'Il recommanda alors à Ses Messagers :

« *Et dis : "Seigneur, je cherche Ta protection, contre les incitations des diables. (98) et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi".* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 97-98.

« *Dis : "Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes. (2) Le Souverain des hommes, (3) Dieu des hommes, (4) contre le mal du mauvais conseiller, furtif, (5) qui souffle le mal dans les poitrines des hommes, (6) qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain".* » An-Nâs (Les Hommes) : 1-6.

« *Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre le Diable banni.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 98.

Dans ce dernier verset, Allah encourage Son Prophète (et chaque musulman) à invoquer Sa protection lors de la récitation du Noble Coran. Iblîs est donc la cause d'*al -'isti'âdhah* (l'invocation de protection).

La Tradition nous apprend qu'Ibrahim, paix sur lui, invoquait la protec-

1. Muslim, n° 2822.



tion d'Allah en faveur d'Ismaël et d'Isaac. Ibn 'Abbâs a ainsi rapporté : Le Messager d'Allah invoquait la protection d'Allah en faveur d'Al-Hasan et d'Al-Husayn et il disait : – *vo*tre père invoquait en faveur d'Ismaël et d'Isaac en ces termes : – *je cherche protection dans les Paroles achevées d'Allah contre tout démon, contre tout nuisible et contre les méfaits de l'envieux*¹.

10- La louange appartient à Allah en toutes circonstances et de manière absolue, Il demeure Celui qu'on loue pour tous Ses actes, qu'ils reflètent la bienveillance, la justice, la disgrâce ou le châtiment, etc. Allah Lui-même s'est loué pour tous Ses actes et pour son attribut de la Seigneurie qui s'étend sur toute la création :

« *Louange à Allah, Seigneur de la Création.* » Al-Fâtihah : 2.

« *Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Pourtant, les mécréants donnent des égaux à leur Seigneur.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 1.

Allah s'est aussi loué en diverses occasions et pour des motifs divers :

« *Et dis : "Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en la royauté et qui n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation". Et proclame hautement Sa grandeur.* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 111.

« *Glorifiez Allah donc, soir et matin !* » Ar-Rûm (Les Romains) : 17

« *C'est lui Allah. Pas de divinité à part Lui. A Lui la louange ici-bas comme dans l'au-delà. A Lui appartient le jugement. Et vers Lui vous serez ramenés.* » Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 70.

Il s'est attribué à Lui Seul la louange dans de nombreux endroits du Noble Coran :

« *Et tu verras les Anges faisant cercle autour du Trône, célébrant les louanges de leur Seigneur et Le glorifiant. Et il sera jugé entre eux en toute équité, et l'on dira : "Louange à Allah, Seigneur de l'univers".* » Az-Zumar (Les Groupes) : 75.

« *Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur.* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 44.

1. Al-Bukhârî, n° 2371.



« Et ils diront : “Louange à Allah qui nous a tenu Sa promesse et nous a fait hérité la terre ! Nous allons nous installer dans le Paradis là où nous voulons”. Que la récompense de ceux qui font le bien est excellente ! » Az-Zumar (Les Groupes) : 74.

D’après Jâber b. ‘Abd Allah, le Messenger d’Allah ﷺ a dit : Les habitants du Paradis y mangeront et boiront, mais ils ne cracheront pas, n’urineront pas, ne déféqueront pas et ne se moucheront pas. On demanda alors : – qu’advient-il de la nourriture qu’ils mangeront ? L’Envoyé ﷺ expliqua alors : – ils éructeront et laisseront échapper une odeur de musc. Puis le Prophète ﷺ ajouta : – ils glorifieront Allah comme ils respireront¹.

L’existence de l’ennemi d’Allah, Iblîs, et sa présence en ce monde constitue donc une raison de louer le Seigneur, et tout ce qui incite à louer le Créateur comporte en soi l’entière sagesse. La louange absolue lui appartient donc, car plus la sagesse est grande et plus elle mérite les louanges. Loué soit Allah qui dans la réalisation de toute chose manifeste Sa sagesse édifiante, comme il convient à Sa Majesté et la grandeur de Son autorité.

D. La condamnation de l’orgueil d’Iblîs, précurseur de ce péché.

« Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l’exception d’Iblîs qui refusa, s’enfla d’orgueil et fut parmi les infidèles. » Al-Baqarah (La Vache) : 34.

-Satan qui refusa, il ne se prosterna donc pas devant Adam. Par orgueil, le diable refusa d’obéir. La rébellion d’Iblîs se manifesta alors selon les étapes suivantes : l’orgueil qu’éprouvait le diable fut la cause de sa perte ; il le poussa à la désobéissance ; et cette dernière l’entraîna dans la mécréance et la perte en ce monde et dans l’autre.

Dans le Texte coranique, Allah fait référence à l’état de mécréance de Satan par l’emploi du passé. Ce procédé suggère ainsi l’omniscience d’Allah, qui depuis toujours connaissait les actes de cette créature, avant même son existence, son refus d’obéir, sa mécréance et son rôle dans l’égarement des humains. La rébellion et l’impiété de Satan se révélèrent donc à ce moment pour confirmer la prescience divine.

L’imam Ash-Shinqîî a écrit en commentaire de ce passage coranique : « Le diable n’a pas ici exposé ce qui justifia de sa part cette attitude arrogante. On trouve cela à d’autres endroits du Coran, dont : Le Seigneur dit : « Qu’est-ce qui t’a empêché de te prosterner comme Je te l’ai ordonné ? » »

1. Muslim, n° 2835.



Je suis supérieur à lui, Tu m’as créé de feu et lui d’argile », répondit Satan.

Il répondit : « Je ne saurais me prosterner devant un être humain que Tu as créé d’une argile desséchée et sonore, tirée d’un limon noir et malodorant. »

Rien d’étonnant à ce que la corruption d’Iblîs, son orgueil, sa rébellion et sa désobéissance soient condamnés en islam. D’ailleurs, l’orgueil constitue même une entrave à l’entrée au Paradis, comme l’a déclaré le Messager d’Allah ﷺ : *Celui dont le cœur renferme le poids d’un grain de moutarde d’orgueil n’entrera pas au Paradis*. On demanda alors au Prophète ﷺ : – mais certains parmi nous aiment porter de beaux vêtements et de belles sandales. L’Envoyé ﷺ répliqua alors : – *Allah est Beau et Il aime la beauté. L’orgueil consiste plutôt à rejeter la vérité et à mépriser les autres*¹.

Le rejet de la vérité dont il est question dans cette Tradition est celui de l’unicité d’Allah. On a également interprété cela par le fait que l’homme orgueilleux est celui qui rejette arbitrairement ce qu’il sait être la vérité, ou qu’il refuse tout simplement de la reconnaître.

Le mépris à l’égard d’autrui, consiste à dénigrer et dévaloriser son prochain.

Allah, exalté soit-Il, connaissait bien sûr très bien la raison qui poussa Iblîs à la rébellion, mais Il lui demanda des explications, afin que ce dernier dévoile lui-même ce que son âme renfermait. La sentence divine s’accomplira ainsi sur la base de son propre aveu.

“*Je suis donc meilleur que lui*”, cette expression pleine de gravité reflète l’égoïsme, la vanité et l’arrogance qui conduisirent Iblîs à sa perte, avant de l’entraîner dans la rébellion envers Allah.

Cette réplique *iblistienne* comporte en elle le secret de la perte des orgueilleux et des vaniteux, dont l’égoïsme domine l’existence au point qu’ils deviennent imbus de leur propre personne. Tout en dehors de leur être n’a plus la moindre importance et tous leurs rapports avec autrui reposent sur cet individualisme sans bornes. Ils manifestent alors à l’égard de leur prochain, mépris et dédain ; ils vilipendent, critiquent et dénigrent ceux qui les entourent et refusent de s’humilier devant Allah.

Ce mal sévère de l’âme s’est propagé à tous les orgueilleux, de la part d’Iblîs, qui a fait de ces derniers ses troupes. C’est par cette parole : *je suis donc meilleur que lui*, que s’est répandue cette contagion vers ces

1. Muslim, n° 147



arrogants, qui à leur tour ont lancé ce cri avec toute la force de leur ego : *je suis meilleur que lui*.

Cet égoïsme aveugle et cette arrogance qui mène à se forger un *moi* sur-dimensionné s'opposent à l'esprit de servitude envers Allah. Tout comme la jalousie qui en découle constitue la maladie la plus ravageuse qui s'interpose entre l'individu et la vérité et son observance. Le musulman doit donc absolument se défaire de l'orgueil et de la jalousie, car ils constituent des péchés terribles.

Ar-Râzî avait écrit : « Satan sombra dans la perte en raison de la jalousie et de l'orgueil. »

L'ethnocentrisme, le nationalisme détestable et l'esprit de clan représentent à ce propos des sources de corruption très graves : *tu m'as créé de feu et lui d'argile*. Ces tendances constituent des manifestations d'orgueil flagrantes, et répandues parmi les humains. Ces derniers affichent alors ostensiblement et fièrement leur appartenance à un groupe ethnique ou leur filiation, etc., parfois même face à d'autres personnes de même race, culture ou langue, voire face aux proches.

Le concept que reflète la parole "*je suis meilleur que lui*", comporte des tares, dont chaque musulman doit s'écarter :

- En prononçant une telle parole, le musulman se prétend alors meilleur que son prochain. Or, Allah a ordonné à l'être le plus aimé par Lui de se comporter avec humilité :

« *Montre-toi humble et bienveillant envers les croyants.* » Al-Hijr : 88.

« *Humbles et cléments envers les croyants...* » Al-Mâ'idah (La Table Servie).

- Une telle attitude révèle une volonté de s'attirer les éloges des autres. Or, Allah a dit :

« *Ne vantez donc pas vos propres mérites. Il sait parfaitement qui Le craint réellement.* » An-Najm (L'Etoile) : 32.

- Cette expression diabolique reflète également dans certains cas une volonté de mettre en avant sa race ou son lignage, à l'instar d'Iblîs lorsqu'il dit : *tu m'as créé de feu et lui d'argile*. Comme l'a expliqué Ar-Râzî, que nous avons cité plus haut, cette parole signifie de la part de Satan, en d'autres termes : *pourquoi devrais-je me prosterner et m'humilier face à celui dont l'origine et le lignage sont moins nobles que les miens ?*

Ce récit de la réaction du diable face à l'injonction divine révèle aussi l'ignorance de ce dernier. Sa vanité suscita chez lui vision erronée de sa propre condition. Cette ignorance apparaît sur plusieurs aspects :



Parfois, les éléments de valeur possèdent une origine modeste, insignifiante, voire méprisable. Ainsi le musc provient du sang; le diamant du carbone qui produit le charbon, tout comme on apprécie certains plats ou produits culinaires confectionnés à partir de viles substances.

Les anges furent créés de lumière, tandis qu'Iblîs a pour origine le feu dont l'émanation est la fumée et le foyer est l'incandescence. La lumière constitue donc un élément plus noble que le feu. Or, les anges, avec tout leur mérite, ont obéi et se sont prosternés pour Adam. Le diable aurait donc dû a fortiori obtempérer à l'ordre divin.

En admettant malgré tout que la noblesse d'une chose découle de son origine, rien n'oblige à affirmer que le feu est meilleur que la terre. Ainsi nous savons que toutes les plantes, les animaux de la planète ont pour origine directe ou indirecte la terre. Or, toutes ces créatures sont bien plus bénéfiques que le feu selon tous les points de vue rationnels. Le feu est d'ailleurs dépourvu de toutes les propriétés utiles qu'on retrouve chez toutes ces créations.

L'ignorance d'Iblîs et son manque de jugement lui ont aussi fait oublier qu'Allah avait créé de Sa Main cet être et qu'Il avait insufflé en lui de Son Esprit, et qu'Il avait ordonné aux anges de se prosterner devant lui. Ainsi Adam atteignit un statut supérieur à celui des anges, qui du point de vue de l'origine de leur essence et de l'obéissance restent plus méritants que Satan.

Le récit nous montre aussi que l'entêtement et l'égarement conduisent l'individu à des situations désastreuses et l'entraînent vers sa propre perte. On voit ainsi comment Iblîs a sombré en raison de son obstination et son refus d'obéir à Allah. Son arrogance et son orgueil l'ont empêché de se prosterner, et bien que conscient de la perdition dans laquelle il s'engageait, il a refusé d'abandonner sa posture. Qu'Allah nous préserve de Sa colère et de Son châtement.

Le péché de Satan et sa rébellion sont gravissimes. Cela explique qu'Allah, exalté soit-Il, en ait fait le récit dans le noble Coran à plusieurs reprises, nous invitant ainsi à y réfléchir et à nous prémunir de telles attitudes. L'orgueil ou ce qu'on nomme parfois la folie des grandeurs mène dans la plupart des cas à la mécréance, qu'Allah nous en garde. En effet, l'orgueilleux méprise totalement son prochain et n'accorde donc aucune considération à leurs droits. En outre, cet individu n'accepte pas la vérité, même si son éclat est aussi frappant que celui du soleil.



E. Iblîs est le premier mécréant que le Livre d'Allah mentionne.

Avant Satan le noble Coran ne nous a pas informés de l'existence d'un être qui aurait mécré. Aucun Texte ne permet donc d'affirmer que l'impiété existait avant. On a cité toutefois une Tradition attribuée à Ibn 'Abbâs, mais elle ne peut servir de référence. Ibn Kathir a soutenu par ailleurs que : « [...] la plupart des théologiens affirment qu'Iblîs fut le premier mécréant ». Il compte ainsi parmi les mécréants comme le mentionne le Noble Coran, mais en étant le premier d'entre eux, les autres ayant suivi ses traces. Le discours s'adresse aux membres de la Ummah de Mohammad ﷺ et entre le moment de la disgrâce de Satan et l'apparition du Messenger ﷺ de nombreux siècles se sont écoulés. On imagine le nombre important d'impies qui se sont succédé depuis, parmi lesquels comptait Iblîs, avant leur apparition. D'où l'expression dans le passage coranique *kâna min al-kâfirîn* (il comptait parmi les mécréants). Et Allah sait mieux.

Sa mécréance, qui s'est matérialisée par l'abandon de la prosternation en hommage à Adam, était aussi encouragée par son orgueil et son obstination à croire en la légitimité de son attitude. Ce que révèle ce comportement est que Satan par son refus a voulu remettre en cause le bien-fondé et la sagesse de l'injonction divine.

Allah a aussi clairement exposé la nature de la mécréance du diable et l'a attribué à son refus d'obéir et à son orgueil déplacé : *excepté Satan qui refusa par orgueil de se prosterner, se comportant en impie*. Ainsi la mécréance consiste dans ce cas précis à refuser l'observance des commandements d'Allah.

Iblîs n'a pas obéi à l'injonction divine et son refus s'accompagna de manifestations d'orgueil et d'obstination. Satan ouvrit ainsi la voie à ses suiveurs parmi les arrogants de ce monde qui en adoptant la même attitude d'insoumission envers Allah, se comportent comme les disciples et les adeptes du diable.

Notons aussi que la mécréance du banni reposait sur une obstination alimentée par son amour pour l'ascendant, la domination, l'arrogance.

L'imam Ahmad considérait qu'Iblîs détenait la connaissance d'Allah, et son avis s'appuyait sur le verset suivant, dans lequel Iblîs argumente avec le Seigneur :

« Il dit : "ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous, » Al-Hijr : 39.

Ibn 'Aṭīyah de son côté ne pense pas qu'Iblis ait sombré dans la mécréance par obstination, tout en ayant la connaissance d'Allah, ce qui

pour lui s'avère peu compatible, bien qu'il admette la possibilité que le Seigneur puisse égarer un être. Abû Hayyân, quant à lui, l'a corrigé et il a soutenu que la possibilité à laquelle a fait allusion Ibn 'Atîyyah est ce qui se déroula réellement. Ainsi nous savons que Pharaon admettait en son for intérieur l'unicité d'Allah et Sa Seigneurie, pourtant son attachement au pouvoir et à la domination, ainsi que son arrogance l'ont incité à se proclamer seigneur. Un autre exemple est celui d'Abû Jahl qui reconnut l'apostolat de Mohammad ﷺ et l'authenticité du Message que ce dernier apportait. En parallèle à cela, pourtant, il renia ce qu'il savait et demeura dans la mécréance. Ce fut aussi le cas pour Al-'Akhnâs b. Sharîq, 'Umayyah b. Abû As-Ṣalt, parmi ceux que l'obstination condamna à l'impiété, au détriment de ce qu'ils savaient être vrai de la prophétie.

10. « Et Nous dîmes : “ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n’approchez pas de l’arbre que voici: sinon vous seriez du nombre des injustes”. » Al-Baqarah : 35

L'appel que renferme ce verset intervient après les différentes étapes mentionnées précédemment (l'insufflation de l'âme, l'enseignement des noms, la prosternation des anges). Allah interpelle ici, avec bienveillance, Adam par son nom et lui ordonne ainsi qu'à son épouse d'habiter ensemble le Paradis, que le Seigneur leur a accordé par Sa grâce. Le Créateur les a autorisés à profiter de tout ce que contenaient les Jardins à l'exception du fruit d'un seul arbre dont le couple ne devait pas s'approcher. Allah leur imposa cette restriction en guise d'épreuve et pour leur apprendre à résister aux penchants de leur âme et à respecter les prescriptions du Seigneur.

A. Ève, paix sur elle, épouse d'Adam, chère mère de l'humanité.

“*Et Nous dîmes : “ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse”* Adam savait donc que cette créature, Ève, était son épouse. À cette époque, les seuls habitants du Paradis étaient les anges (qui sont asexués) ainsi qu'Iblîs, le djinn.

Dans ce verset, le discours d'Allah s'adresse également à Ève. Le nom de la première femme est *Hawâ'* en arabe, dont la racine est *al-hayâh* (la vie), car elle *donnera la vie par la suite* à tout le genre humain.

« *Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes...* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 1.



Le sheikh Mutawalli As-Sha‘rawî, concernant la création d’Ève, a émis l’avis suivant :

Nous n’acceptons pas l’opinion selon laquelle Ève aurait été créée à partir de la côte d’Adam, et qui s’appuie sur la Parole d’Allah : [...] “*et a créé de celui-ci son épouse*”. En effet, cela impliquerait qu’Allah ait créé à partir d’une matière déjà existante ; or, Allah façonne à sa guise et Il détient tout dans l’univers¹.

Le Dr Sâlah Al-Khâlîdî a écrit quant à lui : Certains exégètes ont affirmé qu’Ève avait été créée à partir d’Adam. Ils prirent pour référence cette Parole d’Allah pour le démontrer : “*et a créé de celui-ci son épouse*”. Ainsi selon eux on aurait conçu Ève à partir du corps d’Adam, car la préposition ‘*de*’ indique l’inclusion. Cette partie d’origine serait alors, selon eux, la côte d’Adam.

Toutefois, nous ne considérons pas ce verset comme une preuve confirmant cette opinion. En effet, ce passage révèle la noblesse de rang aussi bien de l’homme que de la femme. En outre, Allah nous informe qu’Il créa l’homme

“*d’un seul être*”, duquel il tira son épouse. Mais l’on devrait plutôt voir dans l’expression *min nafs wâhidah* (d’un seul être/âme) l’archétype de l’essence humaine. Cette dernière se compose d’une âme et d’un corps, avec ses différentes parties et ses organes et comprend aussi ses sentiments, sa perception, ses caractéristiques, ses désirs, ses passions, ses espoirs, sa pensée [...] Cet archétype de l’essence humaine constitue donc *an-nafs* qu’Allah a créé.

Le Seigneur aurait donc créé de cette âme unique et parfaite l’homme, et de cette même âme unique et parfaite, Il créa la femme. Adam, père de l’humanité, représenta donc le premier modèle physique de cet archétype, dont il reçut toutes les caractéristiques parfaites.

Le second modèle physique de l’archétype de l’âme unique fut ensuite Ève, l’épouse, qu’Allah créa et destina à devenir l’épouse d’Adam et qui à son tour reçut toutes les caractéristiques parfaites. Toutefois, Ève fut conçue, selon la sagesse divine, avec certaines spécificités biologiques et affectives qui lui sont propres et qui diffèrent de celles de l’homme. C’est ainsi que chacun peut alors assumer son rôle dans la vie.

Par conséquent, et selon ce qui vient d’être énoncé, nous disons que

1. *qiṣaṣ al -’anbiyâ’*, As-Sha‘râwî, 1/9.

l'homme représente une entité unique qui possède son corps, son esprit et sa personnalité, et il en est de même pour la femme. Cette dernière, être unique, qui détient sa propre anatomie, son esprit et sa personnalité, est honorée au même titre que l'homme. Elle n'est pas de rang inférieur, et elle jouit donc d'un statut très noble.

Ainsi l'expression coranique *min nafs wâhidah* ne fait pas référence à Adam, et l'on ne peut donc soutenir qu'Allah créa à partir de ce dernier son épouse Ève. Mais *d'un seul être* signifierait plutôt l'archétype de l'entité humaine dont fut tiré Adam pour commencer, puis Ève; et c'est de ce couple originel que virent le jour beaucoup d'hommes et de femmes¹.

Puis Khâlidî poursuit : Notons que ce verset qui évoque donc *l'âme unique* à partir de laquelle Allah créa l'homme et la femme, intervient en début d'une sourate qui traite de nombreuses sentences et règles qui concernent les femmes. Cela montre que le Coran -et l'islam- confère à la femme un rang très honorable et qu'il lui accorde la considération due à la noblesse de son être, dont la création, à l'instar de celle de l'homme, provient d'une entité unique².

Le Dr Salmân Al-'Ûdah, quant à lui, a expliqué la création d'Ève comme suit : Dans l'Ancien Testament et dans les récits qu'on rapporte des gens du Livre, on apprend qu'Ève fut créée de la côte gauche d'Adam. Le noble Coran et la Tradition authentique ne confirment pas directement ce dire. Toutefois, le Livre d'Allah déclare que le "*vo*tre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse". Ce verset indique donc qu'Ève fut créée à partir d'Adam, sans pour autant mentionner une partie de l'anatomie de ce dernier. On trouve une Tradition qui fait référence au fait qu'Allah créa la femme d'une côte³. On pourrait donc en déduire que cette partie du corps provient d'Adam. Mais l'expression pourrait aussi faire référence à la nature de la femme, son tempérament, sa psychologie, comme cela est le cas parfois dans le Coran :

« *L'homme a été créé prompt dans sa nature.* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 37.

D'ailleurs, la Tradition se poursuit ainsi : « *Si vous cherchez à la redresser, vous la briserez. La cassure est le divorce.* » Certains ont préten-

1. *sîrah âdam*, Khâlidî, p. 108.

2. *sîrah âdam*, Khâlidî, p. 108.

3. Sahih Al-Bukhârî, n° 3331.



du qu'on avait plutôt créé Ève de terre d'une création séparée, à l'instar d'Adam¹.

Après de longues hésitations, j'ai fini par pencher du côté de l'affirmation qu'Ève fut créée de la côte d'Adam qui demeure conforme au sens évident et apparent des Textes. Je ne considère pas cela comme une marque de dévalorisation de la femme. On façonna cette dernière à partir d'un être vivant évolué qui vaut mieux que la terre. La côte est un os *tendre* qui occupe le flanc d'Adam et qui possède une forme recourbée pour épouser une forme arrondie parfaite. Cette courbure est donc tout adaptée à son rôle.

Ibn 'Abbâs, qu'Allah l'agrée, a rapporté : « On créa Ève de la partie recourbée d'une côte sur le flanc gauche d'Adam alors qu'il dormait. » Cela s'apparenterait à ce qu'on appelle aujourd'hui une opération de clonage. On pourrait penser, et Allah sait mieux, qu'on la façonna à partir de la moelle osseuse, que contient chaque côte. Le prodige dans cette création se situe dans le clonage de la femme, dissimulée, à partir de l'homme par extraction et séparation des composantes masculine et féminine. L'opération s'est déroulée alors qu'Adam se trouvait dans un profond sommeil ; et c'est à Allah qu'appartient la sagesse édifiante.

Cela étant dit, les détails qui relèvent du mystère de la Création divine ne doivent pas nécessairement reposer sur des preuves indiscutables devant lesquelles tous les individus doivent s'incliner. La divergence sur ces questions demeure envisageable. La démarche intuitive et spirituelle n'est pas moins importante que l'argument rationnel et logique.

N'oublions pas de rappeler que l'union heureuse représente quoi qu'il en soit un état de partage d'amour et d'affection dans lequel chaque être retrouve sa moitié pour que chacun ainsi complète sa foi par la complémentarité de leur individualité².

B. Notre mère bien-aimée Ève a-t-elle été créée à partir de la côte d'Adam ?

Rien dans la Tradition ne permet d'affirmer qu'Ève fut créée à partir de la côte d'Adam. Le mot arabe contenu dans les hadiths *ad-dila'* possède en outre d'autres significations dont : l'effort, la peine, la courbure, ou encore le crime, comme cela est répertorié dans les ouvrages linguistiques. On parle ainsi de la *courbure de la lance* ; on désigne le criminel par le terme *ad-dâli'* ; un autre sens fait référence au fait de se détourner de la vérité, etc.

1. 'allamanî abî, Salmân Al-'Ûdah, p. 109.

2. 'allamanî abî, Salmân Al-'Ûdah, p. 174-175.

Les versets coraniques nous apprennent donc qu'Ève fut créée, comme Adam, à partir d'une âme humaine unique. Le Messager d'Allah ﷺ, quant à lui, nous enseigne que la conception de la femme a pour origine *ad-dil'*. À quoi fait donc référence ce terme ?

L'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : *Retenez ma recommandation et montrez-vous bienveillants envers les femmes. Ces dernières sont conçues à partir d'ad-dil' et la partie la plus courbée d'ad-dil' est la supérieure. Tu la briseras si tu tentes de la redresser, et si tu ne fais rien ad-dil' demeure tel quel. Écoutez mon conseil et faites preuve de bonté envers les femmes*¹.

Plusieurs théologiens ont attribué à *ad-dil'* la signification apparente que suggère le hadith, à savoir *la côte*. Ils ont ainsi gardé à l'esprit ce que les récits des gens du Livre relatent sur la création d'Ève à partir d'Adam. Ces théologiens ont donc soutenu que la Tradition indique clairement qu'Ève fut créée à partir de la côte d'Adam, et dans ce cas, rien ne nous autorise à attribuer un autre sens à cette parole et à diverger sur la question.

La narration des gens du Livre et les légendes de l'Ancien Testament relatent qu'Adam s'était endormi au Paradis. Dieu aurait alors saisi une côte de son flanc gauche pour en créer Ève en un instant. Elle devint alors une femme accomplie avec toutes les caractéristiques de la féminité. Elle s'assit près d'Adam qui se réveilla et lui demanda en la voyant : qui es-tu ? – Je suis Ève, lui répondit cette dernière. – Mais que signifie tout cela ? interrogea à nouveau Adam. – Je suis l'épouse que Dieu créa pour toi, à partir de ta côte, l'informa Ève. Adam se rendit compte en effet qu'une côte lui manquait. Il éprouva alors de l'affection envers Ève, car elle faisait partie de lui.

On retrouve ce récit dans l'Ancien Testament et certains historiens musulmans l'ont relaté. Mais ni le noble Coran ni la Tradition ne le confirment. Nous devons donc nous abstenir de le cautionner ou de le réfuter, et nous ne le défendons pas ; et Allah sait mieux.

Quant au hadith authentique, il ne fait pas explicitement mention de la côte d'Adam et il ne fait pas directement référence à notre mère Ève, mais il évoque la femme de manière générale.

L'Envoyé d'Allah ﷺ a employé ici le terme *ad-dil'* au sens figuré, pour inviter à la bienveillance envers les femmes en raison de la faiblesse de sa nature qui requiert une attention bienveillante à son égard. Rappelons

1. Al-Bukhârî, n° 3331 ; Muslim, n° 1468.



qu'à son époque ﷺ, la femme faisait l'objet de la tyrannie des hommes au point qu'on enterrait les filles vivantes et qu'on les privait de l'héritage. Bien pire encore que cela, on héritait de l'épouse d'un défunt comme d'un bien matériel.

Cette Tradition représente donc une recommandation de bienveillance envers les femmes.

Les hadiths qui font mention d'*ad-dil'* ne l'attribuent pas à Adam. Nous devons donc en conclure que ce terme possède un sens figuré, comme l'épreuve, la difficulté, la peine, la déviance... et ce qui se rapporte à ces significations.

Un argument en faveur de cette conclusion est le suivant : peut-on dire que la femme fut créée à partir du verre ? Évidemment que non. Si donc le Messager ﷺ a employé ce terme pour décrire la femme, il ne peut avoir qu'un sens allégorique. On retrouve ainsi dans ce qu'a recensé Muslim dans son recueil authentique, chapitre *la bienveillance du Prophète ﷺ envers les femmes* : « D'après Anas, l'Envoyé ﷺ se trouvait en voyage. Un jeune serviteur noir du nom d'Anjibah ouvrait la marche du convoi pour faire avancer les bêtes. Le Messager d'Allah ﷺ lui dit alors :— ô, Anjibah, ralentis un peu pour ne pas briser les bouteilles. »

Les bouteilles sont donc des objets confectionnés à partir du verre ; or, comme chacun sait, les femmes ne sont pas faites de verre. Cet énoncé de la Tradition représente donc une expression imagée qui fait allusion à la faiblesse et à la fragilité des femmes. [...]

Pour en revenir au hadith d'*ad-dil'*. L'Envoyé d'Allah ﷺ y réalise un rapprochement entre *la côte* et le tempérament de la femme. Cette parabole nous offre une description étonnante. La forme de la côte est bien recourbée et la partie supérieure est la plus convexe. En outre, on ne peut tenter de redresser une côte sans risquer de la briser. On doit donc se contenter d'accepter cette courbure. On pourrait décrire la création de la femme selon ce même schéma.

C. La sagesse de l'union entre les deux conjoints.

Après avoir créé Ève, Allah informa Adam que cette dernière était son épouse, et qu'il était lui-même son conjoint. Depuis l'homme est le conjoint de la femme, et la femme la conjointe de l'homme, et ils sont donc tous deux partenaires. Les liens qui les unissent sont donc étroits et la vie et le peuplement de la Terre ne peuvent se réaliser sans le couple et les relations qui l'unissent.



L'accomplissement pour l'homme et la poursuite d'une vie équilibrée passent donc par l'union avec la femme, qui comble chez ce dernier un vide et lui fait atteindre la plénitude. La femme également se trouve dans la même posture vis-à-vis de l'homme. L'union et la communion des sentiments et des corps permettent alors la fondation d'une famille et l'arrivée des enfants, et donc des peines et des joies partagées. Au fil de la vie conjugale, l'entente et l'harmonie s'intensifient et se renforcent :

« Et Nous dîmes : "ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise..." » Al-Baqarah (La Vache) : 35.

L'institution du mariage reste aussi vieille qu'Adam et Ève, et rien ne peut la remplacer sur le plan légal ou humain. Les relations entre les hommes et les femmes doivent être préservées.

"ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise..." Le discours s'adresse ici aussi bien à Adam qu'à Ève, et c'est aux deux que s'adresse l'ordre d'Allah ne pas toucher à l'arbre défendu. La femme détient donc sa responsabilité et possède ses obligations et à ce niveau elle ne dépend ni du père ni de l'époux.

Ainsi, selon la loi islamique, sur le plan des prescriptions et des interdictions, l'homme et la femme sont tous deux logés à la même enseigne ; à l'exception des sentences et verdicts propres à chaque sexe. Les polémiques sur le mérite de tel sexe par rapport à l'autre n'ont aucune justification en islam :

«... Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles. Et Allah est Puissant et Sage. » Al-Baqarah (La Vache) : 228.

En outre, la Tradition prophétique renferme, à l'attention de chaque musulman, des recommandations de bienveillance à l'égard de la mère qui sont trois fois plus insistantes qu'envers le père. Chacun détient certes son propre mérite.

Les prescriptions de l'islam sont, en outre, les mêmes pour tous, hommes et femmes, ainsi que les sanctions et les rétributions qui en découlent. La Loi islamique demeure unique, et la faiblesse et la sensibilité de la femme ne doivent pas nous encourager à attribuer à l'homme une supériorité absolue. Ce dernier se distingue par certaines spécificités morales et comportementales, tout comme la femme. La patience des hommes face



aux difficultés et épreuves de la vie ne doit pas nous faire oublier l'endurance surprenante de la femme lors de la grossesse, de l'enfantement et de l'éducation des enfants.

L'homme le plus fort s'irrite quelques minutes seulement après avoir pris dans ses bras un enfant. Il supporte difficilement la vision de sa bien-aimée en proie aux douleurs de l'enfantement; ainsi que les cris de l'enfant dans son sommeil. Pourtant, il sait se montrer d'une grande fidélité envers ses parents. Quant à la femme, c'est envers son époux, vivant, absent ou même mort qu'elle affiche le plus de loyauté.

a. La beauté d'Ève :

Nous pourrions répéter au sujet d'Ève ce que nous avons dit sur la création d'Adam sur le plan de la beauté physique et de la splendeur. Ajoutons qu'Ève représentait tout simplement l'idéal de la grâce féminine, et que la description que nous donnâmes de la beauté d'Adam s'applique à fortiori à la mère des hommes.

C'est d'Ève que chaque femme depuis les débuts de la création tire une part de sa beauté et de son élégance. *Hawâ'* (Ève) était la personnification de la beauté féminine et la première femme, qu'Allah créa dans la forme la plus sublime et la plus parfaite. Le Seigneur la façonna afin qu'elle devienne aussi une source de sérénité, de bien-être et d'affection et de concorde. Elle avait pour vocation d'être un refuge pour son époux. Ce dernier trouverait auprès d'elle la satisfaction de ses besoins afin qu'il ne les assouvisse pas en dehors des limites prescrites et s'attire ainsi le châtiement de son Seigneur; et il en est de même pour Ève. Le regard qu'Adam posait sur Ève ne devait que le réjouir. S'il le détournait d'elle, ce n'était que pour mieux apprécier de poser à nouveau ses yeux sur elle, pour combler son désir intarissable.

La conception d'Ève sur les plans biologique, psychologique et émotionnel répondait aussi à des impératifs de reproduction, d'allaitement et d'éducation des enfants. Elle devait ainsi couvrir de sa tendresse les petits pour les aider à grandir et à atteindre l'âge adulte.

Hawâ' (Ève) était donc la première femme idéale, et le modèle de beauté le plus parfait de la création. Toutes les femmes du monde descendent d'elle et ont hérité de sa beauté et de sa féminité, de ses capacités à procurer la sérénité, le bien-être, l'affection et la tendresse.

**b. L'amour réciproque entre Adam et Ève :**

« *Et Nous dûmes : "ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse..."* »

« *... Et leur Seigneur les appela : "Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? ...* »
Al-'A'râf (Les Murailles) : 22.

« *C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse...* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 189.

Le couple vécut alors ensemble dans le Paradis jusqu'au jour où ils désobéirent à leur Seigneur et mangèrent le fruit de l'arbre défendu. Leur nudité leur apparut alors. Adam et Ève descendirent sur Terre où ils se rejoignirent et où ils connurent l'aisance et la difficulté. Adam ne voyait, et ne pouvait s'imaginer voir qu'Ève, en état d'éveil ou même en rêve. Il n'avait qu'elle pour compagnie et comme amie intime et loyale.

La naissance des enfants qu'il eut d'elle l'emplit de joie, car de nouvelles âmes faisaient leur apparition en ce monde. Le bonheur les envahit tous deux lorsqu'ils virent de petits êtres à leur ressemblance venir à la vie en sortant du ventre d'Ève. Cette dernière devint ainsi la compagne inséparable d'Adam et le lien qui les unissait était fait d'amour, de loyauté et de concorde. Leur but et leur finalité dans ce monde étaient communs et aucun d'eux ne s'enorgueillissait devant l'autre. À cette époque, les distinctions et les couches sociales n'existaient pas ainsi que la jalousie et la susceptibilité exacerbée. Rien ne pouvait donc provoquer de dispute au sein du couple, autour duquel ne se trouvait aucun rival ou adversaire. Ève n'avait pas à craindre l'emprise ou la compétition d'une belle-mère pour ses enfants, ou pour son époux. De même, Adam n'avait pas à se soucier des remarques d'une belle-mère insinuant que sa fille aurait pu trouver un bien meilleur parti ; ou encore que son gendre devait faire mieux pour assurer à sa fille des conditions de vie dignes de sa beauté et de son rang...

Le premier couple vécut une situation unique sur ce plan, dans laquelle les disputes et les divergences n'avaient pas cours et dans laquelle chacun trouvait auprès de l'autre le repos. Ève avait compris dès les débuts en quoi consistait son rôle vis-à-vis d'Adam auquel elle devait procurer la sérénité, la compagnie durant leur parcours sur Terre.

Puis les grossesses se succédèrent l'une après l'autre, et elle devait alors assumer cette tâche qui lui était réservée en dehors d'Adam, qui de son côté se chargeait de subvenir aux besoins primaires du foyer : nourritures, vêtements et habitat pour Ève et les enfants.



c. Le mariage, une institution divine :

« *Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 21

Ainsi Allah créa Ève, dont Il fit une épouse pour Adam. Les deux humains vécurent ensuite au Paradis, avant d'être conduits sur Terre.

L'union d'Adam avec Ève constitua le premier mariage voulu par Allah comme une Tradition que devront suivre par la suite les hommes. Ces derniers pourront ainsi y trouver le repos, l'affection et la satisfaction de leur désir charnel et de reproduction, jusqu'au Jour du Jugement. Le mariage est donc une pratique établie par le noble Coran et par tous les Prophètes et la Loi islamique. Il constitue le moyen légal, sain et béni qui autorise l'union de l'homme et de la femme et le maintien de la lignée humaine jusqu'à la fin des temps.

« *Mariez les célibataires d'entre vous et les gens de bien parmi vos esclaves, hommes et femmes. S'ils sont besogneux, Allah les rendra riches par Sa grâce. Car (la grâce d') Allah est immense et Il est Omniscient.* » An-Nûr (La Lumière) : 32.

La Tradition prophétique encourage également au mariage : « *Ô, jeunes gens, que celui qui le peut se marie, car cela préserve le regard et la chasteté. Quant à celui qui ne le peut, qu'il jeûne pour se protéger du péché¹.* »

Le mariage est reconnu dans toutes les réglementations liées à la famille et dans les codes civils de toutes les nations. Il est conforme au penchant naturel sain de l'homme. Il s'inscrit dans la continuité naturelle de la première union entre Adam et Ève, et constitue un principe de la Législation islamique :

« *Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 30.

D. Le Paradis

« *Et Nous dîmes : "ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise..."* » Al-Baqarah (La Vache) : 35.

1. Al-Bukhârî, n° 2779.

Le Paradis (*al-jannah* en arabe) est l'endroit des délices qu'Allah a préparé pour les croyants et les vertueux de Ses serviteurs. Le récit qui met en scène Adam, Ève et Iblis suggère, selon l'avis le plus autorisé, qu'on avait réuni ces derniers dans le Paradis. En effet, le terme *al-jannah* lorsqu'il apparaît dans le noble Coran renvoie essentiellement aux Jardins d'Eden, qu'Allah a créé avant Adam et Iblis et qui deviendra le séjour des croyants et des vertueux.

D'autres ont prétendu que ces Jardins représentaient plutôt un endroit situé sur les hauteurs de la Terre. Au sommet d'une montagne, couverte d'arbres fruitiers et de végétation, où coulaient des fleuves et des sources, se trouvaient alors des demeures et des palais, sur une grande étendue à laquelle on donna le nom d'*al-jannah*. Nous ne partageons pas cette interprétation, car elle n'est pas conforme au sens apparent des Textes qui mentionnent qu'Adam et Ève habitaient le Paradis, nom qui renvoie au lieu de séjour connu. En outre, les gens de la Sunnah soutiennent tous que le Paradis dont furent chassés Adam et Ève et Iblis est le lieu de séjour éternel. Ibn Batal a confirmé cette opinion unanime chez les gens de la Tradition avant d'ajouter : «[...] la divergence sur ce point n'est donc pas justifiée».

Je vais toutefois citer dans ce qui suit quelques références qui confirment ce point :

- *al-jannah*, l'article défini *al* accompagne le nom, ce qui confirme que le jardin dont il est question ici est connu chez les musulmans. Cela nous oblige donc à lui attribuer la signification généralement admise. La règle de base dans le domaine terminologique consiste à réserver aux noms le sens propre à l'islam.

Ibn 'Âshûr a écrit à ce propos : Ce récit nous est adressé et par conséquent, les termes qu'on a utilisés pour la narration sont donc ceux dont la signification reste courante chez nous. Ainsi, la définition d'*al-jannah* dans ce passage pourrait se résumer, pour employer d'autres termes, à : *habitez dans cet endroit qu'on nomme aujourd'hui le Paradis*. Pour conclure, l'avis le plus probant est celui selon lequel Adam séjourna dans *al-jannah*, qui est la demeure de la rétribution des gens vertueux¹.

- L'imam Ibn Taymiyyah a écrit concernant le verset suivant : Mais Satan provoqua leur chute en les incitant à manger des fruits de l'arbre interdit, les faisant chasser du Paradis où ils jouissaient de tous les délices. «

1. *at-tahrîr wa at-tanwîr*, Ibn 'Âshûr, 1/136.



Et Nous dîmes : “Descendez (du Paradis); ennemis les uns des autres. Et pour vous il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps.” » Al-Baqarah (La Vache) : 36. Ce verset contient la preuve qu’Adam et Ève ne se trouvaient pas sur Terre, mais qu’on les fit descendre vers cette dernière. En effet, si on les avait simplement transférés d’un endroit à un autre sur Terre, comme cela fut le cas pour Moïse et son peuple, leur séjour sur Terre aurait été temporaire dans les deux cas, c’est-à-dire avant leur descente et après. [...] Le terme *descendre* dans ce contexte n’implique qu’un seul sens, à savoir celui d’un mouvement du haut vers le bas. Cela confirme donc qu’ils sont descendus vers la Terre à partir d’un autre endroit¹.

- « [Allah] dit : “Descends d’ici, Tu n’as pas à t’enfler d’orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés.” » Al-’A’râf (Les Murailles) : 13.

L’argument contenu dans ce verset qui confirme qu’Adam, Ève et Iblis, furent effectivement chassés du Paradis, repose sur le fait que l’orgueil n’a pas sa place dans *al-jannah*, à la différence des autres endroits sur Terre. On remarque la présence de ce mal partout sur Terre de la part des rois et autres gens d’autorité arrogants, et comme chacun sait.

- L’imam Ibn Taymiyyah a cité le hadith recensé par Al-Bukhârî et Muslim dans leur recueil authentique : D’après Abû Horayrah, le Messager d’Allah ﷺ a dit : – *alors qu’Adam et Moïse étaient en discussion, ce dernier reprocha au premier ceci : – ô, Adam tu es le père de l’humanité, Allah te créa de Sa Main et insuffla en toi de Son Esprit. Puis Il ordonna aux anges de se prosterner devant toi. Pourquoi nous avoir fait sortir du Paradis pour une vie d’épreuves et de peines ?*

Le sheikh de l’islam expliqua alors : « Si Adam avait été chassé d’un simple jardin terrestre, tout autre jardin ailleurs sur Terre pouvait le remplacer. Et Allah sait mieux. »

- Dans une autre Tradition rapportée par Abû Horayrah, l’Envoyé d’Allah ﷺ a relaté ce qui suit : *Lorsqu’Allah aura rassemblé les hommes [le Jour du Jugement], les croyants se lèveront et l’on rapprochera d’eux le Paradis. Ils se tourneront alors vers Adam : – ô, père, demande à Allah de nous ouvrir les portes du Paradis ! Mais il répondra : – qu’est ce qui vous a privé de ce Paradis, sinon la faute de votre père Adam ! Je n’ai pas cette autorité. Rendez vous auprès de mon fils Ibrahim, l’ami intime d’Allah [...]*².

1. *majmû‘ al-fatâwâ*, Ibn Taymiyyah, 1/373.

2. Muslim, n° 288.



On peut déduire de cette Tradition ce qui suit : de façon unanime, le Paradis dont il est question ici est celui de l'Eden, les Jardins éternels. La réponse d'Adam : *qu'est ce qui vous a privé de ce Paradis, sinon la faute de votre père Adam*, ne peut être interprétée que d'une manière et par conséquent les deux Paradis, celui qu'on rapprochera des croyants et celui dont fut chassé Adam sont le même. Ibn Kathir en commentant ce hadith a soutenu qu'il constituait une preuve solide qui confirme que le Paradis dont on exclut Adam était bien le Paradis éternel.

Allah nous a offert, dans Son Livre, une description remarquable du Paradis. La Tradition prophétique également contient de nombreux hadith qui dépeignent en détail cet endroit et ce qu'on y trouve : terre, sable, eau, fleuves, arbres, oiseaux, femmes et jeunes garçons, ses demeures, ses délices... Aucun autre homme n'a jamais transmis une description si précise et si détaillée du Paradis. Cet endroit promis par Allah comme récompense ultime et merveilleuse deviendra pour les croyants un séjour de repos et de confort.

« *Dis : "Est-ce mieux ceci ? Ou bien le Paradis éternel qui a été promis aux pieux, comme récompense et destination dernière ? (16) Ils auront là tout ce qu'ils désireront et une demeure éternelle. C'est une promesse incombant à ton Seigneur."* » Al-Furqân (Le Discernement) : 15-16.

« *Les gens du Paradis seront, ce jour-là, en meilleure demeure et au plus beau lieu de repos.* » Al-Furqân (Le Discernement) : 24.

« *Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux,* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 133.

L'imam Al-Bukhârî a intitulé, à ce propos, un des chapitres de son recueil *chapitre de la description du Paradis, qui est déjà créé*. Ibn Hajar a confirmé en expliquant ce titre dans ses commentaires : « c'est-à-dire que le Paradis existe déjà ». Al-Bukhârî a recensé un grand nombre de Traditions qui confirment ce dire. Certaines évoquent directement le fait qu'*al-jannah* existe déjà, et d'autres en donnent une description. Ahmad et Abû Dâwûd ont également répertorié un autre hadith très explicite sur le sujet selon une chaîne de transmission solide qui remonte à Abû Horayrah et dans laquelle le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Lorsqu'Allah créa le Paradis, Il ordonna à Jibril d'aller le contempler.* »

Dans une autre Tradition, on peut lire : « *J'ai préparé pour mes pieux serviteurs [au Paradis], ce que l'œil n'a jamais vu, ce que l'oreille n'a*



jamais entendu et ce que le cœur de l'homme ne peut imaginer. Lisez donc le verset coranique :

« Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient ! » As-Sajdah (La Prostration) : 17.

D'après Al-Barâ', le Prophète ﷺ a déclaré à la mort d'Ibrâhîm [son fils] : *« Sa nourrice l'attend au Paradis. »*

Ibn Al-Qayyîm, dans son ouvrage intitulé *hâdî al-arwâh*, après une longue introduction sur le sujet, cite un dire d'Abû Mûsâ Al-Ash'ârî dont la teneur atteste que l'ensemble des gens de la Sunnah et du Hadith soutiennent que le Paradis et l'Enfer ont déjà été créés. On trouve la confirmation de cela dans le Noble Coran :

« Il l'a pourtant vu, lors d'une autre descente, (14) près de la Sidrat-ul-Muntaha, (15) près d'elle se trouve le jardin de Maawa » An-Najm (L'Étoile) : 13-15.

C'est durant l'Ascension Nocturne que le Messager d'Allah ﷺ a ainsi pu voir le Paradis situé près du Lotus de la limite, comme cela est répertorié dans les deux recueils authentiques de Tradition prophétique. On peut ainsi lire à la fin du hadith rapporté par Anas qui a relaté le récit d'Al-'Isrâ' wal Mi'râj : *« Puis Jibril me conduisit jusqu'au Lotus de la limite où j'assistai à un déploiement de couleurs, que je n'avais jamais vu avant. C'est alors que je fis mon entrée au Paradis. J'y vis des dômes de diamant et le sol était recouvert de musc¹. »* Les Textes qui confirment cette réalité sont très nombreux.

Le Paradis demeure une création gigantesque qu'Allah a destinée à devenir le lieu de séjour noble pour Ses serviteurs croyants. Le Seigneur l'a décrit de façon remarquable et lui a attribué les plus excellents noms afin que les cœurs le désirent, s'y attachent et le convoitent par l'effort assidu.

Ibn Al-Qayyîm a écrit : *« Le Paradis possède plusieurs appellations dont chacune renvoie une de ses caractéristiques, mais qui ne font référence qu'à une seule et même réalité. Ces dénominations différentes se rejoignent donc de ce point de vue, mais chacune désigne une réalité différente au niveau de ses traits distinctifs. »* Parmi les appellations que ce théologien cita :

- *al-jannah*, représente le nom général qui désigne ce lieu et qui renferme tous les types de délices, de joies et de bonheurs ;

1. Al-Bukhârî, dans *kitâb al-'îmân*.



- *dâr as-salâm* [la Demeure de la Paix], comme cela est mentionné dans sourate Al -'An'âm (Les Troupeaux), verset 127 ;

- *dâr al-khuld*, qui signifie que ses habitants y demeureront éternellement (lire sourate Hûd, verset 108).

- *dâr al-muqâmah* : lire sourate Fâtîr (Le Créateur), versets : 34 et 35.

- *jannah al-ma'wâ* : lire sourate An-Najm (L'Étoile), verset 15.

- *jannât 'adn*, qui serait le nom d'un Jardin particulier au sein du Paradis ou encore la désignation de tous les Jardins paradisiaques : lire sourate Maryam (Marie), verset 61.

- *dâr al-hayawân* : lire sourate Al -'Ankabût (L'Araignée), verset 64.

- *jannât an-na'im* : lire sourate Luqmân, verset 8.

- *al-maqâm al -'amîn* : lire sourate An-Najm (L'Étoile), verset 15.

- *maq'ad sidq* : lire sourate Al-Qamar (La Lune), verset 54 et 55.

Cette dernière désignation fait référence à l'endroit où l'on trouve ce que l'on désire.

Le Paradis se situe au-delà des sept cieus et en dessous du 'Arsh du Rahmân, comme le noble Coran l'indique :

« *près de la Sidrat-ul-Muntaha, (15) près d'elle se trouve le jardin de Maawa* » An-Najm (L'Étoile) : 14-15.

As-sidrah al-muntahâ (le Lotus de la limite) se situe au-delà du septième ciel, conformément au récit d'Al-'Isrâ' wal-Mi'râj dont voici un extrait : *On me transporta alors jusqu'au septième ciel où Jibril demanda l'accès. On interrogea : – Qui est-ce ? – Je suis Jibril. – Qui t'accompagne ? L'Archange répondit : – Mohammad. – On t'a envoyé le chercher n'est-ce pas ? lui demanda-t-on à nouveau. – Oui, répliqua Jibril. On nous ouvrit et je me retrouvai alors en compagnie d'Ibrahim qui était adossé à al-bayt al-ma'mûr, où chaque jour soixante-dix mille anges se relaient avant de céder leur place aux suivants sans jamais y rêvenir. On m'entraîna ensuite vers as-sidrah al-muntahâ, dont le feuillage ressemble aux oreilles d'éléphant, et les fruits sont tels des jarres. Cet endroit enveloppé des bénédictions d'Allah atteint alors une telle splendeur, qu'aucun humain ne peut le décrire. C'est à ce moment qu'Allah me révéla Sa Parole et qu'Il me prescrit les cinquante prières¹.*

Ce hadith indique donc l'emplacement du Lotus de la limite, à savoir le septième ciel, et puisque le Paradis se situe lui-même au-delà, ce dernier se trouve donc au-dessus des sept cieus.

1. Muslim, n° 162.



Le Paradis se situe aussi en dessous du Trône comme la Tradition le confirme, dans ce qu’Abû Horayrah a rapporté :

Le Messager d’Allah ﷺ a dit : – *celui qui croit en Allah et en Son Messager, qui a accompli la salât et le jeûne du mois de Ramadhan mérite légitimement qu’Allah l’introduise au Paradis, qu’il ait combattu dans la voie d’Allah ou qu’il n’ait pas quitté l’endroit où il est né.* On lui demanda alors : – ô, Messager, peut-on annoncer cela aux gens ? L’Envoyé ﷺ ajouta alors : – *ceux qui ont combattu pour la cause d’Allah se verront attribuer au Paradis cent degrés de mérite. Une distance qui couvre celle entre le ciel et la Terre sépare chacun de ces degrés. Demandez-donc à Allah de vous accorder Al-Firdaws, qui se situe au cœur du Paradis.* Le narrateur a ajouté : – je crois qu’il a dit : – *et au-dessus d’Al-Firdaws se trouve Al-‘Arsh du Rahmân et c’est aussi à cet endroit que les fleuves du Paradis puisent leur source*¹.

Al-Firdaws culmine donc au sein du Paradis et au-delà le Trône d’Allah se dresse. Le Paradis se situe donc en dessous du ‘Arsh ar-Rahmân.

E. « ... et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n’approchez pas de l’arbre que voici: sinon vous seriez du nombre des injustes. » Al-Baqarah (La Vache) : 35

- *“ et nourrissez-vous-en de partout à votre guise”* Ainsi Allah informe Adam et Ève qu’ils pourront profiter à leur guise et en toute aisance de toutes les nourritures mises à leur disposition dans le Paradis.

- *“ Mais n’approchez pas de l’arbre que voici”.* Le Seigneur n’interdit au couple que la consommation du fruit d’un seul arbre, parmi tous ceux qui étaient plantés au Paradis et qui donnaient des fruits délicieux. Adam et Ève connaissaient l’arbre interdit puisqu’Allah le désigne dans le Texte coranique en arabe par un démonstratif de proximité, qui suggère qu’Adam et Ève voyaient et connaissaient l’arbre dont il était question.

Notons que l’interdiction ne concerne pas simplement le fait de ne pas manger du fruit de l’arbre, mais elle était plus restrictive. En effet, le Seigneur leur avait ordonné : *n’approchez pas de l’arbre que voici.* Cette interdiction implique donc de ne pas en manger. On avait donc expressément interdit à Adam et à Ève deux choses : s’approcher de l’arbre et consommer de ses fruits.

1. Al-Bukhârî, n° 2790.



Dans la jurisprudence islamique, une démarche similaire qu'on nomme *sadd adh-dharâ'i'* (mesure de prévention des causes) existe. Elle consiste en la prévention de l'interdit en empêchant l'accès à ce qui l'encourage. Par exemple, l'interdiction de la fornication et de l'adultère en islam ne se limite pas à la prohibition de l'acte en lui-même, mais aussi des pratiques qui l'encourage : le regard ; les contacts physiques illicites ; les tenues indécentes, etc.

Mais revenons au verset, dans lequel Allah avertit Adam et Ève que la transgression de Son ordre constituerait de la part des deux un préjudice et une injustice.

Certains se demandent peut-être à ce stade pourquoi Allah a interdit au couple la consommation du fruit de cet arbre.

L'hypothèse qu'on pourrait avancer est que la sagesse qui se dissimulait derrière cette interdiction consistait à préparer Adam et Ève à recevoir des prescriptions et à apprendre à faire preuve de volonté pour s'y conformer. Ce test était peut-être une préparation pour eux dans la mesure où Allah avait décrété pour Adam et son épouse la descente vers la Terre, où leur nouvelle condition leur imposerait alors de vivre dans le respect des commandements et des interdits divins. Cette étape au Paradis aurait donc constitué un stade préliminaire de formation pour eux. Cela aurait pour vocation de les aider à aborder leur nouvelle situation, ainsi que celle de leur descendance, de créatures responsables de leurs actes.

Beaucoup d'exégètes ont spéculé sur la nature de cet arbre au fruit interdit. On mentionna l'oranger, la vigne, le figuier et même le blé, parmi d'autres. Les divergences sur la question indiquent au moins que le Noble Coran et la Tradition ne contiennent rien à ce sujet. Ibn Jarîr a écrit à ce propos :

Tout ce que l'on peut dire est qu'Allah a interdit à Adam et à son épouse de manger les fruits d'un arbre en particulier parmi ceux qui étaient au Paradis. Mais ils désobéirent. Quant à l'arbre en question, nous n'avons pas d'information précise à ce sujet. Ni le Coran ni la Tradition authentique ne fournissent d'indication à ce propos¹.

L'imam Ibn Kathîr a rejoint l'opinion d'Ibn Jarîr.

- *“sinon vous seriez du nombre des injustes”*. Ainsi vous transgressez les limites qu'on vous a imposées en vous autorisant ce qui est prohibé. En

1. Voir *tafsîr ibn kathîr*, 1/235.



vous approchant simplement de cet arbre, vous emprunterez la voie de ceux qui bafouent les interdits d'Allah et rendent licite ce qu'Il a déclaré illicite. N'agissez pas ainsi, car les injustes sont des alliés réciproques, mais Allah n'accepte que l'alliance des gens de vertu.

L'injustice, dans la langue arabe, *az-zulm*, consiste à faire l'usage d'une chose de façon inappropriée. D'autres exégètes ont expliqué que ce passage signifie en d'autres termes : *si vous mangez du fruit de cet arbre, vous commettrez un préjudice envers vous-mêmes.*

F. Allah met en garde Adam et Ève contre leur ennemi juré Iblis.

Après cette succession d'événements, jusqu'à l'interdiction de manger le fruit défendu, Allah adressa une mise en garde à Adam, contre son ennemi maudit, le diable. Le Seigneur avertit le père des hommes de la promesse de Satan de tenter par tous les moyens de séduire et d'égarer les enfants d'Adam. Allah exhorta Adam afin que ce dernier ne cède pas aux suggestions du maudit, en vue de le faire sortir du Paradis :

« Alors Nous dîmes : “ô Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux (118) Car tu n'y auras pas faim ni ne sera nu, (119) tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil”. » Tâ-Hâ : 117-119.

Allah avertit donc Adam de l'animosité d'Iblis à son égard et le mit en garde contre ses suggestions pernicieuses ayant pour but de le faire sortir, lui ainsi que son épouse du Paradis. Le Seigneur l'informa également des conséquences regrettables de leur sortie du Paradis et des tourmentes et des épreuves qu'ils auraient alors à endurer, si lui et son épouse cédaient à la supercherie de Satan : *tu n'auras en revanche à redouter au Paradis ni la faim ni la nudité, et n'auras à souffrir ni de la soif ni de la chaleur du soleil.*

Le diable débuta son entreprise de séduction envers Adam et Ève, mais ces derniers restaient sur leur garde face à lui et se rappelèrent son adversité. Les suggestions d'Iblis se poursuivaient sans relâche, mais le couple résistait. Du moins jusqu'au jour où ils oublièrent finalement l'exhortation d'Allah et cédèrent à la tentation diabolique.

Nous aborderons plus loin les passages coraniques de la sourate Al-'A'râf qui détaillent le récit de la tromperie orchestrée par Satan et de l'oubli et de la désobéissance d'Adam et Ève.

G. De la subtilité de quelques expressions coraniques.

Nous proposons ici une comparaison de deux passages coraniques relatifs au séjour d'Adam et Ève au Paradis :

« *Et Nous dîmes : “ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n’approchez pas de l’arbre que voici ; sinon vous seriez du nombre des injustes”.* » Al-Baqarah (La Vache) : 35.

« *Ô Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse ; nourrissez-vous alors à votre guise ; et n’approchez pas l’arbre que voici ; sinon, vous seriez du nombre des injustes.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 19.

La réflexion sur les deux passages révèle certaines différences dans les expressions utilisées, dont :

-Le premier verset (2 : 35) débute par “*Nous dîmes*”, tandis que la formule reste absente du second (7 : 19) ;

-Le premier verset comporte en arabe “*et nourrissez-vous-en*”, introduit ici par la conjonction de coordination ‘et’ (en arabe *wâ*) ; en revanche dans le second verset nous lisons en arabe *fakulâ* (*et nourrissez-vous alors*). La particule *fa* de causalité remplace ici le *wâ* de coordination ;

-On remarque aussi que dans le premier verset Allah dit : “*nourrissez-vous-en*” (en arabe *wa kulâ minhâ*). *Minhâ* (correspondant à ‘en’ en français) est absent du second ;

-Dans le premier verset : “*de partout à votre guise*” (*haythu shi'tumâ*), tandis que dans le deuxième passage on lit en arabe *min haythu shi'tumâ* “*nourrissez-vous alors à votre guise*” ;

Les différences d'expressions dans les deux passages pourraient, et Allah sait mieux, suggérer que les deux récits, bien que se rapportant au même évènement, sont présentés ici selon deux points de vue différents. Dans la sourate Al-Baqarah (premier passage), rappelons qu'Adam est honoré. Dans ce chapitre, la narration évoque son mérite par rapport aux anges qu'il a acquis grâce à son savoir. Dans la description des évènements de cette sourate, Adam n'est pas incriminé ainsi que son épouse, et ils ne sont pas blâmés pour leur désobéissance. On y apprend au contraire la bonne nouvelle du repentir d'Adam :

« *Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 37.



Concernant maintenant la narration de la sourate Al-'A'râf, elle suggère en revanche une teneur de reproches et de blâmes à l'encontre du couple. Allah n'y fait allusion ni au vicariat ni à la science acquise par Adam. Le mérite de ce dernier n'est d'ailleurs évoqué qu'en marge du récit. La condamnation de l'attitude du couple est quant à elle très explicite :

« *Et leur Seigneur les appela : "Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre? Et ne vous avais-Je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré?"* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 22.

Toujours dans la même sourate, les aveux d'Adam et Ève sont annoncés comme des actes d'injustice commis envers eux-mêmes, à la suite desquels ils invoquèrent le pardon et la clémence d'Allah :

« *Tous deux dirent : "ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants".* » Al-'A'râf (Les Murailles) 23.

Notons que dans ce chapitre d'Al-'A'râf, Allah n'a pas confirmé qu'Il avait accepté le repentir des deux pécheurs, comme fut le cas dans la sourate Al-Baqarah.

On pourrait donc conclure que la différence dans la teneur générale du discours de la narration dans les deux sourates, à savoir l'aspect *mérite* en opposition au *blâme*, justifie alors les expressions différentes dans les versets qui rapportent le séjour d'Adam et Ève au Paradis.

Al-Karmânî, par exemple, a fait une distinction à propos du terme *uskun* (séjourne) dans les deux versets des deux sourates. Dans Al-Baqarah, ce mot ne renvoie pas à *as-sukûn* en arabe qui signifie l'absence de mouvement, mais plutôt au sens de *séjour, résidence*. Dans la sourate Al-'A'râf, il fait référence au fait de s'approprier un endroit comme demeure.

Notons également qu'Allah s'est attribué à Lui-même la Parole par laquelle Il annonce Son bienfait envers Adam :

« *Et Nous dûmes : "ô Adam, ...* » Al-Baqarah (La Vache) : 35.

En revanche, on remarque que l'ordre d'expulsion est prononcé conjointement à l'encontre d'Adam, Ève et Iblis, et l'énonciateur n'est plus à la première personne, mais à la troisième :

« *Sors de là», dit (Allah) banni et rejeté. "Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplierai l'Enfer". (19) "ô Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse; et ne mangez en vous deux, à votre guise; et n'approchez pas l'arbre*



que voici; sinon, vous seriez du nombre des injustes. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 18-19.

Cela constitue une des particularités du discours coranique, qui exprime de manière précise et subtile chaque situation. Ainsi lorsque le contexte fait référence à la bienveillance et à la grandeur d'Allah, les énoncés sont aux premières personnes (Je, Nous). Ce procédé apparaît dans le noble Coran à vingt-quatre reprises comme dans les versets suivants :

« Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles. » Al-Baqarah (La Vache) : 34.

« Puis, lorsque Notre commandement vint et que le four se mit à bouillonner [d'eau], Nous dîmes : "Charge [dans l'arche] un couple de chaque espèce ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé - et ceux qui croient". Or, ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux. » Hûd : 40.

« Nous dîmes : "ô feu, sois pour Abraham une fraîcheur salutaire". » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 69.

« Et lorsque Nous te disions que ton Seigneur cerne tous les gens (par Sa puissance et Son savoir)... » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 60.

« Et après lui, Nous dîmes aux Enfants d'Israël: «Habitez la terre»... » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 104.

On peut aussi consulter le verset 166, du chapitre Al-'A'râf (Les Murailles) ou encore, le 75, de la sourate Al-Qaṣaṣ.

Loué et glorifié soit Allah le Tout-Puissant qui a révélé le Livre à Son noble Messager, en langue arabe claire.

Mais revenons aux deux passages coraniques dont il est question ici, dans la sourate Al-Baqarah et Al-'A'râf. Comme nous l'avons souligné, dans le chapitre Al-Baqarah on retrouve l'expression *wa kulâ* (et mangez) tandis que dans Al-'A'râf l'injonction est précédée de *fa* (*fakulâ*, c à dire, et mangez-y alors).

On pourrait, et Allah sait mieux, en déduire la subtilité linguistique suivante : la coordination *wa* dans Al-Baqarah relie le fait de résider et de manger des fruits du Paradis. Nous avons cité plus haut le dire d'Al-Karmânî sur l'emploi de *uskun* qui implique un séjour de longue durée. Puisque nous nous trouvons là dans un contexte de bienveillance de la part d'Allah, on comprend l'emploi de cette expression. Tandis que dans Al-'A'râf, *fakulâ* suggère en arabe que le fait de manger des fruits du Paradis



est limité à la durée du séjour. Dans ce contexte, l'expression est liée à *as-suknâ* [expliquée plus haut] qui signifie s'approprier temporairement un lieu comme demeure. D'un autre point de vue, on peut aussi dire qu'on ne peut associer les deux actions (prendre pour demeure et se nourrir des fruits) de façon simultanée et cela expliquerait donc l'emploi de *fa* qui indique la succession.

On remarque également que dans la sourate Al-Baqarah ce passage : *“nourrissez-vous-en de partout à votre guise”*, qui marque la bienveillance qui est accordée à Adam et à son épouse, par l'usage de *‘à votre guise’* (en arabe *raghadan*). La locution *y* qui renvoie au Paradis est également présente. Ces détails dans les expressions sont en revanche absents du passage qui relate le même évènement dans la sourate Al-'A'râf.

« ... et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n'approchez pas de l'arbre que voici ; sinon vous seriez du nombre des injustes”. » Al-Baqarah (La Vache) : 35.

Comme nous l'avons déjà expliqué, les contextes divergent (bienveillance, blâme) et par conséquent ses différences se reflètent dans le discours et l'emploi subtil de ces expressions. Gloire à Allah, le Grand, le Sage.

L'adverbe de lieu utilisé dans le verset ci-dessus d'Al-Baqarah comporte également une subtilité qu'a relevé le Dr Samarâ'i dans son ouvrage *at-ta'bîr al-qur'ânî*. L'auteur relève que l'emploi de *haythu shi'tumâ* (où que vous le souhaitiez, librement) suggère en arabe l'association entre le fait de séjourner et de manger des fruits au Paradis. C'est pour cette raison qu'en arabe, il n'est pas précédé de la préposition *min*. Dans la sourate Al-'A'râf en revanche, *haythu shi'tumâ* ne s'applique qu'au fait de manger et l'on ne peut le combiner à l'action de séjourner, et c'est donc en raison de cette subtilité que la préposition *min* en arabe précède *haythu shi'tumâ*, dans le verset 19. Gloire à Allah, Celui dont la Sagesse est édifiante dans les moindres détails et dont le Discours révèle des merveilles à chaque mot.

11. « Peu de temps après, Satan les fit glisser de là et les fit sortir du lieu où ils étaient. Et Nous dîmes: «Descendez (du Paradis); ennemis les uns des autres. Et pour vous il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps. » Al-Baqarah (La Vache) : 36

A. « Satan les fit glisser de là et les fit sortir du lieu où ils étaient »

Cela signifie qu'Iblis les fit sombrer dans l'erreur et les harcela jusqu'à parvenir à ses fins. Le diable par ses suggestions réussit alors à les faire chasser les deux du Paradis. L'expression coranique nous inspire la vision

de Satan qui entraîne et attire par sa séduction le couple hors du Paradis, d'où il le chasse sans ménagement faisant ainsi *dévier leur pas* [fa'azal-lahumma, en arabe dans le Coran].

Ce verset révèle donc la séduction qu'Iblis le maudit a orchestrée à l'encontre d'Adam et Ève. On retrouve ce récit dans les sourates Al-'A'râf et Tâ-Hâ. Allah expose dans ces passages les artifices qu'entreprit le diable pour tromper Adam et son épouse et tous les divers moyens de séduction qu'il utilisa. Les narrations dévoilent que le diable a opéré par étapes progressives dont certaines constituaient les préliminaires, en harcelant sans relâche le couple. Il adressait avec persistance ses suggestions tantôt à Adam, tantôt à son épouse et parfois aux deux à la fois, en se présentant comme un conseiller loyal et sincère et en prêtant de faux serments.

a. Les suggestions iblissiennes :

« *Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché - leurs nudités - leur chuchota, disant : "Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels !"* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 20.

Allah désigna ici Iblis par le qualificatif de diable, car le fait d'inspirer de mauvaises pensées relève des actes diaboliques. Ainsi Iblis suggérait des idées funestes à Adam et Ève par son harcèlement continu. On peut envisager que ces suggestions diaboliques aient été accomplies de vive voix ou par inspirations.

Le terme arabe *waswasa* tel qu'il est employé dans les passages coraniques indique la persistance dans le discours d'Iblis par inspiration, mais aussi par la parole. Cette assiduité du diable à tenter de les tromper montre également que le couple résistait à ses incitations et n'y avait pas répondu dès le début. Adam et Ève avaient donc conservé au départ une certaine méfiance à l'égard du maudit et se souvenaient de son adversité déclarée. Le couple restait donc vigilant et ne donna pas suite aux invitations de ce *shaytân*, au sujet duquel Allah les avait mis en garde. Iblis redoubla donc d'efforts pour parvenir à ses fins funestes.

b. La finalité de la séduction d'Iblis : faire apparaître la nudité d'Adam et Ève :

Voulant leur dévoiler leur nudité qui jusqu'ici leur était cachée, Satan leur souffla : « *Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels !* »



Ce verset dévoile la finalité diabolique de l'entreprise de séduction d'Iblis. Son objectif principal consistait à faire sortir du Paradis le couple humain :

« *Alors Nous dîmes : "ô Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux."* » Tâ-Hâ : 117.

L'autre finalité sous-jacente de Satan consistait à : *dévoiler leur nudité*.

Les deux buts ne s'opposent pas, l'un est le but principal et le second représente le moyen de le concrétiser, à savoir *dévoiler leur nudité*.

-En arabe, l'expression coranique *yubdî* signifie *dévoiler, faire apparaître*. Dans le contexte du verset, l'action s'exerce sur Adam et Ève réciproquement (*lahuma*).

-Le verset nous apprend également que cette nudité leur était alors cachée (en arabe, *'ûriya*). Adam et Ève n'avaient donc pas conscience de leur état, et c'est là qu'intervint Iblîs pour leur faire réaliser qu'ils étaient nus.

-En arabe la nudité (*as-saw'ah*) renvoie à ce que l'on veille, par pudeur, à maintenir caché et couvert.

L'objectif de Satan était donc de faire sortir l'homme et la femme de leur séjour paisible et agréable vers la demeure de la peine et de la difficulté : "*car alors tu seras malheureux.*"

Le séjour paradisiaque est donc dépourvu de la sensation de faim, de dénuement, de la soif et de la chaleur. On retrouve ici les composantes principales du bien-être qui se complètent.

Le récit de la séduction d'Iblis et sa démarche de fourvoiement persistante est présent à plusieurs endroits du noble Coran. Les passages précédents présentent toutefois les détails concernant ce qui attend Adam et Ève dans le cas où ils céderaient à la tentation suggérée par Satan :

«... *Car tu n'y auras pas faim ni ne sera nu, (119) tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil.* ». Tâ-Hâ : 18-19

Le verset qui suit révèle alors l'objectif que le diable poursuivait par ses artifices séducteurs :

« *Tous deux (Adam et Ève) en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité...* » Tâ-Hâ : 121

On peut aussi lire cela dans le verset 20, d'Al-'A'râf :



« *Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché - leurs nudités - leur chuchota...* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 20.

Puis Allah a exposé le résultat de la ruse d'Iblis :

« *... Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles...* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 22.

C'est dans la même sourate, quelques versets plus loin, qu'Allah met en garde les fils d'Adam contre les conséquences malheureuses des situations similaires :

« *Ô enfants d'Adam! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités...* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 27.

Le début du récit que décrivent les premiers versets met en évidence plusieurs réalités importantes. Pour commencer, cacher sa nudité constitue un élément de la nature humaine saine et un fondement de leur innéité. En outre, inciter les humains à se dévêtir de manière impudique constitue un objectif diabolique essentiel dans l'entreprise satanique de destruction de l'humanité, qui s'est révélée dès les débuts de la création et qui se poursuivra jusqu'à la fin des temps.

c. Le désir de possession et d'éternité : voies d'accès du diable au cœur de l'homme :

Iblîs a su exciter deux penchants présents dans la nature d'Adam et Ève : celui de posséder et le désir d'éternité, qui sont profondément ancrés chez l'homme. Chacun de nous est animé de ces pulsions et les convoite. C'est en prétendant prodiguer au couple de sincères conseils que Satan se fraya un chemin vers l'homme et son épouse. Le diable parvint à leur faire croire qu'ils pourraient accéder à l'éternité et éviter la mort pour ainsi rejoindre les anges éternels. Il les séduisit en faisant miroiter devant eux l'espoir d'acquérir un royaume durable que rien ne pourrait anéantir.

Iblis raviva en eux les désirs enfouis dans la nature humaine, d'éternité, de possession sans fin et d'élévation au statut angélique. L'homme éprouve des sentiments innés de répulsion face à l'indigence et à la mort, et un fort attrait pour les richesses et l'éternité.

C'est par cette faiblesse que le diable se fraie alors son chemin jusqu'au cœur de l'homme. Satan sait en effet que les humains ne résistent pas à



la tentation de posséder et de vivre éternellement. Ce désir incontrôlable chez la plupart les conduit alors à répondre aux appels séducteurs et trompeurs de *shayṭān* et à ne plus faire preuve de retenue face à l'acquisition des biens, les accumulant alors de toutes sources, même illicites. Quant au désir de pérennité, il pousse l'homme à fuir le sacrifice pour la Cause d'Allah, à l'attachement pour la vie terrestre et à l'oubli de la vie future. Certes, Iblis réussit à subjuguier et à mentir à Adam et Ève, et ce, dans le seul but de les faire sombrer dans le péché.

Aucun homme ne peut espérer l'éternité en ce monde et chacun des fils d'Adam s'achemine vers sa rencontre, au terme fixé, avec la mort. Ce monde lui-même n'a pas vocation à perdurer, et il disparaîtra. Adam et Ève devaient donc aussi mourir, qu'ils aient ou non mangé du fruit de l'arbre défendu.

Ainsi l'a décrété la Sagesse divine pour Ses créatures et pour tous les royaumes terrestres qui sont condamnés à disparaître, pour que ne demeure que le Royaume d'Allah. Que dire du pouvoir et de l'autorité de celui qui doit inévitablement les abandonner derrière lui lorsqu'il meurt ?

d. Le diable s'est parjuré :

« *Il leur jura : “Je suis pour vous un fidèle conseiller.”* »

Adam et Ève résistèrent au départ aux suggestions d'Iblis qui les invitait à manger du fruit de l'arbre, car leur foi en la Sagesse d'Allah les empêchait d'accorder crédit aux prétentions démoniaques. Ils savaient que leur intérêt se trouvait dans l'observance du commandement divin et non dans la transgression.

La méfiance du couple retint donc ce dernier de céder aux appels insistants de leur ennemi, qui pour finir se résolut à un subterfuge démoniaque et fourbe, dont lui seul pouvait se montrer digne. Il prêta un faux serment au nom d'Allah pour se rendre crédible.

- « *Il leur jura : “Je suis pour vous un fidèle conseiller”* ». Il leur annonça par un serment solennel qu'il était sincère et véridique et qu'il ne voulait que leur être utile, et leur faire bénéficier des *avantages* de manger de ce fruit défendu.

Ce fut alors le premier faux serment de la création et il se déroula au Paradis avant qu'Adam et Ève ne mettent les pieds sur Terre.

Adam et Ève dans leur naïveté ne pouvaient alors imaginer qu'un être puisse jurer par la Grandeur d'Allah et mentir. Ce serment mensonger les



induisit en erreur et les trompa. Ils cédèrent alors à la tentation, et la promesse alléchante d'Iblis les séduisit : « *Alors il les fit tomber par tromperie...* »

La tromperie d'Iblis est décrite dans le verset au moyen de l'expression arabe 'dallahuma', du verbe 'dalâ' qui signifie *faire descendre*, qu'on utilise notamment lorsqu'on décrit l'action de faire descendre un seau dans un puits. Ainsi par analogie, Iblis a entraîné vers le bas Adam et son épouse, par son parjure, qui encouragea le couple à consommer du fruit de l'arbre. Satan provoqua alors leur chute du Paradis vers la Terre. Le mot arabe 'ghurûr' dans le verset fait référence à la tromperie, à la supercherie.

Le diable les abusa et les trompa par son faux serment et Adam et Ève dans l'oubli transgressèrent.

e. Les conséquences de la désobéissance :

« *Alors il les fit tomber par tromperie. Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis...* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 22.

« *Tous deux (Adam et Ève) en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du paradis. Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara.* » Tâ-Hâ : 121.

Dès qu'Adam et Ève goûtèrent au fruit, leur nudité leur apparut à tous deux. Ils arrêtaient alors sur le champ de manger du fruit, car ils comprirent qu'ils venaient d'accomplir un péché. La vision réciproque de leur nudité les emplit de honte, et ils se ruèrent, instinctivement, vers les arbres pour en cueillir les feuilles afin de couvrir leur intimité. Par ce geste, ils cherchèrent à dissimuler ce qui auparavant ne leur était pas encore apparu.

Les théologiens ont émis plusieurs opinions sur ce qui empêchait le couple de voir réciproquement leur nudité. D'après Wahb b. Munabbih qui le rapporte de 'Amrû, qui le tient de son père : « Une lumière recouvrait leurs parties intimes ». D'autres ont affirmé qu'une lame cornée recouvrait leur nudité jusqu'aux pieds, parmi d'autres opinions. Puis après avoir goûté au fruit de l'arbre, cette protection aurait disparu.

Mohammad Ash-Sha'rawî a affirmé, quant à lui : Les théologiens se sont efforcés de décrire la manière dont la nudité d'Adam et Ève leur était jusqu'alors cachée. Allah avait tout simplement dissimulé cela à leur regard par le moyen qu'Il a voulu : un vêtement, une lame cornée ou la lumière. Ce qui importe de savoir est que leur intimité n'était pas visible ni pour l'un ni pour l'autre. Quant au feuillage avec lequel chacun s'est



par la suite recouvert parmi les végétations qui se trouvaient au Paradis, là encore le noble Coran ne mentionne rien à ce sujet.

f. La pudeur fait partie de la nature saine de l'homme :

Le noble Coran nous révèle qu'Adam et Ève, le couple originel de l'humanité, s'étaient empressés de couvrir leur nudité dès qu'ils surent dans quel état ils se trouvaient. Leur réaction anticipa même toute injonction divine. Cela démontre qu'un noble sentiment habitait leur nature : celui qu'éprouve tout être humain normal. La pudeur fait donc partie chez l'homme et la femme sains de la noblesse d'âme, et révèle la retenue et la chasteté. La réaction d'Adam et Ève reflète le penchant naturel sain selon lequel Allah a conçu l'individu.

La stratégie iblissienne consiste en revanche à inciter les personnes à se dévêtir afin de propager parmi les humains la débauche, tandis que l'innéité saine enfouie en chacun de nous exècre l'exhibitionnisme, l'indécence et la débauche. En effet, l'exposition impudique de la nudité relève des attitudes de l'ignorance qui visent à briser la nature saine et à la détruire. On voit comment toutes sortes de moyens sont utilisés pour inciter les hommes et les femmes à adopter des pratiques vestimentaires obscènes en public et en privé. Les parties les plus intimes sont ainsi impudiquement exhibées et l'on retrouve ce genre d'étalage indécent dans les films et autres programmes, à notre époque. Même les pays, les sociétés et foyers musulmans sont devenus la cible de ces attaques, et le diable est parvenu à imposer dans l'esprit de certains pervers que la nudité représente la norme naturelle chez l'homme. En opposition en cela, ces mêmes dégénérés considèrent que la pudeur chez une femme est une marque d'aliénation et de retard et un refus de se conformer aux impératifs de la vie moderne. On a ainsi assassiné la nature saine et humaine chez la femme, ainsi que sa pudeur et sa chasteté. La voici alors prête à exhiber les parties de son corps les plus intimes en toute bassesse et sans retenue.

Pourtant, la voie du Raḥmân, qui invite à se couvrir s'oppose diamétralement à celle du shayṭân, qui cherche simplement à combattre la nature saine de l'homme et à inciter à des comportements impudiques.

La réaction d'Adam et Ève qui se précipitèrent vers les arbres pour en recueillir les feuillages pour se couvrir, dès qu'ils comprirent qu'ils étaient nus, reste noble et remarquable.



g. Adam et Ève face au blâme du Seigneur :

Ils furent donc séduits par Satan qui provoqua leur chute. Ayant mangé des fruits de l'arbre défendu, ils virent apparaître leur nudité qu'ils se mirent à couvrir avec les feuilles du Paradis. «... *Leur Seigneur les interpella : "Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? Et ne vous avais-Je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré ?"* (23) *Tous deux dirent : "ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants".* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 22-23.

Dans ce passage, nous apprenons qu'Allah interpella Adam et Ève pour leur rappeler Son interdiction. Dans le Texte coranique, l'emploi subtil du démonstratif indique en arabe la proximité, lors de l'annonce de l'interdiction de s'approcher de l'arbre. Mais dans ce passage, le démonstratif [arabe] utilisé indique l'éloignement : '*cet arbre*'. Ainsi lorsqu'on a désigné l'arbre interdit au début du récit, il semblait proche de l'âme, car tout ce qui est prohibé attire le penchant de l'homme. Mais après avoir goûté au fruit défendu de l'arbre et avoir subi les conséquences de la désobéissance, l'arbre est devenu un objet de répulsion pour le cœur des coupables.

Puis Allah leur a aussi rappelé Son avertissement à l'encontre de leur ennemi juré : "*Et ne vous avais-Je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré ?*"

h. La responsabilité partagée d'Adam et Ève :

La Révélation coranique indique clairement et sans ambiguïté que la tentation d'Iblis s'exerça sur le couple et que la responsabilité de l'acte de désobéissance est partagée entre Adam et Ève. Aucun passage coranique ne laisse supposer qu'Ève participa à l'égarement d'Adam ou que Satan commença par subjuguier Ève avant de tromper Adam.

Par conséquent, nous remarquons donc dans le noble Coran que :

- L'interdiction de s'approcher de l'arbre défendu s'adressa au deux ;
- Allah a averti et mis en garde le couple de l'adversité et de l'hostilité d'Iblis à leur égard, et des répercussions fâcheuses en cas d'obéissance à ce dernier (Al-'A'râf : 21) ;
- Les deux ont cédé à la tentation du diable, qui les fit dévier du droit chemin : *ils furent donc séduits par Satan qui provoqua leur chute ;*
- Satan exerça sa tentation sur le couple « *Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché - leurs nudités - leur chuchota, disant:*



Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels ! ». Al-'A'râf (Les Murailles) : 20);

- Le diable se parjura devant les deux « *Et il leur jura: "Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller".* » Al-'A'râf (Les Murailles): 21 ;

- Le noble Coran indique aussi qu'Iblis égara Adam et Ève et les poussa tous deux à l'erreur « *Alors il les fit tomber par tromperie. Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. Et leur Seigneur les appela: "Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre? Et ne vous avais-Je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré?"* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 22 ;

- Adam et Ève se sont fait tort à eux-mêmes : « *Tous deux dirent : « Seigneur! Nous avons été injustes envers nous-mêmes...»* (Al-'A'râf : 23);

- Les deux se repentirent et implorèrent le pardon d'Allah : « *Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants* ». (Al-'A'râf : 23)

D'autres versets imputent à Adam la responsabilité de la faute commise, sans mentionner Ève. C'est à ce dernier qu'on attribue alors l'oubli et le manque de résolution et non à Ève. Mais de manière générale, ce sont les deux conjoints qui sont blâmés pour leur désobéissance :

« *En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam; mais il oublia; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme.* » Tâ-Hâ : 115.

On remarque également que la mise en garde contre les conséquences de la désobéissance avait été adressée à Adam initialement :

« *Alors Nous dîmes: «ô Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux.* » Tâ-Hâ : 117.

« *Puis le Diable le tenta en disant : "ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ?"* » Tâ-Hâ : 120.

« *Tous deux (Adam et Eve) en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du paradis. Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara.* » Tâ-Hâ : 121

Les Écritures falsifiées qu'on attribue faussement à Allah calomnient Ève et l'accusent d'avoir entretenu des intentions malsaines et d'avoir incité Adam à la transgression et à l'égarément; ou prétendent que c'est l'épouse qui incita son partenaire à manger du fruit de l'arbre défendu.



Dés lors, attestons que le Livre d'Allah a rétabli la vérité et innocenté la première femme, la reine du monde, la femme parfaite, Ève. Le noble Coran a ainsi innocenté cette dernière à qui l'on imputa pendant des siècles des motivations douteuses et indignes, comme celle d'avoir tenté de dévoyer Adam et de le faire sortir du Paradis. Ce serait donc Ève, qui selon ces accusations mensongères, aurait entraîné l'humanité vers le séjour terrestre pénible, loin de la vie paisible et agréable du Paradis.

Les passages coraniques révèlent donc aux hommes, sans la moindre ambiguïté, qu'Ève n'a pas contribué à l'égarement d'Adam et ne l'a pas incité à consommer du fruit de l'arbre. La responsabilité du couple est au contraire pareillement engagée dans cet acte. Il apparaît même dans le noble Coran que le poids de la faute reste plus léger chez l'épouse que chez Adam qui a obéi à Iblis, a transgressé et a oublié les recommandations de Son Seigneur.

De façon générale, on remarque toutefois que le Texte coranique incrimine le couple de manière identique sans chercher à innocenter l'un des deux conjoints. Puis le noble Coran dévoile également qu'Ève aussi bien qu'Adam implorèrent le pardon d'Allah. Il accepta alors leur repentance, et leur épargna à tous deux le châtement.

D'ailleurs, la descente d'Adam et de son épouse du Paradis vers la Terre ne constitue pas une punition, mais cet événement s'inscrivait dans une continuité voulue par Allah :

« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : “Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa».” » Al-Baqarah (La Vache) : 30.

Le départ du Paradis ne représente donc pas en soi un simple châtement, mais il était une cause nécessaire et prescrite afin qu'Adam devienne le vicaire sur Terre comme Allah l'avait décrété selon Sa sagesse. L'homme quant à lui reste responsable de ses actes volontaires, en fonction des circonstances qui déterminent l'ampleur de sa responsabilité. Ainsi l'individu ne peut échapper aux conséquences légales ou dans l'autre monde de ses actions.

i. La désobéissance d'Adam provient-elle d'un oubli ?

Certains théologiens ont soutenu cette opinion en se référant au verset 115 de la sourate Tâ-Hâ :

« En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam; mais il oublia; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme. » Tâ-Hâ : 115.



Mais cet avis reste, selon moi, discutable pour les raisons suivantes :

-Allah a révélé dans le noble Coran :

«... *Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara.* » Tâ-Hâ : 121.

Or, celui qui oublie n'est pas responsable de sa faute.

- En arabe, on utilise aussi le verbe *oublier* pour signaler l'abandon d'une obligation :

« *Les hypocrites, hommes et femmes, appartiennent les uns aux autres. Ils commandent le blâmable, interdisent le convenable, et replient leurs mains (d'avarice). Ils ont oublié Allah et Il les a alors oubliés. En vérité, les hypocrites sont les pervers.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 67.

« [Allah lui] dira : “De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié”. » Tâ-Hâ : 126.

- On sait qu'Adam et Ève se sont repentis de leur faute en disant :

« *Tous deux dirent : “Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants”.* » Al-'A'râf : (Les Murailles) : 23.

Or, celui qui agit par inadvertance n'est pas coupable.

- Adam a plutôt agi, car il convoitait le Paradis éternel, et c'est cette raison qui l'incita à consommer le fruit de l'arbre. Plusieurs versets confirment cette réalité :

« *Puis le Diable le tenta en disant : “Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ?”* » Tâ-Hâ : 126.

« *Et il leur jura : “Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller”. (22) Alors il les fit tomber par tromperie...* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 21-22

Selon le Dr 'Abd Al-Karîm Zîdân : L'étude du récit du fruit de l'arbre défendu et de la désobéissance d'Adam et Ève nous mène à souligner plusieurs points relatifs à l'état d'esprit, et au discours d'Iblis. On peut déjà citer le verset :

« *En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam; mais il oublia; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme.* » Tâ-Hâ : 115.

Ce passage signifie qu'Allah avait ordonné à Adam de ne pas s'approcher de l'arbre. Mais ce dernier oublia et il manqua de résolution et de fermeté. Il ne respecta pas l'interdiction et le commandement de ne pas



s'approcher de l'arbre et de consommer de ses fruits. Si Adam avait su se montrer résolu dans le respect de l'ordre divin, le diable ne serait jamais parvenu à le tromper.

Concernant le passage *Adam qui finit par oublier* Ar-Râzî a écrit : L'oubli d'Adam dont il est question ici fait référence à deux choses. Cela désigne le contraire du souvenir. On aurait donc blâmé Adam pour avoir fait preuve de négligence dans l'attachement à la recommandation, ce qui finit par le conduire à l'oubli. On utilise aussi le terme *oublier* pour indiquer l'abandon d'une chose, qui le cas échéant est l'abandon de l'injonction divine qui consistait à ne pas s'approcher de l'arbre et de manger de ses fruits. La volonté d'Adam fléchit et il manqua de résolution et l'insouciance lui fit oublier le commandement d'Allah.

Mais Satan provoqua leur chute en les incitant à manger des fruits de l'arbre interdit, les faisant chasser du Paradis où ils jouissaient de tous les délices.

12. « Et Nous dûmes : “Descendez d’ici (du Paradis); ennemis les uns des autres. Et pour vous il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps.” » Al-Baqarah (La Vache) : 36

- *“Descendez d’ici (du Paradis); ennemis les uns des autres.”*

Le départ d'Adam du Paradis ne constituait pas une sanction ou une punition, car ce dernier quitta les Jardins d'Eden après s'être repenti et qu'Allah ait accepté sa pénitence. Mais cette descente vers la Terre représentait plutôt une manière de le corriger et de l'éprouver. Quoi qu'il en soit, ce départ pour la Terre répondait à une Sagesse décrétée depuis toujours. La descendance d'Adam devait voir le jour et l'examen devait avoir lieu afin que chaque âme soit rétribuée pour son mérite dans l'au-delà. Ni le Paradis ni l'Enfer ne renferment les conditions requises pour le déroulement du test divin. La consommation du fruit défendu devenait alors la cause pour l'installation sur Terre, selon la volonté d'Allah.

Comme nous l'avons déjà expliqué, ce vicariat qu'Allah a assigné à Adam représente un hommage immense et un grand honneur. Mais le Seigneur a toutefois réalisé ce privilège en faveur d'Adam après que ce dernier se repentit. Nous évoquerons ce point plus loin.

“... ennemis les uns des autres.” Ce passage révèle une Loi de la création immuable qui persistera jusqu'au Jour Dernier. Une simple expression



coranique concise la dévoile *vous serez ennemis les uns des autres*. Cette adversité entre les hommes et les diables demeure et persiste à ce jour. Elle débuta à l'époque des pères des deux espèces, Iblîs et Adam, et se poursuivit en donnant lieu à des oppositions, des affrontements des hostilités entre les deux mondes. Dans un camp se trouvent les croyants parmi les hommes et les djinns et dans l'autre, les mécréants djinns et humains. Mais cette hostilité et cette animosité réciproques opposent aussi les humains entre eux ainsi que les djinns au sein de leurs rangs.

Bien que l'adversité qui sévit parmi les diables reste pour nous mystérieuse en raison de notre ignorance de leur monde, concernant les humains, ses manifestations restent pour nous largement visibles. On voit ainsi que l'hostilité reste largement répandue entre les individus à tous les niveaux, parmi les proches, l'homme et son épouse, le père et son fils, les frères, les amis, etc. Combien de disputes ravagent les familles, les clans, les cités, les corporations de métiers, ou encore les nations! Combien de disputes et de divergences entraînent aussi des nations entières dans des conflits meurtriers pour des raisons diverses, telles que l'argent, le prestige ou le territoire! Parfois même, on s'entre-tue pour une fonction, une position, ou moins que cela!

Les divergences et l'animosité ne connaîtront de fin que le Jour du Jugement, et aussi longtemps que les hommes seront sur Terre, ils n'y échapperont pas, conformément au décret d'Allah : *vous serez ennemis les uns des autres*.

- "... *Et pour vous il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps.*"

Vous trouverez sur Terre, hommes, un lieu de séjour adéquat qui répondra à vos attentes où vous pourrez vivre. Ce monde sera également pour vous un endroit agréable qui renfermera votre subsistance et tout ce qui comblera vos besoins, et meublera votre solitude, etc. Du moins '*pour un temps*', avant que n'arrive pour chacun le terme de sa vie terrestre. C'est ainsi qu'Allah expliqua au premier homme les grandes lignes de son futur séjour sur Terre, avant sa descente. Un des traits dominants de cette nouvelle étape de l'existence est celui de l'adversité déclarée entre Satan et les humains. Elle constitue un des aspects de l'examen et du test divin auxquels l'homme sera confronté durant sa vie terrestre.



13. « Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux. » Al-Baqarah (La Vache) : 37

A. « Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir... »

Quelques simples paroles franches et directes qu'Allah, sans attendre, avait inspirées à Adam lui permirent d'exprimer un sincère repentir. On peut remarquer aussi la mise en garde insistante de la part d'Allah avant la faute. Mais également apprécier la bienveillance et la clémence dans l'acceptation du repentir après la désobéissance. Ce passage renferme une belle leçon pour ceux qui comprennent la compassion divine qui transformera le Jour du Jugement, grâce aux remords, les mauvaises actions en bonnes.

Cela devrait nous inciter à notre tour à nous montrer indulgents envers nos prochains et à ne pas hésiter à pardonner à ceux qui nous le demandent. On doit vaincre sa rancœur et oublier les préjugés comme Allah nous invite à le faire :

« ... Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah... » Ash-Shûrâ (La Consultation) : 40.

Ne sommes-nous pas nous-mêmes auteurs d'injustices et de péchés pour lesquels nous espérons la clémence d'Allah et l'indulgence des hommes ?

Les paroles de pardon d'Adam provenaient d'un cœur sincère et étaient arrosées des chaudes larmes du repentir. Rien n'est plus agréable à Allah que les larmes du pénitent :

« Tous deux dirent : “Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants”. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 23.

Notons que la reconnaissance de la faute commise n'était accompagnée d'aucune excuse, et ni Adam ni Ève n'incriminèrent Iblis et ne lui imputèrent la responsabilité de leur acte, au nom des suggestions par lesquelles ce dernier les harcelait. Ils n'évoquèrent pas le parjure de Satan qui fut la cause de leur attitude. Ils ne fuirent pas leur responsabilité comme le fait un grand nombre de pécheurs parmi leurs enfants.

De nos jours, notamment, on constate que les transgresseurs justifient leurs péchés en invoquant une foule de raisons. Ils tentent de se décharger



de leur faute en l'imputant à d'autres, tandis qu'ils s'érigent en victimes. Le croyant, quant à lui, prend exemple sur ses parents Adam et Ève, paix sur eux. Il reconnaît alors ses écarts et sa faiblesse et s'empresse de se repentir et d'implorer le pardon et la clémence d'Allah.

Le noble Coran nous a décrit cette attitude chez Adam et Ève dans ces passages :

« Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux. » Al-Baqarah (La Vache) : 37

« Tous deux dirent : "Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants". » Al-'A'râf (Les Murailles) : 23.

Le passage de la sourate Al-Baqarah évoque le repentir de manière générale, tandis que dans le second extrait d'Al-'A'râf, la formule prononcée est détaillée. Pour avoir une idée des mots prononcés par Adam durant son repentir, nous devons explorer ces autres versets de cette dernière sourate. En appliquant la méthode de l'exégèse du Coran par le Coran, nous découvrirons dans un endroit les détails sur une question qui n'est abordée que sommairement ailleurs.

Les paroles de repentir d'Adam et Ève et de remords nous rappellent la voie sûre qui mène vers Allah à chaque fois que nous commettons des erreurs. Notre père et notre mère à tous nous ont appris à ne pas désespérer et à ne pas capituler devant le péché, même répété et persistant. Celui qui a destiné l'homme au péché lui a aussi offert les moyens aisés de se repentir et Allah a facilité le chemin qui mène à Son pardon, sans nécessité de recours à un intermédiaire.

Le récit d'Adam et Ève apparaît dans le noble Coran à plusieurs reprises en reprenant les différents événements de la narration (la faute, la nudité, la fuite pour se couvrir, le pardon, le regret, l'expiation, etc.) Mais ce récit nous révèle au-delà de ces attitudes, le sentiment de pieuse révérence envers Allah et la crainte qui doit être due au Seigneur et non aux hommes. Nous devons aussi nous souvenir que les péchés accomplis en public sont doublement graves, car ils contribuent à leur banalisation et corrompent ainsi la société. Enfin, nous pouvons également retenir de l'histoire de nos deux ancêtres que le péché ne constitue pas un état permanent chez l'homme. Ces situations passagères lorsqu'elles se dissipent laissent alors place à un cœur qui retrouve sa lucidité et sa perspicacité.



Nous avons également à retenir que le repentir consiste en l'expression sincère du remords et de la repentance face à Allah Seul, et que les larmes de regret sont le combustible qui alimentent le feu du repentir.

Retenons enfin que la descente d'Adam et Ève sur Terre ne constitue pas une sanction, car Allah leur a pardonné leur faute. Ibn 'Abbâs, qu'Allah l'agrée, avait d'ailleurs dit à ce propos : « Allah avait décrété qu'Adam serait conduit sur Terre avant de le créer. » Ce Compagnon faisait allusion, en déclarant cela, au verset de la sourate Al-Baqarah : *je vais assigner à la Terre un vicaire*. Adam a donc été conçu pour habiter sur Terre et avec sa descendance pour peupler ce monde.

"... et Allah agréa son repentir...". Allah pardonna la faute d'Adam, qui retourna vers son Seigneur repentant.

B. "car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux."

J'ai précédemment évoqué certains noms divins, tels que Ar-Rabb, Al-'Alîm, Al-Ḥakîm. Dans ce verset, en lien avec le repentir d'Adam, se trouve la mention des noms d'Allah suivants : At-Tawwâb [Qui accueille le repentir] et Ar-Rahîm [Qui manifeste sa compassion].

a. At-Tawwâb :

Ce Nom est cité dans le noble Coran onze fois, et dans neuf cas sur onze il est associé au nom Ar-Rahîm, comme dans : Al-Baqarah, versets 37 « *Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux.* » et 128 « *Notre Seigneur! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.* » ; ou Al-Hujurât, verset 12 « *... Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux.* »

On le retrouve aussi combiné au nom Al-Ḥakîm dans An-Nûr, verset 10 « *Et, n'étaient la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde... ! Allah est Grand, Accueillant au repentir et Sage !* », et enfin seul dans An-Naṣr, verset 3 « *alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir.* ».

Tabarî a expliqué la signification de ce nom ainsi : Allah exalté soit-Il accepte le repentir des pécheurs qui auprès de Lui font pénitence. Ces derniers sont ceux qui abandonnent le péché et reviennent vers l'obéissance



à Allah après avoir transgressé Ses interdits. Cette acceptation du repentir de la part d'Allah se traduit par l'octroi du pardon et la dissipation de Sa colère qui se transforme dès lors en agrément; et par l'éloignement du châtement remplacé par l'absolution des fautes.

As-Sa'dî, quant à lui, a écrit à propos de ce nom : Allah accepte le repentir de ceux qui implorent la repentance. Il déploie alors devant eux le chemin de la pénitence et les rend disposés à tourner leur âme vers le repentir d'Allah. Le Seigneur accepte alors ce dernier de leur part et les absout de leurs fautes. Ce nom en arabe est un superlatif, en référence à l'étendue considérable de la clémence d'Allah.

Ce nom, At-Tawwâb, inspire au cœur du croyant l'amour d'Allah et la recherche de Sa proximité, car il révèle la clémence, la bienveillance et la compassion immenses du Seigneur. La bonté d'Allah envers Adam, Ève et leur descendance apparaît à travers Son acceptation du repentir des serviteurs.

Se repentir devant Allah constitue en soi un acte de dévotion, au même titre que la *ṣalât*, ou le recours à Son assistance et à son soutien, ou à l'invocation du pardon. On ne doit consacrer cet acte qu'à Allah Seul :

« *Et c'est Lui qui agréé de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites.* » Ash-Shûrâ (La Concertation) : 25.

On ne peut donc se repentir qu'auprès d'Allah et cet acte de dévotion ne s'adresse ni à un Prophète ni à un ange rapproché :

« *Tu n'as (Mohammad) aucune part dans l'ordre (divin) - qu'Il (Allah) accepte leur repentir (en embrassant l'Islam) ou qu'Il les châtie, car ils sont bien des injustes.* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 128.

La connaissance de ce nom divin nous inspire aussi la pudeur devant Allah le Bienveillant, le Clément, Celui qui accepte le repentir, le Pardonneur, Celui qui accueille et se réjouit de la repentance du serviteur. Cette pudeur lorsqu'elle siège dans le cœur inspire à l'homme la vénération d'Allah et l'encourage à la dévotion, et à abandonner le péché autant que possible.

Adam et Ève nous ont appris l'importance de s'empressez vers la repentance sincère après avoir commis la faute, quelle que soit la gravité de cette dernière. On ne doit pas désespérer de la miséricorde d'Allah. Il faut en revanche maintenir en son âme un espoir ferme en Sa compassion, car le Seigneur est At-Tawwâb, Ar-Rahîm, Al-Ghafûr [le Pardonneur],

Al-Wadûd [Celui qui aime les hommes]. La sincérité reste toutefois une condition sine qua non pour l'acceptation du repentir et pour que ce dernier soit utile au pécheur.

D'un point de vue islamique le repentir consiste à abandonner le péché en le considérant comme un mal. On doit aussi regretter son acte et se résoudre à ne plus l'accomplir. La compensation par les actes personnels qui permettent de racheter ses fautes est aussi requise. Voici donc les conditions que les théologiens ont énumérées et qui rendent le repentir valide.

D'autres théologiens ont mentionné une autre condition. Ainsi, lorsque le mal perpétré a causé préjudice à autrui, bafoué ses droits, biens ou honneur, l'individu a pour obligation d'accorder réparation à la victime, et de lui restituer le droit usurpé ou de le dédommager pour l'atteinte commise.

Une autre situation est celle de celui qui a caché la vérité et a été à l'origine de l'égarement de ses prochains. Ce dernier doit alors œuvrer à divulguer ce qu'il avait dissimulé ou à restaurer la vérité, après l'avoir détournée et mystifiée.

Quoi qu'il en soit, l'homme, créature faible d'Allah, ne peut à aucun moment se dispenser de se repentir, et ce, tout au long de son existence. L'imam Ibn Al-Qayyîm avait écrit, à ce propos : Le repentir est la première station du voyage spirituel. Il reste aussi présent en milieu de parcours et jusqu'à la fin. Jamais il ne sépare le serviteur itinérant tout au long de son cheminement, et il l'accompagne jusqu'à la mort. Le repentir se déplace avec l'homme d'une étape à une autre et ne le quitte plus. Il est le point de départ pour l'individu et sa destination ; il constitue une nécessité pour atteindre le but, comme pour démarrer le voyage : *“Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès”*¹. Ce verset de l'époque médinoise s'adresse aux meilleurs parmi les hommes, et les invite à se repentir, à endurer, à émigrer et à combattre. Allah y associe le succès au repentir, dans un lien de causalité. La locution *peut-être* suggère ici : *“afin que vous récoltiez le succès”*. Autrement dit, seuls ceux qui affichent la pénitence peuvent escompter obtenir le succès. Qu'Allah nous compte donc parmi ces derniers².

Dans une Tradition recensée dans le recueil d'Al-Bukhârî, on a rapporté de l'Envoyé d'Allah ﷺ ces paroles : « Ô vous autres, repentez-vous donc auprès d'Allah, car moi-même, je le jure par Allah, je me repens chaque jour plus de soixante-dix fois³. »

1. An-Nûr (La Lumière) : 31.

2. *madârij as-sâlikîn*, Ibn Al-Qayyîm, 1/178-179.

3. Al-Bukhârî, n° 6307.



Ses Compagnons ont également relaté que le Messager d'Allah ﷺ, lors de chacune de ses assises, répétait près d'une centaine de fois : « *Ô Allah pardonne-moi et accepte mon repentir, car Tu es At-Tawwâb, Al-Ghafûr [Celui qui pardonne]*¹. »

On a aussi rapporté du Prophète ﷺ qu'il récitait cette invocation dans ses prières : « *Gloire et louanges à toi, ô Seigneur, accorde-moi Ton pardon* », après qu'Allah lui révéla la sourate An-Naşr (La Victoire)². L'Envoyé d'Allah ﷺ déclara encore : « *Personne n'accédera au salut grâce à ses actions. On lui demanda alors : – même pas toi, ô Messenger ? – Ni même moi, confirma l'Envoyé ﷺ qui ajouta, car mon salut dépend de la miséricorde et de la grâce d'Allah*³. »

Le Prophète ﷺ est sans conteste celui qui détenait la véritable connaissance d'Allah et des devoirs du croyant envers le Créateur et des actes de dévotion qu'Il mérite. Le Messager ﷺ nous a aussi montré l'exemple parfait à suivre dans ce domaine.

Ainsi personne ne peut se dispenser de repentir, pas même les Prophètes, car il constitue, non pas une faiblesse, mais un acte d'excellence qu'Allah aime, agréé et qu'Il nous a commandé.

On demanda un jour au sheikh Ibn Taymiyyah : « Le repentir intervient à la suite d'un acte perpétré par son auteur. Or on sait que les Prophètes sont exempts de péchés majeurs ou mineurs. Comment donc comprendre ce verset :

« Allah a accueilli le repentir du Prophète, celui des Émigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les cœurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier. Puis Il accueillit leur repentir, car Il est Compatissant et Miséricordieux à leur égard. » At-Tawbah (Le Repentir) : 117

Le sheikh de l'islam expliqua alors : Loué soit Allah. Les Prophètes jouissent de l'infailibilité quant à la persistance dans les péchés mineurs ou majeurs. Par conséquent, leur repentir dont Allah nous informe dans le Coran constitue pour eux un mérite supplémentaire et une élévation sur l'échelle des bonnes actions. Allah aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient. L'acte de repentance n'est pas une faiblesse, mais représente

1. Muslim, n° 2702

2. Al-Bukhârî, n° 794,

3. Al-Bukhârî, n° 6463



au contraire un acte de mérite et de perfectionnement. Il constitue donc une obligation comme Allah l'a révélé dans :

« Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant. (73) [Il en est ainsi] afin qu'Allah châtie les hypocrites, hommes et femmes, et les associateurs et les associatrices et Allah accueille le repentir des croyants et des croyantes. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 72-73.

Chaque croyant recherche donc le repentir, dont les degrés diffèrent. Comme on le dit : *les bonnes actions des gens pieux sont les péchés des proches d'Allah.*

-L'association des noms At-Tawwâb et Ar-Rahîm :

On retrouve cette combinaison des deux noms dans neuf endroits différents du noble Coran, comme déjà évoqué. On la retrouve dans ce verset, par exemple.

« ... Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux. » Al-Hujurât (Les Appartements) : 12.

On peut expliquer cette association des deux noms par le fait que la repentance est acceptée par Allah de qui Il veut, comme une marque de compassion et de bienveillance de Sa part. En outre, en accueillant le repentir des serviteurs, Allah les dispense ainsi du châtiment qu'ils encourent pour leur faute. Enfin, la miséricorde d'Allah se manifeste dans l'acceptation de la repentance de quiconque se tourne vers le Seigneur avec un cœur sincère.

L'imam Tabarî, qu'Allah lui fasse miséricorde a écrit : Qatâdah a dit, concernant le verset 104, de la sourate At-Tawbah : Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les Sadaqât, et qu'Allah est l'Accueillant au repentir et le Miséricordieux. Allah est Celui qui décide d'accorder à Ses serviteurs la prédisposition à la repentance et à l'obéissance. Le Seigneur choisit ainsi ceux qu'Il veut faire accéder à son agrément, et envers lesquels Il veut se montrer Rahîm (clément) et épargner Son châtiment, en leur facilitant le repentir. De même, Allah éloigne de la repentance ceux desquels Il a décidé ne pas accepter le repentir.



b. Le nom divin Ar-Rahîm :

Les théologiens évoquent en général les noms d'Allah en associant Ar-Rahmân à Ar-Rahîm. Ces deux noms sont dérivés du substantif *ar-rahmah*, et sont des formes emphatiques. Ces noms font référence à la bonté, à la bienveillance, à la compassion. Ar-Rahmân se situe à un degré supérieur d'emphase, par rapport à Ar-Rahîm, conformément aux règles de construction des mots en arabe. Les théologiens admettent unanimement que ce nom Ar-Rahmân est d'origine arabe.

On le retrouve aussi dans un hadith d'inspiration divine (qudsî) : « *Je suis Ar-Rahmân, Celui qui créa les matrices (ar-rahîm) et qui tira de ce mot un de Ses noms [Ar-Rahmân].* » Cette Tradition confirme donc que ce nom divin est d'origine arabe et qu'il était connu des Arabes :

« *Et ils dirent : "Si le Tout Miséricordieux avait voulu, nous ne les aurions pas adorés." ...* » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 20.

-La différence entre les deux noms :

Certains théologiens ont fait plusieurs distinctions entre ces deux noms, comme suit :

-Ar-Rahmân, signifie qu'Allah détient la compassion qui s'étend à toute la création en ce monde, aux croyants ainsi qu'aux impies. Ar-Rahîm, est un nom dont l'attribut ne se manifeste qu'à l'intention des croyants :

« *... et Il est Miséricordieux envers les croyants.* » Al-'Ahzâb (Les Coalisés) : 43.

Toutefois, les versets suivants soulèvent des interrogations, dans le contexte de l'interprétation ci-dessus :

« *... Allah certes est Compatissant et Miséricordieux [Rahîm] pour les hommes.* » Al-Baqarah (La Vache) : 143.

« *Votre Seigneur est Celui qui fait voguer le vaisseau pour vous en mer, afin que vous alliez à la recherche de quelque grâce de Sa part; certes Il est Miséricordieux [Rahîm] envers vous,* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 66.

- Ar-Rahmân, est un nom qui renvoie à l'attribut lui-même de *rahmah* (compassion, bienveillance), quant à Ar-Rahîm il représente la manifestation visible de cet attribut. Ibn Al-Qayyîm a écrit à ce propos :

- Ar-Rahmân, indique l'attribut, la qualité appartenant à l'essence divine, quant à Ar-Rahîm, il est lié à la manifestation de l'attribut à l'égard du bénéficiaire de la *rahmah*. Le premier nom renvoie alors à l'attribut et



le second à sa manifestation physique. [...] On trouve ainsi dans le Coran qu'Allah a fait miséricorde à Adam et Ève. Pour bien comprendre cela, il faut méditer sur les versets : *« C'est lui qui prie sur vous, -ainsi que Ses Anges -, afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière; et Il est Miséricordieux envers les croyants¹. Puis Il accueille leur repentir, car Il est Compatissant et Miséricordieux à leur égard² »*. On ne trouve donc jamais dans le Coran l'emploi d'Ar-Rahmân comme une marque visible de compassion envers les serviteurs. Cela indique que ce nom fait référence à l'attribut, tandis qu'Ar-Rahîm en est la manifestation.

Dans le noble Coran, on remarque également l'emploi systématique du nom Ar-Rahmân, avec l'établissement d'Allah sur le Trône :

« Le Tout Miséricordieux S'est établi : « Istawa » sur le Trône. » Tâ-Hâ : 5.

« C'est Lui qui, en six jours, a créé les cieux, la terre et tout ce qui existe entre eux, et le Tout Miséricordieux S'est établi : « Istawa » ensuite sur le Trône. Interroge donc qui est bien informé de Lui. » Al-Furqân (Le Discernement) : 59.

Comme expliqué plus haut Ar-Rahmân fait référence à l'attribut de la compassion dans toute son étendue; or le Trône s'étend également sur toute la création à l'image de Sa compassion qui englobe toute chose :

« Et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakat, et ont foi en Nos signes. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 156.

L'Envoyé d'Allah ﷺ nous a également informés dans une Tradition : *« Lorsqu'Allah acheva la création, Il fit consigner dans un Livre qui est auprès de Lui sur Son Trône, la parole suivante : Ma compassion l'emporte toujours sur Ma colère. »* On peut rapprocher cette parole des versets susmentionnés faisant référence à l'établissement du Miséricordieux sur le Trône, pour accéder à une meilleure connaissance d'Allah.

-Le nom Ar-Rahmân, ne peut être porté par un individu :

« Dis : « Invoquez Allah, ou invoquez le Tout Miséricordieux. Quel que soit le nom par lequel vous l'appellez, Il a les plus beaux noms. Et dans ta Salat, ne récite pas à voix haute; et ne l'y abaisse pas trop, mais cherche le juste milieu entre les deux. » » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 110.

1. Al-'Aḥzâb (Les Coalisés) : 43.

2. At-Tawbah (Le Repentir) : 117.



Dans ce verset, Allah a placé côte à côte les deux noms qu'on ne peut attribuer à un autre que Lui : Allah et Ar-Rahmân. En revanche, le nom *ar-rahîm* a été utilisé pour désigner le Prophète ﷺ :

« *Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et Miséricordieux [rahîm] envers les croyants.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 128.

Ibn Kathîr a expliqué à ce sujet : Pour conclure, il faut savoir que parmi Ses noms, certains peuvent être utilisés pour désigner des individus, tandis que d'autres Lui sont réservés, tels que : Allah, Ar-Rahmân, Al-Khâliq, Ar-Râziq, etc. Le nom Ar-Rahmân est donc cité ici en premier, car il désigne en particulier Allah, à la différence d'Ar-Rahîm. Généralement, on fait précéder l'appellation la plus honorable lorsqu'on fait référence à quelque chose, et qu'on veut la désigner par ce qui la caractérise le plus.

-La compassion d'Allah envers Ses créatures est de deux types :

Le premier type s'adresse à l'ensemble de la création, qu'Allah a fait sortir du néant et à laquelle Il pourvoit aux besoins et dont Il assure le maintien ; en déversant Ses bienfaits et en dispensant Ses dons ; et en mettant à disposition des hommes les animaux et les plantes pour combler tous leurs besoins (nourriture, habillement...) Ainsi Sa compassion se manifeste par tous ces dons indénombrables et incalculables :

«... *Seigneur! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science...* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 7.

Le second type de miséricorde ne concerne que les croyants envers lesquels Allah la manifeste en ce monde en leur facilitant l'accès à la voie droite, en raffermissant leurs pas et en repoussant d'eux l'adversité des mécréants. Le Seigneur pourvoit aussi à leurs besoins et leur assure une existence agréable et leur octroie Ses bénédictions à travers Ses dons. Allah renforce leur patience et leur conviction lors des épreuves et leur pardonne leurs péchés, qu'Il efface par les calamités qu'ils endurent. Dans l'au-delà, les croyants pourront aussi bénéficier de Sa compassion et de Son absolution pour leurs fautes et ils obtiendront alors la satisfaction de leur Créateur. Leur séjour sera alors le Paradis où ils jouiront de ses délices et on leur épargnera le châtement infernal et la colère du Seigneur. C'est à cette miséricorde que fait allusion le verset 43, de la sourate Al-'Ahzâb :



« C'est lui qui prie sur vous, -ainsi que Ses Anges -, afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière; et Il est Miséricordieux envers les croyants. »

-L'impact de la connaissance du nom Ar-Rahîm sur la foi :

La réflexion et l'observation des manifestations innombrables de compassion divine autour de l'homme et en lui-même lui inspirent un amour immense envers Allah, et un sentiment de dévotion sincère renouvelé. Cet amour transcende alors celui de tout autre chose (famille, biens, et relations...) et incite le croyant à s'empresseur vers les actions qui plaisent à Allah : l'appel au tawhîd, le jihad pour la Cause de l'islam, etc.

« Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » Âli-Imrân (La Famille d'Imrân) : 31.

L'espoir, qui constitue en soi un acte de dévotion, entraîne l'homme vers l'attachement envers son Créateur, et Sa compassion, et l'empêche de désespérer de la miséricorde d'Allah.

La compassion divine embrasse toute chose dans la création et Allah pardonne toutes les fautes. Quant à l'espérance en cette miséricorde et la contemplation de cet attribut divin à l'étendue immense et aux manifestations gigantesques, elle comble et soulage l'âme et place l'esprit de l'homme dans de bonnes dispositions vis-à-vis de son Seigneur. L'individu s'attend alors à rencontrer une issue favorable à toutes ses épreuves, et le pardon pour ses péchés :

« Dis : “Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux.” » Az-Zumar (Les Groupes) : 53.

« À côté de la difficulté est, certes, une facilité! À côté de la difficulté est, certes, une facilité! » Ash-Sharh (L'Ouverture) : 5.

« N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal, et qui vous fait succéder sur la terre, génération après génération, -y a-t-il donc une divinité avec Allah? C'est rare que vous vous rappeliez! » An-Naml (Les Fourmis) : 62.

Allah a encouragé Ses serviteurs à adopter une attitude de compassion envers leurs prochains. Le noble Coran contient d'ailleurs un verset qui célèbre cette qualité qui était présente chez le dernier Messager ﷺ :



« Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. » At-Tawbah (Le Repentir) : 128.

Un des surnoms du Prophète ﷺ est également celui de *Messager de miséricorde*¹. Dans le Livre, Allah décrit les Compagnons comme étant : *miséricordieux entre eux*². La compassion est une des qualités par lesquelles s'était distingué Abû Bakr au sujet duquel l'Envoyé ﷺ a dit : « *L'homme le plus bienveillant envers ma communauté est Abû Bakr*³. » Le Prophète ﷺ nous a également enseigné que les êtres indulgents et bienveillants recevront la compassion d'Allah : « *Aux gens bienveillants, Allah accordera Sa compassion*⁴. »

La plus grande marque de compassion envers les hommes consiste à les inviter au tawhîd et à les faire sortir des ténèbres vers la lumière, avec la permission d'Allah. Après cela, les meilleurs actes de bienveillance envers son prochain consistent à préserver son honneur, sa raison, ses biens et à le secourir lorsqu'il est victime d'une injustice, ou face aux épreuves ; ainsi que toute forme de bonté à l'égard de tous et en particulier envers les parents et les proches.

- Rechercher la compassion d'Allah par les actes :

Les meilleurs moyens de s'attirer la bienveillance du Seigneur consistent en l'accomplissement des actes qu'Il agrée, en l'éloignement de Ses interdits et en l'observance de la Tradition prophétique :

« ... car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 56.

«... et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakat, et ont foi en Nos signes, Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Évangile... » Al-'A'râf (Les Murailles) : 156-157.

« Accomplissez la Salat, acquittez la Zakat et obéissez au messager, afin que vous ayez la miséricorde. » An-Nûr (La Lumière) : 56.

1. Muslim, n° 2355.

2. Al-Fath (La Victoire) : 29.

3. Sahîh de Tirmidhî, authentifié par Al-Albânî, n° 2981.

4. Al-Bukhârî, *kitâb at-tawhîd*,



« Certes, ceux qui ont cru, émigré et lutté dans le sentier d'Allah, ceux-là espèrent la miséricorde d'Allah. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » Al-Baqarah (La Vache) : 218.

La bienveillance envers son prochain, comme déjà cité plus haut, représente aussi un moyen de s'attirer la compassion divine. Mais à cela s'ajoutent également la méditation et l'écoute attentive de la Parole d'Allah :

« Et quand on récite le Coran, prêtez-lui l'oreille attentivement et observez le silence, afin que vous obteniez la miséricorde (d'Allah). » Al-'A'râf (Les Murailles) : 204.

Citons enfin dans le même ordre d'idée, le fait d'implorer le pardon d'Allah comme le noble Coran nous invite à le faire pour nous-mêmes, nos proches et comme l'ont fait les Prophètes, dont Moïse :

«... Si seulement vous demandiez pardon à Allah? Peut-être vous serait-il fait miséricorde. » An-Naml (Les Fourmis) : 46.

« Et Ayyub (Job), quand il implora son Seigneur : "Le mal m'a touché. Mais Toi, tu es le plus miséricordieux des miséricordieux !" » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 83.

« Et (Musa (Moïse)) dit : "Ô mon Seigneur, pardonne à moi et à mon frère et fais-nous entrer en Ta miséricorde, car Tu es Le plus Miséricordieux des miséricordieux." » Al-'A'râf (Les Murailles) : 151.

«« Et dis : "Seigneur, pardonne et fais miséricorde. C'est Toi le Meilleur des miséricordieux." » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 118.

- Les noms d'Allah qui, dans le Noble Coran, sont associés à Ar-Raḥîm :
Ar-Raḥîm est associé à Ar-Raḥmân :

« Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » Al-Fâtîḥah (Prologue) : 2-3.

« Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » Al-Baqarah (La Vache) : 163.

On retrouve cette combinaison de noms divins dans six endroits du Noble Coran. Nous avons déjà expliqué la signification de ces noms.

Citons à nouveau l'imam Ibn Al-Qayyîm sur la distinction entre ces deux noms : Ar-Raḥmân, indique l'attribut, la qualité appartenant à l'essence divine, quant à Ar-Raḥîm, il est lié à la manifestation de l'attribut à



l'égard du bénéficiaire de la *rahmah*. Le premier nom renvoie alors à l'attribut et le second à sa manifestation physique. [...] On trouve ainsi dans le Coran qu'Allah a fait miséricorde à Adam et Ève. Pour bien comprendre cela, il faut méditer sur les versets : « *C'est lui qui prie sur vous, -ainsi que Ses Anges -, afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière; et Il est Miséricordieux envers les croyants¹. Puis Il accueille leur repentir, car Il est Compatissant et Miséricordieux à leur égard²*. On ne trouve donc jamais dans le Coran l'emploi d'Ar-Rahmân comme une marque visible de compassion envers les serviteurs. Cela indique que ce nom fait référence à l'attribut, tandis qu'Ar-Rahîm en est la manifestation³.

Ar-Rahîm et Al-Ghafûr (le Pardonneur). La fréquence de cette combinaison dans le noble Coran reste plus élevée puisqu'elle atteint le chiffre de soixante-quinze, sous des formes et dans des contextes divers.

La pertinence de cette combinaison semble claire pour quiconque y réfléchit. Cette association répétée indique que le pardon qu'Allah accorde au pécheur, qui pourtant mérite châtement, révèle l'étendue de la compassion que le Seigneur s'est imposée à Lui-même. Sans cette dernière, c'est la justice divine qui prévaudrait alors, afin que la sanction s'abatte sur le serviteur fautif, de la même manière, que le bienfaiteur mérite quant à lui d'être récompensé.

Allah a donc associé dans Son Livre ces deux noms, car l'absolution épargne le châtement et par le repentir le Seigneur efface les péchés et Il préserve Ses serviteurs de leurs répercussions, à l'image du casque qui protège le crâne de la pointe des flèches. Le pardon d'Allah est donc une manifestation de Sa bienveillance.

En outre, la combinaison de ces deux noms reflète la générosité débordante et la grâce immense d'Allah, qui par Son pardon absout les fautes et les péchés et qui par Sa *rahmah* révèle Sa bonté et Sa grâce uniques.

Ar-Rahîm et Ar-Ra'ûf (Le Bon) sont également cités ensemble dans le Noble Coran dans huit versets, dont :

« *Et ce n'est pas Allah qui vous fera perdre [la récompense de] votre foi, car Allah certes est Plein de Bonté (Ra'ûf) et Miséricordieux (Rahîm) pour les hommes.* » Al-Baqarah (La Vache) : 143.

« *... et assurément, Allah est Plein de Bonté (Ra'ûf) envers vous, et Très Miséricordieux.* » Al-Hadîd (Le Fer) : 9.

1. Al -'Aḥzâb (Les Coalisés) : 43.

2. At-Tawbah (Le Repentir) : 117.

3. *badâ'i ' al-fawâ'id*, Ibn Al-Qayyîm Al-Jawziyyah, 1/24.



Ces deux noms sont regroupés pour décrire, dans toute l'acception du terme, la bienveillance, qui découle de la compassion elle-même. Selon la Tradition, les êtres croyants qui sont les plus proches d'Allah sont ceux qui font preuve de largesses et d'indulgence envers autrui, tout comme les plus éloignés sont ceux qui sont dépourvus de ces qualités.

On retrouve, comme rapidement évoqué plus haut, l'association des noms At-Tawwâb et Ar-Rahîm à neuf reprises dans le noble Coran. Parmi ces versets :

« *Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir, car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 37.

« *Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les Sadaqât, et qu'Allah est L'Accueillant au repentir et le Miséricordieux.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 104.

Et d'autres verset...

En facilitant la repentance du serviteur, et en l'acceptant, Allah préserve ainsi ce dernier des conséquences néfastes du péché et le préserve du châtime. La bienveillance d'Allah va même plus loin puisque le Seigneur incite au repentir du serviteur et se réjouit grandement de sa pénitence, Lui qui aime ceux qui se repentent.

À treize reprises dans le Livre d'Allah, on rencontre le nom Ar-Rahîm associé à Al-'Azîz (Le Tout-Puissant). Notons que dans la seule sourate Ash-Shu'arâ' (Les Poètes), la combinaison apparaît neuf fois, répétée, à chaque fois, sous la forme : *Et ton Seigneur est en vérité Lui le Tout Puissant, le Très Miséricordieux.*

On peut retrouver ces noms regroupés dans la sourate Yâ-Sîn, verset 5 ; Ad-Dukhân (La Fumée) : 42 ; et As-Sajdah (La Prostration) : 6.

Le contexte coranique de chaque occurrence nous révèle la pertinence de cette combinaison de noms. Dans la sourate As-Shu'arâ' par exemple, leur mention intervient à la fin de chaque récit sur les Prophètes. Ces narrations décrivent le châtime qu'ont subi les impies qui ont rejeté l'appel de leurs Messagers respectifs. L'intervention de la puissance divine constitue donc une composante de chaque récit, d'où l'emploi du nom Al-'Azîz (le Tout-Puissant). En revanche, le salut dont ont bénéficié les Prophètes et leurs suiveurs est une manifestation de la compassion divine, et dans ce contexte, l'usage du nom Ar-Rahîm reste alors tout indiqué. La combinaison de ces deux noms reflète dès lors les attributs de justice, de puissance et de compassion. Allah exerce donc Son pouvoir et Sa puis-



sance conformément à Sa justice, sans que, pour autant, Sa compassion et Sa bienveillance soient absentes. De la même manière, ces deux derniers attributs n'empêchent pas qu'Allah manifeste Sa puissance. Ainsi Sa bonté et Sa clémence ne se révèlent qu'en parallèle à Sa force et à Sa puissance, et non comme des marques de faiblesse. L'association de ces deux noms divins suggère un troisième aspect en lien avec la perfection des attributs d'Allah : Sa puissance ne se déclare que selon les Lois divines de compassion et de bienveillance qui garantissent alors le bien et l'excellence.

- *Ar-Rahîm est combiné au nom Al-Barr (Seigneur) une seule fois dans tout le Noble Coran :*

« *Et ils se tourneront les uns vers les autres s'interrogeant; ils diront : "Nous vivions au milieu des nôtres dans la crainte [d'Allah]; Puis Allah nous a favorisés et protégés du châtiment du Samûm. Antérieurement, nous L'invoquions. C'est Lui certes, le Charitable, le Très Miséricordieux."* » At-Tûr : 25-28.

Al-Barr, est un nom divin qui fait référence à la bonté, la charité qui découle également de la compassion divine envers les créatures et en particulier les serviteurs croyants. La bonté d'Allah envers les hommes renvoie à la dispense ininterrompue de Ses bienfaits qui découle de Sa compassion et qui enveloppe la création. C'est à travers les dons d'Allah que les serviteurs apprennent à reconnaître la compassion de leur Seigneur. On pourrait donc dire que la bonté et la compassion sont liées comme le sont la cause et son effet. Al-Barr devance Ar-Rahîm, dans ce verset, car il est plus pertinent de louer et de glorifier le Créateur en évoquant un attribut de portée restreinte avant celui de portée plus générale; autrement dit de l'effet à la cause.

- *La combinaison des noms Ar-Rahîm et Ar-Rabb :*

« *Salâm* » [paix et salut]! *Parole de la part d'un Seigneur Très Miséricordieux.* » Yâ-Sîn : 58.

Comme cela est cité dans la sourate Al-Fâtihah, le nom Ar-Rabb est associé à la compassion qui elle-même découle de la Seigneurie d'Allah. On ne peut envisager l'existence d'un Seigneur qui ne serait pas compatissant. C'est par la miséricorde divine que les croyants ont accès au Paradis et recevront la paix du Seigneur.

- *Ar-Rahîm et Al-Wadûd (plein d'amour) : On ne retrouve cette association de noms qu'une seule fois dans le Livre d'Allah :*



« *Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour.* » Hûd : 90.

Le lien entre les deux noms cités ici est clair. En effet, Al-Wadûd est Celui qui aime Ses serviteurs repentants, et ceux qui retournent vers Lui pénitents. Ce sont ces deux noms que le Prophète Shu'ayb avait choisis pour inviter son peuple au repentir. Il cherchait ainsi à inciter à la repentance en évoquant les noms qui font référence à la compassion et à l'amour d'Allah envers ceux qui retournent à Lui.

As-Sa'dî a écrit à propos de ce passage coranique : Allah est Al-Wadûd, c'est-à-dire, qu'Il aime celui qui revient à Lui repentant. Il fait alors preuve de compassion à son égard et lui pardonne, accueille sa repentance et Il l'aime, car Al-Wadûd signifie qu'Allah aime les croyants, qui eux-mêmes L'aiment. Ce nom indique donc l'action, mais aussi le résultat de cette dernière¹.

La combinaison d'Al-Wadûd, d'Ar-Rahîm et d'Al-Ghafûr renferme une subtilité. Ainsi on peut pardonner à ceux qu'on n'aime pas, et éventuellement se montrer bienveillant à l'égard de ceux envers lesquels on n'éprouve aucun attachement. Mais Allah, quant à Lui, pardonne au serviteur qui se repent à Lui, et Il se montre bienveillant et lui témoigne Son amour. Le simple repentir du serviteur lui vaut ainsi l'amour et la compassion d'Allah, quelle que soit la faute commise.

C. La sagesse que renferment la désobéissance et le repentir d'Adam.

Allah avait préparé Adam à assumer son futur rôle et les responsabilités liées à sa mission de vicaire sur Terre. Cette formation se déroula dans un endroit paisible. Le Seigneur ne pouvait entraîner vers ce vaste monde cette créature sans la rendre apte à assumer ses fonctions.

Allah informa alors Son serviteur de l'existence de prescriptions et d'interdits, et il le mit en garde contre Satan. Mais le Seigneur accorda aussi à Adam l'opportunité de se repentir en cas de faute.

Le noble Coran nous relate la volonté d'Iblis de se venger à la suite de son refus de se prosterner, qui lui valut son bannissement. Le diable cherchait alors à tout prix à faire sombrer Adam dans la désobéissance. Allah avertit alors son serviteur de l'adversité de Satan. Malgré cela, Iblis réussit à tromper l'homme et à l'inciter au péché :

1. *tafsîr as-sa'dî*, extrait de *at-tadabbur wa al-bayân*, 12/448.



« *Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir, car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 37.

Ce verset indique que le repentir procède d'un acte de création de la part d'Allah, et qu'Il l'accepte directement sans médiation ou intermédiaire entre Lui et le serviteur. La prétention selon laquelle un homme pourrait endosser le péché originel de l'humanité n'a aucun fondement. La faute d'Adam lui a été pardonnée par Allah. En revanche, chacun, après cela, devra répondre de ses propres fautes devant Allah. En outre, notons que l'acte accompli par Adam est une faute et non un véritable péché, tel que le meurtre ou l'effusion de sang. Ces derniers doivent faire l'objet d'une sanction, soit en ce monde ou soit dans l'autre, ainsi qu'Allah le dit :

« *Dis : "Chercherais-je un autre Seigneur qu'Allah, alors qu'Il est le Seigneur de toute chose? Chacun n'acquiert [le mal] qu'à son détriment : personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui. Puis vers votre Seigneur sera votre retour et Il vous informera de ce en quoi vous divergez."* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 164.

Les descendants d'Adam ne doivent pas considérer la faute de leur père comme un péché, mais plutôt comme une erreur commise par inadvertance et oubli. La désobéissance du premier homme n'a pas pour origine l'orgueil, à l'instar d'Iblis. Le couple humain s'était en effet empressé de reconnaître leur tort :

« *Tous deux dirent : "Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants."* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 23.

On voit dans ce passage l'attitude d'humble repentance d'Adam et d'Ève à l'égard de leur Seigneur, qui accepta alors leur repentir. Le serviteur reconnaissait ainsi le droit du Créateur à l'obéissance inconditionnelle et absolue face à ce qu'Il a légiféré. De même qu'on notera son choix délibéré de faire pénitence et d'implorer le pardon dans l'espoir d'obtenir l'absolution.

Pourquoi Adam adopta-t-il cette attitude? C'est par amour pour son Créateur que l'homme se comporta ainsi.

Adam, par sa réaction, a instauré le principe de base éclairée de la vie communautaire, à partir de laquelle les humains après lui doivent chemi-



ner : il pécha, se repentit, et Allah accepta sa repentance. Tous les pécheurs doivent ainsi savoir que la porte de la pénitence demeure ouverte devant eux. Allah accueillera alors leur repentir afin que le transgresseur ne s'endurcisse pas dans le péché.

Si le retour vers Allah n'était pas possible, chaque coupable persisterait dans son errance et la corruption envahirait la Terre. Toutefois, l'homme doit se garder de la dévotion pétrie de vanité et d'orgueil, afin de ne pas sombrer dans l'erreur de celui qui oserait dire, et qu'à Allah ne plaise : *que pourrait-on me reprocher désormais ? Allah m'a demandé de l'adorer et c'est ce que je fais !*

Le Seigneur n'accepte pas une telle attitude dans la dévotion. L'amour d'Allah doit inciter l'homme à se tourner vers son Créateur, qui lui a prescrit l'adoration. Cette dernière n'est en aucun cas un ensemble de pratiques formelles dépourvues de substance et de fond. L'humilité totale envers Allah doit accompagner la dévotion.

La création de l'homme comporte une finalité, et ce dernier détient le libre arbitre et le choix d'agir en bien. Allah a donc voulu que l'individu reste libre de choisir de Lui obéir ou pas. Dans le premier cas, il se soumettra alors par amour envers le Seigneur, sinon il se rebellera et encourra le châtement.

La notion de repentir implique donc le retour de l'homme vers son Maître en pleine soumission. L'empressement vers la repentance est requis afin que le serviteur ne soit pas surpris, dans son péché, par le châtement en ce monde et dans l'autre. Celui qui veut revenir à Allah doit observer la meilleure voie qui fut révélée aux hommes par le Créateur, et que contient le noble Coran.

Le récit d'Adam et de son repentir devant le Créateur, At-Tawwâb, Ar-Rahîm, qui l'accepta nous conduit à penser qu'Allah dans le noble Coran s'adresse, à travers le père des hommes, à tous ses enfants en leur disant : *Je n'ai pas accueilli le repentir d'Adam seulement, mais celui de vous tous.*

En nous informant qu'Il est At-Tawwâb, Ar-Rahîm, le Seigneur nous recommande directement de nous empresser vers le repentir et vers la quête de Sa compassion, Lui qui pardonne tous les péchés de ceux qui se soumettent à Lui.

Allah dissimule les fautes de Ses serviteurs fautifs par compassion et pour les inviter vers la repentance. Cependant, lorsque le pécheur outre-passe les limites dans la transgression, la rigueur d'Allah s'abat sur lui.



Tout croyant avisé devrait donc se souvenir de la parole d'Abû Bakr : « Par Allah, jamais je ne me sens à l'abri de Sa vengeance. »

Ces mots sont ceux de l'homme qui accepta sans hésitation l'appel à l'islam que le Messager ﷺ lui adressa, celui qui crut en lui lorsque les autres le traitaient de menteur. Malgré cela, As-Saddîq ne se défaisait pas de sa vigilance un seul instant par crainte de sombrer dans le péché qui lui ferait alors encourir le châtement d'Allah. Rappelons-nous tous, dès lors, que « ni l'assoupissement ni le sommeil n'ont d'emprise » sur le Seigneur, Al-Hayy, Al-Qayyûm.

Adam ne fut pas créé pour vivre dans le Paradis, mais il devait accomplir son séjour sur Terre : *Je vais assigner un vicaire sur Terre*. Le rôle principal que devait assurer Adam sur la planète était d'adorer et servir Allah et de juger parmi les hommes en toute justice. La période que le père des hommes passa dans ce qu'on appelle Al-Jannah n'avait pour finalité que de le former et de le préparer à sa mission terrestre. C'est pourquoi nous ne disons pas que sa désobéissance fut l'acte qui précipita sa sortie du Paradis, car comme nous l'avons expliqué, cette transgression avait été suivie d'un repentir qu'Allah accepta. D'ailleurs, Adam devint par la suite un Prophète.

Par conséquent, le séjour paradisiaque temporaire n'était qu'une étape préparatoire avant la mission de vicariat d'Adam sur Terre.

D. La différence entre la désobéissance d'Adam et celle d'Iblîs.

Certains se sont interrogés sur la nature des deux actes de désobéissance : celui d'Iblîs et celui d'Adam. Le premier a encouru par son action la malédiction et le bannissement du Paradis. Son refuge sera finalement le Feu éternel. Quant à Adam, il transgressa l'ordre de son Seigneur, mais on lui inspira les paroles par lesquelles il se repentit et compta parmi les élus d'Allah. Les théologiens ont proposé plusieurs réponses concernant la distinction entre les deux situations.

La désobéissance de Satan était persistante et délibérée. Ainsi lorsqu'Allah demande : « Ô, Iblîs, pourquoi n'es-tu pas au nombre des prosternés¹ ? », ce dernier Lui répond, en toute défiance : « Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable². » Sa persistance dans la transgression lui valut alors la malédiction divine :

1. Al-Hijr : 32.

2. Al-Hijr : 33.



« *Et [Allah] dit : “Sors de là [du Paradis], car te voilà banni ! Et malédiction sur toi, jusqu’au Jour de la rétribution !”* » Al-Hijr : 34-35.

Adam en revanche n’a pas accompli son acte par arrogance, mauvaise foi ou vanité, mais l’inadvertance et l’oubli s’étaient emparés de lui :

« *En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam ; mais il oublia ; et Nous n’avons pas trouvé chez lui de résolution ferme.* » Tâ-Hâ : 115.

Iblîs n’a pas pris l’initiative d’implorer le pardon d’Allah et de se repentir après s’être rendu compte de sa transgression de l’ordre divin. Au contraire, il s’obstina dans son égarement et refusa d’obéir et de se prosterner, conformément au commandement du Seigneur. Adam et Ève, quant à eux, s’empressèrent d’implorer le pardon d’Allah et d’en appeler à Sa compassion en toute humilité.

Satan ajouta à sa rébellion la promesse de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour égarer, séduire et tromper les hommes. Il fit serment de harceler les humains de toute part et de faire miroiter devant eux de faux espoirs :

« *Puisque Tu m’as mis en erreur, dit [Satan], je m’assoierai pour eux sur Ton droit chemin,* » Al-’A’râf (Les Murailles) : 16.

Contrairement à lui, Adam et Ève se montrèrent encore plus pénitents devant leur Seigneur.

La nature distincte des deux actes de désobéissance paraît donc évidente, et cela explique le sort qu’Allah a réservé à Iblîs : la malédiction, le bannissement du Paradis et le séjour éternel en Enfer. Le remords et la reconnaissance de la faute accomplie, valut en revanche l’acceptation du repentir et le pardon d’Allah à Adam et à son épouse. Ils reconnurent tous deux le préjudice et l’erreur dont ils s’étaient rendus coupables et se réfugièrent dans la repentance et le pardon. Allah avait absous totalement l’erreur commise, dont toute trace avait alors disparu après le repentir d’Adam et Ève. Allah les accepta et les purifia.

Leur âme s’éleva et se reforma comme cela survient chez l’homme qui se repent humblement de ses péchés et atteint alors un degré spirituel supérieur. C’est par cette repentance sincère et cette attitude louable face au Seigneur At-Tawwâb, Ar-Rahîm, Al-Ghaffâr, que l’homme a surpassé le diable. Les pulsions saines de son âme lui permirent ainsi de vaincre les suggestions démoniaques de Satan, et la Parole d’Allah s’accomplit alors en leur faveur :



« *Sur Mes serviteurs, tu n'auras aucune autorité, excepté sur celui qui te suivra parmi les dévoyés.* » Al-Hijr : 42.

« *Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux.* » *Et ton Seigneur suffit pour les protéger!* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 65.

Cette promesse d'Allah s'accomplit aussi bien envers Adam, qu'envers Ève, son épouse, car le Seigneur s'était adressé aux deux dès le départ :

« *Et Nous dîmes : "Ô, Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n'approchez pas de l'arbre que voici : sinon vous seriez du nombre des injustes."* » Al-Baqarah (La Vache) : 35.

« *Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir, car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux .* » Al-Baqarah (La Vache) : 37.

« *Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé.* » Tâ-Hâ : 122.

Ces versets, comme d'autres, ne font mention que d'Adam, car comme les théologiens musulmans l'ont expliqué, la femme est généralement sous la dépendance de son époux. Al-Hasan Al-Baṣrî avait ainsi affirmé : « Le repentir dont il est question concerne les deux (Adam et Ève) de même que l'injonction s'adressait à l'un et à l'autre. » D'autres théologiens de l'islam attribuent à la femme, compagne de l'homme, une certaine sacralité qui invite à maintenir autour d'elle la discrétion. C'est pourquoi Allah n'a pas voulu l'impliquer dans la faute et dans le récit du repentir.

Le noble Coran nous a donc fait part des deux premiers actes de désobéissance survenus dans le monde. Iblîs se rebella et ce fut donc un djinn qui transgressa pour commencer, puis l'homme suivit les pas de ce dernier.

L'opinion la plus juste serait que Satan est le père des djinns, comme Adam est quant à lui le père des hommes. Partant de là, nous pourrions dire que les djinns débutèrent leur histoire par la désobéissance de leur père Iblîs et que les humains en firent autant par la transgression de leur père Adam. Nous savons que ces deux espèces sont des êtres responsables qui devront rendre compte de leurs actes. Ils possèdent le libre arbitre et la capacité de désobéir. Ceux qui parmi les djinns et les hommes croyants se rendent coupables de transgression sont comparables à Adam, et leurs fautes peuvent être attribuées à des états passagers d'insouciance. Ils se repentent ensuite et regrettent en admettant leurs erreurs. Le repentir sincère et le retour vers Allah les rapprochent alors de leur Seigneur envers Lequel ils redoublent de dévotion. Quant aux péchés des djinns et hommes



mécréants, ils ressemblent plutôt à la désobéissance d'Iblîs et sont délibérés et persistants. Ces actes ne font qu'enliser leurs auteurs dans l'impiété.

E. Le christianisme et le péché d'Adam, paix sur lui.

Selon le dogme chrétien, le genre humain porte en lui la souillure du péché originel, qui l'expulsa du Paradis. En raison de la faute commise par Adam, la malédiction se serait abattue sur tous les hommes qui seraient par conséquent condamnés à la perdition et au châtement éternel.

En parallèle à cette croyance, les chrétiens prétendent que par compassion le Seigneur aurait souhaité toutefois sauver le monde et l'absoudre de ce péché originel dont il a hérité. Mais pour réaliser cela, une compensation doit être offerte. De la même manière que le condamné à mort doit subir sa peine ou que cette dernière doit être reportée à un autre ou à un volontaire ; le Seigneur aurait alors autorisé que '*Son fils*' soit sacrifié en mourant sur la croix pour expier le péché des hommes. Ainsi, selon les chrétiens, la descendance d'Adam aurait hérité de la faute du père jusqu'à l'arrivée de Jésus, mi-dieu et mi-homme, *fil de Dieu et fils de Marie à la fois*. Par le sacrifice de sa part humaine, son corps crucifié aurait ainsi expié le péché des fils d'Adam. Pourtant, cela n'empêche pas les chrétiens d'affirmer que seuls ceux qui adoptent ce dogme et ces croyances accèderont au salut. Ainsi le sacrifice dans la foi chrétienne consiste en la délivrance de la mort qui résulte du péché originel qu'Adam a fait porter à toute l'humanité.

Les chrétiens croient donc que Jésus serait mort crucifié pour racheter le monde. Le Seigneur a tellement aimé l'humanité qu'Il a décidé d'envoyer *Son fils unique* mourir sur la croix pour sauver les hommes du péché qu'Adam a commis en mangeant le fruit de l'arbre défendu. Jésus aurait donc fait don volontairement de sa vie et aurait alors vaincu le péché originel. Trois jours après sa crucifixion et son inhumation, il serait ensuite ressuscité et aurait vaincu ainsi la mort, avant de monter au ciel.

La croyance en cette doctrine de la crucifixion reste obligatoire pour quiconque se réclame du christianisme. Ce credo compte parmi les articles de la foi chrétienne, qui suppose donc de croire que le Seigneur est descendu sur Terre et s'y est incarné en Jésus, l'Esprit saint et Marie pour finalement mourir crucifié, pour que son sang versé lave l'humanité du péché d'Adam.

Cette croyance est bien entendu totalement fallacieuse. 'Îsâ (Jésus), paix sur lui, est serviteur et Messager d'Allah. Il n'est pas mort sur la croix



et Allah l'a élevé auprès de Lui. Le Messie, fils de Marie, n'a jamais prétendu avoir sauvé le monde, et ses disciples n'ont jamais prôné ce mythe. C'est Paul, ancien ennemi acharné des chrétiens avant sa *conversion*, qui a attribué à 'Îsâ le nom de *sauveur*. Cet homme sans antécédents au sein de cette religion s'est érigé du jour au lendemain comme penseur et apôtre de la nouvelle doctrine. Il proclama au départ que Jésus était le *fils de Dieu*, puis l'incarnation du Seigneur venu pour racheter, par la crucifixion, le péché du monde. Cette croyance en le *sauveur* est d'ailleurs inspirée des dogmes païens de l'époque.

La doctrine de Paul s'est ensuite répandue grâce à la stratégie de propagation qu'il mit en place. Ce dernier entreprit la diffusion de ces nouvelles croyances en dehors des milieux à dominance juive de la région de Jérusalem. Pour rendre son dogme acceptable chez la nouvelle audience païenne, il procéda à des *ajustements* doctrinaux pour satisfaire son nouveau public.

La croyance chrétienne au *sauveur* instaurée par Paul repose sur un mythe, à savoir que la faute d'Adam, paix sur lui, se serait transmise de façon héréditaire à toute sa descendance. Par conséquent, le seul moyen pour les hommes d'accéder à la délivrance est la prétendue incarnation du Seigneur en un homme qui mourrait sur la croix et vaincrait ainsi la mort, pour sauver l'humanité.

Nous n'acceptons pas le récit de la crucifixion et des traitements humiliants infligés, selon les écrits bibliques, au Messie, fils de Marie. Ce dernier est en effet un Prophète et un élu d'Allah parmi les plus honorables dont la mission était de transmettre la Révélation du Seigneur aux hommes. Comment admettre qu'on peut traiter ainsi celui qu'Allah a béni :

« *Où que je sois, Il m'a rendu béni; et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la Zakat* » Maryam (Marie) : 31.

En outre, la crucifixion s'appuie sur les récits des Évangiles ; or comme je l'ai démontré dans mon ouvrage *al-masîh bni maryam* (Le Messie, fils de Marie), ces textes ne sont pas authentiques ; ils ont subi des altérations et renferment des contradictions. Les preuves et les évidences le certifient. Ainsi ces narrations n'ont été transmises que par des rapporteurs isolés sans une succession dans la transmission qui remontent à des témoins vivants de l'époque de Jésus. En outre, les voies de transmission des récits sont interrompues. Toutes les informations que ces récits contiennent



restent dès lors sujettes à caution, et elles ne sont en aucun cas fiables.

Notons que les différentes factions chrétiennes « trinitaires » prétendent que la crucifixion de Jésus aurait permis de racheter le péché commis par Adam et dont sa descendance aurait hérité. Pour expier la faute du monde, le Seigneur a dû s'incarner en Jésus pour subir la mort sur la croix, entrer en Enfer pour s'infliger à Lui-même des supplices terribles. En outre, la malédiction se serait abattue sur le Seigneur en raison de la crucifixion qu'on lui aurait infligée. Tout cela, selon les chrétiens, était nécessaire pour racheter la faute d'Adam ! Peut-on raisonnablement concevoir ces agissements de la part de Dieu ?

Ces croyances reposent clairement sur l'ignorance et s'opposent à la raison et au penchant sain de la nature humaine, sans parler qu'elles contredisent les Textes révélés par les guidées célestes qu'Allah a fait descendre sur les hommes.

Les théologiens ont réfuté cette doctrine sur plusieurs points :

- Le péché originel n'existe pas auprès d'Allah. Il n'existe pas de faute que l'on doit expier auprès d'Allah par la crucifixion d'un Prophète ou d'un fils de Prophète. Nous musulmans, croyons que chaque individu rendra compte et sera jugé pour ses propres actes. L'homme naît donc, innocent et sans péché. Son penchant naturel demeure sain, prêt à accepter la Parole de vérité. Par nature, l'homme est disposé au bien et penche vers la vérité, et il n'hérite pas des fautes de ses ancêtres. De même, on ne peut faire porter à un individu le péché d'un autre, et chaque personne reste responsable de ses actions :

«... Chacun n'acquiert [le mal] qu'à son détriment : personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui. Puis vers votre Seigneur sera votre retour et Il vous informera de ce en quoi vous divergez. » Al-'A'âm (Les Troupeaux) : 164.

Toutes les Lois révélées s'accordent sur ce principe fondamental :

« Ne lui a-t-on pas annoncé ce qu'il y avait dans les feuilles de Musa (Moïse) et celles d'Ibrahim (Ibrahim) qui a tenu parfaitement [sa promesse de transmettre] qu'aucune [âme] ne portera le fardeau (le péché) d'autrui, et qu'en vérité, l'homme n'obtient que [le fruit] de ses efforts ; et que son effort, en vérité, lui sera présenté (le jour du Jugement). » An-Najm (L'Étoile) : 36-40.

Le noble Coran nous explique qu'imputer la responsabilité d'une faute à un autre que son auteur s'oppose aux principes de la Loi divine et à toute notion élémentaire de justice universelle :



« Il dit : “Qu’Allah nous garde de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien ! Nous serions alors vraiment injustes.” » Yûsuf (Joseph) : 79.

- Le deuxième point que récusent les théologiens musulmans est celui de rendre responsable toute la descendance d’Adam pour une faute que ce dernier a commise. Toutes les Lois révélées interdisent une telle injustice. Peut-on vraiment considérer équitable de faire subir à tous les hommes les conséquences de l’acte d’un seul, Adam ? En outre, comment accepter l’idée que les Prophètes Moïse, Ibrahim ainsi que tous les autres Messagers d’Allah sont voués au Feu éternel en raison du péché d’Adam ?

Quant à Jésus, au nom de quoi aurait-il eu à endosser la faute d’Adam et à endurer ensuite les supplices terribles et affligeants que furent les siens et contre lesquels il finit par implorer le secours du Seigneur ? Mais pire encore que cela, car ce n’est pas simplement le Messie qui a enduré ces sévices, mais Dieu Lui-même, selon ce que prétendent les chrétiens !! Ainsi, ce n’est pas uniquement le genre humain, mais aussi la divinité qui subirent les répercussions douloureuses sous diverses formes pour la faute d’un seul homme !

La désobéissance d’Adam qui consista à manger du fruit de l’arbre défendu ne méritait pas un châtiment. Rappelons que le père des hommes était un Prophète, qui comme les autres Messagers jouissait de l’infaillibilité face au péché. Sa faute n’était donc pas en soi un péché, mais plutôt un acte que l’on tolère des gens de vertu et de droiture. Sans parler du fait qu’Adam avait agi par inadvertance et manque de vigilance. Allah manifesta dès lors sa bienveillance à son égard.

N’oublions pas également que le premier homme s’était repenti et qu’Allah, At-Tawwâb, Ar-Rahîm, accepta son repentir, pardonna et effaça sa faute. Par conséquent, Adam avait été lavé de sa désobéissance et à fortiori sa descendance qui ne l’avait pas commise.

Les chrétiens prétendent également qu’Adam fut chassé du Paradis en guise de sanction. Or, ce n’était pas le cas, cette descente sur Terre constituait plutôt un honneur pour lui, car Allah lui assigna ainsi le statut de vicairaire en ce monde, conformément à Sa promesse : *Je vais placer sur Terre un vicairaire.*

La descente d’Adam vers la Terre qu’Allah décréta n’était pas une marque d’avilissement, mais plutôt une gratification. En effet, ce départ était déjà décidé avant la création de l’homme : *Je vais placer sur Terre*



un vicaire. Allah l'a assigné en tant que vicaire sur Terre et non au Paradis et non dans les cieux, et le Seigneur l'honora par cette mission. Allah fit séjourner Adam au Paradis pour une certaine forme de dévotion et Il le fit se rendre sur Terre pour compléter un autre rang de dévotion propre à son statut de vicaire.

Ce qui confirme cela est qu'Allah fit descendre Adam après le repentir de ce dernier :

« Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé. Il dit : « Descendez d'ici (Adam et Ève) [vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux. » Tâ-Hâ : 122-123.

Comme on le sait le repentir efface les fautes, et par conséquent, le départ pour la Terre n'était pas une sanction, et s'apparentait donc plus à une marque d'honneur, de gratification. Adam devait également endurer les épreuves sur Terre et vivre dans l'effort afin de mériter la récompense et le mérite en ce monde. Mais il devait aussi œuvrer pour la rétribution immense et finale dans l'au-delà, selon ce que la sagesse d'Allah a décrété pour les hommes.

La voie véritable vers la délivrance et le salut passe par la recherche de la satisfaction d'Allah et l'accès au Paradis, et cela requiert un repentir sincère. Le serviteur doit donc s'abstenir de tout ce qui éloigne d'Allah et adopter une attitude de dévotion désintéressée dans le repentir :

« Mais quiconque se repent après son tort et se réforme, Allah accepte son repentir. Car, Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux. » Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 39.

« Sauf celui qui se repent, croit et fait le bien : ceux-là entreront dans le Paradis et ne seront point lésés, » Maryam (Marie) : 60.

« Et je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent, croit, fait bonne œuvre, puis se met sur le bon chemin. » Tâ-Hâ : 82.

« Sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre ; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » Al-Furqân (Le Discernement) : 70.

« Changera leurs mauvaises actions en bonnes », ce passage du verset indique que les fautes passées se transforment en bonnes actions sous l'effet du repentir sincère. En effet, la repentance honnête implique de son auteur le sentiment de remords pour les péchés accomplis avant, et la recherche



du pardon. C'est alors que ce qui était un péché se transforme en source de dévotion, dont l'individu trouvera le Jour du Jugement la rétribution. Dans les registres du croyant, ces mauvaises actions inscrites se changeront en bonnes.

La voie du Paradis, telle que décrite par Allah dans le noble Coran, est jalonnée de la foi en Allah valide et saine, et de la croyance aux six piliers de la foi : Allah, Ses anges, Ses livres, Ses Prophètes, le Jour du Jugement, la prédestination du bien comme du mal. Les bonnes actions, telles que la prière, l'aumône, le pèlerinage, le repentir, etc., comptent également parmi les actes de la foi qui alourdissent la balance des bonnes œuvres, par la grâce d'Allah :

« *Quant à celui dont la balance sera lourde, il sera dans une vie agréable.* » Al-Qâri'ah (Le Tremblement) : 6-7.

La bonne action qui pèsera dans la balance le Jour du Jugement consiste en tout acte de dévotion qu'Allah a ordonné, ainsi qu'au respect des interdits et prescriptions divines :

« *Tels sont les ordres d'Allah. Et quiconque obéit à Allah et à Son messenger, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite.* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 13.

14. « **Nous dîmes : “Descendez d'ici, vous tous ! Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affligés.” Et ceux qui ne croient pas (à nos Messagers) et traitent de mensonge Nos révélations, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement.** » Al-Baqarah (La Vache) : 38-39

A. La descente vers la Terre.

Ces premiers évènements du récit d'Adam, selon la volonté d'Allah, s'achevèrent avec le repentir du couple d'humains. Après cela, le Seigneur leur ordonna le départ pour la Terre, ainsi qu'à Iblîs. Plusieurs versets décrivent cette descente :

Peu de temps après, Satan les fit glisser de là et les fit sortir du lieu où ils étaient. « *Et Nous dîmes : “Descendez (du Paradis); ennemis les uns des autres. Et pour vous, il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps...”* »

« *Descendez, dit [Allah], vous serez ennemis les uns des autres. Et il y aura pour vous sur terre séjour et jouissance, pour un temps.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 24.



« Il dit : “Descendez d’ici (Adam et Ève) [vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s’égarrera ni ne sera malheureux.” » Tâ-Hâ : 123.

La descente constitue un commandement divin pour un départ vers la Terre. Les versets coraniques nous informent qu’Iblîs par ses suggestions parvint à inciter Adam et Ève à la faute et à les faire sortir de l’endroit où ils se trouvaient. Ils quittèrent alors les délices du Paradis.

En arabe, le terme qui fait référence à la descente suggère le sens de *faire faux pas*, au point de tomber, ou de faire une chute. Iblîs fit donc faire un faux pas à Adam et Ève qui se solda par leur chute, leur descente. Le Seigneur décréta dans Sa sagesse que le couple, et avec eux Satan, ne rejoindrait la Terre qu’après avoir mangé du fruit de l’arbre. Allah leur dit alors : *descendez tous d’ici*. En observant les verbes utilisés qui intiment l’ordre de descente vers la Terre, on remarque que dans un cas l’impératif s’adresse à Adam et Ève : *descendez tous deux du Paradis, vous serez ennemis les uns des autres*.

Dans le second cas, pour les sourates Al-Baqarah, Al-’A’râf, le verbe à l’impératif qui souligne l’ordre de partir est à la deuxième personne du pluriel : *descendez tous, vous serez ennemis les uns des autres*.

Il semblerait que l’injonction dans la sourate Tâ-Hâ s’adresse à Adam et à Iblîs, qui sont les pères respectifs des humains et des djinns, d’où l’emploi du pluriel en arabe, en référence au grand nombre de futurs descendants dans chacune des espèces.

Dans les sourates Al-Baqarah, et Al-’A’râf, l’ordre de départ pour la Terre s’adresse aux trois : Adam, Ève et Iblîs. C’est ainsi que s’achève la période d’Adam dans le Paradis, le Séjour des Délices pour les croyants. Commence alors la deuxième période qui couvre les événements de la vie terrestre d’Adam.

Durant cette première période de l’existence d’Adam se sont succédé plusieurs événements : les différentes étapes de sa création (terre, argile, limon, etc.); la prosternation des anges ; son test réussi devant les anges ; la création d’Ève ; son séjour au Paradis où il se nourrissait de tous les fruits, à l’exception d’un seul ; la séduction et la tromperie de Satan ; la désobéissance et le dévoilement de leur nudité ; le sentiment de honte ; le recouvrement de leur intimité avec les feuilles des arbres ; et enfin la descente vers la Terre.



La seconde période débute avec le départ pour la Terre. Al-Qurtubî a écrit au sujet de cette descente que relate la sourate Al-Baqarah :

Descendez, est répété pour marquer l'insistance, à l'image de celui qui réitère un ordre. C'est aussi parce que chaque ordre concerne une situation particulière. La première fois, l'injonction est mentionnée avec l'avertissement qui s'ensuivra, et la seconde fois, Allah mentionne la guidée. On a également rapporté que la descente s'est réalisée en deux étapes, d'où un premier ordre pour un départ du Paradis vers le ciel de la Terre ; puis un second pour la descente du premier ciel vers la Terre. Selon ce dire, le Paradis se trouverait donc bien au septième ciel, conformément à ce qu'énonce le récit d'Al-'Isrâ'.

B. L'endroit où Adam descendit sur Terre et la sagesse que renferme la descente sur Terre

a. À quel endroit sur Terre descendit Adam ?

Adam sortit du Paradis un vendredi. Quant à l'emplacement de sa descente avec Ève, certaines transmissions mentionnent l'Inde, ou encore un lieu situé entre La Mecque et Tâ'if.

À quel endroit précis Adam arriva sur Terre : au mont Everest, le sommet le plus élevé en Himalaya ? En Syrie ? En Arabie ? Ou près de Safa dans les Lieux saints de La Mecque ? Est-ce qu'Ève se trouvait en sa compagnie ou se trouvait-elle à autre endroit ? Se sont-ils retrouvés par la suite à Djeddah ou à Muzdalifah ? Toutes ces affirmations ne reposent sur aucune référence tangible, qui permettrait de soutenir un dire plus qu'un autre. Aucun hadith authentique n'a défini l'endroit où Adam et Ève ont posé les pieds sur Terre pour la première fois.

Ibn Kathîr a écrit : Les exégètes ont mentionné certains endroits où Adam et Ève sont supposés être arrivés sur Terre pour la première fois. Mais les avis reposent tous sur des récits de gens du Livre, dont Allah Seul connaît l'exactitude. Quoi qu'il en soit, l'absence d'éclaircissement sur la question, dans le noble Coran et dans la Tradition, indique que cette information ne nous est en réalité d'aucune utilité pour notre foi ou pour les choses profanes.

On sait en revanche que le vendredi fut le jour de leur sortie du Paradis, comme l'indique un hadith authentique : « *Le meilleur jour sur lequel se lève le soleil est le vendredi. C'est en ce jour qu'Allah créa Adam, et en ce jour que ce dernier entra au Paradis, et c'est aussi ce même jour qu'il en sortit.* »



Ce hadith suggère, à travers son contexte, que la sortie d'Adam du Paradis représente un bien et une faveur divine. La vie est en effet un bienfait et un don d'Allah, et l'on récolte de l'existence ce qu'on y a semé.

Le vendredi, qui est donc le jour de la sortie d'Adam du Paradis est pour nous les musulmans un jour de fête.

Les Traditions authentiques révèlent que c'est le vendredi qu'Allah créa Adam, et que ce dernier entra au Paradis et c'est ce même jour qu'il en sortit. Les récits des Salaf nous apprennent également qu'il fut créé en fin de journée. Par conséquent, puisque son départ du Paradis intervint le même jour, nous pouvons en déduire qu'il ne resta qu'une *heure* dans les Jardins d'Eden. Cela correspondrait dès lors à quatre-vingt-trois de nos années terrestres, auxquelles s'ajoutent quatre mois. Cette estimation s'appuie sur le verset :

« Et ils te demandent de hâter [l'arrivée] du châtement. Jamais Allah ne manquera à Sa promesse. Cependant, un jour auprès de ton Seigneur équivaut à mille ans de ce que vous comptez. » Al-Hajj : 47.

Considérant qu'un jour dans l'autre monde correspond à mille de nos années, et qu'Adam resta la dernière heure de la journée au Paradis qui elle compte douze heures (soit une demi-journée), cette heure passée dans Al-Jannah correspond donc à 83 années et quatre mois sur Terre.

Cet avis est celui de Tabarî dans son *târîkh*, et d'Ibn Al-'Athîr dans *al-kâmil*. Selon ces derniers, Allah a fait descendre Adam du Paradis juste avant le coucher du soleil en ce jour, qui fut aussi celui de sa création : à savoir le vendredi. Adam sortit donc en compagnie d'Ève. Al-Hâkam a répertorié dans son *mustadrak*, d'après Ibn 'Abbâs : « On introduit Adam au Paradis et en fin de journée, il en sortit. » Al-Hâkam a déclaré que la chaîne de transmission de ce dire est authentique, bien qu'Al-Bukhârî et Muslim ne l'aient pas recensé.

En revanche, si Adam est sorti du Paradis un autre vendredi que celui durant lequel il fut créé, son séjour dans l'Eden relève alors de la science d'Allah et personne n'est en mesure de faire une estimation. Il faut donc s'abstenir de faire des pronostics sur des événements qui nous échappent.

b. La sagesse que renferme la sortie du Paradis

Tous les décrets et toutes les décisions d'Allah reflètent et découlent de Son entière sagesse. On ne peut Lui attribuer d'acte arbitraire ou injuste, car Il est Al-'Adl (la Justice), Al-Hakîm (le Sage) et Al-Khabîr (le Bien-In-



formé). L'érudit Ibn Al-Qayyîm, qu'Allah lui fasse miséricorde, a abordé la question de la sagesse que renferme le départ d'Adam du Paradis. Dans son ouvrage intitulé *shifâ' al - 'alîl fî masâ'il al-qadâ' wa al-qadar wa al-hikmah wa at-ta'âlîl*, il a écrit :

« Les sagesse divines, les bienfaits et bénéfiques que renferme cet événement sont si nombreux qu'ils échappent à la raison de l'homme, qui ne peut en cerner tous les détails, même s'il déployait pour cela toutes ses capacités. Adam est descendu sur Terre et a quitté le Paradis pour y retourner plus tard dans un état meilleur que celui dans lequel il est était au moment de son départ. Allah l'avait alors créé dans le but que lui et sa descendance peuplent la Terre et s'y succèdent durant leur séjour ici-bas. Le Seigneur leur fit voir le jour pour les éprouver à travers Ses prescriptions et Ses interdictions. Or, le Paradis ne constitue pas cet environnement propice au test divin et à la charge qu'Allah a assigné aux hommes. Le Créateur a donc fait sortir Adam et Ève de la demeure où ils furent conçus et où ils firent provision et se préparèrent avant de se rendre vers le séjour pour lequel Allah les créa. En goûtant aux difficultés, aux peines, aux souffrances de la Terre, lieu d'épreuve, les hommes apprécieront alors la valeur et le mérite du Paradis.

Parmi les autres finalités se trouve la volonté d'Allah d'élire parmi la descendance d'Adam ceux qui seront Ses Messagers, Ses Prophètes, Ses martyrs, ceux qu'Il aime et ceux qui L'aiment. Allah révélera alors à ces envoyés les Livres et formera avec les croyants Son alliance. Ses serviteurs Lui voueront le culte dans l'aisance et dans la difficulté et placeront l'amour du Seigneur et la quête de Sa satisfaction au-dessus de leurs penchants et de leurs passions.

L'autre sagesse est celle de la réalisation et de l'accomplissement des noms et attributs divins et de leurs implications. Ainsi Ses noms, tels que Le Pardonneur ; le Clément ; Celui qui accepte le repentir ; l'Indulgent ; le Vengeur ; Celui qui rabaisse, ou qui élève ; Celui qui accorde la gloire ou la disgrâce ; Celui qui fait vivre ou mourir ; Celui qui hérite de la Terre et de ce qu'elle contient ; tous ces noms doivent nécessairement trouver leurs manifestations, leur réalisation et leur accomplissement dans la création d'Allah. Pour cela, notre père Adam et notre mère Ève devaient descendre sur Terre pour que se manifestent les implications des noms et attributs divins sur la descendance humaine.

Le monde devint alors aussi l'endroit où la foi totale des hommes doit se révéler à travers les paroles, les actes et le jihad et ce qu'il requiert



de patience et d'endurance. Aucune de ces finalités ne pouvait apparaître au Paradis, séjour des délices, mais c'est bel et bien dans la demeure de l'épreuve qu'elles peuvent exister.

Le vicariat d'Adam et de sa descendance sur Terre procédait également d'un décret qu'Allah annonça à Ses anges, et qui selon Sa sagesse avait devancé la création du père des hommes, avec tout ce que cette décision entraînerait de sagesse et de finalités louables.

La création d'Adam permit également aux anges de découvrir la réalité cachée à propos de celui envers lequel ils éprouvaient une grande estime et considération. C'est alors que l'orgueil, la jalousie et le mal apparurent devant eux. Le bien et le mal sont enfouis parfois dans le tréfonds des âmes, invisibles et imperceptibles pour les autres. On doit alors les faire resurgir pour que la sagesse d'Allah s'accomplisse dans la façon de traiter les êtres en fonction de leur mérite. »¹

c. La préparation d'Adam pour sa mission de peuplement de la Terre

Afin qu'Adam puisse assumer son rôle de vicaire et de peuplement de la Terre, Allah le prépara à son départ vers cette nouvelle planète. Pour cela, l'homme devait apprendre à connaître ce monde : son histoire ; comment y vivre ; s'y nourrir et y subvenir à ses besoins, etc.

C'est dans cette optique qu'Allah enseigna initialement les noms de chaque chose à Adam :

« Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit : « Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques ! » (dans votre prétention que vous êtes plus méritants qu'Adam). Al-Baqarah (La Vache) : 31.

Parmi les noms qu'on enseigna à Adam se trouvaient ceux de toutes les créatures, ainsi que ceux relatifs aux mouvements du corps (station debout, s'asseoir, etc.). Cela laissait donc entrevoir qu'Adam était destiné à remplir un rôle sur Terre et à y élire domicile.

On peut ainsi lire dans l'exégèse d'Ibn Kathir, d'après Abû Mûsâ, qui a relaté : « Avant de faire sortir Adam du Paradis vers la Terre, Allah enseigna à ce dernier tous les arts et lui fournit comme provisions les fruits du Paradis. Ainsi les fruits que vous mangez sont ceux d'Al-Jannah, si ce n'est que ces derniers sont impérissables, tandis que les vôtres le sont. »

Adam est donc le premier homme et il représente l'origine de l'humain.

1. *shifâ' al - 'alîl*, Ibn Al-Qayyîm Al-Jawziyyah, 2/661-665.



nité et c'est de lui qu'Allah a répandu en abondance sur Terre la descendance :

« Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes... » An-Nisâ' (Les Femmes) : 1.

Allah fit naître, d'Adam et Ève, des multitudes d'hommes et de femmes qui se dispersèrent dans les différentes contrées de ce monde, formant des races et des ethnies différentes, avec des langages et des idiomes divers. Mais c'est vers Allah que tous retourneront et seront rassemblés. Ce passage coranique confirme la réalité de l'apparition de l'homme sur Terre en opposition aux inventions des thèses athées et matérialistes qui nient cette origine. Ces théories ont adopté comme postulat de départ la nature strictement matérielle du monde, ainsi que le concept infondé et contredisant les expériences, la raison et le penchant naturel sain, de l'évolution aléatoire; ainsi que les inventions de Darwin qui supposent un enchaînement hasardeux et chaotique dans l'apparition de la vie.

L'avis selon lequel l'univers entier n'est que le produit d'un hasard n'est que celui de personnes auxquelles échappent la réalité de la science et l'essence de la foi. Quel hasard pourrait détenir le pouvoir de faire sortir un ovule des ovaires à un moment bien déterminé et le placer dans les matrices à un moment qu'Allah Seul connaît ?!

Puis après cela, quel hasard peut provoquer la fécondation à partir d'un spermatozoïde qu'Allah a créé parmi des millions d'autres dans les testicules; et qui à travers le conduit urinaire de l'homme se fraie un chemin pour féconder l'ovule, et donner naissance à un embryon? Ce dernier se transforme alors en un morceau de chair *mâché* dans lequel se forment les os qui à leur tour se recouvrent de muscles, jusqu'à la formation complète d'un être humain, de sexe masculin ou féminin. De ces derniers, des peuples et des nations voient alors le jour et se multiplient. Où intervient le hasard dans tout cela, lorsqu'on sait que ce dernier ne produit que le chaos? Or, nous constatons que la conception de l'être humain révèle la sagesse d'une divinité puissante qui à chaque création a assigné un cadre spatio-temporel et un but. Ce Dieu a créé par sagesse et mesure.

Le recensement de la population mondiale constitue un indice de la foi en Allah. Notez que le nombre d'habitants de la planète est en augmentation constante; que ce chiffre en comparaison à celui du siècle dernier, et celui qui était avant n'a fait que croître, et ainsi de suite. Si l'on pouvait dès



lors rebrousser chemin vers le passé au fil des générations antérieures, nous parviendrions nécessairement au couple originel, Adam et Ève, comme le confirme la Révélation :

« *Et de toute chose Nous avons créé [deux éléments] de couple. Peut-être vous rappellerez-vous ?* » Adh-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 49.

d. La Terre est notre grande maison à tous

La planète dans son intégralité a été mise à disposition des hommes et de la descendance d'Adam. Ils y ont parcouru les contrées et l'ont traversée de long en large, à leur guise. Mais l'homme dévie du droit chemin et s'éloigne de la guidance d'Allah. Il commet des préjudices et sème la corruption et instaure des frontières (depuis toujours).

Les hommes ont alors instauré, par exemple, le *rideau de fer* qui empêcha des centaines de millions d'individus dans l'ancienne Union soviétique de se déplacer sur Terre, et qui les priva de liberté. Pourquoi nous taisons-nous face au *mur* qui sépare les familles palestiniennes et interdit à leurs membres de se voir et de vivre ensemble en paix ? Pourquoi toutes ces complications et ces difficultés pour se déplacer et voyager, et toutes ces entraves à la communication entre les hommes, à l'exception bien sûr de ce que la nécessité et l'intérêt des nations exigent ?

La Terre ne nous appartient pas à nous seulement. Nous la partageons avec d'autres créatures qui possèdent une âme et éprouvent des sentiments, qui vivent et meurent, et qui comme nous, doivent obéir aux Lois divines.

Lorsqu'Adam fit son apparition sur terre, il y rencontra les oiseaux, les animaux, peut-être ces dinosaures, dont on parle, et Allah sait mieux. Ces êtres vivants l'avaient alors devancé sur la planète, mais l'homme connaissait déjà leur nom et il se comportait envers ces créatures conformément aux prescriptions divines. Il savait qu'il ne devait pas leur causer de mal gratuitement, sauf pour ce qui relève de la nécessité de survie. Ainsi on sait à travers la Révélation qu'Allah avait blâmé un Prophète qui avait tué des fourmis. D'ailleurs, la Loi du dernier des Messagers nous enseigne qu'un individu qui abreuve un chien assoiffé peut, par ce geste, obtenir le pardon et entrer au Paradis ; ou encore que la maltraitance envers un chat a conduit une personne en Enfer.

Comment parviendrons-nous à réformer nos sentiments et notre attitude insensible vis-à-vis de la Terre que nous occupons ? Nous apprécions tous nos demeures privées, comment dès lors ne pas aimer la Terre qui



nous abrite. On a rapporté du Messenger d'Allah ﷺ qu'il avait dit une fois à propos de la montagne d'Uḥud : « *Nous aimons cette montagne et elle nous aime.* » Même envers les roches l'homme peut éprouver des sentiments vivaces et réconfortants.

'Umar b. Al-Khaṭāb, qu'Allah l'agrée, en embrassant la pierre noire de la Ka'bah, s'adressait à elle et disait : « Je sais que tu n'es qu'une pierre, qui ne détient ni le pouvoir de nuire ou d'être utile. Si je n'avais pas vu le Messenger d'Allah ﷺ poser ses lèvres sur toi, je ne l'aurais pas fait moi-même¹. »

Nous devrions veiller à apporter un plus à l'âme de notre planète et à notre grande maison à tous, pour transformer notre séjour ici en une totale dévotion envers Allah, avant de la quitter.

Où que vous soyez sur Terre, vous devriez vous souvenir que vous êtes dans votre royaume, et que ceux qui se trouvent autour de vous ont avec vous un lien de parenté. Soyez donc avenants et souriants, et adressez de bonnes paroles et soyez bienveillants, même modestement, à l'image de Moïse, paix sur lui, lorsqu'il abreuva le troupeau au puits de Mada'in. Ne dissimulez pas aux autres la bonne voie sur laquelle on vous a guidé et le bien qu'Allah vous a accordé. Sachez que si par votre intermédiaire on guide une seule âme, c'est préférable pour vous à la possession de toute la terre et de ce qu'elle contient. Rappelez-vous que celui qui sauve une vie a sauvé toute l'humanité.

La vie dans cette grande demeure qu'est la nôtre est faite de champs, de bâtisses, de constructions, d'artisanat, de prolifération et de connaissance. Allah a accordé à chacun un laps de temps à vivre en ce monde pour que se souviennent ceux qui le veulent. Chaque individu, chaque peuple, chaque nation atteindra son échéance fixée, qu'on ne peut devancer ou retarder. Nous, humains sommes les fondements de la civilisation et cette dernière doit nous servir, nous enrichir et nous rendre la vie plus confortable, et non nous exterminer et nous détruire.

C'est Allah qui a suscité en nous cet attachement naturel à ce monde et à la vie, et qui nous a procuré les aptitudes pour apprendre, pour acquérir le savoir, pour évaluer les choses et pour gagner en expérience. Allah a ensuite commandé à l'homme de peupler ce monde et d'y bâtir : lieux de cultes et autres édifices nécessaires à l'existence humaine. Le Seigneur nous a aussi recommandé de construire ce qui pourrait nous être d'une

1. Muslim dans son Saḥīḥ n° 1270



quelconque utilité en ce monde et dans l'autre : bâtiments publics, routes, ponts... En dehors de cela, l'homme est libre d'édifier les bâtisses qui ne sont ni interdites ni démesurées.

Ces moyens matériels pour le peuplement de la Terre qu'Allah nous a recommandé de mettre en place doivent avoir pour finalité de garantir le passage, l'intimité, la salubrité. On se rappellera à ce propos que le Messager ﷺ avait fait dresser une tente près de la Mosquée pour y soigner Sa'd b. Mu'adh. La Loi de l'islam a d'ailleurs prévu ces différentes dispositions, dont par exemple :

- Le droit de passage et de circuler, comme dans la Tradition où l'on a rapporté ces paroles : « *Le cavalier pourra alors se déplacer de Sana jusqu'à Hadramaut sans craindre rien ni personne, sinon Allah et le loup pour son bétail ;* »

- La sécurité : « *Celui qui au matin se trouve en sécurité chez lui, en bonne santé et qui possède de quoi se nourrir en ce jour, possède le monde et ce qu'il contient.* » ;

- Le bon voisinage : « *Jibril (Gabriel) ne cessa de me recommander la bienveillance envers le voisin au point que je finis par penser que chacun devrait lui réserver une part dans son héritage.* » ;

- La beauté : celle que l'homme doit reproduire en ce monde pour imiter le souvenir qu'avait notre père Adam du Paradis et que nous décrit la Révélation, qui évoque la verdure, les étendues d'eau, les maisons, etc.

- La connaissance : qui reste ce qui existe de plus beau et de plus bénéfique en ce monde. Le savoir est un don divin qu'Allah accorda en premier à Adam. C'est par jalousie envers Adam, à cause de son savoir, qu'Iblis a trompé ce dernier et l'a séduit en lui promettant l'éternité et un royaume immense ;

- La justice et l'équité entre les hommes : la Terre doit profiter à tous. La domination des tyrans qui accaparent les belles choses et en privent les faibles et les nations pauvres ou qui spolient les richesses des autres peuples, laissant ces derniers en proie à la maladie, à la faim et à l'ignorance ; tout cela est interdit par Allah qui le dénonce dans le Noble Coran :

« *Et vous avez habité les demeures de ceux qui s'étaient fait du tort à eux-mêmes. Il vous est apparu en toute évidence comment Nous les avons traités et Nous vous avons cité les exemples.* » Ibrâhîm (Ibrahim) : 45.



L'homme en ce monde partage son temps entre la grâce divine qu'il recherche en parcourant la Terre pour ses besoins et la quête de la compassion d'Allah par la dévotion :

« Et il est des gens qui disent : “Seigneur! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà; et protège-nous du châtement du Feu!” »
Al-Baqarah (La Vache) : 201.

L'être a trouvé sur cette belle planète la sécurité, où sa beauté est préservée, son bien-être, et son hygiène, car tous ces bienfaits proviennent en réalité d'un Seigneur généreux !

e. La plus ancienne recommandation de toute l'histoire de l'humanité.

Le récit sur Adam nous révèle des choses essentielles, qu'Allah nous a décrites, en rapport avec la vision de l'islam sur le parcours de l'homme sur Terre en quête du droit chemin.

Un verset coranique fait directement référence à cela :

« Nous dîmes : “Descendez d'ici, vous tous! Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affligés.” Et ceux qui ne croient pas (à nos Messagers) et traitent de mensonge Nos révélations, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. »
Al-Baqarah (La Vache) : 38-39.

Ceci était la recommandation divine adressée à Adam et à son épouse, alors qu'ils venaient tous deux de quitter le Paradis et d'arriver sur Terre. On peut aussi lire dans la sourate Tâ-Hâ :

« Il dit : “Descendez d'ici (Adam et Ève) [vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarrera ni ne sera malheureux.” »
Tâ-Hâ : 123.

Ce passage dévoile l'annonce qui a été faite au sein de l'Assemblée Suprême (*al-mala' al-'a'lâ*) de l'hostilité entre Adam et sa descendance et Iblis et les siens. Il révèle aussi que la compassion d'Allah envers ses créatures auxquelles Il fera parvenir la guidance avant de les juger pour leurs actes :

« Il dit : “Descendez d'ici (Adam et Ève) [vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarrera ni ne sera malheureux. (124) Et quiconque se détourne de Mon Rappel mènera certes, une vie pleine de gêne, et



le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement". (125) Il dira : "Ô mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais?" [Allah lui] dira : "De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié." (126) Ainsi sanctionnons-nous l'outrancier qui ne croit pas aux révélations de son Seigneur. Et certes, le châtement de l'au-delà est plus sévère et plus durable. (127) » Tâ-Hâ : 123-127.

Cette recommandation faite à Adam et Ève fut la première et la plus ancienne, et elle constitue l'injonction immuable et universelle dont le contenu demeure à portée de tous et dans toutes les circonstances.

Le noble Coran renferme un grand nombre de ces lois de la création immuables :

« ... Or, jamais tu ne trouveras de changement dans la règle d'Allah et jamais tu ne trouveras de déviation dans la règle d'Allah. » Fâtîr (Le Créateur) : 43.

Conformément à cet axiome perpétuel de la création, celui qui suit la voie d'Allah et croît en Ses Messagers, Ses livres ; observe leur guidance et accorde foi à l'intégralité des Révélations prophétiques restera dans le droit chemin et accédera au succès :

«... ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affligés... » Al-Baqarah (La Vache) : 38

«... quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux. » Tâ-Hâ : 123.

Ces versets indiquent que celui qui observe ce principe est épargné de quatre maux : la peur, la tristesse, l'égarement et le malheur.

La peur et la tristesse quant à eux sont générées par le malheur. Dans le cas de la tristesse, les méfaits sont déjà apparus et ont provoqué l'affliction tandis que la peur naît de la perspective d'un mal à venir. Celui qui suit la voie droite ne connaît donc pas ces situations, qui sont alors remplacées par la guidée et le bonheur. L'individu ressent alors la sécurité et la joie en ce monde et dans l'autre. Il est alors épargné de tout mal : peur, tristesse, égarement et le malheur, il accède alors à ce qu'il souhaite et ce qu'il répugne ne l'atteint pas.

La guidance qu'apportent les Prophètes et les Messagers d'Allah et la voie qu'ils exposent aux hommes n'apportent à ces derniers qui les suivent que bonheur et leur épargne tous les malheurs :

« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement ». Tâ-Hâ : 124.



f. Le conflit entre la vérité et le mensonge

Les hommes face à la guidance divine se séparent en deux catégories :

- Les croyants vertueux, qui suivent la voie droite d'Allah et croient aux Messagers tout en se comportant avec droiture. Ces derniers connaissent la joie en ce monde et sont les biens guidés. Ils sont sous la protection d'Allah, n'éprouvent ni crainte ni tristesse :

«... ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affligés... » Al-Baqarah (La Vache) : 38

«... quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux. » Tâ-Hâ : 123.

- Les mécréants, dénégateurs, qui renient les Signes d'Allah et se détournent du rappel du Seigneur. Ils combattent les Prophètes et suivent Satan. Ceux-là sont les perdants, les damnés. Le châtement infernal les attend dans l'au-delà :

« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement ». Tâ-Hâ : 124.

« Et ceux qui ne croient pas (à nos Messagers) et traitent de mensonge Nos révélations, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. » Al-Baqarah (La Vache) : 39.

Ceux qui orientent les croyants vers la voie droite sont les Prophètes, puis leurs suiveurs parmi les Ulémas et les prédicateurs. Quant aux mécréants, dénégateurs, leurs mentors sont Iblis et ses suppôts, les rebelles parmi les diables djinns et humains.

Nous sommes donc ici face une réalité incontournable : celle du conflit entre la vérité et le mensonge, le bien et le mal. Cette confrontation existe depuis les débuts de l'apparition d'Adam au Paradis, et lorsqu'Iblis refusa de se prosterner. Ce dernier entreprit alors d'inciter l'homme à désobéir et à manger du fruit défendu. Dans ce conflit Adam, en tant que père de l'humanité, représentait le clan de la vérité et Satan celui du mensonge.

Cette lutte entre le bien et le mal est perpétuelle, et acharnée et ne prendra fin que le Jour du Jugement. Elle divisera les hommes en deux clans : celui de la vérité et celui du mensonge.

Les gens de la droiture appartiennent à la faction d'Allah :

« Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager,



fussent-ils leur père, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent. » Al-Mujâdalah (La Dispute) : 22.

Quant aux défenseurs du faux, ils constituent le parti d'Iblis :

« Le Diable les a dominés et leur a fait oublier le rappel d'Allah. Ceux-là sont le parti du Diable et c'est le parti du Diable qui est assurément les perdants. » Al-Mujâdalah (La Dispute) : 19.

Le bienheureux qui obtient l'agrément d'Allah, empruntera la voie droite et l'observera. Il rejoindra le camp des alliés du Seigneur. Le perdant, le damné est celui qui rejette la guidance d'Allah et la vérité et se joint au parti d'Iblis.

g. L'Enfer

Allah, qui a créé l'Enfer et qui verrouillera ses portes sur les pécheurs et les égarés, a aussi préparé le Paradis pour les vertueux qui y entreront grâce à la compassion d'Allah. Les transgresseurs connaîtront le châtiment infernal et chacun récoltera ce qu'il a semé :

« Pensez-vous que Nous vous avons créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 115.

« Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra. » Az-Zalzalah (Le Tremblement) : 7-8.

-L'Enfer existe déjà :

Le séjour infernal est déjà en place comme l'indiquent de nombreux Textes coraniques et Traditions prophétiques, et des dire de Compagnons. L'imam Al-Bukhârî avait intitulé un chapitre de son Sahîh ainsi : De la description de l'Enfer, et du fait qu'il existe déjà.

Le noble Coran contient aussi des passages qui confirment cela, dont :

« Et qui te dira ce qu'est la Hutamah? Le Feu attisé d'Allah. » Al-Humâzah (Les Calomniateurs) : 5-6.

Le Feu de l'Enfer est donc bel et bien embrasé et prêt à accueillir les pécheurs :



« *Si vous n'y parvenez pas et, à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais, parez-vous donc contre le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, lequel est réservé aux infidèles.* » Al-Baqarah (La Vache) : 24.

-[...] lequel est réservé aux infidèles, c'est-à-dire préparé pour les mécréants. Beaucoup de Ulémas considèrent ce verset comme une preuve que le Feu existe déjà, en raison du terme arabe *'u'iddat*, qui signifie 'préparé'. Les Traditions prophétiques sont aussi très nombreuses sur ce thème, dont celle dans laquelle le Messager d'Allah ﷺ mentionne : « [...] une pierre qui des bords de l'Enfer a été projeté et qui vient d'atteindre le fonds, soixante-dix ans après ». Ce hadith est recensé par Muslim. D'autres Traditions prophétiques, rapportées par un grand nombre de transmetteurs, dont celle de l'éclipse et du Voyage Nocturne attestent de cette réalité.

-L'emplacement de l'Enfer :

Selon ce qu'a relaté Ibn 'Abbâs, qu'Allah l'agrée, l'Enfer se situerait dans la septième Terre : « Le Paradis se trouve au septième ciel et le Jour du Jugement Allah le déplacera à l'endroit de Son choix. Quant à l'Enfer, il se situe dans la septième Terre. » Ce dire a été répertorié par Abû Na'îm. Ibn Mundih a recensé cette parole de Mujâhid : « J'ai demandé à Ibn 'Abbâs : – où se trouve le Paradis ? Il me répondit : – au-dessus du septième ciel. – Et où se trouve l'Enfer ? l'interrogeai-je encore. – Sous sept couches de mers. »

Certains théologiens ont soutenu l'existence actuelle de l'Enfer en s'appuyant sur les versets qui mentionnent qu'on présentera aux mécréants, chaque matin et chaque soir, la vision de leur séjour dans le Feu, dans le monde du *barzakh* (intermédiaire) :

« *Allah donc le protégea des méfaits de leurs ruses, alors que le pire châtement cerna les gens de Fir'awn (Pharaon) : le Feu, auquel ils sont exposés matin et soir. Et le jour où l'Heure arrivera (il sera dit) : Faites entrer les gens de Fir'awn (Pharaon) au plus dur du châtement.* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 45-46.

Allah nous informe que les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes : « *Pour ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au Paradis que quand le chameau pénètre dans le chas de l'aiguille. Ainsi rétribuons-Nous les criminels. L'Enfer leur servira de lit et, comme couverture, ils auront des voiles de ténèbres. Ainsi rétribuons-Nous les injustes.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 40-41.



Ce dernier passage ci-dessus constitue un indice de l'emplacement terrestre de l'Enfer, car on y lit que les mécréants ne verront pas s'ouvrir devant les portes du ciel.

« *Non... ! Mais en vérité le livre des libertins sera dans le Sijjin –.* » Al-Mu-taffifin (Les Fraudeurs) : 7.

Dans le hadith d'Al-Barâ' b. 'Âzib, le Messenger d'Allah ﷺ a décrit la mort du mécréant ainsi : « *Après qu'on ait saisi son âme, on l'entraînera vers le ciel le plus proche de ce monde. Les anges demanderont l'autorisation de le franchir, mais on ne la leur accordera pas.* » Puis l'Envoyé ﷺ récita : « *Pour ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au Paradis que quand le chameau pénètre dans le chas de l'aiguille. Ainsi rétribuons-Nous les criminels* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 40. Il ajouta ensuite : « *Allah ordonnera alors que l'on consigne son livre dans le sijjîn, situé vers la Terre la plus basse. Les anges y flanqueront alors cette âme* »¹.

Abû Horayrah, qu'Allah l'agrée, a relaté quant à lui ce qu'il a entendu de la bouche du Messenger d'Allah ﷺ concernant le moment où l'ange de la mort saisit l'âme de l'impie. Il a ainsi rapporté ce qui suit : « *On extirpera alors son âme ce qui libérera un effluve pestilentiel comparable à l'odeur de la pire charogne. On transportera cette âme jusqu'à la porte de la Terre. On s'écriera alors à son passage à chaque Terre : quelle odeur infecte que voilà ! Il ira alors rejoindre pour finir les âmes des autres mécréants.* »

Ces Traditions parmi d'autres indiquent donc que l'Enfer se situe dans les plus basses Terres, contrairement au Paradis qui se trouve, selon les Textes, dans les cieux, et qui est surplombé par le 'Arsh du Raḥmân.

- L'Enfer et ses différents paliers :

« *Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur,* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 145.

Les abîmes de l'Enfer se présentent donc sous forme de niveaux et de paliers qui déclinent vers le fonds, tandis que le Paradis est composé d'échelons et de degrés qui progressent vers son sommet.

- Les portes de l'Enfer :

Les portes de l'Enfer sont au nombre de sept :

« *Il a sept portes ; et chaque porte en a sa part déterminée.* » Al-Hijr : 44.

1. Recensé par l'imam Ahmad, entre autres.



Chaque porte correspond à un type de châtement en fonction des péchés et des fautes commises. Les portes du Paradis également s'ouvriront devant les croyants en fonction de leurs bonnes actions.

À chacune des portes de l'Enfer, Allah a assigné un nombre des suppôts de Satan qui devront nécessairement la franchir, et qu'Allah nous en préserve. Les actes accomplis détermineront l'entrée de chacun et la durée du séjour dépendra de la gravité des crimes commis.

'Ikrimah décrivait l'Enfer comme ayant sept portes et sept niveaux. Ibn Jarîr a quant à lui nommé ces entrées ainsi : jahannam, lazâ, al-hutamah, as-sa'îr, saqar, al-jahîm, et al-hâwiyyah.

L'Enfer possède un abysse et un fond comme le mentionne le verset cité plus haut (An-Nisâ' : 145), qui évoque le sort des hypocrites. Abû Horayrah dans ce qu'il a rapporté confirme l'existence du fond de l'Enfer. Il a relaté qu'un jour, alors qu'il se trouvait en compagnie du Messager ﷺ avec d'autres Compagnons, ils entendirent le bruit d'un objet en chute. L'Envoyé ﷺ demanda alors : *Savez-vous ce qu'est ce bruit ?* – Allah et Son Messager savent mieux, répondirent les Compagnons. Il les informa alors que c'était celui d'une pierre de l'Enfer qui après soixante-dix années de chute venait d'atteindre ses abysses.

- Les différentes régions de l'Enfer.

Les Textes révèlent que l'Enfer se compose de deux parties et qu'il comporte deux genres de châtements. Une partie est un brasier ardent, avec sa chaleur, son feu et sa fumée, tandis qu'une autre partie est une zone de froid glacial :

*« Voilà ! Alors que les rebelles auront certes la pire retraite, L'Enfer où ils brûleront. Et quel affreux lit ! Voilà ! Qu'ils y goûtent : eau bouillante et eau purulente, et d'autres punitions du même genre. »*Sâd : 55-58.

Ibn Kathir a expliqué qu'*al-hamîm* que mentionne ce passage fait référence à l'eau bouillante. Le terme coranique *al-ghassâq*, renvoie quant à lui à son opposé, à savoir une eau glaciale, dont la fraîcheur est insupportable et douloureuse.

- [...] *et d'autres punitions du même genre* : signifie des supplices de même nature qui consistent en une alternance de châtements qui procure chacun une souffrance opposée.

-L'Enfer est fermement verrouillé.

La rigueur du châtement infernal s'accroît par le cloisonnement hermétique de l'Enfer, qui est un lieu verrouillé, fermé et obturé :

« *Le Feu se refermera sur eux.* » Al-Balad (La Cité) : 20.

« *Il se refermera sur eux.* » Al-Humazah (Les Calomnieux) : 8.

Mujâhid a expliqué que le terme coranique *mu'ṣadah* est le substantif de *'aṣada* qui signifie fermer. Dans la sourate Al-Kahf (La Caverne), on lit également :

«... *Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire, on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure!* » Al-Kahf (La Caverne) : 29.

L'expression coranique *surâdiq* fait référence à tout ce qui cerne, enferme une chose.

- Description de l'Enfer.

L'Enfer dans le noble Coran est personnifié, Allah le décrit comme se penchant sur le contenu des cœurs :

« *Qui monte jusqu'aux cœurs.* » Al-Humazah (Les Calomnieux)

Certains ont alors affirmé que cela signifie que le Feu sait ce que chaque supplicié mérite comme châtement.

Al-Qurtubî, quant à lui, a écrit dans son exégèse que le Feu dévorera entièrement leur corps jusqu'à leurs entrailles. On formera alors à nouveau leur corps pour qu'ils subissent le même châtement.

Le noble Coran décrit également l'Enfer en ces termes :

« *Il appellera celui qui tournait le dos et s'en allait.* » Al-Ma'ârij (L'Ascension) : 17.

« *Lorsque de loin elle les voit, ils entendront sa fureur et ses pétilllements.* » Al-Furqân (Le Discernement) : 12.

Sur la base de cette description, on pourrait donc imaginer que l'Enfer sait quel châtement revient de droit à chacun, et il l'infligerait alors en conséquence.

La description coranique de l'Enfer est terrifiante. Elle fait trembler les cœurs et frissonner le corps. Sa chaleur est plus intense que celle du feu



de ce monde. Plus intense que celle de l'été qui empêcha les hypocrites de prendre part au jihad aux côtés du Messager d'Allah ﷺ lors de la bataille de Tabuk :

« Ceux qui ont été laissés à l'arrière se sont réjouis de pouvoir rester chez eux à l'arrière du Messager d'Allah, ils ont répugné à lutter par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, et ont dit : "Ne partez pas au combat pendant cette chaleur !" Dis : "Le feu de l'Enfer est plus intense en chaleur." -S'ils comprenaient ! » At-Tawbah (Le Repentir) : 81.

« Il sera brûlé dans un Feu plein de flammes, » Al-Masad (Les Fibres) : 3.

Ce Feu est composé de flammes et d'étincelles et sa combustion est d'une grande intensité.

L'Envoyé d'Allah ﷺ nous a d'ailleurs informés à ce propos que le feu de ce monde ne représente en termes d'intensité qu'un soixante-neuvième du feu de l'Enfer. Allah lui a même attribué le nom de Feu suprême (*annâr al kubrâ*) :

« qui brûlera dans le plus grand Feu. » Al-'A'lâ (Le Plus-Haut) : 12.

Ce Feu suprême est celui qui se situe dans les abysses de l'Enfer. Al-Hasan Al-Baṣrî disait : « Le Feu suprême est le feu de l'Enfer et le petit feu est celui de ce monde. »

- Le combustible du Feu de l'Enfer.

Le Feu de l'Enfer n'est pas alimenté par le bois ou le charbon, mais son combustible n'est autre que les hommes et les pierres :

« Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres... » At-Tahrîm (L'Interdiction) : 6.

La pierre qui sert de combustion au Feu de l'Enfer est le soufre sous sa forme rocheuse imposante, à la couleur sombre et à l'odeur forte. Ce minéral dégage une très grande chaleur lors de sa combustion, qu'Allah nous préserve de l'Enfer.

Abd Allah b. Mas'ûd, qu'Allah l'agrée, a déclaré concernant les pierres de l'Enfer : « Il s'agit du soufre qu'Allah créa en même temps que les cieux et la Terre et en préparation du châtiment des mécréants. » Certains ont aussi soutenu que les pierres qui serviront de combustible au Feu de l'Enfer sont les idoles et les stèles adorées en ce monde :

« Vous serez, vous et ce que vous adoriez en dehors d'Allah, le combustible de l'Enfer, vous vous y rendrez tous. » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 98.



- Les étincelles terrifiantes du Feu.

Les étincelles de l'Enfer ne sont pas comparables à celles du feu terrestre. Leur taille gigantesque inspire la crainte :

« *Car [le feu] jette des étincelles volumineuses comme des châteaux.* » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 32.

Ibn Kathir a décrit ces étincelles projetées des flammes comme ayant la taille de palais. Selon Ibn Mas'ûd, leurs dimensions sont celles d'une forteresse. Quant à Ibn 'Abbas, il les a comparées à des racines d'arbre immenses.

Le noble Coran les assimile aussi à des *chameaux jaunes* : ou noirs. Pour Ibn 'Abbâs et Mujahid et Sa'îd b. Jubayr l'expression *jimâlât sufr* renverrait plutôt à des ancrs de navires, ou d'énormes fragments de plomb.

Glorifié soit Allah. Ces descriptions sont terrifiantes lorsqu'on prend en compte que l'étincelle du feu en ce monde n'en représente d'ordinaire qu'une infime partie, qui est la moins intense en chaleur. On pourrait d'ailleurs comparer l'effet sur la peau de cette dernière à une piqûre de moustique. Mais en Enfer, ces étincelles ont la taille d'une forteresse et sont de couleur sombre, qu'Allah nous épargne et nous préserve du châtement.

Quant à la fumée du Feu de l'Enfer, elle est brûlante et d'une noirceur profonde. Allah l'a décrite dans le Noble Coran avec des caractéristiques des plus inquiétantes :

« *À l'ombre d'une fumée noire, ni fraîche, ni douce.* » Al-Wâqî'ah (L'Événement) : 43-44.

« *Allez vers une ombre [fumée de l'Enfer] à trois branches ; qui n'est ni ombreuse ni capable de protéger contre la flamme.* » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 30-31.

Ainsi la seule ombre qui se trouve en Enfer est celle de la fumée que dégage la combustion du Feu de l'Enfer. Mais elle ne contient aucune vertu, et elle renferme le supplice par la brûlure. Ibn 'Abbâs a dit que l'ombre représente la fumée. Mujâhid a ajouté : « L'ombre de la fumée en Enfer se nomme *as-samûm*. Elle n'est ni fraîche ni agréable à voir. » Mujâhid l'a également décrite ainsi : « C'est une ombre qui s'échappe de trois colonnes qui sont les flammes du Feu de l'Enfer, dont une verte, une noire et une jaune. Ces flammes sont au sommet du Feu lors de la combustion. »

- Les anges de l'Enfer.

Allah a assigné des anges comme gardiens de l'Enfer, à l'apparence imposante et au discours ferme :



« Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. » At-Tahrîm (L'Interdiction) : 6.

En conclusion, l'Enfer est le lieu de séjour des mécréants et de ceux qui traitent de mensonge les Signes d'Allah. Le Seigneur a détaillé dans le noble Coran les caractéristiques de cet endroit. Je n'ai énuméré ici qu'un échantillon de ce que renferment le Livre d'Allah et la Tradition de Son Prophète ﷺ.

h. Quelle relation entre la prédestination et Adam, paix sur lui ?

Le récit de la descente d'Adam vers la Terre dévoile le lien avec la notion de prédestination.

On a rapporté du Messager d'Allah ﷺ que Moïse demanda un jour au Seigneur : Ô, Allah, je voudrais voir Adam, celui qui nous fit sortir ainsi que lui-même du Paradis. Le Seigneur le mit en présence d'Adam. Moïse interrogea alors ce dernier : – Es-tu Adam ? – Oui, répondit-il. Puis Moïse ajouta : – Tu es donc celui en qui Allah insuffla de Son esprit ; à qui Il enseigna le nom des choses et devant lequel Il ordonna aux anges de se prosterner, n'est-ce pas ? – Oui, confirma le père des hommes. – Pourquoi nous as-tu ainsi que toi-même fait exclure du Paradis ? lui demanda enfin Moïse. Adam interrogea à son tour son interlocuteur : – Et toi qui es-tu ? – Je suis Moïse, répliqua ce dernier. Le père des hommes lui dit alors : – Tu es un des Prophètes des fils d'Israël, celui à qui Allah a adressé directement la parole de derrière Son voile et sans médiateur parmi Ses créatures, n'est-ce pas ? – Certes, acquiesça Moïse. Puis Adam déclara : – Ne sais-tu pas qu'on avait consigné mon acte dans un Livre avant que je sois créé ? – Oui, je le sais, confirma le Prophète des Hébreux. – Dans ce cas, répondit Adam, pourquoi me blâmes-tu pour une chose qu'Allah a décrétée avant que je ne voie le jour ? L'Envoyé d'Allah ﷺ conclut ce récit par : – *Adam réduisit au silence Moïse par cet argument*¹.

La défense d'Adam était plus pertinente que le blâme de Moïse. On pourrait l'expliquer en soulignant les points suivants :

- La discussion concernait un événement passé et révolu, à propos duquel on ne pouvait plus rien faire. Face à ce genre de calamité, le seul recours de l'homme est d'accepter et de se soumettre au destin :

1. Sahîh Al-Bukhârî, n° 3409



« *Nul malheur n'atteint [l'homme] que par la permission d'Allah. Et quiconque croit en Allah [Allah] guide son cœur. Allah est Omniscient.* » At-Taghâbun (La Grande Perte) : 11.

- La faute commise par Adam a fait l'objet d'un repentir sincère qu'Allah a accepté. Le blâme, dans ces circonstances, demeure inapproprié, car la repentance a permis de se réformer. L'Envoyé d'Allah ﷺ a déclaré : « *Que le sort du croyant est étonnant ! Tout ce qui l'atteint est pour lui source de bien, et c'est à lui seul que cela revient. Si un bienfait le touche et qu'il est reconnaissant, il accomplit ainsi une bonne action. Si en revanche il subit une épreuve et qu'il patiente, cela constitue aussi pour lui un bien.* »

Cela s'applique non seulement pour les épreuves, mais aussi pour les péchés dont on se repent.

- Enfin, la sortie du Paradis d'Adam, comme déjà expliqué, s'inscrit dans la finalité pour laquelle il fut créé : *Je vais placer sur terre un vicaire.* Ce n'était donc pas un simple châtiment, mais surtout une cause à l'accomplissement d'un décret. La descente sur Terre et la mission de *khilâfah* ont été voulues et décrétées par Allah, conformément à Sa sagesse.

L'homme demeure responsable de ses actes volontaires. Certes, le contexte dans lequel évolue ce dernier ainsi que son environnement et jusqu'à ses gènes et tous les facteurs d'influence qui l'entourent ont un impact sur son libre arbitre. Pourtant rien de tout cela ne le libère des conséquences légales de ses actes en ce monde et dans l'au-delà.

i. L'apostolat d'Adam, paix sur lui.

Les passages coraniques relatifs au récit d'Adam, paix sur lui, avec tous les événements qu'ils relatent suffisent à eux seuls à démontrer qu'Adam comptait parmi les Messagers d'Allah. Ainsi, Allah s'était adressé à lui directement sans médiateur et lui avait enseigné les noms des choses. Le Seigneur lui interdit aussi de manger le fruit de l'arbre et le mit en garde contre Iblis, son ennemi, etc. Nous pouvons donc affirmer que le premier homme, alors qu'il se trouvait encore au Paradis, et parce qu'il recevait les prescriptions et recommandations divines, était déjà un Prophète.

À sa sortie d'Al-Jannah, ce rôle s'est confirmé par l'élection d'Allah qui lui confia la mission de transmettre le Message à sa descendance. Parmi les preuves confirmant cette élection :

- Dieu dit : « *Certes, Allah a élu Adam, Nuh (Noé), la famille d'Ibrahim (Abraham) et la famille de 'Imran au-dessus de tout le monde. En tant que*



descendants les uns des autres, et Allah est Audient et Omniscient. » Âli-Imrân (La Famille d'Imrân) : 33-34.

L'élection dont il est question dans ce verset fait référence dans la terminologie islamique à la prophétie.

- Dieu dit : « *Ils sont auprès de Nous, certes, parmi les meilleurs élus.* » Sâd : 42.

« *Allah choisit des Messagers parmi les Anges et parmi les hommes. Allah est Audient et Clairvoyant.* » Al-Hajj : 75.

Les exégètes sont unanimes sur la question de l'apostolat d'Adam, ce qui fait de ce dernier le père de la prophétie tout comme il était le père de l'humanité, Nuh, sur lui le salut.

- Dieu dit : « *Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé.* » Tâ-Hâ : 122.

Adam a donc été élu et choisi comme Prophète. L'élection dont il est question ici n'est pas celle au repentir, comme l'ont soutenu d'autres exégètes. En effet, dans le Texte coranique en arabe, les deux propositions sont séparées par une conjonction. Le verset signifie donc qu'Allah accorda Sa miséricorde à Adam après la désobéissance de ce dernier. Mais le Seigneur l'avait déjà élu et choisi comme Prophète avant d'accepter son repentir et de le guider dans le droit chemin.

- Le récit de l'Ascension du Messenger d'Allah ﷺ confirme également qu'Adam compte parmi les Prophètes. On a relaté qu'à chaque ciel que traversait l'Envoyé ﷺ se trouvait un des Messagers d'Allah. Adam comptait parmi ces derniers et le Prophète ﷺ le rencontra au premier ciel. On sait aussi que durant ce voyage céleste, les seuls personnages que le Mustafa ﷺ rencontra étaient des Messagers. Par conséquent, Adam était l'un des leurs, et il fut d'ailleurs, en tant que père des hommes et père des Prophètes, le premier que le Messenger d'Allah ﷺ vit.

- Un autre récit confirme le statut de Prophète d'Adam, paix sur lui. Il met en scène ses deux fils, dont on accepta l'offrande de l'un tandis que celle de l'autre fut rejetée :

« *Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit : "Je te tuerai sûrement." - "Allah n'accepte," dit l'autre, "que de la part des pieux."* » Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 27.



Ce passager indique qu'il existait alors une Législation révélée concernant les rites des offrandes et les conditions de leur acceptation. Seul le père des adversaires de ce litige à savoir Adam la leur avait enseignée, après l'avoir reçue d'Allah pour que les hommes apprennent à trancher leurs différends, par ce moyen.

La prophétie d'Adam est donc un fait établi par le consensus et est donc indiscutable. Aucune divergence n'existe à ce sujet. On peut en outre ajouter que le nom d'Adam compte parmi les vingt-cinq noms de Prophètes mentionnés dans le noble Coran. Les musulmans, toutes obédiences confondues, s'accordent sur la question. Les ouvrages de théologie islamique mentionnent ce credo que se sont relayé les théologiens de toutes les époques et de toutes les contrées. Le Livre d'Allah comporte, quant à lui, des Textes clairs sur la question, ainsi que la Tradition prophétique.

- Adam, Prophète d'Allah : la preuve rationnelle : Allah créa les hommes et les djinns pour que ces derniers Lui vouent le culte et se consacrent à la dévotion envers leur Créateur, ce qui constitue la finalité existentielle des créatures. Adam n'est pas qu'un homme parmi d'autres, mais il était le père de l'humanité. C'est donc à lui que revenait la mission de réaliser cette finalité existentielle, déjà en lui, avant de la transmettre à sa descendance.

Or, la dévotion qui est due à Allah ne peut s'accomplir qu'en conformité aux exigences divines, et non selon les fantaisies personnelles. L'observance de la Loi divine devient alors une nécessité afin que le culte soit rendu à Allah, comme Il le veut. Puisque cette Législation divine ne peut provenir que du Seigneur, nous sommes contraints d'admettre qu'Adam était un Prophète, et qu'en outre il était doté de la raison, dont découle la responsabilité. C'est aussi grâce à cette dernière que le premier homme parvenait à comprendre les injonctions divines et qu'il apprenait à connaître son Seigneur et à saisir Sa volonté.

Allah décréta dès lors, selon Sa Tradition immuable, que des Messagers se succéderont parmi les hommes, à toutes les époques. Le message d'Allah demeurera ainsi présent parmi ces derniers et le lien avec leur Créateur ne se rompra pas, ce qui les condamnerait à errer en ce monde et à subir dans l'autre le châtement éternel. C'est avec Mohammad ﷺ que s'acheva la série des apostolats dont le Message demeurera sur Terre jusqu'à la Fin des Temps.

Adam enseignait donc à ses enfants l'adoration d'Allah. L'idolâtrie



n'existait pas à cette époque, mais la Révélation restait nécessaire pour transmettre les prescriptions de la Loi et les rites de la dévotion.

An-Naba' (annonce, appel) consiste en la diffusion d'une information qui se manifeste soit par une interpellation directe d'Allah envers Sa créature, comme pour Moïse, ou par le biais d'un ange messager. Allah s'adresse également à Ses élus par inspiration. Ces élus représentent une élite d'individus auxquels Allah transmet des enseignements. On nomme ces derniers : les Prophètes (*al -'anbiyâ'*). Si ces élus ont la charge de transmettre une Législation révélée, un Livre, de présenter des évidences et des preuves miraculeuses, ils sont alors des Messagers (*rusul*). Ainsi tous les Messagers sont des Prophètes, mais l'inverse n'est pas systématique. D'autres différences distinguent les deux statuts. Le Noble Coran indique, dans tous les cas, que l'un n'implique pas forcément l'autre, comme certains l'ont prétendu.

« Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messager ni Prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que le Diable n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que le Diable suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage. »
Al-Hajj : 52.

« Et mentionne Isma'il (Ismaël), dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses; et c'était un Messager et un Prophète. » Maryam (Marie) : 54.

Le rôle du Prophète consiste également à éveiller les esprits et la raison, à les orienter dans la bonne direction et à canaliser les énergies : *peut-être réfléchirez-vous.*

Les Messagers ne prônaient pas l'indolence, la retraite et la fuite face à la responsabilité de peupler la Terre. Le premier messager posa ainsi les premières fondations pour les découvertes dans le domaine de l'agriculture, de l'artisanat et du travail pour tirer profit de tous les bienfaits des cieux et de la Terre, et la découverte de ses mystères.

La prophétie procura aux hommes sérénité et paix de l'âme, tout en guidant les pas des hommes sur la voie salutaire et la fin heureuse que procurent la conviction et la foi. L'homme éprouve alors le sentiment reconfortant de ne pas être abandonné en ce monde, livré à lui-même. Il ressent la sérénité, car son cœur est habité par la sensation que la vie ici-bas est liée à la vie future. Il accédera alors au salut, s'il le souhaite vraiment.

La prophétie dévoile les mystères du monde invisible, la connaissance



d'Allah, de Ses anges, de l'autre monde, du Jugement, de la rétribution et du châtement, et les révèle comme des vérités incontournables. C'est aussi par la Révélation des Prophètes que les relations entre les hommes s'organisent dans leurs moindres détails au niveau du couple, dans les transactions sociales afin qu'elles obéissent à des règles de droiture, malgré leur complexité.

La prophétie demeure nécessaire pour la concrétisation de la justice divine, à travers la transmission du message et l'avertissement des répercussions des actes dans la vie future. Elle reste une miséricorde pour les hommes. En faisant du premier homme un Prophète, c'est le bien qu'Allah a voulu ancrer dans l'humanité et pour qu'il prenne racine en ce monde et se propage. On peut d'ailleurs constater qu'aucune civilisation, aucune nation n'a vu le jour sans être inspirée par la foi et la religion. Même les théories les plus matérialistes ne peuvent dénigrer l'importance de l'héritage spirituel et elles ne peuvent nier le rôle décisif du phénomène religieux dans l'existence humaine. Ne remarque-t-on pas en ces temps que les peuples du monde s'empressent de retourner vers la religion ? Ils fuient ainsi les errances, le mal-être, le nihilisme et l'angoisse matérialiste, pour renouer avec leur penchant naturel sain, qui se réveille de dessous les décombres.

D'un point de vue strictement rationnel, nous pouvons donc affirmer que la nécessité de l'apostolat d'Adam s'impose. En effet, ce dernier devait posséder une Législation divine qui lui permettait d'organiser ses relations conjugales ; de gérer les affaires de sa descendance en temps de paix, ou de guerre ; ou pour la conclusion des mariages ou pour résoudre les problèmes de séparations. Cette Loi divine l'informa aussi des interdits alimentaires et de boisson, ainsi que des prescriptions à ce qui se trouvait sur Terre. Toutes ces connaissances ne pouvaient être dévoilées qu'à un Prophète qu'Allah avait honoré par la Révélation et à qui Il ordonna de transmettre le Message :

« En tant que Messagers, annonceurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage. » An-Nisâ' (Les Femmes) : 165.

* * * * *



PARTIE 2

Le récit de la création d'Adam dans la sourate Al-'A'râf (Les Murailles)

Le chapitre coranique Al-'A'râf fut révélé à La Mecque. Il contient la mention de certaines lois immuables de la création en rapport avec le sort voué aux nations impies. Il renferme aussi un rappel pour les hommes à travers les signes d'Allah présents dans Sa création, et sur la condition humaine et sa faiblesse. Il relate les débuts de l'hostilité de Satan envers l'homme. On y trouve également un certain nombre d'allégations soutenues par les dénégateurs qui ont appartenu aux nations disparues. La sourate constitue alors un avertissement qui met en garde contre l'imitation de ces dernières. Les appels à la crainte du Jugement et la description du sort des mécréants en Enfer sont aussi présents dans plusieurs passages ; ainsi que l'incitation à agir pour gagner le Paradis, dont le séjour des habitants y est dépeint.

Avant d'aborder le récit de l'humanité et des événements qui suivirent, le Noble Coran propose une introduction sur la façon dont Allah a octroyé à l'homme l'autorité sur Terre. C'est donc à partir de là que débutera notre grand voyage sur les traces de l'humanité pour poursuivre alors avec le récit d'Adam, paix sur lui, et de l'adversité d'Iblis à son égard. Nous trouverons alors dans le Livre d'Allah des détails surprenants et des réalités étonnantes que dévoile le noble Coran, qui ne contient que la vérité :

« Certes, Nous vous avons donné du pouvoir sur terre et Nous vous y avons assigné subsistance. (Mais) vous êtes très peu reconnaissants! (10) Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. (11) [Allah] dit : « Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé? » Il répondit :



« Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile. » (12) [Allah] dit : « Descends d'ici, Tu n'as pas à t'enfler d'orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés. » (13) « Accorde-moi un délai (dit Satan) jusqu'au jour où ils seront ressuscités. » (14) [Allah] dit : « Tu es de ceux à qui délai est accordé. » (15) « Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin, (16) puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants. » (17) « Sors de là » (dit Allah) banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer. » (18) « Ô, Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse; et mangez en vous deux, à votre guise; et n'approchez pas l'arbre que voici; sinon, vous seriez du nombre des injustes. » (19) Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché -leurs nudités -leur chuchota, disant : « Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels. » (20) Et il leur jura : « Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller. » (21) Alors il les fit tomber par tromperie. Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. Et leur Seigneur les appela : « Ne vous avais-je pas interdit cet arbre? Et ne vous avais-je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré? » (22) Tous deux dirent : « Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants. » (23) « Descendez, dit [Allah], vous serez ennemis les uns des autres. Et il y aura pour vous sur terre séjour et jouissance, pour un temps. » (24) « Là, dit (Allah), vous vivrez, là vous mourrez, et de là on vous fera sortir. » (25) Ô enfants d'Adam! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. -Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur -c'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent. (26) Ô enfants d'Adam! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point, (27) et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : « C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah. » Dis : « [Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas? » (28) Dis : « Mon Seigneur a commandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, sincères dans votre culte. De même qu'Il vous a créés, vous re-



tourneront à Lui. » (29) Il guide une partie, tandis qu'une autre partie a mérité l'égarément parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien guidés! (30) Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. (31) Dis : « Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures? » Dis : « Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection. » Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent. (32) Dis : « Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. » (33) Pour chaque communauté, il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus. (34) » Al-'A'râf (Les Murailles) : 10-34

1. Le début du grand périple et l'intervention divine dans l'existence de l'homme.

« Certes, Nous vous avons donné du pouvoir sur terre et Nous vous y avons assigné subsistance. (Mais) vous êtes très peu reconnaissants! » Al-'A'râf (Les Murailles) : 10.

Ce sont ces versets qui introduisent le récit de l'homme, auquel Allah a accordé l'autorité sur Terre. Cette annonce est présentée comme une vérité fondamentale, et ce, avant même la narration sur les débuts de l'humanité.

Allah est le Créateur de ce monde et de l'homme. Le Seigneur octroya l'autorité au genre humain sur cette Terre, dans laquelle Il plaça toutes ces nombreuses choses qui rendent la vie possible pour l'homme et lui permettent de subvenir à ses besoins.

Le Seigneur fit de la Terre ce lieu de séjour approprié pour les humains et leur développement. Le Créateur y a garanti une atmosphère, une taille, un positionnement par rapport au soleil et à la lune; une orbite; une inclinaison; une vitesse de rotation; etc., le tout étant approprié pour le maintien de la vie et le développement humain. Les hommes occupent alors un rang souverain parmi les autres créatures d'Allah de cette planète. Il détient le pouvoir d'assujettir et d'utiliser cette création grâce aux aptitudes et capacités qu'Allah lui a conféré. Les humains possèdent également les moyens de connaître les lois naturelles du monde et peuvent ainsi les mettre à profit selon leurs besoins.



Sans l'intervention divine qui permet à l'homme d'acquérir cette autorité, ce dernier, être fragile, ne serait jamais parvenu à dominer la nature; comme on l'entend de la bouche des ignorants de notre époque et de jadis. Ce n'est pas la force que possède l'homme en effet, qui l'aurait seule autorisé à affronter les puissances terrifiantes et imposantes de la nature.

Nous avons hérité des philosophies grecques et romaines cette approche ignorante. On nous a présenté l'univers comme un monde hostile à l'homme et qui impose sa force à ce dernier pour contrecarrer ses desseins et ses actions. Ces mythologies ont ainsi placé l'homme dans une situation de conflit permanent contre ces forces, qu'il affronterait soi-disant de ses propres moyens. Ainsi, chaque victoire obtenue par la connaissance des règles de la nature deviendrait, selon cette approche déviante, une domination sur cette dernière à la suite d'une lutte acharnée entre elle et le genre humain.

Cette vision puérile du monde, voire funeste, prétend ainsi que les *lois de la nature* sont intrinsèquement hostiles à l'homme et qu'elles *sont mues* par une adversité acharnée envers les humains pour contrecarrer leurs projets. Elles n'obéiraient donc pas à un ordre établi et contrôlé. Si cette prétention était fondée, jamais l'homme n'aurait pu faire son apparition initialement en ce monde. Comment en effet, envisager son existence sur une planète hostile qu'aucun ordre ne pourrait contenir? En admettant même que les humains aient pu malgré tout faire leur apparition sur Terre dans de telles conditions, comment auraient-ils pu survivre et garantir le maintien de leur existence au milieu de ces forces titanesques hostiles? Sachant en outre, que selon cette conception erronée, ces puissances n'obéissent à aucun ordre, contrôle ou pouvoirs extérieurs.

Seule l'approche théologique islamique permet de faire le lien entre toutes les composantes du monde pour les assembler et les coordonner harmonieusement. Ainsi seule la croyance en Allah, Créateur de l'univers, dont la sagesse et la volonté ont décrété la nature du monde, permet d'envisager l'apparition de l'homme sur Terre. À cela s'ajoutent toutes les dispositions naturelles dont on a dispensé le genre humain et qui l'aident à comprendre les lois qui l'entourent et qui régissent l'univers afin que ce dernier puisse ainsi l'exploiter selon ses nécessités.

Cette harmonie visible dans la Création révèle au contraire l'œuvre d'Allah qui façonna dans la perfection et l'excellence toute chose, et qui ne les a pas placées dans une situation d'antagonismes et d'hostilités réciproques permanentes.



C'est dans cette perception que l'homme se fait d'un monde hospitalier et favorable que ce dernier a évolué, accompagné de la bienveillance, de la sagesse et de la puissance, qui garantit l'ordre. Les humains ont ainsi pu vivre le cœur serein, l'âme apaisée et ont pu poursuivre avec assurance leur parcours sur Terre afin de la peupler et de s'y imposer comme les vicaires. Ils ont alors pris confiance en leur mission et ont agi envers le monde qui les entoure dans de bonnes dispositions, et en remerciant Allah qui les guidait vers la découverte des secrets de l'existence; des lois de la nature qui leur permettaient d'assurer leur rôle. L'homme acquit alors une part croissante dans le développement de ses capacités, ainsi que dans le bien-être et le confort. Cette conviction de la présence divine ne l'a en aucun cas entravé dans sa quête pour percer les mystères de la création et des lois qui la régissent. Bien au contraire, elle alimentait le courage de l'homme et le cœur de ce dernier s'emplissait de confiance à la pensée d'évoluer dans un monde familier. Il savait alors qu'Allah ne le priverait pas de la découverte des secrets de cette planète ni de Son soutien. Les humains savaient qu'ils ne se trouvaient pas dans un univers, ennemi farouche, qu'ils devaient affronter pour s'affirmer, et qui tapi dans l'ombre s'apprêtait à briser leurs rêves.

En réalité, le Créateur avait mis ce monde à la disposition de l'homme.

« C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre, puis Il a orienté Sa volonté vers le ciel et en fit sept cieux. Et Il est Omniscient. Al-Baqarah (La Vache) : 29.

« C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit, et le ciel pour toit; qui précipite la pluie du ciel et par elle fait surgir toutes sortes de fruits pour vous nourrir, ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez (tout cela). » Al-Baqarah (La Vache) : 22.

« C'est Lui qui vous a assigné la terre comme berceau et vous y a tracé des chemins; et qui du ciel a fait descendre de l'eau avec laquelle Nous faisons germer des couples de plantes de toutes sortes. » Tâ-Hâ : 53.

« C'est Allah qui vous a assigné la terre comme demeure stable et le ciel comme toit et vous a donné votre forme -et quelle belle forme Il vous a donnée! -et Il vous a nourris de bonnes choses. Tel est Allah, votre Seigneur; gloire à Allah, Seigneur de l'univers! » Ghâfir (Pardonneur) : 64.

L'homme est donc le fils de la Terre, et le fils de l'univers dans lesquels Allah l'a placé et dans lesquels Allah a garanti la présence de ses moyens de subsistance. Le Créateur lui a également facilité la connaissance et Il



lui en a livré les clés. Toutes les lois de la nature sont en harmonie avec l'existence de l'homme et sont à son service afin que ce dernier puisse les découvrir par la lucidité et la clairvoyance dont on l'a doté.

Allah invite donc l'homme à considérer les bienfaits et les aptitudes dont son Créateur le gratifie, comme des marques de Sa bienveillance et de Sa puissance. Le fils d'Adam éprouvera alors le sentiment de responsabilité vis-à-vis de l'usage de la force et des bienfaits qu'on lui a octroyés. Il se montrera alors reconnaissant envers Allah par les actions vertueuses. C'est cette reconnaissance naturelle par les actions entreprises par l'homme qu'Allah exige de ce dernier, et qui doit aussi devenir une des composantes les plus visibles de la personnalité du serviteur. Ce dernier utilisera alors tout ce qu'il reçoit d'Allah pour le mettre au service des commandements d'Allah. En fin de compte, l'individu n'est pas le réel propriétaire de ces bienfaits, et par conséquent, il ne peut en user à sa guise. Un tel comportement de sa part relèverait d'une forme de rébellion et s'oppose à l'attitude de reconnaissance. Seule une conscience permanente du rapport qui lie l'existence humaine, dans sa nature et ses spécificités, au Créateur permet d'adopter le comportement adéquat. Mais cet état d'esprit suppose l'éloignement de toute posture hermétique à l'éveil spirituel qui inspire à l'homme la confiance unique en ses propres aptitudes, loin de son Seigneur.

Allah dit : « *c'est Lui qui vous a assigné la terre comme berceau* », et a donc placé en vous toutes ces capacités et qui a mis à votre disposition toute la création.

Puis Il dit encore : « *c'est Allah qui vous a assigné la terre comme demeure stable.* » Le Seigneur a garanti vos moyens de subsistances, et de quoi vous habiller, et toutes les choses utiles à votre bien-être, etc. Soyez donc reconnaissants et engagez-vous dans la voie de l'obéissance.

« *Mais peu d'entre vous sont reconnaissants.* », ainsi est le résultat de l'insouciance qui frappe l'homme vis-à-vis de la signification de l'existence et de son rapport au divin. La reconnaissance ne peut provenir que d'un esprit éveillé à la foi et à la spiritualité, et qui sait qu'Allah n'a pas créé l'homme sans finalité, ou la vie sans but existentiel, et qui sait qu'Allah n'a pas abandonné l'homme à son sort sans l'orienter.

La reconnaissance consiste donc à faire usage des bienfaits selon les fins pour lesquelles Allah nous les a accordés. L'homme doit ainsi consacrer toutes les faveurs dont il jouit en sa personne et ses biens à la dévotion exclusive de



Son Seigneur, dans la recherche de l'excellence. C'est ainsi que l'individu se montre reconnaissant envers les bienfaits d'Allah.

La gratitude représente le comportement moral et spirituel qui incombe à chaque croyant en toutes circonstances, car elle permet d'attribuer le mérite des dons au bienfaiteur.

Le noble Coran a mis en évidence l'importance de ces mœurs louables et l'on retrouve la mention de la reconnaissance dans plus de soixante-dix versets. Ces derniers incitent à ce comportement, célèbre le mérite de ceux qui l'adoptent et ils promettent une excellente rétribution aux croyants reconnaissants. Ces passages coraniques condamnent aussi les ingrats. Parmi ces nombreux versets, citons :

« Souvenez-vous de Moi donc. Je vous récompenserai. Remerciez-Moi et ne soyez pas ingrats envers Moi! » Al-Baqarah (La Vache) : 152.

« Ô les croyants! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées. Et remerciez Allah, si c'est Lui que vous adorez. » Al-Baqarah (La Vache) : 172.

« Mangez donc de ce qu'Allah vous a attribué de licite et de bon. Et soyez reconnaissants pour les bienfaits d'Allah, si c'est Lui que vous adorez. » An-Nahl (Les Abeilles) : 114.

Dans ce dernier extrait, Allah nous informe que la dévotion sincère envers Lui implique de facto la reconnaissance de Ses bienfaits, et cette dernière compte parmi les actes d'adoration, comme nous le verrons plus loin en détail.

Le Seigneur nous a octroyé les moyens d'établir notre autorité sur la planète et Il l'a mise à notre disposition pour que nous y vivions. Nous devrions exprimer notre gratitude pour ce seul bienfait, du matin au soir, en privé et en public, par la parole, en notre for intérieur, et par nos actes.

2. La création de l'homme et sa conception

« Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 11.

A. « Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme » :

Allah débuta la création de l'homme à partir de la terre. Puis il le façonna et lui donna la forme parfaite d'un être humain, à l'apparence agréable,



aux proportions harmonieuses et aux membres délicats qui lui permettent une excellente maîtrise dans les mouvements. Allah l'a ensuite doté d'un esprit et d'une volonté qui garantissent à l'homme les capacités d'assumer son rôle et ses responsabilités dans ce monde et vis-à-vis de ce qui l'entoure. Le Seigneur a décrit dans Son Livre les différentes étapes de la conception d'Adam.

a. La première étape : La poussière

Dans plusieurs passages coraniques, nous apprenons qu'une poignée de poussière (*turâb*) fut le composant à l'origine de la formation de l'homme.

« Pour Allah, *'Isa (Jésus) est comme Adam qu'Il créa de poussière, puis Il lui dit : « Sois » : et il fut.* » Âli - 'Imrân (La Famille d'Imrân) : 59.

« Parmi Ses signes : *Il vous a créés de terre -puis, vous voilà des hommes qui se dispersent [dans le monde] -.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 20.

Ce dernier verset s'adresse à l'ensemble de l'humanité, qui pourtant assure sa descendance par l'accouplement. Mais comme la conception de leur père Adam se réalisa à partir de la poussière ou de la terre, tous ses descendants possèdent donc la même origine.

Dans Sa sagesse, Allah avait conçu les sols sous diverses natures et propriétés afin que chaque type de sol accueille des végétations, des plantes et des cultures différentes (sol rouge, noir, blanc, gris, aride, tendre, dur...). Le Seigneur créa Adam par un mélange de terre qui renferme toutes ces différentes caractéristiques et propriétés.

Le Messenger d'Allah ﷺ nous a ainsi fait savoir qu' : Allah façonna Adam d'une poignée de terre extraite de tous les types de sols. C'est pourquoi les descendants d'Adam sont semblables à la Terre. Parmi eux se trouvent l'homme à la peau rouge, le blanc, le noir, avec d'autres variantes. On trouve aussi parmi eux le flexible, le dur, le mauvais et le bon, avec d'autres différences.

Dans ce hadith, l'Envoyé ﷺ nous informe de la raison qui explique les différences de couleur, de tempéraments chez les hommes. Les différents types de sols qui composaient la poignée originelle qui a permis la création d'Adam sont à l'origine de ces spécificités (rouge, blanc, noir, etc.). Les couleurs des sols ont alors formé des gènes différents qui se sont transmis de père en fils. Allah dans Sa sagesse a attribué à chaque habitant d'une région de la planète la couleur qui lui correspond le mieux : les rouges oc-



cupent certaines régions, ainsi que les blancs et les noirs, etc.

Allah, Al-Hakîm (le Sage), assigne à chaque homme la couleur de sa peau indépendamment de la volonté de ce dernier. Le Seigneur a fait de la diversité des langues et des couleurs un signe de Sa grandeur, de Son unicité et de Sa puissance :

« Et parmi Ses signes la création des cieux et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants. » Ar-Rûm (Les Romains) : 22.

Puisque l'homme ne choisit pas sa couleur, aucun mérite ne peut être fondé sur ce critère qui n'implique pas les capacités ou la volonté des individus. C'est sur la base des choix individuels, des efforts et des actions, qui reposent sur la foi et la piété que l'on peut faire une distinction entre les hommes. Combien de nations s'égarèrent parce qu'elles ont érigé la couleur de la peau comme un critère de mérite, valorisant certains hommes et méprisant les autres envers lesquels elles exercèrent les formes les plus barbares de discrimination et de racisme !

L'Allemagne nazie prétendait ainsi que la race aryenne représentait l'excellence parmi les autres. En Amérique du Nord, on célébra la supériorité des Anglo-Saxons et l'on maltraita les Noirs en raison de la couleur de leur peau.

La diversité dans les composantes de la terre à l'origine de la création d'Adam conditionna aussi les tempéraments des hommes de manière différente. Certains individus sont de nature flexible, avenante, cordiale et souriante. On les rencontre avec plaisir et l'on aime les côtoyer. D'autres sont moins joyeux et sont de caractère froid et distant. Leur rigidité fait penser à celle de la roche. On évite, en général, ce genre de personnes et l'on ne s'empresse pas de les fréquenter. Glorifié soit Allah, le Sage, le Bien-informé qui façonna Sa création avec cette diversité de couleurs et de tempéraments. En cela se trouvent des Signes édifiants qui témoignent de la divinité et de l'unicité d'Allah.

Les chercheurs modernes ont réalisé des études approfondies sur les composants du sol. Ils découvrirent que la terre renfermait près d'une centaine d'éléments naturels, parmi ceux que l'on a répertoriés à ce jour. L'analyse de l'anatomie humaine a également révélé la présence dans le corps de l'homme d'environ vingt-trois composants qui constituent les substances essentielles qui forment les sols. Allah avait justement révélé :



« *Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile.* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 12.

Le verset fait mention de la quintessence du sol, à partir de laquelle Adam fut créé, et béni soit Allah, le meilleur des créateurs :

« *...C'est Lui qui vous connaît le mieux quand Il vous a produits de terre, et aussi quand vous étiez des embryons dans les ventres de vos mères. Ne vanterez pas vous-mêmes votre pureté; c'est Lui qui connaît mieux ceux qui [Le] craignent.* » An-Najm (Les Étoiles) : 32.

b. La seconde étape : l'eau

« *Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas?* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 30.

« *Et c'est Lui qui de l'eau a créé une espèce humaine qu'Il unit par les liens de la parenté et de l'alliance. Et ton Seigneur demeure Omnipotent.* » Al-Furqân (Le Discernement) : 54.

« *Et Allah a créé d'eau tout animal. Il y en a qui marche sur le ventre, d'autres marchent sur deux pattes, et d'autres encore marchent sur quatre. Allah crée ce qu'Il veut et Allah est Omnipotent.* » An-Nûr (La Lumière) : 45.

« *Puis Il tira sa descendance d'une goutte d'eau vile [le sperme];* » As-Sajdah (La Prostration) : 8.

« *Ne vous avons-Nous pas créés d'une eau vile?* » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 20.

« *Que l'homme considère donc de quoi il a été créé. Il a été créé d'une giclée d'eau.* » At-Târiq (L'Astre Nocturne) : 5-7.

Ces versets, parmi d'autres, indiquent donc que l'eau fut également à l'origine de la création d'Adam, ainsi que de toute vie, dont les animaux. La sourate Al-Furqân, mentionne en particulier l'homme, dont la vie provient de l'élément aquatique. Un peu plus loin dans le chapitre, un *liquide vil* (le sperme) est cité comme substance qui intervient dans la procréation. La réalité première est donc celle de l'apparition de la vie dans son ensemble à partir de l'eau. Cet élément est d'ailleurs présent dans l'organisme et représente 70 % de la masse corporelle totale. Ainsi la terre fut mélangée à l'eau et cette mixture constitua alors la matière première dans la conception d'Adam. Le Noble Coran décrit en détail les étapes de la formation de l'homme à partir de la terre qui menèrent à l'apparition de la créature la plus parfaite de l'univers.



c. La troisième étape : l'argile ou la glaise

Allah nous informe dans Son Livre qu'Il a conçu Adam à partir de l'argile, qui est un mélange de terre et d'eau :

« *C'est Lui qui vous a créés d'argile ; puis il vous a décrété un terme, et il y a un terme fixé auprès de Lui. Pourtant, vous doutez encore !* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 2.

« *[Allah] dit : "Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé ?" Il répondit : "Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile."* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 12.

« *Qui a bien fait tout ce qu'Il a créé. Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile.* » As-Sajdah (La Prosternation) : 7.

« *Quand ton Seigneur dit aux Anges : "Je vais créer d'argile un être humain."* » Sâd : 71.

Cette argile à partir de laquelle Adam fut conçu a été désignée dans le Noble Coran par trois expressions différentes qu'on pourrait envisager comme chacune renvoyant à une étape particulière du processus de création : terre argileuse ; puis formation d'un corps ; apparition des muscles, du sang, des os et des membres. Ces trois caractéristiques de l'argile sont mentionnées sous les appellations suivantes : *aṭ-ṭīn al-lâzib*, *al-ḥamâ' al-masnûn* et *aṣ-ṣalṣâl*.

Mon sheikh, le professeur et docteur Salman Al-'Ûdah, qu'Allah le garde, disait :

Je ressens en moi les différents états de la terre, lorsque je traverse différentes émotions : la joie, la tristesse, le bonheur, le malheur, la colère, la certitude et le doute. Je me souviens de l'état d'argile visqueuse, de celui de terre desséchée et de limon noir. Je pense même à cette eau qu'on mélangea à la terre. Cette eau de la Terre qui parfois est douce, ou encore salée et saumâtre, voire amère. Je sais alors que tous ces stades de la terre se manifestent en moi, ainsi que ces différents types d'eau. Je sens alors parfois comme un limon noir qui s'échappe par les pores de ma peau et j'ai alors besoin de me purifier et de me parfumer. Cet état bouleverse aussi mon cœur et je trouve refuge dans les louanges et les glorifications d'Allah, le rappel et le repentir, pour faire disparaître l'insouciance, la distraction et l'appel des mauvais penchants. La terre fertile est celle qui en revanche laisse croître les plantes, les fleurs, les arbres bénéfiques. Mais sur elle aussi grandissent les épineux, les plantes toxiques et les stupéfiants, dans



des proportions différentes. De même, nos âmes recèlent la piété, mais également le péché, et parmi nous se trouvent le croyant et le mécréant.

Allah a créé l'homme à partir des sols de la Terre pour ainsi lui faciliter son peuplement, pour s'enraciner dans ses mystères, découvrir ses lois et la parcourir. L'action et l'effort, la lutte et les peines endurées, à la sueur de son front, ne sont pas pour l'homme des tares, mais les secrets de son mérite et de sa créativité.

La terre fournit à l'homme sa flexibilité et sa capacité à s'adapter et à s'acclimater en fonction des circonstances et des évolutions climatiques et sociales. Si l'on avait créé les hommes à partir des plantes ou des roches, la situation aurait été différente. La roche est dure et elle n'est pas malléable, et les herbes se dispersent et ne peuvent former une masse compacte¹.

La terre est synonyme de diversité, elle est rouge, noire et comporte d'autres variantes de couleurs intermédiaires. Elle est bonne, et elle est aussi mauvaise et entre un caractère et l'autre s'étale différentes propriétés, à l'image des divers tempéraments et des penchants qui enrichissent et élargissent les perspectives dans cette vie. La terre rassemble aussi en elle les deux caractères opposés que sont la tendresse et la force. Elle est en fin de compte, comme Allah le dit :

« C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore. » Tâ-Hâ : 55.

C'est à ceux qui savent relier le début de leurs actes à leurs finalités qu'est garantie la réussite. Il faut vivre en ce monde tels un étranger et un voyageur. Notre origine demeure la terre, même si nous recouvrons d'un dôme d'or nos sépultures, et continuons à faire preuve d'arrogance après la mort.

d. La quatrième étape : l'argile visqueuse

Le terme arabe *lâzib* n'a été mentionné qu'une seule fois dans le Noble Coran :

« Demande-leur s'ils sont plus difficiles à créer que ceux que Nous avons créés ? Car Nous les avons créés de boue collante ! » As-Saffât (Les Rangés) : 11.

Cette expression *lâzib* désigne ce qui a un aspect épais et compact. La terre épaisse provient donc à l'origine d'une terre flasque à laquelle on

1. *'allamani 'abî*, Al-'Ûdah, p. 14.



a mixé plus de terre pour la rendre plus compacte et épaisse, avant de la dessécher et de la durcir.

Allah explique ici qu'Il a créé l'homme d'une terre épaisse, qui fut mélangée à l'eau pour devenir une masse compacte et collante. Ainsi *lâzib* signifie également en arabe, collant, qui adhère à la saisie, mais qui possède toutefois une certaine tenue et fermeté. Cette argile visqueuse restait pure et c'est de cette matière qu'Allah façonna le corps d'Adam, ses membres et son apparence (tête, visage, mains, pieds, etc.). Cette substance par sa consistance permettait ainsi de donner forme au corps, qui aurait aussi pu avoir été conçu après la troisième étape de confection de la glaise ou argile.

Cet amas visqueux d'argile (*lâzib*) demeura ensuite dans cet état jusqu'à noircir et acquérir l'aspect d'un limon noir à l'odeur forte, après plusieurs années.

e. Cinquième étape : le limon noir

Comme Allah le révéla, la création de l'homme parvint au stade d'une forme d'argile boueuse et malléable

« *Nous créâmes l'homme d'une argile crissante, extraite d'une boue malléable.* » Al-Hijr : 26

« *Et lorsque ton Seigneur dit aux Anges : Je vais créer un homme d'argile crissante, extraite d'une boue malléable.* » Al-Hijr : 28.

« *Il dit : Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable.* » Al-Hijr : 33.

Le terme arabe *hama'* apparaît trois fois dans le Noble Coran et à chaque fois il est précédé du mot *salsâl*. L'expression qui est utilisée dans le Livre d'Allah est *al-hamâ' al-masnûn* (limon noir malodorant). On ne doit pas percevoir dans cette formule une marque de mépris envers l'homme, mais Allah a simplement fait remarquer l'origine modeste des humains pour que ces derniers apprennent à rester humbles. En effet, les dons que le Seigneur a attribués à l'homme doivent être encadrés par l'humilité et la foi pour prévenir tout orgueil, qui cause la perte. C'est pour cette raison qu'Allah le Sage a décrété que l'origine physique de l'homme devait être cette terre noire malodorante de nature très modeste, qui deviendra plus tard de la terre desséchée. Ainsi la condition de l'homme sera une combinaison d'humilité et de faiblesse.

Les hommes apprendront ainsi à se montrer humbles, mais cela ne constitue pas de la part d'Allah une marque de disgrâce et de mépris. D'ailleurs, le Seigneur n'a-t-Il pas ordonné aux anges de se prosterner devant Adam ?



Ibn ‘Âshûr dans son exégèse du Noble Coran avait écrit concernant la description de la création d’Adam :

La mention de ces choses révèle la merveille de la création d’Allah, qui à partir de ces substances modestes a donné vie à une créature souveraine sur les autres entités matérielles du monde vivant. Cette description fait aussi allusion à l’essence de la vie qui se compose de la terre, de l’humidité et de la décomposition. L’insistance dans le Texte coranique est renforcée par l’adjonction de deux particules (*la* et *qad*) et confirme l’importance accordée à cette créature [...]¹

L’imam Abd Rahmân As-Sa‘dî a commenté ce passage coranique ainsi :

D’une argile desséchée et sonore, tirée d’un limon noir et malodorant. Allah créa Adam d’une terre séchée et endurcie, qui était auparavant rougeâtre, et alors émettait un tintement semblable à celui de la porcelaine. Le limon noir, quant à lui, constitue une terre dont la couleur et l’odeur ont été transformées par le temps.

La description de la terre de limon noir de laquelle fut tirée Adam suggère plusieurs choses :

- la couleur de la terre était le noir ;
- le corps d’Adam fut façonné et formé durant l’étape de l’argile visqueuse ;
- le terme arabe *masnûn* qui s’applique au limon révèle que les contours du corps d’Adam étaient tranchants et aigus, et non émoussés.
- le corps d’Adam demeura dans cet état de limon noir un certain temps, qu’Allah Seul connaît, pour sécher et devenir alors *salsâl*.

f. Sixième étape, *as-salsâl* :

« *Il a créé l’homme d’argile sonnante comme la poterie ;* » Ar-Rahmân (Le Tout-Miséricordieux) : 14.

As-salsâl fait référence à la terre séchée qui émet un son de cliquetis lorsqu’on la percute, semblable à celui de la terre cuite, dont on fabrique les poteries et autres récipients, dans lesquels on conserve l’eau pour la maintenir fraîche. Ces poteries laissent l’air pénétrer jusque dans l’eau, la ressource, lui donnent une nouvelle saveur vivante, lui apportent la vie.

Le corps humain est semblable à un récipient composé de vingt-trois éléments présents dans le sol.

L’Envoyé d’Allah ﷺ disait d’ailleurs : « *J’étais le serviteur d’Allah et*

¹ Extrait de *tafsîr sûrah al-hijr*; Ahmad Nawfal, p. 190.



le dernier de Ses messagers, alors qu'Adam était encore un corps collé au sol. »

Ce corps encore relié au sol s'est donc formé de terre, qu'on a mixé à l'eau pour en faire une composition d'argile visqueuse. Puis cette dernière demeura dans cet état un laps de temps voulu par Allah, jusqu'à devenir de la terre compacte et ferme. Elle se transforma avec le temps en limon noir qui laissait peut-être déjà apparaître des contours de forme humaine. Enfin, la dernière étape était celle du corps semblable à la terre cuite.

On pourrait alors dénombrer quatre, cinq ou trois stades différents, qui ressemblent à ceux de la formation de l'embryon dans le ventre maternel. Chaque étape s'étala sur quarante jours comme pour l'embryon. Bien que la période pourrait aussi correspondre à des jours auprès d'Allah qui se chiffrent en un grand nombre d'années afin de permettre le déroulement des processus chimiques longs, et Allah sait mieux. Ce serait à l'issue de la fermentation de cette poignée de terre durant de longues périodes que se seraient formés les acides nucléiques qui ont donné naissance aux cellules vivantes.

Les versets qui ont décrit la création d'Adam, avant l'insufflation de son âme, ne se contredisent pas. Certains passages dépeignent des étapes particulières de la création. La première est celle de la formation à partir de la terre. D'autres versets évoquent la seconde qui est l'ajout de l'eau et la transformation en argile. Puis la composition fut modifiée pour devenir de la terre visqueuse. Dans d'autres passages, il est alors fait mention de l'étape de la terre de limon noir et pour finir le corps entra dans son dernier stade de conception qui était celui de la terre *cuite*.

On doit donc rassembler tous les versets qui traitent de chacune des étapes et les examiner ensemble pour comprendre correctement ce processus et en discerner toutes les références. Quant aux durées de conception propres à chaque étape elles ne sont connues que d'Allah. S'agit-il de périodes de longue durée ?

De même, Allah Seul possède la connaissance des phénomènes et des facteurs liés à l'évolution des différents stades de la création à partir de la terre (argile visqueuse, limon noir et terre desséchée semblable à la terre cuite...).

B. Le stade de formation finale d'Adam

À l'issue de toutes les étapes de la conception d'Adam (terre, argile, limon, terre desséchée), ce dernier était devenu un corps humain qui s'apprêtait à recevoir une âme :



« *Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. »* Al-'A'râf (Les Murailles) : 11.

Ce verset s'adresse aux fils d'Adam et il évoque la création et la conception de leur ancêtre. L'emploi de la conjonction, puis, indique une succession dans le déroulement des deux processus éloignés dans le temps qui aboutirent à la formation du corps d'Adam. L'aspect physique était donc achevé dans la forme que nous connaissons aujourd'hui de l'anatomie humaine, extérieure et intérieure, et le corps était désormais prêt à abriter l'âme. Tous les membres et tous les organes furent ainsi façonnés à ce stade (mains, pieds, tête...).

Il ne manquait plus que la vie dans ce corps encore inerte.

« *Et dès que Je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors, prosternés devant lui ».* Al-Hijr : 29.

La formation harmonieuse fait donc référence ici à celle des membres et des organes du corps afin qu'il soit prêt à recevoir l'âme.

Ce qu'a connu Adam, qui a été formé avant qu'on insuffle au corps l'âme, est aussi le sort de toute sa descendance, et ce, jusqu'au Jour dernier. La différence entre les deux situations est que le corps d'Adam a été formé et façonné hors matrices, avant de recevoir l'âme, tandis qu'il était déjà de taille adulte. Ses enfants en revanche à l'intérieur du ventre maternel reçoivent la vie alors qu'ils ne sont que des modèles miniaturisés du prototype qu'a été leur père :

« *Ô homme! Qu'est-ce qui t'a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble, qui t'a créé, puis modelé et constitué harmonieusement?* » Al-'Infitâr (La Rupture) : 6-8.

a. Adam, une sculpture au milieu du Paradis

Allah façonna le corps d'Adam dans le Paradis, qui existait donc déjà, et cette *statue humaine* demeura ainsi dans cet endroit durant une période qu'Allah Seul connaît.

Le Messenger d'Allah ﷺ nous a informés qu'une partie de l'anatomie est à l'origine de la formation du corps humain dans les matrices chez la descendance d'Adam. L'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : « *Tout, du corps des fils d'Adam disparaît dans la terre à l'exception du coccyx qui est la partie de*



laquelle ils sont créés et de laquelle ils seront formés à nouveau. » Dans une variante de la même Tradition, on peut lire : « *Tout disparaîtra du corps de l'homme à l'exception d'un seul os qui est le coccyx. C'est de ce dernier qu'on formera à nouveau les hommes pour le Jour de la Résurrection.* »

Le coccyx est un os situé à l'extrémité de la colonne vertébrale. C'est de cette partie qu'Adam fut conçu jusqu'à sa formation finale et complète. Le hadith indique en effet ... *de laquelle ils sont créés*. Ce texte est de portée générale et il englobe donc Adam et sa descendance. Ainsi tout disparaît du corps enseveli après la mort à l'exception de cet os, qui est à l'origine de la formation de l'homme. Allah a aussi décrété que les humains seront formés à nouveau de cette extrémité le Jour de la Résurrection.

En méditant sur la mort de l'homme, on s'aperçoit que la première chose qui quitte le corps est l'âme, tandis qu'elle est la dernière chose à le rejoindre lors de sa conception. Après le départ de l'âme, le corps se durcit comme lors de l'étape du dessèchement de la terre (*aṣ-ṣaṣṣ*). Il se décompose ensuite et devient malodorant comme l'était le corps d'Adam au stade du limon noir (*al-ḥamâ' al-masnûn*). La terre absorbe alors tous ses liquides et il s'assèche complètement avant d'être réduit en poussière, comme l'était Adam à son stade initial. Allah nous a donc bien décrit la mort et nous pouvons donc croire en Sa Parole qui nous décrit l'apparition de la vie.

Certains lecteurs pourraient trouver ces affirmations évidentes et penser qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur le sujet. Mais en réalité, il est important de présenter ce sujet aux non-musulmans et en particulier à ceux qui vivent dans l'ignorance en Occident ou en Orient, ou aux laïques ou agnostiques. Cette question de la création d'Adam s'avère essentielle dans les discussions avec ceux qui soutiennent des théories qui attribuent à l'homme une origine animale et le considèrent comme un descendant de singes et de chimpanzés ; et qui désignent même certaines espèces simiesques par l'expression *l'homme stupide*. Quelle surprise de constater que l'esprit peut mener à de tels égarements !

Ces réalités sur les étapes de la création et de l'apparition de l'homme sur Terre, et le processus initial qui a précédé sa formation doivent donc être clarifiées, afin qu'elles servent de repère au croyant éveillé et avisé, qui serait confronté à des idées qui contredisent les versets clairs du Noble Coran.



b. Iblîs intrigué par la sculpture d'Adam

Iblîs se trouvait au Paradis lors du processus de création d'Adam, selon les différentes étapes de sa conception. Voilà désormais que devant lui se tenait une *statue* qu'on avait érigée dans le Paradis, à sa grande surprise.

D'après Anas b. Mâlik, qu'Allah l'agrée : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : *lorsqu'Allah façonna Adam dans le Paradis, Il le laissa en état autant qu'Il voulut. Iblîs déambulait alors autour d'Adam et le contemplait. En constatant que ce dernier était creux, il sut qu'il avait affaire à un être peu résolu*¹. »

Satan après un examen minutieux remarqua que la nouvelle créature possédait des entrailles, et qu'elle devrait donc se nourrir et boire. Par conséquent, les besoins la rendraient vulnérable et affecteraient sa volonté et sa résolution. La colère lui ferait perdre sa maîtrise et il céderait facilement aux tentations, dont celles de ce monde, ainsi qu'à ses penchants. Le diable venait de découvrir le point faible de l'homme et il enregistra cette information vitale pour pouvoir l'utiliser par la suite, si nécessaire. Iblîs entreprit son entreprise de séduction et de fourvoiement à l'encontre de celui qui ne pouvait résister à la tentation :

« Allah veut vous éclairer, vous montrer les voies des hommes d'avant vous, et aussi accueillir votre repentir. Et Allah est Omniscient et Sage. Et Allah veut accueillir votre repentir. Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous vous incliniez grandement (vers l'erreur comme ils le font). » An-Nisâ' (Les Femmes) : 26-28.

c. L'achèvement de la conception du corps d'Adam

Le corps d'Adam reposait sur le sol. Les anges, les diables passaient à proximité, animés de curiosité. Cette *sculpture* se transforma lors de l'insufflation de l'âme, et les os, les muscles et les cellules apparurent pour donner vie à un homme accompli.

« Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes, » Nûh (Noé) : 17.

Lorsque l'âme quitte le corps, au moment de mourir, ce dernier devient donc inerte. On peut se demander alors ce que ce dernier a perdu qui le laisse dans cet état. C'est l'esprit de vie qui l'abandonne en réalité, cette

1. Muslim, dans son Sahih, n° 2661.



force généreuse et féconde qui maintenait le corps, qui n'est lui qu'une demeure dans laquelle l'âme représente le courant électrique qui l'illumine.

Le corps représente la matière pour l'homme, et il porte l'âme, et se soucier de la beauté, de la propreté et de la santé du corps fait naturellement partie des exigences de la *fitrah*. Adam était un homme grand, beau et fort, de constitution harmonieuse et à la chevelure longue.

D'après 'Ubayy b. Ka'b, qu'Allah l'agrée : «Allah créa Adam qui était un homme de grande taille, à la chevelure abondante. Il avait la stature d'un grand palmier. Lorsqu'il goûta au fruit défendu, son vêtement tomba, la première partie de son corps qui apparut de lui fut ses parties intimes. En les voyant, il courut dans le Paradis à la recherche de feuilles d'arbres pour se couvrir. Le Seigneur l'interpella alors : – ô, Adam, est-ce Moi que tu cherches à fuir ? – ô, Seigneur, répondit l'homme, non je ne fuis pas devant Toi, mais plutôt par honte. »

Adam se dressait donc de haut de sa stature à l'image du palmier, à la différence de tous les animaux. On l'a comparé ici à cet arbre pour signifier la noblesse de sa constitution, car le palmier est un arbre béni, aux racines bien ancrées dans le sol et aux branches qui s'élèvent bien haut dans le ciel. Adam avait une allure fière et noble et il affrontait le vent, portait des charges sur ses épaules, mais il ne courbait l'échine que devant le Seigneur. C'est ainsi qu'Ibn 'Abbâs avait expliqué *al-kabad* (l'effort, la lutte) dans le verset :

« *Nous avons, certes, créé l'homme pour une vie de lutte.* » Al-Balad (La Cité) : 4.

Son visage d'une grande beauté était plein de vie. Allah y avait placé les yeux, le nez, etc. Le Messager d'Allah ﷺ disait à propos du visage : « *Lors des combats, abstenez-vous de frapper les visages, car comme Allah Lui-même possède une apparence, il en a conféré une à Adam.* »

De ce qui est rapporté du Messager ﷺ, on peut lire qu'Allah a accordé au Prophète Joseph, la moitié de la beauté du monde. Or, cette dernière ne valait que la moitié de celle d'Adam, selon ce que certains exégètes ont mentionné.

Dans une Tradition du Prophète Mohammad ﷺ, ce dernier a dit : « *Dix choses comptent parmi les pratiques [hygiéniques] de la fitrah : raccourcir la moustache ; laisser pousser la barbe ; utiliser le siwak ; inspirer l'eau par les narines ; couper les ongles ; nettoyer les plis et interstices ; s'épiler les aisselles ; se raser le pubis ; et se laver les parties intimes après*



les besoins. » Le rapporteur a ajouté qu'il avait oublié la dixième, à moins que ce soit le rinçage de la bouche durant les ablutions.

Ces mesures d'hygiène remontent donc à l'époque d'Adam, et veiller à les maintenir fait donc partie des excellentes vertus humaines. L'abandon de ces pratiques, telles que le coupage des ongles et le rasage l'épilation des poils sous les aisselles et le rasage du pubis sont des faiblesses. Le fait de se parfumer compte aussi parmi ces bonnes pratiques.

L'islam est la religion conforme au penchant naturel sain de l'homme. La terre et l'eau constituent des éléments à l'origine de la création de l'homme, c'est pour cela qu'on les utilise pour se purifier et qu'ils sont indissociables de la vie de l'homme et sont des nécessités de tous les jours et rituelles.

Reconnaître la paternité d'Adam, créé de terre, inspire la conviction en l'égalité des hommes et le rejet du racisme envers une race ou une ethnique.

L'excès dans la recherche de la beauté, la séduction des hommes et l'indécence vestimentaire que pratiquent les femmes à notre époque, ainsi que l'exhibition du corps chez les hommes sont des atteintes à l'intégrité physique et à l'esprit. Rien n'est plus dégradant également que de livrer son corps comme outils de marketing pour vendre des marchandises ou pour gagner de l'argent.

La dépréciation de son propre physique ou le narcissisme sont des maladies psychologiques qui incitent à l'excès dans la coquetterie. La Révélation nous rappelle au contraire que l'être humain a été créé avec beauté :

« *Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.* » At-Tîn (Le Figuier) : 11.

« *C'est Allah qui vous a assigné la terre comme demeure stable et le ciel comme toit et vous a donné votre forme, -et quelle belle forme Il vous a donnée! -et Il vous a nourris de bonnes choses. Tel est Allah, votre Seigneur; gloire à Allah, Seigneur de l'univers!* » Ghâfir (Pardonneur) : 64.

Le corps est une partie de l'être humain, mais il n'appartient pas à l'homme. Il n'est qu'un compagnon de voyage : *et ton corps détient sur toi des droits*, disait le Messager ﷺ.

Ainsi, l'hygiène, l'alimentation saine, le sport, le sommeil et le repos comptent parmi les droits du corps.

Infliger des souffrances inutiles à son corps est interdit en islam, car ce dernier reste un dépôt qu'Allah nous a confié. Le Prophète ﷺ nous a enseigné : « *Allah n'éprouve aucun besoin de voir untel s'infliger de la*



souffrance. » On doit ainsi éviter de se maltraiter soi-même que ce soit par l'excès dans les pratiques rituelles, par l'abstinence et l'ascétisme ou même l'activité physique.

S'abstenir de prendre soin de sa personne, et de se laver, de se parfumer, etc. est une autre attitude condamnable, vis-à-vis du corps. Certains agissent ainsi sous prétexte de dévotion, ou par humilité.

Les régimes alimentaires contraignants et excessifs pour garder la ligne nuisent à l'organisme et constituent un acte répréhensible en islam.

Les sens (ouïe, vue, etc.) sont des instruments et des outils soumis aux prescriptions islamiques. Par conséquent, écouter des choses malsaines et indécentes est interdit. De même, que l'écoute des paroles et discours futiles et inutiles reste blâmable. Le reste est autorisé.

On doit en revanche écouter le Noble Coran, la sourate Al-Fâtiḥah lorsqu'on est en prière derrière l'imam :

« Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 36.

Le cœur contrôle tous les membres et il est souverain, c'est le morceau de chair qui permet à tout le corps de se réformer s'il est sain ; ou qui le corrompt s'il est lui-même corrompu. Le cœur a pour rôle physique de pomper le sang et sa bonne condition est signe de bonne santé. Sur le plan spirituel, ce morceau de chair trouve le secret de son bien-être par la foi, la vertu, et l'éloignement de la rancœur, de la jalousie qui constituent les causes de la réussite et du bonheur.

L'homme débute son existence dans la fragilité et la faiblesse, puis il se fortifie pour s'affaiblir à nouveau et enfin mourir. Son âme le quitte, conformément à la Tradition d'Allah dans Sa création. La présence la plus forte et la plus durable chez l'homme est celle de l'âme. On ne doit donc pas se moquer des faibles, des malades ou des personnes handicapées ou âgées. Demain, le moqueur pourrait bien à son tour se retrouver dans la situation du souffrant ou de l'infirmes, car le destin est entre les Mains d'Allah.

C. L'âme qu'Allah insuffla en Adam

Allah, l'omniscient, le Sage, le Créateur, le Façonneur décida alors de transformer ce corps inerte en être vivant. Le Seigneur informa les anges de son projet. Il leur ordonna de surveiller le moment où l'âme serait insufflée en l'homme. À cet instant, les anges devront alors tous se prosterner devant la nouvelle créature :



« *Quand ton Seigneur dit aux Anges : Je vais créer d'argile un être humain. Quand je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés.* » Sâd : 71-72.

« *Et dès que je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé mon souffle de vie, jetez-vous alors, prosternés devant lui* ». Al-Hijr : 29.

Allah insuffla de son Esprit en ce corps inerte, et la vie apparut en lui et la statue jusqu'alors immobile se transforma en un homme vivant. Cette âme qu'Allah insuffla constitue le secret de la vie, dont Allah Seul détient le mystère de sa nature qu'il conserve dans le monde de l'invisible. L'âme reste la composante essentielle de l'être humain. Elle lui confère toute sa valeur et toute sa noblesse, elle est le moteur de la vie et son secret.

Combien de choses échappent à la perception et à la connaissance de l'homme, qui pourtant reste convaincu de leur existence ! L'électricité par exemple, demeure à ce jour un phénomène mystérieux. Mais quel individu oserait pourtant remettre en cause sa réalité ? Comment pourrait-on d'ailleurs envisager de douter de son existence alors que notre quotidien, nos machines, nos instruments en dépendent ? En outre, nos lacunes dans la connaissance exacte de la nature de l'électricité ne nous empêchent pas de tirer avantage de ses bienfaits, sans que quiconque exige une preuve de son existence.

- [...] *et lui aurai insufflé mon souffle de vie.* Ce passage fait allusion à l'essence même de la vie de l'homme, à savoir son âme qui procède de la science divine. Puis Allah a honoré cet être d'une manière qu'on ne peut décrire. Il dit aux anges :

- [...] *jetez-vous alors, prosternés devant lui.* Cet extrait révèle l'ultime hommage et honneur qu'on a accordé à cette nouvelle créature.

- C'est au moment de l'insufflation de l'âme qu'on a honoré l'homme et non lorsqu'on le façonna de terre, et cette dernière acquit de la valeur lorsqu'elle accueillit l'âme. On dit que l'islam représente l'âme de l'âme et ce qui lui confère la vie. On a donc honoré l'homme de deux manières : par l'âme et par l'âme de l'âme.

a. « Mon souffle de vie »

Cette expression relève de la rhétorique et ne fait pas référence au *souffle divin*.

En arabe, la préposition employée dans le Texte coranique possède une valeur rhétorique et elle n'indique pas l'inclusion, car le dogme de l'islam établi clairement, et refuse l'idée d'une possible incarnation d'une partie



d'Allah dans sa création. Allah reste inégalé et incomparable, et il est Celui qui entend et qui voit. Il détient la perfection et la magnificence et la grandeur.

Le Seigneur est le Seul Créateur et en dehors de Lui, tout n'est que création. Cela signifie donc que cette âme qu'on a insufflée en l'homme a été créée par Allah, et qu'elle n'est pas dérivée de l'Essence divine. Voici pourquoi nous ne pouvons attribuer à la préposition le sens de l'inclusion, car dans le cas contraire cela signifierait que l'âme d'Adam était une portion de l'Esprit d'Allah que le Seigneur aurait déposé dans le corps d'Adam. Comment concevoir que l'Essence divine pourrait se scinder en différentes parties qui seraient ensuite déposées dans le cœur d'Adam ?

Une telle croyance s'oppose totalement à la raison et au dogme islamique. Le verset signifie donc que l'âme qu'Allah insuffla dans Adam provenait de lui, c'est-à-dire, qu'il en est à l'origine, la créa et l'insuffla. Allah a associé l'âme à Son Essence pour marquer le noble statut et rang de cette dernière, auprès de lui. On retrouve ce procédé avec la chamelle du peuple de Salih qu'Allah s'est attribuée :

« Et aux Thamud, leur frère Salih : « Ô, mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que lui. Certes, une preuve vous est venue de votre Seigneur : voici la chamelle d'Allah, un signe pour vous. Laissez-la donc manger sur la terre d'Allah et ne lui faites aucun mal; sinon un châtimement douloureux vous saisira. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 73.

De même, on attribue la Ka'bah à Allah comme cela est mentionné dans la sourate Ibrahim, verset 37.

Les chrétiens se sont d'ailleurs égarés à ce sujet en prétendant que le souffle que reçut Marie et par lequel Allah créa Jésus, était une part de l'Esprit divin.

« De même, Maryam (Marie), la fille d'Imran qui avait préservé sa virginité; nous y insufflâmes alors de notre Esprit. Elle avait déclaré véridiques les paroles de son Seigneur ainsi que Ses Livres : elle fut parmi les dévoués. » At-Tahrîm (L'Interdiction) : 12.

Les chrétiens se sont alors imaginé qu'Allah avait confié à Gabriel une part de Son Esprit. Ce dernier devait ensuite l'insuffler en Marie afin qu'elle enfante Jésus. L'âme de ce dernier serait donc, selon les chrétiens, une part de l'Esprit divin, ce qui fit prétendre à ces derniers que Jésus était le fils d'Allah.



L'âme qu'on insuffla en Adam est une création d'Allah, de même que le souffle de vie que Gabriel insuffla en Marie, qui donna naissance à Jésus. Dans les deux versets, la préposition du Texte coranique n'a pas le sens de répartition ou distribution. Toutes les âmes de la descendance d'Adam sont créées et Seul leur Créateur connaît leur essence et nature, dont Il garde le secret.

b. La nature de l'âme et son essence :

L'auteur le plus pertinent qui a écrit au sujet de l'âme est Ibn Al-Qayyîm qui a intitulé un de ses ouvrages *ar-rûh* (l'âme). Selon lui, l'âme est un corps de lumière, d'essence supérieure, léger, vivant, qui se meut dans le corps et les membres comme s'écoule l'eau de sa source, ou le sébum de l'huile d'olive, ou encore, comme le feu qui caresse le charbon.

De nos jours, on pourrait faire la comparaison suivante : l'âme dans le corps est semblable au courant électrique qui parcourt les liaisons de communication, d'internet ou les appareils.

Mais la Révélation qui la décrit reste de rigueur :

« *Et ils t'interrogent au sujet de l'âme -Dis : « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur. » Et l'on ne vous a donné que peu de connaissance. »* Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 85.

“*L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur*”, est la véritable réponse concernant l'âme et son essence et tout ce qui la concerne, tout relève de la science divine et appartient à la connaissance exclusive d'Allah. L'essence, la nature et la réalité de son existence nous échappent dans ses détails et dans son ensemble. Si nous pouvons en dire autant, ou presque, de l'électricité, nous ne devons pas nous étonner de notre ignorance concernant l'âme.

D'ailleurs, en quoi notre ignorance temporaire ou définitive des choses peut-elle nous nuire ? L'enfant sait-il ce qu'est une explosion atomique ? Ou la force centrifuge ? Ou fait-il la distinction entre une bombe A et une bombe H ?

Les connaissances de cette nature demeurent donc pour nous inaccessibles pour le moment, jusqu'à la découverte de ce qui nous permet de développer notre savoir. D'autres domaines resteront à jamais hermétiques à notre perception et notre compréhension tels que les anges, et bien d'autres choses. Du moins jusqu'au moment de la mort qui nous dévoilera alors l'invisible :



« *L'agonie de la mort fait apparaître la vérité : "Voilà ce dont tu t'écartais." Et l'on soufflera dans la Trompe : voilà le jour de la Menace. Alors chaque âme viendra accompagnée d'un conducteur et d'un témoin. "Tu restais indifférent à cela. Et bien, Nous ôtons ton voile; ta vue est perçante aujourd'hui."* » Qâf : 19-22.

L'âme apporte la vie, mais Seul Allah en connaît les mystères, ainsi que ceux de bien d'autres choses. C'est la foi qui permet à l'homme de vivre en harmonie avec l'univers et de le comprendre, tandis que la mécréance n'est qu'aveuglement, une impasse pour la perception.

L'âme appartient dans son essence et sa nature au monde de l'invisible qu'Allah a voilé à nos sens. Mais cela ne nous empêche pas de tenter de déceler ses manifestations et son influence sur le corps et sur nos esprits. Ce sujet a fait l'objet d'un intérêt particulier chez plusieurs auteurs musulmans classiques dont : l'imam Ibn Al-Qayyîm, Al-Ghazâlî dans *al-'ihyâ'* et dans *ma'ârij al-quds fî madârij an-nafs*.

On constate que les progrès dans le domaine des sciences naturelles et de la psychanalyse n'ont pas permis de réaliser des avancées notoires ou de faire des découvertes étonnantes sur l'âme humaine, comme ce fut le cas dans d'autres disciplines.

L'âme qu'on insuffla en Adam se diffusa alors dans ce corps de terre comme l'eau qui s'écoule dans sa source. Cette créature se métamorphosa pour devenir l'homme, doté d'un cœur, d'un esprit, d'un corps et des aptitudes et des capacités nécessaires pour la réalisation de son œuvre; aussi longtemps qu'aucun obstacle ne l'en empêchera.

L'âme représente une énergie spirituelle qui s'épanouit dans la foi, le recueillement, la lecture du Noble Coran, la prière. Elle se réjouit alors et éprouve de la satisfaction et s'éloigne des distractions futiles. Elle est comme une fenêtre ouverte devant l'homme pour l'aider à s'éveiller à s'élever et à dépasser les frontières d'une réalité parfois pesante, douloureuse, contraignante et injuste. Ainsi lorsque le corps se sent réduit à l'impuissance, l'homme peut alors trouver par son âme l'éclat et s'extirper vers des horizons supérieurs. Les âmes se rassemblent et se reconnaissent, comme nous l'a fait savoir le Mustafâ ﷺ : « *Les âmes sont des armées en mouvement, celles qui se reconnaissent s'unissent, et celles qui n'ont pas d'affinité se séparent¹.* »

On peut interpréter la rencontre des âmes à laquelle fait allusion cette Tradition comme celle qui est survenue dans le monde avant que les âmes

1. Al-Bukhârî, dans son Sahih, d'après 'Â'ishah, (*marfû'*); Muslim, d'après Abû Horayrah.



ne soient assignées aux corps. On sait en effet que les âmes sont créées avant ces derniers. L'allusion aux différents tempéraments ; aux inclinations respectives vers le bien ou le mal des âmes ; à la pensée ; aux préoccupations et aux affinités, reste aussi possible. Le hadith suggère également que l'âme renferme les contours de la personnalité des individus qui les distinguent et les séparent les uns des autres, et déterminent ainsi leur identité, et celle de leur groupe d'appartenance, de leur peuple ou nation.

L'âme est une création, et elle est donc issue du néant. Sa survie est cependant éternelle, et elle ne disparaîtra pas. La mort consiste en une séparation de l'âme et du corps [...]¹, et si elle n'était pas éternelle, elle ne connaîtrait pas alors la rétribution ou le châtement pour ses actes. À la pensée de la mort, et du transfert de notre âme qui quitte ce corps, nous ressentons un apaisement et un sentiment d'optimisme rassurant à l'idée de notre départ vers l'autre rive. On raconte que la mort surprit un jour un Bédouin. Ce dernier sentant son heure proche n'éprouva aucune tristesse, et il dit : « Je ne fais que me soustraire de l'autorité d'Allah [en ce monde] pour me soumettre à la Sienna [dans l'autre]. »

L'âme peut aussi prendre une autre forme dans l'au-delà, comme nous l'apprend la Tradition authentique au sujet des martyrs dont l'âme gagne directement le Paradis, où ils jouissent de ses bienfaits, sans expérimenter la mort.

D'après Masrûq :

Nous avons demandé à Abd Allah b. Mas'ûd de nous parler du verset suivant :

« Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus. » Âli - 'Imrân (La Famille d'Imrân) : 169.

Il répondit : « nous avons nous-mêmes interrogé le Messager d'Allah ﷺ à ce propos qui nous dit : *“leurs âmes sont incarnées dans des oiseaux verts, qui ont des perchoirs sous le Trône. Ils voyagent dans le Paradis à leur guise et retournent ensuite à leurs perchoirs. Le Seigneur se tourna alors vers eux et leur demanda un jour : “que désirez-vous de plus ?” Ils répliquèrent : “ô, Seigneur, que pourrions-nous désirer d'autre, alors que nous parcourons le Paradis librement ?”* »

1. Ndt : Dans le texte source à la place des parenthèses, et c'est pourquoi les anges meurent.

2. Muslim, dans son Sahih, livre *al - 'imârah*, d'après Abd Allah b. Mas'ûd, n° 1887.



L'homme est un esprit, une âme avant d'être une créature de chair et de sang. La priorité pour l'homme reste donc de libérer cette dernière et de la réformer par le *tawhîd* et la dévotion. Vouer le culte à Allah est la finalité de la création et du vicariat terrestre, et rien n'empêche de concilier les deux sphères (spirituelle et temporelle).

c. L'insufflation de l'âme en l'homme : un mystère

Dans le Noble Coran le terme *ar-rûh* (âme) apparaît à plusieurs reprises et avec des significations différentes. Parmi ces dernières : la Révélation ; Gabriel ; le Noble Coran, etc.

Mais concernant Adam, *ar-rûh* est associé à l'insufflation d'un esprit émanant d'Allah, selon une modalité qui reste inconnue et qu'on ne peut décrire :

« Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés. » Sâd : 72.

C'est donc au moment où l'âme rejoignit le corps que l'ordre de se prosterner devant cette créature issue de terre fut prononcé. On peut retenir comme enseignements de ce passage coranique, ce qui suit :

- l'insufflation de l'âme donna vie à ce corps issu de la terre ;
- l'âme rejoignit ce corps qui avait atteint l'étape ultime et achevée de sa conception ;
- l'âme relève des mystères de la création qu'Allah Seul détient ;
- c'est la réunion du corps et de l'âme qui conféra à cet être son mérite et sa supériorité et lui valut ainsi son hommage ; cela octroya à cet amas de terre qui avait évolué selon différents stades (terre, glaise, limon, etc.) un rang et une distinction particulière justifiant la prosternation des anges ;
- l'acquisition de la connaissance et le développement des aptitudes d'apprentissage n'apparurent qu'après l'insufflation de l'âme dans le corps ;
- les théories sur l'évolution de l'homme d'une espèce à une autre, dont celle de Darwin et consorts, n'ont aucune pertinence ; de même, l'allégation du Dr Abd Sabûr Shâhîn soutenue dans son livre *abî 'âdam* au sujet de l'évolution de l'homme, à partir d'un type d'hominidés à un autre, selon ses dires, est erronée ;
- les Textes coraniques sont parfaitement clairs : Allah créa Adam de terre, puis d'argile et Il le façonna dans la forme la plus parfaite. Il insuffla



ensuite l'âme dans ce corps, qui devint alors le premier homme, Adam, de qui est issue toute la descendance humaine.

d. L'âme : le mystère insondable :

Qui pourrait, s'il vous plaît, nous décrire la loyauté ? Sa couleur, sa saveur, son essence, ses dimensions, son poids ?

Personne évidemment, car la loyauté ne possède aucune de ces caractéristiques. Pourtant, personne ne peut également nier l'existence de cette dernière et remettre en cause ses effets dans notre quotidien. Je ne parle pas simplement ici des répercussions de la loyauté de ceux qui adoptent un code de vie qui régit leurs paroles et leurs actes, mais plutôt de cette qualité individuelle qui se transforme en une force qui aide à surmonter les obstacles et à repousser les obstacles sur sa route.

Je fais plutôt allusion ici à cette loyauté qui s'exprime au détriment de l'amitié ou de la famille, et qui propulse son auteur au-devant de toutes les situations et les difficultés morales pour affirmer la vérité, même à l'encontre des intérêts de ses amis ou de ses enfants. Combien avez-vous rencontré de cas d'individus animés de cette sincérité qui ont sacrifié pour elle leur intérêt ? Ils ont ainsi défendu la vérité à leurs propres dépens, sans regret pour les pertes, sans craindre les conséquences ?

Tout cela remet en cause l'approche matérialiste de l'existence qui suppose que les actions des individus ne découlent que de facteurs purement matériels, et qu'elles ne seraient motivées que par l'intérêt économique. Aucune considération d'ordre spirituelle ou morale ne motiverait dès lors les actes humains.

En réalité, la sincérité représente une force véritable dans le cœur de l'homme dont les effets sont visibles à l'extérieur. Les exemples que nous avons cités plus haut sont de cette catégorie d'élans spirituels dont les répercussions sont ressenties dans le quotidien, sans qu'on puisse, pour autant, les percevoir par les sens. Ce principe nous permet alors de cerner la signification du verset 85, d'Al-'Isrâ' :

« Et ils t'interrogent au sujet de l'âme -dis : « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur. » Et l'on ne vous a donné que peu de connaissance. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 85.

Je ne dirai pas que l'âme et la loyauté sont assimilables, mais je pense que les deux sont réels et qu'on ne peut le nier, bien que leur essence soit

indéfinissable. Allah a donc insufflé en nous un mystérieux souffle provenant de Lui duquel sont nés la loyauté, le courage, et ainsi de suite.

Toute tentative pour dévoiler la réalité sur l'essence de l'âme relève de l'impossible, car nos sens constituent pour nous l'unique moyen de faire accéder à cette connaissance. Or, Allah nous l'a dissimulée et a privé nos sens de l'accès à cette dernière. Les sources sûres de savoir dans ce domaine restent donc le Livre d'Allah et la Tradition authentique de Son Messager ﷺ. Nous ne pouvons donc que trouver appui sur ces deux dernières pour décrire ce bienfait sublime, ses manifestations dans la vie de tous les jours et son rapport au monde dans lequel nous vivons.

e. Les preuves que l'âme est une création

Tous les Messagers du Seigneur ont affirmé que l'âme fut créée et façonnée de rien et qu'elle est soumise aux décrets de son Créateur. Ce credo est incontournable dans toutes les religions, de la même façon que toutes les confessions reconnaissent comme nécessaire la croyance en un monde qui est une création, à la Résurrection, et au Seigneur unique, Créateur de toute chose.

Tous les Compagnons du Prophète ainsi que leurs disciples des premiers temps avaient également adopté cette croyance.

Le sheikh de l'islam Ibn Taymiyyah avait écrit à ce propos :

L'âme humaine est une création, sans précédent, selon la croyance des pionniers vertueux de cette communauté, de ses imams et de l'ensemble des gens de la Sunnah. Il n'existe pas de divergences parmi les musulmans sur le fait que les âmes d'Adam et de ses descendants, de Jésus et de tous les autres humains sont la création d'Allah, qui les a façonnées et fait naître. Puis Allah dans Son Livre s'est attribué cette création, comme Il s'est attribué l'ensemble de tout ce qui est : *et Il vous a assujetti tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, le tout venant de Lui. Il y a là des signes pour des gens qui réfléchissent*¹.

Parmi les autres évidences qui confirment que l'âme est une création, citons :

« Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant. »
Az-Zumar (Les Groupes) : 62.

- Cet énoncé a donc une portée générale et englobe toute chose. Bien sûr, les attributs divins n'entrent pas sous cette généralité, car ils appar-

1. Al-Jâthiyyah (L'Agenouillée) : 13.



tiennent à l'Essence divine, en font partie intégrante. Ainsi les attributs d'Allah sont parfaits : Sa science, Sa puissance, Sa volonté, Sa vue, etc. ainsi que tous les autres, qui ne sont pas créés, à l'instar de Son Essence.

Or, nous savons que l'âme ne compte pas parmi les attributs divins, mais elle a été créée, façonnée, à l'instar de celle des anges et des djinns.

- [Allah] lui dit : « *Ainsi sera-t-il ! Ton Seigneur a dit : « Ceci m'est facile. Et avant cela, Je t'ai créé alors que tu n'étais rien. »* Maryam (Marie) : 9. Cette Parole s'adresse au Prophète Zacharie, à son corps et à son âme également. C'est d'ailleurs l'âme qui surtout comprend et raisonne.

- *Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent.* Al-'A'râf (Les Murailles) : 11. Là encore, c'est le corps et l'âme qui sont concernés, selon l'avis de la majorité.

Voici d'autres Textes coraniques qui confirment qu'Allah est le Seigneur et Créateur de nos corps et de nos âmes également :

- La première sourate du noble Coran, Al-Fâtihah, prouve que nos âmes sont créées de plusieurs points de vue :

- *Louange à Allah, Seigneur de l'univers.* Les âmes appartiennent à *al-'âlam*, et donc Allah est leur Seigneur.

- *C'est Toi que nous adorons et c'est de Toi que nous implorons le secours.* Les âmes sont donc soumises et adorent et imploront le secours, ce qui prouve qu'elles sont bien créées. Si tel n'était pas le cas, c'est d'elles que l'on implorerait l'assistance.

- L'âme recherche aussi la guidée d'Allah, car Il est son Créateur, son Seigneur auquel elle demande d'être menée sur le droit chemin.

- Il existe des âmes qui sont sur la voie droite et bénies, tandis que d'autres sont maudites et égarées. Ainsi est la condition de l'esclave, du serviteur et non celle de l'être éternel.

- D'autres Textes indiquent que l'homme est un serviteur et par conséquent cette servitude concerne le corps, mais aussi l'âme, qui est le siège de la dévotion tandis que le corps obéit à cette dernière dans le respect des prescriptions. C'est l'âme qui meut le corps et l'utilise pour l'inciter à la dévotion : *s'est-il écoulé pour l'homme un laps de temps durant lequel il n'était même pas une chose mentionnable ?* Si l'âme était éternelle et sans commencement, jamais elle n'aurait été une chose insignifiante ou indéfinissable. L'homme dont il est question ici est l'être formé d'un corps et d'un esprit.



- Des références des Textes indiquent qu'Allah existait Seul avant l'apparition d'aucune créature. On retrouve des énoncés dans le Sahih d'Al-Bukhârî qui le confirment, dont le hadith rapporté par 'Imrân b. Ḥaṣîn qui a relaté que des voyageurs du Yémen demandèrent à l'Envoyé ﷺ : « ô, Prophète, nous sommes venus apprendre l'islam, et nous voudrions que tu nous dises comment tout cela a commencé. Le Messager d'Allah ﷺ déclara alors : *Allah existait Seul, et Son Trône se trouvait au-dessus des eaux, puis Il consigna toute chose dans le Dhikr (Rappel).* »

Ainsi à cette époque, les âmes n'existaient pas encore, et cela démontre également que leur existence a eu un commencement, et qu'Allah est Éternel, et n'a pas eu de commencement.

- Les anges, selon les Textes, ont été créés et ils sont des êtres célestes qui n'ont pas besoin de corps. Ils existaient avant l'homme et son âme. Si l'ange qui insuffle l'âme dans le corps du fils Adam par un souffle créé, comment l'âme pourrait-elle être éternelle ?

Certains ont prétendu que l'ange dépose l'embryon avec une âme éternelle, qui existait depuis toujours, par son souffle, à la manière d'un émissaire qui envoie un vêtement à une personne pour qu'elle le porte. Mais c'est une erreur. La réalité est qu'Allah envoie l'ange qui souffle dans l'embryon, ce qui fait alors apparaître l'âme, de la même manière que l'accouplement et la fécondation provoquent la grossesse, ou l'alimentation la croissance. La matière de l'âme provient du souffle de l'ange, comme celle du corps provient du dépôt de la semence dans la matrice. Ainsi la première est la substance céleste et la seconde la substance terrestre. Des êtres possèdent alors une nature céleste dominante et leur âme est donc noble et vertueuse, tandis que pour d'autres la dominante est terrestre, et leur âme est encline à la bassesse et reste méprisable. L'ange est donc *le père* de l'âme, tandis que la terre est *le père* du corps.

- Le hadith rapporté par Abû Horayrah, dans lequel le Mustafâ ﷺ a dit : « *Les âmes sont des armées en mouvement, celles qui se reconnaissent s'unissent, et celles qui n'ont pas d'affinité se séparent¹.* » Or, les armées en mouvement sont des créatures.

- L'âme traverse différents stades et états, tels que la mort, elle est retenue ou conduite, ce qui relève de situations propres à des êtres créés :

« *Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles à qui Il a décrété la mort, tandis*

1. Al-Bukhârî, dans son Sahih, d'après 'Ā'ishah, (*marfû*); Muslim, d'après Abû Horayrah.



qu'Il renvoie les autres jusqu'à un terme fixé. Il y a certainement là des preuves pour des gens qui réfléchissent. » Az-Zumar : (Les Groupes) : 42

Dans les deux recueils authentiques, une autre Tradition prophétique rapportée par Abû Qatâdah contient :

« Alors que nous voyagions de nuit avec le Messenger d'Allah ﷺ, certains lui demandèrent si nous pouvions faire une halte pour nous reposer. L'Envoyé ﷺ répondit : *“Je crains que le sommeil ne nous gagne. Qui nous réveillera pour la prière du matin ?”* Bilal se porta volontaire. Nous fîmes alors halte pour nous reposer. Nous nous couchâmes tandis que Bilal resta adossé à sa monture. Il ne résista pas au sommeil également. Le Prophète ﷺ se réveilla plus tard alors que le soleil s'était déjà levé en partie. Il interpella Bilal : *“Eh bien Bilal, où est ta promesse ?”* “Par Allah”, répliqua ce dernier, *“c'est la première fois que je m'endors de la sorte à ce moment de la nuit.”* Le Messenger d'Allah ﷺ déclara alors : *“C'est Allah qui a saisi vos âmes et vous les a retournées au moment qu'Il a choisi¹.”* »

Les âmes sont donc saisies au moment de la mort, et du sommeil, celles que l'ange de la mort prend. C'est cette âme que les anges arrachent du corps, qu'ils recouvrent d'un linceul du Paradis ou de l'Enfer, et qu'ils accompagnent vers les cieux où d'autres anges invoquent Allah en sa faveur ou la maudissent. Elle se tient alors face au Seigneur qui prononce son verdict. Puis ce souffle de vie retourne vers la Terre, entre le corps et son linceul. C'est alors deux autres anges qui l'interrogent, avant de la châtier ou de la rétribuer. Celles des martyrs sont incarnées dans des volatiles verts qui se nourrissent et se désaltèrent dans le Paradis. À l'âme des mécréants on présentera matin et soir la vision de leur place en Enfer.

L'âme croit, mais aussi sombre dans la mécréance, l'âme est fidèle ou rebelle et elle obéit à ses penchants. Elle est instable ou encore apaisée affermie dans la foi, dans l'obéissance et le rappel d'Allah. Elle connaît le supplice ou les délices, etc. Toutes ses caractéristiques sont donc le propre des choses créées, soumises à des décrets et à la volonté de leur Créateur.

L'Envoyé d'Allah ﷺ répétait comme invocation au coucher :

« Ô, Allah tu as créé mon âme et Tu la feras mourir. À Toi appartiennent sa vie et sa mort. Si Tu décides de la retenir auprès de Toi, étends sur elle Ta compassion, et si tu la renvoies, protège là comme Tu protèges Tes pieux serviteurs². »

1. Al-Bukhârî, dans son Sahih, chapitre *al - 'adhân ba 'd dhahâb al-waqt*, n° 595 ; voir *fath al-bârî*, d'Ibn Hajar Al-'Asqalânî.

2. Muslim dans son Sahih, n° 2712, d'après 'Abd Allah b. 'Umar, chapitre *adh-dhikr wa ad-du'â'*.



Tout comme Allah a créé les corps, Il a créé les âmes :

« *Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé; et cela est certes facile à Allah.* » Al-Hadîd (Le Fer) : 22.

Trois interprétations se rapportent à ce verset : aucun malheur n'est créé avant... ; ou avant que la terre ne soit créée ; ou encore avant qu'on ait créé les personnes. Ce dernier dire semble le plus pertinent, car en arabe le pronom se trouve généralement le plus proche du nom auquel il se réfère (à savoir vos personnes). On peut aussi envisager que le pronom renvoie au trois : le malheur ; la terre et les individus.

- Dans la sourate Fâtîr (le Créateur), Allah a révélé :

« *Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louanges.* » Fâtîr (Le Créateur) : 15.

L'indigence ici concerne bien sûr le corps et les âmes. Quant à la suffisance absolue d'Allah, elle n'appartient qu'à Lui. D'autres passages coraniques sont encore plus clairs à ce sujet :

« *Lorsque le souffle de la vie remonte à la gorge (d'un moribond), (84) et qu'à ce moment-là vous regardez, (85) et que Nous sommes plus proches de lui que vous [qui l'entourez] mais vous ne [le] voyez point. (86) Pourquoi donc, si vous croyez que vous n'avez pas de compte à rendre, (87) ne la faites-vous pas revenir [cette âme], si vous êtes véridiques ?* » Al-Wâqî'ah (L'Événement) : 83-87.

En d'autres termes, si vous, hommes, n'étiez pas des créatures soumises, dépendantes, rétribuées pour vos actes, vous empêcheriez l'âme de sortir de son corps, au moment où elle l'atteint la gorge. Ne voyez-vous par que la décision ne lui appartient pas et qu'elle doit se soumettre au décret divin, auquel elle ne peut échapper, ainsi qu'au jugement.

f. La signification du mot ar-rûh dans le noble Coran.

L'âme dans le noble Coran possède plusieurs significations :

« *Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un chemin droit.* » Ash-Shûrâ (La Consultation) : 52.

« *Il est Celui qui est élevé aux degrés les plus hauts, Possesseur du Trône, Il*



envoie par son ordre l'Esprit sur celui qu'Il veut parmi Ses serviteurs, afin que celui-ci avertisse du jour de la Rencontre. » Ghâfir (Le Pardonneur) : 15.

1. La Révélation est désignée dans le premier verset par *rûh* car elle procure la vie aux cœurs et aux âmes.

2. Autre signification : la force, la persévérance et la victoire qu'Allah accorde à ceux qu'Il veut parmi Ses serviteurs.

«... Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent. » Al-Mujâdah (La Consultation) : 22.

3. Ce terme fait référence à Gabriel :

« Et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs. » Ash-Shu'arâ' (Les Poètes) : 193-194.

« Dis: Quiconque est ennemi de Jibril (Gabriel) doit connaître que c'est lui qui, avec la permission d'Allah, a fait descendre sur ton cœur cette révélation qui déclare véridiques les messages antérieurs et qui sert aux croyants de guide et d'heureuse annonce. » Al-Baqarah (La Vache) : 97.

« Dis: C'est le Saint Esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les Musulmans. » An-Nahl (Les Abeilles) : 102.

4. *Ar-rûh* qui est ce à propos de quoi les juifs avaient interrogé le Prophète ﷺ, qui leur fit savoir que l'âme relève de la connaissance exclusive d'Allah. On a rapporté aussi que les juifs avaient demandé au sujet du *rûh* qui est mentionné dans ce verset :

« Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. » Al-Qadr (La Destinée) : 4.

5. Dans la sourate An-Nisâ', verset 171, l'esprit ou l'âme est Jésus fils de Marie :

« Ô gens du Livre (chrétiens), n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité. Le Messie Isa (Jésus), fils de Maryam (Marie), n'est qu'un Messager d'Allah, Sa parole qu'Il envoya à Maryam (Marie), et un souffle (de vie) venant de Lui. Croyez donc en Allah et en Ses messagers. Et ne dites pas : « Trois. » Cessez! Ce sera meilleur pour vous. Allah n'est qu'un Dieu unique. Il est trop glorieux pour avoir



un enfant. C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre et Allah suffit comme protecteur. » An-Nisâ' (Les Femmes) : 171.

Quant à la désignation de l'âme humaine, elle n'apparaît que par l'emploi du terme *an-nafs* (la personne, l'individu) :

« *Ô toi, âme apaisée [...]* » Al-Fajr (l'Aube) : 27.

« *Mais non! Je jure par l'âme qui ne cesse de se blâmer.* » Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 2.

« *Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est très incitatrice au mal, à moins que mon Seigneur, par miséricorde [ne la préserve du péché]. Mon Seigneur est certes Pardonneur et très Miséricordieux.* » Yûsuf (Joseph) : 53.

« *Et quel pire injuste que celui qui fabrique un mensonge contre Allah ou qui dit : "Révélation m'a été faite", quand rien ne lui a été révélé. De même celui qui dit : "Je vais faire descendre quelque chose de semblable à ce qu'Allah a fait descendre." Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort, et que les Anges leur tendront les mains (disant) : "Laissez sortir vos âmes. Aujourd'hui vous allez être récompensés par le châtimement de l'humiliation pour ce que vous disiez sur Allah d'autre que la vérité et parce que vous vous détourniez orgueilleusement de Ses enseignements".* » Al-'An'âm (Les Bestiaux) : 93.

« *Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée; (8) et lui a alors inspiré son immoralité, de même que sa piété!* » Ash-Shams (Le Soleil) : 7-8.

« *Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis, a certes réussi. Et la vie présente n'est qu'un objet de jouissance trompeuse.* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 185.

Dans la Tradition prophétique, le terme *ar-rûh* désigne aussi bien l'âme que la personne. Cela a conduit Ibn Al-Qayyîm à étudier la question de la différence entre *an-nafs* et *ar-rûh*, et si l'on pouvait les considérer comme une seule et même entité? Il s'est étendu sur la signification de ces vocables, la différence qui existe entre eux, les opinions des théologiens sur la question, avant de déclarer : « Le *rûh* qui connaît la mort ou qui est retenu au moment du sommeil renvoie à la personne (*an-nafs*). Mais ce mot fait aussi référence au soutien qu'Allah accorde à Ses serviteurs proches :

« *Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur père, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit*



la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent. » Al-Mujâdalah (La Discussion) : 22.

« Et quand Allah dira : « Ô 'Isa (Jésus), fils de Maryam (Marie), rappelle-toi Mon bienfait sur toi et sur ta mère quand Je te fortifiais du Saint-Esprit. Au berceau, tu parlais aux gens, tout comme en ton âge mûr. Je t'enseignais le Livre, la Sagesse, la Thora et l'Évangile! Tu fabriquais de l'argile comme une forme d'oiseau par Ma permission ; puis tu soufflais dedans. Alors par Ma permission, elle devenait oiseau. Et tu guérissais par Ma permission, l'aveugle-né et le lépreux. Et par Ma permission, tu faisais revivre les morts. Je te protégeais contre les enfants d'Isra'ïl (Israël) pendant que tu leur apportais les preuves. Mais ceux d'entre eux qui ne croyaient pas dirent : « Ceci n'est que de la magie évidente. » Al-Mâ'idah (La Table Servie) : 110.

De même cet esprit accompagne les croyants parmi ceux qu'Allah choisit.

En arabe, on utilise aussi l'expression *arwâh* (pluriel de *rûh*) pour désigner la force physique qui disparaît au moment de la mort. Elle n'est donc pas l'âme qui restera éternelle après la mort.

Dans un registre plus restreint, le mot *ar-rûh* fait aussi référence à la force de la connaissance d'Allah, du repentir, et de l'amour qui incitent à se mettre en quête de Sa satisfaction. On assimile aussi la connaissance à l'âme, car cette dernière représente la vie pour le corps. Cet esprit, qui est la science, est celui par lequel Allah apporte Son soutien à Ses serviteurs.

En arabe, il existe une expression du langage courant qui se rapporte à cette signification : *untel a une âme, tandis que l'autre n'en a pas*. On y assimile ainsi la science à l'esprit, ainsi qu'à d'autres qualités telles que la bonté, la loyauté, l'amour, la repentance, la confiance en Allah.

La situation par rapport à la force de l'âme ou de l'esprit diffère d'un individu à l'autre. Chez certains, l'esprit domine leur nature et ils deviennent des êtres spirituels, tandis que chez d'autres ce sont les penchants mondain et bestial qui s'impose.

D. La première parole et le premier acte d'Adam

L'âme insufflée en Adam changea la condition et l'état de ce dernier. D'un corps inanimé il se métamorphosa en un homme doté de raison et de la parole. Il recevait alors prescriptions et recommandations du Seigneur de la Création. C'est la même transformation que subissent les enfants



d'Adam qui se retrouvent au stade embryonnaire avant qu'on insuffle en eux l'âme après qu'ils ont traversé différents stades de leur conception : goutte de sperme, adhérence, morceau de chair mâchée, etc. Ils deviennent alors des créatures qui se séparent totalement de leur état initial :

« Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile. Puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide. Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence, Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon, Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs! » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 12-14.

« Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. » Ainsi après l'insufflation de l'âme Adam devint une autre créature, qui possédait désormais la raison, qui était dotée de l'ouïe, de la vue et pouvait se mouvoir. Dans une Tradition prophétique, l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : *Lors de la création d'Adam, Allah insuffla l'âme en lui. À ce moment-là, ce dernier éternua. Il dit alors : "loué soit Allah". Adam prononça ces paroles par la volonté du Seigneur, qui lui répondit alors : "Allah t'a fait miséricorde, Adam¹".*

C'est un éternuement qui marqua, de façon étonnante, le début de l'existence d'Adam. Cela nous fait penser au cri des nouveau-nés qui se perpétue dans sa descendance, glorifié soit Allah, le Sage. La louange à Allah, que ce dernier inspira est donc la première parole d'Adam, et c'est cette formule par laquelle débuta l'histoire des hommes. Le premier discours du père de l'humanité, paix sur lui, fut donc le rappel d'Allah et la célébration des louanges du Seigneur de la création, selon ce que le Créateur avait décidé. C'est un vendredi, comme le confirme la Tradition prophétique qu'on insufflât l'âme en Adam, qu'il fût créé, qu'il entrât au Paradis et qu'il en sortît. Le hadith indique le statut particulier de ce jour qui reste le meilleur jour de la semaine.

Adam loua donc le Seigneur qui insuffla en lui le souffle de vie, et qui l'honorera plus tard en faisant de lui un homme doté de connaissance et de savoir. La réponse d'Allah : *Allah t'a fait miséricorde*, n'est pas une invocation comme on pourrait se l'imaginer. C'est une information. Les noms d'Allah Ar-Rahmân et Ar-Rahîm sont les plus présents dans les Textes

1. Répertoire par Tirmidhi dans son Sahih, n° 8478, d'après Abû Horayrah ; Ibn Khuzaymah, dans *at-tawhîd*, 1/160.



après celui d'Allah. On les retrouve dans Al-Fâtihah, dans la *basmallah*, dans le salut de l'islam, et en de nombreuses circonstances. La conscience de la compassion d'Allah inspire au cœur du fidèle l'amour, qui reste le meilleur acte de dévotion envers le Créateur. De l'amour découle en effet la crainte de la perte, du bannissement, et de la privation, ainsi que le sentiment de pudeur vis-à-vis du Seigneur et la volonté de s'empresser vers le repentir dès qu'on commet une erreur. Adam est une miséricorde d'Allah, à qui le Seigneur a accordé sa compassion au quotidien : *et Ma miséricorde s'étend sur toute chose*. Elle s'étend donc sur Adam et sa descendance.

Adam, cette nouvelle créature qui faisait son apparition dans ce cosmos devrait interagir avec les autres êtres qui le composaient : anges, djinns et autres. C'est pour cela qu'Allah lui enseigna les moyens de communiquer avec son environnement.

D'après Abû Horayrah, le Messenger d'Allah ﷺ déclara :

« Allah créa Adam qui mesurait alors soixante coudées. Puis Il lui dit : *“vas saluer ces anges là-bas et écoutes bien ce qu'ils répondront. C'est ainsi que toi et tes descendants vous vous saluerez.”* Adam s'approcha des anges et leur dit : *“que la paix soit sur vous.”* Ces derniers lui rendirent son salut par : *“et sur toi la paix et la miséricorde d'Allah.”* Les anges lui souhaitèrent en plus la compassion. Tous ceux qui entreront au Paradis auront la taille qu'avait Adam. Cette dernière n'a cessé de diminuer chez les hommes depuis¹ ».

Cette Tradition prophétique comporte quelques enseignements essentiels :

- L'importance du salut en islam, qui demeure l'unique moyen d'engager le contact entre les individus. Cela explique qu'il fut la première prescription d'Allah à l'intention d'Adam qui venait d'être créé. Cet acte constitue un acte de dévotion.

- La transmission du *salam* depuis Adam et jusqu'à la fin des temps demeure la salutation unique prescrite par Allah, et ce, dans toutes les religions, conformément à ce hadith : *c'est ainsi que toi et tes descendants vous vous saluerez*. Le *salâm* constitue également la formule d'échange de saluts pour les gens du Paradis.

Il est regrettable de voir la nation, à laquelle Allah a révélé le meilleur Livre jamais apparu sur Terre, imiter les autres peuples mécréants et abandonner le *salâm* qui est leur trait distinctif, et qui est de surcroît un des

1. Al-Bukhârî dans son Sahih, n° 6227, livre *al-'isti'dhân*, chapitre *ba' al-'islâm*, d'après Abû Horayrah.

noms d'Allah. Dans les pays musulmans, l'unique salutation que l'on se transmettait était le *salâm*, jusqu'à ce l'occupation croisée sévisse dans la majorité des terres d'islam. C'est alors que les colonisés de l'esprit et les défaillants ont considéré ce salut comme un symbole rétrograde. Il a fallu attendre le récent réveil de l'islam dans les pays musulmans pour que la situation change, et que la salutation islamique reprenne sa place conformément à l'injonction prophétique : *répandez parmi vous le salâm*.

- À l'instar de tous les messagers, Adam pouvait voir les anges, car Allah ne lui aurait pas ordonné de se rendre vers les anges si Adam ne pouvait effectivement pas les voir. C'est sous leur apparence habituelle que le premier homme pouvait voir ces créatures.

- Le fait que les anges lui répondirent à leur tour par le *salâm* auquel ils ajoutèrent *et la miséricorde d'Allah*, indique qu'ils connaissaient cette salutation avant Adam et qu'ils l'utilisaient entre eux.

La formule de salutation dans son intégralité est : que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous, que l'on peut adresser à quiconque, initialement ou en réponse. Le salut, comme la bonté et l'équité, s'adresse à quiconque n'a pas déclaré la guerre ou son hostilité envers les musulmans.

E. L'apparence d'Adam, sa taille et sa beauté.

Le Prophète Mohammad ﷺ a dit : « Allah a créé Adam dans sa forme initiale. Il mesurait soixante coudées. Puis le Seigneur lui ordonna : “rends-toi auprès de ces derniers”, il s'agissait d'une assemblée d'anges, et adresse-leur le salut. Écoute bien ce qu'ils répondront, car voici désormais ta salutation et celle de ta descendance. Adam salua les anges par : “que la paix soit sur vous”. Ces derniers répondirent : “et sur toi la paix et la miséricorde d'Allah”. Ils lui souhaitèrent en plus la compassion. Tous ceux qui entreront au Paradis auront la taille d'Adam, soixante coudées. La taille des hommes n'a cessé de diminuer depuis¹».

a. La signification de ce hadith :

- Cette tradition renferme des informations importantes relatives à la création d'Adam et les débuts du monde. Le pronom possessif *sa* renvoie à Adam, car il est le nom cité juste avant. Cela signifie qu'Allah créa Adam

1. Al-Bukhârî dans son Sahih, n° 3326, livre *ahâdith al-'anbiyâ'*, chapitre *khalq 'âdam wa dhuriyyâtih*, d'après Abû Horayrah.



dans la forme qu'il avait sur Terre et dans laquelle il y vécut. C'est également l'apparence humaine que lui connurent ses enfants. Adam fut donc créé sous une forme, dans laquelle il vécut au Paradis et dans laquelle également il accomplit son séjour sur Terre, et que lui connurent ses enfants.

Cela est confirmé par le verset 28, de la sourate Al-Hijr :

« Et lorsque ton Seigneur dit aux Anges : « Je vais créer un homme d'argile crissante, extraite d'une boue malléable. »

Chaque fils d'Adam est un homme, et Adam est le père de ces derniers et le premier. En arabe, *al-bashar* désigne l'homme, mais il fait aussi référence à la peau qui est l'élément externe du corps humain.

b. La taille d'Adam : soixante coudées.

Ce hadith indique que la taille d'Adam était bien supérieure à la nôtre actuellement. Ses soixante coudées correspondent à plus de quarante mètres, ce qui reste une taille impressionnante, en comparaison à la taille habituelle des hommes de notre époque qui ne dépasse que rarement deux mètres. Adam était en moyenne trente fois plus grand que nous. Ce qui est étonnant, mais qui bien sûr n'a rien d'impossible pour Allah le Sage, dont la volonté reste indéfectible. La Tradition prophétique est en outre authentique et indiscutable, et nous n'avons donc aucun droit de la remettre en cause.

Allah restituera donc aux croyants la taille de leur père Adam lorsqu'ils entreront au Paradis. Chacun mesurera alors soixante coudées et tous auront une taille identique, car au Paradis la jalousie et la rancœur n'ont pas leur place. Dans le hadith le Messenger d'Allah ﷺ nous informe qu'Allah : *« [...] a créé Adam dans sa forme initiale, sa taille était de soixante coudées. Quiconque entrera au Paradis aura l'apparence d'Adam et mesurera soixante coudées. Puis la taille des hommes n'a cessé de diminuer depuis¹. »* Dans cette Tradition, nous apprenons également du Prophète ﷺ que la taille des hommes n'a cessé de diminuer depuis. Cette information est également très importante. La taille des hommes modernes a atteint en moyenne celle d'un mètre et soixante-dix centimètres.

Ce hadith authentique contredit la théorie de Darwin sur l'apparition et l'évolution de la vie, que nous évoquerons plus loin, si Allah le permet. Il révèle qu'Allah créa Adam sous sa forme initiale achevée d'être humain

1. Al-Bukhârî : *ahâdîth al-'anbiyâ'*, chapitre : *khalq 'âdam 'alayhi as-salâm wa dhuriyyatih*, n° 3148.



au Paradis et que ce dernier mesurait soixante coudées. La Tradition nous indique aussi que depuis Adam, la taille des hommes n'a cessé de diminuer ainsi que leur longévité.

c. La beauté d'Adam, son apparence agréable et l'achèvement dans sa conception.

« [...] *qui a bien fait tout ce qu'Il a créé. Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile.* » As-Sajdah (La Prostration) : 7.

« *Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.* » At-Tîn (Le Figuier) : 4.

« *(Allah) lui dit : Ô Iblîs, qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains? T'enfles-tu d'orgueil ou te considères-tu parmi les hauts placés?* » Sâd : 75.

« *C'est Allah qui vous a assigné la terre comme demeure stable et le ciel comme toit et vous a donné votre forme -et quelle belle forme Il vous a donnée! -et Il vous a nourris de bonnes choses. Tel est Allah, votre Seigneur; gloire à Allah, Seigneur de l'univers!* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 64.

Les versets relatifs à la création, la conception et la formation d'Adam dévoilent que l'apparence de ce dernier était parfaite, d'une beauté et d'une prestance achevées :

« *Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue.* » Al-Infîtâr (La Rupture) : 4.

Adam a été conçu par la Main d'Allah et nous sommes tous les créatures du Seigneur, mais le père des hommes se distingue de ses descendants par la conception directe par la Main du Créateur :

« *(Allah) lui dit : Ô Iblîs, qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains? T'enfles-tu d'orgueil ou te considères-tu parmi les hauts placés?* » Sâd : 75.

Adam fut le premier en qui l'on insuffla une âme :

« *Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés.* » Sâd : 72.

Allah nous a informés qu'Adam a été façonné dans la forme la plus achevée.

Nous savons qu'un des descendants d'Adam avait reçu la moitié de toute la beauté de la création. Dans le recueil de l'imam Ahmad (*al-mas-*



nad), un hadith rapporté d'Anas b. Malik renferme ces paroles du Messager ﷺ : « Joseph reçut la moitié de la beauté. » Le Noble Coran relate aussi concernant ce Prophète que l'épouse du grand intendant d'Égypte avait réuni chez elle des femmes de la cité afin qu'elles puissent constater par elles-mêmes la beauté de Joseph. Elles s'exclamèrent alors :

« Lorsqu'elle eut entendu leur fourberie, elle leur envoya [des invitations,] et prépara pour elles une collation; et elle remit à chacune d'elles un couteau. Puis elle dit : "Sors devant elles (Yusuf (Joseph) !)" Lorsqu'elles le virent, elles l'admirèrent, se coupèrent les mains et dirent : "À Allah ne plaise! Ce n'est pas un être humain, ce n'est qu'un ange noble!" » Yûsuf (Joseph) : 31.

Nous pouvons donc en déduire qu'Adam devait posséder lui-même une grâce et une élégance qui surpassaient celles de Joseph, qui a hérité naturellement des gènes de son père.

Parmi les fils d'Adam se trouve aussi celui qu'on a décrit avec les traits les plus parfaits et à qui l'on a attribué des distinctions telles que des mœurs excellentes. On l'a décrit aussi comme un flambeau rayonnant, un homme bienveillant et indulgent, et le meilleur des fils d'Adam. Ce personnage sera l'intercesseur auprès d'Allah pour les gens de sa communauté et le premier à frapper aux portes du Paradis pour qu'elles s'ouvrent. Il s'agit de Mohammad ﷺ notre Prophète qui détenait la beauté physique et morale, les mœurs nobles et les actions d'excellence. Il est lui aussi le fils d'Adam et compte parmi ses descendants. Par conséquent, toutes les vertus qu'on a attribuées à Mohammad ﷺ se retrouvent en partie chez le père Adam.

Le premier humain devait donc nécessairement posséder la splendeur et l'excellence dans l'apparence, sans défaut, sans altération, sans maladies. Ces dernières se sont propagées en revanche parmi ses enfants qui ont perdu au fil du temps en prestance et en grâce.

Adam était comme l'a décrit le Messager d'Allah ﷺ détenait une beauté parfaite dont l'éclat était semblable à celui de la pleine lune :

Le premier groupe d'humains qui entrera au Paradis aura un éclat semblable à celui de la pleine lune, puis le rayonnement de ceux qui suivront sera celui des astres les plus brillants dans le ciel. Ils n'urineront pas, ne déféqueront pas, ne se moucheront pas et ne cracheront pas. Ils auront des peignes d'or, l'odeur de leur sueur sera celle du musc et le 'ûd sera leur encens. Leurs épouses seront les Houris, leurs mœurs seront identiques et leur apparence physique sera celle d'Adam, avec une taille de soixante coudées.

L'attention bienveillante qu'Allah a manifesté à l'égard d'Adam dé-

montre que ce dernier jouissait d'une considération particulière auprès du Créateur, glorifié soit-Il. Adam possédait dans la création un rang singulier. On peut remarquer ainsi dans la conception merveilleuse de cette créature l'harmonie de sa constitution physique ainsi que sa complexité, que l'on retrouve aussi au niveau de son esprit et de son âme :

« *Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.* » At-Tîn (Le Figuier) : 4.

Pour le musulman, croyant cette réalité paraît élémentaire. Mais ce point demeure toutefois essentiel lorsqu'on débat avec des non-croyants ou des détracteurs qui défendent des thèses diverses sur la création de l'homme. Ce verset réfute l'opinion de ceux qui prétendent par exemple que l'homme serait le résultat de l'évolution d'espèces animales inférieures. Ce verset contredit clairement et formellement que l'homme a été créé du néant dans une forme initiale achevée et d'une conception excellente et la plus parfaite. Le passage coranique contient un superlatif qui indique donc qu'Adam était un être à la forme la plus parfaite possible. Le terme *forme* (en arabe *at-taqwîm*) fait référence à des significations multiples et nuancées qui suggère une conception achevée aussi au niveau physique que moral et intellectuel. Les chercheurs devraient explorer ce vaste domaine que ce verset ouvre devant eux :

« *Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue.* » Al-Infîâr (La Rupture) : 4.

F. L'épouse d'Adam, paix sur lui.

a. L'épouse d'Adam :

Nous avons déjà évoqué notre chère mère Ève lors de l'exégèse détaillée de la sourate Al-Baqarah. Nous avons cité les dires des théologiens au sujet de la création de l'épouse d'Adam. J'ai expliqué alors que je partageais l'opinion du sheikh Mohammad Mutawalli Sha'rawî et du Dr Salah Al-Khâlidî. Le Dr Al-Hâj Mohammad Wasfî, quant à lui, a soutenu que le récit coranique suggérerait qu'Allah créât Eve à partir des mêmes éléments et composants que ceux utilisés pour la conception d'Adam :

« *Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement.* » An-Nisâ' (Les Femmes) : 1.

« *C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse, pour qu'il*



trouve de la tranquillité auprès d'elle; et lorsque celui-ci eut cohabité avec elle, elle conçut une légère grossesse, avec quoi elle se déplaçait (facilement). Puis lorsqu'elle se trouva alourdie, tous deux invoquèrent leur Seigneur : "Si Tu nous donnes un (enfant) sain, nous serons certainement du nombre des reconnaissants". » Al-'A'râf (Les Murailles) : 189.

« Il vous a créés d'une personne unique et a tiré d'elle son épouse. Et Il a fait descendre [créé] pour vous huit couples de bestiaux. Il vous crée dans les ventres de vos mères, création après création, dans trois ténèbres. Tel est Allah, votre Seigneur! À Lui appartient toute la Royauté. Point de divinité à part Lui. Comment pouvez-vous vous détourner [de son culte]? » Az-Zumar (Les Groupes) : 6.

La conception d'Ève serait donc identique à celle d'Adam, elle possède donc une âme humaine et appartient au genre humain, et non à l'espèce des anges, des djinns ou des animaux. Allah créa l'épouse d'Adam de la même espèce que ce dernier, comme Il créa de nous des épouses :

« Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses, et de vos épouses Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonnes choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah? » An-Nahl (Les Abeilles) : 72.

« Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. » Ar-Rûm (Les Romains) : 21.

Cela ne signifie pas qu'Allah a créé de nos côtes nos épouses, comme nous l'avons expliqué concernant l'interprétation du verset 128 de la sourate At-Tawbah, auparavant :

« Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. » At-Tawbah (Le Repentir) : 128.

Ce qui signifie que le Messager pris parmi vous appartient à votre espèce et pas à celle des anges.

« Dis : S'il y avait sur terre des Anges marchant tranquillement, Nous aurions certes fait descendre sur eux du ciel un Ange-Messager. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 95.

Quant au hadith :

« *Je vous recommande la bienveillance envers les femmes, car ces dernières ont été créées d'une côte, et de la partie supérieure la plus courbée. Si vous cherchez à la redresser, vous la casserez et si vous la laissez ainsi, elle restera courbée. Montrez-vous donc bienveillants à l'égard des femmes¹* ».

Sa connotation serait d'ordre allégorique et suggérerait que la femme possède une nature avec des caractéristiques distinctives et propres à la féminité, sur le plan moral, intellectuel et émotionnel. Certains pourraient considérer ces dernières comme des singularités, voire des déviances comparées aux attributs de la masculinité. Ainsi celui qui tenterait de « redresser » ce qu'il considère comme une « déformation », perdrait sa femme et avec elle ce qui est nécessaire à son propre bien-être sur le plan affectif et autre. C'est en ce sens qu'on a assimilé ici la femme à une côte dans la cage thoracique. Celui qui tenterait de la redresser la dépouillerait alors de son utilité et de sa fonctionnalité. En agissant ainsi il se ferait tort à lui-même, car la côte est une partie qu'Allah a créée et qui est adaptée au maintien de l'anatomie et qui garantit des fonctions physiologiques dans l'organisme.

b. La paternité d'Adam :

Adam et Ève n'avaient donc ni père ni mère, puisqu'ils étaient les parents de l'humanité. L'origine du couple était la terre, la poussière du sol. L'arbre généalogique d'Adam et Ève serait donc : eau et terre ; glaise ; argile ; limon noir ; terre desséchée ; âme insufflée.

Adam ne s'est pas préoccupé de son arbre généalogique, mais il a plutôt porté son regard vers l'horizon et vers l'avant, vers son épouse et sa progéniture, et il a réussi à construire sa noble famille. Il nous appartient également d'agir de même. Regardez vers l'avant et plantez votre arbre de vos mains, mariez-vous et multipliez-vous, car votre famille est votre généalogie. Parcourez la terre, et sachez qu'on ne vous demandera pas des comptes sur les générations passées, tout comme on n'interrogera pas ces dernières sur vos actions.

Adam était le père sans père, mais cette absence du père n'éveilla pas pour autant en lui des sentiments de détresse ou de tristesse. Il était le numéro un dans sa famille, soyez donc comme lui.

1. Al-Bukhârî dans son Sahih, n° 3116, livre : *an-nikâh*, chapitre : *al-waṣâh bi an-nisâ'*.



Tu ne connais pas tes parents et tu ne les as jamais rencontrés pour une raison ou une autre : la mort ; des circonstances familiales que tu subis ; les guerres et l'exil ; l'enlèvement ou le commerce d'êtres humains. Les causes peuvent être multiples et diverses. Mais le résultat est unique : tu te retrouves seul en ce monde et sans famille à laquelle tu puisse revendiquer ton appartenance. Sache alors que tes ancêtres, tes parents éloignés se trouvaient eux aussi dans la même situation. Cela leur a alors permis d'être à l'abri d'un héritage génétique corrompu ou d'une mauvaise éducation ou des influences néfastes de l'environnement.

La paternité constitue parfois une euphorie bien vite déjouée. Elle conditionne souvent le parcours de l'enfant en entravant son autonomie et ses choix. La Parole d'Allah suivante décrit ce phénomène :

« *Mais plutôt ils dirent : Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion, et nous nous guidons sur leurs traces.* » Az-Zukhruf (l'Ornement) : 22.

Adam, par nature, n'a donc jamais été assujéti à l'emprise de la paternité et des aïeux ou d'un environnement inadapté. Le récit d'Adam ne nous révèle pas des prescriptions ou des commandements, mais il propose des principes fondamentaux qui permettent de comprendre la réalité de la nature humaine, ses aptitudes, sa créativité et la *fitrah*.

Le noble Coran nous interpelle souvent par l'expression ô, *fil d'Adam*, comme un rappel de nos origines et de l'égalité primordiale entre les humains. Mais ressentons-nous pleinement cette affiliation ? Avons-nous vraiment conscience de ce que signifie être descendant d'un Prophète ? Notre père Adam était un être d'une beauté physique et morale parfaite.

De la même façon, Ève n'avait ni père ni mère. Imagines-tu (jeune femme) sa situation lorsqu'elle était confrontée à des problèmes, ou qu'elle s'interrogeait, ou qu'elle était inquiète et souffrante ? Vers qui pouvait-elle se tourner pour se plaindre et trouver du réconfort ?

Elle était la première *rose* issue de terre qui venait de s'éclorre à la vie, à l'amour, à l'espoir, faisant exhiler son parfum exquis. Elle connaissait son Seigneur, Celui qui entend, le Compatissant, l'Omnipotent, le Sage, ainsi que son tendre époux. Elle se préoccupait de sa vie et de celle de ses enfants et organisait leur existence.

Noé, quant à lui, était le second père de l'humanité, car le Déluge avait alors dévasté le monde entier. Le Noble Coran nous relate à ce propos la noyade de son fils, et Allah a révélé au sujet de ce dernier :



« Il dit : Ô Nuh (Noé), il n'est pas de ta famille, car il a commis un acte infâme. Ne me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte afin que tu ne sois pas du nombre des ignorants. » Hûd : 46.

Ce verset expose un principe qui est celui de la responsabilité individuelle que le père ne peut endosser pour les actes de son fils et vice-versa :

« Le jour où aucune âme ne pourra rien en faveur d'une autre âme. Et ce jour-là, le commandement sera à Allah. » Al-'Infitâr (La Rupture) : 19.

Jésus est l'homme sans père, mais cela ne l'empêcha pas d'emplir la terre du souvenir d'Allah, d'amour et de paix. La création d'Adam est à ce propos une référence pour expliquer la problématique de la conception de Jésus fils de Marie :

« Pour Allah, 'Isa (Jésus) est comme Adam qu'Il créa de poussière, puis Il lui dit : « Sois » : et il fut. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 59.

Par ce verset, Allah réfute la divinité de Jésus et son prétendu statut de fils du Créateur.

Certes, Allah a révélé dans le noble Coran le mérite de Jésus, Prophète et Messenger. Il nous rappelle qu'Il l'a élevé auprès de Lui au septième ciel et qu'Il fit de sa création un signe pour les mondes. Mais rarement son nom est mentionné sans être associé à celui de sa mère Marie :

« (Rappelle-toi) quand les Anges dirent : « Ô Maryam (Marie), voilà qu'Allah t'annonce une parole de Sa part : son nom sera : « Al-Masîh » : « 'Isa (Jésus) », fils de Maryam (Marie), illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah. » Âli-'Imrân (La Famille) : 45.

Rappelle-toi donc que si tu n'as pas de père, tu as un Seigneur. Combien d'éducateurs et d'éducatrices ont remplacé par leur rôle les pères, et rappelle toi que tu possèdes beaucoup de frères que ta mère n'a pas enfantés.

c. Les enfants d'Adam :

Allah créa donc Adam de terre, et ce dernier devint un homme accompli. Il se reproduisit et sa progéniture se multiplia. Il portait en lui le mystère divin de l'âme. On doit voir en cela un signe de la puissance édifiante d'Allah et de l'étendue de Sa science. L'homme devrait à chaque instant de son existence ressentir de la gratitude envers le Seigneur pour les nombreux bienfaits qu'Il a accordés :



« *Et c'est Lui qui de l'eau a créé une espèce humaine qu'Il unit par les liens de la parenté et de l'alliance. Et ton Seigneur demeure Omnipotent.* » Al-Furqân (Le Discernement) : 54.

Allah dans Son omnipotence fait don à qui Il veut d'enfants de sexe masculin ou de sexe féminin, et Il prive certains de descendance.

« *À Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. Il fait don de filles à qui Il veut, et don de garçons à qui Il veut.* » Ash-Shûrâ (La Consultation) : 49-50.

La puissance et la science d'Allah, qui connaît les sagesse que renferment Ses décisions, justifient qu'à untel soit accordé comme descendance des garçons tandis qu'à un autre des filles, ou qu'un couple soit privé d'enfants. Tous ces décrets découlent du destin que le Seigneur a déterminé à l'avance.

De la création parfaite d'Adam à partir de la terre, Allah a ensuite suscité des enfants qui à leur tour se sont reproduits et multipliés, conformément à la sagesse édifiante du Créateur.

Allah a aussi pourvu l'homme de l'ouïe, de la vue et d'un cœur :

« *Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence), afin que vous soyez reconnaissants.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 78.

L'homme voit, entend et raisonne. L'ouïe reste le sens le plus aiguisé, puis vient la vue. Ces deux sens véhiculent jusqu'à l'esprit les informations qu'ils recueillent chacun selon son canal. Ce dernier les analyse alors et transmet ses ordres en fonction. L'homme devrait donc se montrer reconnaissant envers Allah pour l'accomplissement des bonnes œuvres et pour avoir évité et s'être écarté du mal. Nous devons remercier Allah de nous avoir créés et placés en ce monde.

G. La création de l'homme dans les matrices

Allah a révélé dans le noble Coran la première étape de la création du premier homme et Il a accordé à ce sujet toute l'importance qu'il mérite. Sur le thème de la conception de l'homme dans les matrices, le Livre d'Allah a détaillé ce processus par la mention de ses différentes étapes avec une précision scientifique et des termes simples, à la portée de la compréhension. Le Dr français Maurice Bucaille avait écrit à ce propos que le Noble Coran a décrit les différentes étapes de l'évolution de la vie avec précision

et sans que la lecture révèle la moindre inexactitude. Le discours coranique se compose d'expressions simples que les individus peuvent comprendre facilement. Les informations qu'Il contient sont totalement conformes aux découvertes, et dans le domaine de la reproduction humaine, les affirmations coraniques dévoilent dans un langage simple des réalités que l'on a découvert que des siècles plus tard.

Le Livre d'Allah révèle donc l'évolution de la vie dans les matrices en la décomposant en quatre étapes principales : la goutte de sperme ; le dépôt stable de l'adhérence ; et le morceau de chair mâchée ; puis l'apparition des os, des muscles et la formation du nouvel être humain. Les étapes 1 à 3 sont citées ensemble dans le Noble Coran et parfois isolément ou avec d'autres étapes du processus. Quant à l'étape 4, qui renferme des changements particuliers, elle est toujours combinée dans les versets avec les autres. Puisque le Noble Coran a isolé la quatrième étape, nous en ferons de même et aborderons les étapes comme suit :

a. La première étape : la goutte de sperme (*nutfah*) :

Cette étape est la plus fréquemment citée et décrite dans le Livre d'Allah. On peut retenir cinq caractéristiques de la *nutfah* : goutte de sperme ; [liquide] répandu ; mélange ; [liquide] produit entre les reins et les côtes ; lieu de dépôt.

La *nutfah* désigne un liquide pur, quelle que soit sa quantité. En petite quantité, il s'agit en l'occurrence du liquide séminal humain. Ce liquide n'est pas de nature unique, mais se compose de trois substances, dont chacune est désignée par *nutfah*, malgré leurs différences.

Le premier type de *nutfah* est le sperme qui renferme les spermatozoïdes, qui sont produits dans les testicules.

Le second est celui de la femme, l'ovule que libère l'ovaire.

Le troisième type est un mélange de liquide séminal masculin qui permet la fécondation de l'ovule.

Ces trois types de *nutfah* indique qu'Allah crée le fœtus à partir d'une combinaison entre les substances séminales masculines et féminines :

« [...] *puis en a fait alors les deux éléments de couple : le mâle et la femelle ?* »
Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 39.

- Le début de la conception de l'homme.

Allah a révélé dans le noble Coran que la création de l'homme débute par la *nutfah* :

« *Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile, puis Nous en fîmes une*



goutte de sperme dans un reposoir solide. » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 12-13.
 « *Que l'homme considère donc de quoi il a été créé. Il a été créé d'une giclée d'eau.* » At-Târiq (L'Astre Nocturne) : 5-6.

Après avoir mentionné les débuts de cette création, nous pouvons nous demander pourquoi le commencement de la conception de l'homme a changé.

Je dirais, et Allah sait mieux, que les différents composants d'origine de la création de l'homme qui sont mentionnés dans le Noble Coran indiqueraient l'élément de base de chaque stade de la conception de l'homme. Ainsi dans le verset :

« [...] *puis Il tira sa descendance d'une goutte d'eau vile [le sperme]* » As-Sajdah (La Prostration) : 8,

Allah nous informe qu'Il créa l'homme à partir d'*as-sulâlah*, qui signifie la quintessence d'une chose, ce qu'on extrait de meilleur après un effort. Ce terme désigne aussi ce qu'on extrait, extirpe d'une chose, ici de la goutte de sperme de l'homme. *As-sulâlah* représente donc une partie du liquide séminal de l'homme, que le Noble Coran définit plus précisément sous le terme de *nutfah* : *n'était-il pas une goutte de sperme éjaculé¹ ?* Ces réalités concernant la création de l'homme n'ont été découvertes que récemment et à la suite du développement des sciences naturelles et médicales.

Le Dr Muhamad Al-Bâr a écrit : « Le noble Coran a fait la distinction entre *nutfah* et sperme, dont cette dernière représente une partie. Nous savons désormais qu'Allah ne donne vie à l'enfant que d'une infime partie du liquide séminal. Une seule goutte de sperme renferme près de 200 millions de spermatozoïdes, tandis qu'un seul d'entre eux fécondera l'ovule. Une Tradition prophétique fait également allusion à ce phénomène. D'après Abû Sa'îd Al-Khudrî : « On interrogea le Messager d'Allah ﷺ au sujet du '*azl* [interruption du coït]. Il répondit alors : – ce n'est pas tout le liquide qui fait naître l'enfant, et si Allah veut créer, rien ne pourra empêcher cela². »

La Révélation nous apprend également que *nutfah* qui est donc une partie du liquide séminal détermine le sexe du futur enfant :

« *N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé? Et ensuite une adhérence, puis*

1. Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 37.

2. Muslim dans son Sahih, livre *an-nikâh*, chapitre *al-'azl*, n° 1438.



[Allah] l'a créée et formée harmonieusement; puis en a fait alors les deux éléments de couple : le mâle et la femelle? » Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 37-39.

« [...] *et que c'est Lui qui a créé les deux éléments de couple, le mâle et la femelle, d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée.* » An-Najm (L'Étoile) : 45-46.

Le Dr Al-Bâr a fait la remarque suivante concernant ce verset : « Les versets ne se limitent pas à la mention de cela, puisqu'ils indiquent également que *an-nutfah* intervient aussi dans la détermination du sexe. En effet, dans le passage on peut lire *d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée*. De la goutte de sperme, Allah créa les deux sexes : le mâle et la femelle, comme cela est énoncé dans la sourate An-Najm, verset 45 et 46. » Le sexe du futur nouveau-né est donc déterminé par le liquide séminal selon la volonté créatrice d'Allah. Le spermatozoïde qui transporte le marqueur masculin fécondera l'ovule, par la volonté d'Allah ou dans l'autre cas le marqueur sera féminin.

On remarque aussi que le noble Coran fait aussi référence au liquide séminal par l'expression *mâ' mahîn* [un vil liquide] :

« [...] *puis Il tira sa descendance d'une goutte d'eau vile [le sperme]* » As-Sajdah (La Prostration) : 8.

Le terme *vil* (en arabe *mahîn*) ne signifie pas que cette caractéristique est inhérente au sperme. Ce qualificatif fait plutôt référence au fait que l'homme n'a pas conscience de la nature réelle du liquide qu'il expulse négligemment de son corps, tandis qu'il constitue une des merveilles de la création d'Allah, à l'origine de la naissance d'un être humain.

Le Dr Al-Bâr a aussi commenté cette expression par ces mots :

Allah l'a décrit comme étant un liquide vil, car l'homme l'expulse de son corps avec négligence et sans y prêter attention. Le Noble Coran a également fait référence au liquide séminal en ces termes :

« *Que l'homme considère donc de quoi il a été créé. Il a été créé d'une giclée d'eau.* » At-Târiq (L'Astre nocturne) : 4-5.

Le liquide *dâfiq* et celui qu'on déverse, qui s'écoule promptement, du verbe arabe *dafaqa* [...].

Le dernier verset indique donc que ce liquide s'écoule et se met en mouvement librement. Mais sous quelle impulsion se déplace-t-il? Le Dr Al-Bâr nous l'explique ainsi :

L'éjaculation provient de la contraction de la vésicule séminale, du ca-



nal déférent et du muscle périnéal. Le terme arabe *dâfiq* est très concis et à la fois incroyablement précis pour décrire ce phénomène, qui inspire à la personne avisée un sentiment de vénération pour Son Auteur. Juste après ce verset le Noble Coran mentionne alors l'endroit précis d'où ce liquide est éjaculé : *il a été créé d'une giclée d'eau, sortie d'entre les lombes et les côtes*¹.

Les lombes et les côtes : nous allons commencer par définir ce que sont les lombes et les côtes (en arabe, l'expression coranique est *aṣ-ṣulb wa at-tarâ'ib*).

aṣ-ṣulb : Ar-Râghib Al-Aṣfahânî a expliqué que ce terme désigne ce qui est ferme et solide. C'est pourquoi il fait aussi référence au *dos*, à la partie dorsale qui s'étend des épaules au bas de la colonne vertébrale.

at-tarâ'ib : sont les côtes sur les flancs du buste. Al-Firûz Abâd les définit comme les côtes de la poitrine, ou ce qui se situe en dessous des clavicules ; ou encore entre les clavicules et la poitrine ; ou encore les quatre côtes situées sur les flancs à droite et à gauche. Ce terme sert également à désigner les deux mains, le deux pieds ou les yeux. On l'utilise même pour désigner le cou.

Les côtes (*at-tarâ'ib*) sont donc les os du buste situés en dessous des clavicules, cet endroit étant le cou. Voici donc les différentes significations des termes *aṣ-ṣulb wa at-tarâ'ib* que renferment les versets.

Une question demeure : étant donné qu'Allah a mentionné deux origines différentes d'émanation du liquide séminal (celui de l'homme et celui de la femme), pourquoi n'a-t-Il pas désigné deux liquides ? An-Nasafî a écrit alors :

Allah a mentionné un liquide éjaculé et non les deux, car les deux substances finissent par se mélanger dans la matrice et se combiner lors du processus de procréation. On remarque aussi qu'Allah a dit : *il a été créé d'une giclée d'eau, sortie d'entre les lombes et les côtes*, mais Il n'a pas dit qui sort des lombes et des côtes. Le verset indique ce qui sort d'entre les lombes et les côtes de l'homme et de la femme, les deux corps étant alors réunis et ne formant plus qu'un et les lombes et les côtes se fusionnant.

Ar-Râzî a souligné l'aspect prodigieux dans la description coranique qui a mentionné en particulier ces deux parties du corps humain (*aṣ-ṣulb wa at-tarâ'ib*). Il a écrit :

1. At-Târiq (L'Astre nocturne) : 6-7.



Un des organes les plus déterminants dans la genèse du sperme est le cerveau qui possède son canal, à savoir la moelle épinière qui est reliée au cœur. Cette moelle possède de nombreuses ramifications qui communiquent avec les parties inférieures du corps, dont les côtes. C'est pourquoi Allah a mentionné ces deux parties du corps.

Mohammad Al-Bâr a lui aussi détaillé l'aspect scientifique que révéleraient ces versets par la mention de ces deux parties du corps en particulier :

Le liquide est expulsé d'un endroit entre les reins et les côtes, et nous avons dit déjà que le sperme provient des testicules, tout comme l'ovule provient de l'ovaire chez la femme. Comment concilier la réalité scientifique avec la réalité coranique ?

Les testicules et l'ovaire se forment dans l'appareil génital à partir d'un endroit situé entre *as-sulb wa at-tarâ'ib*. Le premier désigne la colonne vertébrale et le second, les côtes. Les testicules et l'ovaire se forment à cet endroit précis, avant de descendre progressivement, dans la bourse pour les testicules, vers l'extérieur du corps, lors du septième mois de grossesse. L'ovaire quant à lui se positionne dans l'utérus et se maintient à ce niveau. Toutefois, les testicules et les ovaires continuent d'être alimentés en sang et parcourus par les nerfs à partir de la même source d'origine à savoir d'entre les lombes et les côtes, par où passe l'aorte. De la même manière les testicules sont irrigués en sang par les deux veines caves supérieures, droite et gauche qui débouchent du même endroit. Il en est de même pour le tissage des cellules nerveuses dans les ovaires et les testicules qui s'effectue d'entre *as-sulb wa at-tarâ'ib*. À partir de ces éléments, on peut affirmer avec certitude que les testicules et les ovaires s'alimentent en sang et en cellules nerveuses depuis cet emplacement, et que les spermatozoïdes et les ovules se nourrissent donc à partir de cet endroit, tout comme ils se forment initialement dans cette partie de l'organisme. Ce verset coranique constitue donc un prodige, dans le sens où l'expression employée est *d'entre les lombes et les côtes* et non des lombes et des côtes directement. Le terme *d'entre* n'est donc pas un simple un emploi rhétorique, mais il révèle une précision scientifique parfaite.

- L'origine de la formation du liquide séminal :

« *Et c'est Lui qui vous a créés à partir d'une personne unique (Adam). Et il y a une demeure et un lieu de dépôt (pour vous.) Nous avons exposé les preuves pour ceux qui comprennent.* » Al-'An'âm (Les Troupeaux) : 98.



Les interprétations des théologiens pour expliquer les expressions *et il y a une demeure et un lieu de dépôt (pour vous.)* sont diverses. L'imam Tabari l'a commenté ainsi :

Vous qui polémique au sujet d'Allah, votre Seigneur est Celui qui vous a formé, c'est-à-dire vous à fait naître à partir du néant et d'une seule âme, c'est-à-dire Adam. Quant à l'expression : *et il y a une demeure et un lieu de dépôt (pour vous)* elle a fait l'objet de plusieurs interprétations chez les exégètes. Certains l'ont expliqué par : Allah vous a formé d'une seule âme, et parmi vous se trouvent ceux qui sont déposés en toute sécurité dans les matrices, tandis que d'autres sont les tombes et attendent la résurrection. D'autres ont affirmé que le lieu de séjour sûr est la tombe et celui du dépôt est ce monde. [...] Mais l'explication qui semble la plus plausible est que les deux situations concernent toutes les créatures formées d'une seule âme, et l'un de deux cas ne s'applique pas à certains au détriment d'autres.

Ainsi, de toute évidence, parmi les fils d'Adam se trouvent ceux qui sont encore dans les seins des mères, ou dans les entrailles de leur père, tandis que d'autres marchent sur la surface de la Terre, où y sont alors enterrés, etc. Chacun se trouve donc dans une de ces situations et voici donc la portée générale de ce verset, et la signification que l'on doit adopter à défaut d'avoir des éléments qui permettent de préciser.

Ar-Râzî a quant à lui fait savoir que :

Les divergences sur la signification de cette expression sont nombreuses. Toutefois, l'explication la plus juste semble être ce qu'on a rapporté d'Ibn 'Abbâs dans plusieurs variantes qu'on a transmises de lui. Il a ainsi expliqué que *al-mustaqar* (le lieu de demeure) est les matrices et *al-mustawda* ' (le lieu de dépôt) serait les reins, les lombes. Cette interprétation est confirmée par le fait que la goutte de sperme ne demeure pas longtemps dans les reins de l'homme, tandis que le fœtus séjourne bien plus longtemps dans le ventre de la mère. Par conséquent, en raison d'un séjour plus prolongé dans les matrices, l'expression *lieu de demeure* reste plus indiquée. La médecine actuelle confirme aussi cette explication qu'a fournie Ibn 'Abbâs.

Le Dr Dâwûd Sulaymân As-Sa'dî a proposé le commentaire suivant concernant cette expression :

La médecine moderne nous apporte une interprétation précise de ces deux termes par lesquels le Coran décrit de manière édifiante, éloquente et prodigieuse cette réalité. Le *mustaqar* fait ainsi référence aux matrices,

tandis qu'*al-mustawda* ' désigne les testicules et les ovaires où respectivement se trouvent la semence mâle et la semence femelle. Ces deux-là se rencontrent alors et les substances s'unissent et se mélangent en un mélange de liquides pour que l'ovule fécondé trouve sa place, en lieu sûr, dans les matrices, lui garantissant ainsi les moyens de vivre et de se développer jusqu'à former un être humain achevé.

- Le mélange (*al - 'amshâj*) :

« *En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses] pour le mettre à l'épreuve. [C'est pourquoi] Nous l'avons fait entendre et voyant.* » *Al-'Insân* (L'Homme) : 2.

L'imam Tabari : « Allah a créé les enfants d'Adam des liquides séminaux mâle et femelle. Cette goutte est un mélange de diverses substances. La finalité de la création étant l'épreuve et l'examen terrestre. »

La médecine moderne a également dévoilé que les spermatozoïdes durant leur périple après l'éjaculation acquièrent des propriétés et des caractéristiques diverses. Ils traversent différents stades durant lesquels ils se mélangent entre le moment de leur formation jusqu'à leur destination. Ces transformations et ce mixage leur permettent d'acquérir des propriétés physiologiques. La goutte de sperme renferme entre autres le patrimoine génétique, dont le fœtus héritera de son père. Les caractères héréditaires sont donc inclus dans ce mélange séminal qui comporte aussi le code génétique du père. Le mélange se situe aussi au niveau des liquides de l'homme et de la femme, et ce qui deviendra plus tard un fœtus se déplace alors des parents alors qu'il est encore *nutfah*. Cette dernière n'est donc pas formée d'un composant unique, mais elle renferme un mélange de substances qui lui confère des propriétés intrinsèques et des caractéristiques génétiques issues des deux parents. Toutes ces spécificités sont donc réunies dans le mélange séminal, comme le décrit parfaitement le Noble Coran, et glorifié soit Allah, le Créateur.

On interrogea un jour le Messenger d'Allah ﷺ sur les pollutions nocturnes chez la femme, ce à quoi il répondit : *Qu'elle procède au lavage rituel, si elle constate la sortie d'un liquide [l'éjaculation]. On lui demanda alors : – la femme peut-elle expulser un liquide ? Ce à quoi l'Envoyé répliqua : – la ressemblance du nouveau-né provient-elle d'autre chose que cela ? Si le liquide de la femme apparaît avant celui de l'homme, l'enfant tient du côté maternel, dans le cas contraire il ressemble aux membres de la famille de son père¹.*

¹ Muslim dans son Sahih, dans *al-hîd*.



b. La deuxième étape : le séjour sûr dans les matrices

Après l'expulsion du liquide séminal vers les matrices, et la sortie du sperme du lieu de dépôt vers le lieu de séjour, comme expliqué avant, la prochaine étape est celle de l'implantation dans l'endroit sûr :

« *Ne vous avons-Nous pas créés d'une eau vile que Nous avons placée dans un reposoir sûr, pour une durée connue? Nous l'avons décrété ainsi et Nous décrétons [tout] de façon parfaite. Malheur, ce jour-là, à ceux qui criaient au mensonge.* » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 20-24.

« *Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile, puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide.* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 12-13.

« *Il vous a créés d'une personne unique et a tiré d'elle son épouse. Et Il a fait descendre [créé] pour vous huit couples de bestiaux. Il vous crée dans les ventres de vos mères, création après création, dans trois ténèbres. Tel est Allah, votre Seigneur! À Lui appartient toute la Royauté. Point de divinité à part Lui. Comment pouvez-vous vous détourner [de son culte]?* » Az-Zumar (Les Groupes) : 6.

Quelle excellente description des matrices nous offre le Noble Coran qui les désigne par lieu de séjour, sûr, et qui révèle que les matrices, en arabe *ar-rahim* est dérivé d'*ar-rahmah* (la compassion). Ces dernières sont cernées par le giron protecteur de la femme qui empêche toute intrusion. C'est un lieu de refuge sûr et stable pour le fœtus.

Les versets ci-dessus dévoilent que l'origine de l'homme est donc le liquide séminal qu'on dépose dans un endroit ferme et sûr, les matrices qui sont *un reposoir solide*. Le fœtus y trouve un séjour sûr jusqu'au terme fixé par Allah pour sa sortie. La désignation des matrices par ces appellations reste très pertinente et reflète la sécurité et la stabilité qui marque la bienveillance d'Allah à l'égard de l'homme.

Plusieurs éléments éclairent sur le rôle des matrices en tant que séjour stable et sûr pour le fœtus.

- Le bassin et sa forme :

Le bassin est un ensemble osseux compact qui pourrait s'apparenter à une caisse en bois. Le rôle du bassin chez la femme diffère de celui chez l'homme. Il permet ainsi de protéger les matrices qui connaissent une croissance de leur taille après la grossesse qui est des milliers de fois supérieure à la taille d'avant la grossesse (de 2,5 mm à plusieurs milliers de



millimètres). C'est pour cette raison que la cavité pelvienne chez la femme est plus large et moins longue que chez l'homme. Les os du bassin sont également plus délicats et moins saillants. Tout cela permet de garantir la protection des matrices qui porteront le précieux fœtus, dont la formation reste une manifestation de la grandeur d'Allah. La forme du bassin coïncide également et de manière parfaite avec certains rôles qu'assure la femme en lien avec la disposition de la charpente osseuse. Même en cas de chute ou d'accident la structure du bassin de la femme aide à protéger le contenu des matrices dans la plupart des cas. Quatre parties constituent le bassin chez la femme, qui sont mobiles et permettent ainsi son élargissement en particulier lors de l'accouchement. Le bassin de l'homme en revanche ne possède pas cette flexibilité.

- Les muscles et les ligatures :

Les matrices sont quasiment encerclées de muscles afin de permettre leur maintien en équilibre et en suspension au milieu de la cavité pelvienne. Des muscles assurent la tenue par le haut, tandis que d'autres les maintiennent par le bas, ou encore par la droite et la gauche. D'autres muscles relient les matrices aux os du bassin, ainsi qu'à d'autres emplacements de la cavité pelvienne (viscérale ou péritoine).

Ces ligatures permettent toutes de diverses manières de maintenir la matrice dans leur emplacement naturel, tout en autorisant un réel mouvement et le développement important lors de la grossesse. On pourrait comparer l'utérus à un pont suspendu retenu par des liens solides et des piliers fermes, bien que la structure du pont ne lui autorise quant à lui aucun mouvement. En outre, la présence de viscères à l'intérieur de l'abdomen fournit à la matrice un environnement douillet et confortable pour le fœtus qui atteindra une certaine croissance vers les derniers mois.

- La progestérogène : l'hormone de la grossesse.

Cette dernière facilite la contraction de l'utérus et favorise le maintien de la muqueuse utérine. Il possède l'effet inverse à celui de l'hormone féminine de l'œstrogène. Elle assure la stabilité de la matrice durant la grossesse afin que le fœtus reste en place, en particulier durant les premiers mois. La combinaison de tous ces facteurs fait de la matrice un *reposoir solide*. Quelle description est plus précise que cette expression coranique, celle du Créateur, qui définit la fonction principale de la matrice ?

« *Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur ?* » Al-Mulk (La Royauté) : 14.



On constate alors la bienveillance divine à l'égard de l'homme, cette créature honorée par Allah, qui a façonné et parfait Sa création, et qui a manifesté Ses prodiges, par la bouche de Son Envoyé ﷺ, le Prophète illettré :

« Ne vous avons-Nous pas créés d'une eau vile que Nous avons placée dans un reposoir sûr, pour une durée connue? » Al-Mursalât (Les Envoyés) : 20-23

- Les trois ténèbres :

La médecine moderne nous apprend que le fœtus se trouve à l'intérieur de trois enveloppes naturelles.

1. L'amnios est l'enveloppe directe du fœtus, il le recouvre entièrement et renferme un liquide dont la quantité augmente avec le développement du fœtus. C'est dans ce liquide que le fœtus joue et se déplace dans toutes les directions. Il lui arrive aussi d'empoigner le cordon ombilical. Il se trouve totalement protégé au milieu de ce liquide amniotique dont les bénéfices sont multiples.

Parmi ces derniers, citons :

- le liquide nourrit le fœtus, car il contient des substances albumineuses, des sucres et des sels qui contribuent à la nutrition et au développement du fœtus ;

- le liquide procure une protection lors des mouvements brusques, voire des chutes de la mère ;

- le liquide assure le maintien d'une température constante pour le fœtus. C'est un parfait climatiseur qui empêche les réchauffements ou les refroidissements importants ;

- le liquide empêche que l'enveloppe recouvre le fœtus ce qui constitue un facteur qui augmente les risques de déformation.

2. Le chorion est la seconde enveloppe qui entoure le fœtus. Les nombreuses villosités dont il est pourvu servent à transporter la nourriture et l'oxygène de la mère à l'enfant et dans l'autre sens le dioxyde de carbone et l'urée. La formation de cette enveloppe intervient dès la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde. Elle prend alors à ce stade l'apparence d'un ballon ou d'une baie, comportant plusieurs niveaux. Le fœtus se forme à l'intérieur, tandis qu'à l'extérieur apparaît alors l'enveloppe chorion.

« Ô hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis



d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau, elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. » Al-Hajj : 5.

C'est lors de ce stade de morceau de chair mâché difforme que le processus de réduction des aliments pour en faciliter l'assimilation par le fœtus, ainsi que le mécanisme d'élimination des déchets via le système de circulation sanguine de la mère, et ses reins, à travers l'urine.

3. La troisième enveloppe est la membrane caduque qui cerne aussi entièrement le fœtus et qui se compose de l'endomètre, qui est une membrane qui recouvre la muqueuse de la paroi utérine. On la nomme caduque, car elle disparaît lors des lochies. Gloire à Allah, Créateur par excellence de toute chose, Celui qui décrète et Celui qui guide et dont la sagesse est immense.

c. La troisième étape de la formation du fœtus : al -'alaqah (l'adhérence)

« Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas. » Al-'Alaq (L' Adhérence) : 1-5.

« N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé? Et ensuite une adhérence, puis [Allah] l'a créée et formée harmonieusement; puis en a fait alors les deux éléments de couple : le mâle et la femelle? » Al-Qiyâmah (La Résurrection) : 37-39.

« C'est Lui qui vous a créés de terre, puis d'une goutte sperme, puis d'une adhérence; puis Il vous fait sortir petit enfant pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité et qu'ensuite vous deveniez vieux, -certains parmi vous meurent plus tôt, -et pour que vous atteigniez un terme fixé, afin que vous raisonniez. » Ghâfir (Pardonneur) : 67.

Al -'alaqah en arabe signifie suspendre, accrocher. Dans le contexte des versets coraniques, ce terme fait allusion à l'attachement de l'ovule fécondé à la paroi utérine, avant sa transformation en caillot de sang.

Le noble Coran a utilisé ce terme en référence à ce stade de l'évolution embryonnaire. On pourrait y voir les raisons suivantes :



- L'homme doit rester attaché à ce qu'Allah a révélé, sans quoi il rompt le lien avec son Créateur, qui l'a créé en faisant de lui à une époque donnée une chose accrochée à la matrice maternelle.

- L'individu ne doit pas également oublier qu'il éprouvera toujours, quelle que soit sa situation (fort, grand, etc.) le besoin vital de s'attacher à Celui qui l'a fait grandir, l'a rendu fort, l'a nourri. Ainsi il saura qu'il doit respecter Ses commandements pour gagner Sa satisfaction et être épargné de Son châtement.

- L'homme doit se sentir attaché à son Seigneur, de toute la force de ses sentiments, car grâce à Allah l'individu a trouvé la matrice à laquelle il s'est accroché et auprès de laquelle il a trouvé la compassion. En refusant de maintenir ce lien avec son Créateur, l'homme s'éloigne alors de Sa miséricorde, et qu'Allah nous en préserve.

d. La quatrième étape : le morceau de chair, les os et les muscles

« Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile, puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide. Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs! » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 12-14.

Al-mudghah est le morceau de chair mâchée, qui correspond aussi à la bouchée qu'on mâche. Il existe donc des similitudes entre les deux au niveau de la taille et de la forme. *Al-mudgha* s'est formée alors à partir des étapes précédentes. Les différents stades de conception aboutissent alors à ce nouvel organisme qui porte en lui les caractéristiques de ses deux parents. La moitié est identique à celle du père et l'autre à celle de la mère (il hérite des chromosomes de l'un et de l'autre). Cette dernière étape succède rapidement à celle d'avant, ainsi que celles qui suivent (l'apparition des os et des muscles). Le Noble Coran a d'ailleurs utilisé la particule *fa* pour décrire l'enchaînement de l'évolution, qui suggère une succession relativement rapide. En revanche, lorsque le Noble Coran a décrit la période qui annonce l'arrivée de la *nouvelle créature*, la conjonction de coordination indique un décalage dans le temps. L'apparition des muscles par exemple se déroule donc sur une période plus longue que celles des autres étapes. Le Noble Coran affiche ici une remarquable précision et une grande exactitude dans la description de cette étape.

Al - mudghah est une étape qui peut se décliner en deux autres :

1. *al-mudghah* qui possède une forme harmonieuse ;
2. *al-mudghah* qui reste plus ou moins difforme.

Ce morceau de chair n'est donc initialement qu'un organisme sans forme, sans membre visible. Ces derniers font leur apparition par la suite, progressivement. Puis *al-mudghah* commence à prendre forme.

La création de l'homme s'est réalisée sans créature initiale ou intermédiaire. Mais on remarque que dans le Noble Coran, lorsqu'Allah mentionne la goutte de sperme (*an-nutfah*), le terme utilisé pour décrire sa formation est *ja'alna* (*Nous en fîmes*). On peut l'expliquer par le fait que cette étape correspond à la transformation d'un organisme en un autre, d'une entité en une autre. Les autres stades d'évolution sont désignés en revanche comme des processus de création par l'emploi de *khalaqna* (*Nous créâmes*). Cela indique par conséquent l'apparition à chaque étape d'une nouvelle créature inédite.

La goutte de sperme s'est donc transformée pour acquérir les caractéristiques de l'adhérence (*al -'alaqah*). Puis le caillot de sang se métamorphose à son tour en morceau de chair, dont la taille et l'apparence sont celles d'une bouchée mâchée. Cette *mudghah* deviendra ensuite une création différente composée d'os que recouvriront enfin les muscles. À l'issue de ce stade, le Noble Coran mentionne la genèse d'une autre créature qui après l'insufflation de l'âme devient un être achevé.

L'étape de la formation des os et de l'apparition des muscles s'étend de la semaine 5 à 7 de la grossesse. C'est durant la sixième semaine que la charpente osseuse des membres supérieurs apparaît, tandis que les membres inférieurs commenceront à se former quelques jours plus tard. Durant cette même période, les muscles des membres se construisent lentement. La formation des os devance donc celle des muscles, qui recouvrent ces derniers, comme Allah le dit : *Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair*.

Le fœtus poursuit ensuite sa croissance, protégé par plusieurs *obscurités* :

« Il vous a créés d'une personne unique et a tiré d'elle son épouse. Et Il a fait descendre [créé] pour vous huit couples de bestiaux. Il vous crée dans les ventres de vos mères, création après création, dans trois ténèbres. Tel est Allah, votre Seigneur! À Lui appartient toute la Royauté. Point de divinité à part Lui. Comment pouvez-vous vous détourner [de son culte]? » Az-Zumar (Les Groupes) : 6.



Ainsi est la conception de l'homme qui d'une création à l'autre se retrouve dans trois *obscurités* : le ventre, la matrice, la membrane.

Voici l'œuvre de votre Seigneur à qui appartient la royauté et l'autorité manifeste sur la création. Comment après cela accepter qu'on puisse consacrer la dévotion à un autre qu'Allah? Comment concevoir qu'on puisse adorer ce qui ne peut nuire ou n'être d'aucune utilité?

Les versets de la sourate Az-Zumar sont une invitation à la réflexion. La goutte de sperme représente une création inédite complète, sans faille ou défaut. Il en est de même pour l'adhérence qui se distingue par d'autres caractéristiques, ainsi que de chaque entité qui apparaît à chacun des stades du développement de l'embryon. Le Créateur de tout cela ne mérite-t-Il donc pas la dévotion exclusive et la gratitude?

Notons au passage que l'embryologie moderne a confirmé que les cellules osseuses sont différentes des cellules qui forment la chair, et que les premières apparaissent avant les secondes dans le fœtus. Pas une cellule de la chair ne naît avant la formation de l'architecture osseuse. Cette découverte est conforme à la description précise du Noble Coran.

e. La cinquième étape : *« Ensuite, Nous l'avons transformé en une toute autre création » :*

À ce stade, la formation du fœtus est complétée et achevée avant que l'âme soit insufflée en lui.

« C'est Lui qui vous donne forme dans les matrices comme Il veut. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage. » Âli-Imrân (La Famille d'Imrân) : 6.

« Ô Homme! Qu'est-ce qui t'a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble, qui t'a créé, puis modelé et constitué harmonieusement? Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue. » Al-'Infiṭâr (La Rupture) : 6-8.

Le fœtus est entièrement modelé, façonné tout au long de son développement. La fabrication et la disparition des tissus et les ajustements sont ininterrompus et surprenants. Chaque jour, chaque heure qui s'écoule voit apparaître une nouveauté. Le cœur par exemple, prend sa forme et s'allonge, les parois internes se forment ainsi que les oreillettes, les ventricules, les artères, etc.

L'évolution et les changements se poursuivent sans arrêt dans la formation de l'organisme, et ce, jusqu'à la vieillesse, bien que ce soit durant la période fœtale qu'ils sont les plus abondants. C'est durant les semaines 4 à 8 que les transformations principales et les plus importantes au niveau des



organes se réalisent, ce qui rend cette période critique pour le développement du fœtus. En effet, les gènes sont alors en pleine formation et les influences extérieures (médicaments, drogues, etc.) représentent un danger.

Plusieurs Traditions prophétiques apportent à leur tour quelques éclaircissements sur certains aspects de la conception de l'homme. Ainsi, un hadith du Sahih de Muslim contient la parole du Messager d'Allah ﷺ : *Lorsque an nutfah atteint le quarante-deuxième jour, Allah dépêche auprès d'elle un ange. Ce dernier lui donne forme, façonne ses oreilles et ses yeux, sa peau, sa chair et ses os. Puis l'ange interroge le Seigneur : ô, Maître, est-ce un garçon ou une fille ? Allah décrète alors ce qu'Il veut, et l'ange le consigne*¹.

Cette Tradition confirme plusieurs réalités sur l'embryologie :

- La conception de l'homme débute avec la réunion du liquide séminal mâle et l'ovule, comme nous l'avons déjà expliqué. Le hadith le confirme par l'emploi de l'expression *an nutfah*. Ce n'est qu'au 17^e siècle que les médecins ont abandonné la fausse idée selon laquelle l'origine de la formation du fœtus est le sang des menstrues.

- Ce hadith nous donne une indication relative au délai qui s'écoule avant que l'ange ne soit dépêché et qui correspond à quarante-deux jours.

- *Ce dernier lui donne forme*. L'ange lui donne donc une apparence humaine au quarante-deuxième jour ;

- *façonne ses oreilles et ses yeux, sa peau, sa chair et ses os*. L'ange façonne ensuite les parties du corps mentionnées à la même période.

- *Puis l'ange interroge le Seigneur : ô, Maître, est-ce un garçon ou une fille ?* C'est alors que l'ange forme les organes génitaux du fœtus en fonction du sexe défini, toujours à la même période.

Le fœtus traverse donc une période avant le quarante-deuxième jour durant laquelle il n'a pas l'apparence d'un être humain, et durant laquelle il ne possède aucun des organes que mentionne ici le hadith.

La médecine moderne nous apprend que le fœtus à la sixième semaine a atteint sa pleine capacité pour que ces organes se développent. Cette échéance correspond à la période la plus critique de son développement qui s'étend de la semaine 4 à 8. En outre, ce n'est qu'à la septième ou huitième semaine que l'on peut détecter le sexe de l'enfant. Notons que d'autres variantes du même hadith indiquent des nombres de jours différents : quarante jours, quarante-deux jours ou quarante-cinq jours².

1. Muslim dans son Sahih, livre *al-qadar*; chapitre *kayfiyah khalq al-âdamî*, n° 2646.

2. Muslim dans son Sahih, n° 2645, livre *al-qadar*; chapitre *kayfiyah khalq al-âdamî*.



La détermination du sexe et la formation des organes génitaux se déroulent donc après quarante jours.

C'est à partir de cette période aussi que le fœtus gagne en croissance (de 5 à 23 mm) et que d'autres caractéristiques commencent à apparaître.

La description coranique apparaît d'une plus grande précision encore que les découvertes récentes sur l'embryologie. Les chercheurs dans ce domaine ne se sont pas concentrés par exemple sur la période de *'alaqah* comme l'a fait le Noble Coran, ainsi que sur l'étape de formation ultime. Quant à l'insufflation de l'âme, cela relève encore du mystère qu'Allah Seul connaît :

« C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre : il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : "Nous y croyons : tout est de la part de notre Seigneur!" Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 7.

« Voyez-vous donc ce que vous éjaculez : est-ce vous qui le créez ou [en] sommes-Nous le Créateur? » Al-Wâqi'ah (L'Événement) : 58-59.

« [...] ainsi qu'en vous-mêmes. N'observez-vous donc pas? » Adh-Dhâriyât (Qui Eparpillent) : 21

D'autres Traditions prophétiques nous dévoilent les différentes étapes de la conception de l'homme et définissent ses échéances.

Ainsi dans le Sahih d'Al-Bukhârî on peut lire d'après Abd Allah qui rapporte :

J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ, le véridique qu'on ne peut que croire, dire : – chacun de vous dans le ventre de sa mère a été pendant quarante jours *nutfah*, puis il été *'alaqah* durant la même période, avant de devenir *mudghah* pour quarante jours. Allah dépêche ensuite auprès de lui un ange qui est chargé de consigner quatre choses : sa subsistance, sa durée de vie, et s'il comptera parmi les malheureux ou les heureux. Ensuite, on insuffle en lui son âme. Par Allah, parmi vous se trouve celui qui accomplit les actions des gens de l'Enfer jusqu'à s'en rapprocher d'un empan ou d'une coudée. Mais son destin le devancera et il accomplira pour finir les actes des gens du Paradis pour y entrer. Parmi vous se trouve aussi celui dont les actes sont ceux des gens du Paradis, et qui s'en rapprochera d'un



empan ou d'une coudée. Mais son destin le devancera également et il finira par agir comme les gens de l'Enfer afin d'y être précipité¹.

Glorifié soit Allah qui a révélé :

« *Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile. Puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide. Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs!* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 12-14.

En méditant sur les détails de la description de l'évolution de l'embryon, l'individu acquiert la certitude que cette dernière est d'une grande précision. Celui dont l'esprit est avisé et penche vers la recherche de la vérité ne peut que reconnaître que cette science provient d'Allah. Un des penseurs occidentaux disait à ce sujet :

Je demeure totalement convaincu que personne ne peut comprendre de manière parfaite la signification des versets coraniques relatifs à la création de l'homme, sans détenir les connaissances spécifiques sur le sujet, découvertes durant les dernières décennies. La comparaison de la description coranique avec les découvertes de la génétique fournit à l'individu une compréhension parfaitement claire de ces versets. Certes, il n'est pas nécessaire de rappeler que les hommes possédaient une certaine compréhension de ces passages durant les époques qui se sont succédé, mais les exégètes n'ont pu dévoiler leur signification réelle qu'à une époque récente².

Ce même auteur, Maurice Bucaille, a ajouté : « Le Coran quant à lui, renferme véritablement des versets clairs d'un point de vue rationnel, si l'on prend en compte le contexte des connaissances à l'époque où il fut révélé³. »

- Le bienfait des sens et de l'aptitude à communiquer avec l'extérieur :

Allah a mentionné dans le noble Coran le bienfait des sens qu'Il a accordé à l'homme et qui permet à ce dernier de communiquer avec le monde extérieur. Par l'usage adéquat de ces facultés, conformément aux

1. Al-Bukhârî dans son Sahih, n° 3208, livre *bad' al-khalq*, chapitre *dhikr al-malâ'ikah*.

2. Maurice Bucaille, *L'homme d'où vient-il*, p. 224. NDT La traduction de ce passage et celle qui suit ont été réalisées à partir de la traduction arabe du texte. Il ne s'agit donc pas du texte original en langue française.

3. Ibid. p224.



commandements d'Allah et en se préservant des interdits, l'individu peut à partir du monde visible *accéder* au monde invisible.

Le fœtus quant à lui, entre en contact avec le monde extérieur par l'ouïe qui se développe avant les autres sens. C'est pour cette raison que le Noble Coran la mentionne en premier dans les versets qui évoquent les facultés sensorielles :

« *Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence), afin que vous soyez reconnaissants.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 78

« [...] *puis Il lui donna sa forme parfaite et lui insuffla de Son Esprit. Et Il vous a assigné l'ouïe, les yeux et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants!* » As-Sajdah (La Prostration) : 9.

Abû As-Sa'ûd a commenté le passage suivant : *et Il vous a assigné l'ouïe* :

Allah vous a octroyé l'ouïe pour que vous entendiez Ses Signes et que vous observiez Ses commandements et prescriptions, et que vous reteniez Ses exhortations. *Les yeux*, Il vous les a donnés afin que vous contempiez les signes de Sa création qui témoignent de l'existence d'Allah. Le Seigneur vous a également accordé *les cœurs (l'intelligence)* avec les cœurs vous réfléchissez sur les choses que vous entendez, que vous voyez parmi les signes de la révélation et de la création; et qui vous aide dans votre ascension sur l'échelle de la foi et de la dévotion. (Puis Abû Sa'ûd a écrit à propos des bénéfiques des sens) : ce sont là pour vous des instruments par lesquels vous accédez à la connaissance et par lesquels se développe votre conscience des choses qui vous entourent. Vos cœurs vous permettent de comprendre et de faire la distinction et de faire le rapprochement entre toutes ces manifestations qui se répètent autour de vous. Vous en déduisez alors la connaissance des lois élémentaires et vous parvenez par l'examen à accéder aux savoirs par une démarche d'apprentissage.

Mohammad Al-Bâr a proposé quant à lui une analyse scientifique pour élucider la question de la mention de l'ouïe avant les autres sens. Il a écrit :

Dans tous les versets coraniques, Allah a cité l'ouïe avant la vue. On ne trouve que rarement l'inverse. L'ouïe est plus importante que la vue, car le nouveau-né apprend grâce à l'ouïe bien plus qu'il n'apprend grâce à la vue. Ainsi l'enfant sourd, dès la naissance, ne peut apprendre le langage, ou même toutes les langues avec aisance. On remarque dès lors qu'il existe des milliers de génies privés de la vue, tandis que les génies qui ont perdu



l'ouïe ne se comptent pas en milliers, surtout s'ils sont sourds depuis la naissance ou l'enfance. Notons également que le Noble Coran a cité l'ouïe au singulier tandis que pour la vue, l'expression *les yeux* est utilisée au pluriel. On peut l'expliquer par le fait que le siège de la vue est concentré en deux endroits dans le cortex ; tandis que les deux points du cerveau où se concentre l'ouïe sont tellement rapprochés qu'on peut les considérer comme un seul siège pour cette faculté¹.

L'extrait ci-dessus nous éclaire sur la question de la mention de l'ouïe avant les autres sens. Mais le Dr Al-Bâr a présenté dans le même ouvrage des éléments sur l'apparition de cette faculté :

C'est dès le quatrième mois que le fœtus peut commencer à entendre les sons. L'embryon à ce stade entend la voix de sa mère ou le gargouillement de son estomac, alors qu'il est entouré de membranes et enfermé dans l'amnios. On sait même désormais qu'il entend les sons et les bruits extérieurs avec lesquels il commence déjà à se familiariser à ce stade².

Ar-Râzî pour commenter les fins de versets : [...] *afin que vous soyez reconnaissants, Que vous êtes peu reconnaissants !* a écrit :

La gratitude consiste en effet à faire usage des bienfaits d'Allah, conformément à Son bon vouloir. Ainsi puisque vous n'utilisez pas votre ouïe, votre vue et votre raison dans la quête de ce qui plait à votre Seigneur, vous faites donc preuve d'ingratitude envers Lui et ne Le remerciez pas pour Ses bienfaits³.

- L'homme après sa naissance.

Les étapes dans le développement de l'être humain ne se limitent pas à celles avant la naissance. Mais elles s'enchaînent tout au long de l'existence : de l'enfance à la vieillesse, pour ceux qui parviennent jusqu'à ce stade.

Des versets coraniques font référence à ces étapes de la vie terrestre :

« *Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles ; puis après la faiblesse, Il vous donne la force ; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse : Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 54.

« *C'est Lui qui vous a créés de terre, puis d'une goutte sperme, puis d'une adhérence ; puis Il vous fait sortir petit enfant pour qu'ensuite vous atteigniez*

1. khalq al-'insân bayna at-tîb wal qur'ân, Mohammad Al-Bâr, p. 315-316.

2. Ibid.

3. *mafâtîh al-ghayb*, Ar-Râzî (30/65).



vosre maturité et qu'ensuite vous deveniez vieux, -certains parmi vous meurent plus tôt, -et pour que vous atteigniez un terme fixé, afin que vous raisonniez.
 » Ghâfir (Le Pardonneur) : 67.

« Allah vous a créés ! Puis Il vous fera mourir. Tel parmi vous sera reconduit jusqu'à l'âge le plus vil, de sorte qu'après avoir su, il arrive à ne plus rien savoir. Allah est, certes, Omniscient et Omnipotent. » An-Nahl (Les Abeilles) : 70.

L'imam Ibn Kathîr, qu'Allah lui fasse miséricorde, a commenté le verset 54, de la sourate Ar-Rûm [ci-dessus] ainsi :

Allah attire notre attention sur l'évolution de la formation de l'homme d'une étape à l'autre. La première est celle de la terre (*at-turâb*) ; puis la goutte de sperme (*an-nutfah*) ; ensuite, il devient adhérence (*al-'alaqah*) ; morceau de chair mâché (*mudghah*). C'est alors que les os se forment et que les muscles et la chair les recouvrent ensuite. Enfin, on insuffle en lui l'âme et il sort du ventre de sa mère fragile et frêle, sans force. Il deviendra un enfant qui atteindra après cela la puberté. L'âge adulte sera alors pour lui la période de la force après la faiblesse. Progressivement après cette étape, il s'affaiblira, vieillira, et enfin décrépita. Il atteindra ainsi l'ultime stade de la faiblesse après la force. L'homme perdra alors sa résolution, son dynamisme, sa combativité et il subira les effets de l'âge au point que son apparence physique changera ainsi que son tempérament :

« Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles ; puis après la faiblesse, Il vous donne la force ; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse : Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent. » Ar-Rûm (Les Romains) : 54.

Allah agit à Sa guise envers Ses créatures et Il est Omniscient et Omnipotent.

At-Tabarî a écrit dans son exégèse du verset 67 de la sourate Ghâfir :

Allah ordonne à Son Messager d'exhorter les idolâtres de son peuple par les preuves qui témoignent de son unicité. Le Seigneur commande au Prophète : – Ô Mohammad, annonce à ton peuple : – on m'a ordonné de me soumettre au Seigneur de la création dont voici quelques-uns des attributs. Il a créé votre père Adam de terre, puis Il vous a conçu :

- [...] *d'une goutte sperme, puis d'une adhérence* ; après avoir fait de vous une goutte de sperme. Il vous fait sortir petits enfants du ventre de vos mères.

- [...] *vous atteigniez votre maturité*, et vous atteindrez alors la force

de l'âge accompli jusqu'à ce que votre jeunesse disparaisse. La vieillesse viendra alors la remplacer.

- [...] *certains parmi vous meurent plus tôt, c'est-à-dire avant de prendre de l'âge.*

- [...] *et pour que vous atteigniez un terme fixé, à savoir l'échéance qui met fin à votre vie, et qui est fixée et que personne ne peut dépasser ou devancer.*

- [...] *afin que vous raisonniez sur les preuves d'Allah et Ses arguments à votre rencontre et que vous réfléchissiez à Ses signes. Si vous le faites, vous comprendrez alors qu'il n'existe pas de véritable divinité en dehors de Lui, capable d'accomplir tout cela¹.*

Voici les différentes étapes de l'existence de l'homme depuis les débuts de sa conception, dont l'origine est la terre, jusqu'au dernier stade durant lequel l'individu revient à son point de départ, lorsqu'il ne savait rien. Tout au long de sa vie, les bienfaits nombreux d'Allah l'accompagnent, dont le plus important reste celui de la foi en son Créateur.

Pourtant une partie des enfants d'Adam a décidé d'adopter l'attitude du déni vis-à-vis de leur Seigneur et refuse de se tourner vers Lui en pleine soumission. À ces mécréants, Allah adresse de nombreuses exhortations à travers Ses versets qui démontrent leur origine modeste en comparaison aux autres créatures imposantes du monde :

« Que péricule l'homme ! Qu'il est ingrat ! De quoi [Allah] l'a-t-Il créé ? D'une goutte de sperme, Il le crée et détermine (son destin) : puis Il lui facilite le chemin ; puis Il lui donne la mort et le met au tombeau ; puis Il le ressuscitera quand Il voudra. » 'Abasa (Il s'est Renfrogné) : 17-22.

Ces versets renferment l'expression de l'étonnement que suscite l'attitude de l'homme qui renie son Créateur et n'accepte pas la vérité que le Messager de la guidance ﷺ a transmise.

- *Que péricule l'homme ! Qu'il est ingrat !* Ces expressions dévoilent la surprise que suscite l'ingratitude extrême de l'homme envers le bienfait d'Allah. Leur teneur reflète une grande rigueur et fermeté qui indiquent la colère et le reproche. Puis le passage décrit les différentes étapes de l'existence humaine, depuis la naissance jusqu'à la mort ; ainsi que les bienfaits de toute sorte dont l'homme est submergé durant sa vie. Les versets dévoilent que l'esprit de cet individu est cependant noyé dans l'ingratitude et

1. *jâmi ' al-bayân*, Tabari (11/76).



l'indifférence face à cette bienveillance divine, et l'invitent finalement à se montrer reconnaissant.

- *De quoi [Allah] l'a-t-il créé?* Que l'homme considère la substance insignifiante de laquelle on le créa. C'est d'une goutte de sperme qu'Allah le forma. Le Créateur détermina ensuite son destin et il le façonna dans la forme la plus adéquate, avant de lui faciliter le chemin : la sortie du ventre de sa mère. Selon une autre interprétation, le chemin fait référence à la voie que l'homme choisit pour lui vers le bien ou le mal, selon ce à quoi Allah le destine par son autorité : *nous l'avons guidé dans le chemin -qu'il soit reconnaissant ou ingrat*¹ ; c'est-à-dire qu'Allah lui a exposé le chemin du bien et celui du mal.

Puis le passage mentionne l'ensevelissement du corps de l'homme dans la Terre, qui représente pour ce dernier un bienfait et empêche ainsi que sa dépouille soit abandonnée sur la surface de la Terre aux animaux.

- [...] *puis il le ressuscitera quand il voudra*, et Allah fera revivre l'homme sous une nouvelle forme.

-Ibn 'Âshûr a écrit au sujet de l'expression *qu'il est ingrat (mâ akfarah)*. Cette expression très concise en arabe, bien que très expressive et porteuse de sens prouve que le Noble Coran est la Parole miraculeuse d'Allah, par laquelle il a soutenu la mission prophétique de Son Messager ﷺ. Cette expression se présente sous la forme d'une invocation à l'encontre de l'homme, menaçante et méprisante. Elle dénote la surprise que suscite l'impiété de l'homme qui est endurcie par sa nature et son ampleur. En effet, cette mécréance s'est déclarée vis-à-vis de l'unicité d'Allah et de Sa capacité à ressusciter et à recréer les corps après la mort. Mais elle s'est aussi manifestée face à la Révélation confiée au Messager. Quant à l'ampleur de cette impiété et son intensité, elles proviennent d'une conviction bien ancrée chez le mécréant et persistante, de laquelle ce dernier refuse de se défaire, malgré les multiples avertissements, rappels et menaces qu'on lui adresse. Ce passage a atteint la concision et l'éloquence parfaites et la rigueur et la sévérité de sa connotation dévoile la colère et le grave reproche qui en découlent. Il reste unique dans les annales du langage et reflète le style coranique unique qui consiste à exprimer des sens multiples en peu de mots.

« *Ô homme! Qu'est-ce qui t'a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble, qui t'a créé, puis modelé et constitué harmonieusement? Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue.* » Al-'Infiâr (La Rupture) : 6-8.

1. Al-'Insân (L'Homme) : 3.



Dans ces autres versets, Allah attire l'attention de ceux qui nient Son unicité et Sa puissance créatrice. Il leur rappelle Ses bienfaits abondants et Sa bienveillance à leur égard. Parmi les faveurs d'Allah se trouve la conception de leur être dans la forme la plus harmonieuse, et le don de la raison. Qu'est-ce qui incite ces impies, après tous ces bienfaits, à persister dans leur impiété, sinon l'orgueil, et l'attachement à leur penchant pour l'égaré ?

Le rappel et l'exposé de la grandeur d'Allah ne parviennent même plus à extirper le mécréant de sa persistance à renier le Créateur. Son attitude réduit tellement sa faculté de raisonner, qu'il n'est plus capable d'accepter la discussion et le débat :

« Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui : « Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme ? Quant à moi, c'est Allah qui est mon Seigneur ; et je n'associe personne à mon Seigneur. » Al-Kahf (La Caverne) : 37-38.

On remarquera la façon dont le noble Coran interpelle l'homme impie et lui rappelle l'origine de sa création. Ar-Râzî en a expliqué la raison ainsi :

La preuve que renferme la propre création de l'homme est plus pertinente, parfaite et complète. L'homme oublie facilement les animaux, par exemple, et comment Allah les a créés, lorsqu'il ne les voit pas. Mais il ne s'oublie pas à n'importe quel moment, quel que soit l'endroit où il se trouve.

La signification du passage ci-dessus se résumerait à : renierais-tu Celui qui a créé Adam de terre, et qui t'a formé toi-même de liquides séminaux provenant d'un homme et d'une femme, pour te former en suite en un être humain parfait. Celui qui a réalisé cela est aussi Celui qui te ressuscitera le Jour Dernier.

- Les étapes de la conception de l'homme dans la sourate Al-Hajj :

« Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne



savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée: dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. » Al-Hajj : 5

Si les hommes doutent de la puissance d'Allah et de Sa capacité à ressusciter les morts et à les faire sortir des tombes, ils trouveront des preuves dans leur propre création qui débuta par celle d'Adam. Ainsi le Créateur façonna ce dernier à partir de la terre. Puis c'est de la goutte de sperme du père des hommes que naissent les humains. Ce liquide séminal se transforme dans la matrice d'une création à une autre. Dans ce processus se trouve une preuve de la puissance d'Allah qui peut recréer après la mort, comme Il a créé la première fois. De la *nutfah*, Allah forme alors un être achevé, ou difforme qui ne parviendra pas au stade d'achèvement et que les matrices rejeteront. C'est ce qu'Ibn 'Abbâs avait expliqué dans ce qu'on a rapporté de lui : « Lorsque la *nutfah* est déposée dans la matrice, un ange est dépêché auprès d'elle. Ce dernier demande alors au Seigneur : – cette *nutfah* deviendra-t-elle une créature achevée ? Si Allah décide qu'elle ne sera pas formée entièrement, les matrices la rejeteront. Dans le cas contraire, l'ange demandera alors : – ô, Seigneur, garçon ou fille ? Quelles seront sa subsistance et son échéance terrestre ? Cet être comptera-t-il parmi les heureux ou les malheureux ? L'ange consigne alors ce qu'Allah lui dit jusqu'à la dernière parole. »

Allah nous expose ces signes comme preuve de Sa puissance créatrice.

L'embryon pour lequel Allah aura prescrit le développement à son terme, ne sera pas rejeté par la femme, et il vivra jusqu'à sa naissance et un enfant verra alors le jour à l'échéance fixée par le Créateur. Puis l'enfant parviendra à la maturité de l'esprit et de la force physique. Certains mourront avant d'atteindre l'âge avancé, tandis que d'autres vieilliront et connaîtront après la jeunesse la décrépitude au point de ne plus se souvenir de ce que jadis ils savaient.

Les versets décrivent donc les différentes étapes de l'existence : enfance, jeunesse, la vieillesse pour celui dont Allah a prolongé les jours. Le passage coranique révèle toutefois que l'âge avancé comporte des inconvénients. Des maladies peuvent alors se manifester chez certains tels la sénilité ou le syndrome d'Alzheimer.

« C'est Lui qui vous a créés de terre, puis d'une goutte sperme, puis d'une adhérence; puis Il vous fait sortir petit enfant pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité et qu'ensuite vous deveniez vieux, -certains parmi vous meurent



plus tôt, -et pour que vous atteigniez un terme fixé, afin que vous raisonniez. »
Ghâfir (Le Pardonneur) : 67.

Ce dernier verset nous rappelle que l'enfant naît sans posséder encore beaucoup de facultés. Il n'est pas soumis aux pulsions sexuelles ; il ne possède pas de dents ; ne peut pas parler et n'a pas de volonté, ni d'équilibre, etc. Puis il se développe et par la grâce d'Allah, l'enfant possède en lui toutes les dispositions nécessaires pour que se développent en lui toutes les facultés qui lui manquent et qu'il acquerra par la suite.

C'est à l'âge de six ans environ que la parole se développe totalement ; et vers les trois ans que l'enfant trouve l'équilibre et commence à marcher ; et à la puberté, l'individu commence à expérimenter le désir sexuel. Les théories de certains maniaques selon lesquelles la nature des relations entre la mère et son enfant dès la naissance, est d'ordre sexuel sont totalement fantaisistes.

Ce verset présente donc certaines étapes de l'existence humaine tandis que la sourate Ar-Rûm (Les Romains) nous décrit de nouveaux aspects dans ce domaine, dans un style précis, éloquent et prodigieux.

« Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles ; puis après la faiblesse, Il vous donne la force ; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse : Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent. » Ar-Rûm (Les Romains) : 54.

Allah créa l'homme dans un état initial de faiblesse : goutte de sperme, puis liquide vil, puis embryon. Puis Allah vous a octroyé une forte capacité de connaître après cet état de faiblesse, que vous retrouverez à nouveau durant la vieillesse qui remplacera votre jeunesse et sa force. Ainsi Allah créé ce qu'Il veut, Lui le Sage, l'Omnipotent.

- Le mariage d'Adam, paix sur lui

Le noble Coran fait référence au mariage d'Adam à trois endroits différents et dans trois sourates.

Dans le chapitre Al-Baqarah, les versets dévoilent qu'Ève fut créée pour le peuplement du monde et pour procurer la sérénité à son époux. Dans Tâ-Hâ, on peut lire le récit du séjour d'Adam et Ève au Paradis et de leur désobéissance et l'apparition de leur nudité. C'est dans la sourate Al-'A'râf qu'est révélée la descente sur Terre d'Adam et Ève, et leur premier accouplement.

C'est à partir de là que la descendance du couple se multipliera sur Terre :



« C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse, pour qu'il trouve de la tranquillité auprès d'elle; et lorsque celui-ci eut cohabité avec elle, elle conçut une légère grossesse, avec quoi elle se déplaçait (facilement). Puis lorsqu'elle se trouva alourdie, tous deux invoquèrent leur Seigneur : "Si Tu nous donnes un (enfant) sain, nous serons certainement du nombre des reconnaissants." » Al-'A'râf (Les Murailles) : 189.

Allah nous apprend ici qu'Il créa les hommes à partir d'Adam, dont il tira son épouse, afin que ce dernier trouve auprès d'elle le repos, la satisfaction de son désir et le plaisir. Lorsqu'il *enveloppa* sa femme obéissant à ses pulsions, cette dernière porta un poids léger : la semence de son époux. Puis au fil du temps, ce qu'elle portait en elle s'alourdit et à l'approche de l'enfantement, Adam et son épouse invoquèrent alors le Seigneur. Ils Lui demandèrent de leur accorder un enfant sain de corps, vertueux et à l'esprit avisé.

Remarquons la retenue et la décence de ce passage qui relate la première union physique et charnelle entre Adam et Eve. On voit comment le Noble Coran mentionne en toute réserve le premier accouplement de l'humanité, sans heurter les sentiments ou la sensibilité du lecteur. Les termes employés sont très simples, expressifs et pertinents. C'est de cette manière qu'il convient aux individus d'aborder ce genre de sujet en toutes circonstances, dans le respect de la bienséance, lorsqu'il s'agit par exemple d'exposer un verdict sur une interdiction ou une recommandation dans ce domaine. Le Noble Coran nous montre l'exemple ici par l'emploi de termes appropriés, pleins de réserve et de pudeur.

L'accouplement d'Adam et Ève et les naissances qui suivirent marquèrent donc le début du peuplement humain sur Terre. La volonté d'Allah devait ainsi se réaliser. On rendra alors le culte à Allah et l'épreuve et l'examen terrestre débutera pour que se distinguent les gens obéissants et désobéissants, avant que toute chose ne retourne vers le Créateur.

Adam vécut plusieurs centaines d'années sur Terre et il vit naître ses enfants, ses petits enfants et arrière-petits-enfants, etc. Allah a perpétué le souvenir du premier homme que toutes les civilisations et les cultures du monde connaissent. Toute l'humanité sait qu'elle appartient à une seule et même famille dont les parents sont Adam et Ève. Mais le lien de fraternité le plus solide demeure celui de la foi :

« Les croyants ne sont que des frères. Établissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin qu'on vous fasse miséricorde. » Al-Hujurât (Les Appartements) : 10.



En tant que musulmans, nous devons respecter les droits intra communautaires et les liens qui nous rassemblent tous autour du Tawhîd, de la foi en les messagers, en particulier le Dernier ﷺ.

H. Le Créateur, le Façonneur comptent parmi les noms d'Allah.

Allah créa Adam, paix sur lui, et ses enfants et les façonna dans la forme la plus parfaite. Adam et ses descendants reflètent donc les attributs divins et les noms d'Al-Khâliq (le Créateur) et d'Al-Muṣawwir (le Façonneur). Nous allons donc aborder dans ce qui suit la signification de ces deux noms.

a. Al-Khâliq (Le Créateur), Al-Khallâq (Celui qui crée sans fin) :

Ce nom apparaît dans le Noble Coran huit fois au singulier, comme dans les versets suivants, entre autres :

« Ô hommes! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous : existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance? Point de divinité à part Lui! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité]? » Fâtîr (Le Créateur) : 3.

« Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant. » AZ-Zumar (Les Groupes) : 62.

« C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. A Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage. » Al-Hash (L'Exode) : 24.

Ce nom est également mentionné dans le Livre d'Allah à la forme comparative à deux endroits :

« Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une toute autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs! » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 14.

« Invoquez-vous Baâl et délaisserez-vous le Meilleur des créateurs. » Aṣ-Ṣaffât (Les Rangés) : 125.

On retrouve le nom Al-Khâliq au pluriel dans le verset 59, d'Al-Wâqi'ah.

Quant à Al-Khallâq (Celui qui crée sans fin), ce nom apparaît à deux reprises dans le Noble Coran :



« *Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le grand Créateur, l'Omniscient.* » Al-Hijr : 86.

« *Celui qui a créé les cieux et la terre ne sera-t-Il pas capable de créer leur pareil? Oh que si! Et Il est le grand Créateur, l'Omniscient.* » Yâssîn : 81.

La signification de ces noms comme attributs divins est la suivante :

Al-Khaṭâbî a écrit :

Al-Khâliq est Celui qui crée et invente de façon inédite, *existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur [...]*¹? Al-Khallâq est un verbe *emphatisé* dérivé de Al-Khâliq qui signifie l'abondance dans l'acte de création. En un seul instant, des milliards de créatures voient le jour et elles ne sont qu'un seul reflet de cet attribut Al-Khallâq, *ton Seigneur, c'est Lui vraiment le grand Créateur, l'Omniscient*².

Ce nom divin est reconnu par toutes les nations de la Terre, qu'elles soient croyantes ou mécréantes, car cette réalité demeure manifeste et si élémentaire qu'Allah la cite dans Son Livre comme argument décisif, à maintes reprises, à l'encontre des idolâtres :

« *Si tu leur demandais : « Qui a créé les cieux et la terre? », Ils diraient assurément : « Allah. » Dis : « Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah; si Allah me voulait du mal, est-ce que [ces divinités] pourraient dissiper Son mal? Ou s'Il me voulait une miséricorde, pourraient-elles retenir Sa miséricorde? » -Dis : « Allah me suffit : c'est en Lui que placent leur confiance ceux qui cherchent un appui. »* Az-Zumar (Les Groupes) : 38.

L'attribut de la création constitue dès lors une évidence rationnelle et la vérité première, car tout ce qui existe procède de la création divine. Allah est donc le Seul Créateur, Détenteur de science :

« *Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.* » Al-'Alaq (L'Adhérence) : 1-5.

Celui qui médite sur les merveilles de la création, à commencer par celle de l'homme, puis des planètes, des étoiles et de l'univers, dans toute sa splendeur et son immensité éprouvera un émerveillement sans bornes face à cette création. Méditons ensemble sur ces quelques exemples :

- 500 à 600 millions de spermatozoïdes cheminent dans le canal dé-

1. Fâṭir (Le Créateur) : 3.

2. Al-Hijr : 86.



férent jusqu'à l'urètre. Chacune de ces centaines de millions de cellules pourrait, avec l'aide d'Allah, féconder l'ovule et donner naissance à un être humain. Mais Allah dans Sa puissance et Sa sagesse ne sélectionne qu'un seul de ces spermatozoïdes pour la fécondation, faisant ainsi de l'individu qui naîtra de cette dernière un l'être élu et achevé. Il sera doté de la parole et de la raison et pourra accomplir des actions avec l'aide de son Seigneur. Voici d'où provient notre création, ne devrions-nous pas nous humilier devant la grandeur d'Allah. Ne devrions-nous pas nous souvenir de ce qui nous sépare en tant qu'être humain accompli de notre origine qui est celle d'une goutte de sperme, et de cet écart immense entre les deux conditions? De telles réflexions devraient nous inciter à glorifier le Seigneur et à célébrer Ses louanges.

- Le corps humain se compose de plus de 100 milliards de cellules. Chacune de ces dernières représente à elle seule un ensemble complexe de dispositifs qui accomplissent des tâches, de noyaux, de programmes, de codes et d'informations regroupés en son sein. Notre organisme renferme près de trente milliards de lettres qui composent notre ADN dont le code se forme de quatre sigles, et Allah sait mieux. Cet ADN qui représente les caractères héréditaires des individus est présent dans le noyau de l'ovule et garantit diverses fonctions physiologiques. Ce nombre impressionnant de caractères de la chaîne d'ADN, ainsi que celui des cellules qui composent le corps humain témoignent à eux seuls de la grandeur d'Allah, Al-Khâliq, Al-Khallâq.

- Levez maintenant le regard vers le ciel, où au-dessus de vos têtes se trouvent des milliards de constellations. Chacune de ces dernières constitue un amas d'étoiles différentes en taille d'un nombre gigantesque, dont beaucoup ne sont encore que naissantes. Certaines atteignent la puberté, et l'âge adulte avant de décrépiter et disparaître. Tous ces astres célèbrent la gloire du Seigneur dans l'espace et à des distances qui les séparent qu'Allah Seul connaît. Si nous admettions pouvoir un jour nous déplacer à la vitesse de la lumière et accomplir ainsi 300 000 kilomètres à la seconde, il nous faudrait des milliers d'années pour traverser une seule constellation. Que dire alors de ce qui se trouve au-delà!

« *Mais non... Je jure par ce que vous voyez, ainsi que par ce que vous ne voyez pas.* » Al-Hâqqah (Celle qui montre la vérité) : 38-39

« *Non! Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez.* » Al-Wâqi'ah (L'Événement) : 75-76.



Ces constellations dont nous parlons ici comptent chacune entre 100 millions à 100 milliards d'étoiles. Mais la science ne cesse pourtant encore de faire de nouvelles découvertes chaque jour au sujet de l'univers. Nos nombreux moyens d'observation restent cependant encore limités dans leur capacité à comprendre ce qui se trouve au-delà.

La nature demeure un livre ouvert qui célèbre et rend hommage à la grandeur du Créateur :

« Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 44.

« N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ? Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtement. Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer, car Allah fait ce qu'il veut. » Al-Hajj : 18.

La merveille et la beauté que renferme ce monde ne sont pourtant qu'un infime échantillon de la création du grand Khâliq. Ceux qui tentent en vain d'appliquer leur théorie qu'ils nomment du *hasard* à l'apparition de ce monde commettent la pire des erreurs.

La réflexion sur la création d'Allah et l'univers affermit la foi en Lui. C'est pourquoi le Seigneur a révélé :

« En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant) : « Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi ! Garde nous du châtement du Feu. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 190-191.

Le Créateur, glorifié soit-Il, est le Détenteur, le Régisseur de cette création. Mais on ne doit pas se contenter de ce constat. Je me souviens d'avoir lu un jour un article paru dans *Newsweek*. L'auteur, un astronome passa près de soixante-dix années à observer le ciel avec des télescopes. Dans cet article il écrivit : « Je reconnais désormais l'existence de Dieu, et je suis convaincu qu'il doit exister au-delà de cet univers, une force extérieure à cette matière. » Ce n'est qu'après soixante-dix années d'observation que cet homme a enfin reconnu l'existence de Dieu. Quand va-t-il s'acquitter



de son obligation envers ce Seigneur? Quel temps lui reste-t-il pour se souvenir de Lui et Le remercier?

Cette réalité doit mener le serviteur vers Allah et se concrétiser par la foi et la soumission et le respect des commandements et des prescriptions divins :

« Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi «istawa» sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers! » Al-'A'râf (Les Murailles) : 54.

Ainsi, la reconnaissance d'Allah comme Créateur, implique l'acceptation de Son autorité et de Sa Loi, car Seul le Seigneur détient légitimement le droit d'ordonner ou d'interdire; d'imposer des limites et des réglementations. Ses créatures, qui savent qu'Allah les a fait sortir du néant pour l'adorer, lui doivent obéissance en cela.

L'athéisme demeure une pensée obscurantiste qui rebute la raison, surtout en une époque telle que la nôtre, de connaissance, de découvertes édifiantes. Cette idéologie a été exploitée politiquement et imposée à l'époque du communisme. Mais elle reflète aussi une crise existentielle dont souffrent ceux que l'instabilité psychologique empêche de trouver dans la foi la sérénité et le repos de l'âme. D'autres enfin sont victimes de cette doctrine en raison de leur approche intellectuelle erronée et de leur négligence. Le noble Coran a d'ailleurs dénoncé cette dernière attitude :

« Nous n'avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux qu'en toute vérité et [pour] un terme fixé. Ceux qui ont mécré se détournent de ce dont ils ont été avertis. » Al-Aḥqâf : 3.

L'athéisme se manifeste parfois aussi à travers certaines idées passagères qui traversent l'esprit d'un individu, sans pour autant s'y installer de façon durable. Mais prétendre que cette philosophie puisse s'appuyer sur la raison est une erreur.

Notre foi immense en notre Créateur et en Ses noms divins Al-Khâliq et Al-Khallâq entraîne des répercussions dans notre quotidien, dont :

- La foi en l'attribut de la création d'Allah et en Son nom Al-Khâliq implique pour nous la reconnaissance de Son unicité, de Sa divinité et nous incite à Lui consacrer la dévotion exclusive. C'est pourquoi le Noble Coran a dénoncé l'attitude des idolâtres à l'époque du Prophète. Ces derniers



admettaient qu'Allah est le Seul Créateur. Pourtant ils vouaient un culte à de fausses divinités qui ne créent pas, ni ne subviennent aux besoins, ni ne font vivre ou mourir :

« En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant) : « Notre Seigneur! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi! Garde nous du châtement du Feu. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 190-191.

« Si tu leur demandes : "Qui a créé les cieux et la terre, et assujetti le soleil et la lune?", ils diront très certainement : "Allah." Comment se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du chemin droit)? » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 61.

- foi en ce nom divin emplit le cœur de l'amour d'Allah. Le croyant reconnaît que le Seigneur l'a créé et l'a comblé de Ses bienfaits alors que nous n'étions rien. Il constate la bienveillance d'Allah à son égard et les choses de la création que le Seigneur a placées à la disposition de l'homme; la compassion que les parents éprouvent envers leurs enfants compte parmi ces bienfaits. Mais aussi l'ouïe, la vue, la raison, ainsi que toutes les faveurs que l'homme ne peut dénombrer. Comment ne pas dès lors éprouver un amour total envers Celui qui nous a donné jour, veille à notre bien-être par le biais de Ses nombreuses grâces? Comment ne pas s'humilier complètement devant le Créateur, alors que l'amour et l'humilité sont les deux piliers de la dévotion?

- Ce nom divin, Al-Khâliq, révèle implicitement d'autres attributs divins : la vie, la puissance, la science, la volonté, la sagesse. En effet, la création ne peut être dissociée de la puissance, de la volonté, de la science; et l'on ne peut envisager une création sans sagesse et finalité. Toute la création témoigne des attributs d'Allah, de Ses noms d'excellence et nous interpelle, nous révèle ces réalités sur la nature divine.

Rien, dans tout ce que nous voyons, ne révèle plus les attributs d'Allah et Sa perfection, sinon ce qu'Il a créé. Bien sûr d'autres preuves confirment aussi l'existence du Créateur soient pourtant de plusieurs types : la raison, les sens et la *fitrah*.

- La reconnaissance de la divinité d'Allah et de Sa primauté sur toute chose. Comme l'a écrit Ibn Al-Qayyîm : « Allah possède la prééminence sur toute la création à laquelle Il a préexisté depuis toujours. Tout ce qui existe possède un commencement à l'opposé du Créateur, en dehors Du-

quel tout ce qui est a été créé, et a été porté à l'existence après n'avoir jamais été. Ce crédo est celui de tous les prophètes. »

- La foi en l'attribut de la création implique aussi celle en Sa sagesse dans la création, qu'Allah a façonnée en toute vérité, et qui est exempte de tout caractère arbitraire, gratuit et aléatoire. Ainsi la résurrection constitue une des finalités et les créatures rendront des comptes pour leurs actes :

« *Pensiez-vous que Nous vous avons créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous?* » *Que soit exalté Allah, le vrai Souverain! Pas de divinité en dehors de Lui, le Seigneur du Trône sublime.* » Al-Mu'minûn (Les Croyants) : 115-116.

« *Ce n'est pas par jeu que Nous avons créé le ciel et la terre et ce qui est entre eux. Si Nous avons voulu prendre une distraction, Nous l'aurions prise de Nous-mêmes, si vraiment Nous avons voulu le faire. Bien au contraire, Nous lançons contre le faux la vérité qui le subjugué, et le voilà qui disparaît. Et malheur à vous pour ce que vous attribuez [injustement à Allah].* » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 16-18.

- La foi en ce nom divin, Al-Khâliq, incite le croyant à accepter la Loi divine et à y avoir recours et à rejeter toutes les autres législations. En effet, la Sharî'ah émane du Créateur, du Sage, de l'Omniscient, qui connaît ses créateurs, leurs penchants et ce qui leur est utile. La Loi d'Allah demeure donc la meilleure législation pour les hommes, la plus parfaite et la plus bénéfique :

« *Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur.* » Al-Mulk (La Royauté) : 14.

- Ce nom divin signifie aussi qu'Allah possède depuis toujours cet attribut de la création et qu'Il exerce cette faculté selon Son bon vouloir depuis l'éternité :

« *Elle dit : "Seigneur! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne m'a touchée?" "C'est ainsi!" dit-Il. Allah crée ce qu'Il veut. Quand Il décide d'une chose, Il lui dit seulement : "Sois" et elle est aussitôt.* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 47.

« *Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit; il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils associent à Lui!* » Al-Qasas (Le Récit) : 68.

« *Le Maître du Trône, le Tout-Glorieux, Il réalise parfaitement tout ce qu'Il veut.* » Al-Burûj (L'Astre Nocturne) : 15-16.



Le nom Al-Khâliq implique donc de facto l'attribut qui lui est associé, sans quoi cette désignation ne comporterait en soi aucune pertinence. Il en est de même pour Al-Bârî (Celui qui façonne) qui avec les autres noms divins procède de la perfection divine, qui, à aucun moment, n'a jamais été interrompue ou entravée :

« *Celui qui crée est-il semblable à celui qui ne crée rien? Ne vous souvenez-vous pas?* » An-Nahl (Les Abeilles) : 17.

- Le Créateur de toute chose ne peut également être qu'un Être omniscient, Auquel rien n'échappe de *petit* ou de *grand*, d'important ou d'insignifiant. Une des meilleures preuves en faveur de l'attribut de la science qui englobe toute chose se trouve dans ce verset :

« *Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur.* » Al-Mulk (La Royauté) : 14.

- Le croyant éprouve une grande vénération et déférence à l'égard d'Allah lors de la contemplation des créations imposantes de l'univers ou des signes présents dans sa propre conception. En effet, ces dernières lui révèlent la précision, l'agencement parfait et d'une extrême minutie dans tout ce qui existe et lui inspire alors l'humilité et la déférence face à la grandeur du Tout-Puissant :

« *Et tu verras les montagnes -tu les crois figées -alors qu'elles passent comme des nuages. Telle est l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection. Il est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites!* » An-Naml (Les Fourmis) : 88.

« *Celui qui a créé sept cieux superposés sans que tu voies de disproportion en la création du Tout Miséricordieux. Ramène [sur elle] le regard. Y vois-tu une brèche quelconque? Puis, retourne ton regard à deux fois : le regard te reviendra humilié et frustré.* » Al-Mulk (La Royauté) : 3-4.

La grandeur d'Allah implique qu'à Lui Seul soit consacrée la dévotion exclusive et sans partage. On doit tenir compte des prescriptions divines, respecter les interdits et observer, en toute déférence, les limites qu'Allah a imposées et les pratiques rituelles.

- Le Créateur est aussi Celui, dont l'Essence se situe nécessairement au-dessus de la création et à l'extérieur de cette dernière. Comme l'a expliqué l'érudit Ibn Al-Qayyîm, qu'Allah lui fasse miséricorde :

Les attributs d'Allah ne peuvent s'incarner sous aucune forme dans Sa création, tout comme aucune créature ne peut infiltrer Son Essence. Le



Créateur demeure séparé de Sa création par Son Essence et Ses attributs. Le panthéisme n'existe donc pas et la divinité ne s'incarne pas, et Allah est bien au-delà de ces inventions.

- L'association du nom Al-Khallâq avec celui d'Al-'Alîm (l'Omniscient) :

On retrouve cette combinaison dans le Livre d'Allah deux fois :

« *Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le grand Créateur, l'Omniscient.* » Al-Hijr : 86.

« *Celui qui a créé les cieux et la terre ne sera-t-Il pas capable de créer leur pareil? Oh que si! Et Il est le grand Créateur, l'Omniscient.* » Yâssîn : 81.

Al-Khallâq est la forme emphatique de *al-khalq* la création, et cet attribut ne revient qu'à Allah Seul. Ce nom signifie que le Seigneur crée en abondance et sans fin, ce que Lui Seul peut cerner. Allah crée à sa guise et selon Son bon vouloir, quand Il le veut. L'association des deux noms suggère, et Allah sait mieux, que la création procède d'un acte de compassion accompagné de la science et de la sagesse. Par conséquent, rien ne vient au monde de façon arbitraire ou aléatoire. Le Seigneur ne crée que par science, sagesse et compassion et parce qu'Il le veut. Cette association des deux noms révèle la perfection divine.

Tâhir b. 'Âshûr a écrit dans son exégèse *at-tahrîr wa at-tanwîr* concernant cette combinaison des deux noms dans le contexte du verset d'Al-Hijr où ils sont cités :

Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le grand Créateur, l'Omniscient, est le passage qui apporte la justification à l'attitude d'indulgence à laquelle Allah invite à l'égard des mécréants. C'est-à-dire que l'indulgence à leur égard comporte pour le moment un intérêt pour toi et pour eux également qu'Allah connaît. Le bénéfice que le Messager en tirera est la réforme et la perfection morale, tandis que leur intérêt est l'espoir de les voir revenir à la foi. Allah est donc votre Créateur sans fin pour vous tous et Il sait où se trouve l'intérêt de chacun.

b. Al-Muṣawwir (Le Façonneur) :

Ce nom n'apparaît qu'une seule fois dans le Noble Coran :

« *C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. À Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage.* » Al-Hashr (L'Exode) : 24.



Le verbe dérivé de ce nom apparaît en revanche plusieurs fois dans le Livre d'Allah, comme dans le verset 6, de la sourate Al-'Imrân, ou encore dans la sourate At-Taghâbun :

« *Il a créé les cieux et la terre en toute vérité et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donnée! Et vers Lui est le devenir.* » At-Taghâbun (La Grande Perte) : 3.

Allah a ainsi façonné toute chose et tout ce qu'Il a créé dans la forme inédite qu'Il a voulue, selon Sa sagesse, Sa compassion et Sa science :

« *Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.* » At-Tîn (Le Figuier) : 4.

« *Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 11.

Au sujet du verset ci-dessous, Ibn Kathîr a écrit :

« *C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. À Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage.* » Al-Hashr (L'Exode) : 24.

Lorsqu'Allah a décidé de l'existence d'une chose, Il prononce la Parole *kun* (sois) et cette dernière sort du néant selon les caractéristiques et la forme qu'Il souhaite :

« *Il t'a façonné dans la forme qu'Il a voulue.* » Al-'Infitâr (La Rupture) : 8.

Selon Al-Khaṭâbî, Al Muṣawwir est Celui qui façonna les créatures dans des formes différentes afin qu'elles se reconnaissent :

« *Il a créé les cieux et la terre en toute vérité et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donnée! Et vers Lui est le devenir.* » At-Taghâbun (La Grande Perte) : 3.

- La différence entre les noms divins Al-Khâliq, Al-Bâri' et Al-Muṣawwir et ce qui relie ces noms :

L'auteur de l'exégèse *adhwâ' al-bayân*, qu'Allah lui fasse miséricorde, a écrit :

Al-Khâliq conçoit la chose avant son existence. Allah est Al-Bâri', car Il crée à partir du néant selon ce qui a été planifié lors de la création (*al-*

khalq), et toute conception ne donne pas nécessairement lieu à une création, sauf pour Allah. Al-Muṣawwir est le nom qui fait référence au fait de donner forme à ce qui existe, selon le modèle conçu, et Seul Allah crée chaque entité dans une forme unique. Ces nuances dans la signification de ces noms se révèlent lorsque les noms sont associés. Mais dans le cas où chacun est mentionné seul, les significations particulières sont alors partagées.

Ibn Al-Qayyîm a dévoilé quant à lui certains *secrets* dans la combinaison de ces noms : «Al-Bâri' et Al-Muṣawwir expliquent le nom Al-Khâliq. L'acte de création constitue le signe le plus important qui prouve la grandeur d'Allah. En effet, faire apparaître la vie, le mouvement, la perception chez les morts représente un signe de la puissance divine et un prodige que seul l'homme obstiné et arrogant nie. Sans parler de l'acte de façonner chaque créature dans la forme qui est sienne et qui la distingue d'autrui.

- Pour les effets de la foi au nom Al-Muṣawwir, on peut juste revoir ce qui a été dit au sujet du nom Al-Khâliq.

- Allah nous a accordé Sa grâce en nous façonnant dans la forme la plus parfaite :

« C'est Allah qui vous a assigné la terre comme demeure stable et le ciel comme toit et vous a donné votre forme -et quelle belle forme Il vous a donnée! -et Il vous a nourris de bonnes choses. Tel est Allah, votre Seigneur; gloire à Allah, Seigneur de l'univers! » Ghâfir (Le Pardonneur) : 64.

« Il a créé les cieux et la terre en toute vérité et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donnée! Et vers Lui est le devenir. » At-Taghâbun (La Grande Perte) : 3.

Allah a manifesté Sa bienveillance à notre égard en nous façonnant dans la forme qui est la nôtre, à deux niveaux :

1. lors de la création d'Adam que le Seigneur façonna de Sa Main et en qui Il insuffla l'âme et devant qui Il ordonna aux anges de se prosterner :

« Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 11.

2. la conception des enfants d'Adam dans les matrices :

« C'est Lui qui vous donne forme dans les matrices comme Il veut. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage. » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 6.



- Le façonnage et la création d'Allah, de véritables miracles !

Si l'on observe une seule espèce de la création, à savoir l'homme, sans parler des djinns ou des anges, ou même des animaux, nous remarquons que chaque individu possède son apparence unique. Sur la planète se trouvent actuellement plus de cinq milliards d'individus. Chacun d'eux est différent de l'autre dans ses traits et ses caractéristiques, la couleur du teint, les proportions, etc. Prenons en compte également le fait que d'autres humains nous ont devancés sur Terre, et qu'après nous d'autres hommes nous succéderont en grand nombre, et ce, jusqu'au Jour Dernier. Chaque être humain possède son aspect physique propre selon lequel Allah l'a créé. L'examen des créatures plus précis et plus détaillé dévoile des différences encore plus prononcées. Toutes ces différences constituent un bienfait d'Al-Bâri', Al-Muṣawwir, béni soit Allah, Seigneur de la création.

I. Le déclin de la théorie de Darwin

Après avoir défini les différentes étapes de la création d'Adam, paix sur lui, et de sa descendance, tout lecteur avisé et clairvoyant aura compris que la création est l'œuvre d'Allah. Par conséquent, les allégations au sujet d'un monde qui serait apparu par *hasard*, à propos d'une prétendue *nature* qui serait à l'origine de l'univers sont infondées. De la même manière, on peut reléguer aux oubliettes le concept de créatures humaines primitives qui auraient gravi l'échelle de l'évolution pour se hisser au rang d'hommes accomplis. On a d'ailleurs donné à cette théorie le nom de : évolution et sélection des espèces, dont l'instigateur est Darwin. Notons d'emblée que cette thèse s'oppose aux réalités scientifiques. L'anatomie et la biologie ont en effet révélé des disparités énormes entre les espèces vivantes qui excluent les fondements de cette idée.

Les défenseurs de la théorie de Darwin prétendent que l'origine de tous les êtres vivants était un petit animal marin. Ce dernier aurait subi les transformations de son milieu au point que ses caractéristiques physiologiques se seraient modifiées par elles-mêmes. Ces dernières auraient été transmises génétiquement à sa progéniture pour se multiplier ensuite sous l'effet de l'environnement. Après des millions d'années, cet animal primitif aurait évolué en un être supérieur. Cette progression se serait alors poursuivie toujours sous l'influence du milieu et par l'adaptation à ce dernier pour faire évoluer les organismes vivants et les espèces, en un être humain achevé.



La véracité de cette thèse reste douteuse dans la mesure où si ce processus avait réellement eu lieu nous assisterions à l'apparition de nouvelles espèces inconnues ; et si l'évolution avait été à l'origine de la vie, l'homme et la femme n'auraient jamais eu besoin de s'accoupler pour se reproduire, etc. Mais cette thèse est totalement infondée, et la science elle-même l'a réfutée et a démontré son invalidité. Voici quelques preuves qui confirment l'échec de la thèse darwiniste :

a. Les preuves du noble Coran et de la Tradition prophétique :

Le récit coranique de la création d'Adam révèle qu'Allah a créé l'homme de terre et qu'Il insuffla en lui l'âme. Ces versets constituent des preuves irréfutables et n'admettent aucune autre interprétation, qui viserait à les faire concorder avec les hypothèses d'une théorie douteuse :

« *Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.* » At-Tîn (Le Figuier) : 4.

Ce verset par exemple indique, à la différence de ce que prétend Darwin, qu'Allah créa l'homme dans la forme la plus parfaite. Le Créateur a également révélé :

« *Quand ton Seigneur dit aux Anges : Je vais créer d'argile un être humain. Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés.* » Sâd : 71-72.

« *Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures.* » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 70.

Allah a donc honoré Adam en le créant dans la forme humaine la plus accomplie et la plus achevée, à partir de la terre, avant d'insuffler en lui, par Sa grâce, l'âme. Après cela, le Seigneur ordonna aux anges de se prosterner devant le père des hommes. Ce dernier séjourna ensuite au Paradis. L'évolution ne représente en rien une marque de bienveillance comparable à cette dernière. En effet, selon les darwinistes, l'homme aurait été à ses débuts un être hideux qui aurait évolué d'une espèce à une autre pour aboutir à ce qu'il est de nos jours. Ainsi donc, les versets réfutent sans conteste cette thèse.

Allah a bien veillé à exposer dans Son Coran le récit complet de la création d'Adam. Il nous explique que ce dernier était le premier homme à l'origine de la descendance humaine qui s'est répandue sur Terre. Le



Livre d'Allah décrit aussi clairement et avec précision la façon dont le Seigneur façonna l'homme. Cela ne laisse ainsi aucune place aux interprétations douteuses. Les spéculations et les suppositions sur la question du début de la création ne sont donc, ni nécessaires ni justifiées. Quel besoin avons-nous des conjectures de Darwin et d'autres alors que le Créateur qui connaît toute chose nous a transmis un récit sûr et authentique exempt de doute ? Nous savons en outre que toute croyance qui s'oppose ouvertement au crédo coranique devient nécessairement infondée et erronée.

La Tradition prophétique confirme également ce que le Noble Coran nous a dévoilé à ce sujet. Ainsi, nous y lisons qu'Allah a créé Adam dans sa forme initiale. Cela est répertorié dans les deux Sahih, dans ce qu'a rapporté Abû Horayrah, qu'Allah l'agréa, du Messenger d'Allah ﷺ : « Allah créa Adam dans sa forme initiale [...]. » Cela signifie qu'Adam a toujours eu l'apparence qu'il avait au moment de sa création. Il n'a donc pas traversé des stades d'évolution physiologiques successifs durant son existence. Adam a donc toujours vécu sous la forme dans laquelle Allah l'a façonné la première fois.

b. Les preuves scientifiques qui réfutent la théorie de Darwin :

Des dizaines de chercheurs ont publié des ouvrages, des articles et des études qui remettent en cause la validité de la théorie de Darwin, d'un point de vue scientifique et rationnel. Ils sont ainsi parvenus à déconstruire cette thèse à partir de ses fondements, et ses piliers, en s'appuyant sur les découvertes de la science moderne, telles que la génétique, la géologie, etc. Des dizaines de preuves ont ainsi été rassemblées, dont nous en proposons ci-dessous quelques-unes, à titre indicatif :

- Plusieurs spécialistes ont relevé le fait que Darwin lui-même avait reconnu que sa théorie comportait des failles considérables et complexes. À titre d'exemple : la découverte de fossiles animaux antérieurs à la période glaciaire qui sont ceux d'espèces qui existent encore de nos jours ;

- La science moderne a dévoilé que chaque espèce vivante possède une cartographie génétique immuable qui ne se modifie pas au fil du temps. Ces modèles préservent ainsi les caractéristiques de chaque espèce. Cela empêche, lors de croisement de deux espèces différentes, l'apparition sur la cartographie génétique de nouvelles caractéristiques donnant naissance à une nouvelle espèce. Les singes n'enfantent donc pas d'hommes, ou inversement. Cette découverte cause l'effondrement de cette thèse sur ses fondements. La science a ainsi révélé le rôle des chromosomes dans



la transmission des propriétés génétiques qui se déplacent d'une origine vers un récepteur. Le nombre de ces chromosomes diffère d'une espèce à l'autre. Chez l'homme, nous en dénombrons 46 tandis que chez les singes, on en recense 48. Les moutons en possèdent 54; les chevaux 66; et les chiens 78, etc. La science moderne a donc démontré la fausseté de la théorie de Darwin;

- Les découvertes réalisées par les géologues remettent aussi en cause les principes de base de la thèse. Darwin avait prétendu que les fossiles des organismes vivants primitifs à partir desquels l'homme aurait évolué se trouvaient toujours dans les couches inférieures de la Terre. Or, les fouilles ont démenti cette allégation, car elles ont mis à jour des fossiles d'organismes vivants plus complexes dans les couches inférieures des sols;

- Darwin a aussi affirmé que l'homme qui serait donc le produit de différentes espèces animales successives aurait atteint sa forme d'hominidé il y a un million d'années. Mais la science est incapable de confirmer une telle allégation, car aucune fouille n'a permis à ce jour de découvrir cette origine supposée de l'homme. De nombreux chaînons dans *l'arbre des espèces* sont manquants. On ne peut donc relier l'espèce humaine à celle des gorilles ou des chimpanzés, dont on prétend qu'ils sont les ancêtres de l'homme. Cette dernière thèse n'est que pure spéculation qu'aucune étude scientifique ne soutient. À cela s'ajoute le fait qu'il existe entre l'homme et le singe des disparités considérables sur le plan de l'apparence, de l'anatomie, et des facultés spirituelles, intellectuelles, émotionnelles et linguistiques;

- Des chercheurs ont découvert ces dernières années dans l'Océan Indien près de l'Archipel des Comores un mammifère marin dont on pensait que l'espèce avait disparu des millions d'années avant notre ère.

Tous ces éléments confirment la fausseté de la théorie de Darwin. Si cette thèse de l'évolution des espèces était valide, pourquoi n'assistons-nous pas à notre époque à l'apparition d'une espèce de singes civilisés ?

3. La prosternation des anges devant Adam. Le refus d'Iblis et son dialogue avec le Seigneur de la création.

« Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux Anges : "Prosternez-vous devant Adam." Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. (12) [Allah] dit : "Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai com-



mandé?” Il répondit : “Je suis meilleur que lui : Tu m’as créé de feu, alors que Tu l’as créé d’argile.” (13) [Allah] dit : “Descends d’ici, Tu n’as pas à t’enfler d’orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés.” (14) ‘Accorde-moi un délai (dit Satan) jusqu’au jour où ils seront ressuscités.’ (15) [Allah] dit : “Tu es de ceux à qui délai est accordé.” (16) “Puisque Tu m’as mis en erreur, dit [Satan], je m’assoierai pour eux sur Ton droit chemin, (17) puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.” (18) “Sors de là” (dit Allah) banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J’emplirai l’Enfer. » Al-’A’râf (Les Murailles) : 11-18.

Après le récit de la création et de la conception de l’homme, nous abordons dans ce qui suit l’épisode de la prosternation des anges devant Adam, conformément à l’injonction divine. Cet acte d’obéissance de la part des anges, et non de dévotion, marque la bienveillance d’Allah à l’égard du premier homme, et révèle le mérite de ce dernier et de son rang auprès du Seigneur. Nous avons déjà détaillé ces événements lors de l’exposé des versets de la sourate Al-Baqarah. Iblis avait donc refusé d’obéir à ce commandement divin, par orgueil et jalousie.

A. « [Allah] dit : “Qu’est-ce qui t’empêche de te prosterner quand Je te l’ai commandé?” Il répondit : “Je suis meilleur que lui : Tu m’as créé de feu, alors que Tu l’as créé d’argile.” » Al-’A’râf (Les Murailles) : 12.

En d’autres termes : *qu’est-ce qui t’empêche, Iblis de te prosterner devant Adam alors que Je t’en donne l’ordre, ainsi qu’aux anges ?*

Dans ce verset, Allah n’interpelle pas Satan par son nom, par manque de considération et par désapprobation à son égard. Le Seigneur se contente de s’adresser à lui par l’emploi du pronom de la deuxième personne.

Dans la sourate Al-Hijr on remarque qu’Allah nomme Iblis : *Alors [Allah] dit : « Ô Iblis, pourquoi n’es-tu pas au nombre des prosternés? »*, comme dans le verset 75 du chapitre Ṣād¹.

Mais Satan, malgré ces marques de bienveillance, persista dans sa rébellion et son arrogance et il refusa de se remettre en cause devant le Seigneur de la création. Cette attitude dénote clairement que l’impiété et l’adversité envers Allah l’avaient dominé, ce qui l’entraîna à ne pas répondre à l’appel du Seigneur. Il considérait plutôt que cet ordre de prosternation

1. *al-hiwâr wa al-istidlâl fil qur’ân al-karîm*, Khâlid Sulaymân, p. 10



face à cette créature de nature et de rang inférieurs, relevait de l'arbitraire et de l'injuste¹.

- *Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile.* Le diable refusa de se prosterner en invoquant une justification qui reposait sur deux préliminaires :

Le premier : *je suis meilleur que lui*, qui constitue le petit préliminaire, tandis que le plus important est : celui qui est de rang supérieur ne doit pas se prosterner devant un être de condition inférieure. Pour justifier ce raisonnement, il dit alors : *tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile.*

Le second préliminaire découle du second : ce qui a été créé de feu est supérieur à ce qui a pour origine la terre.

Ces deux *arguments* ne sont en réalité de la part d'Iblis que des prétextes pour justifier son refus d'obéir. Ce sont l'orgueil, et l'impiété qui poussèrent vraiment Satan à se rebeller contre Allah. Le Noble Coran nous informe qu'il aurait pu se prosterner, mais qu'il refusa ; or le refus est un acte délibéré et volontaire face à ce que l'on peut accomplir. Ce choix résulta, comme nous en informe le Noble Coran, de la présence de l'impiété qui dominait son cœur : *Satan compta alors parmi les mécréants.*

Abû Abd Allah Ash-Shiblî a écrit : « Sache que l'allégation d'Iblis n'était qu'un prétexte de mauvaise foi, mais son refus d'obéir provenait de son orgueil, de sa mécréance et de sa jalousie². »

Cette prétention que Satan justifie par ces deux préliminaires qui l'ont conduit à cette conclusion erronée reste elle-même tendancieuse. En voici les raisons :

L'allégation d'Iblis repose sur une analogie, alors que le Texte (l'ordre) avait été prononcé. Tout raisonnement analogique (*qiyâs*) réalisé alors qu'un Texte existe procède alors de la démarche *iblistienne* et n'est donc pas valide. Les théologiens ont dénoncé cette attitude d'Iblis ainsi que son *qiyâs* douteux. Ibn Al-Jawzî a écrit : « Satan a commis une erreur de jugement en procédant à un raisonnement analogique en présence d'un Texte. La supériorité de la terre sur le feu lui a alors échappé³. »

-Ash-Shahrastânî a affirmé quant à lui :

La première allégation qui est apparue dans la création fut celle d'Iblis,

1. *as-sawâ'iq al-mursalâh 'alâ al-jahmiyyah wa al-mu'atalah*, Ibn Al-Qayyîm Al-Jawziyyah, (3/998-999).

2. *'akâm al-marjân fî ahkâm al-jân*, Mohammad Badruddin Ash-Shablî, p. 153.

3. *zâd al-masîr fî 'ilm at-tafsîr*, Ibn Al-Jawzî, 3/174.



qu'Allah le maudisse. Elle repose sur la priorité qu'il donna à son opinion sur le Texte. Il accorda alors la prééminence à son penchant pour contrecarrer un ordre divin. Son jugement sur sa propre origine, le feu, lui inspira de l'orgueil et un sentiment de supériorité à l'égard de l'origine d'Adam, la terre¹.

- Ibn Al-Qayyîm, sur cette question, a écrit :

Il s'agit de la part de Satan d'un *qiyâs* qui s'oppose au Texte, et qui est erroné. On désigne désormais cette approche par l'expression *qiyâs iblissien*. Il implique le rejet de la vérité par raisonnement faux, et la prééminence de ce qui est erroné sur ce qui est juste. C'est pour cela que la rétribution du diable pour cet acte a été la ruine de sa raison et de son existence terrestre, ainsi que sa perte dans la vie future².

Ce *qiyâs iblissien* est donc le premier du genre, et comme l'a souligné Hasan Al-Basrî, Satan fut le pionnier dans ce domaine. Ibn Sîrîn avait déclaré lui aussi : «Le premier avoir procédé au raisonnement analogique était Iblîs. Par la suite, on n'adora le soleil ou la lune qu'à la suite de cette démarche³.»

Cette approche est condamnée et interdite en islam et relève de l'opinion infondée. Plusieurs Traditions prophétiques d'authenticité douteuse dénoncent d'ailleurs cette pratique, mais elles s'appliquent toutefois à cette démarque lorsqu'elle est biaisée et ne repose pas sur un principe islamique établi⁴.

Quant au *qiyâs* valide qui obéit aux règles de l'*ijtihâd* s'appuyant lui-même sur les Textes coraniques et prophétiques et sur le consensus, il reste légitime, et même obligatoire pour les théologiens. D'ailleurs, des ahâdith le confirment, que plusieurs Compagnons ont rapporté, ainsi que certains de leurs disciples. Abû Bakr As-Siddiq avait dit au moment de la désignation du calife : «Épargnez-moi le fardeau de votre serment d'allégeance. Mais Ali lui répondit alors : – non, par Allah, jamais nous ne te démettrons. Le Messager ﷺ t'a accordé son agrément pour la religion, comment pourrions-nous nous dispenser d'en faire autant pour les affaires profanes !». Par sa réplique, l'imam Ali faisait une analogie entre la direction de la prière que le Prophète ﷺ confia à Abû Bakr et le califat. Le Siddiq lui-

1. *al-milal wa an-nihâl*, Mohammad Ash-Shahrastânî, (1/15-16).

2. *as-ṣawâ'iq al-mursalah 'alâ al-jahmiyyah wa al-mu'atalah*, Ibn Al-Qayyîm Al-Jawziyyah, (3/1002).

3. *tafsîr tabarî*, (8/131).

4. *tafsîr al-qurtubî* (7/155).

même avait procédé au jugement par analogie lorsqu'il dit (lors des événements avec les apostats qui refusèrent le versement de la *zakat*) : « Par Allah, je ne séparerai pas ce qu'Allah a associé ».

Ali b. Abû Tâlib avait aussi appliqué ce type de raisonnement lors d'une sentence à l'encontre de ceux qui sous l'emprise de l'alcool s'étaient rendus coupables de calomnie. Il agit ainsi en présence de plusieurs autres Compagnons et avait prononcé ce jugement : « Celui qui s'adonne à la boisson divague et dans cet état il prononcera inévitablement des propos calomnieux, sa sentence devrait donc être celle du diffamateur. »

'Umar b. Al-Khaṭṭâb, quant à lui, écrivit un jour un message à l'intention d'Abû Mûsâ dont la teneur était :

À toi de déceler intuitivement la compréhension juste lorsque tu es confronté à une question sur laquelle tu ne détiens aucun Texte du Livre ou de la Sunnah. Cherche alors à cerner les cas qui se ressemblent et applique les sentences par analogie et choisis ensuite la solution qui te paraît la plus préférable auprès d'Allah et donc conforme à la vérité¹.

Citons encore l'événement lors de la peste qui frappa le pays du Shâm sous le califat de 'Umar, qu'Allah l'agrée, et durant lequel, 'Abû 'Ubaydah, qu'Allah l'agrée, dit à ce dernier :

Ô, 'Umar, serais-tu sur le point de fuir le décret d'Allah ? – oui, répliqua le calife, je fuis le décret vers le décret d'Allah. Puis il ajouta : – vois-tu, ô, Abû 'Ubaydah, si tes chameaux descendaient dans une vallée à deux flancs dont l'un est feuillu et l'autre aride. Ce n'est que par le décret d'Allah que tu ferais paître tes bêtes dans le versant de la vallée couvert de végétation ou dans l'autre partie stérile.

'Umar présenta alors à 'Ubaydah une comparaison pour expliquer son attitude. Mais les sources sur la question de la légitimité du *qiyâs* restent très nombreuses et nous nous contenterons donc de ces dernières.

Pour résumer, le raisonnement analogique constitue un fondement de la Loi islamique et un pilier auquel ont recours les théologiens et les juristes musulmans afin d'élaborer des verdicts conformes à la Sharî'ah².

Le jugement d'Iblis sur la supériorité de son origine sur celle d'Adam, en s'appuyant sur le fait qu'il fut façonné à partir du feu, tandis que l'origine de l'homme est la terre, est erroné. Nous pouvons le démontrer comme suit :

1. *tafsîr al-qurtubî* (7/154).

2. Ibid.



- Les bénéfiques que l'on peut tirer de la terre sont bien plus nombreux que ceux du feu. Les moissons de la terre se multiplient lorsqu'on y dépose des graines, car Allah y a déposé Ses bénédictions :

« Dis : « Renierez-vous [l'existence] de celui qui a créé la terre en deux jours et Lui donnerez-vous des égaux? Tel est le Seigneur de l'univers, c'est Lui qui a fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t'interrogent. » Fusilat (Les Versets Détaillés) : 9-10.

Allah nous informe que l'eau en pénétrant la terre, la fait frémir et s'animer. Cette dernière délivre alors ses plantes et ses fruits en abondance :

« Ô hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau, elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. » Al-Hajj : 5.

Cette terre est la source de la subsistance humaine et ce qui lui permet de se développer et de survivre :

« Que l'homme considère donc sa nourriture : c'est Nous qui versons l'eau abondante, puis Nous fendons la terre par fissures et y faisons pousser grains, vignobles et légumes, oliviers et palmiers, jardins touffus, fruits et herbages, pour votre jouissance vous et vos bestiaux. » 'Abasa (Il s'est renfrogné) : 24-32

Ceci parmi d'autres passages coraniques qui montrent les vertus de la terre.

En revanche, le noble Coran ne mentionne pas que le feu est béni, comme cela est le cas pour la terre. Le feu est cité dans le Livre d'Allah dans un contexte de châtement, de peur, à l'exception d'un passage :

« Voyez-vous donc le feu que vous obtenez par frottement? Est-ce vous qui avez créé son arbre ou [en] sommes-nous le Créateur? Nous en avons fait un rappel (de l'Enfer), et un élément utile pour ceux qui en ont besoin. » Al-Wâqi'ah (L'Événement) : 71-73.



Le feu en comparaison à la terre occuperait alors le rang du serviteur vis-à-vis de son maître. Ce dernier fait appel à lui lorsqu'il requiert ses services, mais il l'éloigne lorsque sa tâche est achevée. La baraka du feu se dissipe ensuite au fur et à mesure de sa combustion et il se transforme alors en cendres balayées par le vent.

- Le feu est de nature volatile et impétueuse, quant à la terre, sa nature est plus stable et sobre. Cela permet alors à l'homme de profiter de ses bienfaits et de ses trésors, car Allah l'a ainsi assujetti aux humains :

« C'est Lui qui vous a soumis la terre : parcourez donc ses grandes étendues. Mangez de ce qu'Il vous fournit. Vers Lui est la Résurrection. » Al-Mulk (La Royauté) : 15.

Les théologiens ont ainsi fait remarquer cette distinction entre les deux natures : celle de la terre et celle du feu.

Ibn Jarîr a écrit :

La vérité échappa à l'ennemi d'Allah dont le jugement se faussa. On sait que le feu est de nature volatile, et instable et qu'il a tendance à s'élever. C'est cette nature qui a incité ce mauvais être, après le décret d'Allah qui l'avait devancé, à s'enorgueillir et à refuser de se prosterner devant Adam et à mépriser l'ordre de son Seigneur. Cette attitude le conduisit à la perte. Quant à la terre, sa nature est la sobriété, la patience, la douceur, la pudeur et la stabilité, qualités que l'on retrouve chez Adam qui sont la source de son salut, selon le décret qu'Allah a consigné à l'avance dans le Livre. Le père de l'homme s'est alors repenti de sa faute et il a imploré le pardon du Seigneur¹.

Ibn Kathîr :

Iblîs a commis une erreur de jugement, qu'Allah le maudisse, dans sa prétention que le feu est plus noble que la terre. La terre est de nature sobre, patiente et stable. Elle donne vie aux plantes et à la croissance et procure des bénéfices. Le feu quant à lui est volatile, et se consume rapidement. Cette nature exerça son ascendant sur Iblis, et la nature de la terre profita à Adam qui se repentit et fit pénitence avant de se soumettre au Seigneur, en toute reconnaissance de sa faute et en implorant le pardon².

- Ni les hommes ni les animaux ne peuvent se dispenser de la terre et de ce qu'elle produit, qui est nécessaire pour eux. Quant au feu, les animaux

1. *tafsîr tabarî*, (8/130-131).

2. *tafsîr bni kathîr*, (2/204).



peuvent s'en passer. Les bénéfices considérables de la terre sont mentionnés dans le Livre d'Allah, et parmi ces derniers se trouvent les moissons, les plantations et les fruits, qui ne sont que quelques bienfaits d'Allah. Le Noble Coran cite la terre avant le feu dans la hiérarchie des bénéfices que l'homme peut tirer de la création :

« *Voyez-vous donc ce que vous labourez? Est-ce vous qui le cultivez? Ou [en] sommes Nous le cultivateur? Si Nous voulions, Nous le réduirions en débris. Et vous ne cesseriez pas de vous étonner et [de crier] : “Nous voilà endettés! ou plutôt, exposés aux privations.”* » Al-Wâqî'ah (L'Événement) : 63-67.

Allah a énuméré en premier lieu les bienfaits de l'eau avant ceux du feu.

- La terre n'a pas besoin d'un contenant et elle se maintient d'elle-même, tandis que le feu n'a pas d'existence propre, dans la mesure où il a besoin d'autres éléments pour le supporter. Ces derniers sont en général tirés de la terre. Qui possède donc plus de mérite que l'autre. La terre qui se maintient d'elle-même ou le feu qui ne peut exister sans le support d'autres éléments ?

- Allah a déposé dans la terre de nombreuses vertus : les minéraux ; les fleuves ; les fruits ; les sources ; la nourriture ; les animaux ; les jardins, etc. Le feu ne procure rien de tout cela. On peut se rendre compte des bienfaits de la terre lorsqu'on contemple des jardins de verdure luxuriante, aux fruits abondants et aux parfums exquis et aux sources d'eau douce, etc. En opposition à cela, considérons le feu, ses flammes, sa chaleur, et l'on constatera à quel point la terre détient plus de mérite que le feu.

- Le mélange de la terre et de l'eau, qu'Iblis méprisa, procure les briques pour édifier les demeures et les cités, et les minarets d'où s'élancent les appels à la prière ; et grâce aux briques, on érige des mosquées où l'on s'acquitte de la dévotion pour Allah. Quant au feu, qu'a-t-il apporté à la civilisation, qu'a-t-il érigé sinon des flammes ? Malgré les bénéfices qu'il possède, son œuvre se solde par la destruction et la mort.

- L'argile se compose de deux éléments de base indispensable à la vie sur terre et qui sont : l'eau qui est la substance primordiale de la vie des hommes, des animaux et des plantes, *et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas¹ ?*

La terre est donc le grenier des bienfaits ; un entrepôt des graines qui font croître les plantes, les fruits, indispensables nourritures pour les hommes

1. Al -'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 30.



et les animaux. Le feu ne procure aucun de ses éléments ni même un seul.

- En admettant malgré tout que le feu puisse être meilleur que la terre, cela ne signifie pas nécessairement que la créature issue du feu détient plus de mérite que celle issue de la terre. C'est à Allah qu'il appartient d'accorder la faveur à l'un ou à l'autre selon Son bon vouloir et conformément à la perfection de Son pouvoir.

Ibn 'Atīyah a écrit :

La parole d'Iblis *-je suis meilleur que lui-* découle d'une erreur de jugement. Il pensa que la supériorité d'une créature sur une autre dépendait de l'origine de son essence. Mais il ne comprenait pas que le mérite découle de traits particuliers qu'Allah accorde à qui Il veut¹.

Ibn Taymiyyah a défendu le même point de vue lorsqu'il a affirmé : « Même en admettant que le feu soit meilleur que la terre, cela n'implique pas que la créature qui en est issue le soit également. En effet, le dérivé peut détenir des caractéristiques particulières qui sont absentes de l'élément d'origine. Ainsi de la terre, sont également issus les animaux, les minéraux, les plantes qui sont meilleurs que cette dernière. Par conséquent, attribuer à l'homme le mérite sur ces créations en raison de son origine est l'argument discutable auquel Iblis a eu recours. C'est d'ailleurs celui de ceux qui se vantent de leur lignée. »

- Allah, glorifié soit-Il, a attribué à la terre dont fut créé Adam un mérite particulier. Deux choses confirment cela :

1. Allah la créa de Sa Main :

« (Allah) lui dit : *Ô Iblîs, qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains ? T'enfles-tu d'orgueil ou te considères-tu parmi les hauts placés ?* » Sâd : 75.

2. Allah a honoré cette terre en insufflant en elle l'âme sacrée :

« *Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés.* » Sâd : 72.

Ces deux éléments prouvent donc le mérite de la terre sur le feu et réduisent à néant l'allégation satanique qu'ont alimentée l'orgueil, et la rébellion de son auteur face à l'ordre d'Allah. Iblis est devenu alors à cet instant le guide spirituel pour tous ceux qui après lui se laissent abuser par leurs raisonnements douteux et les allégations sans fondement, ou leur ego.

1. *tafsîr bni 'atīyah* (12/489).



Ibn Al-Qayyîm a écrit :

Satan pensa que cette allégation pourrait soutenir son raisonnement, mais son sort fut le sien. Il devint alors un exemple pour quiconque oppose aux Textes de la Révélation ses interprétations douteuses, et ce, jusqu'au Jour Dernier. Par Allah en dehors Duquel il n'existe pas de divinité, que de suiveurs pour ce guide maudit rencontre-t-on en ce monde ! Si l'on médite sur la plupart des arguments tendancieux des mystificateurs par lesquels ces derniers détournent les Textes de leur sens réel, on s'apercevra que leurs allégations ont la même origine¹.

Le Dr 'Abd Al-Hamîd Mahmûd Tahmâz a commenté la Parole d'Allah - *tu m'as créé de feu et Tu l'as créé de terre* – ainsi :

Iblis pensait que le mérite découlait de l'origine. Par cette démarche, il ouvrit alors la voie aux adeptes des doctrines modernes qui soutiennent l'idée de la supériorité de certaines races ou ethnies humaines. Ces idéologies ont provoqué des guerres et des malheurs au sein de la descendance d'Adam, dont entre autres les deux guerres mondiales dans le courant du vingtième siècle².

B. [Allah] dit : « Descends d'ici, Tu n'as pas à t'enfler d'orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés. »

La connaissance du Seigneur qu'Iblis possédait ne lui fut d'aucune utilité, ni sa foi en Son existence et en Ses attributs. De la même manière, toute personne qui après avoir eu connaissance d'un commandement divin, se livre à une consultation ou un examen en vue de l'accepter alors ou de le rejeter, se trouve dans la même situation. Quiconque remet en cause l'autorité divine au sujet d'une question sur laquelle Allah a légiféré réagit de la même façon qu'Iblis. Cet acte de mécréance reste réel indépendamment de ce que l'on sait ou croit. Ainsi Satan savait parfaitement et était convaincu de l'existence d'Allah. Cela n'a pourtant pas empêché son bannissement du Paradis, de la miséricorde divine et que s'abatte sur lui la malédiction et la disgrâce.

Ash-Shinqîfî a commenté ce verset en ces termes :

Allah nous explique par ce verset qu'Il a infligé à Iblis, le maudit, le traitement inverse qu'escomptait ce dernier qui voulait s'élever et se glorifier - *te voilà parmi les méprisés* -. Le mépris est la plus grande forme

1. *as-sawâ'iq al-mursalâh*, Ibn Al-Qayyîm Al-Jawziyyah, (1/371).

2. *at-tafsîr al-mawdû'î*, Mohammad Al-Kûmî et Mohammad Qâsim (3/24).



d'humiliation que l'on peut infliger, comme dans le verset - *méprisé et repoussé*, ainsi que d'autres de la même teneur. On comprend alors, à partir de ce verset, que le vaniteux et l'orgueilleux n'obtiennent pas ce qu'ils désirent, à savoir, la gloire. Leur sort est plutôt l'opposé, comme le verset suivant l'indique clairement :

« Ceux qui discutent sur les versets d'Allah sans qu'aucune preuve ne leur soit venue, n'ont dans leur poitrine qu'orgueil. Ils n'atteindront pas leur but. Implore donc la protection d'Allah, car c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant. » Ghâfir (Le Pardonneur) : 56¹.

Le Créateur nous a avertis dans de nombreux autres passages coraniques des sévères conséquences et répercussions qui découlent d'une attitude orgueilleuse et arrogante, et qu'Allah nous préserve de ces maux, ainsi que tous les musulmans. Citons ce qui suit parmi ces dernières.

Allah détourne l'esprit de l'orgueilleux de la compréhension juste de Ses signes et de la guidée :

« J'écarterai de Mes signes ceux qui, sans raison, s'enflent d'orgueil sur terre. Même s'ils voyaient tous les miracles, ils n'y croiraient pas. Et s'ils voient le bon sentier, ils ne le prennent pas comme sentier. Mais s'ils voient le sentier de l'erreur, ils le prennent comme sentier. C'est qu'en vérité ils traitent de mensonges Nos preuves et ils ne leur accordaient aucune attention. » Al-'A'râf (Les Murailles) : 146.

L'orgueil est la cause du châtement infernal :

« Et au Jour de la Résurrection, tu verras les visages de ceux qui mentaient sur Allah, assombris. N'est-ce pas dans l'Enfer qu'il y aura une demeure pour les orgueilleux? » Az-Zumar (Les Groupes) : 60.

« Quand on leur disait : « Point de divinité à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil. » As-Sâffât (Les Rangés) : 35.

Allah n'aime pas les orgueilleux :

« Nul doute qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent. Et assurément, Il n'aime pas les orgueilleux. » An-Nahl (Les Abeilles) : 23.

Le noble Coran nous a relaté aussi que Moïse, paix sur lui, avait imploré la protection d'Allah contre

« Musa (Moïse) [lui] dit : Je cherche auprès de mon Seigneur et le vôtre, pro-

¹. *adwâ' al-bayân*, Ash-Shinqifî, (2/10/11).



tection contre tout orgueilleux qui ne croit pas au jour du Compte. » Ghâfir (Le Pardonneur) : 27.

Voici pour quelques-unes des graves et désastreuses conséquences qui découlent de l'attitude arrogante et orgueilleuse, et que nous livre la Révélation.

Dans la Tradition prophétique des hadiths, condamne également l'orgueil.

D'après 'Abd Allah b. Mas'ûd, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Celui dont le cœur renferme un grain de sable d'orgueil n'entrera pas au Paradis¹.* »

Par déduction inverse, nous pouvons affirmer à partir des versets coraniques que l'individu humble bénéficiera des honneurs de la part d'Allah. Dans d'autres versets, en effet, le Seigneur fait référence à la condition et au statut louable des personnes qui se montrent humbles :

« Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent : "Paix" » Al-Furqân (Le Discernement) : 63.

« Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne recherchent ni à s'élever sur terre ni à y semer la corruption. Cependant, l'heureuse fin appartient aux pieux. » Al-Qasas (Le Récit) : 83.

On rapporté du Prophète ﷺ cet autre dire : « *Montrez-vous humbles les uns envers les autres afin que personne ne s'enorgueillisse devant son prochain, et ne cause du tort à autrui².* »

C. *« Accorde-moi un délai (dit Satan) jusqu'au jour où ils seront ressuscités. » « Tu es de ceux à qui délai est accordé. »*

a. Iblis réclame l'éternité :

Satan fut alors banni et humilié par le juste décret d'Allah. Il s'en retourna vers le Seigneur et L'implora pour obtenir un répit jusqu'au Jour du Jugement. Cet démarche de sa part révèle une attitude pernicieuse et ignorante. Il se rendit alors vers Celui dont il savait être le Seul capable de lui accorder ce qu'il voulait, à savoir un délai jusqu'au Jour Dernier. Mais même ce répit qu'il réclama ne pouvait, quoi qu'il en soit, le soustraire à l'éternité après la résurrection.

1. Muslim, n° 149.

2. Muslim (4/n° 2197-2199); Abû Dâwûd dans *as-sunan*, n° 4895.



Cette demande d'Iblis est rapportée dans le Noble Coran, à divers endroits :

« *“Accorde-moi un délai, (dit Satan) jusqu’au jour où ils seront ressuscités.” [Allah] dit : “Tu es de ceux à qui délai est accordé.”* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 14-15.

« *Il dit : “Ô mon Seigneur, donne-moi donc un délai jusqu’au jour où ils (les gens) seront ressuscités.” [Allah] dit : “Tu es de ceux à qui ce délai est accordé, jusqu’au jour de l’instant connu” [d’Allah].* » Al-Hijr : 36-38.

Il dit encore : « *Vois-Tu ? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu’au Jour de la Résurrection, j’éprouverai, certes, sa descendance excepté un petit nombre [parmi eux].* » Al-'isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 62.

« *(Allah) dit : Tu es de ceux à qui un délai est accordé, jusqu’au jour de l’Instant bien Connu.* » Sâd : 80-81.

Ces versets révèlent donc, sous différentes expressions la requête qu'Iblis adressa à Allah, et par laquelle il souhaitait obtenir un répit et demeurer en vie jusqu'au Jour Dernier.

Nous remarquons ici que l'expression *accordes-moi un délai jusqu'au Jour où ils seront ressuscités*, est répétée trois fois sous cette forme. La quatrième formule renferme le même sens, bien que quelque peu différente dans sa forme. La description de l'attitude d'Iblis qu'Allah nous relate dans le Noble Coran révèle l'insistance et la détresse de Satan qui désirait que le Seigneur accède à sa demande. Le diable venait en effet de tout perdre, le seul espoir auquel il pouvait se raccrocher se trouvait dans ce répit. S'il obtenait ce délai, il pourrait alors l'utiliser pour assouvir sa vengeance et empoisonner ainsi la vie des fils d'Adam.

Cette requête d'Iblis révèle sa méchanceté et sa fourberie. Il voulait demeurer en vie sur terre jusqu'au Jour Dernier ; voir ainsi tous les humains s'éteindre et disparaître, et assister à l'arrivée de l'Heure qui ôtera la vie à toutes les créatures, ainsi qu'aux anges. Il assisterait alors à la disparition de tout ce qui existe jusqu'au moment de la Résurrection durant laquelle les corps renaîtront et revivront. Voici ce que signifie la demande d'Iblis. Il ne voulait pas mourir et souhaitait l'éternité.

Allah l'Omniscient savait ce que signifiait cette requête et Il connaissait les motivations de Satan. Mais la demande de ce dernier n'était pas com-



patible avec la Loi qu'Allah a instaurée dans Sa création et qui décrète que toutes les créatures (humains, djinns et anges) connaîtront la mort :

« *Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis, a certes réussi. Et la vie présente n'est qu'un objet de jouissance trompeuse.* » Âli-'Imrân (La Famille d'Imrân) : 185.

Puisque tous doivent mourir, le même sort devait attendre Iblis, qui lui aussi, sera ressuscité et jugé. C'est pourquoi Allah lui a répondu par :

« *[Allah] dit : « Tu es de ceux à qui ce délai est accordé, jusqu'au jour de l'instant connu » [d'Allah].* » Al-Hijr : 37-38.

Allah lui a certes accordé un délai et a retardé son échéance et lui a accordé la longévité sur Terre. Mais le Seigneur le fera mourir, non pas le Jour Dernier, mais *jusqu'au moment qu'Allah a déterminé*. C'est à cet instant qu'Allah ordonnera la mort d'Iblis, qui est déjà fixée et à laquelle ce dernier ne pourra échapper avant l'Heure.

On sait, par exemple, que le premier soufflement dans la Trompette du Jugement est le terme fixé. Dans les sourates Sâd et Al-Hijr le délai qu'Allah a accordé à Satan prendra fin à ce terme fixé et connu du Seigneur Seul. La réponse qu'Allah a donnée à Iblis indique aussi que l'affaire avait déjà été décidée par le Seigneur, avant même que le diable ne formule sa demande. Allah n'a ainsi pas accédé à la demande d'un être aussi vil et n'a pas répliqué à ce dernier dans le sens où Il répondait, par bienveillance, à sa requête. Le Seigneur savait que le diable ferait inévitablement cette demande, et Il lui répondit alors par ce qui était déjà décrété : *jusqu'à un terme fixé*. Iblis devait donc participer à l'examen terrestre de l'homme, dont les capacités, les aptitudes de la raison, la volonté et le libre arbitre face au bien et au mal seront mis à l'épreuve.

b. L'audition de l'injuste :

Dans les versets ci-dessus, nous remarquons qu'Allah a écouté les arguments de défenses de l'injuste, avant de le châtier. Le Seigneur connaît pourtant la culpabilité de ce dernier et ses intentions néfastes. Allah n'inflige jamais de châtiment sans entendre les revendications de l'injuste et démasquer ainsi les faux alibis devant le premier concerné : le coupable lui-même. Cette démarche s'applique en plusieurs circonstances :

- Le Jour du Jugement, Allah déploiera toutes les preuves face aux servi-



teurs, bien que tout soit consigné et que les anges peuvent témoigner, ainsi que les membres du corps humain. Cela réduira alors à néant tout alibi ou excuse, afin que se manifeste la justice parfaite d'Allah, qui s'est imposé à Lui-même cette dernière.

Ce verset doit servir d'exemple aux dirigeants et aux juges qui ont le devoir d'auditionner les accusés, même lorsque les preuves accablent ces derniers, et tant qu'ils n'ont pas avoué. L'autorité a pour vocation de garantir aussi les droits des criminels de manière que ces derniers ne trouvent pas de prétexte et ne se laissent pas leurrer par les suggestions du diable qui tendraient à les faire passer pour des victimes. Ils ne pourront ainsi prétendre ne pas avoir été entendus et leurs familles, et proches ou autres ignorants n'entreprendront pas aussi l'illusion qu'on ne leur a pas accordé l'occasion de se défendre. De telles situations représenteraient alors un abus de la part de l'autorité, qui aura négligé le droit de l'accusé à se faire entendre et permis ainsi qu'on réfute ses éventuels arguments de défense. Évidemment, si ce droit est garanti à l'injuste, au coupable ou à l'accusé, on ne peut à fortiori le refuser au plaignant.

Ainsi lors d'un litige entre deux individus ou deux parties, le *qâdî* a le devoir de procéder à une audition durant la même assise, afin d'accueillir les doléances de chacun. Il ne doit pas entendre les protagonistes séparément, ce qui donnerait l'occasion à l'une des parties d'argumenter en l'absence de l'autre. Le Messager d'Allah ﷺ avait recommandé ce qui suit, à ce propos : « Ô, Ali, si tu dois arbitrer un litige entre deux individus, ne prononce pas de sentence sans avoir entendu le second comme tu as entendu le premier. C'est en agissant ainsi que le bon verdict t'apparaîtra¹. » 'Abd Allah b. Zubayr a rapporté quant à lui : « Le Messager d'Allah ﷺ a ordonné que les deux parties prennent place face au juge lors d'un litige². »

L'audition du coupable a pour finalité ce qui suit :

- Cela permet d'amener ce dernier à reconnaître sa faute et à couper court aux faux alibis et arguments de défense. Ce dernier pourra alors accepter le verdict qui s'ensuit sans protester et sans fournir l'occasion d'incriminer la Sharî'ah ou les juges. Cette dernière attitude le ferait alors sombrer dans la mécréance, qui viendrait s'ajouter à sa faute ;

- La Loi et ceux qui la représentent ne feront pas ainsi l'objet des critiques de la part des hypocrites et des ignorants, parmi les proches de l'accusé. Ces derniers ne pourront pas ainsi le faire passer pour la victime, qui n'a pu se défendre.

1. Ahmad, (1/111) ; Abû Dâwûd dans *as-sunan*, n° 3582.

2. Abû Dâwûd dans *as-sunan*, n° 3588 ; Ahmad dans *al-masnad*, (4/4).



c. *Iblis est la créature qui possède la plus grande longévité.*

Allah répliqua à la requête d'Iblis en ces termes : « *Tu es de ceux à qui ce délai est accordé, jusqu'au jour de l'instant connu* ». Le Seigneur a donc accordé à Son ennemi un délai et une certaine longévité, avant d'ordonner sa mort, à l'échéance qu'Il a déterminée, et à laquelle Satan n'échappera pas.

Les versets du noble Coran indiqueraient qu'Iblis est la créature à la plus grande longévité. Allah l'a créé avant Adam et l'apparition de Satan a devancé celle de l'homme d'une période que Seul le Seigneur connaît. Il a assisté à tous les événements après la création d'Adam. Le diable a accompagné l'humanité sur Terre depuis le premier jour de la descente du père des hommes, pendant des milliers, voire des millions d'années. Iblis a vu se succéder des générations et des générations d'humains tandis qu'il poursuivait son œuvre de séduction, de fourvoiement et de corruption. Ce n'est qu'avant l'Heure qu'il mourra enfin. On pourrait donc dire qu'il détient le record de longévité.

D. « *Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.* »

Iblis n'avait plus rien à espérer. La malédiction et le bannissement s'étaient abattus sur lui. Il savait qu'il allait vivre jusqu'avant l'Heure, et il prit alors un engagement solennel devant le Seigneur. Ce dernier consistait en une promesse de persister à répandre le mal et la tentation chez les hommes. Ce serment révèle la mauvaise nature de cet être et cette attitude ne pouvait être interprétée comme accidentelle ou passagère. Le mal était bel et bien présent en lui, ainsi que le désir de se rebeller. C'est l'état d'esprit et le penchant de l'âme qui se manifestèrent à travers sa réaction d'affront ignoble. Puisqu'il venait de *bénéficier* par décret d'Allah de la longévité, il décida en réponse à l'égarement auquel le Seigneur le condamna en raison de sa désobéissance par orgueil et jalousie, de consacrer ce temps à assouvir sa vengeance en tentant de séduire et d'égarer cet être qu'Allah avait honoré. Pour Iblis, c'était Adam le responsable de son malheur, de sa malédiction et de son bannissement. Cet homme représentait pour Satan la cause vivante de son égarement, que nous relate le Noble Coran¹.

- *Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan]; je les harcèlerai sur le droit chemin. L'égarement auquel il est fait allusion ici a consisté à inspirer*

1. *fi zilâl al-qur'ân*, Sayyid Qutb (3/1267).

à l'âme d'Iblis l'inclination vers l'erreur. Ce dernier reconnaît donc par cette parole le pouvoir d'Allah sur les esprits et les cœurs. Le fourvoiement dans lequel sombra le diable et qui aveugla son jugement et sa raison découle de la volonté d'Allah.¹

Ibn Jarîr Tabarî a confirmé ce point de vue lorsqu'il a commenté le passage *puisque Tu m'as mis en erreur* :

Cela signifie : puisque Tu [c'est-dire Allah] m'as égaré. D'autres ont attribué à l'expression arabe *aghwaytanî* la signification de *ahlaktanî* : Tu as causé ma perte, du verbe *ghawâ* que les Arabes utilisaient pour dire que le petit de la chamelle a été sevré trop tôt (*ghawâ al-faṣl*) et il est mort par manque de lait².

Al-Qurtûbî a expliqué quant à lui à propos de ce passage :

al - 'ighwâ' consiste à inspirer à l'âme l'égarement. Ainsi Iblis reproche à Allah : – puisque Tu as inspiré à mon cœur l'égarement, la rébellion et l'orgueil... Car la mécréance d'Iblîs ne provient pas de son ignorance, mais la forme d'impiété qu'il a manifestée est celle de la rébellion et de l'orgueil³.

- *Je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin.* Cela signifierait, et Allah sait mieux : je me tiendrai face à tes serviteurs en travers du chemin de la vérité et de la droiture et de l'islam. Je les détournerai de la voie et les encouragerai à en dévier et à mal agir. Par la séduction et la tentation, je ferai barrage jusqu'à les conduire à leur perte, comme j'ai sombré moi-même dans la perdition ; et ils s'égareront alors comme je me suis égaré ; et seront, comme moi, frappés de disgrâce⁴.

On retrouve dans la Tradition prophétique des Textes qui décrivent cette hostilité et cette adversité d'Iblîs à l'égard des humains. D'après Abû Al-Fâkah, par exemple, le Messager d'Allah ﷺ a dit :

Satan se tient sur chaque bonne voie que le fils d'Adam cherche à emprunter. Il fait barrage à l'homme qui s'apprête à se convertir à l'islam et lui inspire : – veux-tu vraiment devenir musulman et ainsi abandonner ta religion et celle de tes ancêtres. Si l'individu lui désobéit et se convertit, le diable s'interposera alors entre lui et la hijrah. – Vas-tu réellement quitter la terre où tu as vécu et les cieux qui t'ont abrité ? N'oublie pas que celui

1. *zahrâh at-tafâsîr*, Mohammad Abû Zahrâh (5/2796).

2. *jâmi ' al-bayân*, Tabarî (8/133-134).

3. *tafsîr al-qurtûbî*, (7/155).

4. *at-tashîl li ta 'wîl at-tanzîl*, sourate Al-'A'râf, Al -'Adawî, p. 52.



qui émigre est comme le cavalier qui reste attaché à son point d'attache, lui suggérera Satan. Mais le croyant se détournera des dissuasions diaboliques et il émigrera. Puis Iblîs fera barrage pour l'empêcher d'accomplir le jihad : – tu devras lutter en personne et avec tes biens, combattre par les armes et peut-être mourir. Ta femme se remariera et l'on partagera tes biens. Mais l'individu résistera à l'appel du diable et participera au jihad. Puis l'Envoyé d'Allah ﷺ ajouta : « quiconque agit ainsi et trouve la mort dans cette voie mérite en toute légitimité qu'Allah l'introduise au Paradis ; de même celui qui est tué ; ou celui qui meurt noyé ; ou encore celui qui fait une chute mortelle de sa monture¹ ».

Ce hadith nous dévoile plusieurs enseignements. Le diable s'active sans relâche pour tenter de faire barrage devant l'homme qui s'apprête à accomplir une bonne action. Dans un des recueils authentiques, une autre Tradition renferme ces mots du Prophète ﷺ : « La veille, un diable m'a craché dessus pour tenter d'interrompre ma prière². »

Les efforts des démons redoublent en fonction du mérite de l'action que l'homme envisage d'accomplir ; ces êtres maléfiques harcèlent les humains pour leur barrer la route de toute bonne œuvre³.

D'après Abû Sa'îd Al-Khudrî, qu'Allah l'agrée :

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : *Satan jura devant Allah : Par Ta puissance, ô, Seigneur, je n'aurai de cesse de séduire et de tenter Tes serviteurs aussi longtemps que demeurera en eux un souffle de vie. Ce à quoi Allah répliqua : “Par Ma puissance et Ma grandeur, J'accorderai à jamais Mon pardon à quiconque Me le demandera”⁴.*

- *Puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants. »*

- *Puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche : c'est-à-dire, je tenterai de les faire douter de la Résurrection, du Jour de la Rétribution finale et du châtement. J'alimenterai en eux le scepticisme sans relâche et leur inspirerai de ne pas croire en la rétribution dans l'au-delà ou au châtement ou au Paradis ou à l'Enfer. Mais aussi, le diable embellira pour les hommes les choses de ce monde et il leur fera les désirer et les convoiter.*

1. *masnad ahmad* (3/483), *al-waqf kasr al-'unuq*.

2. *Al-Bukhârî*, n° 3423.

3. *ighâthah al-lahfân*, Ibn Al-Qayyîm (1/150-151).

4. *sharh as-sunnah*, d'Al-Baghawî, n° 1293 (5/76).



- [...] *de derrière* : selon une opinion, je les inciterai à ne pas accorder de crédit aux récits que Tu [ô, Allah] leur transmettra des nations disparues et des peuples du passé que Tu as honoré. Je les inviterai à remettre en cause leur authenticité. Selon un autre avis : je les pousserai aussi à douter de la vie future afin qu'ils ne s'y préparent pas.

- [...] *de leur droite et de leur gauche*. Plusieurs interprétations ont été proposées pour expliquer cette expression : *de leur droite*, désignerait, par exemple, la vérité que Satan travestira pour les hommes afin qu'ils s'en détournent ; ou encore il les distraira afin qu'ils abandonnent l'accomplissement des bonnes actions et ne s'en préoccupent plus. L'autre opinion rapportée fait référence aux prescriptions religieuses que le diable rendra pour eux confuses.

Quant à l'expression, *et de leur gauche*, on a mentionné comme explications les suivantes :

La première : le diable a promis d'embellir le faux afin que les hommes penchent vers lui. La seconde, Iblis rendra le péché attractif et séduisant¹.

L'imam Tabarî a expliqué que parmi ces différentes opinions, celle qui semble la plus juste consiste à dire que Satan harcèle les hommes de toutes les manières possibles. Il mystifie la vérité et embellit le faux afin d'éloigner les humains de la première et de les entraîner vers le second. En effet, ces expressions interviennent après que le diable a promis : *je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin*. Il se tiendra donc sur la bonne voie, afin de leur faire barrage et les détourner de ce qu'Allah leur a ordonné ; à savoir, comme nous l'avons dit les prescriptions divines et la religion de vérité, dont Iblis tentera de les éloigner par tous les moyens. Iblis les empêchera ainsi d'accomplir ce qu'Allah leur a commandé et les inciter à ne pas respecter les interdits en les rendant attractifs pour eux, par la promotion. Le diable harcèlera les hommes *de derrière, de leur droite et de leur gauche*². On remarquera qu'il n'a pas dit, par exemple : *d'au-dessus d'eux*. La raison est que c'est d'en haut que la miséricorde d'Allah descend sur les serviteurs³.

Ibn Al-Qayyîm a écrit :

Lors de ses déplacements, l'homme ne peut emprunter que quatre directions : vers la droite ; vers la gauche ; vers l'avant ou vers l'arrière. Quelle

1. *at-tashîl li ta'wîl at-tanzîl*, sourate Al-'A'râf, Al-'Adawî, p. 54.

2. *tafsîr at-tabarî*, (8/137).

3. *Ibid.*



que soit celle que l'individu choisit, il rencontrera sur sa route un diable aux aguets. Si l'enfant d'Adam s'apprête à accomplir un acte louable, le diable cherchera à l'en dissuader, à lui barrer la route et à le lui rendre difficile. Si en revanche, l'homme se dirige vers le péché, Satan lui apportera son assistance, son aide et son soutien. Même si l'individu pouvait s'enfoncer dans la Terre, il y trouverait alors un diable sur son chemin¹.

Les Textes font d'ailleurs référence à cette réalité à travers l'invocation en faveur de la protection d'Allah contre le diable et ses méfaits. Ainsi dans un hadith, on peut lire : « Ô, Allah, accorde-moi Ta protection (contre le mal) devant moi, derrière moi, de ma droite, de ma gauche ; contre celui d'en haut. Je cherche protection en Ta puissance contre un mal destructeur qui provient d'en dessous². »

On a aussi rapporté d'autres invocations de ce type de la part du Messager d'Allah ﷺ.

- *Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants. C'est-à-dire que la plupart des hommes ne seront pas monothéistes, obéissants et reconnaissants³ envers Tes faveurs et Ta bienveillance à leur égard. La grande majorité d'entre eux n'observeront pas Tes commandements. Cette déclaration d'Iblîs repose sur ses impressions personnelles et ses suppositions. Il ne possède pas, bien sûr, la connaissance de l'Invisible. En revanche, il avait compris les faiblesses de l'homme, à travers lesquelles il pourrait se frayer un chemin pour le dominer, l'égarer et l'éloigner du droit chemin⁴.*

Ibn 'Aṭīyah quant à lui avait écrit à ce propos : « Iblîs avait imaginé et avait déduit que ses actions à l'encontre d'Adam conduiraient ce dernier à cette attitude ingrate. Il avait compris que la création des hommes à partir d'éléments divers les rendait malléables à ses inspirations diaboliques et les rendait enclins à la haine, à la jalousie, à la poursuite des penchants, etc. Allah a, quoi qu'il en soit, confirmé les suppositions d'Iblis, comme cela est révélé dans ce verset :

« Et Satan a très certainement rendu véridique sa conjecture à leur égard. Ils l'ont suivi donc, sauf un groupe parmi les croyants. » Sabâ' : 20⁵

1. *ighâthah al-lahfân*, Ibn Al-Qayyîm, (1/166).

2. *sunan abî dâwûd*, n° 5073, recensé également par Al-Hâkam, qui l'a déclaré authentique.

3. *tafsîr al-qurtubî*, (7/157).

4. *at-tafsîr al-mawḍû'î*, Al-Kûmî et Qâsim, (3/27).

5. *al-muḥarrar al-wajîz fî tafsîr al-kitâb al-'azîz*, Ibn 'Aṭīyah, (2/381).

E. « Sors de là » (dit Allah) banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer. »

- « Sors de là » (dit Allah) banni et rejeté.

Après qu'Iblis s'engagea à semer la corruption chez l'homme, Allah s'adressa alors à ce dernier et lui dit : -« Sors de là », du Paradis ou des cieux; *banni et rejeté*. Le terme arabe (traduit ici par banni) *madh'ûm* signifie méprisé. Il fait référence au reproche sous sa forme la plus étendue. On ne rencontre ce terme qu'à cet endroit du Noble Coran et il indique le blâme sévère qu'Allah a adressé spécifiquement à Satan le maudit¹.

As-Shinqîfî a écrit : « Dans ce verset, Allah relate qu'Il ordonna à Iblis de sortir du Paradis, *banni, rejeté*. *Al-mudh'ûm* est celui qu'on blâme, et *al-madh'ûr* signifie celui qu'on a éloigné, écarté de la miséricorde, le banni². Iblis reçut le blâme en raison de sa bassesse et de son attitude indigne et on le bannit pour l'éloigner du monde céleste sanctifié avec lequel il ne devait plus être en contact³.

- *Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer*.

Allah fait ici le serment que ceux parmi les hommes qui suivront les pas de Son ennemi, et confirmeront ainsi l'idée qu'Iblis s'est fait d'eux, se joindront à Satan pour remplir l'Enfer. Ainsi les mécréants parmi les fils d'Adam et les descendants du diable lui-même, seront tous rassemblés dans la Géhenne⁴.

D'autres versets attestent de cela, dont : les versets 84-88 de la sourate Sâd; et les versets 94-95, du chapitre Ash-Shu'arâ'.

Dans ces passages coraniques, on retrouve l'expression *tabi'a* (suivre). Cela indique que ceux qui suivront les pas de Satan et deviendront ses alliés le feront de leur plein gré et en usant de leur libre arbitre. Ils choisiront de se détourner du droit chemin, de la voie du Hâdî, du Rahîm. Leur responsabilité est donc totalement engagée dans ce choix.

4. Le séjour d'Adam au Paradis et sa sortie :

« Ô Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse; et ne mangez en vous deux, à votre guise; et n'approchez pas l'arbre que voici; sinon, vous seriez du nombre des injustes. » (19) Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était

1. *at-tafsîr al-mawqûf*, Al-Kûmî et Qâsim, (3/27).

2. *adwâ' al-bayân*, Ash-Shinqîfî, (2/11-12).

3. *at-tahrîr wa at-tanwîr*, Ibn 'Âshûr, (9/51).

4. *tafsîr at-tabarî*, (8139).



caché - leurs nudités - leur chuchota, disant : «Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels! ». (20) Et il leur jura : «Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller». (21) Alors il les fit tomber par tromperie. Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. Et leur Seigneur les appela : «Ne vous avais-je pas interdit cet arbre? Et ne vous avais-je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré? » (22) Tous deux dirent : «Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants». (23) «Descendez, dit [Allah], vous serez ennemis les uns des autres. Et il y aura pour vous sur terre séjour et jouissance, pour un temps.» (24) «Là, dit (Allah), vous vivrez, là vous mourrez, et de là on vous fera sortir. (25) » Al-'A'râf (Les Murailles) : 19-25.

Exégèse des versets :

A. « Ô Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse... »

Allah adresse ici cette recommandation à Adam en présence d'Iblis. Ce dernier vient d'être banni et il assiste, encore plus méprisable, à la faveur que le Seigneur accorde à l'homme. Il apprend qu'on gratifie Adam de bienfaits tandis que lui est châtié et puni, ce qui accroît son ressentiment. Ce verset met en parallèle la distinction entre celui qui reçoit la faveur d'Allah et celui qui mérite Sa disgrâce¹.

-[...] *habite*, annonce la décision d'Allah, d'accorder à Adam le séjour au Paradis. Ce bienfait est accordé au couple humain. Satan entend la Parole d'Allah qui l'exaspère, car il se trouvait dans les Jardins d'Eden, avant qu'Allah ne l'en chasse pour y faire séjourner celui devant lequel Iblis refusa de se prosterner par orgueil.

Dans l'hypothèse (chez certains) où le diable n'aurait pas habité le Paradis, la faveur qu'Allah accorda à Adam d'y séjourner avec son épouse ne pouvait qu'augmenter le ressentiment de Satan. Ce verset nous révèle donc un aspect que l'on ne retrouve pas dans la description faite dans la sourate Al-Baqarah. C'est là une des particularités du discours prodigieux coranique².

L'interjection (Ô) qui sert à interpeller Adam au sein de cette assemblée et l'em-

1. *at-tahrîr wa at-tanwîr*; Ibn 'Âshûr, (9/53).

2. *Ibid.* (9/53-54).

ploi du pronom (*toi*) vise à augmenter l'exaspération d'Iblîs. En effet, la mention du pronom associé au nom auquel il renvoie insiste sur la singularité [...].

Le terme arabe *uskun* (habite) apparaît deux fois dans le Noble Coran. Le substantif du verbe est *sakînah* (qui en français) signifie le repos, la sérénité, l'apaisement. Ce mot renferme en lui la connotation de la réconciliation de l'homme avec lui-même et avec les autres. Il renvoie au rapprochement entre tous les individus au sein d'une même famille, qui donne naissance à une nouvelle société harmonieuse, sans conflit interne¹.

-[...] *toi et ton épouse*. C'est durant cette période et après qu'Allah confirma le statut particulier d'Adam, en ordonnant aux anges de se prosterner devant ce dernier, que le Seigneur décréta la création d'un nouvel être. Ce dernier deviendrait la partenaire d'Adam, créée à sa ressemblance afin qu'elle l'accompagne dans toutes les étapes de sa vie. Cette créature était Ève, l'épouse de l'homme, comme nous l'avons déjà mentionné avant, lors de l'étude du récit de la sourate Al-Baqarah. Allah créa ainsi Adam et lui accorda un rang de mérite, en lui enseignant ce savoir édifiant. Mais pour qu'il ne demeure pas seul, le Seigneur conçut pour lui une partenaire pour parfaire le bien-être de l'homme. Allah créa Eve, de l'essence et de la terre desquelles Il façonna Adam².

« Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. » An-Nisâ' (Les Femmes) : 1.

Ève appartient donc à la même espèce qu'Adam et est issue de la même terre comme ce dernier. Elle possédait donc les mêmes caractéristiques et spécificités qu'Adam. On a rapporté certains dires selon lesquels, la première femme aurait été créée de la côte d'Adam, d'où son nom (en arabe) *Hawâ'* dérivé de *hayâh* qui signifie la vie. On l'aurait nommé ainsi parce qu'elle fut formée à partir d'un être vivant. J'ai mentionné plus haut les divergences des théologiens sur la question, qu'on peut revoir dans la partie consacrée à la sourate Al-Baqarah.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer de manière certaine qu'Allah créa une épouse à Adam et que les deux formèrent alors un couple, de la même

1. *al-firdaws al-musta'âr wa al-firdaws al-musta'âd*, Ahmad Al-'Umrî, p. 91.

2. *tuffâhah 'âdam wa shajarah al-khitâm*, Bashîr Mohammad, p. 150.



manière que nous savons que de toute chose le Créateur forma une paire. Cela constitue donc une loi immuable de la création : *et de toute chose Nous créâmes des couples, peut-être réfléchirez-vous.*

Nous pourrions en déduire que probablement la création d'Ève est intervenue peu de temps après celle d'Adam, et peut-être selon le même *modus operandi*¹.

Adam et Ève formaient alors le couple, composé d'un homme et d'une femme, et ils représentaient l'équation parfaite de la parité. Ils devront tous deux devenir la cause de beaucoup d'autres événements, comme nous le verrons plus loin tout au long de ce récit. Ève est une créature à la ressemblance d'Adam, mais qui possède des attributs propres et spécifiques à sa création. Son tempérament est plus dominé par les émotions que par la raison, afin de lui permettre de s'acquitter du rôle qui sera le sien. Elle n'en demeure pas moins la partenaire d'Adam, sa moitié avec laquelle elle communique. Le premier homme trouvait auprès d'elle la compagnie, et l'unique refuge, après Allah². C'est par ce couple béni que débuta la vie de l'humanité, selon la sagesse et la volonté d'Allah.

- [...] *le Paradis.*

Il s'agit ici de la Demeure des Délices qu'Allah a préparée pour les croyants vertueux. Les premières scènes du récit d'Adam et d'Iblis semblent s'être déroulées dans le Paradis. En effet, dans le Noble Coran, l'expression pour désigner ce dernier *al-jannah*, renvoie à cet endroit béni et magnifique qu'Allah créa avant Adam et Iblîs. Le Paradis devint alors la Demeure des Délices et le refuge des pieux et des vertueux.

D'autres théologiens ont soutenu que le Paradis dont il est question dans le récit de la création d'Adam est un jardin terrestre, situé à un endroit élevé sur Terre en altitude, au sommet d'une montagne. Dans cet endroit se trouvaient des arbres ; des fruits ; des fleuves ; des sources ; des demeures et des palais, dans un espace très vaste et étendu. On l'aurait appelé le Jardin (*al-jannah*) pour cette raison. Nous ne partageons toutefois pas cette interprétation, car elle ne s'accorde pas avec le Texte coranique qui en apparence indique qu'Adam et Eve habitèrent le Paradis. L'expression du Noble Coran *al-jannah* confirme en effet cette compréhension³. En outre, l'unique opinion chez les Gens de la Sunnah est que le Paradis dont Adam et Ève furent chassés et avant eux Iblis était l'Eden Éternel⁴.

1. *fi zilâl al-qur'ân*, Sayyid Qutb, (3/1268).

2. *tuffâhah 'âdam wa shajarah al-khitâm*, Bashîr Mohammad, p. 151.

3. *sîrah 'âdam 'aalyhi as-salâm*, Al-Khâlîdî, p. 116.

4. *qisâh 'âdam*, 'Umar Abû Bakr, p. 143.



Ibn Baṭāl a écrit à ce propos : « Les gens de la Sunnah admettent de façon unanime que le Paradis Éternel était celui dont fut chassé Adam. L'opinion divergente reste donc infondée¹. Plusieurs avis ont été émis à ce sujet par les théologiens. J'ai mentionné partiellement ce qui pouvait être utile sur la question dans la partie relative à la description de la création d'Adam dans la sourate Al-Baqarah.

- [...] *et ne mangez en vous deux, à votre guise; et n'approchez pas l'arbre que voici; sinon, vous seriez du nombre des injustes.*»

Adam et Ève débutèrent leur nouvelle existence au Paradis, où ils goûtèrent, en pleine fleur de l'âge, à un bonheur total. Ils étaient libres de se nourrir de tous les fruits des Jardins de l'Eden, à l'exception de celui d'un seul arbre qu'on leur avait interdit. Mais ce n'était qu'un seul fruit parmi les nombreux autres, qui restaient à leur disposition ainsi que tous les autres délices. Adam et Ève pouvaient donc se délecter des fruits et des boissons variés du Paradis et de son eau douce et délicieuse, parcourant les Jardins parmi les arbres et la végétation luxuriante. Ils n'éprouvaient aucun besoin de déféquer ou d'uriner; de se moucher ou de cracher. C'est une sueur parfumée et musquée qui permettait d'éliminer les déchets du corps. Submergés de plaisirs, Adam et Ève oublièrent qu'ils se trouvaient néanmoins en phase d'évaluation dans ce Paradis. Un arbre leur était défendu et un ennemi les guettait à l'affût de l'occasion rêvée de tendre son piège pour les priver de leur bonheur².

Le couple fut alors confronté à un choix décisif. Allait-il obéir au commandement d'Allah, et ainsi faire le bon choix de pouvoir profiter des nourritures du Paradis et d'y vivre pour toujours? Choisirait-il de transgresser l'ordre divin, et de faire le mauvais choix de manger le fruit interdit? Il serait alors puni pour cet acte et devrait se rendre sur Terre où il y trouverait sa subsistance de façon permanente.

Allah avait pourtant annoncé à Adam et Ève la nature plaisante de l'existence qui les attendait au Paradis :

« Alors Nous dîmes : Ô, Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux. Car tu n'y auras pas faim ni ne seras nu, tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil. » Tâ-Hâ : 117-119.

1. *tafsîr al-qurtubî*, (1/303).

2. *tuffâḥah 'âdam wa shajarah al-khitâm*, Bashîr Mohammad, p. 160.



Dans ces nobles versets, le Seigneur révèle à Adam qu'il connaîtra une vie heureuse et agréable aussi longtemps qu'il respectera les prescriptions divines. Dans le cas contraire, s'il suivait les pas du diable, il serait réduit à des conditions de vie totalement différentes à celles qu'il connaîtra au Paradis. Il rencontrera alors la difficulté. Deux options de styles de vie s'offraient donc au couple : le bonheur au Paradis ; la difficulté en dehors.

La vie heureuse au Paradis :

En se conformant à l'ordre d'Allah, Adam connaîtrait au Paradis une vie au summum du bien-être et du bonheur. Il pourrait y profiter et jouir pleinement de tous les fruits en abondance et de toutes les délicieuses nourritures. Il ne connaîtrait ni la faim ni la satiété. Il pourrait se désaltérer de son eau douce, sans connaître la soif et sans être repus, car dans le Paradis le plaisir est permanent. Adam n'aurait pas à exposer sa nudité pour satisfaire ses besoins. Il marcherait à l'ombre des arbres et n'aurait pas à subir la morsure brûlante du soleil.

La vie éprouvante à l'extérieur du Paradis :

En revanche, le discours à l'adresse d'Adam si ce dernier transgressait l'injonction divine et suivait les suggestions du diable était différent. L'homme devrait quitter l'Eden et connaîtrait la difficulté et une vie totalement différente, faite de souffrance physique. Il expérimenterait alors la faim et la soif ; il devrait découvrir sa nudité pour se soulager, dans la gêne et la honte. Il obtiendrait sa subsistance au prix de l'effort. Sous les rayons brûlants du soleil, il devrait travailler pour se nourrir.

C'est le sort que connut Adam après avoir désobéi. Il quitta le Paradis et fut privé de ses délices. Il se rendit sur Terre et connut le malheur, comme chacun sait¹.

- [...] *Et n'approchez pas l'arbre que voici.* Ainsi Allah autorisa Adam et Ève à se nourrir de tous les fruits délicieux et appétissants de tous les arbres du Paradis, à l'exception d'un seul. Le couple connaissait cet arbre, car dans le Noble Coran, Allah a utilisé le pronom démonstratif de proximité *hâdhihi*. On emploie ce dernier pour désigner ce qui est *proche* physiquement, mais aussi mentalement. *L'arbre* est également cité avec un article défini, ce qui suggère qu'Adam et Ève connaissaient cet arbre.

L'interdiction concernait le fait de goûter aux fruits de l'arbre, mais aussi de s'en approcher, ce qui renforce la prescription. L'éloignement de l'arbre réduit à néant la possibilité de consommer de ses fruits.

1. *tuffâhah 'âdam wa shajarah al-khitâm*, Bashîr Mohammad, p. 172.



Dans la terminologie islamique, on nomme ce principe préventif *sadd adh-dharâ'i'*. Cela consiste à interdire tout ce qui pourrait encourager la transgression. Par exemple, l'islam ne s'est pas contenté de condamner la fornication, mais il a également, par mesure préventive, prohibé le regard, le contact physique (serrer les mains, embrasser...) la mixité; et il a imposé des normes vestimentaires pour la femme, etc.

Allah a révélé dans ce passage que la transgression à Son ordre de ne pas s'approcher de cet arbre placerait Adam et Ève dans la situation de personnes qui commettraient un préjudice.

On pourrait se demander pourquoi Allah a interdit la consommation du fruit de cet arbre.

La sagesse que l'on pourrait déceler à travers cette interdiction a été de tester et d'éprouver la volonté d'Adam et Eve afin de leur donner un aperçu de la notion de responsabilité en vue de les préparer, durant leur séjour au Paradis. Allah leur aurait ainsi offert l'occasion de s'exercer à respecter Ses commandements avant leur départ pour la Terre, où leur existence serait faite d'épreuves, de prescriptions et d'interdictions. Cette charge qu'Allah leur imposa alors au Paradis constituait une première étape avant celle qui suivrait pour leur descendance sur Terre¹.

Les exégètes ont multiplié les hypothèses sur la nature de cet arbre interdit. Plusieurs avis ont été énoncés : certains ont cité les épis de blé, les vignes, les figuiers...

Mais aucun avis n'a suscité l'unanimité, ce qui prouve qu'aucun Texte coranique ou prophétique n'a révélé d'information à ce sujet. Ibn Jarîr a écrit :

Nous pouvons simplement affirmer qu'Allah a interdit à Adam et à Ève de manger le fruit d'un arbre en particulier parmi tous les autres du Paradis. Mais ils gouttèrent à ce fruit. Nous ne connaissons rien de cet arbre, car le Seigneur n'a rien mentionné dans le Noble Coran à ce sujet. La Tradition ne renferme également rien d'authentique à ce propos².

Ibn Kathîr a soutenu cette opinion également³.

- *sinon, vous seriez du nombre des injustes*. Cela signifie que vous outrepasseriez les limites qu'Allah vous a imposées. Vous commettriez une injustice en vous emparant de ce qu'on ne vous autorise pas. Le simple fait de vous approcher de cet arbre vous ferait emprunter la voie de ceux

1. *sîrah 'âdam*, Al-Khâlîdî, p. 120.

2. *tafsîr tabarî*, (1/521).

3. *tafsîr bni kathîr*, (1/235).



qui ne respectent pas les limites, de ceux qui désobéissent et rendent licites les choses illicites. Vous compteriez alors au nombre des injustes, ceux qui s'entraident dans le mal, tandis qu'Allah est l'allié des gens vertueux. L'injustice consiste à faire un usage non approprié d'une chose¹.

B. « *Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché - leurs nudités - leur chuchota, disant : «Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels ! »*

- *Puis le Diable [...] leur chuchota.* Satan les harcela de ses suggestions (*waswasah*), qui étaient des murmures intempestifs.

Le premier objectif d'Iblis à travers ses chuchotements consistait à priver Adam et Ève des bienfaits et du bonheur paradisiaques. Il voulait les entraîner dans la désobéissance et donc dans la disgrâce. Par ses suggestions, il tentait de les inciter à l'erreur, de les faire céder à la tentation et de les influencer. Il voulait éveiller par ses *assauts* les penchants égoïstes enfouis en eux.²

Pour tenter de les convaincre, Iblis leur dit :

- «*Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels ! »*.

Les théologiens n'ont pas divergé sur le fait que c'est Satan le maudit qui avait réussi à tromper Adam jusqu'à inciter ce dernier à manger du fruit interdit. Toutefois, il existe plusieurs avis sur la façon dont Iblis a réalisé sa supercherie³.

Certains théologiens ont affirmé que le Diable s'adressa directement à Adam et à Eve et qu'il leur fit ses suggestions pour qu'ils goûtent au fruit, alors qu'il se tenait aux portes du Paradis, à l'extérieur. *Et il leur jura : «Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller»*. Ce passage suggère en effet qu'Iblis s'adressa à eux directement, puisqu'il *leur jura*.

Selon un autre dire, Iblis n'est pas retourné au Paradis après en avoir été chassé, méprisé, banni et maudit. Mais Satan opéra sa ruse par son pouvoir et ses suggestions qu'il insuffle dans le cœur des hommes. Le Messenger d'Allah ﷺ nous a ainsi enseigné que le Diable exerce son œuvre sur les

1. *tafsîr tabarî*, (1/234).

2. *al-'uqûbât al — 'ilâhiyyah fi al-qur 'ân al-karîm*, Ash-Shamrânî, p. 71.

3. *qiṣṣah 'âdam*, Abû Bakr, p. 155.



fil d'Adam comme coule le sang de ce dernier dans ses veines¹.

D'autres opinions ont été émises, mais nous ne les avons pas pris en considération, car elles demeurent infondées. On a ainsi rapporté de certains salafs, tels que As-Sudî, Abû Al-'Âliyah, ou Wahb b. Munabbih entre autres, certains récits bibliques qui mettent en scène un serpent. Ces narrations relatent comment Satan se serait introduit au Paradis pour faire ses suggestions à Adam².

Il est juste nécessaire de citer ce genre de récit pour que quiconque connaît sa religion sache qu'ils sont totalement fantaisistes. En effet, on ne peut envisager l'idée que Satan aurait trompé le Seigneur pour s'introduire à son insu au Paradis, alors qu'Allah l'en avait chassé :

« *Et [Allah] dit : « Sors de là [du Paradis], car te voilà banni ! »* Al-Hijr : 34.

Bien que ces récits aient été attribués aux Compagnons, aucune des voies de transmissions de ces textes n'est authentique. Quoi qu'il en soit, ils ne peuvent provenir que des récits des gens du Livre³.

- *Puis, lorsqu'ils eurent goutté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles.*

Satan incita Adam et Ève à manger du fruit défendu et leur nudité leur apparut. Ces parties honteuses chez l'homme et la femme lorsqu'elles sont découvertes en public placent l'individu dans une posture dégradante. L'homme se distingue aussi des animaux parce qu'il dissimule ses parties intimes. Or, l'homme a été honoré par Allah, qui ordonna aux anges de se prosterner devant lui⁴.

Ce passage indique, par l'emploi d'une particule spécifique en arabe, qu'Iblis cherchait à faire apparaître la nudité d'Adam et Eve pour les humilier.

On constate que de nos jours beaucoup d'individus découvrent volontairement leurs parties intimes d'une façon dégradante et adoptent ainsi un comportement bestial⁵.

- *« Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels ! »*

1. Al-Bukhârî, n° 1898.

2. *tafsîr bni kathîr*, (1/236).

3. *qiṣah 'âdam*, Abû Bakr, p. 157.

4. *tafsîr al-mawḍû'î*, Al-Kûmî et Al-Qâsim, (30/30).

5. Ibid. (3/30).



C'est par cette tentation que le Diable trompa Adam. Il miroita devant lui l'espoir de devenir éternel ou d'accéder à une très grande longévité.

Il lui promit aussi un royaume qui ne disparaîtrait jamais : *Puis le Diable le tenta en disant : « Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? »* C'est en réveillant chez Adam ces deux penchants parmi les plus forts, que sont celui de l'éternité et celui d'un royaume pérenne qu'Iblis parvint à fourvoyer le couple. La tentation charnelle n'est elle-même qu'un moyen d'accéder à l'éternité par la descendance.

Selon une autre lecture du noble Coran, le Diable leur aurait promis qu'ils deviendraient des anges, ce qui les aurait alors libérés des liens charnels et physiques et les aurait transportés vers la condition d'anges éternels. Mais la première lecture, à savoir celle qui fait référence au royaume éternel, bien que moins répandue semble la plus conforme aux autres Textes coraniques. Elle correspond aussi à la stratégie de séduction d'Iblis qui vise à attiser les instincts de l'homme.

Ce verset signifie donc que Satan inspira à Adam et à Eve l'idée qu'Allah leur avait interdit le fruit de l'arbre afin qu'ils ne deviennent pas des anges et qu'ils n'accèdent pas à l'éternité. Il voulait aussi qu'apparaisse leur nudité qui leur était encore cachée. C'est également ce qu'a mentionné l'imam Tabari dans son exégèse à propos du passage : *Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels!* ¹.

Ibn Al-Qayyîm a écrit :

Puis Iblis s'approcha d'eux et il apprit alors qu'ils désiraient l'éternité au Paradis. Cela constitue une des plus grandes ruses du diable, par laquelle il exerce son pouvoir sur le fils d'Adam, comme le sang qui coule dans les veines de ce dernier. Il apprit alors de son âme ce qu'elle désirait en la côtoyant et en l'interrogeant sur ses souhaits et ses préférences. Puis le Diable n'avait plus alors qu'à utiliser cela contre le serviteur. C'est également cette tactique que les suppôts de Satan ont apprise de leur maître et qu'ils utilisent pour parvenir à leurs fins pernicieuses avec les autres hommes. Ils cernent ce que ces derniers aiment et désirent. C'est la voie qui mène vers leur but, quand toutes les autres restent scellées. L'ennemi d'Allah avait donc pressenti de la part d'Adam et Eve un penchant et un

1. *tafsîr tabarî*, (8/140).



désir pour l'éternité dans cette Demeure des Délices. Il comprit que le seul moyen d'accéder à eux passait par ce penchant. Il leur jura alors par Allah qu'il était pour eux un loyal conseiller : *votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels !*

Abd Allah b. 'Abbâs récitait ce passage coranique selon une des autres lectures possibles en lisant *malikayn* (des souverains) à la place de *mala-kayn* (deux anges). Il disait qu'Adam et Eve n'avaient jamais désiré devenir des anges. Iblis aurait donc plutôt décelé en eux le désir de souveraineté. Un autre verset confirmerait cette lecture : « *ô, Adam t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et d'un royaume impérissable* ». Pourquoi Satan aurait-il fait miroiter devant Adam l'ambition de devenir un ange alors que ce dernier voyait que ces êtres de lumière ne mangeaient pas et ne buvaient pas ? Le premier homme détenait un savoir sur Allah, sur sa propre nature et celle des anges qui l'empêchait d'imaginer qu'en mangeant du fruit défendu ils deviendraient l'un de ces derniers. D'autant que c'est en désobéissant à Allah qu'il serait devenu un ange¹.

Pour conclure sur ce point : Adam et Ève n'ont jamais espéré devenir des anges. Ce n'était qu'un mensonge de la part d'Iblis pour tenter de les séduire et de les tromper. Il attribua à l'arbre le nom d'éternité, et ce fut là la première ruse. Ses suiveurs et ses suppôts l'ont ensuite repris et ont ainsi nommé depuis les choses interdites par des noms attrayants : boissons alcoolisées, spiritueux ; usure, intérêts ; les pots-de-vin, les privilèges ; etc.

Le Diable suggéra à Adam et Ève qu'Allah leur avait interdit la consommation du fruit de cet arbre, car Il ne voulait pas qu'ils deviennent éternels comme les anges et qu'ils demeurent ainsi au Paradis. Mais Adam ne savait pas encore qu'il devait mourir. Il trouva alors l'idée de l'éternité attrayante et l'allégation du diable se fraya un chemin dans son esprit lorsqu'Iblis jura par Allah qu'il était pour eux un conseiller loyal. L'allégation, le penchant se mêlèrent et le décret d'Allah s'accomplit aussi et Adam et Ève sombrèrent dans l'insouciance tandis que l'ennemi restait vigilant.

Cependant, on pourrait se demander pourquoi Satan leur aurait affirmé : *ou d'être immortels !* Mais rappelons que l'argument d'Iblis est celui d'un mystificateur d'un trompeur, et son discours par conséquent, à l'instar de celui des manipulateurs, contient des contradictions et des assertions erro-

1. *at-tadabbur wa al-bayân fî tafsîr al-qur'ân bi saḥîḥ as-sunan*, Mohammad b. Abd Rahmân Al-Maghrâwî, (11/86).



nées, qui démasquent sa supercherie. Nous n'avons donc ici aucun besoin de corriger le discours de l'ennemi d'Allah ou de le justifier. Ce que nous pouvons juste dire est qu'il a tenté de tromper Adam en lui faisant espérer que lui et son épouse deviendraient des anges, sans pour autant le leur assurer. Il leur présenta deux options dont l'une était impossible tandis que l'autre était une éventualité. Cela reflète l'ampleur de sa machination et de sa manipulation. On remarque ainsi que Satan insista dans un des discours sur l'option la plus probable : *Puis le Diable le tenta en disant : « Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? »*. La formulation ici est faite sur le ton de la certitude, à la différence de l'autre passage qui renferme une certaine nuance à ce niveau : *Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels!*

Satan utilisa des expressions particulières dans sa stratégie de manipulation. Il n'incita pas directement à accomplir l'interdit en le mettant en valeur. Mais il employa plutôt une tactique plus attractive et d'apparence plus innocente. Il prêta serment devant Adam et Eve et leur jura qu'il était un conseiller sincère tout en affichant sa *préoccupation* pour le bien-être de ces derniers. On remarque ainsi l'emploi de : *“de devenir des Anges ou d'être immortels; un royaume impérissable”*. Ces expressions attractives et séduisantes n'en étaient pas moins trompeuses et fourbes².

C. « Et il leur jura : *Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller.* »

-*Et il leur jura* : c'est-à-dire que Satan leur prêta serment. On retrouve cette même expression ailleurs dans le Noble Coran, comme dans ce passage : *jurons par Allah que nous l'attaquerons de nuit*, qui signifie ici : nous jurons mutuellement.

- [...] *je suis pour vous deux un bon conseiller* : je suis sincère envers vous deux lorsque je vous conseille de manger du fruit de l'arbre défendu. Je suis véridique lorsque je vous annonce que vous deviendrez deux anges ou éternels³.

La forme du verbe (en arabe) *qâsama* (jurer, prêter serment) suggère qu'Iblîs répéta son parjure plus d'une fois. On peut donc penser qu'à la première tentative le couple restait hésitant et refusait de céder aux sug-

1. *ighâthah al-lahfân*, Ibn Al-Qayyîm, (1/179-181).

2. *al-firdaws al-musta'âr*, Al-'Umrî, p. 99.

3. *tafsîr tabarî*, (8/141).



gestions diaboliques. Satan a donc dû renouveler plusieurs initiatives et tentatives avec insistance¹.

Ibn Al-Qayyîm a écrit :

Le récit de l'événement dévoile, à travers le discours d'Iblis, une certaine forme d'insistance de la part de ce dernier. Ces marques d'insistances sont :

- le serment ; l'emploi de la particule d'insistance (en arabe) *inna* ; l'intercalage de la subordonnée *pour vous deux*, qui devance la deuxième partie de la proposition principale *je suis [...] un bon conseiller*. Ce procédé met en valeur le destinataire du conseil comme pour signifier que : voici pour vous en exclusivité mon conseil qui va vous profiter.

-l'emploi du nom (en arabe) conseiller sincère *nâsîh* à la forme active qui suggère la constance et l'assurance et signifie ici que la sincérité est une de mes qualités naturelles. À la différence, l'emploi du verbe *nasaha* renvoie à l'acte sporadique.

- l'expression du serment est accompagnée d'une particule d'insistance (*la*) dans la proposition subordonnée (en arabe) [...] *lamin* (je suis certes...).

- Satan s'est présenté comme un individu qui parmi d'autres ne souhaite, à l'instar de ces derniers, que prodiguer de bons conseils.

On remarque qu'Iblis a légué ces méthodes fourbes à ses suppôts et ses adeptes lorsque ces derniers tentent de manipuler et de tromper les croyants. Les hypocrites à l'époque du Messager d'Allah ﷺ, par exemple, déclaraient ouvertement en présence de l'Envoyé ﷺ : *nous témoignons que tu es le Messager d'Allah* (Al-Munâfiqûn : 1). Ils introduisirent ainsi leur témoignage par la particule d'insistance *inna* ; y insérèrent une autre particule d'insistance *la*. On retrouve ces mêmes procédés dans le verset 56, de la sourate At-Tawbah : *et ils (les hypocrites) jurent par Allah, qu'ils sont certes de votre côté, mais ils ne le sont pas*².

Adam, de son côté, était loin de s'imaginer qu'on pouvait prêter serment au nom d'Allah et mentir. Qui oserait accomplir telle infamie ? C'est ainsi que l'ennemi d'Allah abuse Adam, après cette insistance. L'homme finit par croire Iblis et s'imagina qu'il ne sortirait plus jamais du Paradis s'il mangeait du fruit défendu. Il savait que la désobéissance comportait certes un mal. Mais il pensa que l'intérêt qui en découlerait serait prépon-

1. *tafsîr al-mawdû'î*, Al-Kûmî et Qâsim (3/32).

2. *ighâthah al-lahfân*, Ibn Al-Qayyîm (1/181).



dérant et qu'il pourrait peut-être aussi rattraper sa faute et le mal qui en découleraient en s'excusant et en faisant pénitence. Chaque croyant en Allah et au Jour Dernier éprouve après tout le même sentiment et adopte le même raisonnement lorsqu'il s'adonne au péché¹.

Ibn 'Āshûr a écrit à propos de la ruse discursive d'Iblis :

L'insistance avec laquelle Satan s'est évertué à se présenter comme un loyal conseiller, par l'emploi de trois procédés de langage, indique la grande suspicion d'Adam et de son épouse, à l'égard du Malin et de sa sincérité. Cela montre également que ce dernier avait remarqué leurs hésitations à le croire. Ils doutèrent bien sûr de l'honnêteté de Satan, car le conseil que ce dernier leur prodiguait s'opposait à l'injonction d'Allah ; et ils connaissaient instinctivement la bienveillance du Seigneur à leur égard².

Sous l'emprise de leur penchant et de la tromperie d'Iblis, Adam et Ève oublièrent que ce dernier était leur ennemi juré, qui ne pouvait en aucun cas leur indiquer la voie du bien. Ils oublièrent l'ordre d'Allah auquel ils devaient se soumettre même s'ils n'en connaissaient pas la véritable justification ; et que rien ne peut se dérouler sans la volonté d'Allah. Par conséquent, si le Seigneur ne leur avait pas prescrit l'éternité ou le royaume impérissable, ils ne l'obtiendraient jamais³. Satan le maudit réussit alors à manipuler Adam et Eve en déployant toutes ruses possibles. Il parvint à les tromper et à les convaincre qu'il était pour eux un conseiller honnête et loyal et qu'il présentait, dans leur intérêt, une suggestion bénéfique que son serment garantissait⁴.

D. « Alors il les fit tomber par tromperie. Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. Et leur Seigneur les appela: "Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? Et ne vous avais-Je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré ?" »

- *Alors il les fit tomber.* L'expression coranique *fadallahumâ* signifie qu'Iblis entraîna Adam et Ève vers la déchéance de leur condition qui était celle de serviteurs obéissants, honorés et préservés. Cette formulation indique que le Diable les fit déchoir d'un rang élevé à un rang inférieur. En

1. *aṣ-ṣawâ'iq al-mursalâh*, Ibn Al-Qayyîm, (1/375).

2. *at-tahrîr wa at-tanwîr*, Ibn 'Āshûr, (8/60).

3. *fî zilâl al-qur'ân*, Sayyîd Qutb, (3/1269).

4. *qisâh 'âdam*, Abû Bakr, p. 149.



arabe les substantifs *at-tadliyah* ou *al-'idlâ'* font référence au fait de jeter une chose vers le bas¹.

- [...] *par tromperie*. Le couple avait cédé à la tromperie de Satan qui ne cessa de les harceler jusqu'à attiser en eux leur penchant qui les domina et leur fit oublier l'interdit d'Allah. Ils désobéirent à Allah, non parce qu'ils crurent en Iblis, mais en raison de leur faiblesse face à la tentation que le Diable suscita en eux².

Al-'Alûsî a écrit dans son exégèse coranique :

Beaucoup de théologiens ont soutenu qu'en aucun cas Adam et Eve n'accordèrent crédit aux suggestions de Satan. Ce qui les poussa à la désobéissance était leur faiblesse face à la tentation, de la même manière que nous cédonc au péché lorsqu'on nous l'embellit, bien que nous sachions que la réalité est autre³.

- *Alors il les fit tomber par tromperie*. Le Diable leur fit alors *toucher le fonds* tandis qu'Adam et Ève pensaient qu'ils allaient s'élever à un rang supérieur. Iblis les entraîna donc jusque vers cet arbre interdit, pas à pas, et ils suivirent ses traces au gré des suggestions qu'il inspirait en leur for intérieur et de leur penchant qu'ils pensaient être authentique. Satan les trompa et ils s'approchèrent de l'arbre en suivant les pas de ce dernier.

Cet évènement nous rappelle, si besoin était, que l'histoire de ce monde est une succession de *chutes* semblables, dont on retrouve d'ailleurs également les traces manifestes à l'échelon individuel.

Ainsi nous sommes en permanence soumis à ces mêmes suggestions démoniaques : *tu es libre ; après tout, c'est Allah qui t'a créé avec ces penchants ; les temps ont changé, à l'époque on se mariait tôt ; Allah nous a créés pour profiter de la vie ; tu es la seule personne qui doit vraiment compter pour toi en ce monde ; il n'y a aucun mal en cela ; Allah ne nous jugera que pour avoir commis du tort à autrui ; les gens ont évolué et leurs mœurs aussi, tu dois changer ta façon de penser ...*

Ce sont là les pas du Diable que l'on suit un à un jusqu'à ce qu'il nous conduise à l'arbre défendu, pour ensuite nous entraîner dans la chute : *alors il les fit tomber par tromperie*.

- *Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles*.

Ce passage indique qu'Adam et Ève goûtèrent d'abord le fruit pour dé-

1. *tafsîr al-bayḍâwî*, (2/534).

2. *at-tafsîr al-mawḍû'î*, Al-Kûmî et Al-Qâsam, (3/32).

3. *rûḥ al-ma'âni*, Al-'Alûsî (8/100).



couvrir sa saveur. Si d'autres versets ne nous informaient pas qu'ils avaient mangé du fruit, nous penserions, à partir de ce passage, qu'ils s'étaient contentés de le goûter.

- *leurs nudités leur devinrent visibles*, les vêtements du Paradis qui recouvraient leur nudité furent ôtés et cette dernière apparut à chacun. Ils réalisèrent alors brusquement qu'un changement grave venait de survenir. La pudeur s'empara d'eux et la honte devant Allah les incita à chercher de quoi couvrir leurs parties intimes. Ils ne trouvèrent pour cela que les feuilles des arbres du Paradis.

- *et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis*. Ils se recouvrirent des feuilles des arbres qu'ils rassemblèrent l'une sur l'autre pour dissimuler leur nudité.

Chaque péché accompli engendre des répercussions pour son auteur en ce monde et dans l'autre, s'il n'est pas accompagné de repentir. Ici, on voit comment Adam, qu'Allah avait pourtant choisi pour devenir Son vicaire sur Terre, fut châtié pour sa faute, et à commencer par le dénuement et l'exposition de sa nudité. Toute l'étendue du Paradis parut soudainement insignifiante à Adam et Eve qui se retrouvèrent dans cet état. Ils s'empresèrent de recouvrir ce qu'ils pouvaient de leurs parties honteuses avec les feuilles des arbres. C'est alors qu'Allah les interpella dans cette situation plus qu'embarrassante¹.

Ce verset du noble Coran réfute à lui seul la thèse de l'existence de l'homme primitif qui vivait nu. Bon nombre d'historiens occidentaux continuent à promouvoir la thèse de l'homme préhistorique, qui selon eux, vivait à *l'âge de pierre* et qui du fait de sa condition *primitive* se promenait entièrement nu tandis qu'il dormait à même le sol, à la belle étoile.

Tout cela relève de l'imaginaire et de la fabrication historique. En outre, ces idées représentent des marques d'ingratitude envers les bienfaits d'Allah qui a honoré les enfants d'Adam et leur accorda les moyens de couvrir leur nudité. Jamais dans le cours de son histoire, l'homme n'a manqué de quoi se vêtir. Même Adam et Eve au Paradis trouvèrent les feuilles des arbres pour s'en recouvrir. Ce bienfait n'a cessé d'exister depuis, et Allah a assuré aux hommes de quoi dissimuler de leur corps les parties honteuses, et ce, jusqu'au Jour Dernier².

Certes, des nations peuvent choisir le nudisme alors qu'elles ont à leur

1. *qisāh 'ādam*, Abū Bakr, p. 151.

2. *Ibid.* p. 152.

disposition de quoi se vêtir ou qu'elles possèdent les moyens de cacher leur nudité. Ces peuples préfèrent alors exhiber leur nudité, se conformant ainsi à leurs coutumes. On rencontre par exemple des tribus africaines qui vivent ainsi et se déplacent complètement nus ou presque. Chez ces individus, le port des vêtements est même considéré comme un outrage et une infraction à leur tradition. Dans d'autres cas, la nudité découle de croyances douteuses, comme chez certaines tribus arabes¹.

Ibn Kathîr a ainsi relaté : « Les Arabes, en dehors des Quraysh, n'accomplissaient jamais (avant l'islam) les circumambulations autour de la Ka'bah (*at-tawâf*) avec les vêtements qu'ils avaient portés. Ils prétendaient qu'il n'était pas permis d'accomplir ce rite dans les habits qu'ils endossaient en étant pécheurs. Les Quraysh, quant à eux, qui comptaient parmi Al-Hums, effectuaient *at-tawâf* habillés. Quiconque appartenait à l'entente des Hums pouvait céder son vêtement pour qu'un autre l'utilise pour la circumambulation. On pouvait aussi s'acquitter de ce rite avec un vêtement neuf qu'on jetait alors, et que personne ne pouvait s'approprier par la suite. Les femmes étaient cependant autorisées à couvrir leur sexe d'une étoffe. [...] La plupart du temps, ces dernières profitaient de l'obscurité de la nuit. Les Arabes avaient complètement inventé cette pratique qu'ils héritèrent de leurs ancêtres, pensant que ces derniers se conformaient ainsi à une prescription divine. Mais Allah dénonce une telle attitude :

« [...] et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : " C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah." Dis : "[Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas?" » Al-'A'râf (Les Murailles) : 28².

L'exhibitionnisme indécent de la nudité provient aussi de la décadence morale comme celle à laquelle on assiste en Occident depuis ces dernières décennies. On constate alors que malgré les progrès matériels et la maîtrise des moyens de production, la tendance progressive en Occident est au nudisme. Les femmes sont presque sur le point d'exhiber dans les endroits publics les parties de leur corps les plus honteuses. D'ailleurs, des lieux sont spécialement dédiés au nudisme, où les hommes et les femmes vont côte à côte, sans la moindre pudeur ou honte, dans le plus simple appareil.

Ces attitudes sont bien sûr contre nature, et les individus qui s'adonnent à de tels comportements se sont dépouillés de leur humanité, tandis que

1. *qisâh - 'âdam*, Abû Bakr, p. 152.

2. *tafsîr bni kathîr*, (3/402).



le bon goût et la décence refusent de voir dans ces formes d'étalage une quelconque forme d'esthétisme¹.

Cela étant dit, rappelons encore que l'humanité n'a à aucun moment manqué durant son histoire des moyens de couvrir sa nudité, bien que les modes vestimentaires aient varié d'une époque à une autre. On a pu par exemple constater qu'à une période l'usage des peaux de bêtes était plus répandu. Dans d'autres endroits, on a utilisé d'autres matériaux végétaux. Une des preuves de cette affirmation réside dans le fait que les Révélation divines se sont toujours succédé sur Terre, depuis sa création. Or, les prophètes sont les guides des hommes à travers l'histoire, même si bon nombre d'humains n'ont pas accepté leur Message. Toujours est-il que ce dernier a tout de même réussi à s'imposer en fin de course. Cela indique donc que l'homme tend vers le progrès lorsqu'il est orienté par les recommandations divines dans sa vie de tous les jours. Cela récuse donc les prétentions de ceux qui tentent de rabaisser l'homme à un rang animal².

Le penchant naturel sain incite l'homme et la femme à se couvrir. Certes, la parure et l'embellissement par le vêtement sont autorisés au sein du couple, ainsi que le fait de découvrir ses atours entre époux, dans certains contextes. Mais cela n'est pas recommandé sans aucune finalité. Une certaine sensation de pudeur doit être conservée entre les époux pour que l'attrance réciproque soit maintenue, sans que l'homme soit tenté pour autant de poser son regard sur les femmes interdites. Allah avait placé en Adam et Eve ces sentiments, et c'est pour cette raison qu'ils s'empresèrent de couvrir leur nudité alors qu'ils se trouvaient seuls au Paradis et qu'aucun autre humain ne les voyait. On comprend alors, de ce point de vue, le passage coranique suivant : *leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités*.

Ainsi la vision réciproque de leur nudité constituait une des motivations diaboliques, même si cette dernière est pourtant autorisée à l'origine, car la condition normale est la dissimulation du corps, et le dénuement n'est qu'occasionnel.

Même lorsque personne ne les voit, l'homme et la femme restent habillés selon ce qu'Allah inspire à la nature humaine. Dans la solitude de sa demeure et derrière les verrous, l'homme s'arrange toujours pour ne pas se trouver nu, car cela s'oppose à l'attitude naturelle. C'est également le cas

1. *fî zilâl al-qur'ân*, Sayyîd Qutb, (3/208).

2. *qisâh-'âdam*, Abû Bakr, p. 154.



pour l'aveugle, qui ne voit pas son état ni celui des autres, mais qui préfère pourtant se couvrir, à cause du sentiment inné qui l'habite¹.

La pudeur vestimentaire est une prescription divine pour plusieurs raisons :

- La pudeur qu'on doit avoir vis-à-vis d'Allah, car le Seigneur aime qu'on se montre pudique devant Lui. Cela découle d'un sentiment de vénération, de déférence à Son égard. Certes, aucun regard, aucune intimité ne sont voilés à Allah. Mais le simple fait de se couvrir avec des vêtements constitue une marque de pudeur vis-à-vis du Créateur, même si l'on sait pertinemment qu'Allah voit tout. L'individu dissimule de lui-même ce dont il a honte, bien qu'il ait conscience de la présence en lui de ces choses gênantes. Il agit ainsi par pudeur. Le Messager d'Allah ﷺ disait : « *Allah est Le plus digne de ceux envers lesquels on doit se montrer pudique*². »

Certains pionniers vertueux de l'islam se couvraient la tête alors qu'ils faisaient leurs besoins, par pudeur envers Allah. On a rapporté à ce propos qu'Abû Bakr As-Siddîq prononça sur le minbar : « Ô, vous autres, faites preuve de pudeur vis-à-vis d'Allah. Par Celui qui détient ma vie, lorsque je me trouve dans un endroit isolé pour accomplir mes besoins, je me couvre entièrement la tête, par pudeur à l'égard du Seigneur³. » Tâ'us ordonnait à son fils d'en faire autant.

- Par pudeur envers les anges. Ces derniers sont gênés et embarrassés par les mêmes choses et situations qui affectent les humains, comme nous l'enseigne un Hadith. Cela représente donc un motif de pudeur vestimentaire pour Adam et Ève et leur descendance. Cela explique aussi pourquoi le premier couple humain s'était empressé de se couvrir au Paradis alors qu'aucun homme ne s'y trouvait. Des Textes indiquent en outre que les anges sont de nature pudique, à l'instar des humains. Le Prophète ﷺ a dit un jour à un Compagnon : « *Ne feras-tu pas preuve de pudeur devant celui dont les anges se montrent pudiques*⁴ ? » Celui dont il s'agissait ici était 'Uthmân b. Al-'Affân, qu'Allah l'agrée.

- La pudeur vestimentaire permet de préserver son intimité du regard des autres, c'est là une des principales finalités du vêtement, pour ne citer que ces dernières⁵.

1. *at-tafsîr wa al-bayân li 'ahkâm al-qur'ân*, At-Turayfî, (3/1290).

2. *sunan abû dâwûd*, n° 4017 ; *sunan at-tirmidhî*, n° 2794.

3. *muṣannif ibn abû shaybah*, n° 1127.

4. Muslim, n° 2401.

5. *at-tafsîr al-mawḍû'î*, Al-Kûmî et Qâsim, (3/1293).



- Et leur Seigneur les appela : « Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? Et ne vous avais-Je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré ? »

Allah interpella alors le couple : comment avait-il osé transgresser l'interdit et désobéi ? Quel alibi pouvait-il invoquer ? A-t-il été victime des suggestions du Diable ? Pourquoi n'est-il pas resté vigilant face aux inspirations sataniques¹ ? Allah ne leur avait-Il pas interdit à tous deux de s'approcher de cet arbre ?

Le Seigneur leur adressa deux blâmes : celui d'avoir transgressé l'interdit et celui d'avoir cédé aux suggestions d'Iblis².

Allah les interpella après qu'Adam et Ève eurent accompli leur forfait et que leur nudité, qu'ils recouvrirent de feuilles, leur apparut. Le reproche pouvait ainsi exercer son impact sur les cœurs après que les conséquences néfastes de leur acte se manifestèrent. Ils apprendraient ainsi que le bien se trouve dans l'obéissance à Allah et que Lui désobéir entraîne de fâcheuses répercussions³.

Quant à la manière dont Adam et Ève entendirent l'appel d'Allah, et la façon dont le Seigneur s'adressa à eux, comme Il s'adressa avant aux anges et à Iblis, cela relève du mystère, inaccessible pour nous. Tout ce que nous savons est que cet évènement s'est déroulé et Allah fait ce qu'Il veut⁴.

La faute que commirent Adam et Ève prit la tournure d'une catastrophe à leurs yeux. Comment avaient-ils pu ignorer la mise en garde d'Allah, pour assouvir un désir interdit ? Comment avaient-ils pu oublier l'animosité de Satan à leur égard et désobéir à leur Bienfaiteur ?

Ils éprouvèrent alors un profond et amer remords. Toutefois, ils ne s'abandonnèrent pas longtemps à leur chagrin et ne se laissèrent pas entraîner dans l'abîme du désespoir, car ils leur restait trop à espérer d'Allah, le Seigneur Généreux ; Celui dont le pardon est plus grand que les pires péchés. Ils se repentirent alors devant leur Créateur pour se réfugier dans Sa miséricorde et espérer Sa clémence et Sa satisfaction, après avoir reconnu humblement leur tort : *Seigneur nous nous sommes fait tort à nous-mêmes*⁵.

1. *tafsîr min wahî al-qur'ân*, Mohammad Fazl Allah, (7/50).

2. *at-tafsîr al-mawqûf*, Al-Kûmî et Qâsim, (3/33).

3. *at-tahrîr wa at-tanwîr*, Ibn 'Âshûr, (8/65).

4. *fî zilâl al-qur'ân*, Sayyîd Qutb, (3/1269).

5. *tafsîr min wahî al-qur'ân*, Mohammad Fazl Allah, (7/51).



E. Tous deux dirent : Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants. »

Ce verset dévoile un autre aspect de la personnalité de cette créature singulière qu'est l'homme. Nous avons découvert déjà sa propension à l'oubli, à la faute, et sa faiblesse que le Diable savait exploiter. Nous savons désormais qu'il manque parfois de résolution dans la droiture. Mais nous découvrons aussi, dans ce verset, qu'il reconnaît ses fautes, et qu'il les regrette. Nous avons vu qu'il n'hésite pas à implorer l'aide et le pardon de son Seigneur et qu'il sait faire pénitence. C'est là une des caractéristiques de l'homme qui lui permet de maintenir le contact avec le Créateur et qui lui ouvre les portes qui mènent à Lui, par Sa force et Sa compassion. Sans cela l'homme est condamné à la perte.

Cette première expérience s'achève pour Adam en lui révélant la réalité de sa nature qu'il découvrit à son issue. Après avoir découvert ces traits enfouis de sa personne, il était prêt à aborder la nouvelle étape qui était celle du vicariat et à faire son entrée dans la bataille sans trêve contre son ennemi¹.

Ces versets contiennent de nombreux enseignements utiles, dont :

- Il révèle la signification de la Seigneurie, de l'injustice, de l'ego, du pardon et la compassion, et celle de la perte.

- *Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes* : Adam et Ève invoquèrent Allah par le nom Ar-Rabb, qui est Celui qui veille au bien-être de Ses créatures en leur prodiguant tous les bienfaits et les causes du bien-être. Parmi ces dernières est la réforme de l'âme et des mœurs. C'est pour cela que le couple invoqua Allah par ce nom. Ils se tournèrent vers le Seigneur en toute reconnaissance de leur faute après avoir réalisé les conséquences néfastes de leur désobéissance. *Notre Seigneur* fut leur appel, formulé sans particule d'interjection qui révèle l'humilité et la déférence².

Les attributs les plus proches de la Seigneurie sont certes ceux de la compassion et de la bonté envers les créatures, ainsi que la bienveillance qui se matérialise par la délivrance des bienfaits. La miséricorde d'Allah embrasse en effet toute chose ainsi que Son autorité. La clé du pardon et

1. *fi zilâl al-qur'ân*, Sayyîd Qutb, (3/1270).

2. *zahrâh at-tafâsîr*, Abû Zahrâh, (5/2800).



la clémence, est l'invocation d'Allah [...]¹ par Ses Noms d'Excellence, et nous apprenons ici de nos parents (Adam et Ève) comment implorer Allah et s'humilier devant Lui par l'invocation de ce nom.

On constate à travers ce verset qu'Adam et Ève se trouvaient tous deux dans une situation de détresse, de désarroi et de contrition devant le Seigneur. Ils reconnurent leur faute et l'injustice qu'ils avaient commises contre eux-mêmes et qu'ils pouvaient constater désormais de leurs yeux. Leur désobéissance s'était alors matérialisée par la nudité apparente de leur corps qu'ils avaient tenté de recouvrir avec les feuilles des arbres. L'injustice était manifeste et ils reconnurent l'erreur d'avoir cédé aux inspirations diaboliques, alors qu'Allah les avait avertis : *le Diable est pour vous deux un ennemi déclaré*, c'est-à-dire que son adversité envers vous est manifeste².

- *Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants.* »

Ô, Allah, si Tu ne caches pas notre faute et que Tu ne l'effaces pas et que Tu ne nous épargnes pas Ta disgrâce et Ton châtement, par Ta compassion, nous serons du *nombre des perdants*, des damnés.

As-Samarqandî a écrit : « Ce verset indique qu'Allah châtie Ses serviteurs qui persistent dans le péché. Mais le Seigneur se montre clément envers ceux qui se repentent. Iblis par exemple, qui refusa de faire pénitence et qui demanda en revanche un délai, est ainsi voué à l'Enfer; tandis qu'Adam qui reconnut sa faute vit son repentir accepté. »

Ibn Jarîr a mentionné avec sa chaîne de transmission une Tradition, rapportée par Ad-Dahâk, en commentaire de ce verset, *et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde* : ces paroles constituaient l'invocation qu'Allah enseigna à Adam pour se repentir³. Nous avons déjà expliqué ce passage lorsque nous avons abordé l'explication du verset 37, de la sourate Al-Baqarah.

- [...] *si Tu ne nous pardonnes pas*. Ce passage indique qu'Adam et Ève savait qu'Allah est Celui qui pardonne à Ses serviteurs. C'est par cette invocation que le couple entra dans le monde de la bienveillance et du pardon. Ils savaient qu'Allah pardonne et ils avaient conscience du besoin de l'homme pour la clémence et le pardon dans sa vie. Cette connaissance des

1. NdT : dans le texte source (p. 643 du pdf) : *l'invocation envers Allah et Son Messenger*; que nous avons corrigé ici, car il s'agit sûrement d'un lapsus de l'auteur.

2. *zahrâh at-tafâsîr*; Abû Zahrâh, (5/2800).

3. *tafsîr at-tabarî*, (8/144).



attributs d'Allah et de Ses noms Al-Ghafûr, Al-Ghaffâr, Al-'Afwû avait dissipé en eux les brumes du désespoir et affaissé les montagnes de la tristesse et la détresse du péché avait été secouée avant de disparaître à son tour. Leur âme s'était ainsi libérée de la prison de la désobéissance pour s'élancer vers les vastes horizons du repentir. Qu'existe-t-il de plus beau que le retour vers Allah après le péché? Il ne suffit pas de prononcer *al-istighfâr* (l'invocation du pardon), il faut méditer cette parole. Celui qui l'énonce d'un cœur sincère verra alors se dissoudre en lui les mauvaises pensées et inspirations, ainsi que les craintes¹!

Invoquer le pardon d'Allah, dont le nom est Al-Ghafûr, est donc un acte originel qui remonte aux premiers temps de l'humanité, comme l'ont fait Adam et Eve. Allah est Al -'Afwû, Celui dont la clémence a toujours été Son attribut, Celui qu'on connaît pour Son pardon et Sa compassion envers Ses créatures. Personne ne peut se passer de Son pardon et de Sa compassion et de Sa bienveillance. Le Seigneur a promis de les accorder à quiconque les demande et œuvre pour les obtenir :

Et je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent, croit, fait bonne œuvre, puis se met sur le bon chemin. » *Tâ-Hâ* : 82.

Al-Ghafûr est Celui qui pardonne les péchés et accueille le repentir des pénitents².

Entends la Parole de ton Seigneur ô enfant d'Adam, car Il connaît toutes les fautes qu'accompliront les hommes depuis celle de leur père Adam jusqu'à la dernière avant le Jour Dernier. Allah connaît les détails du déroulement de chaque péché et leur laideur :

« *Dis : Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux.* » *Az-Zumar* (Les Groupes) : 53.

- [...] *et ne nous fait pas miséricorde*, ce passage est une invocation en faveur de l'obtention de la miséricorde d'Allah, Ar-Rahmân, Ar-Rahîm. Ce passage met en évidence la dévotion dont doit faire preuve le serviteur envers Allah par l'invocation du pardon et l'absence de désespoir de Sa compassion qui embrasse toute chose. La demande de pardon ouvre les portes de la compassion divine. C'est pour cette raison que le couple pro-

1. *li'annak Allah*, 'Ali Jabir Al-Fifi, p. 156.

2. *wa lillah al-'asmâ' al-husnâ'*, Abd Al -'Aziz Al-Jalîl, p. 569.



nonça déjà *al -'istighfâr* pour repousser les conséquences de leur faute, avant d'implorer d'Allah Sa compassion, qui comprend l'acceptation du repentir et l'agrément divin.

Celui qui médite l'invocation d'Adam et Ève remarque la présence du nom divin Ar-Rabb. Ils implorèrent le pardon d'Allah en toute humilité d'Al-Ghafûr, et la compassion d'Ar-Rahîm, combinant ainsi l'appel au pardon et à la compassion par l'association des deux nobles noms Al-Ghafûr et Ar-Rahîm. Le pardon annihile le châtiment qui découle des fautes commises, qu'Allah efface. Il protège le pécheur repentant à la manière du casque qui préserve de l'impact de la flèche. Le pardon provient de la compassion. Ces deux noms divins Al-Ghafûr et Ar-Rahîm associés évoquent aussi la bienveillance abondante du Créateur, au-delà de laquelle il n'existe pas d'autre bonté¹.

-[...] *nous serons très certainement du nombre des perdants*. Nous serons du nombre des damnés. On ne peut donc se passer de la compassion divine et du pardon d'Allah et de Sa grâce. Celui qui en est privé connaîtra la perdition et la damnation².

Allah enseigna à Adam les paroles qui permirent à ce dernier de se libérer du péché, et par lesquelles le père des hommes comprit ce qu'était la voie de la repentance.

« *Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir, car c'est Lui certes, le Repentant, le Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 37.

Ce verset nous indique qu'Adam avait appris d'Allah, par inspiration, ces paroles. Il les mit en pratique, et les répéta, ainsi que son épouse. Nous venons d'expliquer la signification de ces paroles.

Adam apprit ces paroles par inspiration divine comme cela semble le plus juste. Le père des hommes les prononça et par ce moyen, il obtint l'acceptation de son repentir par Allah, qui effaça son péché. C'est là un autre bienfait de la part du Seigneur qui aurait pu ne pas agréer la pénitence d'Adam. Mais Allah connaissait la sincérité de Son serviteur, qui s'était tourné vers Lui pour se défaire des conséquences de sa désobéissance. Allah accepta alors ce repentir :

« *Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé.* » Tâ-Hâ : 122.

1. Ibid. p. 148.

2. *at-tafsîr al-mawdû'î*, Al-Kûmî et Qâsim, (3/33).



Lorsqu'Adam manifesta du remords et s'humilia devant son Seigneur, Allah éleva son rang et il se retrouva dès lors dans une situation plus honorable encore que celle qu'était la sienne avant le péché. On rapporte, à ce propos, de la part de certains théologiens, cette parole : « Que de péchés qui inspirent à l'âme humilité et contrition sont bien meilleurs que des actes de vertu qui emplissent le cœur de vanité et d'orgueil¹ ! »

« *Descendez, dit [Allah], vous serez ennemis les uns des autres. Et il y aura pour vous sur terre séjour et jouissance, pour un temps.* »

Cette expérience toucha donc à sa fin et elle apporta son lot d'enseignements et de leçons. Après cela, Allah ordonna le départ de l'homme pour la Terre, d'où il fut créé afin qu'il y prenne la charge de vicaire, selon la volonté du Seigneur :

- « *Descendez, dit Allah* ». Cette injonction s'adresse à Adam et à Eve, mais aussi à Iblis. Cet ordre fut répété à l'encontre de Satan qui devint alors le compagnon de l'homme durant son séjour sur Terre. C'est par lui que les enfants d'Adam seront éprouvés dans toutes leurs situations quotidiennes. On pourrait aussi envisager que cet ordre ne s'adressait qu'au couple, et que la forme plurielle du verbe est justifiée par le fait qu'Adam et Eve représentent l'ensemble des hommes².

Tout le monde entreprit le départ pour la Terre : Adam, Eve, Iblis et son peuple. Tous s'y retrouveront pour la lutte qui devait s'engager entre les uns et les autres, et entre deux types de créatures à la nature opposée : les unes prédisposées au mal ; et les autres dont les penchants mitigés tendent vers le bien aussi bien que vers le mal. L'épreuve terrestre devait s'accomplir selon le décret d'Allah³.

- [...] *vous serez ennemis les uns des autres*. Depuis l'aube des temps, l'adversité et la lutte se sont installées entre l'homme et les diables. Cette animosité et cette opposition sont donc le moteur premier de la dynamique de l'histoire humaine, selon les décrets d'Allah. Sans cette lutte qui oppose Iblis et ses alliés, à l'homme, la vie de ce dernier serait paisible, stagnante, inerte.

Tous les évènements de l'histoire humaine découlent de ce conflit sur Terre entre le bien et le mal, il en est le moteur et le combustible.

1. *qiṣāh-'ādam*, Abū Bakr, p. 165.

2. *at-tafsīr al-mawqūf*, Al-Kūmī et Qāsim, (3/34) ; *tafsīr an-nasafī*, (1/103).

3. *fī zilāl al-qur'ān*, (3/1270).



L'approche coranique des événements historiques s'accorde avec les idées des philosophes de l'Histoire et des spécialistes occidentaux qui soutiennent que le mouvement de l'histoire humaine résulte d'un conflit. La nature et les perspectives de ce conflit chez ces derniers diffèrent cependant du point de vue islamique. Chez les Occidentaux, par exemple, le conflit est une lutte des classes pour l'appropriation des biens et des moyens de production comme l'ont prétendu Engels et Marx à travers leurs théories économiques. Selon eux, cette lutte devait conduire inévitablement, comme nécessité historique, à la victoire du prolétariat. Mais la réalité a prouvé que cette approche historique n'est qu'un mirage. Le communisme s'est effondré au sein de son propre bastion et bon nombre de ses principes fondamentaux ont été abandonnés ; ce qui a démontré l'échec désastreux de cette philosophie.

Le véritable conflit qui anime le mouvement de l'histoire est celui qui oppose le bien au mal, la vérité au mensonge, la guidée à l'égarement. L'islam et sa Loi représentent le camp du bien, de la vérité, de la guidée. Allah a révélé cette dernière aux hommes par l'entremise des messagers et prophètes. La partie adverse est celle du mal que représentent le Diable, ses alliés et suppôts parmi les djinns et les hommes :

« Nous dîmes : « Descendez d'ici, vous tous ! Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affligés. » Et ceux qui ne croient pas (à nos messagers) et traitent de mensonge Nos révélations, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. » Al-Baqarah (La Vache) : 38-39¹.

- Et il y aura pour vous sur terre séjour et jouissance, pour un temps.

Vous trouverez sur Terre un lieu de séjour, où vous pourrez vivre.

Ibn Baṭāh a écrit : *« al-mustaḡar (le lieu de séjour) est un terme général qui englobe la période et le séjour en cette vie et dans la tombe. »* Pour Abū Al-'Ālī, l'expression renvoie à la vie terrestre :

« C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit, et le ciel pour toit ; qui précipite la pluie du ciel et par elle fait surgir toutes sortes de fruits pour vous nourrir, ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez (tout cela). » Al-Baqarah (La Vache) : 22.

Ibn 'Abbās l'a interprété comme étant le séjour de la tombe, mais le

1. *at-tafsīr al-mawḍūʿī*, Al-Kūmī et Qāsim, (3/35)

terme englobe l'un et l'autre, comme dans les versets 25 et 26 de la sourate Al-Mursalât :

« N'avons-Nous pas fait de la terre un endroit les contenant tous, les vivants ainsi que les morts? »

- [...] *jouissance, pour un temps*. La Terre renferme, pour vous, tout qui vous est utile et qu'Allah a créé pour vous, comme nous l'avons déjà développé avant, lors de l'explication au sujet du verset 10, d'Al -'A'râf.

Le séjour terrestre de l'homme n'est que temporaire et défini. Personne en dehors d'Allah, le Créateur, le Sage, ne peut le retarder ou l'avancer.

- *pour un temps*. Le temps qu'Allah a décrété, et en fonction du contexte on peut aussi dire qu'il s'agit du Jour Dernier; ou encore, de la mort de chaque individu. En arabe, *al-hîn* désigne, quoi qu'il en soit, une échéance non déterminée. La relation de l'homme à la Terre est très étroite. Il est issu de cette dernière, il y passe son existence terrestre, puis y meurt. Elle est le siège des luttes et des combats et des activités des civilisations et de tous les événements qu'Allah y a décrété.

F. *« Là, dit (Allah), vous vivrez, là vous mourrez, et de là on vous fera sortir. »*

Ibn Kathîr a écrit en commentaire de ce verset, ainsi que du verset 55 de la sourate Tâ-Hâ :

Allah nous informe que de la Terre, Il fit la demeure des enfants d'Adam, le temps de leur séjour dessus. Ils y vivront donc, y mourront et y seront enterrés. De cette dernière, ils sortiront le Jour du Jugement, durant lequel Allah rassemblera tous les hommes du premier au dernier, pour accorder à chacun la rétribution pour ses actes¹.

Cela constitue le décret d'Allah indéfectible sur lequel l'homme ne détient aucune part de libre arbitre. La Terre est devenue sa mère et son pays. L'homme pourrait s'élever vers les étoiles et sonder l'espace, mais ce n'est que sur Terre qu'il trouvera repos et sérénité. Aucun autre endroit ne renferme tout ce qui permet de combler ses besoins parmi les millions d'autres planètes, au sein des galaxies :

« C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore. » Tâ-Hâ : 55.

1. *tafsîr bni kathîr*, (3/36).



Voici l'univers qui devant vous se déploie et qu'ont rendu proche et visible vos télescopes immenses dans vos observatoires ou vos stations spatiales : cherchez-y donc un autre lieu de séjour pour l'homme et parcourez ses constellations et ses galaxies :

« Dis : « Regardez ce qui est dans les cieux et sur la terre. » Mais ni les preuves ni les avertisseurs (prophètes) ne suffisent à des gens qui ne croient pas. » Yûnus (Jonas) : 101.

Réservez-vous des parts de l'univers et partagez-le entre vous comme bon vous semble : en dehors de notre planète, vous n'y trouverez aucun endroit où vous pourrez y séjourner.

5. Les quatre recommandations à l'intention des enfants d'Adam. Les déclarations et les avertissements que renferme le récit de la création d'Adam.

« Ô enfants d'Adam! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. -Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur -C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent. (26) Ô enfants d'Adam! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point, (27) et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : « C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah. » Dis : « [Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas? » (28) Dis : « Mon Seigneur a commandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, sincères dans votre culte. De même qu'Il vous a créés, vous retournerez à Lui. » (29) Il guide une partie, tandis qu'une autre partie a mérité l'égarément parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés! (30) Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. (31) Dis : « Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures? » Dis : « Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection. » Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les



gens qui savent. (32) Dis : « Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. » (33) Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus. (34) Ô enfants d'Adam! Si des messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous exposer Mes signes, alors ceux qui acquièrent la piété et se réforment, n'auront aucune crainte et ne seront point affligés. (35) Et ceux qui traitent de mensonges Nos signes et s'en écartent avec orgueil, sont les gens du Feu et ils y demeureront éternellement. (36) » Al-'A'râf (Les Murailles) : 26-36.

Dans cette sourate, on remarque qu'après le récit de la création du monde et de l'apparition de l'homme sur Terre, des enseignements sont cités. Allah adresse aux enfants d'Adam quatre exhortations principales.

Le discours s'adresse désormais à tous les hommes et non plus à Adam. Le récit jusque là avait dépeint tous les évènements depuis la création de ce dernier jusqu'à sa descente sur Terre : sa conception ; la jalousie de Satan et sa supercherie ; la désobéissance, etc.

Tous ces évènements avec ce qu'ils contiennent de leçons et d'exhortations ne s'adressaient bien sûr pas à Adam, mais bien plutôt à sa descendance, et à toute l'humanité, en tout temps, et tout lieu.

A. « Ô enfants d'Adam! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. -Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur -C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent. »

Cette exhortation divine intervient après le dévoilement de la nudité d'Adam et Ève et son recouvrement avec les feuilles du Paradis. Cet état succéda à la faute et à la désobéissance d'Allah. Le péché n'était pas cette légende que relate la Bible au sujet de l'arbre de la connaissance et que véhiculent les œuvres d'art occidentales ni les lubies empoisonnées de Freud. Le fruit de l'arbre n'était en aucun cas supposé apporter à Adam et Ève la connaissance qu'Allah voulait conserver jalousement, comme le prétend l'Ancien Testament. Ce fruit n'allait pas également les métamorphoser en divinités, selon les mythes entretenus. Le récit du fruit défendu ne constitue pas également le symbole du péché charnel de l'imaginaire



artistique européen qui constamment flotte sur les eaux boueuses de l'érotisme qui serait l'interprétation subconsciente des actes de l'homme, selon ce qu'a enseigné le juif Freud¹.

À la suite du récit du péché d'Adam et Ève, et pour dénoncer aussi les pratiques nudistes des idolâtres de la *jahiliyyah*, le verset nous fait part ici du bienfait d'Allah envers l'humanité, à travers le port des vêtements que le Seigneur a facilité et prescrit pour des raisons de décence et de parure, qui permet justement de dissimuler les parties disgracieuses et honteuses du corps. On constate, à ce propos, l'emploi de l'expression, *nous avons fait descendre*, qui fait référence à la prescription révélée.

Le vêtement désigne ce qui dissimule l'intimité et qui sert également de parure et d'embellissement. L'expression coranique utilisée pour désigner la parure est *riyâsh*, qui fait également référence au confort, au bien-être et à la richesse et qui appartiennent tous au même champ lexical².

- “*Ô enfants d'Adam! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures*”. Cette partie du verset constitue un préliminaire à la déclaration qui suivra et qui sera une condamnation de la pratique antéislamique des Arabes qui accomplissaient les circumambulations autour de la Ka'bah, complètement nus. Ce comportement s'oppose à la *fitrah* et à la décence humaine, qui poussèrent Adam et Ève à couvrir leur nudité avec les feuilles du Paradis.

L'exhortation s'adresse donc aux fils d'Adam dans leur ensemble, et s'accorde à leur penchant naturel sain, celui qui incita Adam et Eve à se couvrir avec les feuilles de Paradis. Ce verset fait allusion à cette *fitrah* et à la pudeur naturelle qui sont des caractéristiques de l'homme respectable et dont sont dépourvus les humains dénaturés, et ceux que l'indécence vestimentaire ne gêne plus en raison de leur sensibilité corrompue.

- “*Ô enfants d'Adam! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités*”. Nous avons fait descendre la pluie qui fait croître les plantes et la végétation, dont se nourrissent les animaux et tous les êtres vivants de la Terre. Parmi ces plantes se trouvent par exemple le coton et le lin. Des animaux vous vous procurez les peaux et les laines et les fourrures, avec lesquels vous couvrez votre nudité et les parties honteuses, comme nous l'avons déjà mentionné, et que tout naturellement

1. *at-tafsîr al-muwadû'î*, Al-Kûmî et Qâsim, (3/39).

2. *fî zilâl al-qur'ân*, Sayyid Qutb, (3/1278).

l'homme et la femme au penchant sain répugnent à exhiber en public¹.

La pudeur vestimentaire et l'honneur de l'individu sont liés, et le dévoilement impudique de l'intimité porte atteinte à la dignité. C'est pour cela qu'Allah, par Sa grâce envers l'homme (Adam) qui a été privé des vêtements du Paradis et envoyé sur Terre, accorda à ce dernier le bienfait des vêtements avec lesquels il peut préserver son honneur et sa dignité².

- “[...] *ainsi que des parures*”. *Ar-Rîsh* en arabe désigne aussi le plumage des oiseaux, qui sont pour lui sa parure, au même titre que l'homme trouve dans les vêtements de quoi s'habiller et se parer. Ainsi le verset fait mention de deux vêtements qu'Allah a fait descendre : celui qui couvre la nudité et celui qui sert de parure. Cette dernière constitue aussi une des finalités louables de l'habit, qui doit être approprié au porteur. Les hommes ont ainsi la parure qui s'accorde à leur masculinité et de même les femmes doivent adopter la parure qui reflète leur féminité, le tout sans excès et dans la modération³.

Le plumage de l'oiseau est comparé à l'habit de l'homme et présenté comme la parure chez l'un et l'autre. De la même manière, la disparition de cette dernière affecte et dérange l'un et l'autre⁴.

- “*Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur*”. -C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent.

Les versets qui suivent abordent, après la mention de la parure physique, la parure d'âme : *le vêtement de la piété*. Celle qui permet de recouvrir les parties honteuses (de l'âme) et les traits de caractère blâmables. Les parties honteuses (*al-'awrât*) sont de type physique et les vêtements permettent de les cacher. Mais elles sont aussi spirituelles et enfouies dans le cœur, et c'est la piété qui empêche de les mettre à nu. Ces dernières sont, par exemple : l'orgueil, la vanité, la jalousie, l'ostentation, etc. Le seul remède à tous ces maux reste la piété et la conscience de la présence divine. Elle consiste à respecter en toute déférence les commandements d'Allah et Ses interdits par crainte de Sa colère et de Son châtement.

- “[...] *voilà qui est meilleur*” : ce vêtement qu'est la piété constitue la meilleure des parures.

L'individu qui accorde un soin particulier à son apparence vestimen-

1. *zahrah at-tafâsîr*, Abû Zahrah (5/2805).

2. *at-tafsîr al-muwâdû'î*, Al-Kûmî et Qâsim, (3/40).

3. Ibid. (3/40).

4. *zahrah at-tafâsîr*, Abû Zahrah (5/2805).



taire sans être habité par la crainte d'Allah ne paraîtra que plus laid encore. Mais celui qui craint Allah, tandis qu'il n'est vêtu que d'une guenille, avec laquelle il couvre tout juste sa nudité, restera élégant et parfaitement digne. La beauté véritable est celle de l'intérieur. L'excellence se trouve toutefois dans la combinaison des deux : l'élégance extérieure et la beauté intérieure. L'Envoyé d'Allah ﷺ a attiré l'attention sur l'importance de cette dernière par ces mots : « Dans le corps se trouve un morceau de chair qui lorsqu'il est sain, répand à tout le corps la salubrité, tandis que s'il est corrompu, tout le reste du corps le devient également : il s'agit du cœur¹. »

Par la crainte d'Allah, l'homme dresse entre lui et la colère du Seigneur des barrières protectrices, qui sont le respect de Ses prescriptions et l'éloignement de Ses interdits, auxquels s'ajoutent la foi et la conscience de la présence divine. Celui qui possède ces attributs, le bien se manifeste par lui et à travers son comportement, et ses mœurs se bonifient. L'éclat de la foi émane de sa personne, et l'on reconnaît l'arbre à ses fruits.

La *tawqâ* (la piété) consiste également à se montrer pudique dans sa tenue vestimentaire, tout comme elle doit se manifester dans tous les autres aspects de l'existence. Elle constitue une des branches de la foi qui regroupe, quant en à elle, plusieurs actions dont le fait d'ôter un obstacle ou une nuisance du chemin, en passant par la pudeur vestimentaire, jusqu'à la prononciation et la concrétisation de la *shahâdah*.

Le croyant est un individu qui fait preuve de piété dans ses pratiques alimentaires, et vestimentaires. Il veille à ne se procurer que des choses licites (vêtements, nourritures). De la même manière, il ne satisfait pas ses autres besoins naturels (biologiques ou dans ses distractions) que de façon licite et il ne s'empare pas de ce qui lui est interdit. Dans le domaine financier, dans ses relations sociales, sur le plan politique, culturel ou intellectuel la vie du croyant est régie par le respect des prescriptions divines.

Le code vestimentaire et la piété sont donc liés, dans le sens où les deux couvrent ce qui est honteux et embellissent également. La piété qui habite le cœur de l'individu lui fait nécessairement réprouver la laideur de la nudité. Quant à celui qui n'éprouve aucune pudeur vis-à-vis d'Allah et qui donc n'a pas revêtu son âme de la piété, il ne se soucie guère d'exhiber son intimité de manière impudique ni de faire la promotion de l'indécence vestimentaire. Son cœur est dépouillé de pudeur et de piété.

Couvrir son corps relève de la pudeur naturelle. Cela ne représente pas

1. Al-Bukhârî, n° 52 ; Muslim, n° 1599.

un concept propre à la coutume ou à l'environnement comme le prétendent ceux qui veulent éradiquer cette vertu et détruire ce qui est humain en nous. Ces gens poursuivent la stratégie d'Iblis et de ses suppôts. Couvrir son intimité relève de la *fitrah* qu'Allah a créé en nous et Allah en a fait une prescription qu'Il a révélée dans la Sharī'ah. Le Seigneur a également procuré à l'homme les moyens de la respecter en plaçant sur Terre les biens nécessaires à la réalisation de cette prescription divine.

Dans ce verset, Allah rappelle aux hommes le bienfait de ce commandement destiné à préserver l'humanité et empêcher l'individu de régresser vers la condition animale, et la grâce qu'Il a accordé en offrant les moyens de se vêtir décentement.

- *“voilà qui est meilleur -C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent”*.

“Voilà qui est meilleur” : à savoir la piété qui permet de dissimuler les défauts de l'âme et de se préserver de la colère d'Allah. Cette piété qui est la parure des cœurs, leur lumière radieuse.

Elle est un bien en soi, incomparable à la parure physique que les hommes recherchent, car Allah ne se soucie pas de l'apparence, mais plutôt des cœurs et des actes.

- *“C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent”*.

Le verset fait allusion au bienfait d'Allah qui par la pluie fait croître sur Terre les plantes, les végétations diverses... desquels l'homme tire entre autres, de quoi se vêtir.

Par la pluie, Allah a ainsi donné vie à toute chose et créé des jardins plus ou moins luxuriants. Tout cela constitue des signes de la part d'Allah et la manifestation de Ses bienfaits qui appellent à la gratitude envers Lui, et qui prouvent son Unicité.

- *“Afin qu'ils se rappellent”*.

Le pronom renvoie aux idolâtres qui renient les bienfaits d'Allah et qui accomplissent les circumambulations autour de la Ka'bah dévêtus, alors que le Seigneur leur a prodiguer de quoi se vêtir et se parer. Réfléchiront-ils à cela et abandonneront-ils enfin leurs coutumes? Ils devraient se souvenir que la parure de l'homme se trouve dans le vêtement, tandis que les animaux en sont, quant à eux, dépourvus. Ils devraient s'en souvenir pour se montrer alors reconnaissants envers Allah qui a veillé à préserver leur humanité qu'ils retrouveront en respectant Ses prescriptions.

Az-Zamkhashârî a écrit : « Ce verset intervient après l'incident de l'ap-



parition de leur nudité et de son recouvrement avec des feuilles. Il rappelle le bienfait que constitue la création des vêtements, le caractère indigne et indécent de la nudité. On comprend à travers le verset que la décence vestimentaire relève de la piété¹. »

« Ô enfants d'Adam ! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point. »

Après l'exposé sur l'importance de se vêtir dans le respect de la décence vestimentaire et le rôle de cette dernière dans le maintien de la dignité humaine, le Noble Coran nous met en garde contre la fourberie de Satan et de ses tentations.

- *“Ô enfants d'Adam ! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités”.*

- *“Que le Diable ne vous tente point”.* En arabe *al-fitnah* désigne l'épreuve et l'examen. La signification de ce verset pourrait se résumer à : fils d'Adam que le diable de vous abuse pas. Il vous fera dévoiler votre nudité en public si vous lui obéissez de votre plein gré. Il a trompé vos parents (Adam et Ève) avant vous, qui lui obéirent de plein gré également et transgressèrent l'ordre d'Allah. Le Diable les fit expulser du Paradis par sa ruse et sa tromperie. Il les fit se découvrir et dévoiler ainsi leur nudité qui leur apparut réciproquement, alors qu'elle leur était cachée auparavant.

Cette exhortation est une mise en garde à l'attention des hommes en général et des païens, en particulier, qui combattent l'islam en première ligne. Elle les invite à ne pas se soumettre au Diable en adoptant des lois et des coutumes qui les rendront vulnérables devant la tentation satanique, comme cela fut le cas pour leurs ancêtres Adam et Ève.

Iblis parvint à les faire sortir du Paradis, à les dépouiller de leur vêtement pour qu'apparaisse leur nudité, qui est la marque de fabrique de toute forme de *jâhiliyyah* sur Terre, à toutes les époques. C'est un instrument de la tentation du Diable qui permet à cet ennemi de réaliser son plan rebelle et de séduction d'Adam et de sa descendance. Cela constitue une bataille dans la guerre interminable entre l'homme et son ennemi. Les enfants d'Adam ne doivent donc pas laisser à leur ennemi l'opportunité de les

1. *al-kash-shâf 'an haqâ'iq ghawâmiq at-tanzîl*, Az-Zamkhashârî, (2/74).

fourvoyer durant ce combat qu'Iblis ne doit pas remporter pour entraîner avec lui en Enfer ceux qui le suivront.

Nous remarquons que la forme verbale dans le verset indique la continuité dans l'œuvre satanique en vue d'inciter les humains à se dévêtir et à dévoiler leurs parties intimes en public. Cela a pour but, bien sûr, d'éveiller les instincts bestiaux et d'entraîner vers la turpitude et la débauche. C'est ce genre de mission à laquelle contribuent les maisons de mode et les fabricants de vêtements ; leur but étant de mettre en valeur les attraits physiques et l'intimité pour inviter à la sensualité et l'explosion des instincts sexuelles. On assiste alors à des situations où le vêtement n'a pour unique finalité que d'exhiber les atours des femmes, comme l'a annoncé le Prophète ﷺ dans la fameuse Tradition prophétique :

Deux catégories d'individus, de ma Communauté, compteront parmi les gens de l'Enfer que je ne verrai pas : des hommes qui tiendront dans les mains des bâtons semblables à des queues de vache avec lesquels ils frapperont les gens ; et des femmes vêtues sans vraiment l'être, aux allures dévergondées, et qui portent sur la tête ce qui ressemble à des bosses de dromadaire. Aucune d'elles n'entrera au Paradis ou ne sentira même son parfum, alors que ce dernier couvrira telle et telle distance.

On constate que ce phénomène (de la mode) s'est largement répandu dans les sociétés musulmanes, il a envahi les magazines, la presse, etc. Les buts restent ceux de la promotion de la nudité et de la propagation de la débauche parmi les musulmans. On espère ainsi éloigner ces derniers de leur religion tout en faisant mainmise sur leurs biens.

- *"... Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point,"*

- *"[...] lui et ses suppôts"*, il s'agit des partisans de Satan et de ses assistants. Le Diable voit donc les humains, ainsi que son clan : les djinns.

- *"[...] d'où vous ne les voyez pas."* Vous ne voyez pas Iblis et ses suppôts.

Sadiq Hasan Khan a écrit :

Certains théologiens, en se basant sur ce verset, on déduit que la vision du Diable est impossible. Or, rien dans le verset n'indique cela. Tout ce que nous pouvons affirmer est qu'Iblis nous voit, tandis que nous ne le voyons pas. Mais cela ne signifie pas que le voir est définitivement à exclure. Le fait que nous ne pouvons le voir, lorsqu'il nous voit n'implique pas forcément que nous ne puissions à notre tour le voir. On a certes rapporté de Mâlik b. Dînâr cette parole : – c'est un ennemi qui vous voit tandis que



vous ne pouvez le voir. Ces mots suggèrent de façon implicite que voici un ennemi dont vous devez vous méfier, car il vous voit. En réalité, la vision des djinns est possible en ce monde, comme le confirment des Hadith authentiques. Ce verset aurait donc une portée générale, et la vision des djinns serait donc possible en certaines occasions, pour certains individus¹.

- *“Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point”*. Ce passage dévoile une autre réalité : le Diable est l’allié des mécréants, et Allah est le Maître des croyants. Ce fait terrifiant a de graves répercussions. Il est cité ici de manière brute, avant d’être appliqué aux idolâtres comme une chose établie chez eux et qui nous révèle (en les voyant) ce que signifie être un suppôt du Diable. On peut le remarquer à travers leurs opinions et leur façon de vivre. Le verset suivant détaille cela.

B. *« [...] Et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : “C’est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah.” Dis : “[Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ?” »*

Pour certains, le terme *al-fahshâ*’ (la turpitude) désigne le fait d’interdire la consommation de certaines bêtes destinées au sacrifice lors du Hajj, et autres. On a aussi affirmé que ce mot fait référence ici à la coutume du *tawâf* que les hommes et les femmes accomplissaient ensemble, nus. Mais la signification la plus appropriée est celle qui confère à l’expression un sens général. Dans ce cas, *al-fahshâ*’ désigne tout péché majeur.

Ar-Râghib a écrit : *« al-fuḥsh, al-fahshâ’ représente tout ce qui est détestable parmi les actes et les paroles. »*

Toutefois, selon l’avis de la plupart des exégètes, *al-fâḥishah* renvoie dans ce verset en particulier à l’accomplissement du *tawâf* sans vêtements. On a relaté de Hasan Al-Basrî que le terme fait référence à l’idolâtrie et à la mécréance, que les impies justifiaient en attribuant ces pratiques à leurs ancêtres qu’ils ne faisaient qu’imiter.

- *« C’est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah. »* Ce peuple s’était accoutumé à la turpitude au point que toute dénonciation à leur rencontre se soldait par deux justifications de leur part : 1. l’imitation de leurs ancêtres ; 2. l’attribution mensongère de leur péché à Allah, qui l’aurait prescrit.

Les Arabes, à l’exception des Quraysh, s’interdisaient l’accomplissement de la circumambulation autour de la Ka‘bah dans leurs vêtements.

1. *fatḥh al-bayân fî maqâṣid al-qur’ân*, Sadiq Hasan Khan Al-Bûnjî (4/326).

Ils justifiaient cette pratique par la prétention qu'il ne leur était pas permis d'effectuer ce rite dans des vêtements de pécheurs. Les Quraysh, quant à eux, qui appartenaient à l'entente des Humus, faisaient le *tawâf*, habillés. On pouvait aussi l'accomplir avec l'habit emprunté à un membre de l'entente ou un vêtement neuf, qu'on devait ensuite jeter, ne plus utiliser et que personne d'autre ne pouvait s'approprier. En dehors de ces situations, le pèlerin devait accomplir le rite complètement nu, y compris les femmes, qui étaient tout de même autorisées à recouvrir leurs parties génitales. La plupart de ces dernières choisissaient toutefois de procéder au *tawâf* durant la nuit, pour profiter du voile de l'obscurité. Les Arabes avaient totalement inventé cette pratique, qu'ils héritèrent de leurs pères, croyant que ces derniers respectaient ainsi une prescription divine.

- *“Dis : « [Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ? ”*

Allah ordonne ici à Son Prophète ﷺ de répliquer au mensonge qu'ils attribuèrent au Seigneur en dénonçant l'impossibilité d'une telle prescription de la part d'Allah, dont la perfection exclut qu'Il puisse ordonner le mal. La raison et l'intuition saines d'ailleurs refusent une telle idée.

- *“Allah ne commande point la turpitude”*. Notons que l'expression ici n'est pas : « Allah n'a pas commandé cette turpitude », par exemple. Mais la forme verbale (en arabe) de la négation confirme l'impossibilité dans le passé et dans le futur, car cela ne convient pas à la grandeur d'Allah. Puis dans le passage, le Seigneur ordonne à Son Messenger de condamner les propos des idolâtres par cette question : *Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ?* L'interrogation ici indique la réprobation en raison de leur allégation et des mensonges qu'ils ont imputés à Allah et de leur affirmation infondée.

En plus de dénoncer leurs paroles, le Noble Coran les invite ici à ne pas s'exprimer sur les choses sans posséder de science, car le Diable attise l'imagination et les penchants par lesquels ils émettent de faux jugements.

Dans le verset, on note que *contre Allah* devance la proposition principale. Ce procédé renforce la gravité du blâme et de la faute qui consiste à faire dire à Allah ce qu'Il n'a pas dit. Cet acte constitue en effet le pire de tous les mensonges. La suite du verset dément ces paroles.

C. « Dis : “ Mon Seigneur a commandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, sincères dans votre culte. De même qu'Il vous a créés, vous retournerez à Lui ”. »



Le verset précédent explique qu'Allah n'ordonne pas la turpitude, comme tout esprit équilibré peut le concevoir. Ensuite, le Noble Coran énonce ce qu'Allah, en revanche, a prescrit.

- *“Dis : Mon Seigneur a commandé l'équité.”* On peut déjà déduire, compte tenu du passage précédent, que ce qui suit est l'inverse du mal et de la turpitude, à savoir l'équité. Cette dernière qu'on nomme aussi la justice fait référence à tout ce qui en soi représente la droiture à laquelle adhèrent la raison et le penchant sain. Elle se manifeste dans les paroles et les actes et elle garantit la modération dans les prescriptions. Ainsi ces dernières ne contiennent ni préjudices ni excès. Les exégètes la définissent comme tout ce qu'Allah a prescrit. Tout ce que le Seigneur a ordonné n'est que justice, et tout ce qu'Il interdit n'est qu'injustice. Abû Muslim avait expliqué dans son exégèse coranique que ce qu'Allah a ordonné comprend tous les actes d'obéissance. Le verbe (*a ordonné*) est ici au passé ce qui constitue un démenti direct de leurs allégations, selon lesquelles Allah aurait commandé le péché. Bien au contraire, le Seigneur n'ordonne que la justice et ce qui permet la concrétisation de ce qui est juste et accepté par la raison. Ici Allah insiste par exemple, sur le caractère sacré des lieux de culte, et condamne la pratique du *tawâf* sans vêtements dans la Mosquée Sacrée qu'Il a honoré, et vers laquelle les hommes se rendent en pèlerinage.

- *“Mon Seigneur a commandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui.”*

Ce qui signifie, pour certains, en d'autres termes : tournez votre face vers la Mecque durant la prière. D'autres ont interprété cette expression par la prosternation en sincère et exclusive dévotion pour Allah, en rejetant toutes les fausses idoles et divinités. Ar-Rabî ' a affirmé par exemple que ce verset serait un appel à tourner sa face exclusivement vers le Seigneur pendant la prière et à se détourner des idoles, et à n'invoquer qu'Allah en toute sincérité et sans dérision ou moquerie.

Le verset est donc une invitation à se tourner vers Allah pour accomplir avec droiture la prière, à n'importe quel endroit où l'on se trouve. La Terre entière est pour le musulman une mosquée. Le Messager d'Allah ﷺ nous a d'ailleurs enseigné : *On m'a accordé cinq faveurs, dont n'a bénéficié aucun prophète avant moi : tandis que chaque messenger devait accomplir sa mission envers son peuple respectif, j'ai été dépêché auprès de tous les hommes (les rouges et les noirs) ; on m'a autorisé le butin de guerre, alors*



qu'aucun prophète n'y a eu droit avant moi ; toute la Terre est pour moi pure et purifiante et elle est devenue lieu de prière. Ainsi quiconque est surpris par le début de l'heure de la salat peut l'accomplir à l'endroit où il se trouve. On m'a assisté par la crainte que j'inspire à l'ennemi, qui se trouve à un mois de trajet. Enfin, on m'a accordé le droit d'intercéder (le Jour Dernier)¹.

Si la Terre entière est un lieu de prière, cela ne peut que rehausser le statut des lieux de culte pour les musulmans. Par conséquent, une attention particulière doit leur être accordée. Ils doivent faire l'objet d'un respect et ne pas être le siège de pratiques impudiques et de la bassesse ou tout ce qui y appelle. La pudeur vestimentaire doit y être de rigueur et bien sûr le culte doit y être rendu à Allah Seul, en toute révérence et vénération. Le Noble Coran cite dans ce verset la mosquée, car elle symbolise la prière. Tourner sa face durant la prière implique la conscience de la présence et de la grandeur divines pendant la récitation, les invocations et les mouvements, laissant son cœur s'emplier de la *présence* d'Allah exclusivement.

- "*Et invoquez-Le, sincères dans votre culte*". Allah ordonne ici l'accomplissement de la prière avec l'invocation qui représente en soi la dévotion. Invoquer signifie se tourner vers Allah en toute humilité et déférence. Après avoir ordonné l'équité envers les hommes, le Seigneur nous invite à nous tourner vers Lui et à Lui consacrer tout notre être, tous nos sentiments et les pulsions de notre cœur. Nous ne devons aimer que Lui et c'est en Lui que nous détestons. Nous devons nous comporter comme de sincères dévots par nos actions et en notre for intérieur. Puis Allah, dans ce verset, nous invite à la dévotion exclusive envers Lui alors que nos cœurs sont purgés de toute forme de *shirk* : *sincères dans votre culte*. Le culte englobe tous les actes de piété et d'adoration, et la sincérité consiste à consacrer tout cela à Allah, de manière exclusive et sans partage. Nous ne devons adorer qu'Allah et nous garder de l'ostentation qui représente le *shirk al-khafi* (l'idolâtrie subtile ou cachée). L'Envoyé d'Allah ﷺ nous a d'ailleurs mis en garde contre ce dernier : « *Celui qui prie, qui jeûne ou fait l'aumône avec ostentation, commet un acte de shirk.* »

La pureté d'intention dans la dévotion envers le Seigneur requiert du serviteur le désintéressement et le dépouillement de ses paroles et de ses actes de toute forme d'idolâtrie. Elle implique de consacrer toute son adoration à Allah Seul.

1. Muslim, n° 2878.



Le noble Coran a associé la mention des prescriptions divines à la mise en garde contre la désobéissance et le rappel du Jour de la Résurrection et du Jugement qui s'ensuit, qui donnera lieu à la Rétribution finale. Allah a dit :

- *“De même qu’Il vous a créés, vous retournerez à Lui”*. Ce Texte nous invite à croire et à nous souvenir du Jour de la Résurrection des corps. Ce rappel contient en lui la preuve de cette dernière. *De même* indique l’assimilation entre deux choses, qui sont ici le début de la création et la formation du monde et le retour vers Allah : *vous retournerez à Lui*. Le verset appelle à la foi en la Résurrection et fait l’analogie entre le retour vers Allah et la première création. Ce retour est, quoi qu’il en soit, plus simple à réaliser que la création de départ, car Allah détient l’omnipotence. Le Jour du Jugement sera alors celui de la rétribution, et celui qui aura suivi le droit chemin sera récompensé, tandis que le fourvoyé goûtera au supplice.

Le rappel de la Résurrection aide l’individu à se préparer à assumer ses responsabilités le Jour où il se tiendra devant son Créateur : *de même qu’Il vous a créés, vous retournerez à Lui*. De même qu’Allah a créé de façon inédite et à partir du néant, Il rassemblera les hommes le Jour Dernier afin de les soumettre à Son Jugement. Il les ressuscitera et les séparera en deux groupes, qui existaient déjà sur Terre. Ceux qui mourront dans la foi rejoindront la faction des croyants. Quant aux autres, ils se joindront aux mécréants, conformément à ce qu’a annoncé le Messager d’Allah ﷺ, qui a dit, selon ce qu’a rapporté Jabir b. ‘Abd Allah : *« C’est dans l’état qu’il était au moment de sa mort, qu’on ressuscitera l’individu. »*

Ash-Shinqîfî a écrit au sujet du passage *de même qu’Il vous a créés, vous retournerez à Lui* : *« De la même manière qu’Allah vous a créé alors que vous n’existiez pas, Il vous fera revivre une autre fois, en vous faisant sortir de vos tombes. Vous reviendrez alors à la vie, après avoir connu la mort et avoir été transformés en os desséchés. Beaucoup de versets coraniques confirment cela, dont :*

« Le jour où Nous plierons le ciel comme on plie le rouleau des livres. Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons; c’est une promesse qui Nous incombe et Nous l’accomplirons! » Al -’Anbiyâ’ (Les Prophètes) : 104.

« Et c’est Lui qui commence la création puis la refait; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. C’est Lui le Tout Puissant, le Sage. » Ar-Rûm (Les Romains) : 27.

« Dis : « Celui qui les a créés une première fois, leur redonnera la vie. » Il Se connaît parfaitement à toute création. » Yâssîn : 79.



« Ô hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. » Al-Hajj : 5.

D. « Il guide une partie, tandis qu'une autre partie a mérité l'égarément parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés! »

- "Il guide une partie, tandis qu'une autre partie a mérité l'égarément". La partie qu'Allah a guidée retournera vers Lui, comme cela est mentionné dans le verset précédent. Tandis que les autres sont ceux qui ont mérité l'égarément. Ceux qui sont guidés ont emprunté le droit chemin. Quant à ceux qui se sont définitivement égarés, ils représentent les alliés des démons, envers lesquels ils ont témoigné leur attachement et leur affection. En raison de leur désobéissance, ils ont offert l'asile dans leur âme, au Diable afin que ce dernier les trompe et réalise l'engagement qu'il a pris face au Seigneur :

« Par Ta puissance! dit [Satan]. Je les séduirai assurément tous. » Sâd : 82.

L'Envoyé d'Allah ﷺ nous a enseigné dans bon nombre de Hadiths que les enfants d'Adam naissent avec un penchant naturel sain. Allah l'a déposé en eux et il a vocation à se conformer à la droiture. Ce penchant sain reste conforme au pacte originel qu'Allah a contracté avec Ses créatures, qui étaient encore dans les reins d'Adam, et que le Seigneur fit témoigner contre elles-mêmes. Allah leur demanda alors : « Ne suis-Je pas votre Seigneur? » Chaque humain attesta alors de ce fait. Mais c'est alors que les démons interviennent pour tenter de dénaturer cette *fiṭrah* pour égarer les hommes. Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré : « Chaque nouveau-né naît avec un penchant naturel sain. Mais ce sont ses parents qui font de lui un chrétien, un juif ou un mazdéen. »

Dans un Hadith d'inspiration divine, recensé par Muslim, Allah a dit :



« J'ai fait de mes serviteurs des monothéistes purs. Mais les diables les ont harcelés jusqu'à les détourner de leur foi. »

Ainsi Allah nous explique qu'Il a créé tous les individus avec un penchant sain qui les incite à reconnaître le Créateur de cet univers qui Seul est à l'origine du monde. Cette croyance innée implique l'existence d'un pacte que les hommes ont contracté avec le Seigneur.

Par conséquent, celui qui recherche la voie du bonheur, s'éloignera de l'appel du Diable et restera vigilant face à ce dernier afin de ne pas le laisser le dominer et prendre le contrôle de ses pulsions. Quant à celui qui accorde à Iblis l'autorité sur sa pensée, sa personne et sa volonté, il a d'ores et déjà choisi d'entrer dans l'alliance satanique et de rejeter celle d'Allah. On peut lire dans les deux recueils authentiques que le Prophète ﷺ a dit : *« Aux bienheureux on facilitera l'accomplissement des actes des gens du Paradis ; et aux damnés on facilitera l'accomplissement des actes des gens de l'Enfer. »*

- “[...] parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés !”

La faction vouée à l'égarement s'est dévoyée et détournée, car elle a préféré prendre comme alliés les démons qui sont devenus leurs assistants et leur soutien. Ils ont agi ainsi par ignorance et en pensant qu'ils avaient ainsi emprunté la voie juste et celle de la vérité. Cela démontre l'erreur de ceux qui prétendent qu'Allah ne châtie pas ceux qui désobéissent, commettent des fautes ou s'égarer tant que la connaissance de la vérité ne leur est pas parvenue. Ce n'est qu'en la refusant par obstination qu'ils deviennent responsables. Mais cette affirmation est fausse, car dans ce verset on constate bien qu'Allah a fait une distinction entre les croyants bien guidés et les égarés, et qu'Il a fait la distinction entre les deux groupes au niveau de l'appellation et de la sentence.

- “[...] parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés”. Ce verset indique en outre que ces égarés avaient ouvert leur cœur et mis leur esprit à disposition et s'étaient soumis de leur plein gré aux diables. Ces derniers sont donc devenus leurs maîtres, en dehors d'Allah. Ces fourvoyés ont corrompu leur penchant sain et fui les prescriptions divines et ils ont ignoré les interdits d'Allah. Ils ont rejeté l'obéissance, comme cela est dit dans le verset 27, de la même sourate :

« Ô enfants d'Adam ! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre



visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point. »

Les égarés sont donc ceux qui ont pris les diables comme alliés. L'alliance a alors été contractée de la part des deux parties : les démons qui voulaient ainsi égarer et tromper ; les égarés qui les ont pris pour alliés, ce qui les a conduit à la perdition.

- “[...] *et ils pensent qu'ils sont bien guidés!*” Il s'agit ici des gens voués à l'égarément qui *pensent et s'imaginent être dans le droit chemin*. Ces gens égarés pensent avoir emprunté la voie droite en ayant pris les démons pour alliés, en dehors d'Allah. En réalité, leur compréhension est totalement erronée et le Diable a embelli à leurs yeux leurs actions qu'ils ont fini par prendre pour des actes louables. Ils croient alors être ainsi dans le droit chemin. C'est là, la pire forme d'égarément, qui consiste à penser que l'on compte parmi les gens bien guidés, alors qu'en réalité on se trouve dans la déviance. Ces individus seront en outre jugés pour s'être détournés par orgueil et arrogance de la vérité qu'Allah a exposée. Leur jugement a été corrompu et leur compréhension voilée au point qu'ils ont confondu le faux et le vrai, l'égarément et la guidée, et la seule force et puissance qui existent sont en Allah.

À propos de ce passage, “*parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien guidés*”, Ash-Shinqîf nous a livré le commentaire suivant :

Les mécréants prennent les démons comme alliés en dehors d'Allah. Cette alliance consiste à leur obéir dans ce qui s'oppose à la Loi d'Allah. Malgré cela, ils se considèrent comme des gens bien guidés. Puis, ce théologien poursuit : – ceux qui agissent ainsi sont les personnes aux actions les plus vaines, et qu'Allah nous préserve, comme cela a été révélé dans :

« *Dis : « Voulez-vous que Nous vous apprenions lesquels sont les plus grands perdants, en œuvres Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égaré, alors qu'ils s'imaginent faire le bien. »* Al-Kahf (La Caverne) : 103-104¹.

Ces Textes coraniques confirment donc que le mécréant ne tirera aucun profit du fait de croire qu'il avait emprunté le droit chemin, car les preuves que les messagers ont apportées ne renferment aucune ambiguïté. L'obstination du mécréant est dès lors ce qui empêche ce dernier de les méditer, alors qu'elles sont claires et évidentes tel l'éclat du soleil en plein jour.

1. *adwâ' al-bayân*, Ash-Shinqîf, (2/2817).



Mais l'impie s'est enlisé dans le faux et l'arrogance, et par conséquent, l'excuse de l'ignorance ne s'applique pas à lui, et Allah sait mieux.

La guidée reste une grâce divine, et l'égarément découle du délaissement d'Allah de Son serviteur qui choisit, en raison de son ignorance, de son injustice, de son obstination et de son orgueil, de prendre le Diable comme maître, et donc de se fourvoyer.

E. « Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. »

Nous abordons ici la troisième exhortation qu'Allah adresse aux hommes, et qui est liée à la vie quotidienne de l'individu et à ses besoins primaires (nourriture, boisson et habillement). Le but est de présenter aux serviteurs l'équilibre. Ainsi il appartient à l'homme de ne pas mépriser les besoins vitaux et de les considérer comme des choses impures et interdites. Cette approche est celle de ceux qui rejettent en bloc l'aspect matériel de l'existence et qui appellent à l'élévation spirituelle. Les hommes ne doivent pas, à l'inverse, trop se focaliser sur ces besoins primaires et les placer au sommet de leurs préoccupations et de leurs ambitions. On doit donc adopter une posture médiane. Les choses élémentaires de la vie permettent de maintenir le corps en bonne santé et de préserver la vie, tant qu'elles sont utilisées dans les limites qu'Allah a prescrites pour Ses serviteurs. Ces derniers peuvent alors distinguer ce qui comporte une nuisance et ainsi l'abandonner, et ce qui reste bénéfique, et ainsi se l'approprier. C'est la teneur générale de ces versets qui contiennent cette troisième exhortation à l'intention des enfants d'Adam.

- "*Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits)*". Comme nous l'avons expliqué plus haut, Allah a restauré la licéité de ce que les Arabes avaient rendu illicite lors de l'accomplissement du Hajj (le port des vêtements durant le *tawâf*). Puis Allah a rappelé le bienfait qu'Il avait accordé dans l'habit qui couvre la nudité et constitue une parure qui permet d'apparaître sous son meilleur jour. On a ainsi rapporté du Messager d'Allah cette parole : « Allah est Beau et Il aime la beauté. »

- "*Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits)*". Allah a alors adressé cet appel à tous les enfants d'Adam, c'est-à-dire à tous les hommes. Ce passage coranique comporte l'expres-



sion “*Ô enfants d’Adam*” comme pour rappeler aux hommes la supercherie dont ont été victimes Adam et son épouse de la part d’Iblis. Non loin dans la même sourate Allah a mentionné également le cas des mécréants Quraysh, et la ruse de Satan à leur égard, qui s’apparente au cas de leur père Adam, bien que plus grave. En effet, le père des hommes n’avait pas dévoilé sa nudité lui-même. Il fut châtié par l’apparition de cette dernière, tandis que les Quraysh dévoilaient leurs parties honteuses en public en considérant cela comme un rituel religieux, et ils se rendaient coupables de cet acte dans un Lieu Sacré.

L’expression “*Ô enfants d’Adam*” rappelle que la pudeur vestimentaire constitue une caractéristique naturelle et partagée par l’ensemble de l’humanité, et qu’elle reste admise sans qu’il soit nécessaire de la justifier par la Révélation. Le retour au sentiment inné chez l’homme et la raison saine suffisent à confirmer cette évidence.

- “[...] *dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits)*”. Ce verset fait référence à la Mosquée Sacrée à tous les lieux de culte par extension. *Chaque lieu de culte*, désigne donc tout lieu dans lequel le culte rendu à Allah, et cela signifie : vers tout lieu de prière, emportez avec vous votre parure.

« *Dis : Mon Seigneur a commandé l’équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, sincères dans votre culte. De même qu’Il vous a créés, vous retournerez à Lui.* » Al-’A’râf (Les Murailles) : 29.

À chaque fois que vous accomplirez la prière, même si l’endroit est unique emportez avec vous votre parure, pour les deux raisons suivantes :

- Pour le fait de se rendre à la mosquée en vue d’accomplir les rites ou autres, car la mosquée est un endroit dans lequel on doit afficher une certaine bienséance. Se vêtir décemment et pudiquement est donc recommandé, ainsi que se parfumer, par considération pour les anges, les autres fidèles et ceux qui y observent la retraite spirituelle et le rappel d’Allah.

- Pour l’accomplissement de la prière, il est aussi d’usage de se vêtir correctement, que cette dernière soit effectuée à la mosquée ou ailleurs. La parure dans ce contexte peut aussi signifier l’adoration elle-même qui embellit la mosquée, lieu dédié à l’adoration. Sans la dévotion à laquelle on s’y adonne, les mosquées n’auraient pas l’importance qu’on leur confère.

Celui qui souhaite donc accomplir la *salât* devrait donc se vêtir décemment et pudiquement même s’il prie chez lui seul.



Ce verset indique aussi que le vêtement de manière générale et sous toutes ses formes reste en soi une parure licite. Dans l'ensemble, le Texte coranique confirme donc que tous les vêtements sont autorisés, sauf à quelques exceptions près. Le verset suivant atteste clairement de ce principe :

F. « *Dis : “Qui a interdit la parure d’Allah, qu’Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures ?” Dis : “Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection.” Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent.* » Al-’A’râf (Les Murailles) : 32.

Comme l’indique aussi le verset plus haut, la pudeur constitue la meilleure parure pour l’homme et même la plus significative. L’individu qui se pare de manière indécente et impudique reste en effet laid et d’apparence repoussante.

Bien sûr le passage coranique, *dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits)*, révèle l’obligation de dissimuler son corps durant la prière, puisque le verset ordonne de le faire en entrant dans la mosquée. Cela s’applique donc à fortiori pour les rites.

Les causes de Révélation de ce verset confirment aussi l’obligation, comme l’ont déclaré les *salaf*, dont Mujâhid qui disait : « La parure est tout ce qui permet de dissimuler les parties intimes, même s’il s’agit d’un pan de tissu. »

Se vêtir pudiquement avec habit agréable constitue en soi une parure et un embellissement. À l’inverse dévoiler ses parties intimes ou s’habiller de façon indécence reste désagréable pour le regard. L’Envoyé d’Allah ﷺ revêtait une tenue agréable et il soignait son apparence vestimentaire en particulier lorsqu’il se rendait à la mosquée, lorsqu’il accueillait les visiteurs, durant les fêtes la prière du vendredi...

- “ *Et mangez et buvez ; et ne commettez pas d’excès*”.

Ibn Kathir a écrit : « Tous les bienfaits médicaux sont rassemblés dans la moitié d’un verset¹. »

Ce court passage contient en effet des enseignements utiles et bénéfiques pour la foi et la santé. L’impératif dans les formes verbales indique l’obligation de boire et de manger, et par conséquent, il n’est pas permis à l’individu de s’en priver.

Le fait de se nourrir et de boire avec l’intention de se conformer aux injonctions divines représente un acte de dévotion. Toutes les nourritures

1. *tafsîr bni kathîr*, (3/406).



et toutes les boissons demeurent licites à l'exception de ce qu'un Texte a déclaré illicite, et qui comporte donc un méfait. Chacun peut donc se nourrir de ce qu'il souhaite et lui convient et en fonction de ses moyens, et de sa condition sanitaire ou de ses coutumes... Ce verset est une recommandation de la part d'Allah en faveur de ce qui est utile aux hommes. Il confirme que se nourrir et boire doivent servir à préserver la santé physique par les aliments et les boissons bénéfiques. Allah a également recommandé la modération dans l'alimentation et dans la bonne gestion. Il a ainsi interdit les excès et le gaspillage, qui sont particulièrement condamnés dans le domaine de la nourriture et de la boisson. L'excès représente en effet une nuisance pour la foi, l'esprit, le corps et les biens.

Sur le plan religieux, toute transgression dont se rend coupable l'individu affecte sa foi directement, et requiert le repentir comme remède.

D'un point de vue rationnel, l'homme apprécie les choses menées et gérées de manière efficace et optimale dans la vie de tous les jours. Celui qui abandonne ce qui lui est utile pour s'engager dans ce qui est nuisible ne respecte pas ainsi les impératifs de la raison et de la gestion optimale.

L'excès dans l'alimentation nuit à la santé physique, et au bien-être du corps et expose ce dernier à de graves maladies. Beaucoup de ces dernières résultent d'une alimentation immodérée. En outre, l'accoutumance à une alimentation trop variée et trop riche peut affaiblir le corps, si lors de circonstances particulières les moyens venaient à manquer de se nourrir selon des habitudes moins modérées.

L'excès engendre également, comme cela paraît évident, un budget financier plus important :

« Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étends pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 29.

L'excès consiste à dépasser la juste mesure dans toutes choses, bien que ce phénomène se manifeste le plus souvent à travers les biens, selon la quantité ou la manière. Sufyân Thawrî disait : « Tout ce qu'on dépense en dehors ce qu'Allah a permis constitue un excès, même en petite quantité. »

Allah a dénoncé l'excès et le gaspillage et les a désignés comme des choses qu'Il n'aime pas et n'agrée pas, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. Or, le croyant recherche toujours ce qu'Allah aime. Ce verset expose le principe de base dans le domaine des transac-



tions financières, concernant le gaspillage. C'est à la modération que ce passage invite le croyant afin qu'il obtienne ainsi la satisfaction divine et ne s'éloigne pas de l'amour d'Allah.

- "Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès". Ce passage représente l'ultime menace pour le croyant, car celui qu'Allah n'aime pas sera privé de Sa rétribution. En l'absence de récompense, c'est alors le châtement qui le remplace, car selon le consensus des théologiens, aucun être responsable ne sera ni récompensé ni châtié.

G. « Dis : « Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures ? » Dis : « Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection. » Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent. »

L'exhortation divine ne se limite pas à inviter les croyants à endosser leurs plus beaux vêtements lorsqu'ils se rendent à la mosquée, ou à profiter des bienfaits de la nourriture et des boissons licites. À cela s'ajoute, comme on le lit dans ce verset, la dénonciation de ceux qui déclarent illicites les parures vestimentaires qu'Allah a accordées à Ses serviteurs et qu'Il a autorisées. Le reproche s'adresse ici à ceux qui interdisent les bienfaits d'Allah en s'appuyant sur leur opinion. Seule la Loi d'Allah peut légitimement énoncer ce qui est licite et ce qui ne l'est pas.

- "Dis : Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures ?"

Allah ordonne à Son Messager ﷺ de condamner l'attitude de ceux qui ont déclaré illicites les parures vestimentaires en attribuant leurs inventions à Allah, à l'instar des pratiques des idolâtres ; ou par abstinence comme le font les dévots ascètes : Dis : « Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs. La forme interrogative suggère la dénonciation d'une situation réelle qu'ont provoquée les idolâtres. Ce verset condamne donc leur attitude, comme auparavant le Noble Coran avait désapprouvé l'accomplissement par les Arabes du *tawâf* sans vêtements.

Le verset que nous avons vu précédemment exhorte à se vêtir décemment pour se rendre dans les lieux de cultes, tandis que celui-ci dénonce ceux qui interdisent cela. Cela implique que la décence vestimentaire lorsqu'on se rend à la mosquée reste autorisée, comme le faisait le Messager d'Allah ﷺ, qui parfois devait pourtant rapiécer ses vêtements. Mais il re-



commandait aussi à ses Compagnons de bien se vêtir et de faire l'aumône de vêtements. Les disciples des Compagnons accordaient aussi de l'importance à la tenue vestimentaire. On a certes rapporté de 'Umar qu'il se présentait à la mosquée, lors de son califat, avec des vêtements très rapiécés. Mais cette attitude lui était propre et il agissait ainsi pour se mettre au rang des plus pauvres parmi les musulmans.

- *“qu'Il a produite pour Ses serviteurs”*. Le terme serviteurs ici englobe tous les humains, croyants et mécréants. Le statut de servitude envers Allah ne dépend pas de la volonté de la créature, car personne ne se soustrait à la souveraineté et aux décrets d'Allah. Ainsi le croyant est un serviteur soumis de gré et de force. Il partage avec le mécréant la soumission involontaire à laquelle s'ajoute l'obéissance volontaire aux prescriptions divines. C'est grâce à cette dernière qu'il accède à la satisfaction d'Allah. Le Seigneur accorde toutefois Ses bienfaits aussi bien au croyant qu'à l'impie en ce monde, auquel Allah accorde la rétribution en ce monde pour ses bonnes actions. En revanche, dans l'au-delà c'est le châtement qui l'attend, sans pour autant l'exempter en ce monde d'une part anticipée de son supplice.

Le verset explique aussi qu'Allah a permis aux serviteurs de tirer profit des produits de la Terre pour se vêtir, et qu'Il a mis à la disposition de ces derniers les moyens nécessaires. Le Seigneur a ainsi arrosé les sols par la pluie, qui a fait croître les plantes et les végétations, dont se sont nourris les animaux. Les plantes ont fourni entre autres, du coton et des fibres; et des bêtes les hommes ont confectionné grâce à leur pelage et leur fourrure des vêtements et des parures. C'est avec sagesse qu'Allah a créé toutes ces choses, conformément aux lois de la création. Le croyant ne doit donc pas rejeter les bienfaits d'Allah.

L'homme apprécie le port de belles choses, et on ne peut l'en blâmer, car cela fait partie de sa nature. Il se coiffe, se regarde dans un miroir, arrange son turban. Il porte les vêtements grossiers à l'intérieur et les plus raffinés à l'extérieur. On ne peut le lui reprocher.

Dans le recueil authentique de Muslim, 'Abd Allah b. Mas'ûd a rapporté du Messager d'Allah ﷺ : *« Celui dont le cœur renferme un grain de sable d'orgueil n'entrera pas au Paradis. On lui demanda alors : “mais qu'en est-il de celui qui aime porter de beaux vêtements et de belles sandales?” L'Envoyé ﷺ répondit alors : “Allah est Beau et il aime la beauté. L'orgueil consiste plutôt à rejeter la vérité et à mépriser autrui.” »* Les



Traditions prophétiques sont nombreuses qui évoquent l'importance de l'hygiène et de la bonne apparence.

- “[...] *ainsi que les bonnes nourritures*”. De la même manière qu’Allah a dénoncé ceux qui déclarent illicites les parures, Il a condamné ceux qui rendent illicites les *bonnes nourritures*, aussi longtemps que ces dernières ne nuisent pas à la santé :

« *Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Évangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants.* » Al-'A'râf (Les Murailles) : 157.

Les *bonnes nourritures* sont celles que l'on apprécie d'ordinaire et qui ne causent pas de méfaits à l'organisme : viandes, poissons, etc. Mais ce sont également les aliments que l'on se procure de manière licite, car tout ce qui provient de ce qui est illicite conduit au Feu.

Les *bonnes nourritures* le sont sous deux aspects : elles sont licites en soi et ne provoquent pas d'effets nocifs ; elles sont acquises de manière autorisée, et elles ne donnent pas lieu à l'excès, que doit éviter toute personne raisonnable.

On ne doit pas nécessairement abuser des nourritures sous prétexte qu'elles sont licites. L'individu doit apprendre à se maîtriser, pour deux raisons :

- Le renforcement de la volonté et afin de ne pas trop céder aux penchants de la nourriture qui conduit alors à l'excès ;
- Les choses licites ne sont pas toujours disponibles. Les privations existent aussi et en prévision des situations de pénurie il est sage d'apprendre à se contrôler et à patienter.

Aucun Texte n'a relaté que le Messager d'Allah ﷺ faisait preuve d'abstinence face aux nourritures licites. On sait par exemple qu'il mangeait les pâtisseries, le miel, la pastèque et les fruits. Mais il ne recommandait pas de se préoccuper trop de ces choses pour ne pas se laisser distraire de l'au-delà.

- “*Dis : Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures ?*”

Ce verset oriente vers le développement de l'homme dans sa vie civile et prend en compte ses besoins sans que l'islam ne constitue une entrave



pour lui. Ceux qui ont la charge des affaires des musulmans devraient mettre en place des stratégies de développement pour accompagner le monde musulman vers le progrès dans tous les domaines et en respectant les besoins de la communauté.

- *“Dis : Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection.”* Elles sont autorisées à ceux qui en profitent de manière licite et sans excès. L'exclusivité dont il est question ici fait allusion au fait qu'en ce monde les croyants aussi bien que les mécréants jouissent de bienfaits, tandis que le Jour Dernier, les délices et les jouissances seront réservés aux croyants. Les bienfaits de l'au-delà seront en effet les rétributions qu'Allah accordera aux vertueux en échange de leurs bonnes actions accomplies pour le Seigneur. Les croyants profitent donc des plaisirs de ce monde sans que leur bien-être soit entaché d'une quelconque forme de péché. Quant aux impies, les bienfaits dont ils jouissent sur Terre sont emprunts de péché et leurs actions sont rendues vaines. Toutes ces interprétations sont possibles ici.

- *“Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent”*. C'est ainsi qu'Allah a exposé l'ensemble des Ses signes et de Ses arguments concernant les vêtements, la nourriture, la boisson, les choses illicites et licites et Il a exposé les détails pour les hommes, sur ces questions. Allah a présenté Ses preuves et ses arguments sur la question des choses licites et illicites et Ses prescriptions pour ceux qui savent et comprennent ce qu'on leur expose. Le verset indique aussi que les mécréants avaient agi par ignorance et qu'ils ont donc besoin d'apprendre. Le discours reste bienveillant, car on ne s'adresse pas à l'ignorant et à l'obstiné rebelle de manière identique.

“Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent”: comme Allah l'a fait ici concernant cette question qu'Il a détaillée et exposé clairement. C'est ainsi qu'Allah révèle les signes de la création et les versets coraniques pour ceux qui sauront les reconnaître, et dont les cœurs ne sont pas obstrués par les voiles de l'erreur et des penchants. C'est alors qu'ils accèdent à la vérité et qu'ils sont guidés dans leurs actes par la lumière de la clairvoyance spirituelle et qu'ils accèdent au savoir. Seuls ceux qui connaissent véritablement ce qu'est l'islam sont en mesure de tirer profit de ces enseignements.

Ces versets rappellent donc qu'Allah n'a pas interdit la modération dans la tenue vestimentaire ni de profiter sans excès des nourritures et des



boissons licites. Mais ce que le Seigneur a interdit en réalité est la turpitude, le péché, la tyrannie et l'idolâtrie auxquels les mécréants s'adonnent, ainsi que le crime d'attribuer à Allah ce qu'Il n'a pas dit, sans le moindre fondement. Les versets qui suivent énumèrent ces actes blâmables.

H. « *Dis : Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas.* »

Allah commande ici au Prophète ﷺ par l'injonction *dis*, car le rôle de ce dernier est de transmettre la Loi du Noble Coran. L'Envoyé ﷺ a donc énuméré ici ce que sont les interdits : la débauche, le péché, la rébellion, l'idolâtrie et le fait d'attribuer à Allah des choses fausses.

- “[...] *n'a interdit que ('innamâ)*” : l'expression est restrictive. Elle signifie que les interdictions en islam se limitent à ce qui est énuméré à la suite. Les idolâtres ne se gênaient pourtant pas de les transgresser toutes sans exception.

- “**Mon Seigneur n'a interdit** (*harrama rabbî*)” : ce passage indique que les interdictions émanent du Seigneur de la création et des hommes, Celui qui connaît la nature humaine, et qui a donc décrété ces limites en conformité à la *fitrah* de l'homme, Lui le Seigneur de toute chose.

- “[...] **les turpitudes** (*al-fawâhish*)” : (en arabe) ce terme désigne tout ce qui outrepassé les limites de la *fitrah* et qui englobe donc tous les actes de désobéissance et en particulier les péchés majeurs. Parmi ces derniers se trouvent *al-mûbiqât* (les péchés mortels) qui sont la source de la corruption des âmes et des sociétés. Ainsi tout ce qui relève du péché et de la rébellion compte parmi *al-fawâhish*. Dans le verset, la mention de ces deux derniers *al-'ithm* (le péché) et *al-baghî* (la rébellion, l'agression) vient donc préciser le terme général qui les précède.

On peut aussi attribuer à chacun des vocables une définition spécifique lorsqu'ils sont cités ensemble. Dans ce cas, *al-fawâhish* ferait référence aux actes qui constituent des violations flagrantes qui portent atteinte directement à la vie et à la société, telles que la fornication et l'adultère, la consommation de boissons alcoolisées ou encore les transactions usurières, etc. Certains exégètes ont défini *al-fawâhish* par la fornication, l'adultère et tout ce qui est lié à la débauche, comme la calomnie envers les femmes chastes, etc. Les turpitudes sont donc toutes interdites, qu'elles

soient apparentes ou cachées, discrètes ou divulguées. Ce péché peut donc prendre deux formes : celle de l'acte en lui-même et de sa divulgation ; ou celle de la dissimulation, à l'instar de celui qui entretient des liaisons hors mariage. La partie cachée de la turpitude peut être aussi la perversion qui siège dans le cœur et qui consiste à se résoudre à accomplir le mal, sans pour autant parvenir à réaliser son projet. Dans ce cas, l'individu accomplit aussi un péché, si l'entrave à l'exécution du mal prémédité est extérieure à sa volonté. Cette situation diffère de celle dont nous a informés le Prophète ﷺ et qui concerne l'absolution qu'Allah a accordée à la Ummah.

- “[...] *de même que le **péché** (al -'ithm)*” : (en arabe), ce terme fait référence aux actes qui ne nuisent directement qu'à son auteur et qui le détournent de l'accomplissement des actes vertueux. La consommation de boissons alcoolisées compte parmi ces péchés, si cela nuit à l'auteur de l'acte sans que les conséquences se répercutent sur les autres ; bien que la limite soit très difficile à distinguer dans certaines sociétés.

- “[...] *l'agression sans droit (al-baghî)*” : *al-baghî* demeure illégitime dans toutes circonstances. Mais l'expression renforce la gravité de l'acte qui implique de porter atteinte à autrui ainsi que le caractère illégitime et détestable de ce genre de comportement. La spoliation de biens par divers moyens (usure, corruption, fraude...) entre dans cette catégorie de méfaits ; ainsi que l'usurpation de la propriété des orphelins. La médianesse et le colportage comptent aussi parmi les pires formes d'*al-baghî*. Mais ce qui constitue la rébellion par excellence reste la gouvernance par des législations humaines, et le recours aux lois forgées par les hommes pour résoudre leurs différends ; à cela s'ajoute la tyrannie des dirigeants à l'égard de leur peuple et le non-respect de leurs droits. On peut rappeler à ce propos la parole du Messager d'Allah ﷺ : « Ô, Allah, afflige celui qui affligera ma Ummah alors qu'il sera responsable de ses affaires ; et Sois bienveillant envers quiconque la dirigera avec bienveillance¹. »

- “[...] *et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve*” : nous abordons ici le pire de tous les péchés. Allah a décrété cette interdiction et les postulats élémentaires de la raison rejettent également cet acte. Certains théologiens ont même affirmé que l'unicité d'Allah est une réalité à laquelle parvient la raison de façon évidente et par l'examen rapide.

1. Muslim, dans son Sahih, n° 1828.



- “[...] *et d’associer à Allah*” : c’est-à-dire que vous adoriez autre chose avec Allah (pierre, partenaire, ou même une personne). Dans le Noble Coran, l’expression *as-sultân* (l’autorité) désigne la preuve, l’argument décisif, selon l’avis des théologiens que je partage. Toutefois, l’emploi du terme *as-sultân* (l’autorité, le pouvoir) pourrait aussi suggérer que les idoles vouent un culte à des stèles qui ne détiennent en réalité ni le pouvoir de nuire ou d’être utile. Ainsi ils les adorent sans posséder de preuve qui pourrait supposer que ces idoles détiennent une quelconque autorité légitime, ou le pouvoir d’agir sur les choses. Leur dévotion ne repose que sur leur imagination, qui les fait penser que ces idoles méritent d’être vénérées avec Allah.

- “[...] *et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas*”. Parmi les interdits se trouve le fait d’attribuer à Allah, sans fondements, des paroles, des sentences, des lois, telles que l’interdiction de se vêtir lors du *tawâf*, en prétendant que cette pratique fut ordonnée par le Créateur.

Ce verset révèle donc le péché qui consiste à **faire dire** à Allah ce qu’Il ne dit pas. Cela équivaut ainsi à attribuer à Allah ce qui ne convient pas à Sa Majesté ou à prétendre qu’Il a interdit, sans le moindre fondement de votre part. Ce péché est d’une gravité extrême en islam, car il implique de mentir au sujet d’Allah, pour rendre licite la turpitude, comme nous l’avons expliqué au sujet du verset :

« [...] *et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : “C’est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah.” Dis : “[Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas?”* » Al-A‘râf (Les Murailles) : 28.

As-Sa‘dî a écrit en commentaire de ce passage “[...] *et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas*” :

Allah vous interdit de Lui attribuer sans fondement des noms et des attributs, des actes ou des législations. Tout cela est interdit par le Seigneur, car les conséquences de tels actes sont néfastes sur le plan personnel, mais aussi collectif. Ces actes constituent une injustice et une marque d’irrévérence envers Allah, ainsi qu’une forme de tyrannie vis-à-vis des serviteurs d’Allah et une altération de la religion et de la Loi d’Allah¹.

1. *tafsîr as-sa‘dî*, p. 543.



Quelques remarques au sujet des exhortations coraniques précédentes :

Les exhortations divines précédentes m'ont inspiré quelques réflexions sur le thème des causes du déclin et de la chute des nations, dont voici quelques-unes :

- Le déséquilibre entre les besoins physiologiques et spirituels de l'homme, sur le plan individuel et collectif ;

- La poursuite des passions, la quête de la satisfaction des désirs charnels et les excès dans l'alimentation, les boissons et l'habillement et l'apparence ; la débauche et l'impudeur vestimentaire en réponse aux suggestions diaboliques, tout cela mène à la décadence morale et à l'effondrement de la société ;

- Le manque de modération dans la dévotion et dans les pratiques spirituelles au point de se détourner totalement des exigences de la vie mondaine constituent également un frein au développement et au peuplement de la Terre, et entrave la mission du vicariat. La vie monastique et de retraite que certains s'imposent représente un obstacle au progrès, elle affaiblit la civilisation et elle conduit à son effondrement.

Quoi qu'il en soit, le parcours humain n'est pas assujéti à un seul facteur ni contraint à une seule voie. Il est en constant changement et bouleversement, et il suit une évolution en ciseaux, progrès et chutes s'alternent, ainsi que ralentissements et accélérations. Cette évolution est étroitement liée à la nature du mouvement de l'histoire humaine qui est le siège d'une lutte entre le bien et le mal ; entre les Révélations et les Législations divines et le Diable et ses suppôts.

C'est au fil de ce combat qu'a décrété le Tout-Puissant et le Sage, que se sont dessinés les contours de l'histoire humaine sur Terre. Au gré de leur libre arbitre et de leurs choix les hommes s'élèvent et se rabaissent, ils édifient et dévastent, ils observent la droiture et s'égarent. Mais au-delà de ces péripéties se profilent à l'horizon les lois naturelles de la création divine, immuables et inaltérables, car elles obéissent à la volonté d'Allah, à Sa sagesse, et à Sa science. Le noble Coran a mentionné à maintes reprises cette réalité :

« Telle était la loi établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant et tu ne trouveras pas de changement dans la loi d'Allah. » Al-'Aḥzâb (Les Coalisés) : 62.



« *Telle est la règle d'Allah appliquée aux générations passées. Et tu ne trouveras jamais de changement à la règle d'Allah.* » Al-Fath (La Victoire) : 23.

« *Avant vous, certes, beaucoup d'événements se sont passés. Or, parcourez la terre, et voyez ce qu'il est advenu de ceux qui traitaient (les prophètes) de menteurs.* » Âli-'Imrân (La Famille) : 137.

La disparition et la chute des nations et des civilisations, bien que liées aux actes et aux choix des hommes, ne s'écartent pas des lois divines de la création. Allah les a instaurées et elles demeurent incontournables dans l'histoire humaine.

Ceux qui empruntent la voie de la débauche, du péché, de la rébellion, de l'idolâtrie et qui forgent des mensonges sur Allah sont tombés dans les filets du Diable et se sont égarés loin du droit chemin. Ils s'exposent ainsi à la colère d'Allah et Satan est parvenu à son but avec eux.

I. « Pour chaque communauté, il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus. »

Après avoir énoncé les limites de Ses interdits et la responsabilité des hommes face à ces dernières, Allah rappelle que l'existence de chaque être possède une échéance incontournable. Ce rappel est destiné à inspirer à l'homme la crainte afin que ce dernier reste vigilant et s'acquitte alors de ses devoirs, comme il convient. Le récit d'Adam, dans la sourate Al-'A'râf, et le verset ci-dessus dévoilent que l'existence de la descendance humaine sur Terre et le peuplement sur cette dernière, ne sont que provisoires. Aucune nation ne peut devancer son échéance ou la retarder, qu'il s'agisse de chaque individu ou de tout un peuple dans son ensemble. La teneur du passage coranique dévoile l'intensité de ce rappel adressé aux hommes, qui expose la précarité de leur séjour limité sur Terre qui prendra fin inmanquablement au terme fixé par Allah.

La foi islamique repose sur cette vérité fondamentale. Le Texte coranique éveille les cœurs insoucians sur cette réalité, qui ne souhaitent pas se souvenir, et les ingrats, afin qu'ils se réveillent et que l'illusion de la longévité ne les trompe pas.

Le terme fixé dont il est question dans le verset coranique renvoie à deux échéances. La première est celle de la vie humaine qui prend fin avec la mort. La seconde est celle de la chute des nations à l'issue de leur période de gloire et d'hégémonie sur Terre : *pour chaque communauté, il y a un terme.* Ce dernier est celui qu'Allah, dans Sa prescience, et selon



Sa volonté, a fixé. Il sonne le glas de la domination, du progrès de chaque civilisation, avant l'apparition du déclin, de l'effondrement et de la disparition. L'histoire n'est qu'une succession et une alternance de situations :

« Si une blessure vous atteint, pareille blessure atteint aussi l'ennemi. Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et mauvais) parmi les gens, afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs -et Allah n'aime pas les injustes. » Âli-'Imrân (La Famille de 'Imrân) : 140.

En ce monde, la pérennité relève de l'impossibilité, et toute chose à la disparition est vouée :

« Et n'invoque nulle autre divinité avec Allah. Point de divinité à part Lui. Tout doit périr, sauf Son Visage. A Lui appartient le jugement; et vers Lui, vous serez ramenés. » Al-Qaṣaṣ (Le Récit) : 88.

- *“Quand leur terme vient”*, celui qu'Allah a fixé, *ils ne peuvent le retarder d'une heure*, un infime laps de temps, *et ils ne peuvent le hâter non plus*. Ainsi l'échéance préétablie par la science et la sagesse divines ne peut être modifiée ni par un homme ni par une nation. Toutes les bonnes résolutions des hommes ne parviendront pas à briser les décrets que l'on craint de voir s'accomplir.

L'érudit Mohammad Abû Zahrah, qu'Allah lui fasse miséricorde, a écrit au sujet du verset 34, d'Al-'A'râf :

Ce verset fait référence à la fin de l'existence de chaque individu. Ce dernier vit jusqu'à un terme fixé par Allah et qu'on ne peut devancer ou retarder, et c'est à l'issue de ce terme fixé que l'homme devra mourir. »

- *“Pour chaque communauté, il y a un terme”*. On pourrait se demander pourquoi le verset fait mention de l'échéance de chaque nation et non de chaque individu. Pour commencer, la fin d'une nation implique de facto la disparition de chaque personne qui la compose. Ensuite, cette expression pourrait s'expliquer par le fait que la nation représente une époque, des coutumes des mœurs bien spécifiques, et des aspirations qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Chaque génération transporte donc avec elle toutes ces choses. Allah nous informe ici que chacune possède son terme fixé et emportera alors avec elle, à sa disparition, son propre fardeau. Elle laissera ensuite place à celle qui lui succédera, et qui à son tour s'emparera de son propre lot.

- *“[...] ils ne peuvent le retarder d'une heure”*. L'heure est une unité



élémentaire du temps. L'expression *retarder* signifie (en arabe *yasta'khirûn*) qu'on ne retardera pas leur échéance, même s'ils le demandaient (la forme verbale en arabe faisant allusion à ce sens). C'est l'attachement à cette vie qui pousse le pécheur à espérer la longévité et à ne jamais souhaiter la mort¹.

- “[...] *et ils ne peuvent le hâter non plus*”. Ils ne peuvent espérer le rapprochement de leur échéance, à l’instar de ces croyants que la rencontre du Seigneur rend impatients, non pour trouver dans la mort une délivrance ; mais par désir de la vie future, de la récompense et de la satisfaction d’Allah. Chaque terme est fixé par un décret divin, et la mort représente la fin de cette échéance, que rien ne peut retarder ou rapprocher, quelle que soit sa cause (maladie, meurtre, noyade, martyr...) :

« Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fûtes-vous dans des tours imprenables. Qu’un bien les atteigne, ils disent : « C’est de la part d’Allah. » Qu’un mal les atteigne, ils disent : « C’est dû à toi (Mohammad). » Dis : « Tout est d’Allah. » Mais qu’ont-ils ces gens, à ne comprendre presque aucune parole ? » An-Nisâ’ (Les Femmes) : 78.

- “[...] *ils ne peuvent le retarder d’une heure et ils ne peuvent le hâter non plus*”. Allah a mentionné en premier ceux qui espèrent retarder leur échéance, car c’est le cas le plus fréquent, à la différence de ceux qui souhaitent que leur terme fixé soit avancé, et Allah décide du sort de chaque âme et Il est l’omniscient.

J. « Ô enfants d’Adam ! Si des messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous exposer Mes signes, alors ceux qui acquièrent la piété et se réforment, n’auront aucune crainte et ne seront point affligés. Et ceux qui traitent de mensonges Nos signes et s’en écartent avec orgueil, sont les gens du Feu et ils y demeureront éternellement. »

Ce verset fait référence à l’alliance qu’Allah a imposée à Adam et qui constitue la condition de son vicariat sur la Terre, dans laquelle le Seigneur a déposé la subsistance de l’homme. C’est dans ce monde que ce dernier devra s’acquitter de sa mission selon cette alliance et cette condition. Dans le cas contraire, les œuvres de l’homme seront rejetées. Allah ne les acceptera pas et Il ne les validera pas. Les actions des enfants d’Adam seront alors des péchés qui le mèneront en Enfer.

1. *zahrah at-tafâsîr*, Abû Zahrah (6/2826).

C'est là une quatrième exhortation ferme de la part d'Allah, à l'intention des hommes. Le Seigneur les invite à observer la voie des prophètes qui seront envoyés pour exposer Ses signes qui révèlent Sa grandeur et les merveilles de Sa création. Les hommes pourront ainsi grâce à ces dernières méditer sur les bienfaits qu'Allah leur a accordés et qui leur permettent de poursuivre sereinement leur chemin en ce monde. C'est grâce aux Signes d'Allah que les hommes pourront aussi découvrir la voie de la sagesse et des bonnes œuvres qui les conduiront dans la voie droite, et vers la concrétisation de leurs objectifs existentiels. Ce monde deviendra alors pour eux le point départ vers l'au-delà à travers le parcours terrestre.

Les prophètes ont donc pour mission de nous présenter les signes divins pour provoquer en nous l'éveil de la foi et nous encourager aux bonnes œuvres, dans un climat de piété. C'est là l'histoire des messagers d'Allah avec les hommes depuis les débuts du monde jusqu'à sa fin.

- *“Ô enfants d'Adam! Si des messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous exposer Mes signes, alors ceux qui acquièrent la piété et se réforment, n'auront aucune crainte et ne seront point affligés”.*

Allah s'adresse ici aux enfants d'Adam et Il mentionne le nom de leur père comme pour rappeler ce qu'avait subi ce dernier de la part d'Iblis, qui le trompa et jura d'égarer ses descendants.

- *“Si des messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous.”* La proposition conditionnelle est introduite ici par *si*. Mais Allah confirme pourtant ici qu'Il enverra des prophètes et des messagers, qui annonceront la bonne nouvelle et mettront aussi en garde :

« Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonciateur et avertisseur. Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur. » Fâtîr (Le Créateur) : 24.

« Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même; et quiconque s'égaré, ne s'égaré qu'à son propre détriment. Et nul ne portera le fardeau d'autrui. Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager. » Al-'Isrâ' (Le Voyage Nocturne) : 15.

Malgré la forme conditionnelle, la présente de la particule *mâ* (en arabe) renforce l'éventualité qu'Allah envoie des messagers, bien que cela ne soit une obligation pour Allah. En effet, rien ne s'impose au Seigneur, comme Il le dit dans ce verset :

« Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte [de leurs actes]. » Al-'Anbiyâ' (Les Prophètes) : 23.



- “[...] *des messagers*”, est le pluriel de *messenger*, et comme l’indique le verset, leur rôle est la transmission de la Révélation d’Allah.

- “[...] *viennent pour vous exposer Mes signes*”. Ces prophètes viennent à vous pour vous exposer ma Loi et vous l’enseigner. Ils se succéderont dans leur mission, sans se contredirent les uns les autres, sur les fondements de la foi et les principes de la Loi.

- “[...] *alors ceux qui acquièrent la piété et se réforment, n’auront aucune crainte et ne seront point affligés*”. Cela concerne ceux qui croiront en ce qu’ils apporteront parmi les signes qu’ils exposeront; et ceux qui craindront le Seigneur dans leur conduite et s’écarteront de Ses interdits, transmis par la bouche des messagers; et ceux qui se réformeront. Ceux-là n’éprouveront alors aucune crainte de voir les atteindre le mal qui s’abattra sur d’autres. Le Jour Dernier, ils n’auront donc pas à craindre le châtement d’Allah, lorsqu’ils iront à Sa rencontre.

- “[...] *et ne seront point affligés*”. Ils n’éprouveront aucun regret pour les choses de ce monde dont ils furent privés et pour les plaisirs dont ils se sont éloignés afin de se conformer aux prescriptions divines. Ils recevront la grâce d’Allah dans l’au-delà.

Ils n’éprouveront donc ni crainte ni tristesse, et accéderont alors au bien-être total et au bonheur éternel.

« Et ceux qui traitent de mensonges Nos signes et s’en écartent avec orgueil, sont les gens du Feu et ils y demeureront éternellement. »

En parallèle à la mention de ceux qui suivent la voie droite et qui sont bien guidés, Allah révèle le sort de ceux qui ont refusé d’obéir aux messagers et qui ont traité de mensonge la Révélation. Le Noble Coran évoque ici deux de leurs caractéristiques, qui les entraîneront dans le châtement d’Allah :

1. Ils traitent les Signes d’Allah de mensonges. Ils ont refusé d’accepter l’origine divine des prescriptions de la Révélation, malgré les preuves qu’on leur a apporté qui confirment leur authenticité, ainsi que les arguments qui démontrent que les prophètes étaient véridiques. En démentant la prophétie de ces hommes, ils ont renié Celui qui les avait envoyés. Ces mécréants ont ignoré les signes de la création dans les cieux et sur Terre : la végétation et toutes les manifestations de vie; les étoiles, les constellations, etc. Tous ces phénomènes naturels témoignent de l’existence d’un Créateur Unique, qui fait subsister toute chose.

2. Ils se sont enorgueillis devant les Signes d’Allah. Pour eux, suivre la voie

des prophètes représentait un affront à leur rang et à leur dignité, et leur arrogance les poussa à s'obstiner dans le péché. On lit ici qu'ils s'*écartent avec orgueil*, qui signifie que leur orgueil les empêche de comprendre les Signes, et ils ont alors préféré s'en détourner.

L'orgueil face à la Parole d'Allah incite à ne pas l'accepter et à la rejeter de manière obstinée et arrogante, tout comme il pousse à ne pas reconnaître la qualité de guide à celui qui l'apporte. L'orgueilleux se considère de rang supérieur à ce dernier, ou il pense appartenir à un peuple plus noble, et il souhaite que les gens continuent de le percevoir comme tel.

Ainsi parmi les Quraysh, certains s'imaginaient que suivre le Prophète ﷺ représentait une marque d'avilissement, car ils étaient plus riches, plus nobles ou plus âgés. Ils pensaient que par leur rang et leur richesse l'autorité leur revenait de façon légitime. Parmi ces derniers se trouvaient des membres du clan du Messenger ﷺ : les Banû Hâshim. D'autres Mecquois, dont Abû Jahl et Abû Sufiyân, considéraient comme un déshonneur d'accepter le leadership d'un membre de la tribu de l'Envoyé ﷺ. Certains sont morts dans la mécréance et d'autres acceptèrent finalement l'islam lorsque son autorité fut établie. Les autres Arabes s'abstenaient également de suivre le Messenger ﷺ, car ils voyaient que les Quraysh s'y refusaient. De la même manière, les théologiens juifs se montrèrent arrogants et orgueilleux et ils refusèrent de croire, car le Prophète ﷺ était un Arabe. Ces derniers ne pouvaient concevoir que la prophétie puisse être octroyée à un non-juif, comme le confirment plusieurs versets, dont ceux que renferme la sourate Al-Baqarah. Les mazdéens et leurs chefs religieux méprisaient à l'époque les habitants d'Arabie dans leur ensemble, et par conséquent, ils n'acceptèrent pas également l'apostolat de Mohammad ﷺ. Bien sûr, parmi ces deux derniers peuples certains furent guidés par Allah.

C'est encore l'orgueil qui empêche, de nos jours, beaucoup de peuples d'accepter l'islam. On constate notamment ce genre d'attitude arrogante chez les ultranationalistes Turcs qui ont apostasié et renié l'islam. La presse dans leur pays a rapporté, par exemple, que ces derniers avaient honte de leur affiliation avec les califes bien guidés, entre autres énormités qu'ils ont soutenues.

En résumé, ce verset révèle que ceux qui renient Nos Signes révélés sur un de Nos messagers, et qui s'enorgueillissent face à eux par jalousie et convoitise pour l'autorité ; ou par sentiment de supériorité ; ou esprit tribal ou nationaliste, comptent parmi les gens de l'Enfer, où ils demeureront



éternellement. Leur séjour ne sera pas provisoire comme celui de ceux qui ont accompli certains péchés.

En outre, ce passage indique que tous les messagers d'Allah ont enseigné à leur peuple ce qui permet de préserver leur *fitrah* de l'idolâtrie, des mythes et de la bassesse morale. Ils ont transmis aux hommes les bonnes pratiques et les bonnes mœurs afin qu'ils soient à l'abri de la peur et de l'affliction.

Le rejet des Signes d'Allah par orgueil et le refus de s'y conformer aura pour conséquent le châtement. Mais les répercussions en ce monde sont également bien réelles comme d'autres passages du Noble Coran l'indiquent dans lesquels leur situation désastreuse en cette vie est décrite. Ce verset n'y fait pas allusion, car celui qui le précède fait déjà référence à ce point, et il n'apparaît pas évident pour tous.

As-Sa'dî a écrit à propos de ce même verset :

Leurs cœurs n'ont pas cru aux Signes et leurs actes n'y sont pas conformes, *voici les gens du Feu, où ils demeureront éternellement*, pour avoir méprisé les Signes d'Allah et s'être obstinés dans la dénégation. Ils seront alors à leur tour méprisés par le supplice éternel¹.

* * * * *

1. *tafsîr as-sa'dî*, p. 543.



Sommaire

Préface :	05
Introduction :	19
Chapitre I : Préliminaire su l’existence du Créateur et début du récit sur la création.....	27
Partie 1 : Signification de la profession de foi musulmane “Shahâdah”, son mérite et ses conditions	29
La signification de la profession de foi musulmane	29
Le mérite de la parole de l’unicité, lâ ilâha illa-Llâh.....	34
La meilleure formule d’évocation et de rappel d’Allah : lâ ilâha illa-Llah.....	36
Le rayonnement de la shahâdah dissipe les ténèbres du cœur.....	37
La concordance entre lâ ilâha illa-Llah et c’est Toi Seul que nous adorons.....	38
Les conditions de validité de lâ ilâha illa-Llah.....	39
Le témoignage de foi et le principe de l’allégeance et du désaveu.....	42
Les répercussions de la parole du tawhîd.	47
Partie 2 : La démonstration de l’existence d’Allah	51
La preuve de la création.....	53
La preuve du penchant naturel sain (al-fitrah) et la reconnaissance solennelle (al-‘ahd).	55
Les preuves de la création [qu’Allah a mentionné dans le noble Coran].	57
La preuve de l’existence d’Allah, à travers les signes dans la création de l’homme.	61
La preuve de l’ajustement minutieux de l’univers et l’absence de chaos.	67
La preuve par la juste mesure dans la création de toute chose.	68
La preuve par l’harmonie qui règne dans la création.....	68
La preuve de l’existence d’Allah à travers les manifestations de Sa bienveillance.	74
Un des Noms d’Allah est Az-Zâhir (l’Apparent).....	78



Chapitre 2 : Les débuts de la création	83
Partie 1 : Les débuts de la création et la puissance du Créateur.....	85
Les débuts de la création ne constitue pas une période obscure.....	89
La reconnaissance de la perfection des attributs divins.....	102
Allah s'est fait connaître aux hommes dans le verset d'Al-Kursî (Le Piédestal du Trône).....	104
Allah n'éprouve aucune dépendance vis-à-vis de la création.....	110
La création s'est déroulée en différentes étapes séparées chronologiquement	111
La dualité dans la création : preuve de l'unicité du Créateur	112
Les manifestations de la sagesse divine dans la création.....	113
Partie 2 : Quelle création vit le jour en premier ?.....	117
La création du 'Arsh et du Al-Kursî :	119
La création de l'eau :	129
La création d'Al-Qalam.	136
La création de Al-Lawh Al-Mahfûz (La Table Gardée) :	138
La création du temps :.....	143
La création de la Terre a précédé celle des cieux.....	150
La création des montagnes :.....	162
La création des cieux :	171
La création du soleil et de la lune.	178
La création de la nuit et du jour.....	187
La création des étoiles.....	190
La création des vents.....	197
La création des nuages, du tonnerre, des éclairs et des tempêtes.	207
La création des arbres et de plantes.	213
La création de l'ombre.....	228
Chapitre 3 : Adam dans le noble Coran	237
Partie 1 : Le récit d'Adam dans sourate Al-Baqarah.....	241
- L'exégèse des versets relatifs à la création du premier homme -	241
« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : “Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa»”. »	243
« Ils dirent : “Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang... »	268
« [...] alors que, par nos louanges, nous célébrons Ta gloire et sanctifions Ton nom ? »	275
« Il dit : Je sais ce que vous ignorez. ».....	291
« Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses)... »	293
« Ils dirent : “Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris... »	310
« Il dit : “ ô Adam, informe-les de ces noms ;” Puis quand celui-ci les eut informés de ces noms... »	320



« Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent ... ».....	323
« ... à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles. »	333
« Et Nous dîmes : “ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse...”.....	349
« Peu de temps après, Satan les fit glisser de là et les fit sortir du lieu où ils étaient... »	370
« Et Nous dîmes : “Descendez d’ici (du Paradis); ennemis les uns des autres... ».....	381
« Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir... »	383
« Nous dîmes : “Descendez d’ici, vous tous ! Toutes les fois que Je vous enverrai un guide... ».....	410
Partie 2 : Le récit de la création d’Adam dans la sourate Al-’A’râf (Les Murailles).....	437
Le début du grand périple et l’intervention divine dans l’existence de l’homme.....	439
La création de l’homme et sa conception	443
« Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme »	443
Le stade de formation finale d’Adam	451
L’âme qu’Allah insuffla en Adam.....	457
La première parole et le premier acte d’Adam.....	472
L’apparence d’Adam, sa taille et sa beauté.....	475
L’épouse d’Adam, paix sur lui	479
La création de l’homme dans les matrices.....	484
Le Créateur, le Façonneur comptent parmi les noms d’Allah.	511
Le déclin de la théorie de Darwin.....	522
La prosternation des anges devant Adam. Le refus d’Iblis et son dialogue avec le Seigneur de la création.....	525
Le séjour d’Adam au Paradis et sa sortie :.....	545
Les quatre recommandations à l’intention des enfants d’Adam. Les déclarations et les avertissements que renferme le récit de la création d’Adam.	572
Sommaire	607

Références bibliographiques

La liste des ouvrages est disponible dans la version originale de ce livre (en langue arabe) et est disponible sur le site web de l'auteur.

www.alsallabi.com

Dr. Ali Mohammad al-Sallabi

Né à Benghazi (Libye) en 1963

En 1993, il a obtenu la Licence internationale de la faculté de la Daawa et des fondements de la Religion à l'Université Islamique de Médine en Arabie Saoudite. En 1996, il a eu un Master de la faculté des fondements de la Religion à l'Université Islamique Oum Darmân (Soudan).

En 1999, il a obtenu le Titre de Docteur en Etudes Islamiques de la faculté des fondements de la Religion à l'Université Islamique Oum Darmân (Soudan). Le sujet de son mémoire de Doctorat avait été : La jurisprudence du Tamkîn dans le noble Coran. Il est auteur d'une quatre vingtaines d'ouvrages dans les domaines des sciences du Coran, du Fiqh et de la pensée islamique, dont plu-sieurs ont été publiés et traduits en plusieurs langues ; notamment en français (Jésus fils de Marie, Nouh et le grand déluge, Ibrahim l'Intime d'Allah et La vie du Prophète Mohammad ﷺ). Visiter le site de l'auteur : www.alsallabi.com ou sa page Facebook : [dr.sallabi](https://www.facebook.com/dr.sallabi)

LA NAISSANCE DU MONDE ET LE RÉCIT DE LA CRÉATION D'ADAM



Dr. Ali Mohammad al-Sallabi

Cet ouvrage, en deux tomes, représente, sur le plan de la connaissance, une tentative appliquée de regrouper et d'interpréter la Révélation coranique en rapport avec la naissance du monde et la création d'Adam. C'est à travers l'étude de la Parole d'Allah et des références des théologiens et penseurs musulmans spécialisés que cet essai a été réalisé.



www.asaletyayinlari.com.tr

   [asaletyayinlari](https://www.instagram.com/asaletyayinlari)

TK ISBN: 978-625-8336-78-8

